This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.
+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.
+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.
+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at `http://books.google.com/`

A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.

+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.

+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.

+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`

BULLETIN

DU

BIBLIOPHILE

ET DU BIBLIOTHÉCAIRE

1899

BULLETIN

DU

BIBLIOPHILE

ET

DU BIBLIOTHÉCAIRE

REVUE MENSUELLE

Fondée en 1834 par Charles Nodier, Baron Jérôme Pichon, Paul Lacroix, G. Peignot, J. C. Brunet, etc., etc.,

Publiée par la LIBRAIRIE TECHENER

Directeur : Georges Vicaire

PARIS

LIBRAIRIE TECHENER

(H. LECLERC ET P. CORNUAU)

219, RUE SAINT-HONORÉ, 219

et 16, rue d'Alger.

1899

897/41 ~~29.18~~ BP 123.1

Lowell fund

BULLETIN

DU

BIBLIOPHILE

ET

DU BIBLIOTHÉCAIRE

HARVARD COLLEGE LIBRARY
FEB 16 1899
CAMBRIDGE, MASS.

REVUE MENSUELLE

Fondée en 1834 par CHARLES NODIER, Baron JÉRÔME PICHON,
PAUL LACROIX, G. PEIGNOT, J. C. BRUNET, etc., etc.,

Publiée par la LIBRAIRIE TECHENER

DIRECTEUR : GEORGES VICAIRE

15 JANVIER

PARIS
LIBRAIRIE TECHENER
(H. LECLERC ET P. CORNUAU)
219, RUE SAINT-HONORÉ, 219
et 16, rue d'Alger.

1899

897/41 ~~29.18~~ BP 123.1

Lowell fund

BULLETIN

DU

BIBLIOPHILE

ET

DU BIBLIOTHÉCAIRE

HARVARD COLLEGE LIBRARY
FEB 16 1899
CAMBRIDGE, MASS.

REVUE MENSUELLE

Fondée en 1834 par CHARLES NODIER, Baron JÉRÔME PICHON,
PAUL LACROIX, G. PEIGNOT, J. C. BRUNET, etc., etc.,

Publiée par la LIBRAIRIE TECHENER

DIRECTEUR : GEORGES VICAIRE

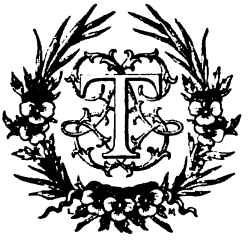

15 JANVIER

PARIS
LIBRAIRIE TECHENER
(H. LECLERC ET P. CORNUAU)
219, RUE SAINT-HONORÉ, 219
et 16, rue d'Alger.

1899

Collaborateurs du *Bulletin du Bibliophile.*

MM. Roger Alexandre; **Eugène Asse**, de la Bibliothèque de l'Arsenal; **Henri Béraldi**, des Amis des livres; **Jean Berlieux**; **Paul Beurdeley**; **Paul Bonnefon**, de la Bibliothèque de l'Arsenal; **Henri Bouchot**, conservateur des estampes à la Bibliothèque Nationale; Abbé **H.-M. Bourseaud**; Comte **de Clapiers**, de la Société des Bibliophiles françois; **A. Claudin**, lauréat de l'Institut; Baron **de Claye (d'Eylac)**, de la Société des Bibliophiles françois; Comte **G. de Contades**; **Ernest Courbet**; **A. Decauville-Lachênée**, de la Bibliothèque de Caen; **Léopold Delisle**, membre de l'Institut, administrateur général de la Bibliothèque Nationale; **Joseph Denais**; **Victor Déséglise**; **Félix Desvernay**, administrateur de la grande Bibliothèque de Lyon; **Léon Dorez**, de la Bibliothèque Nationale; **Emile Droit**; **Joseph Dumoulin**; **Georges Duplessis**, membre de l'Institut; **Alfred Dupré**, avocat à la Cour d'appel de Paris; **Dupré-Lasale**, conseiller honoraire à la Cour de Cassation; **Gaston Duval**, de la Bibliothèque de l'Arsenal; **Charles Ephrussi**; **Prince d'Essling**, de la Société des Bibliophiles françois; **Paul d'Estrée**; **Alfred Franklin**, administrateur de la Bibliothèque Mazarine; **Pierre Gauthiez**; **Tony Genty**; Marquis **de Granges de Surgères**; Vicomte **de Grouchy**; **Léon Gruel**; **Gabriel Hanotaux**, de l'Académie française; **Henry Houssaye**, de l'Académie française; **Paul Lacombe**, des Amis des livres; **Abel Lefranc**, secrétaire du Collège de France; **Gustave Macon**, conservateur-adjoint du Musée Condé; **Ch. Malherbe**, archiviste-adjoint de l'Opéra; **Marais**, de la Bibliothèque Mazarine; **L. Marcheix**, de la Bibliothèque de l'Ecole des Beaux-Arts; **Henry Martin**, de la Bibliothèque de l'Arsenal; Abbé **J. B. Martin**, correspondant du Ministère de l'Instruction publique et des Beaux-Arts; **Fernand Mazerolle**, archiviste-paléographe; **Edmond Maignien**, de la Bibliothèque de Grenoble; **Georges Monval**, archiviste de la Comédie-Française; **A. Morel-Fatio**, secrétaire de l'Ecole des Chartes; **Louis Morin**, typographe à Troyes; **Eugène Muntz**, membre de l'Institut, conservateur des collections de l'Ecole des Beaux-Arts; **Gaston Paris**, de l'Académie française; **Léon-Gabriel Pélissier**; **Emile Picot**, membre de l'Institut; Baron **Roger Portalis**, de la Société des Bibliophiles françois; **Bernard Prost**, inspecteur général des Bibliothèques et des Archives; **Ernest Quentin-Bauchart**, de la Société des Bibliophiles françois; **Ph. Renouard**; **Natalis Rondot**, correspondant de l'Institut; Vicomte **de Savigny de Moncorps**, de la Société des Bibliophiles françois; **Gaston Schéfer**, de la Bibliothèque de l'Arsenal; **R. P. Sommervogel**; Vicomte **de Spoelberch de Lovenjoul**; **Henri Stein**, archiviste aux Archives nationales; Abbé **Tougard**; **Maurice Tourneux**; Abbé **Ch. Urbain**; **Georges Vicaire**, de la Bibliothèque Mazarine; **Aimé Vingtrinier**, bibliothécaire de la grande Bibliothèque de Lyon; etc.

SOMMAIRE DU 15 JANVIER

La première édition de l'Ode à M. de Bellegarde, par M. Ch. Urbain, page 1.

A propos du journal de l'expédition des Portes de fer de Charles Nodier, par M. Georges Duplessis, page 6.

Le Grand Condé et le Théâtre (1676-1686), par M. Gustave Macon (*suite*), page 9.

Les Origines de l'imprimerie à Paris. La Première presse de la Sorbonne, par M. A. Claudin (*fin*), page 22.

Chronique, page 37.

A la Salle Sylvestre, page 40.

Revue de publications nouvelles, par M. Georges Vicaire, page 41.

Livres nouveaux, page 46.

LA PREMIÈRE ÉDITION

DE

L'ODE A M. DE BELLEGARDE

HARVARD COLLEGE LIBRARY
FEB 16 1899
CAMBRIDGE, MASS.

On sait la place que tient dans l'œuvre de Racan l'*Ode à M. de Bellegarde*. Récemment encore, dans la thèse monumentale qu'il a consacrée au plus illustre des disciples de Malherbe, M. L. Arnould, professeur à l'Université de Poitiers, faisait ressortir le mérite de cette composition (1). Il n'y a qu'à souscrire au commentaire qu'il en donne, sauf pour un point. M. Arnould, en effet, assigne à cette ode la date de 1625 ; or elle est antérieure de quatre ans. J'ai trouvé par hasard, dans un recueil de la Bibliothèque nationale (2), un exemplaire peut-être unique de l'édition princeps, qui est anonyme et intitulée :

Ode, || pour Monseigneur || le duc de Bellegarde, || pair et grand escuyer || de France. || A Paris, || M.DC.XXI (sept pages in-4 non chiffrées).

(1) L. Arnould, *Racan, Histoire anecdotique et critique de sa vie et de ses œuvres*. Paris, A. Colin. 1896, gr. in-8 de 772 pages, orné de gravures. — Le jour de sa soutenance, M. Arnould a pris devant ses juges en Sorbonne l'engagement de donner une édition de Racan ; nous espérons qu'il ne nous la fera pas trop longtemps attendre.

(2) Ms. Clérembault, 378, f° 57 seq.

A titre de curiosité, je transcris ici le texte de cette édition, en indiquant les variantes de celle qu'a donnée dans la *Bibliothèque elzévirienne* Tenant de La Tour d'après l'édition Coustelier (Paris, 1857, t. I, p. 148-151) (1).

CH. URBAIN.

Amour à qui je dois les chansons immortelles
Qui par toute la terre ont volé sur tes ailles,
Et qui seul m'as enflé le courage et la voix :
N'es-tu pas bien enfant de vouloir que sans cesse,
Ie chante les vertus d'une ingrate maistresse
Qui n'a iamais voulu recognoistre tes loix ? (2)

Permets qu'employant mieux les accords de ma lire,
Ie chante mon Roger, l'honneur de cet empire,
Et qui dés le berceau souz le tien à vescu (3),
Puisque de sa Valeur tu fus tousiours le maistre,
En disant ses vertus ne fais-ie pas cognoistre
La gloire du Vainqueur par celle du Vaincu.

Quand trois lustres passés le mirent hors d'enfance
Et que parmy la ioye et la magnificence
Les belles admiroient ses aimables apas,
Combien en oyoit-on soupirer leur martire ?
Si tu voulois Amour tu sçaurois bien qu'en dire
Toy qui ne l'as iamais abandonné d'un pas.

(1) M. Arnould a vu en outre le texte donné dans le *Recueil des plus beaux vers*. Paris, T. du Bray, 1627, in-8, p. 163.

(2) .... alors que tu m'invites
D'oublier les rigueurs pour chanter les merites
D'une ingrate beauté qui méprise tes loix ?
(C'est le texte de 1627).

(3) Et qui dessous le tien si long-temps a vécu.
(1627 : Et qui dessous le tien a si long-temps vescu).

A peine le coton ombrageoit son visage
Que des-ia sous Henry ce généreux courage
Fist voir par les effects qu'il estoit fils de Mars,
Toy-mesme dès ce temps l'aimas comme ton frère,
Et quitas sans regret le giron de ta mere
Pour suivre sa fortune au milieu des hazards.

Tu fus tousiours depuis son demon tutelaire
Tu fis avecques luy ta demeure ordinaire,
Quelquefois dans son cœur, quelquefois dans ses yeux,
De ses plus beaux desseins tu fus tousiours complice,
Et preferois l'honneur de luy rendre service
A celuy de regir les hommes et les dieux.

Quand ses ieunes attraits triomphoient des plus belles,
Combien as-tu de fois fendu l'air de tes ailles
Pour éclairer ses pas avecques ton flambeau ?
Et quand toute la cour admiroit ses merveilles
Pour voir en tous endroits ses graces nompareilles,
Combien as-tu de fois arraché ton bandeau ?

Mais nos prosperitez sont de courte durée
Il n'est point icy bas de fortune assurée :
Elle changea bien tost nos plaisirs en douleurs,
Quand durant une paix en delices feconde,
La Seine par la mort du plus grand roy du monde,
Vit rouler dans son lict moins de flots que de pleurs.

En vain lors ses (*sic*) (1) esprits envieux de sa gloire
Dégorgerent le fiel de leur malice noire
Pour luy ravir l'honneur dont il est revestu ;
L'équité de ses mœurs, qui luy servoit d'Ægide,
Fist qu'après ses travaux à la fin cèt Alcide
Força mesme Iunon d'admirer sa vertu.

(1) Les (Le texte de 1627 donne *ses*).

Tel qu'un chesne puissant, dont l'orgueilleuse teste,
Malgré tous les efforts que luy fait la tempeste,
Fait admirer nature en son accroissement,
Et son tronc venerable aux campagnes voisines
Attache dans l'enfer ses fecondes (1) racines,
Et de ses larges bras touche le firmament.

Tel parût ce guerrier quand leurs folles pensées
Tachèrent (*sic*) de ternir ses actions passées,
Plus il fut traversé plus il fut glorieux,
Sa barque triompha du courroux de Neptune,
Et les flots qu'émouvoient les vents de la fortune
Au lieu de l'engloutir l'élevèrent aux cieux.

Ses lauriers respectez des tempestes civiles,
Dans les champs où la Sone épand ses flots tranquilles
Protegerent Temis en nos derniers malheurs;
Aux vents sedicieux ils defendoient l'entrée,
Et n'en souffroient aucun en toute la contrée
Que celuy seulement qui fait naistre les fleurs.

Des ja se ratisoient (2) nos rages domestiques,
Des ja Mars aprestoit les spectacles tragiques
Par qui l'on voit tomber les empires à bas,
Iamais sa cruauté n'a produit tant de plaintes,
Non pas mesme iadis quand les cendres esteintes
Ne sceurent au bucher esteindre leurs debas

Toutes fois sa prudence à nostre ayde fatale
Calma de nos discors la passion brutale,
Et toucha nos fureurs d'un sentiment humain ;
Bellonne s'apaisa contre toute esperance,
Et le fer éguisé pour destruire la France
Encore tout sanglant luy tomba de la main.

(1) Secondes. (C'est évidemment une faute).
(2) Ce mot, que Tenant de La Tour a rétabli par conjecture, se lit

Roger dont la valeur mesprise la fortune,
En ce temps où chacun sa (1) faveur importune,
Et souffre laschement l'insolence du sort,
A toy seul nous devons des vœux et des images;
Si quelque liberté reste dans les courages,
C'est ta seule vertu qui luy sert de support.

Nos crimes trop frequents ont lassé le tonnerre ;
Le Ciel ne punist plus l'engeance de la terre
Qui des-ja reproduit tant de monstres divers ;
Le destin absolu regne a sa fantaisie ;
Les dieux, dans leur Olympe enyvrez d'ambroisie,
Se deschargent sur luy du soin de l'univers.

Mais parmy tant d'ennuis dont l'Envie enragée
Depuis un si long temps a la France outragée,
Quelle est presque réduite à ployer sous le faix,
Certes le seul de tous qui nous est le plus rude,
Est de voir que le siecle a trop d'ingratitude,
Et ne recognoist pas l'honneur que tu luy fais.

De (2) moy, de qui l'enfance au malheur asservie
Surmonta les ennuis (3) qui menaçoient ma vie
Par l'excez des faveurs qu'elle receut de toy
Ces obligations me rendent insolvable ;
Mais doi-ie estre honteux d'estre ton redevable
Si la France à jamais l'est aussi bien que moy?

aussi dans le texte de 1627.

(1) Ta. (Le texte de 1627 porte aussi *sa*).

(2) Pour.

(3) Soucis. (C'est aussi la leçon de 1627).

M. Auguste Raffet, a retrouvé dans les papiers de son père, deux lettres dans lesquelles Dauzats, d'une plume alerte et spirituelle, répond à des questions que Raffet lui a adressées, lui trace la silhouette du paysage devant lequel le Prince passe une revue aux environs de Philippeville et une vue de la maison Carrée, ancienne caserne de la milice turque, aux bords de l'Aratch. En comparant ces croquis aux planches qui accompagnent l'ouvrage, pp. 123 et 96, on peut se rendre compte de la façon intelligente avec laquelle Raffet tira parti des croquis faits de souvenirs qui lui avaient été communiqués. Lorsqu'il s'agit d'un artiste tel que Raffet et d'un livre aussi intéressant que l'*Expédition des Portes de fer,* tout est bon à étudier et à noter, aussi n'est-il que juste de remercier M. Raffet fils d'avoir bien voulu nous communiquer les deux lettres ci-jointes que M. Georges Vicaire, directeur de ce recueil, a eu la bonne idée de faire reproduire en fac-simile.

GEORGES DUPLESSIS.

Va

Du pais

a 'cu' Ro

doir de

la répon

Jend.

LE

GRAND CONDÉ

ET LE

THÉATRE

(1676-1686)

(Suite)

Dans le même temps, la rivalité de l'hôtel de Bourgogne et de l'hôtel de Guénégaud, qui s'était donné carrière en 1677 à propos des deux *Phèdre,* trouvait une autre occasion de se manifester, d'une manière moins éclatante, il est vrai — les auteurs étant moins célèbres, — au sujet d'une nouvelle comédie. Dans le courant de mai 1680, la troupe de l'hôtel de Bourgogne mettait sur la scène la *Bassette* de Hauteroche ; quelques jours après, 31 mai, les comédiens de Guénégaud jouaient une autre *Bassette,* de Champmeslé (1). Cette réplique ayant été annoncée avec quelque bruit, Condé voulut la connaître et il pria l'apothicaire de l'hôtel de Condé, Martin, de lui en adresser un compte-rendu. Le morceau est long et assez fastidieux ; mais comme il s'agit d'une

(1) C'est encore le registre de Lagrange qui désigne Champmeslé comme l'auteur de cette pièce, attribuée par la *Bibliothèque du théâtre françois* à deux auteurs anonymes dont l'un serait La Chapelle.

pièce qui n'a pas été imprimée et dont le manuscrit peut avoir disparu, je me risque à le donner *in extenso*. Martin écrit donc le 4 juin 1680 : « V. A. S. m'ayant commandé de lui dire des nouvelles de la *Bassette*, comédie, je l'ai vue, et elle me paraîtrait plus jolie s'il y avait moins de quolibets. C'est une critique sur ce jeu, qui n'est pas mal écrite, et voici à peu près l'intrigue. Maisonneuve (1) est un homme ou soi-disant de qualité, qui aime fort le jeu et qui a épousé la veuve d'un bourgeois qui a laissé à celle-ci beaucoup de biens. Elle a une fille nommée Angélique, jeune et belle ; elle a aussi une sœur, Mme de Grosbois, qui est de ces diablesses d'une vertu fatigante, qui fait de son mari ce qu'elle veut et à qui l'on fait dire quantité de sottises. Celle-ci fait connaître à sa sœur que son mari (Maisonneuve) la méprise et dépense tout ce qu'elle a (sans doute avec quelque femme de joie), et elle lui propose de le faire épier par son mari (Grosbois).

« Cependant M. de Maisonneuve peste contre la bassette, où il a perdu tout son argent, et fait connaissance avec un Sicilien, qu'on nomme le comte d'Arcigny, pour savoir de lui le fond de ce jeu, et l'oblige de prendre un appartement chez lui, dont le comte est fort aise, parce qu'il est éperdument épris de sa belle-fille Angélique ; il s'est si bien insinué dans les bonnes grâces du beau-père et de la mère qu'ils permettent qu'il ait des conversations avec elle pour lui apprendre l'italien ; et sous ce prétexte il lui fait des déclarations

(1) J'ai rétabli Maisonneuve, Martin ayant écrit Dauvilliers, nom de l'acteur qui jouait le rôle. C'est ce lapsus qui m'a fait désigner cette *Bassette* comme étant celle de Champmeslé, car Dauvilliers faisait partie de la troupe de la rue de Guénégaud. Dans la suite de la lettre, Martin a toujours écrit Maisonneuve.

suivant la portée de l'esprit de cette jeune personne, et décliner *amor*, et conjuguer *amo ;* le portrait d'une innocente créature y paraît assez bien peint.

« Ces nouvelles sont dites à la comtesse de Padillac, qui est amoureuse de l'Italien, et qui emploie un maître à danser nommé Colinet, qui fréquente chez Maisonneuve ; on prépare un concert où toute la compagnie se rencontre, savoir M. et Mme Maisonneuve, M. et Mme Grosbois, le comte (d'Arcigny), la comtesse (de Padillac), un joueur de clavecin, le maître à danser, qui prend Angélique par la main et danse la bourrée. Survient un financier, qui fait subsister la comtesse, qu'il a tirée de la misère et chez qui il a mis en dépôt 5000 pistoles, qui s'était plaint à d'Arcigny des froideurs avec lesquelles elle le recevait depuis quelques jours. Tous ces caractères sont assez bien contrefaits, et dans cette scène le concert finit par un air qu'on chante à trois, dont les paroles paraissent jolies. Pendant tout ce divertissement, Mme Grosbois, dont la forme est fort enfoncée dans la matière, aussi bien que M. son mari, et dont l'humeur est fort bourgeoise, s'ennuie extrêmement et fait une mine fort contrainte.

« On laisse le financier sur le théâtre avec la comtesse de Padillac ; il lui reproche son indifférence et les plaisirs qu'elle a reçus de lui, redemandant l'argent qu'il lui a confié, ce dont elle se raille, faisant passer cela pour un présent. L'homme d'affaires, au désespoir, ne manque pas d'exagérer la foi qu'on doit avoir pour un dépôt, que c'est une chose sacrée, et, fort en colère, disant qu'il le lui fera bien rendre.

« Là-dessus, d'Arcigny joint la comtesse, qu'il ne cherche point, et elle se met à lui dire des douceurs, lui faisant connaitre qu'elle ne peut comprendre comment une personne d'esprit peut s'amuser avec un

enfant qui ne connaît point l'amour et qui ne tient pas compte aux gens des petits soins qui lui sont rendus. Sur quoi l'Italien lui déclare nettement que ces manières innocentes lui sont plus agréables que les autres, et il étale tout ce qu'elles ont de charmant.

« Cependant Maisonneuve a eu diverses conversations avec lui pour savoir le fin de la bassette, et, comme il croit que celui qui taille a tout l'avantage du jeu, il cherche tous les moyens de le faire. Mais comme il leur manque un fonds pour cela, il en cherche des inventions, et il se souvient que sa femme a des bijoux qu'il pourra tirer d'elle en la caressant. Il lui demande une heure pour l'entretenir, où, après lui avoir fait cent protestations de vivre bien avec elle, de ne plus jouer, il lui annonce qu'il se présente une charge qui pourrait l'occuper et le divertir de ses fainéantes habitudes, mais qu'il n'a pas de quoi l'acheter; elle donne dans le panneau et va lui chercher pour dix mille écus de pierreries, qu'il fait semblant de prendre avec regret. Aussitôt il cherche l'Italien pour avoir de l'argent dessus, et celui-ci, sachant que la Padillac en a au financier, lui propose de lui en donner sur ces gages; mais elle, faisant la généreuse et sachant que c'est pour établir une bassette, qu'elle aime infiniment, promet trois mille pistoles et se met pour un tiers.

« Pendant que tout cela se concerte, Grosbois, qui s'est déguisé pour suivre Maisonneuve et pour l'épier, entend tous les projets que ces gens ont fait, et qu'il faut avoir un suisse à la porte, un bon cuisinier pour traiter les gens et les attirer, etc. Il vient tout effarouché rapporter cela à sa femme et à sa belle-sœur, et l'équivoque paraît en cet endroit fort divertissante, car ils prennent la bassette pour une femme que Maisonneuve entretient, et la Grosbois n'oublie pas de dire à sa sœur : Ne l'avais-je

pas bien pensé? Quoy! vous souffrirez une guenipe loger chez vous et dans votre lit! — L'autre crie: Un suisse à ma porte! un cuisinier! me voilà ruinée. — Elle redemande ses pierreries, veut savoir par finesses ce qu'elles sont devenues, si cette charge est achetée, pendant que le Sicilien et Maisonneuve travaillent à exécuter leur entreprise, celui-ci promettant à l'autre d'avoir assez de crédit sur sa femme pour lui faire épouser Angélique.

« Comme Maisonneuve songe à perfectionner ce dessein, il vient un laquais qui lui dit qu'un homme de qualité le demande. Celui-ci se trouve être un garçon nommé l'Auvergnat qui l'a servi de valet de chambre, lequel est tout chamarré d'or et d'argent. Tout étonné de le voir dans ce fastueux équipage, Maisonneuve le questionne, et l'autre répond qu'il en a toute l'obligation à la bassette; il lui fait comprendre qu'avec l'avantage qu'a celui qui taille il y a des tours d'adresse, que de sottes gens pourraient nommer friponnerie; qu'il faut avoir une table à tiroir, où avec l'argent il y ait beaucoup de jeux de cartes ajustés d'une certaine manière, qu'on peut escamoter fort facilement, parceque le tapis cache la main; qu'il est vrai que si quelqu'un de la compagnie s'avise de battre les cartes votre coup est rompu, mais qu'il vous reste toujours l'avantage de la taille, et qu'on ne prend pas toujours ces précautions.

« Comme la dame de Maisonneuve veut savoir où sont ses bijoux, on les lui rend, et on lui fait connaître ce que c'est que la bassette. Elle consent au mariage de sa fille avec le comte d'Arcigny, qui remet bien M. du Battoy, financier, avec la comtesse de Padillac, et le financier consent que le dépôt soit un présent à cause du bon accueil qu'elle lui a fait; et tous s'en vont unanimement songer à leur bassette.

« Il m'est bien échappé, Monseigneur, de petites choses à vous dire à cet égard; mais la crainte que j'ai que vous soyez aussi fatigué de lire ceci que je le suis de vous l'avoir écrit me fait mettre fin à ce discours. »

En cette même année 1680, la troupe de Rouen vint à Chantilly à l'époque habituelle, et reçut 4770 livres. Il est regrettable qu'aucun document ne nous renseigne sur les pièces jouées devant Condé; mais la correspondance nous montre que le prince ne cessait de s'intéresser à ses comédiens, à leurs affaires, à leurs rôles; le 6 juillet 1681, il écrit à Ricous, son homme de confiance : « Je suis bien aise de la bonne disposition dans laquelle est l'affaire de Petit; c'est un bon gerçon; achevez de terminer cela le plus tôt qu'il se pourra. Je vous renvoie la lettre que Deschamps vous a écrite. Mandez aux comédiens que je m'attends que leur troupe sera assez bonne pour me donner du plaisir au mois de septembre, qu'ils partagent les rôles de manière que les personnages soient bien distribués, et qu'ils accommodent leurs pièces d'agrément ». La troupe séjourna à Chantilly du 1er septembre au 3 novembre 1681; le 8 novembre, du Rieu et Raisin donnaient quittance d'une somme de 5,793 livres, reçue « tant pour avoir joué la comédie à Chantilly que pour leur dépense pour être venus de Rouen à Chantilly et pour leur retour. »

L'accord ne régnait pas toujours dans la troupe de Rouen; les plaintes affluaient alors auprès du Grand Condé, et le héros eut parfois plus de peine à apaiser les querelles de ses comédiens qu'à gagner une bataille. Ricous lui écrit le 20 février 1862 sur un ton ironique : « L'union de vos comédiens dure toujours à leur ordinaire, comme V. A. S. verra par cette procuration que Molière me porta hier, dont son frère était chargé; celui-ci est tombé malade. Deschamps est ici, qui doit aller

à Chantilly demain, chargé de beaucoup de raisonnements et de sujets de plainte contre ses camarades; Raisin n'a pas eu la force de porter les siens et ceux de ses camarades; il est resté en chemin ». Cependant Raisin arrivait à Chantilly le même soir, devançant Deschamps. Le 8 mars, Ricous prévient Condé de la visite d'un autre comédien, Nanteuil : « S'il vient ici, répond M. le Prince, je lui parlerai comme il faut ». La discussion portait sur la manière de compléter la troupe et de régler les rôles, comme nous l'apprend Ricous le 10 mars : « A la fin, je crois, Monseigneur, que votre troupe est complète en hommes et en femmes; elle se peut dire complète, car elle sera très bonne suivant les apparences. Vous aurez pourtant encore un peu de peine à leur régler les rôles et à satisfaire Nanteuil, qui va à Chantilly soumettre toutes ses raisons à V. A. S. afin de donner son désistement à la petite comédienne, à condition qu'elle sera un an sans jouer. Je leur ai dit que c'était une affaire à décider à V. A. S., que vous n'aurez pas peine à régler. Ils ont encore pris un homme qui joue bien, qui chante et danse. Il y a encore une sœur supernuméraire qui chante très bien, si bien que Deschamps est ravi et prétend faire une musique d'importance. Tout le monde dit que votre troupe sera très bonne, si V. A. S. prend la peine de ménager un peu Nanteuil, qui fera, il me semble, tout ce que V. A. S. souhaitera, et tous les autres de même ». Condé répond le même jour : « Je suis bien aise de ce que les comédiens se sont enfin accordés pour prendre Lisette (1) et un homme qui sait chanter. Quand je les verrai, je règlerai les rôles. Ce Nanteuil n'est point encore venu; s'il vient, je lui parlerai comme il faut. »

(1) Lisette Berneuil.

La correspondance n'est pas assez explicite pour nous éclairer complètement. Nous pouvons cependant comprendre qu'une scission s'était produite dans la troupe de Rouen, dont sortait Nanteuil, entraînant sans doute avec lui quelques camarades des deux sexes. Ce Nanteuil, protégé par le duc d'Enghien — qui remplaçait le Grand Condé comme gouverneur de Bourgogne, — voulait obtenir du prince le privilège de jouer à Dijon et dans les autres villes de la province, d'où nécessité d'un arrangement à conclure avec les comédiens de M. le Prince, qui pouvaient prétendre aussi à ce privilège. Cette question, jointe à celle du complément de la troupe de Rouen et de la distribution des rôles, se démêle assez difficilement dans les lettres échangées. Continuons de citer Ricous (13 mars) : « Je croyais mander ce matin toutes choses à V. A. S. sur le sujet des comédiens; mais ils se sont dérobés pour aller à Chantilly sur des avis qu'on leur a donnés que V. A. S. leur ferait un présent, vous portant le désistement à votre personne même. Pour la fille, elle ne veut pas du tout aller avec eux, et ne veut être comédienne que dans la troupe seule de V. A. S. La Traverse (1) est arrêté, si bien qu'il n'y a plus qu'à leur régler les rôles, ce qui sera encore une fatigue pour V. A. S., après quoi il y a apparence que tout ira bien. »

Les comédiens étaient donc à Chantilly. Il est plaisant de s'imaginer le bouillant guerrier discutant avec eux et s'efforçant de les mettre d'accord; certes, il dut faire violence à son caractère pour y parvenir, mais il y parvint : « L'affaire de nos comédiens sera demain ter-

(1) François de La Traverse, connu sous le nom de Sévigny. Nous le retrouverons plus loin.

minée au gré de tous. Nanteuil est enchanté du bon traitement que V. A. S. lui a fait, et Mgr le Duc (d'Enghien) lui a promis son approbation pour Dijon, ne conseillant pas à ceux de V. A. S. d'y venir; dès que le contrat sera passé, j'en enverrai une copie à V. A. S. » (lettre de Ricous, 15 mars). Nous relevons en effet dans les registres du gouvernement de Bourgogne, la permission accordée par M. le Duc, le 25 mai 1862 (1), « aux nommés Nanteuil et Valois et à leurs camarades, comédiens, de jouer la comédie à Dijon et dans les autres villes de notre gouvernement » pendant l'année 1682.

L'affaire bien réglée, Condé poussa un soupir de soulagement et se hâta d'écrire ce billet laconique : « Je suis bien aise que la grande affaire des comédiens soit finie » (17 mars). Il ne continua pas moins de s'occuper des choses du théâtre, s'enquérant des acteurs, de leurs rôles, des nouvelles pièces qu'ils pourraient jouer. Un de ses médecins, Bouillet, lui écrit de Paris le 13 juillet 1682 : « J'ai vu M. Boucher, selon l'ordre que V. A. S. m'en a donné. Sa comédie est une pastorale tirée de la fable, et son véritable nom est *Apollon berger chez Admète*. Il n'y a aucune louange pour V. A. S., ni directement, ni indirectement. La pièce se peut jouer sans

(1) Le 2 avril 1680, M. le Duc avait permis au sr Desmares et à ses camarades de jouer la comédie à Dijon pendant l'année 1680; cette permission fut renouvelée le 3 mars 1681, mais retirée aussitôt, nous ne savons pourquoi, et le duc d'Enghien en donna une autre le 7 avril « aux nommés Du Fresne, Scipion et leurs camarades, comédiens de Madame la Dauphine ». — Ce Desmares est sans doute celui qui entra dans la troupe royale en 1685 à la mort de Brécourt. — Nous relevons dans les registres du gouvernement de Bourgogne les permissions accordées par le duc d'Enghien pour les années suivantes : 25 mars 1682, à Nanteuil et Valois; 25 février 1684, à Dufresne et Valois, « à la prière du sr Poisson »; 22 décembre 1684, à Valois et ses camarades (pour la saison de 1685).

frais; mais je crois qu'il faudra quelque petite dépense pour les intermèdes qu'il envoie à V. A. S.; les comédiens en pourront représenter une partie; M. Boucher se promet de trouver quelques filles pour le reste. Ainsi il n'y aura qu'un petit présent à faire à celui qui aura composé la musique et quelques pistoles pour le louage des habits. Si V. A. S. n'y veut point d'entractes, il ne faudra du tout point de dépense ». Je ne sais si la pièce de Boucher fut jouée à Chantilly; mais en voici une autre qui eut l'honneur d'être lue devant le Grand Condé et de recevoir son approbation. Laissons la parole à Bernard Lenet, abbé de La Victoire.

« Monseigneur, je suis chargé de demander une grâce à V. A. S. en faveur de M. l'abbé de Saint-Ussans, de Toulouse, homme de condition, de mérite et de belles lettres. Il est auteur de la petite comédie des *Bouts rimés*. Le petit Molière l'a rendu si glorieux en lui disant qu'il l'avait récitée tout entière à V. A. S., qu'Elle avait pris plaisir à l'entendre et qu'Elle lui avait donné son approbation, qu'il s'est mis dans la tête qu'Elle voudrait bien lui faire l'honneur de lui permettre de Lui dédier cette pièce. Pour cet effet, Monseigneur, il m'est venu voir avec cinq ou six des principaux comédiens, me priant d'obtenir cette grâce de V. A. S. et de Luy envoyer le seul exemplaire qu'il a fait imprimer pour qu'Elle ait la bonté de la lire, espérant qu'Elle la goûtera encore davantage que lorsqu'Elle l'entendit réciter au petit Molière. Il m'a aussi donné son épitre dédicatoire, que j'envoie ci-jointe à V. A. S. pour qu'Elle voie si elle sera bien ainsi. Cette pièce a un succès ici et à la cour. Cet abbé est fort honnête homme, et attend cette grâce de V. A. S. » (28 juillet 1682).

La comédie des *Bouts rimés*, de Pierre de Saint-Glas, abbé de Saint-Ussans, avait été jouée pour la première

fois le 25 mai, et depuis elle tenait l'affiche avec grand succès. Condé avait voulu l'entendre à Chantilly de la bouche même du meilleur acteur de la troupe du roi, Jean-Baptiste Raisin, dit le petit Molière. Son opinion était sans doute bien favorable à la pièce, car il répondit aussitôt à l'abbé Lenet, le chargeant de remettre une lettre à Saint-Glas : « J'ai reçu, Monseigneur, celle qu'il a plu à V. A. S. de m'écrire du 30 du mois passé, et j'ai rendu sur le champ à M. l'abbé de Saint-Ussans de Saint-Glas celle qu'Elle lui a fait l'honneur de lui écrire au sujet de sa petite comédie des *Bouts rimés*, dont il est si glorieux et si rempli de reconnaissance de la bonté que V. A. S. a eue de lui permettre qu'il Luy dédie cette pièce qu'il en est tout hors de lui-même, et il serait difficile de Luy dire avec combien de respect il a reçu cette grâce, dont il prend la liberté de la remercier par la ci-jointe. Il m'a apporté ce petit livres de contes en vers dont il est l'auteur et qu'il a dédiés à Monsieur (1). Je les ai trouvés assez plaisants pour les envoyer à V. A. S. pour La divertir quelques moments. » (2 août 1682).

Voici la lettre de Saint-Glas, datée de Paris, le 1er août : « Je reçois avec un très profond respect la lettre dont il a plu à V. A. S. de m'honorer, et la première chose que je fais est de Lui en rendre mille très humbles grâces. Peut-être, Monseigneur, que si j'attendais à m'acquitter de ce devoir je le ferais en meilleurs termes que je ne le puis faire dans l'émotion où me jette d'abord un honneur si peu mérité et si peu attendu ; mais le moindre délai ne saurait s'accorder avec l'ardeur qui me pousse

(1) Dans un inventaire très sommaire de la bibliothèque de Chantilly dressé vers 1785, je relève cette mention : « 308. Billets en vers, par Saint-Ussans, Paris, 1688 (?), in-8. »

à témoigner combien je suis vivement touché d'une bonté si extraordinaire. J'ai été assez hardi pour avoir la pensée d'offrir à V. A. S. un ouvrage de cinq ou six jours, une petite bagatelle dont je n'ose seulement Lui parler qu'avec confusion, et, bien loin de rebuter mon indigne hommage comme je le mériterais, Elle veut bien en faire paraître une satisfaction qui est plus obligeante mille fois et plus engageante qu'il ne m'est possible de l'exprimer. Il n'appartient qu'à un héros, Monseigneur, de joindre une telle douceur avec cette noble fierté de courage qui vous est naturelle... »

Le permis d'imprimer avait été donné par M. de La Reynie le 12 juillet; Saint-Glas fit interrompre le travail après le tirage du premier exemplaire, afin de joindre à l'édition la dédicace suivante : « Monseigneur, cet esprit opposé aux bouts rimés, qui s'est heureusement conservé en quelques endroits contre leur contagion, et qui se produit de temps en temps pour arrêter le cours de ces insectes du Parnasse, semble être sorti de cette source de délicatesse et de bon goût qu'on trouve plus abondamment qu'en lieu du monde, dans la maison de Votre Altesse Sérénissime. C'est dans cette maison qu'a été composée la première pièce qui ait paru contre cette manière de poésie, je veux dire le poème intitulé *Dulot vaincu ou la Défaite des bouts rimés,* dédié à feu Monseigneur le Prince de Conti (par Sarasin); et c'est assez, Monseignenr, pour faire que toutes les pièces de même goût vous doivent un hommage particulier. Mais cette petite comédie a encore une raison singulière de vous être offerte, quand ce ne serait, Monseigneur, que pour se glorifier, dans une dédicace, de l'accueil et de l'audience favorables qu'elle a trouvés chez vous. Ceux qui savent qu'elle est assez heureuse pour avoir plu à la cour lorsqu'elle a eu l'honneur d'y paraitre, pourraient

ignorer ses avantages de Chantilly; et comme le juste discernement de V. A. S. est aussi généralement connu que sa valeur, quand un ouvrage a eu le bonheur de ne lui pas déplaire, il est bien naturel à ceux qui ont intérêt à la gloire de cet ouvrage de publier une approbation qui doit attirer toutes les autres... » (1).

(*A suivre.*) GUSTAVE MACON.

(1) La dédicace imprimée est signée *de Saint-Glas;* la lettre autographe, *Saint-Ussans.*

LES

ORIGINES DE L'IMPRIMERIE A PARIS

LA

PREMIÈRE PRESSE DE LA SORBONNE

(Fin)

C'était une allusion délicate aux bons traitements que les imprimeurs recevaient des Parisiens et dont ils les remerciaient sur tous les tons.

Dans le même ordre d'idées morales et philosophiques sortit des mêmes presses la traduction latine des lettres de Phalaris, Brutus et Cratès, en un volume petit in-quarto de 82 feuillets. On lit, à la fin, ces vers du correcteur Erhard Windsberg en l'honneur de l'imprimerie et des imprimeurs de Sorbonne, ses amis :

ERHARDI VUINSBERG EPIGRAMMA AD GERMANOS LIBRARIOS EGREGIOS MICHAELEM, MARTINUM ATQUE UDALRICUM.

Plura licet summæ dederis Alemannia laudi
At reor hoc majus te genuisse nihil
Quam prope divinam summa ex industria fingis
Scribendi hanc artem multiplicans studia.
Fœlices igitur Michael, Martineque semper
Vivite et Ulrice hoc queis opus imprimitur.
Erhardum vestro et non dedignemini amore
Cui fido semper pectore clausi eritis.

Epigramme d'Erhard Windsberg aux habiles imprimeurs allemands Michel, Martin et Ulric :

« Bien que tu aies plus d'un titre à nos louanges, je ne pense pas, ô Allemagne, que tu aies inventé rien de plus grand que ce nouvel art d'écrire presque divin que tu pratiques de la façon la plus industrieuse et qui multiplie les moyens de s'instruire. »

« Puissiez-vous vivre toujours heureux, Michel, Martin et toi aussi Ulric, vous qui avez imprimé ce livre !

« Conservez l'amitié d'Erhard, qui portera toujours votre souvenir dans son cœur. »

Après les philosophes, ce fut le tour des poètes. Le goût du nouveau correcteur Erhard Windsberg pour la poésie fut, sans doute, pour quelque chose dans ce choix. On imprima dans l'atelier un texte des Bucoliques et des Géorgiques de Virgile, en un grand in-quarto ou plutôt petit in-folio de 49 feuillets à 32 lignes par page, même justification en hauteur que le *Speculum vitæ humanæ*. On vit ensuite paraître un Juvénal auquel on ajouta les Satires de Perse. L'édition imprimée fut précédée d'une copie manuscrite de Juvénal, richement enluminée sur vélin, avec un commentaire, accompagnée de distiques d'Erhard, qui fut présentée au chancelier Pierre Doriole. Le livre imprimé n'avait pas encore détrôné tout à fait le livre manuscrit. Il fut d'usage, longtemps encore après l'invention de l'imprimerie, d'offrir aux têtes couronnées et aux grands personnages un livre manuscrit sur beau vélin enluminé, au lieu d'un imprimé, considéré encore comme trop vulgaire. C'est ainsi que certaines éditions de Sorbonne ont été précédées de copies comme la Rhétorique de Fichet, dont un manuscrit, avec une belle miniature occupant toute la première page, fut présenté à Charles, comte du Maine, prince du sang

royal, en place de l'imprimé (1), et les Lettres de Platon, qui furent offertes en un petit manuscrit que Fichet fit faire exprès, en l'accompagnant d'une lettre pour le chancelier du duc de Calabre, Jean Choard de Buzenval. Les harangues de Bessarion furent présentées à Louis XI par Fichet en personne, sous forme d'un riche manuscrit miniaturé, avec le portrait du roi (2). C'est par dérogation à cette règle de l'étiquette, que les imprimeurs parisiens offrirent au souverain le *Speculum vitæ humanæ* comme échantillon de leur industrie, en ayant soin de s'excuser de ne pouvoir faire mieux, parce qu'ils étaient pauvres, et rien ne nous dit que l'exemplaire ainsi présenté ne fut pas un exemplaire tiré sur vélin et enluminé, imitant autant que possible un manuscrit, car l'exemplaire récemment découvert n'est pas l'exemplaire royal, mais un exemplaire dans lequel un curieux du temps a recueilli les trois lettres de dédicace aux personnages ci-dessus nommés.

(1) Ce manuscrit de la Rhétorique de Fichet, qui suit exactement l'imprimé, est conservé dans la bibliothèque grand-ducale de Gotha. On trouvera un fac-similé de la miniature dont il est orné, page 122 de l'ouvrage déjà cité de Jules Philippe : *Origine de l'imprimerie à Paris*.

(2) Voici la description du manuscrit des *Orationes*, avec des détails et comment ce présent fut reçu par Louis XI, d'après la lettre de Fichet, datée du château d'Amboise, le 12 des calendes d'avril (22 mars 1472) : « Orationes tuas quam apparatissimas potui reddidi serenissimo Regi... Gracioso equidem vultu librum tuum excepit, legitque parumper prefatiunculum quam operi tuo prescripsi. Revolutis dein membranis, picturas et imagines in marginibus sparsas cominus inspexit. Tum glosulas in oratione Demosthenis a te quidem positas fere singulas legit. Erant enim auro varioque colore in contextu orationis interjecte.. .. Reversus ad codicis principium disticon ter quaterque resumpsit quod in calce regie imaginis scriptum repperit... A secretis qui aderat librum custodiendum accepit. » (*Correspondance de Fichet et de Bessarion*, 9e lettre).

Le manuscrit de Juvénal fut offert au chancelier Pierre Doriole, qui venait d'être élevé à cette dignité le 6 juin 1472. Ce n'est donc que six semaines ou deux mois après que cette copie a pu être terminée et présentée à ce haut personnage. L'édition imprimée contient en plus les Satires de Perse, mais n'a pas le commentaire qui figure dans le manuscrit. Elle a dû paraître après. On lit à la fin ces vers d'Erhard Windsberg en l'honneur des imprimeurs et dans le style des distiques qu'il avait composés pour les lettres de Cratès :

ERHARDI TETRASTICHON AD GERMANOS LIBRARIOS INGENUOS.

Ecce tibi princeps Satyrorum codice parvo
Persius arte nova impressus et ingenue.
Fœlices igitur Alemanuos arte magistra
Qui studia ornantes, fertis in astra gradum.

TÉTRASTIQUE D'ERHARD AUX HABILES IMPRIMEURS ALLEMANDS.

« Voici pour ton usage, dans un petit volume, le prince des satiriques, Perse, qui vient d'être imprimé par l'industrie de l'art nouveau.

« Heureux Allemands qui, grâce à votre art magistral, donnez du relief aux études et vous élevez jusqu'aux astres ! »

A partir de ce moment, la direction littéraire paraît manquer à l'atelier de la Sorbonne. On sentait que La Pierre n'était plus là. Fichet a dû être étranger à la publication du Juvénal et du Perse, et probablement aussi du Virgile. Il était absorbé par d'autres préoccupations et ne songeait qu'à préparer les voies pour la réalisation du projet du cardinal Bessarion : la réconciliation des princes avec le roi, et la croisade contre les Turcs. L'appel à la clémence, qu'on a pu lire dans la lettre des imprimeurs au roi, a dû être dictée par lui

dans ce but. Depuis plus d'un an, il distribuait dans toute l'Europe les exemplaires des harangues de son grand ami, qu'il avait fait imprimer à ses frais, et il entretenait une correspondance active avec Bessarion. Il sondait le terrain autour de la personne du roi, auprès de ses conseillers et de ses familiers, ne négligeant rien pour arriver plus sûrement au but. Lorsqu'il jugea le moment favorable, il en informa son ami et lui suggéra l'idée de se faire nommer légat en France par le pape, afin de pouvoir, sous prétexte d'affaires pendantes à régler entre le Saint-Siège et le roi de France, exposer lui-même son plan de pacification à Louis XI. Non sans peine, il décida Bessarion, vieux et infirme, à passer les Alpes. Reçu en audience aussitôt son arrivée à la cour de France, le cardinal trouva le roi bien disposé lorsqu'il l'entretint dee affaires ecclésiastiques de la cour de Rome; mais lorsqu'il aborda la question de la croisade et de la réconciliation avec les princes, Louis XI changea de visage, ne voulut rien entendre et finalement congédia son interlocuteur d'une façon assez brusque, disent les historiens.

Cet échec inattendu bouleversa le cardinal. Profondément découragé, il reprit le chemin de l'Italie, dès les premiers jours de septembre, en compagnie de son fidèle Fichet, qui avait juré de ne jamais l'abandonner, quoi qu'il arrivât (1). Il lui tenait parole. Fichet ne devait plus revoir Paris, ni sa chère Sorbonne où il avait fondé l'imprimerie. Le 13 septembre, ils arrivaient tous deux

(1) « Hic ego de me unum tibi polliceor cujus ante tribunal Christi has meas litteras testes fore volo. Nunquam te deseram, non vivum, in periculis, neque mortuum... » (*Correspondance de Fichet et de Bessarion*, 9e lettre).

à Lyon. De cette ville, Bessarion écrivit au pape pour l'informer de l'insuccès de sa mission. Miné par le chagrin, il tomba malade à Turin et mourut en route à Ravenne, le 18 novembre 1472. Fichet arriva seul à Rome pour annoncer à Sixte IV la fatale nouvelle. Le pape le retint auprès de sa personne et, pour le récompenser de son dévouement, le nomma son camérier. Il le gratifia en même temps d'une pension.

Les imprimeurs se trouvèrent abandonnés à eux-mêmes ; mais ils s'étaient ménagé, dans les derniers temps, de puissants protecteurs. Forts de cet appui, ils redoublèrent d'activité et publièrent encore quatre ou cinq volumes avec les caractères des premiers livres imprimés à la Sorbonne : un texte des comédies de Térence, en in-folio de 86 feuillets à 32 lignes par page ; deux opuscules petit in-quarto, d'Æneas Sylvius Piccolomini, *De curialium miseria* (34 feuillets seulement à 23 lignes) et l'*Historia de duobus amantibus* (44 feuillets à 23 lignes) ; l'ouvrage de saint Ambroise sur les Devoirs (*De Officiis*), suivi du traité des Vertus (*De Virtutibus*), faussement attribué à Sénèque, in-folio de 94 feuillets à 32 lignes ; et enfin le *Sophologium*, de Jacques Legrand (*Jacobi Magni*), in-folio de 217 feuillets, également à 32 lignes. Il n'y a aucun indice qui puisse nous guider pour assigner un rang quelconque à ces impressions. Les deux petits opuscules d'Æneas Sylvius sont peut-être plus anciens que nous ne l'indiquons, et pourraient être intercalés quelques mois auparavant entre les Lettres de Platon et celles de Phalaris, le caractère paraissant moins fatigué que dans le Térence et le *Sophologium*. Le saint Ambroise a pu paraître aussi avant le Virgile ; mais, nous le répétons, l'absence de toute indication que pourraient nous donner une préface ou une pièce de vers ne nous permet pas de nous

prononcer d'une façon assez sûre. Tout ce que nous pouvons dire, c'est que la correction est moins soignée que dans les impressions précédentes. Le Térence parait négligé ; les vers y sont imprimés comme de la prose ; une ligne entière a été sautée par le compositeur au vingt-neuvième feuillet recto du premier des opuscules d'Æneas Sylvius, et a été ajoutée à la main dans les exemplaires ; semblable omission a été commise au feuillet 187 v° du *Sophologium* et rétablie de la même manière ; d'autres corrections à la plume se remarquent encore dans ce dernier volume.

Il est probable qu'après le départ de Fichet, les imprimeurs restèrent encore quelque temps dans le local qu'ils occupaient à la Sorbonne. Jean Royer, qui avait succédé à La Pierre comme prieur en 1471 et qui était bibliothécaire en 1472, a pu les y maintenir jusqu'à la fin de son mandat, qui expirait le 25 mars 1473. Nous ne savons rien de positif à cet égard. Royer était un ami intime de Fichet, et le seul avec qui celui-ci fût en correspondance suivie après avoir quitté la Sorbonne. Peut-être avaient-ils quitté plus tôt ? Ce qu'il y a de certain, c'est qu'en 1473 ils ne datent plus aucun de leurs livres de la Sorbonne et que nous les trouverons ensuite établis à proximité, rue Saint-Jacques, à l'enseigne du *Soleil-d'Or*.

On a prétendu que le gros caractère romain gravé par eux, d'après les modèles qui leur avaient été fournis par le prieur La Pierre, était la propriété de la Sorbonne et avait été converti en lingots après qu'ils eurent quitté la maison. La vérité est que ces premiers types, gravés à la hâte, n'avaient pas assez de pleins et ne résistaient pas assez au choc de la presse sur un papier aussi fort et nerveux que celui dont ils se servaient. Ils se détérioraient de jour en jour, et il devenait urgent de les

changer. C'est ce qu'ils firent en adoptant ensuite un caractère gothique ayant des déliés et des pleins plus larges et résistants, n'ayant pas les inconvénients de l'ancien. La lettre gothique était d'ailleurs plus conforme au goût français de l'époque. Les livres que nous venons de décrire ont tous été exécutés avec le même caractère romain ; c'est leur première manière, si nous pouvons nous exprimer ainsi.

Contrairement à une opinion accréditée dans le monde bibliographique, la Sorbonne ne s'est occupée en aucune façon de faire venir des imprimeurs à Paris et n'a eu aucune dépense à supporter de ce chef. Tous les registres de délibérations de la Sorbonne ont été examinés et sont restés muets à cet égard ; les comptes de la maison, qui font mention des plus petits détails, ont été fouillés et ne contiennent rien qui puisse faire soupçonner une participation quelconque à l'établissement de l'imprimerie. Les modestes revenus de la Sorbonne, avec lesquels elle avait peine à entretenir les professeurs, ne lui permettaient pas, d'ailleurs, de subventionner des étrangers ; on était même souvent obligé de recourir à des emprunts. Les imprimeurs furent tout simplement « reçus » dans la maison, comme dit le bibliographe sorbonniste Chevillier, voilà tout. Il demeure donc bien établi à présent que le mérite et la gloire d'avoir introduit l'imprimerie en France revient conjointement à Jean de La Pierre et à Guillaume Fichet. Le premier a conçu l'idée, l'autre l'a mise à exécution. Selon nous, Fichet est celui qui a contribué de sa bourse aux frais de premier établissement. Il avait des ressources qui lui permettaient, plutôt qu'à La Pierre, de subvenir à la dépense. Outre ses modestes émoluments de professeur, il touchait le revenu du bénéfice ecclésiastique d'Aunay, que lui avait procuré l'évêque de Paris, Guillaume

Chartier, un de ses bienfaiteurs. Depuis plus de dix ans, Jean Rolin, évêque d'Autun, son grand protecteur, lui fournissait avec largesse tout l'argent dont il pouvait avoir besoin. Au mois de janvier 1469, lorsqu'il fut envoyé avec Gilles des Alvets en mission secrète en Italie, par Louis XI, auprès du duc de Milan, Galéas-Marie, il avait reçu de ce dernier en présent la somme de 200 ducats d'or.

Fichet était donc en mesure de faire les avances nécessaires. Les lettres-préfaces, dont nous avons donné des extraits, nous le montrent recevant les épreuves du premier livre comme échantillon du travail des nouveaux industriels, donnant des ordres pour les ouvrages à imprimer ; c'est lui qui commande. même à son ami La Pierre. Il fait imprimer à ses frais, comme nous en avons la preuve, les harangues du cardinal Bessarion (1). La Rhétorique a dû paraître dans les mêmes conditions, et il se sert de la presse qu'il a chez lui, à sa portée, pour faire imprimer des lettres particulières de dédicace aux personnages qui en recevront des exemplaires par les messagers spéciaux qu'il leur enverra. C'est bien à la Sorbonne que tout ceci se passe. Les lettres sont datées de la Sorbonne, et l'une d'elles, la lettre d'envoi

(1) Bessarion avait remis 15 ducats au messager de Fichet à Rome, pour payer les frais d'impression de ses harangues. Fichet se fâche et ne veut rien recevoir. Il dit qu'il a eu les comptes des imprimeurs, qu'il a réglé la dépense et ne veut pas entendre parler de l'argent de Bessarion : « Unum illud impatientissime tuli quod a te ducatos xv N. (nuncius) meus desumpsit..... Ne rationem quidem ullam habere pecunie tue proinde volui. De sumptu, de stipendio facto rationem habui singulaqne dissolvi. De tuis ducatis ne verbum quidem audire volui... » (*Correspondance de Fichet et de Bessarion*, 10e lettre). — Dans une lettre précédente (9e lettre déjà citée), Fichet dit qu'il a déjà distribué 46 exemplaires des *Orationes*, qu'il a donnés gratis.

de la Rhétorique au cardinal Bessarion, porte expressément que l'ouvrage a été composé et imprimé dans la maison de Sorbonne à Paris en 1471 (*In ædibus Sorbonæ, Parisii scriptum impressumque anno uno et septuagesimo quadringentesimo supra millesimum*). L'existence d'un atelier dans les bâtiments de la Sorbonne en 1471 ne peut donc être contestée, et tout concorde pour prouver que Fichet en était à ce moment le commanditaire.

Un très grand espace n'était pas nécessaire pour loger le matériel de l'imprimerie : on n'avait qu'une sorte de caractère. La composition pouvait se faire dans une pièce; la presse, les formes et autres accessoires pouvaient tenir dans deux autres chambres, qui auraient été mises à la disposition des imprimeurs dans l'appartement ou logis du prieur, eux-mêmes ayant leur gîte à l'hôtellerie voisine. La lettre de Fichet à La Pierre, placée en tête du premier livre imprimé à Paris dans laquelle il le félicite d'avoir eu la bonne idée de faire venir de son pays des imprimeurs qui remplacent avantageusement les copistes se termine par cette phrase : « Ta demeure est l'asile même de l'étude et de la science ». Ce passage semblerait indiquer que l'atelier se trouvait dans la maison habitée par La Pierre à la Sorbonne. Le local était modeste et indiquerait bien les « petites chambres » (*humiles casas*) dont il est fait mention dans la lettre qui relate la visite faite par le duc Jean de Bourbon à l'atelier des imprimeurs en 1472.

D'après Madden, les imprimeurs auraient été installés dans le corps de logis séparé des autres constructions et affecté à la « librairie » ou bibliothèque du collège. « Tout porte à croire, dit-il, que c'était là ou dans le voisinage immédiat que se trouvait la première imprimerie de Paris. En effet, l'espace semble manquer ailleurs, et cet emplacement isolé, situé derrière la

chapelle et derrière les maisons de la rue Saint-Jacques, était aussi favorable aux lecteurs de la bibliothèque qu'aux trois étrangers que la multitude indiscrète aurait distraits dans l'exercice de leur t, si curieux à voir et si facile à troubler. »

Chevillier, qui devait être bien renseigné, nous apprend (1) que « ce fut dans le même endroit du collège de Sorbonne, où nos trois premiers imprimeurs avoient travaillé, que Gérard Morrhy, Allemand (2), établit son imprimerie et dressa des presses soixante ans après ». Un passage d'une lettre de ce typographe, à Erasme, datée du 30 mars 1532, va nous fixer sur ce point : « Voici trois ans, dit-il, que je suis en relations très fréquentes avec les théologiens, puisque je demeure dans leur propre maison (3) ». La maison désignée était dans la rue de Sorbonne (*in vico Sorbonico*) alors fermée par des portes aux deux extrémités et devait se trouver dans le périmètre qui va de la place actuelle de la Sorbonne au passage du même nom, le bas de la rue étant occupé par des jardins (4).

(1) *L'Origine de l'Imprimerie de Paris*, ouvrage cité, p. 48.

(2) La forme véritable de son nom est *Gerryt Morrhe* ou *Morre* et non *Morrhy*, comme l'a écrit Chevillier. Il était originaire des Pays-Bas, de Kampen (*Campensis*), dans l'Overijssel. (Voir Omont (H.). *Gérard Morrhe, imprimeur parisien* (1530-1532). *Bulletin de la Société de l'Histoire de Paris et de l'Ile-de-France*, 1891 ; t. XVIII, p. 133-144).

(3) « ... Cum theologis versor frequentissime, nimirum qui in ædibus illorum habitem. *Parisiis, ex vico Sorbonico, 30 Martii 1532* ». — D'après Alfr. Franklin, Luther écrivait : « C'est à Paris que se trouve la plus célèbre et la plus excellente école... Les théologiens y ont à eux le lieu le plus agréable de la ville ; une rue particulière, fermée de portes aux deux bouts ; on l'appelle la Sorbonne ». (*La Sorbonne, ses origines*, etc. ; Paris, L. Willem, 1875 ; in-4°, p. 125).

(4) Voir, dans l'atlas de l'ouvrage cité de Madden, le *Plan du quartier de la Sorbonne en 1470*.

Le matériel d'imprimerie et les caractères devaient appartenir à Fichet, qui avait fait les avances nécessaires. Les imprimeurs avaient le droit de s'en servir et travaillaient à façon pour Fichet. Ce dernier réglait les impressions faites pour son compte, déduction faite des exemplaires vendus par les imprimeurs ; c'est ce qui paraît ressortir d'un des passages de sa correspondance avec Bessarion (1). Lorsque Fichet quitta définitivement Paris, la situation dut être liquidée. Les imprimeurs s'établirent ailleurs et créèrent un nouveau matériel.

De 1470 à 1473, dans une période de près de trois ans, ils avaient imprimé vingt-deux volumes dont voici la liste, année par année :

En 1470 :

Gasparini Epistolæ. — Gasparini Orthographia.

En 1471 :

Sallustius. — Florus. — Bessarionis Orationes. — Ficheti Rhetorica. — Augustini Dathi Eloquentiæ præcepta. — Ciceronis Orator. — Valerius Maximus. — Laurentii Vallæ Elegantiæ linguæ latinæ. — Cicero. De Officiis ; de Amicitia ; de Senectute ; Paradoxa ; Somnium Scipionis.

En 1472 et au commencement de 1473 :

Ciceronis Tusculanæ Quæstiones. — Roderici Zamorensis Speculum vitæ humanæ. — Platonis Epistolæ. — Phalaridis, Bruti et Cratis Epistolæ cynicæ. — Æneas Sylvius. De miseria curialium. — Æneas Sylvius. De duobus amantibus. — Virgilii Bucolica et Georgica. — Juvenalis

(1) Voir plus haut la note relative à l'impression projetée d'un Platon.

et Persii Satyræ. — Terentii Comœdiæ. — Ambrosius de Officiis et Seneca de quatuor Virtutibus. — Jacobi Magni Sophologium.

D'après un calcul fait par Madden, ce premier atelier aurait produit environ une feuille par jour. Comme détail technique, nous avons remarqué que les cahiers des livres que nous venons d'énumérer sont généralement disposés en *quinternions,* formant dix feuillets encartés ou vingt pages. « C'est, dit Auguste Bernard, une idée assez singulière que celle de diviser un in-quarto par cahiers de 20 pages ; mais c'était un usage emprunté aux in-folios. Cela nécessitait une combinaison particulière pour l'imposition et le tirage. Ce dernier se faisait sans doute par *forme,* de sorte qu'on devait couper et séparer les feuilles au lieu de les plier seulement, de manière à en former de doubles feuillets immédiatement. Cela devait être, au reste, plus commode que l'usage ordinaire, surtout pour le vélin que le couteau de la plieuse n'aurait pu entamer ». Il est probable que cette manière de former des cahiers in-folio de cinq feuilles, empruntée à l'atelier mayençais de Fust et Schoifer, était indispensable pour la reliure. On comprend donc qu'il devait en être de même pour le format in-quarto, puisque les feuillets, de surface deux fois moindre, il est vrai, que ceux de l'in-folio, n'en sont pas moins composés du même papier et forment la même épaisseur pour le dos d'un volume à relier.

L'historien suisse J.-A. de Balthazar a le premier créé au siècle dernier une légende (1), que l'on a amplifiée

(1) C'est dans le *Musæum virum Lucernatum fama et meritis illustrium* (Lucerne, 1777, in-4°) que l'on trouve cette assertion, qui ne repose sur aucune preuve sérieuse. De Balthazar écrivit, à ce sujet,

depuis et d'après laquelle nos trois imprimeurs seraient venus de Beromunster-en-Argau, où le chanoine Hélias de Lauffen avait monté une imprimerie. Il n'y a qu'un inconvénient à ce système, c'est que le premier livre qui est sorti de cette presse, porte la date de novembre 1470. Depuis plusieurs mois, Friburger, Gering et Crantz étaient installés à Paris et y avaient déjà imprimé leur premier livre. Ils ne pouvaient avoir fait leur apprentissage et connu à fond leur métier dans un atelier qui n'existait pas encore et qui n'a produit qu'après eux. Partant de cette donnée fausse, on a imaginé, depuis, que le prévôt du chapitre de Bérone, Joost de Sillinnen, qui devint plus tard évêque de Grenoble, était l'agent stipendié de Louis XI, et que ce serait lui qui aurait envoyé les imprimeurs à Paris, d'après les instructions secrètes du monarque.

Les choses se sont passées beaucoup plus simplement. Ni le roi, ni la Sorbonne n'ont eu à s'occuper de l'affaire. La Pierre et Fichet ont tout fait et pris sur eux, comme on a pu s'en convaincre d'après leurs lettres, qui réflètent en quelque sorte leurs conversations dans l'atelier et sont le témoignage vivant de l'enthousiasme et de la foi qu'ils avaient dans l'avenir du nouvel art. Il est très probable qu'il y a eu derrière eux de grands person-

une lettre au baron de Zurlauben, le 26 novembre 1779. Mercier de Saint-Léger a inséré un extrait de la lettre de Balthazar dans les additions manuscrites (p. 43) de son exemplaire du *Supplément à l'histoire de l'imprimerie,* de Prosper Marchand. En 1788, le libraire Leclerc, dans son *Supplément au Dictionnaire historique de Ladvocat*, disait que Gering était venu de Munster-en-Argau, canton de Lucerne. Nous avons déjà prouvé que Gering était de Constance ou des environs, et que l'étudiant de Bâle, originaire de Munster-en-Argau, que l'on avait identifié sans réflexion avec notre imprimeur, ne s'appelait pas Gering, mais *Gernud* ou *Gerund*.

nages, non pas les chanoines de Bérone, que désignent Madden et Deschamps, mais le cardinal Rolin, grand ami des lettres, qui certainement a dû aider Fichet dans cette entreprise généreuse, le duc Jean de Bourbon, qui paraît s'être intéressé tout particulièrement aux travaux des premiers imprimeurs parisiens, et peut-être aussi Robert d'Estouteville, prévôt de Paris, au nom de la cité à laquelle ils offrirent les prémices de leurs labeurs. Le roi Louis XI ne vient qu'après eux, et encore sa protection ne fut-elle pas spontanée, mais préparée et sollicitée d'abord par les imprimeurs eux-mêmes, puis par de grands dignitaires, officiers de la couronne, comme nous l'avons déjà dit.

A. Claudin.

CHRONIQUE

Société des collectionneurs d'ex-libris et de reliures historiques. — Cette société, fondée par M. le Docteur Ludovic Bouland, vient d'entrer dans sa sixième année d'existence. Elle publie, comme on sait, mensuellement une revue intitulée : *Archives de la Société des collectionneurs d'ex-libris et de reliures historiques,* dont l'intérêt n'est plus à faire ressortir aujourd'hui ; les cinq volumes dont se compose actuellement la collection, contiennent soit dans le texte, soit hors texte, un grand nombre d'*ex-libris* curieux, accompagnés de notices rédigées par les amateurs les plus compétents. Le bibliophile distingué qui préside cette intéressante société, M. le Dr Ludovic Bouland, n'épargne d'ailleurs ni son temps ni sa peine pour la faire prospérer et donner aux *Archives* le plus grand attrait ; aussi, le nombre des sociétaires s'augmente-t-il de jour en jour et nous le constatons avec plaisir. Ajoutons que, suivant l'usage, le numéro de décembre dernier renferme : 1° une table héraldique classée méthodiquement par pièces principales de l'écu ; 2° un index alphabétique des noms contenus dans la table héraldique, et 3° une table alphabétique des matières.

L'Amateur d'autographes. — Cette utile revue qui, fondée en 1862, par Jacques Charavay, avait été interrompue en 1892, a repris l'an dernier sa publication, à la grande satisfaction des collectionneurs d'autographes qui n'ont à leur disposition que ce seul organe. Il faut constater que l'*Amateur d'autographes,* habilement dirigé par M. Noël Charavay, secondé dans sa tâche par un secrétaire de la rédaction expérimenté, M. R. Bonnet, a fait une brillante réapparition. Les noms de collaborateurs tels que MM. Paul Bonnefon, R. Bonnet, Dr Cabanès, Etienne Charavay, Maurice Clouard, A. Delpy, A. Goubet, Th. Lhuillier, Charles Malherbe, Georges Monval, Vte de Spoelberch de Lovenjoul et Maurice Tourneux suffisent, du reste, à prouver la valeur des articles que publie cette revue. De nombreux fac-simile d'autographes (il n'y en a pas moins de 177 pour l'année 1898), ajoutent à l'intérêt des documents insérés un attrait fort appréciable. Nous ne pouvons que nous réjouir de la résurrection de l'*Amateur d'autographes* et lui souhaiter tout le succès que mérite une publication aussi instructive et intéressante.

Le Masque de Pascal. — *La Nature* rapporte qu'un moulage en plâtre du masque de Pascal vient d'être offert à la Bibliothèque de Rouen. L'original de ce masque appartient à M. Gazier, professeur à la Sorbonne. Il fut fait, à la mort de Pascal, en 1662, sur l'initia-

tive de quelques amis. Il restitue, dit-on, de façon parfaite « la physionomie si caractéristique et si accentuée de Pascal » ; on y retrouve, ajoute notre confrère, « tous les traits du grand penseur, son nez à la courbure prononcée, ses lèvres si fines, malgré les atteintes qu'avaient dû apporter à la noblesse de son visage, les ravages de la maladie qui le tortura durant sa vie entière.

Un Prince typographe. — Le *Giornale della libreria* nous apprend que le prince Louis de Battenberg s'adonne à la typographie. Comme tous les princes de la maison royale de Prusse, il a dû faire choix d'une profession manuelle et c'est l'art de Gutenberg qu'il a choisi. Le prince Louis possède dans le palais de son père un matériel typographique des plus complets. Un des derniers travaux sortis des presses de cette imprimerie princière est un volume de notes de voyages écrites par la sœur du prince.

Ventes d'autographes et de livres. — Le 20 janvier, à 3 heures, à l'Hôtel Drouot, vente d'une collection d'autographes provenant de plusienrs cabinets et comprenant des lettres de Pierre de Beaujeu, Conrart Lauzun, Buffon, Lavoisier, Napoléon Ier, Renan, Gounod, de MMmes la Marquise de Pompadour, Roland, de Staël, de l'Impératrice Joséphine, de George Sand, etc., et des documents sur Louis XVI, Marie-Antoinette, sur les familles nobles et les provinces, etc. (*M. Noël Charavay, expert*).

— Du 16 au 21 janvier, à l'Hôtel Drouot, vente des livres provenant de la bibliothèque de feu M. Alfred Piat (4me partie). Livres anciens et modernes sur les beaux-arts, dessins originaux, estampes, vignettes, portraits, costumes, caricatures, voyages, fêtes, etc. (*MM. Charles Porquet et Em. Paul et fils et Guillemin, experts*).

— Du 23 janvier au 2 février, vente, à 8 heures du soir, à la salle Sylvestre, des livres provenant de la bibliothèque de M. Alfred Bégis (3e partie). (*MM. Henri Leclerc et Paul Cornuau, experts*).

Index bibliographique. — Le troisième volume de l'*Index bibliographique* publié par M. Pierre Dauze vient de paraître. Ce répertoire des ventes publiques cataloguées comprend l'exercice écoulé entre le 1er octobre 1895 et le 30 septembre 1896 ; il contient 6553 numéros. Rappelons que cette utile publication est tirée à 5 exemplaires sur papier du Japon, 20 sur papier de Hollande et 500 sur papier vélin du Marais.

Les Vols de Libri. — M. Emile Chatelain, lors d'une récente visite à la bibliothèque du grand séminaire d'Autun, a constaté que cinq manuscrits de ce dépôt avaient été jadis mutilés par Libri et il a publié le résultat de ses découvertes dans le *Journal des Savants*. Cette constatation a permis de déterminer l'origine de six fragments « tous de la plus respectable antiquité, rachetés à grands frais,

en 1888, par la Bibliothèque nationale ». M. Léopold Delisle analysant le travail de M. Chatelain, y a ajouté quelques détails dans un article inséré dans la *Bibliothèque de l'Ecole des Chartes,* (tome LIX. 1898, p. 379-392) et intitulé *Les vols de Libri au séminaire d'Autun.* Cet article a été ensuite tiré à part, avec la reproduction phototypique des huit pages arrachées aux cinq manuscrits d'Autun, aujourd'hui conservées à la Bibliothèque nationale. Quoique la culpabilité de Libri ne soit plus mise en doute par personne, il n'en est pas moins intéressant, dit l'éminent membre de l'Institut, de voir de temps à autre se dévoiler, avec preuves à l'appui, quelques-uns des larcins commis par ce grand malfaiteur.

Nécrologie. — Nous apprenons avec le plus vif regret la mort de M. Charles Royer, décédé le 12 décembre 1898, à la suite d'une courte maladie, à l'âge de 77 ans.

Bibliophile distingué, Charles Royer était aussi un profond érudit et un bibliographe de premier ordre; nous lui devons d'excellentes éditions d'auteurs du XVIe et du XVIIe siècle, publiées chez Lemerre, savoir : *Réflexions ou sentences et maximes morales de La Rochefoucauld. Textes de 1665 et de 1678.* Paris, 1870, pet. in-12 (Petite bibliothèque littéraire, auteurs anciens); *Les Essais de Montaigne.* Paris, 1872-189..., 5 vol. in-8 (collection Lemerre), en collaboration avec M. Ernest Courbet; *Les Serées de Guillaume Bouchet.* Paris, 1873-1882, 6 vol. in-12 (Bibliothèque d'un curieux) sous le pseudonyme collectif de Roybet, en collaboration avec M. E. Courbet; et *Le Moyen de parvenir,* de Beroalde de Verville. Paris, 1896, 2 vol. in-12 (Bibliothèque d'un curieux).

Aussi modeste qu'il était savant, d'un caractère loyal, bon, affable, Charles Royer ne laisse, parmi tous ceux qui l'ont connu, que les plus sincères regrets.

— Nous apprenons également la mort de M. Charles Read, décédé à l'âge de 79 ans.

M. Charles Read, qui était très connu et très estimé dans le monde des lettres et de l'érudition, avait fondé, en 1864, sous le pseudonyme de Carle de Rash l'*Intermédiaire des chercheurs et curieux*, dont la publication continue encore aujourd'hui. Charles Read, à qui l'on doit, entre autres travaux, une édition critique des *Tragiques,* de l'*Enfer* et du *Printemps,* d'Agrippa d'Aubigné, ainsi que de la *Satyre Ménippée,* avait pris une part prépondérante à la création du Musée Carnavalet.

— Nous avons enfin à enregistrer la mort de M. Anatole Chabouillet, commandeur de la Légion d'honneur, conservateur honoraire du département des médailles et antiques à la Bibliothèque nationale, décédé à l'âge de 84 ans.

A LA SALLE SYLVESTRE

Ainsi que nous l'avons annoncé, la vente de la bibliothèque de M. Alfred Bégis, de la Société des Amis des livres. aura lieu du lundi 23 janvier au jeudi 2 février, à huit heures du soir, à la salle Sylvestre, par les soins de MM. Leclerc et Cornuau, libraires-experts.

Cette troisième vente dont le catalogue comprend 1832 numéros, sans compter les numéros bis, se compose de livres anciens, livres illustrés du XVIIIe siècle, de publications sur l'histoire de France et la Révolution française, d'ouvrages sur Paris et les Provinces, de livres modernes illustrés, d'éditions originales d'auteurs contemporains et de livres modernes en tout genre.

Parmi les livres rares ou curieux qui vont être mis aux enchères par Me Maurice Delestre, commissaire-priseur, et que nous ne pouvons tous citer, nous mentionnerons : le *Telescope de Zoroastre,* 1796, in-8, ouvrage d'Andrea de Nerciat, tiré à 50 ex., que le bibliographe de cet auteur, qui n'a pu en voir d'exemplaire tant le livre est rare, désigne inexactement sous le titre de l'*Urne de Zoroastre* (no 63 bis) ; les *Chansons* de La Borde, en veau fauve, rel. ancienne (no 204) ; le très rare *Prospectus* des *Chansons* de La Borde (n° 205) ; le *Théâtre d'amour,* précieux recueil autographe des pièces composées par Delisles de Salles pour Mlle Guimard (no 369) ; les *Lettres de la Marquise de Coigny* (no 488) ; un ex. bien complet de la *Petite bibliographie biographico-romancière,* de Pigoreau, avec tous les suppléments et les appendices de ces suppléments (no 1145) ; les *Trois dizains de contes gaulois,* de Jaybert, 1862, in-8, avec un frontispice et 3 figures gravés à l'eau-forte par Bracquemond pour ce livre mais non publiés (n° 1472) ; les *Epaves,* de Baudelaire, 1866, in-12, avec une lettre autographe de Félicien Rops à Poulet-Malassis, contenant au ro du 2e feuillet le croquis au crayon accentué de plume du frontispice des *Epaves,* etc, etc.

REVUE

DE

PUBLICATIONS NOUVELLES

— EUGÈNE MÜNTZ, membre de l'Institut, conservateur des collections de l'Ecole des beaux-arts.— Léonard de Vinci. L'Artiste, le Penseur, le Savant. Ouvrage contenant 238 reproductions dans le texte, 20 planches en taille-douce et 28 planches en couleurs ou en noir d'après les œuvres du maître. *Paris, librairie Hachette et Cie, 79, boulevard Saint-Germain, 79,* gr. in-8 de VI pp., 1 f., 554 pp. et 1 f. blanc (40 fr.).

Le *Léonard de Vinci* que vient de publier la librairie Hachette a le double mérite d'être un excellent ouvrage et un très beau livre. Certes, on a beaucoup écrit déjà sur Léonard, mais on ne lui avait pas encore consacré une monographie qui nous fit connaître l'infinie variété de son génie. Peintre, poète, sculpteur, philosophe, savant, on peut dire de cet illustre maître qu'il a été universel et qu'il est la personnification la plus éclatante de cette force créatrice, de cette généreuse fécondité qui demeure comme le caractère dominant de la Renaissance. Etudier Léonard de Vinci, c'est donc passer en revue son œuvre multiple, c'est surtout suivre le développement de son génie artistique, démêler les origines de ses inspirations et la part qui revient, dans chacune d'elles, aux milieux qu'il a traversés, fixer enfin la chronologie controversée de ses productions pour réformer ou pour appuyer d'arguments indiscutables les jugements dont elles ont été dès longtemps l'objet.

Nul mieux que M. Eugène Müntz n'était en mesure de traiter avec la compétence et l'autorité nécessaires cette délicate étude qui demandait de profondes connaissances historiques et artistiques en

même temps qu'un goût éclairé et sûr. Ce sont là qualités familières à l'éminent conservateur des collections de l'Ecole des beaux-arts, auteur de tant d'œuvres d'une critique judicieuse et d'une érudition toujours solidement documentée. M. Eugène Müntz a divisé son ouvrage en quatre livres, savoir : *Livre I :* La Jeunesse de Léonard. — *Livres II et III :* Léonard à Milan. — *Livre IV :* La Vieillesse de Léonard. Ces quatre livres sont eux-mêmes subdivisés en de nombreux chapitres dont les sommaires permettent de se renseigner aisément sur tel ou tel point de la vie ou sur telle œuvre de cet illustre génie.

Jusqu'à présent, la majeure partie des dessins de Léonard n'avait jamais été reproduite; on n'avait même jamais essayé de les inventorier. M. Eugène Müntz s'est efforcé de combler cette regrettable lacune; mais il nous dira lui-même, mieux que je ne saurais le faire, le plan de son travail; aussi crois-je utile de citer ici quelques extraits de la préface où il l'expose brièvement : « Pour la première fois, entre autres, je donne ici le catalogue descriptif et critique de l'incomparable collection conservée à Windsor-Castle dans la Bibliothèque de S. M. la Reine d'Angleterre.

L'on chercherait en vain, d'autre part dans les nombreux volumes consacrés au Vinci, des détails sur la genèse de ses peintures, sur le processus par lequel chacune d'elles a passé, depuis le croquis primordial jusqu'au dernier coup de brosse. Le Vinci — et ce fait résulte jusqu'à l'évidence de mes recherches — n'atteignait à la perfection qu'au prix d'un labeur infini : c'est parce que ses dessous étaient préparés avec un soin si minutieux, avec cette soif inassouvie de perfection, que la *Vierge aux Rochers,* la *Sainte-Cène*, la *Joconde,* la *Sainte Anne,* ont tant de vie et d'éloquence.

Par dessus tout, il restait à tirer parti des manuscrits scientifiques, artistiques et littéraires, dont la publication *in-extenso* n'a commencé que de nos jours, par les soins de MM. Richter, Charles Ravaisson-Mollien, Beltrami, Ludwig, Sabachnikoff et Rouveyre, ainsi que par ceux de l'Académie romaine des « Lincei ».

Puisse le dépouillement méthodique de ces documents autographes m'avoir permis de pénétrer, plus profondément que mes prédécesseurs, dans l'intimité de mon héros. Peut-être trouvera-t-on quelque nouveauté aux chapitres sur l'attitude de Léonard vis-à-vis des sciences occultes, sur son importance comme littérateur, sur ses croyances religieuses et ses principes de morale, sur ses études d'après les modèles antiques — études jusqu'ici contestées à tort, comme on le verra.

Je me suis, en outre, efforcé de reconstituer et de faire revivre le milieu dans lequel travailla le maître, surtout ce milieu milanais, cette cour de Ludovic le More, si éminemment suggestifs et auxquels la Renaissance a dû sa suprême évolution ».

M. Eugène Müntz ajoute modestement qu'il ne prétend pas avoir résolu tous les problèmes; mais il est indéniable que le majestueux monument qu'il vient d'élever à la gloire du Vinci est, grâce à ses recherches personnelles, bâti avec des matériaux de première qualité. L'enthousiasme sincère de l'auteur, son ardeur communicative joints au sentiment de la beauté qu'il possède à un haut degré donnent à son livre si instructif une animation qui en rend la lecture tout à fait attachante. Un « Catalogue de l'œuvre peint, sculpté, dessiné et gravé de Léonard de Vinci », minutieusement dressé, termine le volume.

Quel que soit l'intérêt du texte d'un livre d'art, cet intérêt se double par les reproductions qui l'accompagnent; car si précise que puisse être une description, elle ne saurait valoir la vue directe des chefs d'œuvre dont l'auteur nous entretient. Ainsi l'ont bien compris les éditeurs de M. Müntz qui, ne reculant pas devant la dépense, l'ont mis à même de faire passer sous nos yeux, en même temps qu'il le commentait, l'œuvre presque entier de Léonard. Tous les musées du monde, toutes les collections ont été mis à contribution; depuis la *Joconde* jusqu'aux moindres croquis de jeunesse, nulle partie n'a été délaissée. Grâce à cette profusion de reproductions (il y en a 48 hors texte et 238 dans le texte), nous pouvons donc d'abord admirer les chefs d'œuvre du maître et mieux apprécier ensuite les délicates analyses que nous en donne son savant historien.

GEORGES VICAIRE.

— Le Dix-huitième siècle. Les Mœurs. Les Arts. Les Idées. Récits et témoignages contemporains. *A Paris, chez Hachette et Cie, libraires, 79, boulevard Saint-Germain.* M. DCCC. XCIX, gr. in-8 de 2 ff., IV-443 pp. (30 fr.).

Le Dix-huitième siècle forme le complément naturel d'un autre ouvrage, publié en 1895 à la librairie Hachette par M. Emile Bourgeois, et qui était intitulé : *Le Grand Siècle. Louis XIV, les arts, les idées d'après Voltaire, Saint-Simon,* etc. *Le Grand Siècle* obtint, à son apparition, un succès très vif. *Le Dix-huitième siècle* sera — il serait plus juste de dire a été — accueilli avec la même faveur. Aucun nom d'auteur ne figure sur le titre du volume ; je serais bien

tenté de le dévoiler, car ce sont de ces petits secrets bibliophiliques qui n'échappent guère aux bibliographes, fureteurs par état, et qui sont toujours destinés à devenir un jour ou l'autre des secrets de Polichinelle ; mais puisque l'auteur a désiré ne point se faire connaitre, pourquoi ne pas respecter son désir et ne pas se borner à constater qu'en demeurant dans l'ombre il a fait preuve d'une modestie peu ordinaire, que l'on n'a pas coutume de rencontrer chez les écrivains de notre époque? Qu'importe, après tout, qu'un livre soit écrit par Pierre, Paul ou Léon si ce livre nous satisfait, et s'il nous offre toutes les qualités que l'on peut exiger de lui. Tel est le cas du *Dix-huitième siècle* qui débute par un titre composé avec grâce et qui s'achève sous une forme tout à fait séduisante.

Mérimée a dit quelque part que de l'histoire il n'aimait que les anecdotes ; « c'est à ceux qui pensent comme lui, lit-on dans l'avertissement, que s'adresse notre livre. Notre *Dix-huitième siècle* n'est point une histoire ; c'est le tableau de la société, non certes la plus solidement ordonnée, mais la plus élégante, la plus brillante, la plus humaine, la plus ouverte qui fût jamais aux séductions délicates de l'art comme aux audaces généreuses de l'esprit. Et pour que ce tableau fût fidèle et que le lecteur y retrouvât les choses et les hommes tels qu'ils furent dans la réalité, nous avons le plus possible, en retraçant tant de scènes de la vie de la cour, des salons, de Paris, de la Province, laissé parler ceux-là mêmes qui en furent les témoins ou les acteurs. Depuis les lettres de Voltaire jusqu'aux correspondances anonymes du temps de Louis XVI, depuis Saint-Simon jusqu'à Mme du Hausset ou à Mme Campan, écrivains, philosophes, hommes politiques, gens du monde, comédiens, gazetiers, lectrices ou femmes de chambre, il n'est point de contemporain, quelle qu'ait été sa condition, dont nous ayons dédaigné le témoignage, quand il semblait véridique, ou les récits, quand ils étaient piquants. »

C'est en effet, le moyen le plus sûr, pour retracer fidèlement le tableau d'une époque, que de laisser parler ceux mêmes qui y ont vécu et dont les confidences souvent involontaires sont non seulement plus amusantes mais plus instructives aussi que de longues dissertations. Saint-Simon, Duclos, Buvat, pour la Régence ; l'avocat Barbier, d'Argenson, le duc de Luynes, Voltaire, Rousseau. Marmontel, Bachaumont, pour le règne de Louis XV ; Bezenval, Mme de Genlis, Mme Campan, pour l'époque de Marie-Antoinette et de Louis XVI ; voilà, entre beaucoup d'autres, les auteurs qui nous renseignent ici, non sur ce qu'ils ont lu ou appris, mais sur ce qu'ils ont vu par eux-mêmes, sur les évènements auxquels ils ont été mêlés. L'auteur du *Dix-huitième siècle* a d'ailleurs tiré un excellent parti des citations qu'il a faites de leurs écrits et qu'il a très ingénieusement enchassées dans son travail personnel. Il nous introduit à la Cour, dans les Salons, nous promène à Paris, nous fait voyager

en Province ; il nous entretient des beaux-arts et du théâtre et nous met en contact avec les philosophes, les hommes d'état et les hommes de guerre.

Comme pour le *Léonard de Vinci*, les éditeurs n'ont pas ménagé les illustrations, je n'en compte pas moins de 500 dans le texte : reproductions de tableaux, statues, portraits, estampes, caricatures, images populaires, meubles, bijoux, orfèvrerie, médailles, ornements, objets d'art de toute sorte, sans compter les vingt belles planches tirées hors texte. Ces documents graphiques, de nature si diverse, permettent à ceux que des études spéciales n'ont pas familiarisés avec lui de se faire, en quelques instants, une idée de l'art charmant du XVIIIe siècle ; c'est un véritable régal pour les yeux.

Il est bien évident que dans ce beau et curieux livre, qui peut être mis entre toutes les mains, il ne pouvait y avoir place pour certaines estampes populaires de l'époque de Louis XVI, outrageusement injurieuses pour le roi et la reine comme pour la morale publique. Je m'étonne alors de rencontrer, page 73, une de ces images représentant Marie-Antoinette à cheval ; cette estampe, telle qu'elle a paru à son origine, est profondément ordurière ; pour pouvoir la reproduire dans le *Dix-huitième siècle,* il a donc fallu lui faire subir des mutilations qui en détruisent le caractère ; partant, il eut été plus sage de laisser dans l'ombre ce document qui n'était pas indispensable plutôt que de le dénaturer.

La maison Hachette n'a rien négligé pour donner à cette intéressante publication tout l'éclat qu'elle comportait ; peut-être se prépare-t-elle à terminer cette brillante série par une étude du siècle qui va finir, mais je crains bien hélas ! que notre dix-neuvième ne lui fournisse pas, sous le rapport de la magnificence et de la grâce, les merveilleux éléments que lui offraient les deux siècles passés.

G. V.

LIVRES NOUVEAUX

Réimpressions de livres anciens, Bibliographie, Autographes, Manuscrits, Imprimerie, Reliure, Blason, Généalogie, Chroniques, Ex-libris, etc.

— Catalogue de la Bibliothèque du Conservatoire royal de musique de Bruxelles, dressé par ordre de matières, chronologique et critique, par ALFRED WOTQUENNE, secrétaire-préfet des Etudes et bibliothécaire. 1er volume. *Bruxelles, imprimerie J.-J. Coosmans, 8, rue Brodenbroeck,* gr. in-8.

— Les Vols de Libri au séminaire d'Autun, par LÉOPOLD DELISLE, membre de l'Institut. Extrait de la « Bibliothèque de l'Ecole des chartes », tome LIX, 1898, p. 379-392. Avec 8 planches hors texte. *Paris,* in-4.

— Histoire de l'imprimerie et de la librairie à Montauban. Bibliographie montalbanaise, avec reproduction de gravures sur bois et sur cuivre, par EM. FORESTIÉ neveu. *Paris, A. Claudin,* gr. in-8 (10 fr.).

Tiré à 100 exemplaires.

— Deux nouvelles lettres de Bourdaloue, publiées et annotées par le P. HENRI CHÉROT, de la Compagnie de Jésus. *Paris, Victor Retaux,* in-8.

— Les Artistes nantais. Architectes, Armuriers, Brodeurs, Fondeurs, Graveurs, Luthiers, Maîtres d'œuvre, Monnayeurs, Musiciens, Orfèvres, Peintres, Potiers d'étain, Sculpteurs, Tapissiers, Gentilshommes verriers, etc., etc., du Moyen Age à la Renaissance. Notes et documents inédits, par le Marquis de GRANGES DE SURGÈRES. *Paris, Charavay frères, et Nantes, chez l'auteur,* in-8.

Publications de luxe.

— EUGÈNE MÜNTZ. — Léonard de Vinci. L'Artiste. Le Penseur. Le Savant. Ouvrage contenant 238 reproductions dans le texte, 20 planches en taille-douce et 28 planches en couleurs ou en noir, d'après les œuvres du maître. *Paris, Hachette et Cie,* gr. in-8 (40 fr.).

— Le Dix-huitième siècle. Les mœurs, les arts, les idées. Récits et témoignages contemporains. Illustré de 20 planches en taille-douce et de 500 gravures. *Paris, Hachette et Cie* (30 fr.).

— JOSEPH L'HOPITAL. — Foires et marchés normands, notes et fantaisies. Quarante-six compositions (croquis d'après

nature, dessinés et gravés sur cuivre et sur bois) par Auguste Lepère. [*Paris, L. Conquet, L. Carteret, successeur*], in-8 jésus.

Publication de la « Société normande du Livre illustré ». Il a été tiré 40 ex. réservés aux membres de la Société et aux collaboratenrs et 100 ex. mis dans le commerce à 150 fr.

Ces 100 derniers ex. ont été acquis par la librairie Conquet, L. Carteret, et Cie, succrs.

— Contes à Sara. Histoires sans paroles. Compositions de STEINLEN, gravées sur bois par Desmoulin. *Paris, L. Conquet, L. Carteret, succr*, plaquette in-8.

Tiré à 50 ex. sur pap. de Chine (60 fr.).

Publications diverses.

— LES MAITRES DE L'AFFICHE. — Publication mensuelle contenant la reproduction en couleurs des plus belles affiches illustrées des grands artistes français et étrangers, éditée par l'imprimerie Chaix (2 fr. 50).

Sommaire de la 38e livraison : JULES CHÉRET : Affiche pour les « *Bals de l'Opéra en 1899* » (Impr. Chaix). — ANQUETIN : Affiche pour « *Marguerite Dufay* » (Impr. Edward Ancourt). — LÉOPOLD STEVENS : Affiche pour le théâtre de la Renaissance « *Eugénie Buffet, la chanteuse populaire* » (Impr. Paul Dupont). — BRADLEY : Affiche américaine pour « *Victor Bicycles* » (Boston, impr. Forbes).

— JEAN LORRAIN. — La Dame turque, illustrée par la photographie d'après nature. *Paris, librairie Nilsson, Per Lamm, succr*, in-16 carré (2 fr. 50).

De la collection « *La Voie merveilleuse* ».

— Dr REINHOLD SCHOENER. — Rome. Avec 290 illustrations originales de Aleardo et Amadeo Terzi, G. Bacarisas, M. Barbasan, E. Benlliure, O. Brioschi, E. Fuchs, F. de Lenbach, F. Lionne, S. Macchiati, M. Pagani. Sculptures d'après Alinari. Publié par Emile M. Engel. *Paris, librairie Nilsson, Per Lamm, succ.*, in-4°.

Publications sous presse.

Chez Théophile Belin :

— JEAN DE LA FONTAINE. — Les Amours de Psyché et de Cupidon, suivies d'Adonis, poème. Nouvelle édition, ornée de 26 figures de Borel, gravées en couleurs par Vigna-Vigneron. Préface de Jules Claretie, de l'Académie française, 2 vol. gr. in-8 jésus.

Tirage unique à 250 ex. numérotés à la presse (600 fr.).
Annoncé pour paraître en avril 1899 et en avril 1900.

LIBRAIRIE TECHENER

LIVRES RARES ET PRÉCIEUX

Livres gothiques

Impressions d'Anthoine Vérard, de Simon Vostre, Pigouchet, Arnoullet et autres

Romans de Chevalerie

POÈTES ET LITTÉRATURE DU XVIe SIÈCLE

LIVRES A FIGURES SUR BOIS, ANCIENNES CHRONIQUES

Manuscrits sur vélin et avec miniatures

Documents historiques — Chartes

PIÈCES SUR L'HISTOIRE DE FRANCE

Reliures anciennes avec Armoiries

Ouvrages sur les Beaux-Arts et l'Art dramatique
Publications sur le Moyen-Age
etc., etc.

INCUNABLES

ÉDITIONS PRINCEPS — ÉDITIONS ALDINES — ELZEVIRS

Éditions originales des grands Auteurs français

Bons ouvrages de bibliothèque sur l'histoire de France, la noblesse et les antiquités, la numismatique, l'archéologie, etc.

ACHAT DE BIBLIOTHÈQUES

Bibliopoliana, catalogue (paraissant tous les deux mois) de livres anciens, rares et curieux, en vente aux prix marqués.

Le *Bibliopoliana* est envoyé gratuitement à tous les abonnés du *Bulletin du Bibliophile*.

Les Propriétaires-Gérants :
LECLERC ET CORNUAU.

Vendôme. — Imp. Frédéric EMPAYTAZ

BULLETIN

DU

BIBLIOPHILE

ET

DU BIBLIOTHÉCAIRE

REVUE MENSUELLE

HARVARD COLLEGE LIBRARY
MAR 10 1899
CAMBRIDGE, MASS.

Fondée en 1834 par Charles Nodier, Baron Jérôme Pichon, Paul Lacroix, G. Peignot, J. C. Brunet, etc., etc.,

Publiée par la LIBRAIRIE TECHENER

Directeur : Georges Vicaire

15 FÉVRIER

PARIS

LIBRAIRIE TECHENER

(H. LECLERC ET P. CORNUAU)

219, RUE SAINT-HONORÉ, 219

et 16, rue d'Alger.

1899

Collaborateurs du *Bulletin du Bibliophile*.

MM. Roger Alexandre; **Eugène Asse**, de la Bibliothèque de l'Arsenal; **Henri Béraldi**, des Amis des livres; **Jean Berlieux**; **Paul Beurdeley**; **Paul Bonnefon**, de la Bibliothèque de l'Arsenal; **Henri Bouchot**, conservateur des estampes à la Bibliothèque Nationale; Abbé **H.-M. Bourseaud**; **R. P. Henri Chérot, S. J.**; Comte **de Clapiers**, de la Société des Bibliophiles françois; **A. Claudin**, lauréat de l'Institut; Baron **de Claye (d'Eylac)**, de la Société des Bibliophiles françois; Comte **G. de Contades**; **Ernest Courbet**; **A. Decauville-Lachênée**, de la Bibliothèque de Caen; **Léopold Delisle**, membre de l'Institut, administrateur général de la Bibliothèque Nationale; **Joseph Denais**; **Victor Déséglise**; **Félix Desvernay**, administrateur de la grande Bibliothèque de Lyon; **Léon Dorez**, de la Bibliothèque Nationale; **Emile Droit**; **Joseph Dumoulin**; **Georges Duplessis**, membre de l'Institut; **Alfred Dupré**, avocat à la Cour d'appel de Paris; **Dupré-Lasale**, conseiller honoraire à la Cour de Cassation; **Gaston Duval**, de la Bibliothèque de l'Arsenal; **Charles Ephrussi**; **Prince d'Essling**, de la Société des Bibliophiles françois; **Paul d'Estrée**; **Alfred Franklin**, administrateur de la Bibliothèque Mazarine; **Pierre Gauthiez**; **Tony Genty**; Marquis **de Granges de Surgères**; Vicomte **de Grouchy**; **Léon Gruel**; **Gabriel Hanotaux**, de l'Académie française; **Henry Houssaye**, de l'Académie française; **Paul Lacombe**, des Amis des livres; **Abel Lefranc**, secrétaire du Collège de France; **Gustave Macon**, conservateur-adjoint du Musée Condé; **Ch. Malherbe**, archiviste-adjoint de l'Opéra; **Paul Marais**, de la Bibliothèque Mazarine; **L. Marcheix**, de la Bibliothèque de l'Ecole des Beaux-Arts; **Henry Martin**, de la Bibliothèque de l'Arsenal; Abbé **J. B. Martin**, correspondant du Ministère de l'Instruction publique et des Beaux-Arts; **Fernand Mazerolle**, archiviste-paléographe; **Edmond Maignien**, de la Bibliothèque de Grenoble; **Georges Monval**, archiviste de la Comédie-Française; **A. Morel-Fatio**, secrétaire de l'Ecole des Chartes; **Louis Morin**, typographe à Troyes; **Eugène Muntz**, membre de l'Institut, conservateur des collections de l'Ecole des Beaux-Arts; **Gaston Paris**, de l'Académie française; **Léon-Gabriel Pélissier**; **Emile Picot**, membre de l'Institut; Baron **Roger Portalis**, de la Société des Bibliophiles françois; **Bernard Prost**, inspecteur général des Bibliothèques et des Archives; **Ernest Quentin-Bauchart**, de la Société des Bibliophiles françois; **Ph. Renouard**; **Natalis Rondot**, correspondant de l'Institut; Vicomte **de Savigny de Moncorps**, de la Société des Bibliophiles françois; **Gaston Schéfer**, de la Bibliothèque de l'Arsenal; **R. P. Carlos Sommervogel, S. J.**; Vicomte **de Spoelberch de Lovenjoul**; **Henri Stein**, archiviste aux Archives nationales; Abbé **Tougard**; **Maurice Tourneux**; Abbé **Ch. Urbain**; **Georges Vicaire**, de la Bibliothèque Mazarine; **Aimé Vingtrinier**, bibliothécaire de la grande Bibliothèque de Lyon; etc.

SOMMAIRE DU 15 FÉVRIER

Les Filles de Louis XV à Fontevrault. Lettres inédites du roi et de Mesdames de France, par le P. Henri Chérot, S. J., page 49.

Les Petits Romantiques. Edouard d'Anglemont, par M. Eugène Asse, page 65.

Une Lettre inédite de Godescard, par M. l'abbé A Tougard, page 78.

Le Grand Condé et le Théâtre (1676-1686), par M. Gustave Macon (*fin*), page 82.

Correspondance, page 93.

Chronique, page 95.

Revue de publications nouvelles, par M. Georges Vicaire, page 97.

Livres nouveaux, page 103.

LES

FILLES DE LOUIS XV

A

FONTEVRAULT

HARVARD COLLEGE LIBRARY
MAR 10 1899
CAMBRIDGE, MASS.

Lettres inédites du roi et de Mesdames de France

Ce modeste essai ne portant guères que sur des pièces manuscrites, n'aurait peut-être pas ici sa place, si trois des quatre princesses qui les ont écrites n'avaient aimé les livres. La quatrième n'eut d'autre livre de chevet, même à la cour, que les *Constitutions* de sainte Thérèse ; il faut le lui pardonner, pour l'amour de Dieu à qui elle consacra sa vie dans l'austère Carmel de Saint-Denis. Sa longue et volontaire pénitence au fond d'un cloître, pour obtenir le salut du roi son père, est inscrite, comme parle l'Ecriture, au *Livre de vie.*

Cependant il existe, à notre connaissance, au moins deux ouvrages qui, à des titres divers, portent le nom de Madame Louise. L'un a passé, il y a deux ans, dans la vente du baron Pichon et figure ainsi décrit au catalogue de la première partie, sous le numéro 61 :

Prières pendant la Messe à l'usage de Madame Louise de France. Fait à la plume et présenté par son très humble et très obéissant serviteur Philippe Charles Gallonde, chan. régul. de Ste Geneviève, 1764, pet.

in-8 de 46 pages, mar. vert foncé, fil., dos orné, gardes de tabis rose, tr. dor. (*Anc. rel.*) (1).

Manuscrit calligraphié avec soin, en caractères imitant l'impression, et orné de nombreux fleurons et initiales et d'encadrements à chaque page, le tout dessiné à la plume ; les armes de Madame Louise de France se trouvent sur le titre.

Et de sa plus belle main, le baron Pichon avait ajouté :

« Ce volume est une relique depuis que la canonisation de cette sainte princesse est commencée ; 17 mai 1895.

« Baron J. PICHON. »

L'idée est juste ; les termes sont peu exacts. Il ne s'agit encore que de *béatifier* Madame Louise, dont Pie IX a déclaré la cause introduite, le 14 juin 1873, en lui décernant le titre de *Vénérable*.

L'autre ouvrage relatif à Madame Louise que nous sommes heureux non plus de rappeler, mais de révéler, nous a été communiqué par un historien doublé d'un bibliophile, M. Gabriel Hanotaux, de l'Académie française. Qu'il nous permette de le remercier ici pour avoir bien voulu, grâce à l'entremise de M. Georges Vicaire, mettre sous nos yeux ce véritable bijou. C'est un *Racine* en trois petits volumes, reliés en veau marbré, avec trois filets d'or sur les plats, aux armes de Madame Louise qui sont trois fleurs de lys sur un écu en lozange surmonté d'une couronne fleurdelisée et posé entre deux branches de laurier légèrement contournées. Par cet encadrement les armes de Madame Louise sont analogues à celles de Madame Victoire, sa sœur, reproduites dans l'*Armorial du bibliophile* de Guigard (I, 104).

Le dos des volumes est orné. Au titre et à l'intérieur,

(1) *Catalogue de la bibliothèque de M. le baron Jérôme Pichon. Première partie, livres rares et précieux, manuscrits et imprimés.* Paris, Techener, 1897, gr. in-8, p. 20.

jolies vignettes dessinées par de Sève et gravées par D. Sornique. Mais ce qui en fait le mérite unique, c'est de présenter au faux-titre de chacun des trois tomes cet ex-dono manuscrit :

Ce livre a esté donné à Mlle de Braque, par Madame Louise.

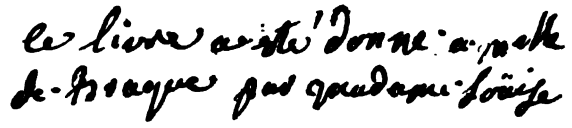

Le titre, rouge et noir, du premier volume est le suivant :

Œuvres | *de* | *Racine.* | Tome premier. (Marque du libraire). A Paris, | chez Charles Le Clerc, libraire, | quai des Augustins, | M. DCC. L. | Avec Approbation et Privilege du Roy.

Cette date de 1750 ne dit rien de plus qu'une autre en apparence ; elle n'en est pas moins un précieux indice et rattache ce cadeau de la princesse à l'un des plus importants changements de son existence.

En 1750 Mme Louise quittait Fontevrault où elle était élevée depuis l'âge de onze mois, pour faire sa rentrée, — disons mieux, son entrée — à la cour. Le dimanche 13 septembre, le duc de Luynes écrivait de Dampierre que les dames de la cour désignées pour aller la chercher étaient Mme de Coigny et Mme de Castellane, la maréchale de Duras, « Mme de Clermont, Mlle de Welderen et *Mlle de Braque* » (1). Plus d'une fois nous rencontrerons encore ce dernier nom sous la plume du mémorialiste de la cour de Louis XV. Mais, malgré la surabon-

(1) *Mémoires* du duc de Luynes, t. X, p. 332.

dance de documents sur la famille à laquelle appartenait cette fille de bonne noblesse (1), il n'est pas facile de l'identifier. Elle peut être une des deux filles que le comte Paul-Emile de Braque avait eues de son premier mariage contracté le 2 juin 1724 avec Marie-Geneviève Amyot d'Inville. L'autre serait devenue en 1759 abbesse de Gercy (Jercy ou Jarcy), abbaye de bénédictines unie à l'abbaye d'Issy (2). Une troisième fille, Anne-Elisabeth, née le 31 mai 1741 d'un second mariage, épousa en 1761 François-Joseph, marquis de Choiseul-Meuse, guidon des Gendarmes-Bourguignons (3).

Ce souvenir de Madame Louise prouve qu'il y aurait lieu de faire sur sa bibliothèque des recherches analogues à celles qui ont abouti à la connaissance exacte des collections de ses sœurs.

Sur les bibliothèques formées par Mesdames Adélaïde, Victoire et Sophie, tout a été dit en effet, et d'une manière charmante, par M. E. Quentin-Bauchart, dans ses *Femmes bibliophiles* (4). Suivant cet auteur, Madame Adélaïde aurait été la seule véritable amie du livre : « les deux autres se contentèrent de l'imiter et n'eurent des livres que pour obéir à l'usage des cours qui obligeait à en avoir. » De même il ne faudrait pas juger du savoir de la dernière duchesse de Berry, qui si ingénue-

(1) Bibl. nat., cabinet des Titres. *Pièces originales* 493 ; *Dossiers bleus* 130 ; *Carrés d'Hozier* 128-129 ; *Cabinet d'Hozier*, 63 ; *Nouveau d'Hozier* 65 ; *Cherin*, 36. — Le tome 493 des Pièces originales contient un imprimé intitulé : *Observations sur les titres de la maison de Braque*. Paris, Charles Guillery, 1685. In-4 de 64 pages,

(2) *Almanach royal*, année 1762 et suiv.

(3) La Chesnaye-Desbois, *Dict. de la noblesse*, 3e édit., IV, 19 et V, 672. — Les armes des Braque sont d'azur à une gerbe d'or liée de gueules.

(4) *Les Femmes bibliophiles de France* (*XVIe, XVIIe et XVIIIe siècles*), par Ernest Quentin-Bauchart. Paris, Morgand, 1886, 2 vol. in-4°, T. II, p. 125 *sqq*.

ment confessait son ignorance à Michelet, par le *Catalogue de la riche bibliothèque de Rosny* (1837).

Pourtant une collection d'ouvrages reflète toujours un peu l'état d'esprit de celui qui l'a formée. De ce qu'Adélaïde avait adopté le *rouge* pour la reliure de ses volumes, Victoire le *vert-olive* et Sophie le *citron*, je ne sais ce que l'on pourrait conclure de bien fondé sur leurs goûts personnels ; seul le rouge, cette couleur glorieuse, reflète assez bien l'état d'esprit de cette Madame Adélaïde qu'on nous dit avoir été d'un orgueil sans limites, joint à un désir immodéré d'apprendre et à une telle passion de luxe que son intérieur dépassait tout ce que le château de Versailles offrait de plus brillant. M. Pierre de Nolhac qui nous prépare une monographie du Palais, ne nous promet rien de plus splendide que la décoration des petits appartements de cette princesse.

Mme Adélaïde savait beaucoup de choses : « elle apprit à jouer de tous les instruments de musique, écrit Mme Campan, dans ses Mémoires (1), depuis le cor (me croira-t-on ?) jusqu'à la guimbarde. L'italien, l'anglais, les hautes mathématiques, le tour, l'horlogerie, occupèrent successivement les loisirs de ces princesses. Elles se livrèrent avec ardeur à l'étude et y consacrèrent presque tout leur temps ; elles parvinrent à écrire correctement le français et à savoir très bien l'histoire. » Il suffit de voir Madame Adélaïde poser en Minerve casquée, entre ses livres et ses sphères, dans son étrange et magnifique portrait, pour se sentir en présence d'une *intellectuelle* de marque.

Mme Victoire était belle et gracieuse. Sourire d'accord avec la bonté de son âme. « Douce, affable, vivant avec

(1) *Mémoires sur la vie privée de Marie-Antoinette*, par Mme Campan, lectrice de Mesdames. 3e édit. Paris, 1823, in-8o, T. I, p. 20.

la plus aimable simplicité dans une société qui la chérissait, elle était adorée dans sa maison. Sans quitter Versailles, sans faire le sacrifice de sa moelleuse bergère, elle remplissait avec exactitude les devoirs de la religion, donnait aux pauvres tout ce qu'elle possédait, observait rigoureusement les jeûnes et le carême. »

Mme Sophie qui n'avait ni l'attitude altière d'Adélaïde, ni la grâce un peu molle de Victoire, était la *sauvageonne* de la famille. Mme Campan l'a royalement caricaturée. Nous reviendrons sur ce portrait. Mais nous voulons retenir des bibliothèques rouge, verte et jaune de ces trois dames de France, un trait commun qui est supérieur à leurs qualités privées et même à leurs défauts : « Ces collections, écrit M. Quentin-Bauchart, ne contenaient que des ouvrages d'un goût sévère et conforme aux habitudes de recueillement et de dévotion que les princesses avaient conservées *de leur éducation religieuse.* »

Cette réflexion nous ramène enfin à Fontevrault.

Du mariage de Louis XV contracté par procureur à Strasbourg le 15 août 1725, et en personne à Fontainebleau, le 25 septembre suivant, avec Marie Leczinska, naquirent dix enfants :

1-2. — Louise-*Elisabeth,* dite *Madame,* ou *Madame première*, et Anne-*Henriette*, dite *Madame seconde*, jumelles, 14 août 1727.

3. — *Louise-Marie,* dite *Madame troisième,* 17 juillet 1728. Elle mourut à Versailles, à l'âge de quatre ans et demi, le 19 février 1733.

4. — Louis, dauphin, 4 septembre 1729.

5. — Louis, duc d'Anjou, 30 août 1730. Mort âgé de deux ans et demi, le 7 avril 1733.

6. — Marie-*Adélaïde*, 23 mars 1732.

7. — Louise-Marie-Thérèse-*Victoire*, 11 mars 1733.

8. — *Sophie*-Philippine-Elisabeth-Justine, 17 juillet 1734.

9. — Thérése-Félicité, 16 mars 1736.

10. — *Louise*-Marie (deuxième du nom, sans compter Madame Victoire), 15 juillet 1737.

Il n'est rien moins que facile de s'y reconnaître dans les *Etats de la France* et dans les Mémoires de l'époque, où les princesses, sans être désignées par leurs noms, sont appelées ainsi : Madame première et Madame Henriette ; puis, après la mort de la première Louise-Marie en 1733, Madame Adélaïde n'est plus désignée que sous le vocable vague de « Madame troisième, née quatrième » ; Madame Victoire sous celui de « Madame quatrième, née cinquième » ; etc. ; Thérèse-Félicité est « Madame sixième » ; Madame Louise est « Madame dernière ».

Louis XV, avec ce laisser-aller indolent qui le caractérisait, avait échappé à cette arithmétique complexe par un moyen qui contrastait singulièrement avec la majesté royale. « Il avait donné à Madame Victoire le vilain nom de *Coche* ; il appelait Madame Adélaïde *Loque*, Madame Sophie *Graille*, Madame Louise *Chiffe* (1). » Avec raison, la lectrice de Mesdames s'étonnait de « ces façons » de parler triviales « qui trahissaient les habitudes et les goûts du roi ». Mais il est plus surprenant encore que le roi Stanislas, grand-père des princesses, ait adopté ces surnoms d'une vulgarité si choquante. Sur un *Molière* de la bibliothèque de Sophie, on lisait ces mots écrits de sa main : « Je vous aime, ma chère

(1) Campan, *Mémoires*, I, 16. — *Graille* est le synonyme de *corneille*. D'après l'Académie, *chiffe* est le nom des vieux morceaux d'étoffe qui servent à faire le papier. On dit proverbialement : *mou comme une chiffe*.

Graille de tout mon cœur. » Le comble, c'est Madame Adélaïde s'appelant elle-même « la grande Mme *Torchon* », dans une lettre adressée à Mme de Civrac (1) ; ou bien encore, nous l'allons constater tout-à-l'heure, c'est Madame Louise écrivant à l'abbesse de Fontevrault, et signant : *Chiff*. Ne serait-ce qu'à cause de cette signature, la lettre inédite adressée par la princesse le 29 novembre 1750, serait une curiosité historique (2).

L'éducation reçue par Mesdames de France à Versailles et à Fontevrault est diversement appréciée par les historiens (3). Nous n'avons pas à les mettre d'accord.

En avril 1738, le bruit se répandait à la cour que Mesdames allaient être envoyées à Fontevrault, dans l'Anjou, diocèse de Poitiers. La raison déterminante était-elle l'économie ? Mme Campan nous l'assure et Barbier, dans son *Journal* (III, 128), nous montre le cardinal Fleury qui, dans son désir de rétablir les finances, cherche à ménager la dépense, même sur les filles du roi. Ouvrons l'*Etat de la France* pour 1736 et parcou-

(1) Gillet, p. 83.

(2) Il ne serait pas impossible que ce pseudonyme ait fait méconnaître, faute d'explication, un certain nombre de lettres écrites par Madame Louise. L'on nous permettra d'attirer l'attention des collectionneurs sur les autres pièces qu'elle aurait signées ainsi.

(3) E. de Barthélemy, *Mesdames de France*. Paris, 1870, in-8°. — Abbé Edouard, *Fontevrault et ses monuments*. Paris, 1873, 2 vol. gr. in-8°. — Abbé Chalubert, *Un Prieuré de Fontevrault*, Angers, 1897. in-16. — P. E. Régnault, *La vénérable Louise-Marie de France*, fille de Louis XV, dans les *Etudes religieuses*, oct. à déc. 1873. — *Méditations de Madame Louise de France*, avec préface et notice par l'abbé Bernard. Paris, 1878. — Abbé Gillet, *La vénérable Louise de France*. Paris, 1880, in-8°. — Mgr Baunard, *l'Ange de Madame Louise de France, Julienne de Mac-Mahon*, Lille, 1880, broch. in-8°. — *Premier centenaire de la mort de la vénérable mère Térèse de Saint-Augustin, Madame Louise de France*. Saint-Denis 1888. Pour les sources anciennes, voir les bibliographies dressées par M. de Barthélemy et par l'abbé Gillet.

rons la liste des « Dames et officiers qui ont l'honneur de servir les Enfants de France » ; nous ne manquerons pas d'applaudir à la mesure prise par le vieux et sage ministre. A elles seules la gouvernante, les trois sous-gouvernantes et la remueuse, reçoivent 225.995 livres. Or, elles ne forment que la *maison* générale, à laquelle appartiennent encore deux gouvernantes de nourrices, un médecin, un chirurgien et un argentier. En outre, chacune des princesses a sa *chambre* particulière, qui se compose d'une première femme de chambre, d'une nourrice, de huit femmes de chambre, d'un valet et d'un garçon de chambre, d'un portefaix, d'une blanchisseuse du corps et d'une servante de cuisine, soit pour chaque chambre un total de 23.700 livres.

Mais il y avait un motif plus grave ; et, quand Barbier nous dit que les princesses *embarrassaient* le château, on ne comprend que trop pourquoi et qui elle gênaient. L'histoire d'une certaine dame de confiance renvoyée pour avoir laissé tomber un livre libertin entre les mains de Madame Adélaïde qui la dénonça, ouvre assez de perspective sur ce triste milieu.

Versailles se vida. Madame *première*, mariée à l'infant de Parme, quitta la France pour quelque temps.

Mesdames Henriette et Adélaïde, dites *Mesdames aînées*, restèrent seules à la cour, au prix d'instantes supplications.

Mesdames Victoire, Sophie, Thérèse-Félicité et Louise, dites *Mesdames cadettes*, partaient au mois de juin 1738 pour la lointaine abbaye. Leur voyage dura treize jours ; il est connu dans ses moindres détails par le mémoire conservé aux Archives de Maine-et-Loire. Mais il n'en est plus de même du séjour des princesses. Une fois entrées dans la tranquille et silencieuse demeure, le monde les ignora. Sur cette période de leur existence, écrit

M. de Barthélemy, « les renseignements manquent *presque absolument.* » Il ne semble pas que les ouvrages parus depuis une trentaine d'années aient beaucoup ajouté au peu que l'on savait avec Proyart et la Carmélite d'Autun. C'est cette pénurie de documents originaux qui donne toute leur valeur aux pièces que nous allons reproduire, en les accompagnant d'un bref commentaire. Elles ne permettent pas cependant de faire ou dé refaire l'histoire de ces quatre éducations oubliées. Des princesses reléguées loin de Versailles et de Saint-Cyr ! Qui s'en occupait alors ? Qui a pensé à elles depuis ? « J'ai appris, écrivait Marie-Antoinette, que les filles du Roi n'avaient pas été élevées à la cour, mais dans un couvent *très loin en province*, où elles faisaient le plus souvent tout ce qui leur plaisait et où elles n'avaient rien appris. » (Lettre à Marie-Thérèse, du 13 juin 1773). La princesse qui dédaignait ainsi ses tantes, avait été fort mal élevée elle-même, même à Vienne et en pleine cour.

I

Notre premier billet est adressé, en 1740, à Françoise de Rochechouart, trente-quatrième abbesse de Fontevrault, chef de l'Ordre entier, religieux et religieuses, avec le privilège de ne relever que de Rome. Elle avait reçu, un jour de juin 1738, Mesdames de France et leur escorte, et servi le lendemain les princesses à table. Nièce de Mme de Montespan, et de la « reine des abbesses » Gabrielle de Rochechouart à qui elle avait succédé, c'était une religieuse fort distinguée. Mise à l'abbaye dès l'âge de six ans, à dix-sept elle dirigeait déjà avec une capacité remarquable le pensionnat alors si florissant. Louis XIV l'avait créée duchesse. Louis XV la fit gouvernante des Enfants de France, après leur

arrivée. Elle les connut peu de temps, étant morte le 16 février 1742, sans avoir pu leur apprendre sans doute l'histoire et la philosophie, sciences dans lesquelles elle passait pour exceller.

Mme Sophie à Françoise de Rochechouart

Je viens d'apprendre dans ce moment, ma chere maman, que vous êtes mieux, ce qui me fait grand plaisir. Je vous embraxe de tout mon cœur.

Sophie.

Ce 8 Xbre 1740.

[Suscription qui semble d'une autre main :]

A Madame l'Abbesse
de Fontevrault.

L'écriture est très enfantine. Sophie, née le 17 juillet 1734, n'avait encore que six ans.

II

Cette seconde lettre n'est point datée, mais l'écriture encore mal formée et très analogue à celle du précédent billet, ne permet de lui assigner qu'une date très rapprochée.

Mme Sophie à Françoise de Rochechouart

Je vous ecrit, ma chere maman, par Caillo, pour vous remercier encore du plan de Fontevrauts. Mr du Petithoir (?) est arrivé hier qui m'a apporté des orranges de votre part. Receves-en aussi mes remerciements ; elles sont excelentes.

Adieu, je vous embrasse aussi fort que je vous aime.

Sophie.

[Suscription de la même main :]

A Madame l'Abbesse.

III

Les billets qui suivent paraîssent adressés à Mme de Montmorin de Saint-Hérem, trente-cinquième abbesse, élue quatre mois après la mort de Mme de Rochechouart. Elle avait déjà gouverné successivement les abbayes de Mercoire, Montreuil et Port-Royal Sa famille était, si l'on ose ainsi parler, tout ecclésiastique. En effet, son père Joseph-Gaspard de Montmorin avait quitté, devenu veuf, les armes pour l'Eglise. Grand vicaire de Vienne, puis évêque d'Aire, il était mort le 7 novembre 1723.

Ce jour-là même, le fils qu'il avait eu dans le monde, Gilbert de Momtmorin, d'abord son coadjuteur, était sacré à son tour. Nommé évêque-duc de Langres et pair de France, il vécut jusqu'en 1770, année où Mme Louise entrait au cloître.

Claire-Louise de Montmorin, fille et sœur d'évêque, fut installée à Fontevrault et bénite par le prélat son frère. Il est probable que celui-ci séjournait volontiers dans l'abbaye, car son nom reparaît fréquemment dans les lettres de la maison, comme plus tard dans les relations de la société de Versailles. La nouvelle abbesse gouverna Ordre et monastère jusqu'au 20 novembre 1753, date de sa mort.

Les uns vantent son infatigable activité, et son extrême douceur qui auraient donné à son commandement une autorité peu commune. D'autres lui reprochent de ne s'être pas occupée des princesses confiées à ses soins. On lui fait un double grief d'avoir habité un bâtiment éloigné de celui des enfants — *major e longinquo reverentia,* — et d'être tombée trop souvent malade.

De cet ensemble d'éloges et de reproches contradic-

toires, nous ne retiendrons qu'un fait, confirmé déjà par les lettres précédentes, en même temps qu'il les explique, fait dont il faut se féliciter, à savoir la grande distance qui séparait l'appartement de l'abbesse de celui des petites princesses. Grâce à cet intervalle, les enfants lui écrivaient de leur extrémité de l'abbaye, surtout quand elle était indisposée. Les billets de Sophie, les seuls de ce genre qui nous soient parvenus, sont de plus en plus tendres et familiers ; ils porteront désormais pour toute suscription ces mots qui eussent fait sourire au dehors : *maman l'abbesse.*

Mme Sophie à Claire-Louise de Montmorin

Je suis bien inquiette de votre sante, ma chere maman, je prie Dieu qu'il vous guerisse bien tôt. C'est tout ce que je desire. Soyés-en bien persuadée et de ma tendre et sincère amitié. Je vous embrasse.

Sophie

[Suscription :] A maman l'abbesse.

IV

Au fur et à mesure que nous avançons, le ton de Sophie devient plus affectueux. Il ne semble pas qu'on puisse alors prévoir en elle la princesse d'humeur bizarre et farouche, ennemie du monde et amie de la solitude, que Mme Campan nous a ainsi dépeinte : « Mme Sophie était d'une rare laideur (1) ; je n'ai jamais vu personne avoir l'air si effarouché : elle marchait d'une vitesse extrême, et pour reconnaître, sans les regarder, les gens qui se rangeaient sur son passage,

(1) Exagération manifeste. Nous citerons bientôt des témoignages contraires. Voir le portrait de Mme Sophie par Drouais, dans *le Musée national de Versailles*, par P. de Nolhac et Pératé, p. 203.

elle avait pris l'habitude de voir de côté, à la manière des lièvres. Cette princesse était d'une si grande timidité, qu'il était possible de la voir tous les jours, pendant des années, sans l'entendre prononcer un seul mot. On assurait cependant qu'elle montrait de l'esprit et même de l'amabilité dans la société de quelques dames préférées ; elle s'instruisait beaucoup, mais elle lisait seule ; la présence d'une lectrice l'eût infiniment gênée. »

La lectrice était Mme Campan. Elle n'avait point pardonné à la princesse de s'être passée de ses services. Mais tout le monde n'avait pas la patience de Mme Louise à qui elle faisait la lecture *cinq heures par jour*. Et voilà pourquoi *votre fille est muette !*

Marie-Antoinette, dont Mme Campan devint femme de chambre, aurait-elle adopté les préventions de cette personne de service ? « Pour la tante Sophie, écrit-elle, c'est au fond, j'en suis sûre, une âme d'élite : mais elle a toujours l'air de tomber des nues. Elle restera quelquefois des mois sans ouvrir la bouche et je ne l'ai pas encore vue en face. » Malheureusement Gillet cite ce texte d'après Feuillet de Conches, et j'ai entendu raconter par un témoin oculaire comment Feuillet de Conches fabriqua les lettres apocryphes de Marie-Antoinette. Si celle-là est authentique, j'abandonne ma remarque.

Sophie ne fut pas toujours une enfant. Son écriture, en 1745-1746, devint ferme et régulière. Les lignes qui naguères montaient et descendaient, s'écartaient et se rapprochaient, se dessinèrent nettement, fermes et également espacées.

La jeune princesse a onze ou douze ans. Elle vient de recevoir de son parrain qui était aussi celui de sa sœur Victoire, Mgr de Montmorin, évêque de Langres, un menu présent et elle en remercie, en leur nom à toutes

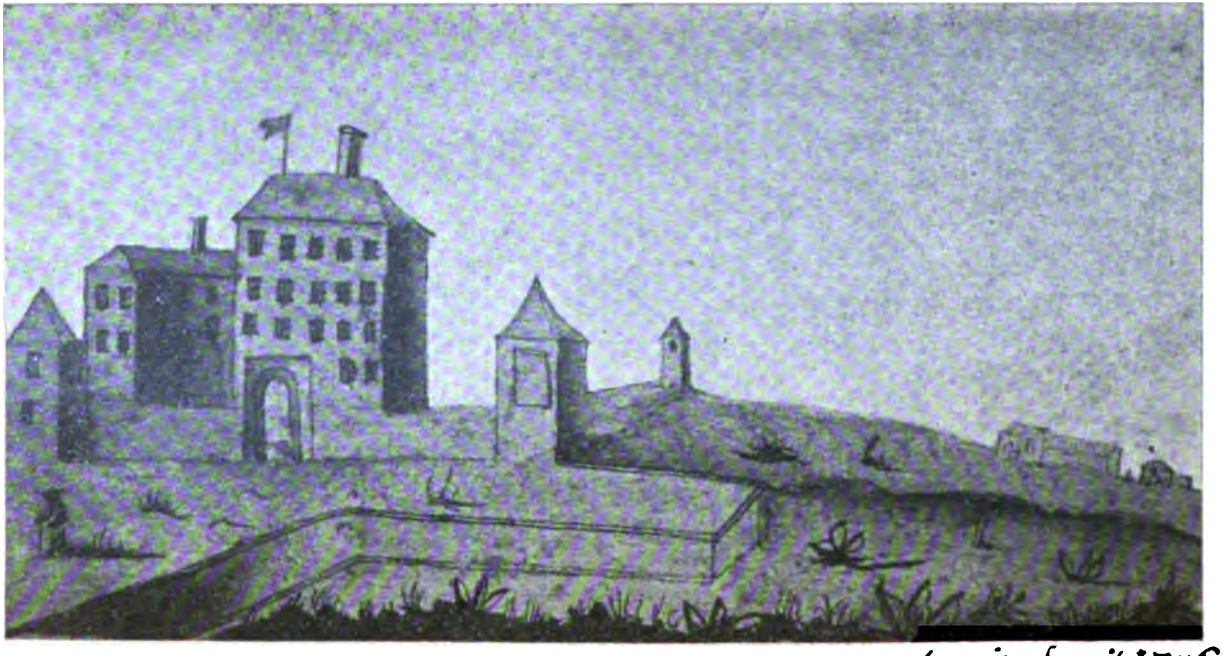

Louise fecit 1746.

deux, Mme l'abbesse sœur du prélat et leur marraine (1). Sophie mentionne encore en passant le frère du prélat et de l'abbesse, Mr de Saint-Hérem qui était souffrant et auquel elle paraît s'intéresser vivement. Quoi qu'en dise Mme Campan, Sophie, au moins durant son enfance, n'avait pas besoin d'entendre le tonnerre pour se montrer sensible.

Mme Sophie à Claire-Louise de Montmorin

Je vous prie instamment, ma chere maman, de remercier mon parrein de notre part des jolies ciseaux qu'il nous a envoyer. C'est une continuation de preuves de son attachement auxquels ma sœur et moi sommes sencibles. Mandés lui aussi, ma chere maman, combien nous partageons sa joye d'apprendre de poste en poste le mieux de monsieur de St-Herem, à qui nous nous intéressons nous-même de toutes sortes de façons. Dites-le bien au malade, en lui faisant nos complimens. Je vous souhaite le bon jour, ma chere maman.

Sophie.

Le duc de Luynes ne se troublait pas tant de la mauvaise santé de M, de Saint-Hérem. « Des trois menins qui sont ici ; écrit-il le 14 août 1746, il y en a deux qui sont souvent malades : MM. de Saint-Hérem et de Sassenage. »

V

Nous arrivons à la pièce la plus curieuse peut-être du recueil, à la petite aquarelle faite par Madame Louise, en 1746. Unique dessin connu de cette princesse, ce paysage assez grossièrement colorié est une relique, par la signature qu'on y lit au bas, à droite « *Louise*

(1) Madame Sophie âgée de onze ans et Mme Victoire de douze, furent baptisées à Fontevrault le 15 août 1745. Le parrain fut Mgr de Montmorin ; leur marraine, l'abbesse sa sœur. (Gillet, p. 57.)

fecit, 1746 », c'est plus qu'un souvenir précieux pour la piété ; il n'y a pas de plus ancien autographe de la vénérable ; il constitue donc un document hors ligne.

Le sujet représenté offre aussi son intérêt historique. C'est vraisemblablement une vue de l'Abbaye de Fontevrault. Nous faisons des vœux pour que les archéologues de la région identifient ces bâtiments, et décident en connaissance de cause, si ce ne seraient pas ceux-là mêmes où les princesses avaient alors leurs appartements ; qui sait, où les jeunes détenus de la moderne colonie pénitentiaire — « c'est nous qui sommes les princesses » — ont aujourd'hui les leurs ? Dans le but de leur faciliter cette tâche ingrate, nous sommes heureux de pouvoir reproduire cette aquarelle dont les couleurs ne sont pas encore trop fanées sur l'original. Une conclusion indirecte à tirer de cette pièce. Toujours d'après Mme Campan, Madame Louise lui aurait souvent répété à elle-même « qu'à douze ans *elle n'avait point encore parcouru la totatité de son alphabet* et n'avait appris à lire couramment que depuis son retour à Versailles. »

La lectrice de Madame Louise a eu ici une singulière distraction. La signature du dessin, qui est de même écriture qu'une lettre de la princesse datée de Fontevrault deux années plus tard et que nous citerons bientôt, témoigne assez que Madame Louise, née en 1737, âgée conséquemment de 9 ans lorsqu'elle signait sa peinture, savait non seulement lire, mais écrire, même du latin et des chiffres.

H. Chérot, S. J.

(A suivre.)

LES

PETITS ROMANTIQUES

EDOUARD D'ANGLEMONT

I

Edouard-Hubert-Scipion d'Anglemont, appartient à notre plantureuse Normandie et à ce groupe neustrien, assez particulier, qu'on pourrait former avec Ulric Guttinger, Julien Travers, Alphonse Le Flaguais, Trébutien, Louis Bouilhet, presque ses contemporains, et depuis avec Gustave Le Vavasseur, Charles Canivet, Paul Harel, les deux Fremine, etc.

Il naquit à Pont-Audemer, le 28 décembre 1798. Il appartenait à une famille ancienne, qui semble avoir été originaire de la Flandre, aux environs de Saint-Omer, si nous nous en rapportons à ces vers du poète lui-même, où il parle des pays dont les légendes l'ont inspiré :

Les vieux châteaux normands, la Seine aux beaux rivages,
La Rille dont l'air pur souffla sur mon berceau,
Les forêts de Bretagne et ses landes sauvages,
Ont de tributs nombreux enrichi mon faisceau.
Mais avec tes manoirs et tes couvens mystiques,
Flandre où mugit l'Escaut, *terre de mes aïeux*,
Tu n'es pas moins féconde en récits fantastiques (1).

(1) Le Chateau de Clairmarais, dans les *Nouvelles Légendes françaises*, p. 51.

Peut-être était-il parent de ce sous-lieutenant Pinet d'Anglemont, « ancien élève de l'Ecole Polytechnique, qui en 1816, à Grenoble, dans les troubles de l'Isère, offrait au gouvernement ses services. » (1) Dans tous les cas son père était du nombre des fervents légitimistes et son fils le fut comme lui. La famille était établie au petit domaine du Prémanoir, situé sur le joli village de Saint-Samson de la Roque ou sur-Rille, arrondissement de Pont-Audemer, à 7 kil. S.-O de Quillebeuf.

Rien de plus joli, de plus souriant, que ce pays, dominant de sa légère colline tout l'estuaire de la Seine; de plus pittoresque aussi avec sa vieille église du XIIe siècle, sa grotte sauvage qui servit, dit-on, d'asile à saint Béranger; son marais Vernier, dont les eaux traîtresses ne sont pas sans danger, ainsi que notre poète l'éprouvera lui-même; son lac poissonneux de la Grande Mare, et tout un horizon merveilleux où les flots de la mer le disputent en beauté aux nombreux villages, aux gros bourgs semés sur cet immense tapis vert; et, le soir, les trois phares qui s'allument aux extrémités de son triple promontoire.

Les souvenirs historiques n'y font pas défaut non plus; ceux de saint Samson, qui au VIe siècle, sous Clotaire Ier, roi de Soissons et souverain de la Normandie, avait, en 527, sur ce territoire qui lui appartenait en fief, fondé la riche abbaye de Pentale, détruite plus tard (840) par les Normands, mais dont la collégiale qui la remplaça demeura toujours sous l'autorité religieuse des évêques de Dol, dont le siège avait été occupé par saint Samson; ceux aussi de la guerre de Cent ans,

(1) *Moniteur* de 1816, Nos 569 et 613.

comme en témoigne le nom de *Champ des Anglais* donné à une localité du pays. C'est bien là que devait naître un poète ami et chantre des vieilles légendes. Au milieu d'un tel pays, Edouard d'Anglemont était évidemment prédestiné à écrire *les Légendes Françaises.*

Il n'est pas douteux qu'Edouard d'Anglemont n'ait senti de bonne heure le charme de ces paysages normands, de ce voisinage de la mer et de ses changeantes scènes. Quelques-uns de ses premiers vers nous l'attestent : et toujours les flots, les verdoyantes prairies formeront le fond de ses tableaux poétiques. Dès 1824, par un retour sur lui-même, il s'adressait ainsi à Alexandre Guiraud, qui, lui, allait revoir ses Pyrénées natales :

Que ne puis-je revoir l'asile
Où mon âme pure et tranquille
S'enivra d'un premier amour ;
Ces vallons, ces plaines fleuries,
Où, dans mes jeunes rêveries,
D'Apollon je cherchai la cour ;

Où la gaze, à ma main docile,
Couvrit le papillon agile
D'une transparente prison ;
Où des guérets l'hôte rapide,
Atteint de mon plomb homicide,
De son sang rougit le gazon.

Que ne puis-je revoir la ville,
Où cent ruisseaux, fils de la Rille,
Versent leurs limpides trésors.... (1)

C'est peut-être le souvenir du temps où il faisait, enfant, la chasse aux papillons dans les prairies des bords de la Rille, qui lui inspira plus tard une de ses

(1) *Odes,* A MON AMI A. GUIRAUD, p. 108.

plus jolies pièces : *A un papillon volant sur la place de la Bourse.*

De ton aspect mon œil s'étonne,
Papillon aux jaunes couleurs,
Image des feuilles d'automne,
Drapeau de la saison des fleurs...

Fuis donc, cherche la primevère
Au bois d'Auteuil ou de Passy ;
Les fleurs de percale ou de vers
Sont les seules qu'on trouve ici. (1)

Il est peu de campagne aussi bien pourvue de rivières au cours limpide et lent, de sources fraîches, de ruisseaux causeurs, que les environs de Pont-Audemer, qu'arrosent, indépendamment de la Rille, les eaux de la Véronne, en amont ; de la Sébec à Pont-Audemer même ; de la Corbie grossie des petits affluents des Godeliers, du Foulbec, du Doult-Héroult, en aval. Edouard d'Anglemont, les a souvent chantés et on en sent comme le murmure et la printanière fraîcheur dans ses vers :

Voyez ! au bout de ma prairie,
La calme Risle, aux reflets bleus,
Coule, effleurant sa broderie
De joncs, de roseaux onduleux !

La bergeronnette gentille,
Sur le sable du bord, gaîment,
Bat l'air, en sa grise mantille,
De sa queue, éventail charmant !

Les demoiselles, que fleuronnent
Le rubis, l'améthyste et l'or,
Passent, repassent ou couronnent
Les hauts glayeuls de leur trésor !

(1) *Les Roses de Noël*, p. 295.

Au dessus de l'eau qui se moire
Sous un léger souffle du vent,
Se croisent l'hirondelle noire
Et l'alcyon, saphir vivant. (1)

Vers 1819, ayant à peine atteint sa majorité, il perdit son père : sa douleur fut grande et il a dédié à cette chère mémoire une de ses premières pièces de vers. L'intention sans doute en est meilleure que la forme : mais il est intéressant de connaître ses impressions de famille à cette date :

O jour qui m'a ravi le père que je pleure,
Dont l'aube après cinq ans est prête à revenir,
Je te consacrerai jusqu'à ma dernière heure
Un profond souvenir.

Non, il ne sortira jamais de ma pensée
Cet instant solennel, où mon père expirant
Levait encor vers moi sa main déjà glacée
Et son regard mourant...

Je ne t'entendrai plus à mon âme ravie
Offrir de tes conseil le précieux flambeau !
Je ne te verrai plus me donner par ta vie
L'exemple le plus beau.

Aux flots contagieux de l'océan du monde,
Tu passas sans reproche et mourus sans effroi.
.....
Ah ! du moins jusqu'au Dieu qui tient nos destinées,
Tu porteras mes vœux, mes vœux les plus constans,
Et ma mère verra le cours de ses années
Respecté par le temps. (2)

Depuis lors, pendant presque tout le reste de sa vie, il partagea son temps entre le séjour de la campa-

(1) *Les Roses de Noël*, p. 319.
(2) *Odes*, p. 135.

gne, à sa propriété paternelle du Prémanoir, dont il parle souvent dans ses vers, et celui de Paris, qu'il semble cependant avoir à peu près délaissé à partir de 1860. Mais le Paris, qu'alors il regrettera bien un peu, c'est le Paris centre des Lettres et des Arts : le Paris intelligent, bien plus que le Paris mondain, arbitre des élégances :

Qu'il m'est doux d'habiter la maison paternelle
Où je suis revenu comme l'aigle à son nid,
Où la Muse des champs prend mon front sous son aile,
Où par le souvenir mon cœur se rajeunit !

Là, quelquefois, surtout lorsque l'hiver ramène
Ses neiges, ses brouillards et ses jours assombris,
Lorsque son deuil revêt mon agreste domaine,
Il m'arrive pourtant de regretter Paris ;

Non le Paris, bazar des richesses du monde, (1)
. . . . . .

Ce campagnard cependant fut de bonne heure un citadin, ou plutôt un Parisien. C'est dans le monde religieux et royaliste qu'il fréquenta. Mais s'il fut du nombre des défenseurs, même ardents, « du trône et de l'autel », il fut aussi de ces monarchistes et de ces chrétiens libéraux, comme était alors Chateaubriand, comme fut plus tard Montalembert, qui ne séparèrent jamais cette double foi d'une troisième, celle en la liberté. Il aura assez d'enthousiasme religieux pour défier ainsi les incrédules, les *Voltairiens*, comme on disait alors :

Si dans la main qui les fit naître,
Et doit un jour fermer leurs yeux,
Des mortels osent méconnaître
Le Roi de la terre et des cieux ;

(1) *Roses de Noël*, Paris, p. 251.

Qu'ils viennent ; l'Esprit Saint m'enivre !
Mon âme frémit et se livre
Aux transports du céleste feu ;
Qu'ils viennent ; que ma voix puissante
Force leur tête menaçante
A se courber devant un Dieu. (1)

Il saluera avec bonheur la naissance du duc de Bordeaux en 1820, la victoire du Trocadéro en 1823, l'avènement de Charles X en 1824, mais aussi il revendiquera l'indépendance pour la Grèce, et ne craindra pas d'adresser un hommage public à un ami exilé, de plaindre M. F*** d'H***, « victime en 1815, d'un caprice ministériel. » (2)

II

C'est en 1825 que parut le premier recueil de vers d'Edouard d'Anglemont. La *Bibliographie de la France* du 1er janvier 1825 l'annonça sous le nº 22 :

Odes | par | Edouard d'Anglemont. | Paris. | J. C. Blosse, libraire, | cour du Commerce, nº 7, F. S.-G. | M. D. CCCXXV. in-18. Imprimerie et fonderie de J. Pinard, rue d'Anjou-Dauphine, nº 8.

Faux-titre, titre, dédicace : *A ma mère,* et 204 pp. dont 8 de notes et 2 de table.

Ce volume de style faible, souvent incorrect, se compose de vingt-six pièces, chacune précédée d'un faux-titre et d'une épigraphe dont le choix prouve que l'auteur, s'il admirait les poètes de la nouvelle école, n'avait pas rompu avec les classiques, et penchait vers

(1) *Odes,* l'EXISTENCE DE DIEU.
(2) *Odes,* l'EXILÉ, et Notes, p. 195.

ce mélange de classicisme et de romantisme qui sera toujours le caractère particulier de son talent. Ces épigraphes sont empruntées à David et à Louis Racine, Voltaire, Guarini et Virgile, Isaïe, deux fois à Byron, et deux fois à André Chénier, à Lamartine, Mazza, Saint-Victor, Guiraud, Schiller, Ovide, Plaute, Ducis, Raynal, Manoel, Massillon, Delille, le Tasse. C'est en un passage de La Harpe que consiste toute la préface.

« Le poëte jaloux d'étendre et de multiplier ses idées... laisse les esprits étroits et prévenus s'efforcer en vain de plier à une même mesure tous les talents et tous les caractères, et il jouit de la variété féconde et sublime de la nature dans les *différents moyens* qu'elle a donnés à ses favoris pour charmer les hommes, les éclairer et les servir. C'est pour lui surtout que rien n'est perdu de ce qui se fait de grand et de louable... Pour lui toute vérité est une conquête, tout chef-d'œuvre est une jouissance. »

Cette large impartialité, que l'on aurait pu, à une époque où M. Cousin, à la Sorbonne, inaugurait l'eclectisme en philosophie, appeler l'eclectisme littéraire, Edouard d'Anglemont ne s'en départira jamais, et ce sera sa plus grande originalité. Ce mérite, si c'en est un, fut bien aussi un tort jusqu'à un certain point : il entrava l'essor du poète, atténua trop ses couleurs, et ce défaut d'éclat nuisit à sa réputation. Sa sagesse poétique n'occupa pas autant le monde que l'imprudence et la hardiesse aventureuse de certains autres.

Comme le titre l'indique, ce volume était surtout lyrique, et le lyrisme ne dominait pas dans la nature du talent de l'auteur. Nous verrons que c'est ailleurs qu'il trouva sa voie. Dans ce premier recueil, Edouard d'Anglemont se montre poète religieux, royaliste, mais de ce royalisme libéral qui n'avait rien d'hostile à la liberté des peuples et aux revendications des nationa-

lités opprimées, tel que le pratiquait Chateaubriand avec tant d'éclat. Aussi, à côté de la *Naissance du duc de Bordeaux* (1820), de la *Pacification de l'Espagne* (1823), de la *Mort de Louis XVIII* (1824), de la *Fête du roi*, chante-t-il les Hellènes luttant contre l'oppression (*La Grèce, Ipsara, la Mort de lord Byron*); les malheurs de l'Italie esclave (*Venise*); la reconnaissance de l'indépendance d'Haïti (*Saint-Domingue*). C'est un véritable appel à l'insurrection qu'il adresse aux Vénitiens :

Vil peuple, tes larmes sont vaines,
Tu n'attendris point tes tyrans;
Le sang s'arrête dans tes veines!
Qu'il coule plutôt par torrents.
Entends! la Liberté te crie :
Combats, délivre ta patrie,
Ranime ses jours glorieux;
Ou sous les *flancs* de tes murailles
Trouve d'illustres funérailles :
Il n'est point d'esclaves aux cieux (1)

Ces vers n'ont, il est vrai, ni le grand souffle lyrique, ni la perfection de la forme; mais ils sont bien dans le sentiment de cette époque où la royauté, à l'intérieur calomniée, attaquée par les sociétés secrètes, à l'extérieur surveillée dans sa force renaissante par la Sainte Alliance, jalousée déjà de l'Angleterre, n'en préparait pas moins l'indépendance de cette Grèce esclave que la France républicaine d'aujourd'hui n'a pas su défendre, et en Espagne affirmait à nouveau la solidité et la valeur de nos armées en même temps qu'elle arrachait un peuple ami, pour un moment trop court, hélas! aux entreprises révolutionnaires qui devaient le conduire aux

(1) *Odes*, VENISE, p. 118.

derniers termes de la décadence. Epoque d'enthousiasme, où la seule arrivée de Byron sur le sol de la Grèce, faisait battre tous les cœurs, et où Edouard d'Anglemont répondait à une pensée générale, quand il s'écriait :

Marchez, Hellènes magnanimes,
Sur les traces de vos héros,
Que vos bataillons unanimes
Anéantissent vos bourreaux!
Que vois-je! Un dieu chez vous arrive!
Exile-toi sur l'autre rive,
Bizance, sauve tes soldats,
Va, la Grèce est ressuscitée;
Les accents du nouveau Tyrtée
Enfantent des Léonidas. (1)

N'était-ce pas quelque chose de magnanime, de beau, que d'entendre, moins de dix ans après Waterloo et les néfastes traités de 1815, la France gourmander ainsi l'indifférence des souverains étrangers pour une juste cause.

Vous restez muets, insensibles,
Rois!... vous laisserez vos drapeaux
Au sein de vos états paisibles,
Languir dans un honteux repos!
Non, non, je vois couler vos larmes
Grèce. . . . . .
Tu reverras la liberté (2)

Deux pièces, dans ce recueil, témoignent, par leurs dédicaces, des premières amitiés littéraires de l'auteur. La première, datée du 20 mai 1824, était adressée à Alexandre Guiraud, qui, après son grand succès des

(1) *Odes*, LA GRÈCE, p. 38.
(2) Idem, IPSARA, p. 154.

Machabées (12 juin 1822), avait donné moins heureusement le *Comte Julien* (20 avril 1823). Ce poète, qui venait de perdre son père, retournait alors dans son pays natal, tout plein d'une autre douleur intime, à laquelle d'Anglemont fait ainsi allusion :

Tu vas, à la cendre glacée
De ta charmante fiancée
Offrir des guirlandes de fleurs;
Et, sur ton sein, presser ta mère
Qui calma ta douleur amère,
En versant avec toi des pleurs.

Pierre-Jean Lesguillon, à qui la seconde pièce est dédiée, a laissé à peine trace dans la littérature de cette époque, et c'est surtout par les volumes de vers, souvent bizarres, de sa femme (Hermana Sandrin 1812-1882), que ce nom est encore quelque peu connu. Né à Orléans le 13 février 1799, il avait débuté par une *Epître à Lemercier* (1), dont les violences contre Louis XVIII avaient encouru une condamnation, et venait de donner à l'Odéon une comédie les *Nouveaux Adelphes* (27 juin 1825) (2) qui avait eu quelque succès. Il eut ensuite l'idée singulière de faire une sorte de tour de France professionnel, de disputer et d'obtenir des couronnes poétiques dans presque toutes les grandes villes, à Bordeaux, Toulouse, Montauban, Béziers, Castres, Marseille, Besançon, Lyon, Mâcon, Epinal, Metz, Reims, Douai, Dunkerque, Cambrai, Arras, Rouen. C'était le lauréat universel, et le volume de vers qu'il rapporta

(1) Paris, Ladvocat, Ponthieu et Delaunay, imp. de Tastu, in-8° de 1 feuille 1/2. (*Bibliog. de la France,* 20 mars 1824, n° 1485).

(2) Paris, Barba et Ponthieu, 1825, in-8° de 5 f. 1/4. Imprimerie de Bellemain (*Bibl. de la France*, 30 juillet 1825, n° 4322).

de cette tournée eut pour titre, très légitime sinon très poétique, *Couronnes académiques.* (1)

Lesguillon était alors tenu éloigné des luttes littéraires par la maladie, et ce sont surtout des vers de consolation que lui adresse son ami. Quelques traits de satire se mêlent cependant au ton élégiaque de cette pièce : d'Anglemont y laisse poindre la verve satirique à laquelle il donnera plus tard carrière dans les *Euménides* et dans ses dernières productions. Sous forme de conseils donnés au poète comique, il relève ainsi les travers des gens de lettres, ses contemporains :

Vois ce rimailleur intrépide
Qui vole sur un char rapide
De la Pandore au Moniteur ;
Qui fier d'un éloge, colporte
Le lendemain, de porte en porte
L'article... dont il est l'auteur ;

Et cette Muse qui fut belle :
Chacun s'enflamme encor pour elle
Lorsqu'elle dit ses vers touchants ;
Sa main n'a jamais pris la lyre,
Mais son tendre et secret délire
A d'un barde acheté les chants.

Vois : ce mortel, de l'infortune
Accueille la plainte opportune,
Affecte de pieux dehors,
Et pour les compagnes austères
De ses voluptueux mystères,
Du prince écume les trésors.

(1) *Couronnes académiques*, Paris, de Vresse, 1861, in-12 de 404 p. Imp. de Varigault, Lagny. Il mourut le 31 janvier 1873, et sa femme, qui, comme lui avait fait partie de la Société des Gens de Lettres dès sa formation, lui a laissé en 1882 un legs important.

Ce fils de Mars, époux sauvage
D'une femme au printemps de l'âge,
Trafique de son impudeur,
Et chargé de croix et de honte,
S'offre à nos regards qu'il affronte
Sous le masque de la candeur (1).

En dépit des deux épigraphes empruntées à André Chénier, le retour à l'antiquité ne se fait nullement sentir dans les quelques odes amoureuses que contient ce recueil. Cette Elmance, dont tour à tour il célèbre la tendresse et accuse l'infidélité, n'est qu'une ombre vague, sans réalité : et malgré un grand étalage de passion, les vers restent froids :

Mon avenir... Elmance, à l'amour je le livre,
De ton souffle un instant pourvu que je m'enivre,
Que je sente ton cœur partager mon transport,
Dussé-je sur ma tête appeler l'infortune,
Loin d'élever aux cieux une plainte importune
Je bénirais mon sort (2).

(A suivre.) EUGÈNE ASSE.

(1) *Odes*, p. 144. Une allusion à la prise de Psara ou Ipsara par les Turcs, date cette pièce de juillet 1824. Nous doutons que cette *Muse* soit Mme Dufrénoy, morte le 7 mars 1825, et dont, bien à tort du reste, on avait attribué les vers à Fontanes. — Lebrun avait déjà décoché la même épigramme à Fanny de Beauharnais, morte en 1813, et dont il ne peut être question ici.

(2) *Odes*, p. 21.

UNE LETTRE INÉDITE

DE

GODESCARD

L'abbé Godescard fut un bibliophile convaincu. Il s'amassa une belle collection de livres : et quand survint la gêne des mauvais jours de la Révolution, il ne voulut pas s'en dessaisir, et préféra gagner sa vie en se faisant correcteur d'épreuves (1).

Ce fut aussi un bibliographe distingué, comme on le voit par le soin qu'il met à préciser ses citations. Il devait une partie de ses connaissances en cette matière à la peine qu'il avait prise de rédiger une table des *Mémoires de Trévoux*. Le manuscrit s'en est conservé jusqu'à nos jours, puisqu'il a naguère figuré dans un catalogue.

Néanmoins par son caractère, ses fonctions et ses œuvres (2), le chanoine Godescard appartient essen-

(1) A la mort de Godescard, un très bel ouvrage en trois volumes de sa bibliothèque fut partagé par trois de ses parents qui en prirent chacun un. Le fait mérite d'être cité, mais surtout évité.

(2) Godescard fut secrétaire de l'archevêché de Paris. Il est surtout connu par sa *Vie des Saints*, réimprimée jusqu'au milieu de notre siècle par des hommes de mérite, tels que Le Glay, correspondant de l'Institut, et l'abbé de Ram, recteur de l'Université catholique de Louvain.

tiellement à la littérature ecclésiastique. Il semblerait donc que sa lettre, qui vient d'entrer dans la Bibliothèque du Petit Séminaire de Rouen, eût dû être publiée de préférence dans quelque recueil religieux. A le bien prendre néanmoins, elle pouvait être écrite par le plus profane des lettrés du temps ; et comme elle concerne l'*Encyclopédie*, la police de la publicité, et un petit volume qui jeta quelque émoi dans le monde des « philosophes », sa place naturelle nous a paru marquée dans le *Bulletin du Bibliophile*.

La lettre n'occupe qu'une petite page de format in-4 (168 mill. × 217). Godescard a omis de marquer l'année où elle fut écrite ; il est seulement certain que ce ne fut pas avant 1764, où parurent les *Lettres sur l'Encyclopédie*, anonymes (par l'abbé Saas, bibliothécaire du Chapitre de Rouen).

Le destinataire de la lettre n'est autre que le fameux Mercier de St-Léger, l'un des premiers bibliographes de son temps. Godescard semble n'être pas avec lui en relations habituelles, puisqu'il défigure son nom et l'appelle « Le Mercier ». Il n'était sans doute pas encore attaché au secrétariat de l'archevêché de Paris, ce qui n'eut lieu qu'en 1769.

Comme on va le voir, il fut question de réimprimer ces *Lettres sur l'Encyclopédie* qui avaient excité la bile de Grimm (1). Et ce qui est particulièrement intéressant, c'est que l'abbé de St-Léger provoqua ou au moins approuva ce projet.

Est-il bien sûr, quoi qu'en dise le censeur Marin, que

(1) On peut voir dans *Les trois Siècles palinodiques* de l'abbé Guiot (Rouen, 1898 ; t. II, p. 215, n° 2) que, si les rieurs furent peut-être du côté de Grimm, l'abbé Saas avait pour lui la raison.

M. de Sartine, lieutenant de police, eût volontiers autorisé la publication ? Le grand crédit dont jouissaient les rédacteurs de l'Encyclopédie permet d'en douter.

Les *Lettres* étaient encore à peu près inconnues, même dans les régions officielles, et font croire que celle de Godescard peut être de 1764 même, ou de peu postérieure. Leur lieu supposé d'impression est Amsterdam, tandis qu'elles furent certainement publiées à Rouen.

Avant de laisser la parole à Godescard, ajoutons un petit document authentique à tout ce qu'on a écrit de cet estimable écrivain. Ce fut un homme d'une vertu solide, qui s'était révélée dès ses jeunes années. Au *Catalogue de messieurs les Ordinands* conservé dans les archives de l'archevêché de Rouen, on lit en regard de son nom. « Très bon *in omni genere.* »

L'abbé A. TOUGARD.

Suscription :

A Monsieur
Monsieur le Mercier, Chanoine
Régulier et bibliothécaire de sainte
Genevieve.
A Paris.

Le timbre de la poste, en ligne droite suivant l'usage du temps, et en lettres de 5 millim. de hauteur, porte : *Louviers.* Un *6* manuscrit est évidemment la taxe de la lettre : *6 sols.*

Au château d'Acquigny, ce 18 aoust (1).

Monsieur,

Je n'ai pu vous rendre compte du succès de la démarche que j'ai faite auprès de M. Marin au sujet des *Lettres sur l'Encyclopédie,* parce que j'ai été obligé de partir de paris dès le

(1) Godescard avait été choisi en 1756 par le seigneur d'Acquigny pour être le précepteur de ses enfants. — Au-dessus de cette ligne est écrit d'autre main : « A Mercier, abbé de S-Leger. »

lendemain. Voici en deux mots comment tout s'est passé. M. Marin me dit qu'il ne pouvoit rien décider, qu'il n'eût préalablement fait lecture des *Lettres* en question ; et il demanda pour cela 5 à 6 jours. Il parut faché de ce que les *Lettres* avoient été imprimées furtivement, attendu que M. de Sartine ne refuse point de permission pour l'impression de tout ce qui nattaque ni les mœurs, ni la religion, ni l'état. Je trouvai avec lui un homme qui cria aussi de ce qu'on imprimoit partout sans permission, et surtout dans les provinces. Cet homme me parut admirateur enthousiaste de l'Encyclopédie. Je fis valoir mes raisons le mieux que je pus, sans nommer l'auteur des *Lettres* ni le lieu où elles avoient été imprimées. bref je laissai mon exemplaire à M. Marin, afin qu'il s'assura par lui-même de la vérité de tout ce que je lui avois dit. Il me promit, Monsieur, d'arranger cette affaire avec vous. Aussi je vous prie de me faire savoir le résultat de cet arrangement, et s'il n'est pas encore fait, d'écrire un mot à M. Marin, afin qu'il se hâte. Je confererai ensuite avec l'Abbé Saas, que je compte voir au commencement de septembre. Si je peux vous être de quelque utilité à rouen, je vous supplie de ne me pas épargner.

Je suis très respectueusement,

Monsieur,

Votre très humble et très obéissant serv.

GODESCARD, au château d'Acquigny par Louviers.

LE GRAND CONDÉ

ET LE

THÉATRE

(1676-1686)

(Fin)

Il est probable que Condé voulut voir jouer la pièce de Saint-Glas pendant la saison qui suivit. Les comédiens avaient sollicité la faveur de venir à Chantilly comme les années précédentes ; Condé, qui s'effaçait de plus en plus devant son fils, ne voulut rien décider sans l'assentiment du duc d'Enghien et chargea Ricous de lui en parler. Le fidèle serviteur répondit le 14 août : « J'ay parlé à Mgr le Duc pour les comédiens de la part de V. A. S. Il m'a renvoyé à Madame la Duchesse ; Madame la Duchesse m'a renvoyé à V. A. S. ; mais Mlle de Bourbon (1) a négocié si bien qu'elle me fit donner ordre hier à Versailles par Madame la Duchesse, puisque V. A. S. vouloit se divertir des comédiens, qu'il falloit qu'ils se trouvassent le 1er septembre à Chantilly. Je lui dis : Madame, la chose est entre vos mains ;

(1) Marie-Thérèse de Bourbon, fille du duc d'Enghien, née le 1er février 1666, mariée au prince de Conti en 1688, morte en 1722.

ordonnez, je m'en vas écrire. Elle se mit à rire beaucoup, et puis elle me dit : écrivez. C'est ce que je fais, Monseigneur, et leur ai mandé de se trouver à Chantilly le 1er du mois qui vient ». Condé se déclara « bien aise » de la décision prise, et les comédiens, après avoir passé à Chantilly les mois de septembre et octobre, retournèrent à Rouen nantis d'une somme de 5600 livres. Ils ne devaient plus jouer à Chantilly. Le deuil causé par la mort de la reine Marie-Thérèse les empêcha d'y revenir l'année suivante, et cette année 1683 n'est marquée que par deux lettres qui montrent l'intérêt avec lequel Condé suivait les affaires de sa troupe. La première est du comédien Michel du Rieu (Rouen, 27 avril 1683) :

« Le plus satisfait de tous les hommes est celui qui prend la liberté d'écrire à V. A., d'avoir aussi bien réussi dans la négociation dont mes camarades m'avaient commis le soin pour attirer Châteauvert (1) dans la troupe. Je supplie très humblement V. A. de souffrir (auparavant que de vous faire un détail de son mérite) que je me loue et m'applaudisse moi-même, ne l'ayant jamais été de personne. Et pour commencer, je dirai à V. A. que, depuis que je suis à la comédie, tous les camarades avec qui j'ai été m'ont commis le soin des affaires, tant du royaume qu'étrangères. J'ai été en Espagne, en Angleterre, en Hollande, en Italie, en Allemagne et presque jusqu'en Suède. Tous ces voyages ont procuré de grands avantages à mes camarades et à moi ; mais ils ne doivent être comptés pour rien,

(1) Châteauvert faisait partie en 1673 de la troupe du duc de Savoie, dirigée par Jean Deschamps, qui, jouant tous les hivers à Turin, passait les Alpes au printemps pour venir jouer en France, surtout en Bourgogne.

n'ayant été que pour nos intérêts, à l'égard de celui de la jonction de notre nouveau camarade, qui doit couronner toutes les actions de ma vie, puisque ce sera pour la satisfaction de V. A., qui m'est bien plus précieuse que toute chose au monde. Monseigneur, nous commençâmes lundi dernier, et, comme c'est l'ordre parmi nous de demander au nouveau venu par quel rôle il souhaite de commencer, il choisit celui de *Mithridate,* qu'il représenta avec tant de succès que toute l'assemblée, aussi bien que les comédiens, en furent charmés. Ensuite il joua un rôle de paysan dans la petite comédie du *Deuil* (1), qui fit voir l'excellence de son génie, d'avoir changé en un moment le caractère de héros en celui d'un grossier villageois ; car ceux qui en étaient témoins ne se pouvaient pas imaginer que celui qui venait de faire *Mithridate* fût le même qui faisait le personnage de *Nicodème,* qui est le nom du rôle. Les auditeurs furent encore charmés de voir un si agréable caméléon qui les divertit autant que sa mort leur avait donné de la compassion. Je ne crus pas, Monseigneur, encore donner avis à V. A. de cette première représentation, croyant que c'était comme ces nouveaux comédiens qui peuvent avoir un rôle avantageux par où ils sont bien aises de commencer et qu'on peut appeler leur cheval de bataille. J'ai voulu attendre pour pouvoir écrire juste à V. A. et ne lui rien mander que de véritable. Mais, après avoir vu la pièce que l'on représenta hier, qui fut *Iphigénie,* où il joua le personnage d'*Agamemnon,* et un docteur dans le *Mariage forcé,* je n'ai pas cru devoir balancer davantage et priver plus longtemps V. A. du plaisir qu'elle pourra

(1) Comédie de Hauteroche et Th. Corneille (1672), imprimée en 1673.

goûter par avance, en attendant que nous soyons assez heureux pour lui en faire voir les effets. Je veux être pendu, Monseigneur, si j'ai jamais vu un si bon comédien. Peut-être V. A. dira qu'étant aussi méchant (comédien) que je suis, je ne m'y connais pas ; à cela je répondrai avec la permission de V. A. que je connais un maître de danse qui est boiteux et qui ne peut pas danser, mais qui montre très bien. C'est par où conclud celui qui proteste à V. A. de vivre en bonne paix, intelligence, amitié et concorde avec ses camarades ; c'est l'ordre de V. A., et je me laisserai plutôt donner des coups de bâton que d'y contrevenir ; on ne pourra pas appeler lâcheté de souffrir quelque chose pour obéir au commandement de V. A... ».

« La bonne paix, l'intelligence, l'amitié et la concorde » dont se targuait du Rieu étaient loin de régner dans la troupe ; les protestations qui terminent sa lettre montrent assez qu'il n'avait pas la conscience tranquille. Voici en effet la contre-partie, donnée par son camarade Sévigny (2 mai 1683) : « Je m'adresse à V. A. S. comme à mon juge naturel, pour la supplier très humblement de me faire la grâce de me protéger contre les persécutions du s^r du Rieu et de sa femme, qui, par la jalousie qu'ils ont conçue l'un et l'autre contre moi depuis longtemps, emploient aujourd'hui jusqu'à la violence pour me faire sortir s'ils peuvent de la troupe où V. A. a eu la bonté de me faire donner place. Ils sont ici les maîtres absolus et veulent que tout fléchisse sous eux, et, par un esprit de trouble et de division qui les anime contre tous ceux qui ne leur plaisent pas, me traitent, ma femme et moi, comme les dernières gens du monde, afin de pousser notre patience à bout et de nous décourager. Pour cet effet ils ont commencé par battre et maltraiter ma servante avec

un tel excès que tout le quartier où je demeure en a été scandalisé. Non contents de cela, ils m'ont dit qu'ils voulaient absolument que je la misse dehors, et que si je ne leur obéissais pas je m'en repentirais. V. A. me permettra de lui dire que je n'ai point trouvé qu'il fût à propos de le faire, m'étant libre comme à eux de me servir des gens dont je suis content. Après ils se sont avisés de dire qu'ils ne voulaient point qu'elle montât sur le théâtre, et que si j'étais si hardi que de leur désobéir ils lui feraient couper le nez et lui donneraient tant de coups qu'elle s'en souviendrait toute sa vie. Un procédé si injuste et si violent marque visiblement la haine qu'ils ont contre moi, puisque les servantes de tous les autres montent sur le théâtre et que nous avons tous affaire chacun de la nôtre pour nous servir. Il arriva donc qu'hier, premier jour de mai, j'eus besoin, à la représentation de la comédie de *Tartufe*, de changer d'habit. Ma servante était derrière le théâtre pour me donner cet habit. Mlle du Rieu, qui la vit là, dit à ma femme qu'elle était bien impertinente et bien effrontée, après la défense qu'elle nous en avait faite, de souffrir que ma servante vînt encore là montrer son nez, qu'elle nous apprendrait à lui obéir, et que ma femme était sa gagiste et devait suivre aveuglément ses ordres et ses volontés. Non contente de cela, lorsque je vins jouer mon rôle, elle se mit à m'interrompre en riant d'une manière si indécente et parlant si haut sur le théâtre, où elle jouait aussi, que tout le parterre en fut indigné contre elle et dit que c'était là se moquer de ceux qui venaient à la comédie. Au sortir du jeu, je m'en plaignis en particulier à son mari et le priai fort honnêtement d'empêcher que sa femme fît désormais rien de semblable. Pour toute satisfaction il me répondit que j'étais un coquin et un impertinent. Me sentant

outragé de la sorte, j'eusse eu peine à dissimuler mon ressentiment s'il eût eu une épée. V. A. voit à quelles fâcheuses extrémités ces gens-là me réduisent ; ils me menacent tous les jours de me faire sortir de la troupe comme les autres, et disent hautement qu'ils sont bien forts, et que ce n'est pas assez pour moi d'avoir l'agrément de V. A. à moins que je n'aie encore le leur. Je vous supplie très humblement, Monseigneur, de leur défendre de me troubler et de m'insulter davantage, et d'avoir la bonté de vous déclarer mon protecteur en cette rencontre ».

M. le Prince intervint et imposa son autorité ; mais le bon accord ne s'établit pas, et Sévigny finit par demander son congé le 14 octobre 1684 (1). Une actrice était déjà sortie de la troupe au mois de janvier précédent, sur la proposition faite par une lettre collective signée de tous les comédiens (18 janvier 1684) : « Depuis trois mois et plus que la Verneuil est indisposée, elle n'a pu représenter que quatre ou cinq rôles avec nous ; elle est retombée malade depuis deux jours, et, ne se trouvant plus en état de jouer la comédie, nous a demandé son congé pour l'année qui vient, nous disant en même temps qu'elle ne peut paraître sur le théâtre de ce carnaval. Quoique notre compagnie soit maintenant complète sans elle et que pendant le temps de sa maladie nous n'ayons point cessé d'un jour nos représentations ordinaires, néanmoins nous n'avons pas voulu le lui accorder sans le faire savoir à V. A. S. Sur notre refus elle a écrit à M. Bouillet (2) les raisons

(1) Sévigny (François de La Traverse, sr de) avait publié à Rouen une comédie en un acte et en vers intitulée *Philippin sentinelle*. Une autre pièce de lui, *Le Nonchalant*, est restée inédite.

(2) Un des médecins du Grand Condé.

qu'elle a de nous quitter, et le prie en même temps d'intercéder auprès de V. A. S. pour lui permettre de se retirer de notre troupe. Nous attendons ses ordres avec un zèle ardent de les exécuter ». Suivent les signatures : Raisin, de Châteauvert, du Perche, Villiers, (1), du Rieu, de Bonneuil, de Sévigny, Grandval.

Trois mois plus tard, Jacques Raisin abandonnait ses camarades et entrait dans la troupe royale après la retraite de Hauteroche (24 mars 1684). Le Grand Condé, retiré du monde, sans cesse malade, perdait la même année (6 juillet) sa fidèle amie la Princesse Palatine, dont il admirait la vie de pénitence et dont la fin édifiante l'émut profondément. Pour lui aussi, l'heure de la conversion avait sonné. M. le Duc d'Aumale a retracé dans les termes les plus élevés les phases de cette « conversion sincère, graduelle, longuement méditée, accomplie gravement, simplement, publiquement, sans calcul humain, sans ostentation et sans mystère » (2). La liquidation de la troupe des comédiens en avait été le prélude ; Condé tâcha au moins d'assurer leur avenir. Raisin l'aîné faisait déjà partie de la troupe du

(1) Villiers est certainement le Deschamps que nous avons rencontré plus haut. Il y avait alors un autre Villiers (Jean Deschamps de) dans la troupe royale ; son père, Claude, auteur et comédien, était mort le 23 mai 1681. Jal ne parle que de ces deux derniers, et n'a pas connu le Villiers de la troupe de Rouen, qui cependant devait être parent, peut-être frère de Jean Deschamps. C'est avec l'un de ces deux Deschamps de Villiers, probablement celui de la troupe de Rouen, qu'il faut identifier le Deschamps qui, avant et après 1670, dirigeait la troupe des comédiens du duc de Savoie, séjournant l'hiver à Turin, l'été en France, surtout en Bourgogne, Dijon, Mâcon, etc.

(2) *Histoire des princes de Condé,* t. VII, p. 759.

roi ; du Rieu, médiocre acteur, n'y pouvait prétendre (1); d'ailleurs il était bien dans ses affaires et venait d'acheter un marquisat. Les femmes étaient plus difficiles à caser ; Condé s'y employa et fit intervenir ses amis, le maréchal de Créqui et Mme de Rochefort ; le duc d'Enghien appuyait leurs efforts. Le 3 novembre 1684, à Fontainebleau, devant la cour, « Mlles Dancourt, du Rieu et Desbrosses ont joué à l'essai et ont été reçues pour Pâques prochain » (registre de Lagrange). Raisin cadet, le petit Molière, en rendit compte à M. le Prince le 9 :

« Puisque V. A. S. m'a donné la permission de lui écrire pour l'informer du succès de la du Rieu, je prendrai la liberté de lui dire qu'il est aussi grand qu'on le pouvait souhaiter, puisqu'elle a eu l'applaudissement général dans les deux rôles qu'elle a joués à la cour, qui sont *Clytemnestre* d'*Iphigénie* et la *Comtesse d'Escarbagnas;* et cela est si véritable que Madame la Dauphine l'a acceptée pour la mettre dans notre troupe à Pâques prochain. La Desbrosses et la Dancourt le sont aussi, quoiqu'elles n'aient pas été trouvées si bonnes comédiennes que la du Rieu ; mais elles avaient pour protecteurs M. le duc de Créqui et Madame de Rochefort ; ainsi on a été obligé de passer l'émétique pour la saignée, et je puis dire qu'il ne fallait pas moins qu'un Monseigneur le Duc pour venir à bout de cette affaire. Elles auront toutes trois chacune demi part... ». Sévigny rejoignit plus tard ses camarades dans la

(1) Cependant du Rieu entra plus tard à la Comédie française par le crédit de la Raisin. Il n'y eut aucun succès, et mourut en 1701 huissier du cabinet du prince de Condé. Longchamp devint receveur des billets du parterre à la Comédie française, et sa femme souffleuse au même théâtre. Jacques Raisin, l'aîné, vécut jusqu'au 8 mars 1702 ; Jean-Baptiste était mort en 1693.

troupe royale. Lisette Berneuil fut moins heureuse que ses compagnes ; le 26 octobre 1684, elle joua à l'essai devant la cour et fut refusée.

Ce qui restait de l'ancienne troupe tenta un suprême effort auprès de M. le Prince au mois d'août 1685. « V. A. S. sait que les comédiens de Rouen sont à Chantilly et qu'ils n'ont pas voulu entendre à ce que j'avais mandé au sieur Raisin de la part de V. A. S. » (1). Il leur fallut bien se résigner. Nous ignorons d'ailleurs ce qu'ils désiraient obtenir du prince ; mais nous savons qu'après le départ de ses camarades, en 1684, du Perche avait formé à Rouen une nouvelle compagnie qui reprit le nom de « troupe de Mgr le Dauphin ». Elle était composée des comédiens du prince de Condé restés à Rouen : Bonneuil (Pierre Bénard) et son fils Nicolas, Grandval (Daniel Racot) et sa femme (Marguerite Poirier), Catherine Raisin, femme de Villiers ; ils s'étaient adjoint du Raincy (Louis de Chalus) et sa femme (Jeanne de Beauvais), Scipion Clavel et Judith Chevalier, sa femme. En mars 1685, ils engagèrent « un homme pour tenir et remplacer les rôles occupés il y a deux ans par le sieur Raisin et depuis par le sr de Sévigny. » Nanteuil fit partie de leur compagnie en 1686. Catherine Raisin les quitta bientôt pour former la troupe des « Petits comédiens du duc de Bourgogne » et finit par rejoindre ses frères à la Comédie française (2).

Cependant M. le Prince s'intéressait toujours aux

(1) Lettre de Richard, concierge de Chantilly, 30 août 1685.

(2) Tous ces renseignements sont tirés de la brochure de M. Georges Monval intitulée *Le Théâtre à Rouen au XVIIe siècle* (extrait de la *Revue d'art dramatique* du 15 février 1893) ; Issoudun, imp. Gaignault, 1893.

choses de l'esprit. En septembre 1684, La Chapelle lui présente sa tragédie d'*Ajax* en lui adressant une lettre d'un tour alambiqué et lourd dont l'auteur paraît avoir conscience : « C'est une étrange chose, Monseigneur, que tous tant que nous sommes de gens qui nous mêlons d'écrire et qui voulons avoir de l'esprit, plus nous en voulons avoir, moins nous en avons ». Voilà qui est franc. Cependant M. le Prince goûtait La Chapelle, s'il en faut croire cet autre passage : « Les honnêtetés que j'ai reçues de M. de Créqui en lui rendant la lettre de V. A. S. et l'ordre que vous m'avez donné de vous envoyer ce même ouvrage dont trois ou quatre lectures ne vous ont pas encore ennuyé (1), m'offrent en même temps une nécessité trop glorieuse de remercier et d'entretenir V. A. S. en lui présentant *Ajax*... Je la supplie de le lire avec la même attention et la même bonté qu'Elle a eues toutes les fois que je l'ai récité devant Elle » (30 septembre 1684). Condé avait trop bon goût pour approuver cette pièce, et trop de politesse pour laisser paraître son sentiment ; il connaissait sans doute l'épigramme qui demandait qu'on examinât

> Qui du fade Boyer ou du sec La Chapelle
> Excita plus de sifflements. (2)

Dans sa retraite de Chantilly, M. le Prince n'était pas oublié de ses amis. Le 30 janvier 1685, Mme de La Fayette lui communique, en même temps qu'un nouveau conte de La Fontaine, un manuscrit laissé par Segrais, trois actes d'un opéra de *Roland* resté inachevé.

(1) Il s'agit sans doute de *Marie d'Anjou, reine de Majorque, nouvelle littéraire et galante,* 1682, 2 vol. in-12.

(2) Cette épigramme est attribuée à Boileau, dont on connaît les relations avec Condé. *Ajax,* joué pour la première fois le 27 décembre 1684, n'eut aucun succès et ne fut pas imprimé.

Lui-même continue de s'enquérir des pièces nouvelles, faisant bon accueil aux auteurs et à leurs œuvres, demandant des renseignements aux hommes du métier, comme le prouve cette lettre de son ancien comédien, Jacques Raisin (16 mars 1686) : « Si V. A. S. ne m'avait pas fait l'honneur plusieurs fois de me demander ce que c'était que la pièce de *l'Homme à bonnes fortunes* (1), je ne prendrais pas la liberté de la lui envoyer, quoique l'auteur m'en ait prié ; mais, Monseigneur, vous me fîtes la grâce de recevoir si favorablement *Alcibiade* (2) que j'ai cru que V. A. S. recevrait encore celle-ci avec la même bonté... ». Quelques jours plus tard (29 mars), le fils de Ricous annonçait à M. le Prince l'arrivée « d'un nouvel acteur italien qu'on nomme Mézetin ou Mézotin, que l'on vante infiniment ; on dit qu'il surpasse Arlequin par son esprit et par son action ; il doit représenter ce soir ». Mais Condé ne vit pas Angelo Constantini ; il ne parut plus au théâtre ; quelques mois seulement le séparaient de la mort : il se préparait à paraître devant Dieu.

GUSTAVE MACON.

(1) De Baron. Cette comédie, représentée le 31 janvier 1686, fut imprimée la même année.

(2) Tragédie de Campistron, représentée le 28 décembre 1685 et imprimée au commencement de 1686.

CORRESPONDANCE

Nous recevons, à propos de l'article publié par M. Ch. Urbain dans notre dernier numéro, la lettre suivante :

Le Vesinet, le 27 janvier 1899.

Monsieur le Directeur,

L'intéressante note que M. Ch. Urbain a donnée dans votre fascicule du 15 courant sur « l'Ode adressée à M. de Bellegarde » m'a fait connaître l'ouvrage si complet et si remarquable de M. L. Arnould : « Racan, Histoire anecdotique et critique de sa vie et de ses œuvres ».

Permettez-moi, puisque ce professeur éminent a promis une édition des œuvres du poète, de rectifier dès aujourd'hui quelques erreurs ou plutôt quelques omissions qui se sont glissées dans sa notice bibliographique, p. 639.

M. L. Arnould n'a pas connu les éditions originales des premières poésies de Racan, c'est-à-dire :

1° L'édition des « Délices de la Poésie françoise ou recueil des plus beaux vers de ce temps corrigé de nouveau par ses autheurs et augmenté de plusieurs belles et rares pièces non encore imprimées. Recueilly par F. de Rosset. *Paris, Toussaint du Bray,* 1618 », in-8.

Ce recueil comprend 16 ff. n. chiff. qui se trouvent, tantôt au commencement, tantôt à la fin du volume, mais avant la table. Ces feuillets se terminent par la note suivante :

« Comme ce livre s'achevoit d'imprimer, un des amis de « M. de Racan me donna les pièces que tu viens de voir. Je « les ay mises icy, parcequ'elles sont si dignes qu'elles ne « démentent pas le bruit qu'il a de faire aussi bien les vers « qu'homme de qualité. »

Il n'y a aucun doute sur l'attribution de ces feuillets au volume de 1618, les 16 pièces de Racan qu'ils contiennent (dont « l'ode bachique à Ménard ») figurant à la table, mais avec la mention (erronée d'ailleurs) de la page 575.

M. Arnould a rencontré ces feuillets, mais il a ignoré à quelle édition ils pouvaient appartenir, les ayant trouvés à la suite du « Nouveau recueil des plus beaux vers de 1609 ».

2° Le second livre des délices de la Poésie française ou nouveau recueil des plus beaux vers de ce temps par J. Baudouin. *Paris, Toussaint du Bray*, 1620, in-8.

Ce second livre renferme, p. 203 à 228, une seule des pièces de 1618 revue et complétée, plus 10 pièces nouvelles entre autres les stances célèbres « Tirsis, il faut penser à faire la retraite ».

Maintenant nous arrivons au Recueil des Délices 1620 ou 1621. *Toussaint du Bray* qui est le premier cité par M. Arnould et qui a reproduit vingt-cinq pièces de 1618 et 1620, plus 8 pièces nouvelles.

Le Recueil des plus beaux vers de MM. Malherbe, Racan, etc., qui porte le n° 7 de la classification de M. Arnould, est celui de 1627. Il renferme 28 pièces nouvelles de Racan (au lieu de 26) dont 2 deux avaient été publiées avec les Bergeries. Celles omises par M. Arnould et qu'il donne au Recueil de 1630, sont les suivantes : l'Epitaphe de feue Dame Louise de Bueil, abbesse de Beaulieu (p. 212 du t. I de l'édition Latour) et l'Epitaphe de Monsieur le comte de Charny, qui mourut de maladie pendant le siège de Montauban (p. 213 du t. I de l'édition Latour).

Enfin le Recueil des plus beaux vers de 1630 ne renferme, en fait de pièces nouvelles, que l'Epigramme à M. de Porchères d'Arbauld sur son poème de la Magdeleine.

Les cinq recueils ci-dessus constituent les éditions originales de presque toutes les poésies de Racan, à l'exception des Bergeries et des Psaumes.

Enfin, voici le titre exact du volume que M. Arnould n'a pas rencontré et qui contient l'ode à Mgr le cardinal de Richelieu : « Les nouvelles muses des sieurs Godeau, Chapelain, Habert, Baro, Racan, l'Estoile, Ménard, Desmarets, Maleville et autres. *A Paris, chez Robert Bertault*, 1633 », in-8.

Toutes ces rectifications n'ont d'intérêt que pour la nouvelle édition de Racan dont il est question, parce qu'il est toujours utile de remonter au texte des éditions originales, aussi je vous prie d'excuser la liberté que je prends de vous les adresser.

Veuillez agréer, Monsieur le Directeur, etc., etc.

F. Lachèvre.

CHRONIQUE

Bibliothèque Sainte-Geneviève. — Le ministre de l'Instruction publique est autorisé à accepter la donation faite à la Bibliothèque Sainte-Geneviève par Mme Marie-Louise Grassin, veuve de M. Henri Lavoix, en son vivant administrateur de ladite bibliothèque, et consistant en une rente de 600 francs qui devra être affectée en secours destinés aux fonctionnaires et agents ou anciens fonctionnaires et agents de la Bibliothèque Sainte-Geneviève, ainsi qu'a leurs familles.

La donation portera le nom de « Fondation Lavoix ».

La Société française au XVIIe siècle. — Notre confrère. M. Victor du Bled, continue la série de ses intéressantes conférences historiques et littéraires. Voilà cinq ans déjà que le sympathique conférencier se fait applaudir par un auditoire d'élite. Les quatre premières des dix conférences de cette année ont été données les 20 et 27 janvier, 3 et 10 février, 9, avenue Hoche. Elles avaient pour sujet : *La Cour de Louis XV — La Cour de Louis XVI — Les Hommes d'esprit à la fin du XVIIIe siècle — La Société de 1780 à 1789.* Les six conférences qui termineront la série auront lieu dans l'ordre suivant : vendredi 17 février : *Les Salons de 1789 à 1793*; vendredi 24 février : *La Société française dans les prisons de la Terreur;* vendredi 3 mars : *La Société française devant le tribunal révolutionnaire;* vendredi 10 mars : *Les Comédiennes du XVIIIe siècle;* vendredi 7 avril : *La Société française pendant l'Emigration;* et vendredi 14 avril : *Les Salons de l'Emigration.*

Ces conférences, très suivies, ont lieu de 2 h. 1/2 à 3 h. 1/2; l'abonnement au dix conférences est fixé à 50 francs; et à 6 fr., pour une seule séance. On souscrit 9, avenue Hoche, et chez M. Victor du Bled, 6, rue Casimir-Périer.

Blason. — Le cinquième fascicule du tome IV du *Dictionnaire des Figures héraldiques,* par M. le comte Théodore de Renesse, vient d'être mis en vente à la Société belge de librairie.

Ce fascicule renferme la classification des armoiries qui sont chargées de miroirs, de coiffures diverses (tiares, chapeaux, bonnets, etc.), de pièces de vêtements (chemises, tuniques, manches, écharpes, nœuds, cordelières, rubans, voiles, ceintures, chaussures, etc.), d'armures et de parties d'armures.

Ce qui donne le plus d'importance à ce fascicule, c'est la liste des armoiries contenant des épées, meuble fréquemment employé en héraldique, surtout depuis le Premier Empire, qui le concéda à tous les comtes et barons appartenant à l'armée.

Exposition des arts du livre à Saint-Pétersbourg. — Une réuion a eu lieu, le mardi 7 février, au Cercle de la librairie, en vue de constituer une exposition collective ou individuelle des industries du livre et des arts graphiques à l'Exposition franco-russe, organisée au profit de la Croix-Rouge de Saint-Pétersbourg.

Société d'édition artistique. — Cette société a organisé, dans ses salons, au Pavillon de Hanovre, 32-34, rue Louis-le-Grand, une exposition de reproductions héliographiques par des procédés nouveaux.

L'ouverture de cette exposition a eu lieu le jeudi 9 février.

Ventes de livres. — Les 17 et 18 février, à l'Hôtel Drouot, à 2 heures, vente de très beaux livres richement reliés, provenant de feu M. Chambolle-Duru, relieur. (*M. A. Durel, expert*).

— On annonce, pour le mois de mars, à Saint-Etienne (Loire), la vente des livres anciens et modernes et principalement de livres illustrés des XVIIIe et XIXe siècles. (*M. Chevalier, expert*).

REVUE

DE

PUBLICATIONS NOUVELLES

— Joseph L'Hopital. — Foires et Marchés normands, notes et fantaisies. Croquis d'après nature dessinés et gravés sur cuivre et sur bois par Auguste Lepère. *Aux dépens de la Société normande du livre illustré*, 1898, in-8 jésus de xii-148 pp. et 2 ff. (1).

La Société normande du livre illustré, fondée le 20 avril 1894 sur l'initiative de Paul Reveilhac, le regretté bibliophile, actuellement présidée par un amateur d'élite, M. de la Germonière, a déjà affirmé son existence par deux publications artistiques, *Le Lit*, de Guy de Maupassant, illustré de treize compositions de Jules Ferry, gravées à l'eau-forte par Champollion et *Le Bonheur dans le crime*, de J. Barbey d'Aurevilly, orné d'un portrait de l'auteur, gravé au burin par Burney d'après E. Lévy, de douze eaux-fortes de Monziès d'après Régamey et de deux fac-similés d'autographes du célèbre écrivain normand. Elle nous présente aujourd'hui son troisième enfant dont l'heureuse venue en ce monde a été sympathiquement saluée par les bibliophiles.

L'auteur de *Foires et Marchés normands* s'est déjà fait estimer par divers ouvrages, *Au Pays du cidre*, *L'Automne d'une vie*, entre autres; l'illustrateur, Auguste Lepère, a prêté le concours de son talent vif et spirituel à nombre de luxueuses publications ; il est connu et apprécié de tous les amateurs. M. Joseph L'Hopital qui passe ainsi du « modeste trois francs cinquante » selon son expression, au « majestueux cent cinquante francs », nous conte avec une réelle bonhomie, dans un fort joli avant-propos, la genèse de son nouveau livre. Ce fut Paul Reveilhac qui, le premier, en conçut l'idée avant même que la Société qu'il rêvait de fonder existât; mais ici je laisse parler l'auteur :

> Un beau jour, il [Reveilhac] m'aborda en se frottant les mains :
> — J'ai trouvé votre affaire, dit-il. Vous allez me faire un livre sur les foires et marchés de la Normandie ; cela vous ira très bien. Quant à l'illustrateur, il est tout indiqué : c'est Lepère !

(1) Il a été tiré 40 exemplaires réservés aux membres de la Société et aux collaborateurs et 100 ex. mis dans le commerce à 150 fr.

Cette ouverture me rendit songeur. Je connaissais et j'appréciais comme il le mérite le talent de Lepère ; mais je me demandais comment il pourrait le mettre en valeur en illustrant des statistiques et des mercuriales ; et d'autre part je tremblais en pensant à la tête qu'allait me faire ma Muse si je la taquinais sur les cours comparés des chevaux, des vaches, des dindons et des canards.

— Vous n'y êtes pas du tout, mon bon ami, me dit alors Reveilhac. Il ne s'agit pas de recherches commerciales, mais d'études et de paysages de mœurs. Vous vous promènerez, vous regarderez ; puis vous décrirez, et Lepère dessinera ce que vous aurez vu ensemble. Je vous garantis que cela ne vous ennuiera pas ; et vous me remercierez, j'en suis sûr, du collaborateur que je vous donne.....

— Tenez, il me vient une idée. C'est le 24 juin la grande foire du Neubourg. Je vais faire signe à Lepère et nous irons ensemble, tous les trois, nous promener là-bas.

Ce fut une journée charmante..... Le soir dans la salle à manger de Navarre, le livre fut décidé *inter pocula*, à la grande joie de notre hôte...

Grande joie qu'il ne lui a pas été donné de goûter longtemps, car, le printemps suivant, une mort foudroyante brisait impitoyablement tous ses rêves, tous ses projets. Par une pieuse attention, l'écrivain et l'artiste ont dédié leur œuvre à la mémoire de Paul Reveilhac dont M. L'Hopital évoque le souvenir en termes d'une touchante et communicative émotion.

Les foires et les marchés ne manquent point en Normandie ; mais comme il ne s'agissait pas d'écrire l'histoire générale de ces assemblées, il importait de choisir dans le nombre, les cinq ou six les plus célèbres en même temps que les plus typiques. M. Joseph L'Hopital qui connaît à fond sa Normandie haute et basse, n'a pas eu de peine à établir ce choix ; et les voici, Lepère et lui, visitant tour à tour les foires du Neubourg (St Jean), d'Evreux (St Nicolas), de Montebourg (St Jacques), de Saint Floxel, de Rouen (St Romain) et le marché au poisson de Port-en-Bessin. De ces pérégrinations les deux collaborateurs ont rapporté de très pittoresques études, d'amusants croquis pris sur le vif. M. Joseph L'Hopital, familiarisé avec le langage des gars normands qui n'est pas précisément celui de M. de Vaugelas, a su intercaler habilement dans ses descriptions d'un style alerte et bon enfant des conversations paysannes qui leur donnent une franche odeur de terroir ; de ci, de là il raille agréablement certains petits travers du caractère de ses compatriotes. Quant à Lepère, qui excelle à saisir la vie et l'animation des foules, il a merveilleusement rendu le grouillement de ces foires où bêtes et gens s'en vont pêle-mêle, sous une pluie battante ou sous un soleil torride, au milieu des amoncellements de choux, de carottes et de navets. Les quarante-sept compositions d'après nature dont il a enrichi ce livre à la fois documentaire et humoristique, — sans compter les nombreuses lettres ornées — représentent les

scènes les plus diverses, encadrées dans de pittoresques paysages et traitées avec cette verve pleine d'originalité qui est la caractéristique du prestigieux talent de Lepère.

L'ouvrage, imprimé par Chamerot et Renouard sur beau papier vélin d'Arches, filigrané et fabriqué spécialement pour la Société, est d'un joli format ; est-ce à dire qu'il n'y aurait pas quelques inexpériences de mise en pages à signaler ? Mieux vaut ne pas insister sur ce point, la perfection n'étant pas chose humaine, et puisque l'on peut dire, en somme, que *Foires et Marchés normands* est un fort beau livre, ayant sa place marquée, dans les bibliothèques d'amateurs, à côté des publications de la Société des amis des livres, et des luxueuses éditions de Conquet, de Ferroud. de Magnier, de Pelletan et de Rouquette. Cela est si vrai que les bibliophiles, gens ordinairement peu faciles à satisfaire, se sont précipités sur les cent exemplaires mis dans le commerce et acquis par L. Carteret, le digne continuateur de Conquet.

Voilà la Société normande du livre illustré définitivement classée et bien classée ; elle a trouvé la voie du succès, elle tiendra à honneur de n'en point sortir.

GEORGES VICAIRE.

— Bourdaloue, sa correspondance et ses correspondants, par le P. HENRI CHÉROT, de la Compagnie de Jésus. *Paris, Victor Retaux, libraire-éditeur, 82, rue Bonaparte, 82*, 1899, in-8 de 2 ff., 250 pp. et 1 f. — Deux nouvelles lettres de Bourdaloue publiées et annotées par le P. HENRI CHÉROT, de la Compagnie de Jésus. *Ibid., id.*, 1898, in-8 de 30 pp. et 1 f. (1).

Je suis bien en retard avec le P. Chérot pour entretenir les lecteurs du *Bulletin* de ses dernières publications ; mais à la vérité, je ne regrette qu'à demi ce retard puisqu'il me permet de signaler les nouveaux documents qu'a pu recueillir et publier entre temps le savant éditeur de la correspondance de Bourdaloue. Quand il publia, l'an dernier (2), *Bourdaloue inconnu,* on ne connaissait que vingt-deux lettres du célèbre prédicateur ; le P. Chérot, dans ce travail,

(1) Quoique portant la date de 1898, les *Deux nouvelles lettres de Bourdaloue* ont paru postérieurement à *Bourdaloue, sa correspondance et ses correspondants.*

(2) V. livraison du 15 septembre 1898.

en mettait au jour une vingt-troisième, adressée au Grand Condé et découverte dans les Archives de Chantilly. Aujourd'hui, grâce à ses incessantes recherches, il a pu porter à vingt-neuf le nombre des lettres de Bourdaloue dont le texte est parvenu à notre connaissance. On verra tout à l'heure qu'une trentième missive est venue tout dernièrement s'ajouter aux précédentes.

Publiées déjà ou inédites, le P. Chérot nous donne le texte des vingt-neuf lettres ; mais il ne s'est pas borné à les réimprimer ou à les imprimer, il a fait précéder chacune d'elles d'une notice plus ou moins étendue dont plusieurs d'après les travaux du P. Lauras, tantôt résumés, tantôt complétés. Dans ces notices il s'est efforcé d'identifier les destinataires de la pièce, de fixer les dates, d'exposer l'objet et les circonstances et, à l'occasion, de faire connaître la nature des relations qui unissaient le P. Bourdaloue à ses correspondants. Pour établir son texte avec toute la correction désirable, le P. Chérot, chaque fois qu'il a pu avoir sous les yeux soit l'autographe même de son auteur, soit un fac-similé — et cela, nous apprend il, lui est arrivé huit fois — le P. Chérot, dis-je, a scrupuleusement reproduit l'orthographe, l'accentuation et, dans les limites du possible, la ponctuation. S'il ne lui a pas été donné de voir la pièce originale, il s'est conformé aux copies qui lui semblaient offrir le plus d'authenticité. Et de fait, les textes sont soigneusement révisés et les notices qui les accompagnent en facilitent singulièrement la compréhension ; il serait vraiment à souhaiter que les éditeurs de correspondances prissent exemple sur l'éditeur des lettres de Bourdaloue, qu'ils se livrassent aux mêmes patientes recherches et qu'ils fussent animés du même souci d'identification des personnages dont ils ont à s'occuper.

Le P. Chérot a fait suivre son travail d'un certain nombre d'appendices parmi lesquels des tableaux chronologiques et des tables dont il est aisé d'apprécier l'utilité. L'un de ces appendices contient des lettres adressées à Bourdaloue, les autres consistent en : 1° Tableau chronologique des lettres de Bourdaloue dont il n'existe que la mention ; 2° Tableau chronologique des lettres adressées à Bourdaloue dont il n'existe que la mention ; 3° Tableau chronologique des lettres de Bourdaloue ; 4° Table alphabétique des lettres de Bourdaloue d'après les noms des destinataires ; 5° Tableau chronologique des lettres adressées à Bourdaloue ; 6° Table alphabétique des lettres adressées à Bourdaloue d'après les noms de ses correspondants ; 7° Table des principaux noms propres et 8° la Table générale.

Le P. Chérot, en formant ce recueil, a eu pour but, nous dit-il, de provoquer de nouvelles recherches qui permettraient de faire paraître la correspondance de Bourdaloue, en 1904, année du deuxième centenaire de sa mort arrivée le 13 mai ; son appel a

d'ailleurs été déjà entendu ; l'existence d'une trentième lettre du célèbre jésuite lui a été révélée ; elle fait, avec une autre, l'objet du petit supplément annoncé ci-dessus.

La lettre inédite, signalée au P. Chérot par M. Henri Omont, est adressée de Paris, à un Père de Trèves, sous la date du 3 novembre 1691 ; elle est actuellement conservée à la *Königliche Bibliotek* de Berlin ; quant à l'autre, adressée au P. Bouhours, publiée en partie, d'après des catalogues et un ouvrage imprimé, l'autographe s'en trouve à la Bibliothèque de Nantes.

Il faut espérer que les communications bénévoles continueront à se produire et je serais heureux, pour ma part, si ces quelques lignes, tombant sous les yeux de possesseurs d'autographes de Bourdaloue, œuvres quelconques, lettres ou sermons, pouvaient contribuer à faire surgir quelques-uns de ces documents et permettre à son éditeur de réaliser son désir.

G. V.

— Catalogue de la bibliothèque du Conservatoire royal de musique de Bruxelles, dressé par ordre de matières, chronologique et critique, par ALFRED WOTQUENNE, secrétaire-préfet des études et bibliothécaire. 1er volume. *Bruxelles, imprimerie J.-J. Coosemans, 8, rue Bodenbroeck, 8,* 1898, in-8 de XI-535 pp.

Un catalogue de la bibliothèque du Conservatoire royal de musique de Bruxelles a été publié en 1870 par l'un des prédécesseurs de M. Alfred Wotquenne ; je ne connais pas ce catalogue, je ne puis donc en apprécier la valeur, mais à lire cette note dédaigneuse de M. Wotquenne : « Il vaut mieux ne pas insister sur ce catalogue, heureusement peu répandu », il est à supposer que le mérite doit en être assez mince.

En tête du nouveau catalogue qu'il vient de dresser au prix d'un long travail et de pénibles recherches, l'auteur nous fait connaître le classement systématique adopté par la bibliothèque du Conservatoire royal de musique de Bruxelles. Les œuvres conservées dans cet établissement sont divisées en trois classes, subdivisées elles-mêmes en sections. La classe I comprend la *Pratique musicale depuis 1500*, la classe II, les *Théorie et didactique musicales depuis 1700* et la classe III, l'*Erudition musicale*. Dans le volume aujourd'hui publié, et qui sera suivi d'un ou plusieurs autres, M. A. Wotquenne n'a décrit que les deux premières sections et une partie de la troisième de la classe I qui en comprend quatre. Voici d'ailleurs l'indication de ce

que les musiciens et les musicologues pourront trouver dans ce premier tome :

CLASSE I. — Pratique musicale depuis 1500.
1re section. — Musique vocale sans accompagnement.
A) Messes, Motets, Psaumes, Chorals, etc.
B) Chansons, Madrigaux. etc.
C) Chœurs à voix égales.
2me section. — Musique vocale avec accompagnement.
D) Messes et Motets (paroles latines) en partitions d'orchestre.
E) Mélodies, Lieder, Romances, etc.
I. Mélodies avec texte français.
II. Lieder et Sammlungen.
III. Mélodies et recueils avec texte italien, anglais, flamand, danois, russe, etc.
F) Cantates et Airs de chambre avec texte français, italien ou latin Compositions religieuses en langue vulgaire.
G) Cantates avec texte allemand, anglais ou flamand. Compositions religieuses en langue vulgaire. Cantates d'église, Passions, etc.
H) Oratorios.
I. Partitions d'orchestre.
II. Partitions vocales.
I) Musique religieuse (paroles latines) en partitions vocales.
3me section. — Musique dramatique.
J) Partitions d'orchestre avec texte frauçais.
Ouvrages avec texte français dus à la collaboration de plusieurs auteurs. Parodies.
K) Partitions d'orchestre avec texte italien.
Ouvrages anonymes, ou dus à la collaboration de plusieurs auteurs.
L) Partitions d'orchestre avec texte allemand en anglais.

Le classement général des œuvres musicales a été fait, pour chaque lettre, dans l'ordre alphabétique des noms d'auteurs ; les ouvrages du même compositeur sont classés par ordre chronologique de leur publication en librairie ; pour les œuvres dramatiques, l'auteur a suivi l'ordre de leur apparition au théâtre.

M. Alfred Wotquenne a terminé ce volume par une table des matières et une table alphabétique des auteurs et des noms cités : je regrette qu'il n'ait pas cru devoir en dresser une autre, celle des quatorze planches documentaires (reproductions en fac-simile d'autographes, de manuscrits, de reliures, de dessins, de titres de livres) qui accompagnent son savant travail dont les bibliographes et tous ceux que passionne la musique souhaitent le prompt achèvement.

G. V.

LIVRES NOUVEAUX

Réimpressions de livres anciens, Bibliographie, Autographes, Manuscrits, Imprimerie, Reliure, Blason, Généalogie, Chroniques, Ex-libris, etc.

— Codex borbonicus, manuscrit mexicain de la Bibliothèque du Palais-Bourbon (livre divinatoire et rituel figuré), publié en fac-similé, avec un commentaire explicatif par M. E. T. Hamy, membre de l'Institut. Avec planches en couleur. *Paris, Ernest Leroux,* gr. in-4 oblong (200 fr.).

— Dictionnaire des figures héraldiques, par le comte Théodore de Renesse, membre suppléant du Conseil héraldique de Belgique. Tome IV. 5e fascicule. *Bruxelles, Société belge de librairie, Oscar Schepens et Cie, éditeurs,* in-8 (4 fr.).

— Jacques Grévin (1538-1570). Etude biographique et littéraire par Lucien Pinvert, docteur ès lettres. (Ouvrage contenant sept gravures dont un portrait hors texte). *Paris, Albert Fontemoing,* in-8 (12 fr.).

Publications de luxe.

— Hector France. — Sous le burnous. Scènes vécues, mœurs arabes. Vingt-deux compositions de Paul Avril. *Paris, Charles Carrington,* in-8 raisin.

Tiré à 25 ex. sur pap. du Japon, avec états et triple suite en noir et en bistre des planches (300 fr.) ; à 50 ex. sur pap. vélin d'Arches, avec double suite noire et bistre (100 fr.) ; à 300 ex. sur pap. vergé d'Arches (50 fr.) ; et à 1 ex. unique contenant les 22 compositions originales de Paul Avril (2.000 fr.).

Publications diverses.

— Général baron Gourgaud. — Sainte-Hélène, journal inédit de 1815 à 1818. Avec préface et notes de MM. le vicomte de Grouchy et Antoine Guillois. Tome premier. *Paris, Ernest Flammarion,* in-8 (7 fr. 50).

Le tome II est annoncé pour paraître vers le 15 février.

— Les Maitres de l'affiche. — Publication mensuelle contenant la reproduction en couleurs des plus belles affiches illustrées des grands artistes français et étrangers, éditée par l'imprimerie Chaix (2 fr. 50).

Sommaire de la 39e livraison : Jules Chéret : Affiche pour l' « *Eau des Sirènes* » (Impr. Chaix). — Fernel (F. Cerckel) : Affiche pour la « *Chicorée bonne Cafetière* » (Impr. Lemercier). — Charles Lucas : Affiche pour annoncer la publication de « *Rome* » dans *Le Journal* (Impr. Paul Dupont). — Henri Meunier : Affiche belge pour le « *Café Rajah* » (Bruxelles, lithographie Goossens).

La livraison de mars contiendra une prime de Steinlen réservée aux abonnés.

— FIRMIN MAILLARD. — Le Salon de la vieille dame à la tête de bois. *Paris, J.-Olivier Affolter,* pet. in-8.

Tiré à 25 ex. sur pap. du Japon (nos 1 à 25) et à 200 ex. sur pap. vélin (nos 26 à 225).

— FRANÇOIS COPPÉE. — L'Etable, poésie. *Paris, A. Lemerre,* in-18 (50 cent.)

— EDMOND HARAUCOURT. — L'Espoir du monde. *Paris, A. Lemerre,* pet. in-12 (6 fr.).

Fait partie de la « Petite bibliothèque littéraire ». Il a été tiré, en outre, 15 ex. sur pap. de Hollande (10 fr.) et 15 ex. sur pap. de Chine (25 fr.).

— PAUL SÉBILLOT. — Petite bibliothèque bretonne. Légendes locales de la Haute-Bretagne. Première partie. Le Monde physique. *Nantes, Société des Bibliophiles bretons et de l'histoire de Bretagne,* in-12.

— E. DIGUES. — Les Voix de l'esprit, recueil de communications typtologiques. *Paris, librairie des Bibliophiles,* in-12 (3 fr.).

— PAUL BOURGET. — Un Cœur de femme. Illustrations de F. Macchiati, *Paris, A. Lemerre,* in-18 (3 fr. 50).

De la « Collection Guillaume-Lemerre ».

— ANDRÉ CORNÉLIS. — Illustrations de S. Macchiati, gravées sur bois par Romagnol. *Paris, A. Lemerre,* in-18 (3 fr. 50).

De la « Collection Guillaume-Lemerre ».

— MARIUS FONTANE. — Histoire universelle. Tome X. Mahomet. Avec une carte. *Paris, A. Lemerre,* in-8 (7 fr. 50).

— FRÉDÉRIC MASSON. — Joséphine de Beauharnais, 1763-1796. *Paris, Paul Ollendorff,* gr. in-8 carré (7 fr. 50).

Il a été tiré, en outre, 4 ex. sur pap. du Japon et 20 ex. sur pap. de Hollande.

— LÉON HENNIQUE. — Minnie Brandon. *Paris, E. Fasquelle,* in-18 (3 fr. 50).

Il a été tiré, en outre, 10 ex. sur pap. de Hollande (10 fr.) et 6 ex. sur pap. du Japon (15 fr.).

— EUGÈNE LEDRAIN. — La Bible. Tome X et dernier. *Paris, A. Lemerre,* in-8 (7 fr. 50).

Publications sous presse.

Chez Eugène Fasquelle :

— ALPHONSE DAUDET. Notes sur la vie. In-18 (3 fr. 50).

Il sera tiré, en outre, 60 ex. sur pap. de Hollande (10 fr.). et 15 ex. sur pap. du Japon (15 fr.).

ABONNEMENTS

AU

BULLETIN DU BIBLIOPHILE

Revue mensuelle

PARIS, **12** FR. PAR AN. — DÉPARTEMENTS, **14** FR.
ÉTRANGER, **16** FR.

A la Librairie TECHENER, 219, rue Saint-Honoré
(Au coin de la rue d'Alger.)

On s'abonne également dans tous les bureaux de poste de la France et de l'Étranger.

Prière de s'adresser :

Pour tout ce qui concerne la rédaction, à M. GEORGES VICAIRE, Directeur du *Bulletin du Bibliophile*.

Le *Bulletin du Bibliophile* annoncera tous les ouvrages relatifs aux manuscrits, à l'imprimerie, à la reliure, à la bibliographie, à la bibliophilie, au blason, aux documents inédits (histoire, autographes, estampes) ainsi que, les publications de luxe dont il sera envoyé un exemplaire à *M. GEORGES VICAIRE, 51, rue Scheffer*, ou *219, rue Saint-Honoré (Librairie Techener)*.

LIBRAIRIE TECHENER

LIVRES RARES ET PRÉCIEUX

Livres gothiques

Impressions d'Anthoine Vérard, de Simon Vostre, Pigouchet, Arnoullet et autres

Romans de Chevalerie

POÈTES ET LITTÉRATURE DU XVIe SIÈCLE

LIVRES A FIGURES SUR BOIS, ANCIENNES CHRONIQUES

Manuscrits sur vélin et avec miniatures

Documents historiques — Chartes

PIÈCES SUR L'HISTOIRE DE FRANCE

Reliures anciennes avec Armoiries

Ouvrages sur les Beaux-Arts et l'Art dramatique
Publications sur le Moyen-Age
etc., etc.

INCUNABLES

ÉDITIONS PRINCEPS — ÉDITIONS ALDINES — ELZEVIRS

Éditions originales des grands Auteurs français

Bons ouvrages de bibliothèque sur l'histoire de France, la noblesse et les antiquités, la numismatique, l'archéologie, etc.

ACHAT DE BIBLIOTHÈQUES

Bibliopoliana, catalogue (paraissant tous les deux mois) de livres anciens, rares et curieux, en vente aux prix marqués.

Le *Bibliopoliana* est envoyé gratuitement à tous les abonnés du *Bulletin du Bibliophile*.

Les Propriétaires-Gérants :
LECLERC ET CORNUAU.

Vendôme. — Imp. Frédéric EMPAYTAZ

BULLETIN

DU

BIBLIOPHILE

ET

DU BIBLIOTHÉCAIRE

REVUE MENSUELLE

HARVARD COLLEGE LIBRARY
APR 8 1899
CAMBRIDGE, MASS.

Fondée en 1834 par CHARLES NODIER, Baron JÉRÔME PICHON, PAUL LACROIX, G. PEIGNOT, J. C. BRUNET, etc., etc.,

Publiée par la LIBRAIRIE TECHENER

DIRECTEUR : GEORGES VICAIRE

15 MARS

PARIS
LIBRAIRIE TECHENER
(H. LECLERC ET P. CORNUAU)
219, RUE SAINT-HONORÉ, 219
et 16, rue d'Alger.

1899

Collaborateurs du *Bulletin du Bibliophile.*

MM. Roger Alexandre; **Eugène Asse**, de la Bibliothèque de l'Arsenal; **Henri Béraldi**, des Amis des livres; **Jean Berlieux**; **Paul Beurdeley**; **Paul Bonnefon**, de la Bibliothèque de l'Arsenal; **Henri Bouchot**, conservateur des estampes à la Bibliothèque Nationale; Abbé **H.-M. Bourseaud**; **R. P. Henri Chérot, S. J.**; Comte **de Clapiers**, de la Société des Bibliophiles françois; **A. Claudin**, lauréat de l'Institut; Baron **de Claye (d'Eylac)**, de la Société des Bibliophiles françois; Comte **G. de Contades**; **Ernest Courbet**; **A. Decauville-Lachênée**, de la Bibliothèque de Caen; **Léopold Delisle**, membre de l'Institut, administrateur général de la Bibliothèque Nationale; **Joseph Denais**; **Victor Déséglise**; **Félix Desvernay**, administrateur de la grande Bibliothèque de Lyon; **Léon Dorez**, de la Bibliothèque Nationale; **Emile Droit**; **Joseph Dumoulin**; **Georges Duplessis**, membre de l'Institut; **Alfred Dupré**, avocat à la Cour d'appel de Paris; **Dupré-Lasale**, conseiller honoraire à la Cour de Cassation; **Gaston Duval**, de la Bibliothèque de l'Arsenal; **Charles Ephrussi**; **Prince d'Essling**, de la Société des Bibliophiles françois; **Paul d'Estrée**; **Alfred Franklin**, administrateur de la Bibliothèque Mazarine; **Pierre Gauthiez**; **Tony Genty**; Marquis **de Granges de Surgères**; Vicomte **de Grouchy**; **Léon Gruel**; **Gabriel Hanotaux**, de l'Académie française; **Henry Houssaye**, de l'Académie française; **Paul Lacombe**, des Amis des livres; **Abel Lefranc**, secrétaire du Collège de France; **Gustave Macon**, conservateur-adjoint du Musée Condé; **Ch. Malherbe**, archiviste-adjoint de l'Opéra; **Paul Marais**, de la Bibliothèque Mazarine; **L. Marcheix**, de la Bibliothèque de l'Ecole des Beaux-Arts; **Henry Martin**, de la Bibliothèque de l'Arsenal; Abbé **J. B. Martin**, correspondant du Ministère de l'Instruction publique et des Beaux-Arts; **Fernand Mazerolle**, archiviste-paléographe; **Edmond Maignien**, de la Bibliothèque de Grenoble; **Georges Monval**, archiviste de la Comédie-Française; **A. Morel-Fatio**, secrétaire de l'Ecole des Chartes; **Louis Morin**, typographe à Troyes; **Eugène Muntz**, membre de l'Institut, conservateur des collections de l'Ecole des Beaux-Arts; **Gaston Paris**, de l'Académie française; **Léon-Gabriel Pélissier**; **Emile Picot**, membre de l'Institut; Baron **Roger Portalis**, de la Société des Bibliophiles françois; **Bernard Prost**, inspecteur général des Bibliothèques et des Archives; **Ernest Quentin-Bauchart**, de la Société des Bibliophiles françois; **Ph. Renouard**; **Natalis Rondot**, correspondant de l'Institut; Vicomte **de Savigny de Moncorps**, de la Société des Bibliophiles françois; **Gaston Schéfer**, de la Bibliothèque de l'Arsenal; **R. P. Carlos Sommervogel, S. J.**; Vicomte **de Spoelberch de Lovenjoul**; **Henri Stein**, archiviste aux Archives nationales; Abbé **Tougard**; **Maurice Tourneux**; Abbé **Ch. Urbain**; **Georges Vicaire**, de la Bibliothèque Mazarine; **Aimé Vingtrinier**, bibliothécaire de la grande Bibliothèque de Lyon; etc.

SOMMAIRE DU 15 MARS

Un Atelier de peintres-dominotiers à Troyes, par M. Louis Morin, page 105.

Les Filles de Louis XV à Fontevrault. Lettres inédites du roi et de Mesdames de France, par le P. Henri Chérot, S. J. (*fin*), page 119.

Lettres inédites de Ch. J. Panckouke, P. D. Pierres et Achille Richard, communiquées par M. le Vicomte de Grouchy et annotées par M. Maurice Tourneux, page 135.

Les Petits Romantiques. Edouard d'Anglemont, par M. Eugène Asse (*suite*), page 142.

Chronique, page 150.

Revue de publications nouvelles, par M. G. V., page 152.

Livres nouveaux, page 155.

UN ATELIER

DE

PEINTRES-DOMINOTIERS

A TROYES

HARVARD COLLEGE LIBRARY,
APR 8 1899
CAMBRIDGE, MASS.

Les images de dominoterie, dont Troyes et Rouen fournissaient la France et toute l'Europe (1), et dont nous avons esquissé naguère, pour la région troyenne, un historique forcément bien incomplet, faute de documents (2), étaient le plus souvent rehaussées de couleurs vives, grossières, en teintes plates.

Ces couleurs étaient appliquées sur l'image, préalablement imprimée, au moyen de patrons découpés semblables à ceux qui servaient aux fabricants de cartes à jouer sous le nom d'*imprimures*. Ainsi le disent les auteurs et les dictionnaires.

Il semble cependant que ce procédé commode n'était pas général. Nous avons la certitude qu'à Troyes de véritables peintres se livraient au coloriage des gravures populaires, et il y a tout lieu de supposer qu'ils em-

(1) Grosley, *Ephémérides troyennes*, éd. Patris-Debreuil, t. II, p. 143.
(2) *Essai sur les Dominotiers troyens* (*Bull. du Bibl.*, oct.-nov. 1897, et tirage à part).

ployaient le pinceau à cette besogne vulgaire, sans doute, mais qui comblait dans leur escarcelle les vides laissés par de trop rares commandes artistiques.

C'est que les peintres étaient fort nombreux à Troyes : un seul minutier de notaire nous en a révélé au moins soixante-quinze de 1550 à 1650 ; rien d'étonnant à ce que certains d'entre eux aient été obligés de déroger pour vivre, soit qu'ils travaillassent pour des libraires ou des marchands, soit, au contraire, qu'ils fissent imprimer pour leur compte les feuilles qu'ils devaient enluminer et vendre ensuite.

Parmi ceux-ci figurent deux membres de la famille Cochin. L'un d'eux a été cité, comme graveur, dans l'*Essai sur les Dominotiers,* d'après les *Graveurs troyens,* de M. Corrard de Breban ; et ils sont ainsi présentés par la *Biographie des personnages de Troyes et du département de l'Aube,* de M. Emile Socard :

« JACQUES Ier COCHIN. — Peintre, dominotier et marchand d'images, naquit à Troyes au commencement du XVIe siècle... C'était un de ces graveurs sur bois, dont les ateliers à Troyes fournissaient à la population et au commerce ces images où les dessins et les personnages sont imprimés avec des planches de bois grossièrement faites, et que l'on colorait à l'aide de patrons, comme cela se pratique pour les cartes à jouer... On ignore la date de la mort de Jacques Cochin (1).

« NOEL Ier COCHIN. — Petit-fils de Jacques Ier, naquit à Troyes vers 1560. Il fut peintre comme son père *(sic)* et continua le commerce lucratif des images à bon

(1) Les querelles religieuses auxquelles fut mêlé Jacques Cochin remontent à l'année 1549. — Nous l'avons retrouvé en 1564 (Reg. du notaire Tartel).

marché... On ignore le lieu et la date de sa mort ; mais il ne vivait plus en 1638 (1). »

Un inventaire mobilier, conservé parmi les minutes d'un notaire de Troyes, nous a livré le nom d'une autre famille de colorieurs, descendants bien dégénérés des enlumineurs de livres, dont la race achevait alors de disparaître.

Ceux-là s'appelaient SAVOYE. La famille se composait du père, JEHAN SAVOYE, qualifié marchand peintre ; de ses fils, NICOLAS (2) et JEHAN, émancipés par justice, également peintres ; de son gendre, JEHAN DEPAINS (3), peintre comme son beau-père et ses beaux-frères, époux

(1) D'autres membres de la famille Cochin furent peintres aussi, mais il paraissent être restés dans un genre plus élevé.

(2) Nicolas Savoye est qualifié de marchand peintre le 18 septembre 1609, lors de la passation de son contrat de mariage avec Anne Michau. Son père promet de lui donner 100 l. t. « soit en habits nuptiaulx marchandise et utitz de lestat dud. Nicolas Savoye ou en argent » (Mes Tartel et Bourgeoys, notaires). Suivant la quittance mentionnée sur l'inventaire, cette somme fut touchée en argent et en meubles.

(3) Jean Depains était fils de feu Nicolas Depains, en son vivant sergent royal à Troyes, et de Nicole Rouaire, quand il signa son contrat de mariage avec Anne Savoye, le 11 septembre 1608 (Mes Tartel et Bourgeoys). Anne reçut en dot 150 l. et du linge (quittance du 1er octobre).

Il fit souche à Troyes, ainsi que l'indiquent les mentions suivantes, dont la deuxième au moins ne peut s'appliquer qu'à l'un de ses descendants, et qui nous montrent le talent de nos artistes se pliant à toutes les besognes. Nous en devons la communication à l'obligeance de M. Louis Le Clert :

« 1644-1645. Au sieur Depains, painctre, pour avoir painct et doré l'image du Christ et l'ange attaché au pillier St Sébastien .... VII l.

(Saint-Pantaléon, 19 G 58, reg.).

1690-1691. Au sieur Depains, painctre, pour avoir painct et doré la chaire de la dicte église, le ciel et rideau rouge avec le mantheau d'hermine et avoir escript un tronc pour la réparation des vistres et couvertures..... XXII l.

(Saint-Pantaléon, 19 G 94, reg.).

d'Anne Savoye, et de trois enfants mineurs. La mère, Noee (Noémie ?) Seurrat, venait de mourir.

Avant que Nicolas Savoye ne s'établît à son compte, les quatre artistes devaient travailler ensemble dans la maison paternelle, où se trouvaient cinq chevalets. Pour l'un d'eux, au moins, le fait est certifié par la mention suivante que l'on trouve dans l'inventaire, au chapitre des dettes passives :

« A Jehan Savoye le jeune... de compte faict avec luy le XXIIe septembre dernier pour avoir travaille en la maison dud. Jehan Savoye son pere dudict estat de painctre cy XXXI l. XI s. »

Un rapin complétait le personnel de l'atelier ; il s'appelait BODIER, et son père, Martin Bodier, sonneur à l'église Saint-Frobert (un voisin, par conséquent), redevait encore 12 l. sur le prix de l'apprentissage de son fils.

Les Savoye étaient certainement de véritables peintres, des artistes sérieux. Cela se voit aux nombreuses toiles, aux tableaux, aux portraits que signale l'inventaire de leur « estude » ; ils travaillaient même leur art avec une certaine passion, à en juger par leur bibliothèque composée presque entièrement de livres historiés, à gravures, par les recueils de modèles de maîtres : Raphaël, Golsius, Martin Debault (?), André Montaigne, Dominique et autres auteurs, dont ils s'entourent, ainsi que par les « quelque teste de figure en plastre » qui sont placées dans leur cave à côté de tonneaux vides.

Mais la présence de quantités assez considérables de couleurs peu solides, habituellement employées dans la fabrication des papiers peints, des fleurs artificielles, comme le stil de grain (1), le vert de vessie, les cendres

(1) Jaune en usage aussi pour l'huile et la miniature, d'après Furetière.

bleues (1), indique que les Savoye étaient, en même temps que peintres sur toile, enlumineurs d'images de dominoterie, dont ils avaient chez eux des spécimens avoués, à côté de différentes « pièces » que leur existence à plusieurs exemplaires dénonce comme étant aussi de l'imagerie commerciale... nous allions écrire industrielle ! La couleur jaune appelée « masiquo » ou massicot, dont ils sont pourvus, et qui fait changer toutes celles qu'on lui associe, confirme encore cette opinion en indiquant qu'elle était employée en couche unie, en teinte plate, comme cela se pratiquait pour les enluminures populaires de l'époque.

On constate encore chez eux, en cartons et non fixées aux murs, des séries de « pendants », comme les *Saisons*. Le commerce de toutes sortes de gravures devait être de leur ressort.

Ils étaient sans doute, comme les Cochin, de ces *imagers-enlumineurs* dont le *Dictionnaire historique de Paris et des Environs*, publié en 1779 par MM. Hurtaut et Magny, dit : « Ce sont les Marchands qui font imprimer toutes sortes de planches, et qui vendent toutes sortes de Cartes géographiques et d'Estampes enluminées ou non... » (2).

(1) Le commerce local fournissait aux peintres les couleurs dont ils avaient besoin ; on lit dans l'inventaire, chapitres des dettes passives :

« A honorable homme Anthoinne Andrey marchant demeurant à Troyes, de reste pour vendue de couleurs, le ve novembre mil six cens huict ..... XVII l. X s. VI d.

« A Jehan Leclerc marchant demeurant à Troyes, pour vendue dazur brun et autres espece de marchandise..... VIII l. VI s. »

Quelques familles de Troyes étaient en possession immémoriale de la composition de la matière du vert de vessie et du stil de grain, qu'elles tiraient de végétaux de notre territoire (Grosley, *Mémoires historiques et critiques pour l'histoire de Troyes*, t. I, p. 85).

(2) La qualification d'*imager* paraît devoir être attribuée aux fai-

Le chapitre consacré, dans l'inventaire des biens du ménage Savoye-Seurrat, aux dettes actives et passives est trop court pour qu'on y puisse voir quelle était la clientèle ordinaire du mari. Sans doute il travaillait et vendait au jour le jour, sans tenir d'écritures.

On sait seulement qu'il lui était dû 40 sous « par venerable et discrete personne Me Nicolas Phelippon, chanoyne de leglise St Estienne de Troyes, pour ouvraiges qu'il a euz dud. Savoye de son estat »; qu'il a reçu 40 s. de « Pierre de Villiers marchant libraire demeurant à Troyes, pour argent advance pour travailler pour luy de l'estat de painctre », et enfin 56 l. de « Charpy, marchant demeurant à Troyes au coing de la rue de Chausson, pour argent advance par icelluy Charpy pour travailler dudict estat de painctre ».

Ce Charpy aurait été ainsi son principal intermédiaire auprès du public.

*
* *

Ceci dit en manière d'introduction, voici maintenant, avec leurs prix d'estimation, les articles intéressants du curieux inventaire en question, qui décèle en outre

seurs d'images dans le sens moderne de ce mot, de gravures imprimées par tel ou tel procédé, alors que celle d'*imagier* serait réservée aux sculpteurs. Mais il est bien délicat, quand il s'agit de documents uniques, de fonder une certitude sur des termes dont l'omission ou l'introduction erronée d'une lettre aussi subtile que l'*i* peut complètement changer la nature.

Un Jacques Paynot, *ymager*, époux de Marie Cheminot et père de Nicolas Paynot, imprimeur à Troyes, était décédé lors du mariage de son fils, le 2 novembre 1664 (Min. Cl. Bourgeois); le 17 avril 1659, sa fille étant marraine, il est dit « Jacques Païnot, faiseur d'images » (Saint-Jacques).

Remarquons que l'indication « *faiseur* d'images » convient bien à un producteur d'imagerie en papier; un sculpteur eût été dit plutôt « *tailleur* d'images ».

un mobilier assez important dont la nomenclature n'aurait ici aucun intérêt.

Le lecteur est averti que l'orthographe, au moins aussi fautive qu'archaïque, du document a été scrupuleusement respectée, sous réserve d'explications entre parenthèses ou en notes.

Le 22 septembre 1609, à la requête de : Jean Savoye, peintre, demeurant à Troyes, pour moitié; Nicolas Savoye et Jean Savoye, peintres, émancipés par justice ; Jean Depains, aussi peintre, à cause de Anne Savoye, sa femme ; et encore ledit Jean Savoye père au nom et comme tuteur, avec Claude Seurrat, marchand, curateur et coadjuteur de Christophe, Claude et Marie Savoye, tous les six enfants dudit Jean Savoye et de Noee (Noémie?) Seurrat, sa défunte épouse, et héritiers chacun pour un sixième de l'autre moitié, François le Febvre, conseiller du roi, prévôt et juge ordinaire de la ville de Troyes, commissaire examinateur en la prévôté, assisté de Mes Jacques Danrée et Jean Lescuyer, notaires, procéda à l'inventaire des biens meubles et immeubles qui étaient communs entre ledit Jean Savoye et sa défunte épouse, et sis dans une maison rue de la Vieille-Monnoye (rue Boucherat actuelle), proche de la cathédrale.

Baptiste Thiénot, sergent royal, priseur vendeur de biens pour le roi à Troyes, prêtait son concours officiel à l'opération.

Ils trouvèrent :

En une cuisine sur le devant de lad. maison :

Dans « une chaize a dossciel de boys de chesne servant cy devant de bas banc » et prisée 15 s., « quelque viel linge servant a l'estat de paincture », estimé..... 17 l. 6 s.

Une chaziere doziere, trois bouteilles de verres couverte d'oziere..... 5 s.

En une chambre basse du corps de logis estant sur le derrier de lad. maison :

Ung lict et cuissin de plume, une couverture de mante verd, une paire de courtine de tapisserye telle et quelle a sciel et dossciel de thoille painct, deux manteletz de serge,

ung autre pand de thoille tainte, ung chaslict de boys de noyer a pilliers tornez garniz de deux pommes de boys. 60 l.

Ung petit tapit verd a figure denviron deux aulnes de long ..... 3 l.

Cinq pandz de thoille ou sont painct plusieurs paissages ..... 3 l. 18 s.

Ung petit tableau a huille enfonce et enchasse en boys ou est empraint *le cimetiere St Innocent de Paris* (1)..... 6 l.

Ung autre lict et cuissin de plume, une mante verte a sciel et dossciel de thoille painct, deux manteletz de tapisserye et ung pand de thoille, plus ung chaslict de boys de noyer a pilliers tornez..... 52 l.

Ung estuict garny de cinq cousteaux, une bayonnette et son estuict..... 22 s. 6 d.

En une chambre haulte respondant sur le devant :

Une bague dor a pierre jasseinte (jacinthe ou hyacinthe). 7 l. 10 s.

Une petite baguenotte, une autre bague ou il y a une pierre blanche, une autre bague dor ou il y a ung petit rubis non fin..... 4 l. 15 s.

Une petite cornaline enchasse en or..... 40 s.

Ung lict et cuissin de plume, une mante rouge telle et quelle et deux manteletz de serge verd a ciel dossciel et ung autre mantel paincts, trois pandz et une custode de serge rouge tels et quels, avec le chaslit de chesne..... 42 l.

Ung tableau enchasse en boys ou est painct lhistoire de la *tentation nostre Seigneur*..... 45 s.

Six thoilles paintes tant grand que petite..... 3 l. 10 s.

Une douzaine de piece de domino autrement pantalons. 6 s.

En une estude estant attenant lad. chambre haulte :

Fut trouve quatre trappans de boys sur lesquels sest trouve plusieurs livres et autres de divers autheurs, avec ung petit chandelier de cuivre..... 25 s.

Quatre *bibles* histories, trois *metamorfore* d'Ovide aussy historie, une *metarfore* en prosse, unze petits livres de

(1) Peut-être une reproduction de la célèbre *Danse macabre ?*

diverses histoires aussy historiez..... 5 l. 10 s.

Les *quatre docteurs de leglise,* deux *complessions d'arsortissement de lhomme* (1), quatre pieces des *evangelistes,* quatre pieces *morgnasc a cheval* (2), quatre pieces *morgnasque a pied,* quatre pieces de *Credo,* les *douzes apostres,* le tout en feuilles prisee chacune foeuille dix huict deniers..... 36 s.

Unze piece de la *passion* estans en unze foeuille .... 11 s.

Ung livre de *Ruine d'antiquite romaine* et autres *miquelange* estans en icelluy..... 25 s.

Une *grande conversion S*t *Paul* avec une autre non si grande ..... 15 s.

Sept pieces de *bataille* en feuille ..... 10 s. 6 d.

Quatre foeuilles de Andrey Montaigne..... 6 s.

Quarante foeuilles de figure de Golsius (3) *metamorfore* dovide..... 4 l.

Une histoire en papier de bagues serees (?) ..... 5 s.

Une piece en papier des *Innocens* dapres Raphael Urbain (4). 8 d.

Six foeuilles de portraiture de Martin Debault..... 6 s.

Une foeuille de pourtraiture de *lor,* une foeuille de banynes (*ou* bangues?) de Me Dominicque (5)..... 3 s.

Vingt six foeuilles de pourtraiture de divers autheurs. 26 s.

Sept foeuilles de pourtraiture de divers autheurs... 14 s.

Treize foeuilles petit visaige de (*sic*)..... 6 s. 6 d.

(1) Ces *Complessions... de lhomme* paraissent être une réminiscence du poème de Paul de Maubeuge, *les IIII Complexions de l'Oume,* cité par M. Ch. Nisard (I, 112) et dont un exemplaire ms. se trouve à la Bibliothèque Nationale (Recueil ms. de l'ancienne abbaye Saint-Germain, n° 658). Les quatre complexions visent l'homme colérique, le sanguin, le flegmatique et le mélancolique ; elles déterminent le caractère des individus de ces divers tempéraments et sont accompagnées d'une gravure qui les représente. (V. *Le grant Kalendrier et Compost des Bergiers,* Troyes, Nicolas le Rouge, 1529.)

(2) Peut-être Morgant le géant, héros d'un poème italien de Pulci (Venise, 1481 ; traduit depuis en français).

(3) Sans doute Henri Goltzius, peintre, graveur et dessinateur allemand, 1558-1617.

(4) Raffaello Sanzio, né à Urbino (1483-1520).

(5) Sans doute Domenico Rinuccini, ou Fiorentino, ou Le Florentin, ou encore Rocourt, peintre et sculpteur, qui travaillait à Troyes au XVIe siècle et y a laissé des œuvres remarquables. On connaît de lui bon nombre de gravures. (V. *Dominique Florentin, sculpteur du seizième siècle,* par M. Albert Babeau.)

Quatre foeuilles de diverses histoires, avec une foeuille de *Crucifixment* ..... 6 s.
Plusieurs pourtraitures faictes a la main..... 20 s.
Treize piece de domino..... 6 s. 6 d.
Ung livre de poutraiture de divers autheurs ou il y a plusieurs figures ..... 3 l.
Ung petit tonneau de sapin ou il y a du verd de vesies (vessie) ..... 22 s. 6 d.
Une vielle sapiniere ou il y a du brun rouge ..... 6 s.
Environ six livres de stil du grun (*ou* stil de grain). 24 s.
Environ une livre et demy docre ..... 18 d.
Ung sac de cendre bleu fine pezant trois livres, sans plus value ..... 36 l.
Trente huict livres pezant dazur commun (à 15 s. la livre), sans plus value..... 28 l. 10 s.
Neuf livres de verd de montaigne (à 20 s. la livre), sans plus value..... 9 l.
Une livre de lacque rous (rouge ?), sans plus value. 35 s.
Quatorze livre et demye de verd dazu et cendre verte, sans plus value ..... 29 l.
Poulse dinde (?) deux livre pezant, sans plus value... 3 l.
Treize livre et demye de petite cendre bleu (à 15 s. la livre), sans plus value ..... 10 l. 2 s. 6 d.
Ung petit barri ou il y a de stil de grun, sans plus value. 14 s.
Dix livre de mine de plomb, sans plus value ..... 35 s.
Six thoilles propre a faire pourtraiture..... 33 s.
Ung petit *crucifixment*, une *vierge marye* ..... 20 s.
Une arquebuze à meche emmenche en boys, avec son forniment et poullevrin..... 3 l.
Une layette dans laquelle y a plusieurs pinseaux et brosses servans à lestat de peinctre..... 20 s.
Ung cistre..... 25 s.
Une arquebuze a rouet emmenche en boys, denviron trois piedz de long ..... 27 s. 6 d.
Une vielle espee a deux mains, avec deux autres vielle espee ..... 22 s. 6 d.
Ung viel espieu emmenche en boys..... 2 s. 6 d.
Ung viel poingnard..... 3 s.
Douze paires (pour pièces) de domino de diverses figures. 6 s.

Six aultres pieces de domino..... 3 s.
Ung banc de boys de chesne..... 12 s.
Douze livres et demye de blanc de Trois, sans plus value. . 6 s. 3 d.

En une aultre chambre sur le derrier :

Vingt livres et demye de stil de grun, sans plus value. 4 l.
Quatre pieces feuilles potraictures, trois autres *Thomas de*....., une *mo*....., six pièces *triomphe petra* (*Triomphes de Pétrarque*)..... 6 s.
Plusieurs pieces de potraictures a la main..... 20 s.
Six feuilles potraicture histoires de *Amon et Amour* (1). 6 s.
Neuf pieces potraicture histoires *triomphes du monde*. 18 s. 6 d.
Quatre autres pieces *triomphes du monde*..... 6 s.
Quatorze pieces *fort dErcules* et *aage dor* (à 15 d. la pièce)..... 17 s. 6 d.
Dix neuf piece poutraiture tant *crucifix* que *vierge*.. 19 s.
Quatre foeuilles ou son emprainctz les *quatre elemens* 5 s.
Ung livre crotesque contenant dix foeuilles..... 5 s.
Trente six foeuilles de diverses histoires..... 36 s.
Soixante autres foeuilles tant grande que petite de diverses figures..... 3 l.
Soixante autres foeuilles tant grande que petite de diverses aultres figures..... 3 l.
Soixante et douze autres foeuilles tant grande que petites de plusieurs histoires..... ..... 3 l. 12 s.
Vingtz piece dont deux en font une, en grande foeuilles. 40 s.
Ung livre de poutraiture..... 8 s.
Ung livre ou il y a quarante huict foeuilles tant *chasses* que *bataille*..... 4 l. 6 s.
Treize foeuille en papier de *chasse*..... 13 s.
Ung petit livre couvert de peau ou il y a plusieurs pieces de diverses sortes..... 16 s.
Trois grandes foeuilles en papier de diverses histoires 7 s. 6 d.
Ung autre petit livre couvert de parchemin ou il y a plusieurs histoires..... 10 s.

(1) Le dernier mot est douteux.

Ung autre livre tel et quel couvert de parchemin avec ses foeuilles de plusieurs histoires ..... 6 s.

Quatre vingtz piece en foeuilles de diverses sortes estans en une layette..... 4 l. 10 s.

Unze foeuilles de *paisages*..... 5 s. 6 d.

Ung livre de chasses contenant cinquante huict pieces en petit volume..... 58 s.

Environ une demye livre de masiquo (massicot)..... 7 s.

Une paire de petite balance avec ung marc de demye livre. 16 s.

Neuf douzaines de pinseaux..... 18 s.

Quatre pièces de *saison* (1) en quarton..... 6 s.

Une petite figure de plomb..... 5 s.

Trois quarterons de blanc de plomb..... 3 s.

Trois livres et demye de blanc de cerure..... 21 s.

Ung petit pepittre..... 9 s.

dans lequel a este trouve en espece... piece dor.. 22 l. 12 s.

Deux pieces en thoille paincte ou sont represente les *quatre evangeliste* ..... 4 l.

Une autre piece en thoille ou est represente *Adam et Eve*. 40 s.

Une autre thoille paincte ou est represente *Notre Seigneur et la Magdelainne*..... 25 s.

Deux autres thoilles paincte ou sont represente *la Magdelainne* et *St François*..... 30 s.

Une autre thoille ou est painct ung *St Hierosme*..... 30 s.

Une thoille ou est painct quatre petits *paisaige*..... 16 s.

Ung tableau ou sont painctz deux *St Francoys capusins*. 30 s.

Trois autres *paysaiges* viels en thoille..... 3 l.

Douze thoilles tendue non paincte..... 3 l. 12 s.

Seize chassis de boys de chesne tant viels que neuf. 3 l. 4 s.

Une aultre thoille painte histoire de *saison* ..... 40 s.

Cinq chevalletz propre a lestat de painctre ..... 45 s.

Les godetz, escailles et coquilles avec les peinctures estans en icelle, ensemble les trappans forme et banc servans à l'adtelier de painctre ..... 50 s.

(1) Sans doute *les Quatre Saisons*.

Ung petit coffre de boys de chesne..... 10 s.
Trois marbres servans a lestat de painctre..... 3 l.
Ung soufflet, une mouette de fert et une trappe de fert. 30 s.
Quatre sapines (1) et une vielle scabelle de boys de chesne. 11 s.
Ung pezon a fleches de boys..... 7 s. 6 d.

Sur la gallerye proche le grenier :

Ung petit monceau de retaille propre a faire colle... (2).

Au grenier de devant la maison :

Quinze chassis servans a lestat de painctre..... 3 l.
Huict pieces de poutraiture..... 8 s.
Deux pezons lun de cuivre et lautre avec une fleche de boys et ung chausse pied de cuivre..... 15 s.

En la cave dud. hostel :

Quelque teste de figure en plastre estans en lad. maison. 10 s.
La prisée des meubles monte à..... 725 l. 19 s. 6 d.
Les dettes actives à ..... 59 l. 12 s. 6 d.
Les dettes passives à ..... 358 l. 14 s. 12 d.

Jean Savoye et sa femme possédaient en outre divers immeubles :

Le 4 novembre 1600, ils prenaient à bail perpétuel et accensissement, de la chapelle de la Conception fondée en l'église de Troyes, une maison rue Montier-la-Celle, composée de deux frestres séparés par une cour, moyennant 12 l. de rente et 12 d. de censive. (Mes Jaulneau et Danrée.)

Le 6 septembre 1607, ils achetèrent de Constantin Jaulneau, notaire, pour 120 l., le tiers d'une maison située dans la même rue, comprenant chambre basse,

(1) Seau de sapin (*Vocab. troyen* de Grosley).
(2) Sans doute des rognures de gant ou de parchemin, qui, bien trempées dans l'eau et bouillies, servaient à faire de la *colle de gant* employée particulièrement par les doreurs sur bois et pouvant tenir lieu de vernis; les relieurs, imagers, etc., faisaient cependant plutôt usage de celle de farine (Furetière).

chambre haute et grenier. (Min. Tartel et Bourgeois.) L'inventaire ne parle pas de cette acquisition.

Enfin, le 14 septembre suivant, ils acquirent encore la moitié par indivis de deux corps de bâtiments sis rue de la Petite-Tannerie, pour 70 l. + 31 l. (Mes Balesaux et Denise.)

« Jehan Savoye, marchand painctre », est cité pour la dernière fois, à notre connaissance, le 26 juin 1613. (Min. Danrée.)

LOUIS MORIN.

Tandis que nous tenons la plume, signalons qu'à la courte série des planches du domino troyen, que nous avons donnée naguère, doit appartenir une *Danse macabre* originale, de 28×35 cent., dont le bois a été trouvé, suivant M. Alexis Rivière, encastré dans la muraille d'une maison située près de Saint-Nizier et tiré à une cinquantaine d'exemplaires. Cette gravure, du XVIe siècle, nous semble-t-il, est signée du monogramme E·L, surmonté d'une couronne, que nous n'avons pu identifier avec un nom connu de graveur local. On y voit un horloge dont un squelette semble diriger la sonnerie, en même temps qu'il en annonce les indications à la foule des personnages qui se pressent, entraînés par d'autres squelettes, autour d'une roue ayant à la place de l'extrémité de l'essieu la boule du monde sur laquelle un Temps peu commun pose son pied; sur chacun des rayons est un mot définissant la situation sociale des personnages, de la bouche desquels sort un philactère portant une devise appropriée à leur condition.

Nous ne savons ce qu'est devenue la planche, qui était possédée, lors de sa dernière reproduction, par M. Varlot, antiquaire à Troyes.

L. M.

LES

FILLES DE LOUIS XV

A

FONTEVRAULT

Lettres inédites du roi et de Mesdames de France

(Fin)

VI

Serait-il téméraire de supposer que l'envoi de quelque autre aquarelle de Madame Louise, adressée de Fontevrault au roi pour mettre sous ses yeux un témoignage des progrès de la princesse dans les arts d'agrément, donna à Louis XV l'idée de faire faire le portrait de ses enfants ? Toujours est-il que dans le courant de l'année suivante il réalisa cette pensée. Laissons d'abord la parole au duc de Luynes, le Dangeau du temps. « La reine, nous apprend-il à la date du vendredi 13 octobre 1747, manda hier à Mme de Luynes que le Roi lui avoit montré (à la Reine) *des portraits de Mesdames* qui sont à Fontevrault ; que ç'avoit été une surprise agréable pour elle, ne sachant pas qu'elles fussent peintes. La

Reine ensuite entroit dans quelque détail sur la figure de ses filles et finissoit par ces mots : « Vous trouverez peut-être ma lettre un peu longue, mais prenez-vous-en à la tendresse d'une mère et à la confiance d'une amie (1) ». « Les deux aînées, écrivait encore Marie Leczinska, sont belles réellement (Victoire et Sophie) ; mais je n'ai jamais rien vu de si agréable que *la petite*. Elle a la physionomie attendrissante et très éloignée de la tristesse. Je n'en ai jamais vu une si singulière : elle est touchante, douce et spirituelle (2). »

On savait cela jusqu'ici ; mais seulement par les *Mémoires* de Luynes. Comment le roi avait-il préparé son agréable surprise? Nous allons donner la clé du mystère dans cette lettre adressée par lui à l'abbesse de Fontevrault. Nous y verrons s'étaler sous un jour discret et l'amour bourgeois de Louis XV pour sa famille et cette manie de correspondances clandestines, si bien dévoilée par le duc de Broglie dans un livre dont le titre résume une époque : *le Secret du roi*.

Louis XV à Claire-Louise de Montmorin.

Au camp d'Hamel, (3) ce 22 7bre.

J'avois écrit cette lettre lorsque j'ay reçu la votre du 16. Vous me fairés grand plaisir de m'instruire exactement des nouvelles de ma fille Sophie. Il me paroist qu'elle est bien delicate. Quoique je ne la connoisse guere, je serois tres fasché de la perdre. J'ay voulu avoir le portrait de tous mes enfants ; voilà le dessous qu'il y a à l'arrivée du peintre. Il me paroit qu'il n'y a plus de *secret* à en garder ; au contraire cela faira tomber tous les propos. J'espere que rendres ma lettre à son addresse et que vous m'apprendres l'entiere gue-

(1) Luynes, *Mémoires*, VIII, 308.
(2) Gillet, 56.
(3) Ou *Hamal*, qui est l'orthographe usitée.

rison de ma fille. Je me recommande de nouveau à vos bonnes prieres et à toutes celles de votre communauté.

Louis.

Cette lettre du roi à Mme de Montmorin, abbesse de Fontevrault, était écrite du fond des Pays-Bas, quelques jours après la fameuse prise de Berg-op-Zoom par Lowendal (16 sept. 1747). Elle nous apprend d'abord que la petite Sophie était maladive et alors en danger de la vie.

Nous y voyons ensuite que le roi avait envoyé à Mme de Montmorin une lettre, peut-être pour le peintre Nattier. C'est en effet Jean-Marc Nattier, le peintre favori de la cour, à qui nous devons tant de portraits de Mesdames, que Louis XV avait chargé de peindre ses trois filles, pensionnaires à Fontevrault. Nattier n'y mit sans doute que quelques semaines. La lettre du roi du 22 septembre est postérieure à l'arrivée de l'artiste dans l'abbaye, dont la date devait être assez récente. Mais dès le 12 octobre, nous savons de source certaine (Luynes) que la reine a déjà vu les portraits à Versailles. La date de 1748, attribuée officiellement à leur exécution est donc inexacte. Il est regrettable qu'elle figure dans le dernier et excellent ouvrage sur l'origine des portraits historiques du Musée national (1). Mais nous félicitons MM. de Nolhac et Pératé d'avoir classé la suite jusqu'ici très confuse des portraits de Mesdames. Ils figurent maintenant à Versailles sous les nos 3819 (Madame Victoire en écharpe jaune); 4458 (Madame Sophie soulevant son voile); et 4428 (Mme Louise tenant

(1) *Le Musée national de Versailles. Description du château et des collections,* par Pierre de Nolhac et André Peraté. Paris, Braun, 1896, p. 190. Les anciens catalogues portaient : « Princesse inconnue ».

des fleurs). Nous les remercions surtout d'avoir reproduit le charmant portrait en ovale de Madame Louise de France. L'original a été placé par leurs soins dans la chambre à coucher de Louis XV, à la place d'honneur qui convient bien à l'*Ange de la cour*.

VII

Nous ferons grâce à nos lecteurs d'une pièce assez curieuse pourtant qui suit les correspondances et est intitulée : *Petit sermon de Mme Sophie de France, prononcé par la princesse à Fontevrault, à l'occasion d'une prise d'habit*. Ce petit discours ne compte pas moins de huit pages. Bien qu'il soit sans date, nous croyons pouvoir le rapporter à la présente période. Ce qui le rend particulièrement intéressant, c'est moins le développement ingénieux du texte *Myrrha, et gutta, et casia a vestimentis tuis, a domibus eburneis : ex quibus delectaverunt te* (*Ps.* 44) appliqué au costume des religieuses et aux murs du couvent, que la présence probable, dans l'auditoire, de Mme Louise de France. N'est-il pas naturel de se la représenter vivement impressionnée par cet éloge de la vie monastique tombant des lèvres de sa sœur ? Et quelque germe de vocation ne commença-t-il pas dès lors à s'épanouir en son cœur ?

Voici maintenant la première lettre de Mme Louise. Elle paraît adressée à Mme de Civrac, l'une des dames d'honneur de Mme Victoire à Versailles. Victoire, l'ainée de Mesdames cadettes, venait de quitter Fontevrault en mars 1748. Luynes a raconté les préliminaires de son retour, sa rencontre avec le roi à Sceaux et sa réception à la cour (1). Louise demeurait donc seule à l'abbaye

(1) Luynes, *Mémoires*, aux dates des 29 janvier, 8 et 25 mars, etc.

avec Sophie, — Thérèse-Félicité, dite Madame sixième, y étant morte depuis plusieurs années (27 sept. 1744). — L'amitié de Louise pour sa sœur Victoire, « son cher cœur » comme elle l'appelle souvent, est attestée et par leur correspondance et par Mme Campan (1). A défaut de ces témoignagnes, la mention de la maréchale de Duras et de Mlle de Charleval, dans le *post-scriptum*, enlèverait le dernier doute. Ces deux personnes avaient été avec Mme de Civrac, chercher Mme Victoire à Fontevrault (2) et avaient fait ainsi la connaissance de Louise. Comme Louise se rappelle au souvenir des deux premières, elle ne peut s'adresser qu'à la troisième.

Mme Louise à Madame de Civrac.

A Fontevrault, ce 26 mars 1748

Je vous tiens grand conte, Madame, de votre attention à me donner des nouvelles de ma sœur Victoire. Vous me ferés toujours plaisir de m'en dire, quand elle ne le fera pas elle mesme. Elle vous trouve fort de son goust. Je n'en suis point surprise, Madame. Je pense comme elle et vous aime beaucoup.

Louise Marie.

Faites, je vous prie mes complimens à Me la maréchale de Duras, et luy dites que je ne l'oublie point, ni Melle de Charleval (3).

Ce sera encore la maréchale de Duras qui, dans deux années, reviendra à Fontevrault pour y reprendre les deux dernières princesses pensionnaires.

(1) Campan, *Mémoires*, 24.
(2) Luynes, VIII, 470 et *passim*.
(3) D'après l'autographe. Collection de l'ancien Carmel de Saint-Denis.

VIII

Cependant l'arrivée de Mme Victoire à la cour avait été un événement de famille et faisait sensation parmi les courtisans. On admirait son « beau teint de brune, ses yeux assez grands et fort beaux », sa ressemblance avec le régent. Mais, ajoute M. de Gesvres, « elle se tient mal, ne sait pas bien faire la révérence, marche encore plus mal..... Elle est bien faite, mais un peu grasse. On dit que son caractère est charmant. » N'est-ce pas là, dévisagée du premier coup, l'aimable princesse qui passera toute sa vie en *bergère?* Nous apportons un témoignage nouveau. Mme Adelaïde ne tarda pas à écrire à l'abbesse de Fontevrault et lui fit part de sa favorable impression. C'est une sorte de certificat ou de brevet de bonne éducation.

Mme Adelaïde à Claire-Louise de Montmorin.

Ce 6 avril 1748.

Madame, depuis l'arrivée de ma sœur Victoire, j'ay toujours été sy occupée, que je n'ay pas eu le temps de vous écrire, pour vous mandé combien j'en suis contente. *Elle me paroist tres aimable et tres bien elevée.* Je n'en suis pas étonné, puisque c'est vostre ouvrage; je vous prie, Madame, de dire bien des choses à mes sœurs, et de ne pas doubté de tout les sentiments que j'ay pour vous.

Marie Adelaïde.

La question de savoir si Madame Adélaïde avait passé par Fontevrault est jusqu'ici demeurée insoluble. Mme Campan semble insinuer le pour ; l'abbé Gillet soutient le contre. Le ton froid et cérémonieux de cette lettre nous paraît en faveur de la seconde opinion.

IX

Une seule lettre de Sophie pour la dernière période (1748-1750). Son parrain l'a grondée. Elle en écrit à sa marraine et s'excuse dans une phrase un peu emphatique. Elle se plaint d'être très occupée ; nous savons par ailleurs qu'elle fut toujours un peu paresseuse.

Mme Sophie à Claire-Louise de Montmorin

L'evesque de Langres (1) m'a fait hier des reproches, ma chere maman, de ce que je ne vous ecrivois pas. J'en suis au désespoir, mais ce n'est pas ma faute. Je n'en ai pas le temps. Il ne m'a jamais voulu donné de commission pour vous. Faitte bien des complimens de ma part à Mr de St Hérem (2) et ditte lui que je l'aime beaucoup. Adieu, ma chere maman, je vous embrasse de tout mon cœur.

Ce 26 mai 1749.

(Sans signature).

[Suscription :] A maman l'abbesse.

X

Enfin l'heure de la séparation a sonné. Le 14 octobre 1750 (3), Mesdames Sophie et Louise quittaient cette mai-

(1) Msr de Montmorin.

(2) Frère de l'abbesse et de l'évêque de Langres ; menin du dauphin ; même personnage que celui de la lettre de 1745.

(3) Et non pas 1751, comme l'écrit Célestin Port (*les Enfants de France à Fontevrault*, dans la *Revue d'Anjou*, 1868, p. 67) suivi de confiance par M. Bernard Palustre (*Une dépendance de l'abbaye de Fontevrault, le logis Bourbon*, dans la *Correspondance historique et archéologique*, 25 déc. 1895, p. 371). M. B. Palustre a été plus heureux en se gardant de l'anachronisme commis par M. C. Port qui appelle Mme Louise « la pauvre contrefaite » avant son arrivée à Fontevrault. C'est dans l'abbaye qu'eut lieu la chute qui détermina une légère déviation de sa taille. Mais par deux fois M. B. Palustre se trompe (pp. 373 et 374) en appliquant à Mme Victoire les propos de Mme Campan sur Madame Louise.

son de Fontevrault où elles avaient passé douze années de leur jeunesse. Dès le dimanche, 4 octobre, le duc de Luynes écrivait de Versailles : « Mme la maréchale de Duras, Mme de Clermont, Mme de Coigny, Mme de Castellane et Mlles de Welderen et *de Braque* prirent congé hier ; elles partent jeudi pour Fontevrault. » (1) Les étapes du retour furent Tours, Amboise, Cléry, Bellegarde, où couchèrent les princesses avec leur suite fort nombreuse (2). Le 17, elles rencontraient à Bouron Louis XV venu au-devant d'elles avec le dauphin et Madame Victoire. « Le roi, écrit Barbier (*Journal*, IV, 475), les tint embrassées l'une après l'autre pendant un quart d'heure, même en pleurant, comme un bon père de famille, bourgeois de Paris. »

La vie de cour commençait pour les deux pensionnaires : présentations, chasses, soupers, jeu. On peut lire dans Luynes le détail de cette existence toute d'étiquette et de cérémonies, avec les fonctions quotidiennes des dames et demoiselles d'honneur. Parmi ces dernières, une seule nous intéresse, cette Mlle de Braque qui parait avoir reçu le *Racine* de 1750, en souvenir du voyage de Fontevrault. En février 1752, Luynes nous apprend qu'elle a les entrées dans la chambre du roi « comme attachée à Madame Louise » (3). Bientôt elle pousse sa famille. « Le frère de Mlle de Braque a été présenté. Il est vraisemblable qu'il avoit peu sorti de sa province. Il a une marque au bout du nez, ce qui vient d'une chute. Madame Louise qui ne le savoit pas, entendant qu'on demandait la cause de cette marque, dit qu'il avoit été blessé par un ennemi » (4). Ne reconnait-

(1) *Mémoires*, X, 347.
(2) *Mémoires*, X, 355, note 1.
(3) *Ibid.*, XI, 426, note 1.
(4) *Ibid.*, Versailles 16 avril 1752, p. 489.

on pas à ce joli trait la charité indulgente de la bonne princesse ?

Mais si elle avait les yeux fermés sur les défauts d'autrui, elle avait les mains larges ouvertes pour gratifier ses serviteurs. En 1753, Mlle de Braque reçoit le logement de la marquise de Rivière, tandis que le sien passe à la marquise de Laval. Enfin en 1756, après six années seulement de service, Luynes peut écrire d'elle, le mercredi 28 avril. « J'appris hier, en revenant de Paris, que Mlle de Braque, qui est attachée à Madame Louise et qui est la seule des trois filles qui furent mises auprès des trois princesses à leur arrivée de Fontevrault, se retire *avec 10.000 livres de pension*. Elle demande à conserver un appartement au château ; mais cela paroît difficile à M. le comte de Noailles, à cause de la grande quantité de logements dont on a besoin. On lui offre un appartement dans une des maisons appartenant au Roi dans Versailles ; c'est ce qu'on appelle les maisons des Louis. » (1)

Autant Mesdames se montraient généreuses envers leur entourage de la cour, autant elles avaient gardé, depuis leur retour de Fontevrault, un souvenir reconnaissant à leurs maîtresses. Chaque année l'une ou l'autre écrit à l'abbaye pour rendre compte de quelque démarche faite à la recommandation de Mme de Montmorin, exprimer des sentiments de condoléance ou de sympathie, remercier d'une étrenne, adresser des compliments à l'évêque de Langres ou à d'autres connaissances. L'écriture va malheureusement de pair avec l'orthographe et les noms propres ne se laissent guère déchiffrer.

(1) Luynes, au 20 octobre 1750.

Mme Sophie à Claire-Louise de Montmorin.

Ce 24 mars 1751.

Je n'ai pas perdüe un moment, ma chere mament, en recevant votre lettre. [Quant] à votre memoire, Victoire l'a donné au roy tout de suite. J'ai été penetrée de douleur lorsque j'ai appris tout ce qui vous étoit arrivée ; mais je vous prie, ma chere maman, d'estre persuadée que je ne negligerai rien pour que cela se termine promtement et le mieux qu'il sera possible. Je regarde cette affaire comme la mienne et soyés sure de tout mon zele pour vous dédommager des perte que vous venés de faire. Il est bien cruelle pour moi de voir une maison què comme cella en pareille eta *(sic)* ; mais conté, ma chere maman, que je ferai tous mes efforts pour vous temoigner toute l'amitié que j'ai et conserverai toute ma vie pour vous.

Sophie.

XI

Même à la même.

Ce 26 avril 1752.

Ma chere maman, j'ai vüe Mr de St-Herem, hier, qui m'a parü tres bien. Je suis charmé, je vous assure, de mon *(sic)* bon visage. Vous avés, ma chere maman, Mlle Pontet qui demande à prendre l'habit. Je soupçone qu'elle n'a point de vocation et que cela pourroit bien estre à cause de sa sœur. Je vous prie, ma chere maman, d'y prendre garde et de ne pas dire ce que je vous mande. Mandé moi seulement ce qui en est, à cause de sa dette.

Adieu, ma chere maman, je suis obligée de finir, étant encore dans mon lit à faire la paresseuse, et avant aller à la messe tout à l'heur. Ainsi vous voyés que je n'ai pas trop de temps. Je vous embrasse aussi fort que je vous aime.

Sophie.

Les vœux de l'affectueuse mais indolente princesse en faveur de la santé du frère de l'abbesse, ne devaient pas se réaliser. On lit dans Luynes, à la date du 20 septembre : « On apprend la mort de M. de Saint-Hérem, frère de

M. l'évêque de Langres et menin de Mgr le Dauphin. Il n'étoit jamais bien revenu de sa grande maladie. »

XII

Même à la même.

A Versailles, ce 9 janvier 1753.

Je ne puis vous ecrire qu'un mot, ma chere maman, étant extremement pressé, pour vous assuré que cette anné ne peut augmenter mon amitié pour vous, étant sans expression, et que vous pouvés toujours conter sur moi pour la vie. Je souhaitte que vous jouissiés cette année d'une meilleure santé et que vous vous menagiés un peu plus que l'autre. Je vous remercie de l'image que vous m'avés envoyés; elle est charmante. Adieu, ma chere maman, je vous embrasse de tout mon cœur.

Sophie.

Je vous prie de faire mes compliments à Mr de Langres et à Mmes de Livri (1).

XIII

Même à la même.

Je vous écris, ma chere maman, par le pere Figond (2). Je suis bien fachée de n'avoir su rien gagnié de Mr Deveillé (3) pour son frere. Vous savé que j'ay toujours eu des bonté pour lui.

Adieu, ma chere maman, je vous aime et embrasse de tout tout mon cœur.

(Sans signature).

[Suscription :] A Madame l'abbesse
à Fontevrauld.

(1) Louis Sanguin, marquis de Livry, mort sans enfants en mai 1758, était, comme son père et son aïeul, premier maître d'hôtel du roi. Sa femme, dit Luynes, était Maniban (*Mémoires*, XVI, 447.)

(2) Sans doute l'abbé Figon ou du Serre-Figon qui prononcera plus tard à Pontoise, l'Oraison funèbre de Mme Louise.

(3) Peut-être M. de Veillère.

XIV

Même à la même.

[Février.]

Je vous demande pardon, ma chere maman, de mon peu d'exactitude. Je vis, il y a quelques jours, l'euesque de Lengres qui me dit que vous etiez mieux. J'en suis ravie. Il n'a pû officier le jour de la Purificassion de la St Vierge, parce qu'il étoit enrouée à ce qu'on me dit. Je vous prie, ma chere maman, de m'envoyer la mesure de votre niése, pour voir si elle est bien crû, depuis que je ne l'ay veü.

Adieu, ma chere maman, je vous embrasse de tout cœur et vous aime de mesmes.

(Sans date ni signature).

XV

Nous terminerons par deux lettres, les plus intéressantes de toutes, du moins à notre avis, puisqu'elles émanent de la sainte princesse qui, déjà, donnait à la cour de Louis XV l'exemple des plus hautes vertus, en attendant de s'immoler à jamais dans le sacrifice de la vie religieuse. Leur intérêt d'inédit est le moindre. Leur mérite est de laisser entrevoir cette humilité vraie, cette bonhomie simple et cordiale qui seront quelques unes des vertus de Madame Louise, descendue des marches du trône le 11 avril 1770, pour n'être plus que la mère Thérèse de Saint-Augustin.

Telle est l'impression qui se dégage de cette première lettre écrite l'année même où Madame Louise apparut à la cour, et se fit remarquer d'emblée par sa vivacité et par son esprit.

Madame Louise à la même.

Ce 27 9bre 1750.

Je vous demande un million de pardon, ma chere maman, d'avoir été si longtems sans vous repondre ; mais je n'en ait pas eu le moment.

Vous savez que je ne suis pas paresseuse. Dieu merci, c'est mon moindre deffaut. Plût à Dieu que je n'en eut pas d'autres. Il faut que je vous gronde, ma chere maman. Vous me mettés toujours dans vos lettres des *tres humble* que je deteste et qui me feroient presque croire, si je ne vous connoissoit, que vous ne m'aimés que comme on aime les grans, hordinairement et non de cœur. Mais, ma chere maman, je connois trop le votre pour vous soupçonner de cette amitié-là. Soyés sure de la mienne pour vous, ma chere maman, et de toute ma tendresse, qui ne finirons l'une et l'autre qu'avec la vie (1).

Chif.

Je n'ay pû charger Sevin d'une lettre pour vous, ayant pri medecine hier. Cependant quoy que je l'ay prise encore l'aujourd'hui, j'ai voulu vous assurer que je ne vous oublie point, et je suis toujours la mesme pour vous.

XVI

La dernière lettre de notre recueil (nous laissons à dessein de côté deux *copies* de lettres de la dauphine Marie-Josèphe de Saxe) est une réponse de Madame

(1) Ces lettres que le savant bibliothécaire de Saint-Sulpice, M. l'abbé Lévesque nous a gracieusement communiquées, paraissent avoir été acquises à l'époque de la Révolution par M. Emery. Elles sont réunies en un cahier broché, in-4°, à la couverture jaunâtre, avec ce titre sur l'étiquette extérieure : *Lettres originales des filles de Louis XV et de Louis XV lui-même.* Le titre intérieur est le suivant : *Diverses lettres à garder de Mesdames Sophie, Louise, Adélaïde, filles de Louis XV, une de la main de Louis XV.*

Louise à des vœux de jour de l'an (1). Si, pas plus que ses sœurs, elle n'est parvenue à savoir l'orthographe, laquelle ne pouvait guère s'apprendre en entendant lire toute la journée au lieu de lire par soi-même, la princesse parle cette langue du cœur qu'aucun sentiment de cour n'a pu altérer.

Mme Louise à la même.

Ce 2 janvier 1753.

Dans le nombre des vœux que j'ay reçu, ma chere maman, mon cœur a sçu distinguer les votres et ceux de toutes vos dames, connoissant leur sincérité; et, par l'amitié que je conserve pour vous et pour elles, je prie nos meres d'estre persuadée que l'absence ne change rien a mes sentimens et que je suis toujours leurs meilleurs amie et la votre, ma chere maman.

Je vous remercie, mesdames, de la part que vous me donné dans vos prierres. Je vous y en demende toujours un peu ; j'y ait beaucoup de confiance. Je m'y unit souvent en esprit et vous assure d'inclination de mes tendres sentimens et de ma parfaite consideration.

Louise Marie.

Je vous prie, ma chere maman, de me recommander aux prieres de nos peres et de leur souhaiter la bonne année de ma part.

[Suscription :] A l'abbesse et communauté de Fontevrault
A Fontevrault.

On sent, à l'adresse même, que Madame Louise continue d'aimer et l'abbesse et la communauté des dames et les religieux de Fontevrault. Elle et ses sœurs

(1) C'est bien la même princesse qui dans une lettre à l'abbé Bertin, supérieur des Carmélites de Saint-Denis, lui défendra de l'appeler *Madame*, et qui ailleurs se plaint de toutes ces « *augusteries* ».

paraissent avoir contribué, quelques années plus tard, à la nomination de la dernière abbesse, Mme d'Antin, fille du duc d'Épernon. Mesdames de France lui mandèrent, en effet, sa nomination de la part du roi, par quatre lettres du 14 mai 1765, et peu après on voit Mesdames Victoire et Sophie assister à la bénédiction qui lui fut donnée à Saint-Cyr (1).

Un jour, Madame Louise, elle aussi sera, non point abbesse, mais simple prieure. Et, rappelant au Carmel de Saint-Denis ces douces années de Fontevrault, où, petite fille, elle allait distribuer dans les hameaux voisins de l'abbaye l'argent de ses menus plaisirs, elle sera encore pour tous « *la bonne princesse* ». (2)

H. CHÉROT, S. J.

(1) *Notes sur Mme d'Antin,* par la sœur de l'Hospital, citées par G. Malifaud (l'*Abbaye de Fontevrault,* Angers, 1866, in-8°, pp. 54 et 57) et De Chavigny (*les Derniers jours de l'abbaye royale de Fontevrault* (*1789-1802*). Tours, 1888, in-8°, page 8).

(2) L'appel que nous avions adressé dans notre premier article aux *Fontevristes*, — ce ne sont point les religieux que nous voulons dire, mais les nombreux érudits qui étudient l'histoire de la célèbre abbaye, — nous a valu une intéressante communication. La maison de prière, étant devenue une maison de voleurs, nous nous étions demandé si le logement des princesses n'était pas aujourd'hui occupé par les détenus. Il paraît qu'il n'en est rien. M. l'abbé Bossebœuf, dans une savante plaquette intitulée : *Fontevrault et ses monuments* (Tours, 1890, in-8°, p. 85) donnait une courte description du *Logis Bourbon*, maison habitée au XVIIIe siècle par les filles de Louis XV et actuellement par M. Palustre, ancien maire de la ville. M. Bernard Palustre, à son tour, a eu l'heureuse pensée de publier une monographie détaillée de cette demeure princière, saccagée à la Révolution et convertie depuis en « une maison bourgeoise, riche en souvenirs, qui contemple toujours l'abbaye, sa voisine, devenue aujourd'hui une prison. » Il nous apprend que la voûte qui reliait le Logis Bourbon à l'Abbatiale a été détruite comme l'Abbatiale elle-même, que la *Chapelle Bourbon* a été démolie, mais que la propriété assez étendue s'appelle encore *enclos* ou *clos Bourbon*. Il nous reste

cependant un doute. On nous assure que le corps de bâtiment prit de Mesdames de France *le nom de Bourbon* et que c'est une construction, *du début du XVIII*e *siècle*, bâtie et aménagée pour elles. Qu'est-ce alors que le *Petit-Bourbon* qui figure sur le plan de Gaignières, lequel est de la fin du *XVII*e *siècle*, et dont personne ne parle? Toujours est-il que le Logis Bourbon ne répond pas à notre aquarelle de Mme Louise et que, jusqu'à plus ample informé, celle-ci nous paraît représenter l'hospice Montespan. Nous sollicitons encore un complément d'éclaircissement.

LETTRES INÉDITES

DE

CH. J. PANCKOUKE, P. D. PIERRES & ACHILLE RICHARD

Les quatre lettres suivantes ont été communiquées au *Bulletin du Bibliophile* par M. le vicomte de Grouchy, qui en a pris copie dans la collection d'autographes de Mme de Cernay, petite-fille de Cuvier. La première (sans date) émane de Charles-Joseph Panckouke et elle a pour destinataire Grandjean de Fouchy, secrétaire perpétuel de l'Académie des sciences; deux autres sont adressées par Philippe-Denis Pierres à Condorcet, successeur de Grandjean de Fouchy et ont trait, l'une à un travail resté en projet, l'autre aux perfectionnements de la presse typographique dont Pierres était l'inventeur; la dernière, enfin, fut écrite à Cuvier par un botaniste et médecin, Achille Richard (1794-1852) qui devint, lui aussi, en 1834, membre de l'Académie des sciences.

Nous avons ajouté à ces quatre lettres quelques notes indispensables.

M. Tx.

I

A Monsieur Grandjean de Fouchy, Secrétaire perpétuel de l'Académie des sciences, rue des Postes, à l'Estrapade.

Monsieur,

Monsieur d'Alembert, qui s'est donné la peine de passer chez moi, m'a fait part de quelques difficultés qu'on a élevées à l'Académie au sujet de la réimpression de quelques volu-

mes de ses mémoires. Je lui ai fait observer, Monsieur, que de tout tems cette re-impression avoit eu lieu ; que Mr Durand, ancien propriétaire, a fait re-imprimer nombre de volumes ; que lorsque j'ai acquis ce fonds, les années 1731-1733 étaient sous presse, chès Mr Chardon ; que cette réimpression ne pouvait se faire au Louvre parce que Mr du Perron (1), étant occupé de l'impression des nouvelles années, ne pouvoit se charger de la ré-impression des anciennes ; que cette ré-impression se tire à très petit nombre, comme 150 ou 200 exemplaires ; que l'Académie doit voir avec plaisir qu'on re-imprime quelques-uns de ses volumes, puisque cette réimpression met leur libraire dans le cas de pouvoir débiter quelques exemplaires d'un ouvrage qui ne sauroit etre trop répandu et qui avoit été très négligé dans les magazins de Mr Durand. Je suis passé chez vous, Monsieur, pour vous faire part de tous ces éclaircissemens. Je dois encore vous faire observer que j'imprime pour l'Académie les volumes des prix, que cette impression. assez coûteuse, ne me rend pas mes frais, mais que je my suis déterminé pour lui plaire et par l'espérance que s'il se présentait à l'Académie quelqu'ouvrage plus lucratif, elle m'indemnisera de cette entreprise en m'en donnant la préférence.

J'ay l'honneur d'etre, avec une considération respectueuse, Monsieur, votre très humble et obeissant serviteur,

C. Panckouke.

II

A Condorcet. [Sans adresse].

Monsieur,

Je suis trop jaloux de mériter les bontés de l'Académie et de répondre à l'honneur qu'elle m'a fait en me chargeant de la confection d'un art aussi intéressant que celui de l'impri-

(1) Jacques-Louis-Laurent Anisson, dit *Dupéron*, qui, bien que démissionnaire depuis 1760 en faveur de son fils Louis-Laurent Anisson, n'en continua pas moins à diriger l'Imprimerie Royale, concurremment avec lui, jusqu'à sa mort.

merie (1), pour ne pas chercher tous les moyens de m'en rendre digne ; d'ailleurs, la grâce particulière que le Roi vient de m'accorder ne peut qu'augmenter mon zèle et me donner le courage dont j'ai besoin pour mettre à fin la description de cet art.

D'après cela, Monsieur, vous devez juger combien je suis tourmenté par les obstacles qui s'opposent à l'exécution de cet ouvrage. Mes occupations multipliées ne me permettent pas de m'y livrer comme je le désirerais ; d'ailleurs, cette année, j'ai gardé le lit pendant les deux mois les plus favorables au travail, août et septembre. Le mois d'octobre ne m'a pas suffi pour me mettre au courant de mes affaires et pour me réparer.

Quoi qu'il en soit, je serai bientot, (c'est a dire vers Pâques) en état de présenter la première section de mon travail. Il est divisé en trois sections. La première — de la composition — la seconde — des impositions — la 3e de de l'impression ; les trois sections sont précédées d'une introduction.

L'introduction est presque finie. Elle contient un resumé des différents systèmes de Typographie, tout ce qui concerne les caractères et l'état de tous les matériaux nécessaires à l'imprimerie ; mais je la donnerai, cependant, qu'après les trois sections terminées, quoiqu'elle soit faite pour etre mise à la tête de l'ouvrage, parce que, si, pendant le cours et la description, il me venait quelques observations importantes, je pourrai les placer.

Je terminerai l'ouvrage par différents détails intéressants sur la manière de magaziner le papier imprimé et les différents procédés aux quels il faut le soumettre suivant l'objet auquel il est destiné.

Mon intention, Monsieur, est de continuer à travailler avec tout le zèle et toute l'activité possible et j'espère qu'on n'attribuera pas à négligence de ma part ce qui ne sera que

(1) Chargée par Colbert de publier une description générale de tous les Arts et Métiers, l'Académie des sciences ne s'était réellement mise à l'œuvre que lors de l'apparition des premiers volumes de l'*Encyclopédie* de Diderot et de d'Alembert. On trouvera dans la *Grande Encyclopédie* (tome xv, p. 1010-1011) la liste des monographies qu'elle a publiées ; celle de Pierres sur l'imprimerie n'a jamais paru.

l'effet du désir que j'ai de rendre cet ouvrage de plus en plus digne de l'Académie et du public, par le grand nombre de matériaux que j'ai déjà recueillis. Je puis dire que je sens toute l'étendue et l'obligation que je contracte devant un corps de savants qui ignorent moins que personne comment se font les bons ouvrages.

J'ai l'honneur d'etre, Monsieur, avec un respectueux attachement,

Votre très humble et très obéissant serviteur,

Pierres
Premier Imprimeur du Roi

Paris, le 4 décembre 1785.

III

A Monsieur le Marquis de Condorcet.

Monsieur le Marquis,

Depuis ma nouvelle presse approuvée par l'Académie Royale des Sciences (1), je n'ai pas cessé de m'occuper de la perfectionner par divers moyens. En conséquence, j'ai fait plusieurs modèles différents qui m'ont présenté des résultats plus heureux, mais j'ai fait une derniere tentative dont j'espère les plus grands succès et j'en ai déja acquis la preuve.

J'ai réduit à moitié l'étendue de la presse, c'est à dire que j'ai supprimé les jumelles et le train de derrière ; il s'ensuit que le coffre de la presse ne roule plus et est immobile.

Le tympan abattu sur la forme présente une platine armée de son croisillon, et une barre de fer sur le tout, qui est mobile. Cette barre de fer, quand le tympan est abattu, entre par les deux bouts dans deux crochets immobiles, qui sont très forts. Ils sont fixés sur les pieds du milieu du bâti de ma presse, qui en a six sur lesquels elle porte au long de ces pieds du milieu ; dans l'intérieur sont deux coulis-

(1) Pierres a publié la même année une *Description d'une nouvelle presse d'imprimerie approuvée par l'Académie des sciences et imprimée avec son privilège*, par M. Pierres, premier imprimeur du Roi, etc., etc., membre de plusieurs sociétés littéraires, etc. Paris, imprimé chez l'auteur sur sa nouvelle presse, in-4.

seaux. Dans ces deux coulisseaux entre un chassis quarré : la traverse du haut de ce chassis, qui passe d'un pied à l'autre, porte un genou tenu par quatre vis, c'est sur ce genou qu'est attachée une plaque de métal sur laquelle repose la forme. Ces vis du genou servent à donner le parrallélisme avec la platine.

La traverse d'en bas de ce chassis porte deux croisillons qui viennent supporter l'effort de la pression, sans quoi la pression feroit fléchir le genou, et, par conséquent, la traverse d'en haut du chassis. Les deux parties latérales du chassis, qui coulent perpendiculairement dans les deux coulisseaux, se terminent en bas par une rondeur.

Sous les deux parties rondes se meuvent deux limacons qui sont fixés à un axe mobile qui traverse le bâti de la presse et cet axe, au bout qui est du côté de l'ouvrier, porte un quarré sur lequel entre un levier recourbé qui opère la pression de bas en haut.

Voilà, Monsieur le Marquis, une description, très informe sans doute, de cette nouvelle machine, mais je crois que c'est assez pour prendre date.

Je serais très flatté et très honoré si vous aviez la bonté de m'accorder un jour pour la voir chez moi, je vous en demande la grâce.

Je vais, avec le même bâti de cette presse, tenter deux autres moyens.

Le premier moyen, en substituant au chassis mobile dans ses deux coulisseaux, un cric qui fasse monter la forme, ce qui sera, je crois, moins dispendieux et non moins solide.

Le second, en faisant mouvoir les crochets de haut en bas, et rendant la forme immobile, ce qui est absolument le contraire de celle que je viens d'exécuter.

Au reste, je me flatte que les avantages que j'obtiendrai par cette presse toute nouvelle seront assez sensibles pour qu'on l'adopte généralement. D'ailleurs, le petit nombre de pièces dont elle sera composée me donne à croire que pour 300 ou 400 fr. au plus, on pourra en avoir de parfaites.

J'ai l'honneur d'être avec respect, Monsieur le Marquis,

Votre très humble et très obéissant serviteur,

Pierres,
imprimeur ordinaire du Roi.

Paris, le 10 octobre 1786.

IV

A Monsieur le baron Cuvier, conseiller d'Etat, professeur au Jardin du Roi.

Paris, 15 février 1827.

J'ai l'honneur de vous faire remettre, Monsieur le baron, trente exemplaires de votre discours sur les progrès des sciences naturelles (1) dont vous avez bien voulu me permettre d'enrichir la nouvelle édition de Buffon, que je publie (2). Je profite de cette occasion pour vous réitérer mes excuses du déplaisir involontaire que je vous ai causé en ne vous en soumettant pas les épreuves ainsi que j'eusse dû le faire. Mais j'ose espérer, Monsieur, que vous ne verrez dans cet oubli que la crainte de vous détourner, même pour un instant, de vos nombreuses et importantes occupations. Vous vous rappellerez sans doute que votre première idée, en m'accordant la permission de joindre votre ouvrage à celui de M. de Buffon, avait été d'y faire les changemens que les progrès récents des sciences naturelles semblaient rendre indispensables, et dans l'exemplaire que je vous avais remis, vous aviez indiqué en marge plusieurs parties qui nécessitaient des développemens. Cependant vous reconnûtes vous-même que ces additions, faites à votre ouvrage, exigeraient trop de changements et qu'il faudrait, en quelque sorte, détruire le premier pour en composer un second. Vous m'autorisâtes alors à le publier tel qu'il était mais en rappellant dans un avertissement la date de la première publication et qu'on n'y avait rien changé.

C'est alors, Monsieur, que je vous communiquai un projet auquel vous donnâtes votre approbation. Il consiste à faire un second volume qui reprenne chaque branche des sciences naturelles au point où vous les aviez amenées dans votre

(1) Le véritable titre de ce travail est : *Rapport historique sur les sciences naturelles depuis 1789 et sur leur etat actuel présenté au gouvernement le 6 février 1808*. Impr. impériale, 1810, in-4 et in-8.

(2) Cette édition a paru de 1825 à 1828 chez les frères Baudouin et forme 28 vol. in-8 avec planches. Les rapports de Cuvier dont il est question plus bas remplissent les deux derniers volumes.

premier ouvrage. Vos rapports annuels sur les travaux de l'Académie des sciences serviraient de base à ce second volume, que l'on completterait par des travaux faits à l'étranger. Vous eûtes la bonté, Monsieur, de m'encourager dans ce travail et de me faire remettre ceux de vos discours qui m'étaient nécessaires. Ce travail doit vous être soumis et vous serez parfaitement libre, Monsieur, d'en permettre ou d'en empêcher la publication. Je me suis déjà occupé de réunir quelques matériaux et je compte y travailler sérieusement quand notre édition s'approchera de la fin.

J'ai pris la liberté, Monsieur le baron, de vous rappeller ces faits qui pourraient ne plus vous être présens, afin de vous donner l'explication du petit avertissement placé en tête de votre ouvrage.

J'ai l'honneur de vous saluer avec un profond respect.

Achille Richard.

Oserai-je vous rappeler, Monsieur, que vous avez eu la bonté de me promettre d'examiner mes *Elémens de botanique et de physiologie végétale* pour savoir s'ils pourraient être adoptés par l'Université ? J'en prépare dans ce moment une 4e édition qui sera augmentée des caractères des familles naturelles et de l'indication des genres.

LES

PETITS ROMANTIQUES

EDOUARD D'ANGLEMONT

(Suite)

Quelques vers publiés plus tard par d'Anglemont, donnent à croire que ces premières amours du poète eurent pour cadre les collines pittoresques qui entourent l'embouchure de la Seine, entre Quillebœuf et Pont-Audemer.

Décrivant ces beaux sites, en 1829, il s'écriait :

> J'apercevais la mer où s'engloutit la Seine !
> Mes yeux mouillés de pleurs erraient de scène en scène !
> Puis je rêvais d'amour, je murmurais un nom !...
> Je goûtais une extase et ravissante et tendre,
> Nouvelle pour mon cœur..... (1)

Mais cette Elmance, dont il peint la « gaité folâtre » et les « yeux noirs », n'avait rien d'une nymphe naïve et champêtre : c'était une personne très mondaine et

(1) *Légendes françaises*, p. 216. VUE DE NORMANDIE.

d'éducation très raffinée. Le portrait qu'il en fait est celui d'une *beauté* des salons de 1825 :

De tes yeux noirs quel est l'empire !
Quel charme en tes discours respire !
Des Grâces tu l'as emprunté.
Qui pourrait au sein de la danse
Où tes pas volent en cadence
Egaler ta légèreté ?

Qui pourrait en un chant facile,
Aux sons de la harpe docile
Comme toi marier sa voix ;
Et d'une main aussi savante
Fixer sur la toile vivante
Les champs, les bergers et les bois ?

Pour parler sans métaphore, Elmance était donc à la fois peintre et musicienne, et il ne serait peut-être pas impossible de la reconnaître à ce signalement.

En dehors de ces vers intimes d'amitié ou d'amour, et des odes politiques que nous avons énumérées, l'auteur ne s'est inspiré du passé et de l'histoire que dans deux pièces très étendues sur le *Siège de Paris* par Henri IV et le *Siège de Lyon* par les Sans-culottes de 1793. Peut-être ne choisit-il ces deux sujets analogues que pour opposer aux férocités révolutionnaires de Dubois-Crancé envers les Lyonnais assiégés, la générosité magnanime d'Henri IV envers les Parisiens ligueurs.

Dans ce volume, la variété du rythme, du ton et des images ne répond pas malheureusement à celle des sujets : et aujourd'hui l'œuvre paraît assez médiocre. Elle eut néanmoins un certain succès et la critique ne lui fit pas l'injure du silence. Après tout, c'était un début, et on pouvait y voir quelques heureuses promesses. Un recueil important de cette époque, qui

comptait déjà six années d'existence, les *Annales de la Littérature et des Arts*, l'apprécièrent ainsi :

« En publiant ses *Odes*, M. Ed. d'Anglemont a fait preuve de courage et de talent : je dis de courage, lorsqu'en un temps si ennemi des vers, il interrompt la discussion de la politique pour faire entendre ses accens. Sans doute un beau succès couronnera ses efforts : nous fondons cet espoir sur le talent de l'auteur... Une haute et sublime pensée inspire et anime le poète. La Religion et la Royauté, Dieu et le Roi, voilà les sujets de ses chants ». — Après avoir cité de nombreux vers de l'*Ode* sur *la Naissance du duc de Bordeaux*, de l'*Anniversaire*, de l'*Ode à Venise*, l'auteur de cet article « aimait à présager que la Muse accueillerait les vœux d'immortalité du jeune poète qu'elle venait de révéler à la France ». (1).

III

Les *Odes* n'étaient pas encore oubliées, lorsque d'Anglemont s'essaya dans un genre littéraire bien différent : la comédie. Il est vrai qu'il eut, dit-on, dans cette tentative un ami qui avait déjà quelque expérience de la scène, J. Lesguillon, l'auteur récemment applaudi des *Nouveaux Adelphes*. Dix-huit mois après la publication des *Odes*, le 16 décembre 1826, il fit jouer à l'Odéon une petite comédie en un acte et en vers *le Cachemire*. Interprétée par des acteurs, dont deux n'avaient pas encore la renommée qu'ils acquirent plus tard, elle eut peu de succès, et les historiens du théâtre de l'Odéon, MM. Paul Porel et Georges Monval, disent même qu'elle fut impitoyablement sifflée (2). Ce qui

(1) *Annales de la Littérature et des Arts*, 1825, t. XVIII, p. 296, article signé X.

(2) *L'Odéon*, Paris, Lemerre, 1882, in-8°, t. II, p. 88.

le ferait croire, c'est qu'on ne nomma comme auteur que « Monsieur Edouard ». Elle ne méritait pas ce sort ; sans être un chef-d'œuvre, elle est fort agréable, des plus honnêtes — ce fut peut-être son défaut — et les vers en sont faciles, mais sans beaucoup de relief comique.

L'intrigue en est très simple : une jeune femme, Clara, cantatrice de salon, à qui la médisance n'a rien à reprocher, mais, un peu coquette, va épouser un artiste distingué, Olivier ; quand la toile se lève, elle lui exprime le désir d'avoir dans sa corbeille un cachemire, alors ambition de toutes les femmes élégantes. Son fiancé lui fait des compliments sur sa toilette :

OLIVIER
.... Pour séduire, il ne vous manque rien.
CLARA
Rien.
OLIVIER
Non.
CLARA
Vous plaisantez.
OLIVIER
Moi, que voulez-vous dire ?
CLARA
Il me manque pourtant....
OLIVIER
Quoi donc ?
CLARA
Un cachemire.

Olivier pense que, pour leur situation modeste, ce serait une dépense bien grande, et qui pourrait même faire causer. Clara n'est pas de cet avis, et ne peut s'empêcher de prendre pour juges de ce petit débat, deux de ses admirateurs, un banquier, et un russe, le comte Koutousoff, présenté par celui-ci. Naturellement ils donnent tort à Olivier, qui se retire sur quelques mots de na-

ture à faire supposer qu'il s'est rangé à cet avis. De son côté, aussitôt sorti de chez Clara, Koutousoff court acheter le cachemire tant désiré. Quand Clara le reçoit, elle ne doute pas que le présent ne vienne d'Olivier, mais détrompée par la visite du comte, et par certains mots qui blessent sa délicatesse, elle lui renvoie son présent,

Sachez qu'on offre rien aux femmes qu'on respecte,

reconnait son imprudence et tombe dans les bras d'Olivier, dont elle sera heureuse d'être la femme, même sans cachemire. Le rôle comique est celui du banquier, qui cherche à se faire passer pour le donateur du cachemire, et ne serait pas fâché d'avoir les bénéfices du présent, sans bourse délier.

Annoncée par la *Bibliographie de la France*, du 13 janvier 1827, numéro 149, la pièce parut sous ce titre :

Le | Cachemire | comédie en un acte et en vers, | par M. Edouard, | représentée pour la première fois, à Paris, sur le théâtre | royal de l'Odéon, le 16 décembre 1826 | Paris | au grand magasin des pièces de théâtre | de A. G. Brunet, libraire-éditeur, | successeur de Madame Huet | rue de Valois, Palais-Royal, nº 1er (ter), vis-à-vis l'Athénée. | 1827 in-8.

36 pp. y compris le titre, et 2 p. pour le catalogue du libraire. Sur le titre cette épigraphe :

Rien ne pare une femme autant que la vertu.
Scène dernière.

Au verso : Imprimerie de E. Duverger, rue de Verneuil, nº 4. (1).

(1) Bibl. Nat. Yth. 2440. Une note ms porte : *En collaboration avec J. Ader et Lesguillon, d'après Goizet.* Ce troisième collabora-

La pièce fut interprétée par : Mlle Dutertre, *Clara*; Mlle Bury, *Fanchette*; Mlle Antonine, *Une marchande de cachemire* ; Félix Huart, *Olivier* ; Provost, *le Cte Koutousoff*; Duparay, *Duprez*.

Parmi ces interprètes deux noms se détachent; François Provost, alors âgé de vingt-huit ans, qui devait devenir une des gloires de la Comédie Française, mort en décembre 1865, et Duparay, deuxième financier, « un vieux comédien, disent MM. Porel et Monval, d'un naturel admirable, que la Comédie Française prit trop tard à l'Odéon, et qui laissa une réputation dans l'emploi des rôles à manteaux ». Mme Dutertre, empruntée au théâtre de Rouen, avait débuté à l'Odéon, le 5 octobre 1820, et Félix Huart, le 28 avril 1824, avec succès. Du reste l'année théâtrale de 1826, fut médiocrement heureuse pour ce théâtre, où la musique alternait avec la littérature, et qui avait mis à la scène : la *Belle-Mère et le Gendre*, de Samson ; *Héritage et Mariage*, de Picard et Mazères; *Agamemnon*, et *Baudouin* (sifflé), de Lemercier; les *Noces de Figaro*, de Mozart ; l'*Actrice*, d'Ader et Fontan ; l'*Ecole des Veuves*, de Pillet; le *Mari impromptu*, de Georges Duval.

La chute du *Cachemire* ne détourna pas Edouard d'Anglemont du théâtre, car un an ne s'était pas écoulé qu'il s'y représentait avec le libretto de l'opéra de Rossini, *Tancrède*, que l'on venait de monter pour l'arrivée de son auteur en France. Cet opéra, première œuvre du grand compositeur, datait de 1811 : il avait dix-neuf ans quand il se révéla à l'Italie par ce chef-d'œuvre qu'avaient confirmé : *Il Turco in Italia*, *Sigis-*

teur serait Jean-Joseph Ader, né à Bayonne le 16 oct. 1796, mort le 12 avril 1859. En 1816, il avait publié, avec Arm. Malitourne et Abel Hugo, une facétie : *Traité du mélodrame*, signée A. A. A.

monde, Elisabetta, il Barbiere di Seviglia (1816), *Otello* (1816), *Cenerentola, la Gazza ladra* (1817), *Semiramide* (1823). Rossini était donc alors dans toute sa gloire, et ce ne fut pas un petit honneur pour d'Anglemont d'avoir été choisi pour associer, comme librettiste, son nom à celui de l'auteur de *Tancrède*, et ce nous est une preuve de la place qu'il occupait dans les lettres.

Mais l'œuvre en elle-même est peu de chose, mélange de prose et de vers, ceux-ci calqués sur ceux du *Tancrède* de Voltaire, sur lequel d'ailleurs, Rossini avait écrit sa musique : en résumé c'est une adaptation lyrique des alexandrins de Voltaire : et l'on n'y peut louer que l'habileté facile avec laquelle d'Anglemont accomplit cette besogne. La première représentation eut lieu le 7 septembre 1827 sur le théâtre de l'Odéon, scène alors mi-dramatique et mi-lyrique.

La pièce était ainsi distribuée : *Tancrède*, Mme Schütz; *Argire, Orbassan*, chevaliers, MM. Lecomte, Delaunay; *Aménaïde*, fille d'*Argire*, Mme Pouilley; *Roger*, écuyer de *Tancrède*, M. V. Adolphe; *Isaure*, amie d'*Aménaïde*, Mme Meyssin; 1er *Ecuyer* d'*Argire*, M. Masson; 2e *Ecuyer*, M. Hypolite; un *Esclave*, M. Rihoelle. La scène est à Syracuse.

La pièce, imprimée peu après, fut annoncée le 19 septembre dans la *Bibliographie de la France*, numéro 5953.

Tancrède, | opéra en trois actes, | paroles de M. Edouard d'Anglemont, | musique de Rossini, | arrangé par M. Lemière de Corvex, | représenté, pour la première fois, à Paris, sur le théâtre | royal de l'Odéon, le 7 septembre 1827. | Paris, | chez Duvernois, libraire, | cour des Fontaines, n° 4,

| et passage d'Henri IV, nos 10, 12 et 14. | 1827. In-8o. Prix 2 fr.

43 p. y compris le faux titre, titre, dédicace :

A Madame Schütz,
Edouard d'Anglemont.

Au verso de cette dédicace : Imprimerie de Chaignieau fils aîné, rue de la Monnaie, no 12, à Paris. (1).

Jusque là Castil-Blaze avait été en quelque sorte en possession de traduire pour la scène française les opéras italiens, et en particulier ceux de Rossini (1821-1823). Edouard d'Anglemont dut être d'autant plus flatté du succès qu'obtint son adaptation de *Tancrède*. Cependant la traduction française ne prévalut pas sur le libretto italien ; et c'est sous cette dernière forme, *Tancredi*, que cet opéra tint longtemps encore la scène française. — « M. d'Anglemont, disait le critique anonyme du *Journal des Débats*, s'est tiré habilement de cette épreuve pénible et fastidieuse. » (10 septembre).

(A suivre.) EUGÈNE ASSE.

(1) Bibl. Nat., Yth. 17039.

CHRONIQUE

Légion d'honneur. — Par décret rendu sur la proposition du ministre de l'instruction publique et des beaux arts, M. Jean Alboize, directeur de *l'Artiste*, a été nommé chevalier de la Légion d'honneur.

Palmes académiques. — Nous relevons dans les listes qu'a publiées le *Journal officiel* du 27 février les noms suivants :

Officiers de l'instruction publique : MM. Amiot, bibliothécaire de la ville de Cherbourg ; Jean Andrieux, bibliothécaire de la ville de Meaux ; Eugène Asse, sous-bibliothécaire à l'Arsenal ; Charles Blanchet, bibliothécaire à la Bibliothèque nationale ; Noël Charavay, expert en autographes ; Paul Ducourtieux, imprimeur-libraire-éditeur à Limoges ; Durel, libraire-expert ; Mortet, conservateur à la Bibliothèque Sainte Geneviève.

Officiers d'académie : MM. Jean Bernou, bibliothécaire en retraite à Agen ; Paul Billet, bibliothécaire de la Bibliothèque populaire du 8e arrondissement ; Capet, sous-bibliothécaire à Sainte Geneviève : Fiereck, bibliothécaire de la ville de Baume-les-Dames ; Godin, Isnard, sous-bibliothécaires à la Bibliothèque nationale ; Henri Michel, bibliothécaire de la ville d'Amiens ; Pernet, bibliothécaire de la ville de Salins ; Edouard Rahir, libraire à Paris ; Richert, bibliothécaire à la Bibliothèque nationale ; Théophile de Rouget, bibliothécaire de la ville de Rodez ; Paul Tierny, archiviste départemental du Gers.

Bibliothèque nationale. — Comme tous les ans, à cette époque, les salles de travail de la Bibliothèque nationale seront fermées au public ; la fermeture aura lieu du lundi 20 mars au lundi 4 avril exclusivement.

Musée Condé. — Les administrateurs de ce musée ont décidé d'avancer de quinze jours, cette année, la date de réouverture fixée par les règlements au 15 avril. Le Musée sera donc réouvert le samedi 1er avril.

François Villon condamné à mort. — M. Marcel Schwob vient de retrouver à la Bibliothèque nationale une copie exécutée peu après 1485, d'un journal des greffiers de la Tournelle criminelle.

Ce document, dit *le Temps* auquel nous empruntons ces renseignements, renferme, outre deux mentions sur la prise et le supplice de Jeanne d'Arc, l'arrêt par lequel le Parlement annula, le 5 janvier 1463, un jugement de Jacques Villiers de l'Isle Adam, prévôt de Paris, et de Pierre de la Dehors, son lieutenant criminel, qui condamnait François Villon à être « pendu et étranglé ».

Sur l'appel interjeté par le poète, puni pour une rixe à laquelle il n'avait pas pris part, le Parlement révoqua la sentence, mais « eu égard à la mauvaise vie dudit Villon », il le bannit à dix ans de la ville, prévôté et vicomté de Paris.

Quatre poèmes de François Villon font allusion à cette condamnation. En particulier dans la *Ballade de l'appel*, le poète regrette de n'être pas comme le roi Hugues Capet « extrait de boucherie ».

Pierre de la Dehors, le lieutenant criminel entre les mains duquel il était tombé, descendait d'une vieille famille parisienne de bouchers, et avait été précédemment l'un des maîtres jurés de la grande Boucherie de Paris.

Ventes de livres. — Les 15, 16, 17 et 18 mars, à la salle Sylvestre, vente de bons livres, anciens et modernes, provenant de la bibliothèque de M. A. B. (*M. Porquet, expert*).

— Le 18 mars, à l'Hôtel Drouot, à 3 heures, vente d'une précieuse collection de lettres autographes, de correspondances originales et de documents sur « l'affaire du collier de la Reine, le procès de Louis XVI », etc. (*M. Noël Charavay, expert*).

— Du 20 au 24 mars, à l'Hôtel Drouot, vente d'estampes des écoles française et anglaise du XVIIIe siècle composant la collection de M. Ligaud. (*M. G. Rapilly, expert*).

Nécrologie. — Nous apprenons avec regret la mort de M. Jules Cousin, conservateur honoraire de la bibliothèque et des collections historiques de la ville de Paris, officier de la Légion d'honneur, décédé le 19 février à l'âge de 68 ans.

C'est à Jules Cousin que l'on doit la reconstitution et l'installation dans l'Hôtel Carnavalet, de la bibliothèque municipale qui fut, comme on sait, détruite en 1871 dans l'incendie de l'Hôtel de ville. Le savant et regretté conservateur avait fait don à la Ville de sa collection particulière, soit environ 6000 volumes et 8000 estampes.

Nous citerons parmi les travaux que laisse le défunt : *Monographies parisiennes. L'Hôtel de Beauvais* (Paris, Revue universelle des arts, 1865, in-8) ; *Le Tombeau de Watteau à Nogent-sur-Marne* (Nogent-sur-Marne, Evecque, 1865, in-8) ; *La Cour du Dragon* (Paris, 1866, in-8) ; *Le Comte de Clermont, sa cour et ses maîtresses* (Paris, Académie des bibliophiles, 1867, 2 vol. in-18) ; *Les Derniers vestiges du vieux Paris, dessinés et gravés par Chauvet et Champollion, avec notices historiques rédigées sous la direction de M. Jules Cousin* (Paris, Henri Menu, s. d. [1876], in-4°) ; une notice historique servant d'introduction aux *Cris de Paris au seizième siècle,* reproduits par Pilinski.

Dans une livraison ultérieure, le bibliographe parisien Paul Lacombe consacrera une étude à Jules Cousin.

— Nous enregistrons également avec un vif regret la mort de M. Charles Truinet dit Nuitter, auteur dramatique, archiviste du Théâtre national de l'Opéra, chevalier de la Légion d'honneur, décédé à l'âge de 70 ans.

Charles Nuitter est l'auteur d'un grand nombre de livrets d'opéras, de comédies, de vaudevilles ; comme bibliographe, nous lui devons plusieurs ouvrages sur l'Académie nationale de musique et une histoire des origines de l'opéra français ; il a légué par testament 500.000 francs à la Bibliothèque de l'Opéra, 500.000 francs aux artistes peintres et 500.000 francs aux artistes sculpteurs.

REVUE

DE

PUBLICATIONS NOUVELLES

— Bibliographie lyonnaise. Recherches sur les imprimeurs, libraires, relieurs et fondeurs de lettres de Lyon au XVIe siècle, par le Président BAUDRIER, publiées et continuées par J. BAUDRIER. Quatrième série, ornée de 175 reproductions en fac-similé. *Lyon, Louis Brun, librairie ancienne, 13, rue du Plat. Paris, A. Picard et fils, libraires de la Société de l'École des Chartes, 82, rue Bonaparte*, 1899, gr. in-8 de 2 ff. et 423 pp. (20 fr.)

M. J. Baudrier qui poursuit avec activité l'achèvement de son excellente *Bibliographie lyonnaise* vient de faire paraître la quatrième série de cet important travail dont le *Bulletin du Bibliophile* a déjà plusieurs fois entretenu ses lecteurs (voir année 1895, pp. 449-451, année 1897, pp. 433-434, et année 1898, pp. 96-97). Cette quatrième série, ornée de 175 reproductions en fac-similé, portraits, titres, marques, alphabets, spécimens de caractères, etc., contient des notices bio-bibliographiques relatives aux libraires et imprimeurs suivants :

Eustache Barricat, Jean de Beauchesne, Boninus de Boninis, Guillaume Boullé, Abraham Louis I et Louis II, Cloquemin, les héritiers de Louis I Cloquemin, Gabriel Cotier, la veuve de Gabriel Cotier, François Didier, les héritiers de François Didier, Jean Didier, Dobric Dobrisa, Nicolas Edoard, Jean Fournaud, Claude Gagnère, Barthélemy et Sébastien Honorat, Antoine Jourdain, Jean Marnax, Guillaume et Jacques de Millis, Jean Osmont, Thibaud Payen, Claude Ponat, Claude Ravot, Jacques Roche, Jean Rodz ou Rocz, Claude Rousset dit le Gris, Roy, Maurice Roy, Sulpice Sabon, Benoît Sanspère, Abraham et Jean Saugrain, Thomas Soubron, Antoine Tardif, Jean Temporal, Guillaume Thuaud ou Thuault, Dominique II Vérard, Guillaume Vernet, Jean Veyrat, Théodore Zwinger.

La dynastie des Honorat occupe à elle seule plus de quatre-vingts pages; la notice consacrée à Thibaud Payen est très importante aussi.

On trouvera également mentionnés, au cours du livre, un certain nombre de libraires et papetiers étrangers à Lyon. M. Baudrier a terminé ce quatrième volume par une table générale des maîtres imprimeurs et libraires dont les notices sont contenues dans les quatre premières séries, et il annonce qu'une table spéciale des compagnons imprimeurs et libraires sera placée à la fin de l'ouvrage.

G. V.

— PAUL COTTIN. — Toulon et les Anglais en 1793 d'après des documents inédits. Avec trois plans et quatre dessins inédits de Granet, attaché, comme dessinateur, à l'armée de siège. *Paris, Paul Ollendorff, éditeur, 28bis, rue de Richelieu, 28bis*, in-8 de XV-455 pp. (7 fr. 50).

Lorsqu'en 1893, M. Paul Cottin publia une brochure intitulée *L'Angleterre devant ses alliés 1793-1814*, il promit à ses lecteurs de donner ultérieurement à ce travail tous les développements qu'il comportait. Notre sympathique collègue de la Bibliothèque de l'Arsenal a largement tenu sa promesse dans l'intéressant volume que vient de mettre en vente la librairie Ollendorff.

Le siège de Toulon a, depuis 1814 surtout, fait l'objet de nombreux écrits. M. d'Eyguières, le baron Lebret d'Imbert, J. Abeille, Gauthier de Brécy, le chevalier de Fonvielle, Z. Pons, Lauvergne, D. M. J. Henry ont retracé cette page de l'histoire révolutionnaire; mais aucun de ces auteurs n'a approfondi le sujet comme il méritait de l'être. M. Paul Cottin, qui a naturellement mis à profit les travaux de ses devanciers les a tellement complétés, grâce à ses recherches personnelles, que son livre est une œuvre absolument neuve. Les Archives nationales, celles des ministères des Affaires étrangères, de la marine et de la guerre, les Archives municipales de Toulon ont été laborieusement fouillées par le consciencieux historien qui en a extrait nombre de documents inédits; mais, non content de puiser dans les dépôts de notre pays, il a demandé aux Archives anglaises des documents qu'il eut vainement cherchés ailleurs. Au British Museum, il a obtenu communication de la précieuse correspondance adressée à lord Auckland par les personnages bien informés de la Grande Bretagne, à cette époque et dont une partie

seulement a été imprimée ; au Record Office, il a eu entre les mains la correspondance de l'amiral Hood avec l'Amirauté, son *Livre de bord,* la correspondance du Cabinet anglais avec ses ambassadeurs à Madrid, à Vienne, à Turin, à Gênes, etc., avec lord Hood, sir Gilbert Elliot, les généraux O'Hara et Dundas ; des lettres de l'amiral Langara, commandant de la flotte espagnole, du duc d'Alcudia et de bien d'autres personnages encore.

M. Paul Cottin s'est moins attaché à étudier les opérations militaires du siège de Toulon qu'à débrouiller l'écheveau des intrigues qui se tramaient dans la ville assiégée et surtout à définir le rôle joué par l'Angleterre qui poursuivait alors, comme elle le poursuit toujours, son plan d'étendre sa puissance maritime et commerciale aux dépens de celle de la France.

G. V.

LIVRES NOUVEAUX

Réimpressions de livres anciens, Bibliographie, Autographes, Manuscrits, Imprimerie, Reliure, Blason, Généalogie, Chroniques, Ex-libris, etc.

— Bibliographie Lyonnaise. — Recherches sur les imprimeurs, libraires, relieurs et fondeurs de lettres de Lyon au XVIe siècle, par le Président BAUDRIER, publiées et continuées par J. BAUDRIER. Quatrième série, ornée de 175 reproductions en fac-similé. *Lyon, Louis Brun ; Paris, A. Picard et fils,* in-8 (20 fr.).

Publications diverses.

— GABRIEL HANOTAUX, de l'Académie française. — Discours prononcé à la séance du centenaire de la Société académique de Nantes, le 15 janvier 1899. *Nantes, imp. L. Mellinet et Cie*, in-8.

Tiré à 200 ex. sur pap. ordinaire et à 50 ex. sur gr. papier.

— HENRY HOUSSAYE de l'Académie française. — 1815. Waterloo. Avec trois cartes. *Paris, Perrin et Cie*, in-8 (7 fr. 50).

Il a été tiré, en outre, 40 ex. sur pap. de Hollande (20 fr.).

— LES MAITRES DE L'AFFICHE. — Publication mensuelle contenant la reproduction en couleurs des plus belles affiches illustrées des grands artistes français et étrangers, éditée par l'imprimerie Chaix (2 fr. 50).

Sommaire de la 40e livraison : Jules Chéret : Affiche pour les Folies-Bergères « *Le Miroir* » (Imp. Chaix). — EUGÈNE GRASSET : Affiche pour l' « *Encre Marquet* » (Imp. Malherbe). — GRÜN : Affiche pour le concert de la Pépinière « *Chauffons! Chauffons !* » (Imp. Chaix). — HOHENSTEIN : Affiche italienne pour le « *Centenaire de la découverte de la Pile Voltaïque* » (Milan, imp. Ricordi).

Cette livraison contient, en outre, un dessin original pour les *Maîtres de l'affiche*, par STEINLEN, réservé aux abonnés.

— ANATOLE FRANCE, de l'Académie française. — L'Anneau d'améthyste. *Paris, Calmann Lévy,* in-18 (3 fr. 50).

Il a été tiré, en outre, 40 ex. sur pap. du Japon (20 fr.) et 55 ex. sur pap. de Hollande, souscrits par la librairie Carteret.

Fait suite à *L'Orme du Mail* et au *Mannequin d'osier*.

— GÉNÉRAL BARON GOURGAUD. — Sainte-Hélène, journal inédit de 1815 à 1818. Avec préface et notes de MM. le vicomte de Grouchy et Antoine Guillois. Tome second. *Paris, Ernest Flammarion*, in-8 (7 fr. 50).

L'ouvrage est complet en deux volumes (15 fr.).

— PIERRE LAFFITTE, professeur au Collège de France. — Le Faust de Goethe. Illustrations de Bellery-Desfontaines et H. Vogel, gravées

par Froment fils. *Paris, éditions d'art* (*Edouard Pelletan*), in-8 (4 fr. 50).

Il a été tiré, en outre, 30 ex. sur pap. de Chine fort, avec tirage à part de toutes les gravures (30 fr. prix net).

— Henri Dabot. — Souvenirs et impressions d'un bourgeois du quartier Latin de mai 1854 à mai 1869. *Péronne, impr. E. Quentin*, in-12.

— Notes sur mon village. — Journal et impressions du maire et du curé de Saint-Prix pendant la guerre, recueillis et mis en ordre, par Auguste Rey, avec deux photogravures. *Paris, Champion*, in-12 (3 fr. 50).

— L'Aieule. Souvenirs galants sur le second Empire. Préface de Victorien du Saussay. Illustrations d'après des photographies du temps. *Paris, Messageries de journaux hebdomadaires*, in-18 (3 fr. 50).

— Pierre Louys. — Une Volupté nouvelle. Illustration de L. Marold et J. Dedina. *Paris, librairie Borel*. (Collection « Lotus Alba ».)

12e et dernier volume de cette collection. Publié à 1 fr. 50. Il a été tiré, en outre, 50 ex. sur pap. de Chine (10 fr.), souscrits par la librairie Rouquette, et 50 ex. sur pap. du Japon (10 fr.).

— Guy de Maupassant. — La Maison Tellier. Edition illustrée, 80 dessins de René Le Long, gravés sur bois par G. Lemoine. *Paris, Paul Ollendorff*, in-16 (3 fr. 50).

— L. Garreau. — L'Etat social de la France au temps des croisades. *Paris, E. Plon, Nourrit et Cie*, in-8 (7 fr. 50).

— Arthur Chuquet. — La Jeunesse de Napoléon. Tome III. Toulon. *Paris, Armand Colin et Cie*, in-8 (7 fr. 50).

— A. Aulard. — Paris pendant la réaction thermidorienne et sous le Directoire. Recueil de documents pour l'histoire de l'esprit public à Paris. Tome II. Du 21 prairial an III [9 juin 1795] au 30 pluviôse an IV [19 février 1796]. *Paris, Cerf*, in-8 (7 fr. 50).

Fait partie de la *Collection de Documents relatifs à l'histoire de Paris pendant la Révolution française*, publiée sous le patronage du Conseil municipal.

Publications en préparation

Chez MM. Emile Grimaud et fils, à Nantes :

— Gustave Bourcard. — Félix Buhot. Catalogue descriptif de son œuvre gravé. Avec une préface d'Arsène Alexandre. In-8 jésus.

Cet ouvrage, annoncé pour paraître à la fin de mai, sera tiré à 150 ex. numérotés à la presse, dont 100 mis dans le commerce (30 fr.).

ABONNEMENTS

AU

BULLETIN DU BIBLIOPHILE

Revue mensuelle

PARIS, 12 FR. PAR AN. — DÉPARTEMENTS, 14 FR.
ÉTRANGER, 16 FR.

A la Librairie TECHENER, 219, rue Saint-Honoré
(Au coin de la rue d'Alger.)

On s'abonne également dans tous les bureaux de poste de la France et de l'Étranger.

Prière de s'adresser :

Pour tout ce qui concerne la rédaction, à M. GEORGES VICAIRE, Directeur du *Bulletin du Bibliophile*; pour ce qui concerne l'administration, à MM. LECLERC et CORNUAU.

Le *Bulletin du Bibliophile* annoncera tous les ouvrages relatifs aux manuscrits, à l'imprimerie, à la reliure, à la bibliographie, à la bibliophilie, au blason, aux documents inédits (histoire, autographes, estampes) ainsi que, les publications de luxe dont il sera envoyé un exemplaire à *M. GEORGES VICAIRE, 51, rue Scheffer*, ou *219, rue Saint-Honoré (Librairie Techener).*

LIBRAIRIE TECHENER

LIVRES RARES ET PRÉCIEUX

Livres gothiques

Impressions d'Anthoine Vérard, de Simon Vostre, Pigouchet, Arnoullet et autres

Romans de Chevalerie

POÈTES ET LITTÉRATURE DU XVIe SIÈCLE

LIVRES A FIGURES SUR BOIS, ANCIENNES CHRONIQUES

Manuscrits sur vélin et avec miniatures

Documents historiques — Chartes

PIÈCES SUR L'HISTOIRE DE FRANCE

Reliures anciennes avec Armoiries

Ouvrages sur les Beaux-Arts et l'Art dramatique
Publications sur le Moyen-Age
etc., etc.

INCUNABLES

ÉDITIONS PRINCEPS — ÉDITIONS ALDINES — ELZEVIRS

Éditions originales des grands Auteurs français

Bons ouvrages de bibliothèque sur l'histoire de France, la noblesse et les antiquités, la numismatique, l'archéologie, etc.

ACHAT DE BIBLIOTHÈQUES

Bibliopoliana, catalogue (paraissant tous les deux mois) de livres anciens, rares et curieux, en vente aux prix marqués.

Le *Bibliopoliana* est envoyé gratuitement à tous les abonnés du *Bulletin du Bibliophile.*

Les Propriétaires-Gérants :
LECLERC ET CORNUAU.

Vendôme. — Imp. Frédéric EMPAYTAZ

BULLETIN

DU

BIBLIOPHILE

ET

DU BIBLIOTHÉCAIRE

REVUE MENSUELLE

Fondée en 1834 par CHARLES NODIER, Baron JÉRÔME PICHON, PAUL LACROIX, G. PEIGNOT, J. C. BRUNET, etc., etc.,

Publiée par la LIBRAIRIE TECHENER

HARVARD COLLEGE LIBRARY
MAY 6 1899
CAMBRIDGE, MASS.

DIRECTEUR : GEORGES VICAIRE

15 AVRIL

PARIS
LIBRAIRIE TECHENER
(H. LECLERC ET P. CORNUAU)
219, RUE SAINT-HONORÉ, 219
et 16, rue d'Alger.

1899

Collaborateurs du *Bulletin du Bibliophile*.

MM. Roger Alexandre; **Eugène Asse**, de la Bibliothèque de l'Arsenal; **Henri Béraldi**, des Amis des livres; **Jean Berlioux**; **Paul Beurdeley**; **Paul Bonnefon**, de la Bibliothèque de l'Arsenal; **Henri Bouchot**, conservateur des estampes à la Bibliothèque Nationale; Abbé **H.-M. Bourseaud**; **R. P. Henri Chérot, S. J.**; Comte **de Clapiers**, de la Société des Bibliophiles françois; **A. Claudin**, lauréat de l'Institut; Baron **de Claye (d'Eylac)**, de la Société des Bibliophiles françois; Comte **G. de Contades**; **Ernest Courbet**; **A. Decauville-Lachênée**, de la Bibliothèque de Caen; **Léopold Delisle**, membre de l'Institut, administrateur général de la Bibliothèque Nationale; **Joseph Denais**; **Victor Déséglise**; **Félix Desvernay**, administrateur de la grande Bibliothèque de Lyon; **Léon Dorez**, de la Bibliothèque Nationale; **Emile Droit**; **Joseph Dumoulin**; **Georges Duplessis**, membre de l'Institut; **Alfred Dupré**, avocat à la Cour d'appel de Paris; **Dupré-Lasale**, conseiller honoraire à la Cour de Cassation; **Gaston Duval**, de la Bibliothèque de l'Arsenal; **Charles Ephrussi**; **Prince d'Essling**, de la Société des Bibliophiles françois; **Paul d'Estrée**; **Alfred Franklin**, administrateur de la Bibliothèque Mazarine; **Pierre Gauthiez**; **Tony Genty**; Marquis **de Granges de Surgères**; Vicomte **de Grouchy**; **Léon Gruel**; **Gabriel Hanotaux**, de l'Académie française; **Henry Houssaye**, de l'Académie française; **Paul Lacombe**, des Amis des livres; **Abel Lefranc**, secrétaire du Collège de France; **Gustave Macon**, conservateur-adjoint du Musée Condé; **Ch. Malherbe**, archiviste-adjoint de l'Opéra; **Paul Marais**, de la Bibliothèque Mazarine; **L. Marcheix**, de la Bibliothèque de l'Ecole des Beaux-Arts; **Henry Martin**, de la Bibliothèque de l'Arsenal; Abbé **J. B. Martin**, correspondant du Ministère de l'Instruction publique et des Beaux-Arts; **Fernand Mazerolle**, archiviste-paléographe; **Edmond Maignien**, de la Bibliothèque de Grenoble; **Georges Monval**, archiviste de la Comédie-Française; **A. Morel-Fatio**, secrétaire de l'Ecole des Chartes; **Louis Morin**, typographe à Troyes; **Eugène Muntz**, membre de l'Institut, conservateur des collections de l'Ecole des Beaux-Arts; **Gaston Paris**, de l'Académie française; **Léon-Gabriel Pélissier**; **Emile Picot**, membre de l'Institut; Baron **Roger Portalis**, de la Société des Bibliophiles françois; **Bernard Prost**, inspecteur général des Bibliothèques et des Archives; **Ernest Quentin-Bauchart**, de la Société des Bibliophiles françois; **Ph. Renouard**; **Natalis Rondot**, correspondant de l'Institut; Vicomte **de Savigny de Moncorps**, de la Société des Bibliophiles françois; **Gaston Schéfer**, de la Bibliothèque de l'Arsenal; **R. P. Carlos Sommervogel, S. J.**; Vicomte **de Spoelberch de Lovenjoul**; **Henri Stein**, archiviste aux Archives nationales; Abbé **Tougard**; **Maurice Tourneux**; Abbé **Ch. Urbain**; **Georges Vicaire**, de la Bibliothèque Mazarine; **Aimé Vingtrinier**, bibliothécaire de la grande Bibliothèque de Lyon; etc.

SOMMAIRE DU 15 AVRIL

Lettres et vers inédits de Françoise de Rochechouart, grande-prieure, puis abbesse de Fontevrault, par M. L.-G. PÉLISSIER, page 157.

Un Magicien du XVIIe siècle à propos de Cyrano de Bergerac, par M. CH. URBAIN, page 173.

Les Petits Romantiques. Edouard d'Anglemont, par M. EUGÈNE ASSE (*suite*), page 180.

Un Credo en breton du XVe siècle, par M. P. LE ROUX, page 192.

Revue de publications nouvelles, par M. GEORGES VICAIRE, page 199.

Chronique, page 203.

Livres nouveaux, page 207.

LETTRES ET VERS INÉDITS

DE

FRANÇOISE DE ROCHECHOUART

GRANDE-PRIEURE

PUIS ABBESSE DE FONTEVRAULT

HARVARD COLLEGE LIBRARY
MAY 6 1899
CAMBRIDGE, MASS.

L'esprit des Mortemart était doublement représenté à la fin du XVIIe siècle dans l'abbaye de Fontevrault. Deux femmes de cette maison, la tante Marie-Madeleine-Gabrielle, la nièce Louise-Françoise, cinquième fille du duc de Vivonne, la gouvernaient ensemble, la première comme abbesse de 1670 à 1704, la seconde comme grande prieure de 1694 à 1704 (1). L'une et l'autre s'illustrèrent par leurs goûts littéraires et par la compagnie des gens de lettres : le poète Segrais, le P. Rapin, Roger de Gaignières, Daniel Huet, le docteur Vallant furent de leurs amis ou de leurs correspondants, et Saint-Simon a dit de Gabrielle de Rochechouart que « ses moindres lettres étaient des pièces à garder ». M. Clément en a publié un assez joli nombre, et de fort intéressantes (2). Les porte-

(1) Elle succéda à sa tante comme abbesse, en août 1704, et resta en fonctions jusqu'à sa mort en 1742.

(2) P. Clément. Une abbesse de Fontevrault au XVIIe siècle, Gabrielle de Rochechouart de Mortemart. Un vol. in-12, Didier, Paris.

feuilles de Huet (1) conservent de quoi prouver que Madame la grande prieure était la digne nièce de Madame l'abbesse. Ils contiennent une douzaine de lettres en prose et en vers, œuvres composées de 1695 à 1704, par Françoise de Rochechouart, et adressées par elle à l'évêque d'Avranches, P. Daniel Huet (2). Cinq seulement de ces lettres sont datées, mais elle sont toutes antérieures à l'accession de leur auteur à la dignité d'abbesse. La plupart ne sont que d'élégants badinages, les oisivetés d'une jeune femme spirituelle (3) écrivant à un vieil ami quelque peu galantin : coquetterie et galanterie ont pour nous leur piquant, si nous songeons au saint état des deux causeurs ; mais il est certain qu'ils n'y voyaient nul scandale et n'y entendaient pas malice. Parfois, cependant, l'abbesse reprend la plume, et la vivacité de ses reproches tombe alors en grêle drue sur son vieil ami, trop indiscret, trop pointilleux, trop négligent ou trop processif. Voyez la lettre où elle le sermonne au sujet de ces deux pauvres petites orphelines qu'il avait adressées à Fontevrault : sur quel ton ne lui reproche-t-elle pas de ne point avoir chapitré ses protégées ? Voyez la lettre où elle le réprimande sur son procès avec les Jésuites ; elle va presque jusqu'à lui dire qu'en l'entamant il déshonore tout son passé. Elle n'était donc pas une abbesse de salon, toute nièce qu'elle fût de la belle

(1) Aujourd'hui à la Bibliothèque Laurentienne à Florence. Je renvoie sans scrupule à ce que j'en ai déjà dit dans mon article *A travers les papiers de Huet*, publié ici-même, et à mon *Inventaire sommaire des papiers de Huet*.

(2) Il est assez remarquable, et au moins étrange, que P. D. Huet n'ait parlé ni de Gabrielle, ni de Françoise de Mortemart dans ses mémoires.

(3) En 1695, quand s'ouvre cette série de lettres, elle avait à peine dépassé la trentaine.

Athénaïs. Quant aux vers qu'elle aligne pour lui d'une plume plus alerte que lyrique, si la poésie y fait défaut presque absolument, ils ne manquent ni de facilité ni de verve : on voit qu'elle avait feuilleté la *Muse historique* du bon Loret, et ce sont, à tout prendre, de bons vers d'épîtres familières, comme le grand siècle en a tant rimé. Ici cependant, la description ne manque pas de naturel, et une certaine force réaliste se mêle à une verve satirique très réelle, dans la lettre en vers sur la vie aux eaux de Bourbon. Saint-Simon aurait-il dit de ces lettres aussi que c'étaient des pièces à garder ? Du moins, avant de les replonger dans l'oubli, quelques uns, peut-être, voudront-ils pouvoir les lire. Les voici donc, fidèlement copiées sur les originaux de la Laurentienne par

L. G. PÉLISSIER.

à Clagny, le 5 d'octobre 1695.

Je l'aprens avec allégresse :
Des écrits que je vous adresse
Vous jugez favorablement,
Et vous trouvez leur tour charmant.
On me dit qu'en toute rencontre
Vostre soin les prosne et les montre.
Chez un grand prélat, l'autre jour,
Qui dans son champestre séjour
Nous faisoit assez bonne chère,
Autre prélat à mine austère
D'un air gracieux me surprit
En exaltant mon bel esprit.
Il m'assura, d'un doux langage,
Qu'il avait veu plus d'un ouvrage,
Ode, épitre, et je ne sai quoi
Que vous aviez receus de moy;
Qu'il avait leu des dialogues
Exemts de languissants prologues,

Des stances, sonnets et rondeaux,
Que vous et luy trouviez très beaux.
Quoique je fusse ainsi flattée,
Je me sentis d'abord tentée
De blâmer vos feux indiscrets
Qui découvrent trop nos secrets,
Et divulguent ce doux commerce
Où pour vous ma muse s'exerce.
Mais enfin, ou soit par bonté,
Ou plutost soit par vanité,
Je ne saurais vous faire un crime
De ces marques de votre estime :
Mon esprit en est honoré,
Et mon cœur se sait fort bon gré
De voir échaper votre joye
Sur les vers que je vous envoie ;
Si bien que je veux désormais
Vous dédier plus que jamais
Les productions de ma plume :
Vous en aurez plus d'un volume.
Aujourd'huy, pour recommencer,
J'avais dessein de vous tracer
Une histoire, emple et non vulgaire,
D'un tour que nous venons de faire
A Fresnes, à Fontaine, à Meaux
A Germigny, pour qui Monceaux
Découvre en riante avenue
La belle forest, si connue,
Où la Marne, d'un beau croissant
Va les prés fleuris embrassant.
Mais vostre lettre à nostre abbesse,
Seigneur, est cause que je laisse
Ma promenade et mon projet,
Pour parler sur vostre sujet.
Vous nous contez une avanture
Capable, je vous en assure,
De me faire transir d'effroi, —
Si j'y pouvais ajouter foi !
Mais cette histoire, épouvantable
Bien au-dela du vraisemblable,
N'est faite que pour m'éprouver,

Ou vous venez de la rêver.
Ouy, sans doute, ce n'est qu'un songe
Ou quelque ingénieux mensonge
Né de votre docte serveau
Qui nous donne ici, pour nouveau
Et pour incident véritable,
Un trait de l'ancienne fable.
Vous, en qui des siècles passés
Tous les trésors sont ramassés
Dans ce que votre art nous récite,
Vous nous rappellez Hippolyte :
Je vois ce prince infortuné
Par ses fiers chevaux entraîné,
De son char les pièces brisée *(sic)*,
De sang les herbes arrosées,
Du moins des cheveux arrachés
Aux cailloux pointus attachés.
Vous deviez encore, — ou je meure ! —
Pour rendre la chose meilleure,
Peindre quelque monstre des eaux
Jettant du feu par les naseaux,
Elançant *(sic)* l'onde bouillonnante,
Répandant partout l'épouvante
Et troublant tous les élémens
Par ses affreux mugissemens :
Il n'eût pas cousté davantage,
Pour achever ce bel ouvrage !
Mais enfin tout s'est bien passé :
Vous n'estes meurtri ni froissé,
Vous n'avez point dans la rivière
Rencontré votre cimetière,
Et, narguant le sort inhumain,
Vous poursuivrez votre chemin.
De tous ces grands sujets d'allarmes,
De cris, de plaintes et de larmes,
Il ne vous reste, grâce aux cieux,
Qu'un tableau qui charme les yeux.
Mais votre âme, juste et pieuse,
De cette chûte périlleuse
Dont vous réchapez sans bobo
Devroit bien faire un ex-voto :

Je l'attens, et sens par avance
Le bonheur de votre présence.
Je suis bien aise que Bourbon
Continue à vous estre bon.

Fr. de Rochechouart.

II

Je me sens un peu trop de votre longue absence,
Vous gardez avec moi un austère silence!
Paissez votre troupeau, songez à le bénir,
Mais pourquoi me priver de votre souvenir?
Je veux vous agacer dans votre résidence,
Malgré tout votre oubli, toute votre indolence;
Car j'aime à badiner, je ne me puis tenir,
Et combien je me plais à vous entretenir!
Vous sçavez que pour moi c'est un plaisir extresme!
Si vous vous y plaisez, si vous estes de mesme,
Je vais, pour contenter notre commun désir,
Vous dire à quoi l'on passe un ennuyeux loisir :
Après avoir bien bu sans soif la matinée,
On ne peut sans ennuy remplir une journée.
Quoique l'on trouve icy des gents de qualité,
Pleins d'esprit, d'agrément, et de capacité,
D'un aimable entretien, propres pour les visites,
Au coucher du soleil nous devenons hermites :
Nous sommes séquestrés. D'un empire absolu,
Les médecins en corps l'ont ainsi résolu.
Ce n'est pas qu'un disner souvent ne nous rassemble :
Nous avons le plaisir de nous trouver ensemble,
D'y rire, d'y jouer, soit chez un cardinal,
Soit chez un duc et pair, ou chez un maréchal.
Les titres à Bourbon y sont en abondance :
Cardinaux, Princes, Ducs et Maréchaux de France,
Ministres, présidents, abbés, religieux,
Filles de ducs et pairs, tout accourt en ces lieux :
On y voit aborder de diverses provinces
De plus petits acteurs, des beautés assez minces,
Qui se picquent de goût, qui font le bel esprit,
Et taschent d'attirer l'estime et le crédit.

On entend bien souvent le bruit des équipages,
Carosse à six chevaux, écuyers, laquais, pages,
Quantité d'officiers, plusieurs chevaux de main
Que l'on mène à Bourbon pour prendre aussi le bain,
La douche, et la boisson de ces eaux minérales,
Si bonne pour les couleurs pasles,
Pour guérir les obstructions
Du mésentère et des rognons,
D'une rate endurcie aussi bien que du foie ;
Pour chasser l'humeur noire et redonner la joie,
Restablir l'estomac et rendre l'appétit ;
Pour guérir petit à petit
Les membres relaschez par la paralysie,
Pour préserver d'hydropisie,
Faire marcher droit les boiteux,
Soulager beaucoup de gouteux
De qui les pieds tortus et les mains affoiblies
Sont par la douche restablies ;
Pour fondre leurs nodosités
En ouvrant les porosités.
Combien de jeunes gents frappez d'épilepsie,
De bouches de travers, restes d'apoplexie,
Par la vertu qui les combat
Reviennent au premier estat !
Quand on arrive ici, les corps sont en désordre :
Mais l'équipage aussi n'est pas en meilleur ordre.
Un cheval est restif, l'autre est souvent cabré,
Le carosse est tout deslabré :
Les chemins sont rompus par les eaux de l'orage ;
Le cocher se tourmente et le maître en a rage.
On entre dans Bourbon tout le mieux que l'on peut,
Et souvant quelques jours plus tard que l'on ne veut,
Fatigué, crosté, plain de boue,
Avec les débris d'une roue,
D'une litière ou d'un brancard :
On en tire un perclus avec *(sic)* beaucoup d'art.
Il y vient de méchants carosse *(sic)*
En arbaleste avec trois rosses,
Dont un homme défiguré
Sort, et se tient fort assuré
De guérir en quelques semaines

En beuvant à perte d'haleine,
Y joignant bains et douche aussi
(Comme la plus part font ici)
Où chez eux ou sur la fontaine.
Et ceux dont la bource est plus plaine
Les prennent plus commodément
Au lit, dans leur appartement.
On quitte enfin ce langoureux séjour ;
On reprend le chemin de Paris, de la cour.
Lorsque on a beu des eaux tout le cours d'une lune,
On quitte la règle importune
Qui veut qu'on mange peu le soir.
D'abord on ne peut concevoir
Que lorsque l'appétit vous presse
L'estomac demeure sans cesse
Si vuide, que pour le someil
On n'a point de vapeurs, on ne ferme pas l'œil, —
Il faudrait dire la paupière.
Pour épuiser notre matière,
Par un effet presque miraculeux,
Languissans, contrefaits, importuns, malheureux,
Vrais modèles de mascarade,
Se trouvent à la promenade,
Et nous ne reconnoissons plus
Ceux que nous avons veu perclus.
Et c'est dessus une terrasse
Que toute cette scène passe :
Car vous devez savoir que, tout proche des bains,
Est le couvent des capucins :
Il fournit au public une allée agréable,
A la hauteur du chateau de Bourbon ;
On si vat promener sur l'herbe ou sur le sable ;
L'air que l'on y respire est estimé très bon.
C'est où vont se montrer tous ces paralitiques
Tous ces désopilés qu'on prenait pour éthiques :
Les boîteux marchent droit ; les bouches de travers
Reprenant leur figure y vont chanter des airs,
Et les convalescents pour y jouer leur rôle
Y montent triomphans ainsi qu'au Capitole.
Paris, savant prélat, dissipe trop les gents :
Il agite sans cesse et l'esprit et les sens,

Et son trouble inquiet déconcerte, renverse,
Banit tous les moyens d'un facile comerce.
On est assujeti par un facheux devoir
A ne voire quasi plus ceux qu'on aime mieux voir.
Mais vous estes sorty de cette immence ville,
Vous vivez dans un lieu plus libre et plus tranquille,
Où, quoique tout rempli du zèle pastoral,
Il vous reste du tems pour faire un madrigal.
Et pour vous divertir de toutes ces sornettes,
Je vous promets souvant de pareilles gazettes.

Fr. de Rochechouart.

A Bourbon, le 26 de mai 1696.

à Fontevrault, le 11e de febvrier 1699.

Si j'avois compris, Monsieur, que ce n'étoit qu'un billet de moy que vous vouliez, je l'aurois écrit plus facilement que le grand article de recommandation que j'ay fait à Mr de Valincourt. Et pour ne pas tomber une seconde fois dans l'inconvénient de vous déplaire, en croiant faire ce que vous avez voulu, ayès la bonté de me dicter les lettres de recommendation comme lon les desires : je les coppierai mot à mot. Il n'y a rien que je n'aimasse mieux, que de vous voir plaindre solidement de moi, et qu'au lieu de ce commerce délicieux que j'ay chanté à Bourbon et prosné par tous païs, je voye arriver (à peine me l'avoué-je à moi-mesme) des rudesses, des reproches, et en tout un air de bizarerie dont je ne vous aurois jamais cru capable et dont il ne tient qu'à vous de me détromper encore, pourvu que vous vous metiés très promptement en devoir de repparer l'incartade de Mr de Rouville. Notre abbesse ne vous escrit point, Monsieur, parce qu'elle est malade, et moi je vous escris, parce que je suis dans une colère espouvantable.

Fr. de Rochechouart.

Saint Joseph, le samedi 24 de mars 1703, 11hs du matin.

Voici une troisième proposition : si elles ne sont pas bonnes en elles-mêmes, au moins en devez vous louer la variété. Ce seroit donc de venir de très bonne heure à Saint Joseph, pour ne pas manquer l'honneur de vous voir : ce qui sera fort incertain si on se fonde sur un rendez-vous apprès un spectacle qu'il est beaucoup plus aisé de reculer que d'avancer. Vous auriez pu y venir sans commettre votre réputation. Nous voions bien aussi que ce n'est pas ce qui vous retient, et que vous craignez beaucoup moins le scandale d'estre vu avec beaucoup de dames, que l'importunité d'un tiers entre Chiffonne et vous. On pourra remédier à tous ces inconvénients, pourvu que vous veniez de bonne heure. Vous aurez le choix du coin du feu ou de la promenade. Pourveu que l'on vous ait, tout paroistra bon.

[*Non signée. Autographe*].

à Paris, le 22e d'avril 1703.

Vous pouvez me donner toutes les commissions qu'il vous plaira, Monsieur : vous me trouverez toujours disposée à suivre vos ordres. Je n'avais point besoin de vostre lettre pour prendre votre party, mais j'aurois besoin de quelque chose de plus pour me convaincre que vous avez raison de plaider, croyant mesme que la justice est toute entière de votre côté. Je prens les choses de plus loin : je compte pour plus que de l'argent, à ceux qui en ont assez, la douceur de la vie, la liberté de faire ce que l'on veut, de ménager sa santé et ses amis, et jouir paisiblement toute la vie de la réputation de bonté et d'agrément que vous avez conservée si longtemps. Tout de bon, je ne puis souffrir de vous entendre donner pour un plaideur qui recherche les moindres prétextes et qui néglige toute chose pour un petit interest. Faites taire ces mauvaises langues, le plutost que vous pourrez. Venés à Bourbon reprendre dans le bois de l'Echo votre humeur pastorale, et me donner par là le moyen de soutenir un voiage fort nécessaire à ma santé et fort pennible à mon esprit.

Fr. de Rochechouart.

[*Suscription :*]

A Monsieur | Monsieur l'evesque | d'Avranches | à Paris.

La fontaine de Bourbon

Venez, docte prélat, venez en assurance,
Venez, sur mes bords si vantés,
De toutes vos infirmités
Recevoir la prompte allégeance :
Rien, vous le savez trop, n'échappe à mon pouvoir :
Quelque sorte de maux que vous puissiez avoir,
Je vous en offre le remède :
Estes-vous tourmenté de quelque vieille toux,
Ou de la noire humeur qui fait un loup garou ?
Est-ce goutte ou gravelle ? est-ce froid ou chaleur,
Influez des regards d'un malin assirisme ?
Est-ce catarre ou rumatisme,
Qui vous fait ressentir les traits de la douleur ?
Enfin estes vous hydropique,
Léthargique,
Asthmatique,
Paralytique ?
Péripneumonique ?
Avez vous la colique ?
La sciatique ?
Vous pourez vous vanter de leur faire la nique !
Que de tous ces maux là n'estes vous combattu,
Que n'en esprouvez vous la force conjurée !
Quelque nom jusqu'icy que mon pouvoir ait eu,
Je me verrois encor plus honorée
Quand un prélat, — par qui la France est éclairée ! —
Par une cure inespérée
Sentiroit de mes eaux la suprême vertu !
Quelques soient donc vos maux palpables ou cachés,
Tenant foie, ou poumons, ou rate, ou nerfs, ou veines,
Que leurs foyers secrets, — la source de vos peines ! —
Jusque dans vos os soient nichés...,
Mettez-vous en repos, buvez à pleine tasse,
Buvez, buvez sans cesse, et buvez à longs traits
La bouillante liqueur que j'offre à peu de frais :
Il n'est, n'en doutez point, nul mal que je ne chasse !

Les médecins de Bourbon

Oui, Monseigneur, mais quand notre fontaine
Offre ses chers présents avec tant de bonté,

Il faut que notre faculté
Prescrive à ses buveurs une règle certaine ;
Il faut en savoir bien user ;
Par le séné, la casse, il faut se disposer ;
Au préalable la saignée
Ne doit pas estre epargnée.
Mais il faut que surtout la bouillante liqueur
Descende en un estomac vuide :
Il ne faut rien manger d'acide ;
Loin, ces friands ragouts qui chatouillent le cœur !
Loin la douceur des fruits, loin du lait la douceur !
Il ne faut point dormir tant que les eaux agissent !
Il ne faut ni tracer ni lire aucun escrit !
Il faut que les buveurs ou baillent ou languissent,
Ou qu'au moins, s'ils se divertissent,
Ils n'occupent point leur esprit.
Apprenez à donner un frein à la pensée,
A cet esprit sublime, où, par de beaux efforts,
Et l'histoire présente et l'histoire passée
Rassemblent leurs riches trésors ;
Où les profonds secrets de toute la nature
Avec tant de clarté se montrent aux mortels.
A peine de tomber dans mille maux cruels
Renoncez à l'étude, et quittez la lecture !

La Science

Quoi donc ! Prétendez vous, docteurs visionnaires,
Par de ridicules chimères
Estonner un esprit si grand, si relevé ?
Lui qui, dès le berceau par mes soins cultivé,
S'ecartant des esprits vulgaires,
But, dans mes sources les plus claires,
Le nectar immortel dont il est abreuvé !
Lui defendre aujourd'hui les livres, la lecture,
C'est à ce grand génie oster la nourriture,
C'est lui ravir l'objet de son unique amour !
Lui ? qu'il ne puisse plus ni méditer ni lire !
C'est empescher qu'il ne respire,
C'est pis que le priver du jour !
En vain vous alléguez votre vaine méthode :
On ne doit s'en servir que pour d'autres lecteurs.

Les plus profonds secrets des plus graves auteurs
N'ont rien du tout qui l'incommode,
Et les plus grands sujets le peinent aussi peu
Que la bagatelle et le jeu.

Les médecins

Concedimus, Madame, il a le vol des aigles,
Mais il faut observer la pratique et les règles :
Nos eaux sur un malade agissent puissamment,
Les esprits sont en mouvement,
Les pores sont ouverts, et l'on craint quelque fonte
Qui ne fasse trop promptement
Un nuisible débordement,
Et de notre art n'aille causer la honte,
En donnant à nos eaux un triste événement
Dont ces lieux désertés patiroient grandement...
Et nos bourses pourroient ny pas trouver leur compte!
Que peut-on objecter à ce raisonnement?

Démocrite

Vous, prélat éclairé, vous enfants d'Hippocrate
Je prétens vous accommoder :
Quelque raison qui les combatte,
Quand on est en leurs mains, Seigneur, il faut céder :
Ils donnent, il est vrai, mainte règle importune
Et d'un effet douteux, à tout évènement,
Afin que le malade, en violant quelqu'une,
S'il avient que les eaux s'appliquent vainement,
Il accuse le siel, soi-mesme, ou la fortune,
Plutost que le zélé docteur,
Des salutaires eaux sage dispensateur :
Ainsi, contentez-les, quittez et plume et livre,
Ne songez seulment qu'à vivre :
Remplissez vous l'esprit d'objets divertissants.
Que les jeux, les ris, la musique,
Que les doux entretiens, les plaisirs innocents,
Qui peuvent dissiper l'humeur mélancolique,
Tour à tour occupent vos sens.
Voyez danser sur la fougère
Le berger avec la bergère;
Prestez l'oreille à leur chant amoureux.

Et loin d'ambition, de savoir, d'éloquence,
De critique d'auteurs, d'histoire, de science,
Revenez, s'il se peut, à ce tems bienheureux
Ou l'on ne voioit point tant de corps langoureux :
Santé, précieux fruit de la douce ignorance
Qu'avoit le monde en son enfance !

Je vois par votre lettre, Monsieur, que je me suis mal expliquée, puisque vous croyé que je me repend de l'offre que vous ait fait, de recevoir ysi des demoiselles dont vous connaistrié l'extremme pauvreté. Je vous assure que je les prend avec for grand plaisir : mais il faudrait qu'elles fisse de mesme, et qu'elles n'y vinssent pas comme au supplice. Elles ont pleuré toute la nuit, en dissent que lon leur avoit promis qu'elles ce promeneroit et ce divertiroit quen il leur plairoit. Pour à moi, elles ne me répondait sur quoi que ce soit au monde, si ce n'est « quelles ne scavoit rien, quelle ne vous avait point vu, que leur mère ne leur avait rien dit » ; et tout cela avec un air de grosièreté et de dessespoir peu convenable à un lieu comme celui-ci. Si j'avois prévu tous ces cas là, j'aurois pris mes précautions avec vous, et vous voulez bien que je vous dise que ce n'est pas moi qui ai tort dans cette occasion ysi ; et qu'il est juste, quand me donnant des filles que je garderes tant qu'il vous plaira, vous les voyiez au moins un quart dheure pour leur faire entendre le besoin qu'elles ont d'etre icy, et la maniere dont il faut y vivre. Avec cette complaisence là, je garderes non seulement ces deux isy, mais telles autres encore qu'il vous plaira nous donner. Je vous ai proposé ce matin de vous les envoyer, et je vous offre à cette heure de vous les faire voir ysi, si vous voulez bien prendre la peine de venir icy à telle heure quil vous plaira. Cela me donnera une de vos visites, que vous savez que j'aime fort, et je croy que je m'expliquerai mieux dans une conversation, que dans mes lettres, surtout etant aubligée de me servir de la main d'une autre, dont je vous demande mille pardons.

Françoise de Rochechouart.

[*Suscription :*]

Monsieur | Monsieur l'esvesques | d'Avranches.

Samedi matin.

Vous avez eté averti de mes démarches par ma sœur. Ainsi il n'a tenu qu'à vous, Monsieur, de profiter du petit séjour que j'ai fait à Paris, d'où je pars demain, et il ne tient encore qu'à vous de nous honnorer d'une visite à Petitbourg, où vous estes très désiré. Mendez-moi donc si vous estes capable de faire cet effort là pour vos amies. On donnera toute sorte de facilitée pour le soulagement de votre équipage. Je vous ferai trouver un carosse à Juvisi, et je m'y trouverai peut-estre moy-mesme, pour vous faire remarquer les beautés du païs. Si vous vouliez bien nous sacrifier quelques jours de suitte, on vous donneroit une chambre à peu près comme à Bourbon, car le chateau de Petitbourg est fort peu au dessus d'une hotellerie, mais enfin je vous offre ce que j'ay, de très-bon cœur. Vous voiés mesme que je vous fais response, pour vous montrer que je suis capable de tout quand il s'agit de vous plaire.

Fr. de Rochechouart.

[*Suscription* :]

A Monsieur | Monsieur l'evesque | d'Avranches.

Mardi au soir.

Je vous serais infiniment obligée, Monsieur, si vous pouviez remettre la visite du père de Gonnelieu à jeudi : je dois prendre demain médecine, et je suis si épuisée ces jours-là, que je ne dois songer qu'à me reposer. J'ay pourtant une extrême envie de voir le père de Gonnelieu, et qu'il me trouve capable d'entrer dans quelques uns de ses bons projets. Si vous ne me mendés rien, je ferai trouver un carosse aux Jésuites jeudi à deux heures, et j'attendrai ici la visite, avec toutes les dispositions pour qu'elle ne soit pas infructueuse. Il serait bien honeste à vous de faire le tiers dans notre conversation.

Fr. de Rochechouart.

[*Suscription* :]

A Monsieur | Monsieur l'evesque | d'Avranches.

Quand vous voudrez qu'on regrette quelque aventure, prenez le parti d'en bouder ; car dès que vous ferez tant que d'écrire, on se remercira de tout ce qui y aura donné lieu. Cependant il est très-vrai que je voulois aller à la Vilette, que j'en fus empeschée par une migraine espouvantable. Je mourais d'envie d'entendre le P. Bourdaloue : et comme il ne m'a point écrit là-dessus, rien ne me console d'avoir manqué le le beau sermon du monde. J'estois chargée de la part de Mme d'Uzès de vous faire de grends reproches : elle s'attendoit de vous avoir à son dîner. Vous sçavez, Monsieur, que ce n'est pas d'aujourd'hui que je vous ai averti que vous estiez trop pointilleux pour l'agrément du comerce. Cependant, puisqu'il faut s'assujettir à toutes les formalités, je vous convie à dîner lundi à S-Joseph. Je tacherai d'y faire trouver Mme de Beuvron et Mme de Castries, pour me racomoder avec vous.

Fr. de Rochechouart.

[*Suscription :*]
Pour | Monsieur l'evesque | d'Avranches.

Je n'ai pas attendu si tard à savoir le cas que je dois faire *(sic)*, et je puis mesme assurer que, si je ne l'avois appris de moi-mesme, l'exemple des autres n'y feroit que blanchir. Si vous vous contantez de la simple compagnie de Saint-Joseph, vous pourrez venir dès demain : mais je ne saurais y ajouter un *chiffon* qu'après les deux Marly.

[*Non signée. Autographe*].

Je ne saurois vous respondre que par des louanges. Vous estes en effet le meilleur, le plus polly et le plus agréable evesque que je connoisse. Il me semble qu'en voilà assez pour vous contenter. S'il le faut mesme, j'y ajouterai quelque bouteille de vin de Macon. Pour l'affaire de D'Egreffin, je m'en réserve la conduite, beaucoup plus par raison que par ressentiment.

[*Non signée. Autographe*].

[*Suscription :*]
A Monsieur | Monsieur l'evesque | d'Avranche

UN

MAGICIEN DU XVIIE SIÈCLE

A PROPOS DE

CYRANO DE BERGERAC

Le succès retentissant du drame de M. Edmond Rostand m'ayant donné l'idée de relire le *Voyage dans la lune* de Cyrano de Bergerac, j'ai relevé dans les notes une erreur du Bibliophile Jacob (1).

C'est à la page 53, où un démon dit : « ...J'y vis Agrippa, l'abbé Trithème, le docteur Fauste, La Brosse, CÉSAR, et une certaine cabale de jeunes gens que le vulgaire a connus sous le nom de Chevaliers de la Rose-Croix, à qui j'ai enseigné quantité de souplesses et de secrets naturels, qui sans doute les auront fait passer pour de grands magiciens. » Au mot CÉSAR, l'éditeur ajoute : « C'est l'immortel César de Nostradamus, auteur des *Centuries*, médecin et astrologue, qui n'avait garde de communiquer avec les esprits et qui se vantait d'être fort bon chrétien, peut-être dans la crainte d'être brûlé comme sorcier. »

(1) *Histoire comique des Etats et Empires de la lune et du soleil*, nouvelle édition par P. L. Jacob. Paris, Delahays, 1858, in-18, p. 53.

Le même César figure aussi dans les *Aventures* de d'Assoucy (1). « Comme je parlais déjà grec, dit le burlesque auteur, je leur disais que je parlais encore syriaque, hébreu et chaldéen, que j'étais astrologue ; et afin qu'ils n'en doutassent nullement, je leur faisais croire que j'étais le fils de ce grand et fameux faiseur d'horoscopes, nommé CÉSAR. » M. Colombey, le dernier éditeur de d'Assoucy, n'a pas, comme tout à l'heure le Bibliophile Jacob, pris César de Notre-Dame pour son père Michel ; comme lui néanmoins il se trompe sur l'identité du personnage en question. « D'Assoucy, écrit-il, confond le fils avec le père. C'est de Michel Nostradamus qu'il veut parler. Son fils César ne s'occupait pas d'astrologie, mais de poésie et d'histoire. »

Or, pas plus dans Cyrano que dans d'Assoucy, il ne s'agit de Nostradamus, mais d'un aventurier qui vécut sous le règne de Louis XIII. Je vais transcrire ici quelques notes recueillies sur lui au hasard de mes lectures ; à défaut d'autre intérêt, elles permettront du moins de mieux comprendre les deux passages rapportés plus haut.

L'opinion publique attribuait à César les prodiges les plus extraordinaires. Il avait prédit la mort du maréchal de Biron, puis celle de Henri IV ; un esprit familier, du nom de Sophocle, lui parlait à toute heure et se tenait à sa disposition pour exécuter ses volontés. Vers 1608, César avait été emprisonné sous l'inculpation d'avoir fait mourir un gentilhomme par l'envoûtement ; une autre fois il avait été accusé d'avoir donné « des philtres et potions amatoires » à un jeune homme ; et chaque fois son démon familier l'avait fait remettre en

(1) Edition Colombey, Paris, Delahays, 1858, in-18, p. 123.

liberté. Cependant, en 1615, il fut de nouveau incarcéré, soit pour avoir tiré de l'argent des curieux en leur promettant de leur faire voir le diable, soit pour s'être vanté « d'avoir chevauché au sabbat une grande dame de la cour. » On fit même courir le bruit de sa mort, et un folliculaire du temps prétendit qu'il avait été étranglé à la Conciergerie par son démon familier, la veille du dimanche des Rameaux (11 mars 1615) (1). César cependant était encore en vie, car, en 1617, *le Mercure* affirmait que ce « renommé affronteur » était détenu à la Bastille (2).

Pourtant la détention de César ne fut pas perpétuelle : en 1618, nous le retrouvons en Lorraine, où il fait, comme à Paris, l'admiration des curieux. Balzac, qui était alors à Metz auprès du duc d'Epernon, son parrain, parle du magicien en ces termes : « Depuis que vous êtes parti de Metz, écrit-il à Coeffeteau, il ne s'est rien passé qui soit digne de l'histoire que je vous ai promise, sinon que César, à ce qu'on m'a dit, a donné aux beaux esprits des divertissements fort nouveaux, et leur a laissé une grande opinion de sa science. De faire marcher les personnages d'une tapisserie, et paraître doubles tous les visages d'une assemblée ; de susciter une rivière dans une salle, et, après l'avoir écoulée sans mouiller personne, d'y faire danser un ballet par une troupe de fantômes, ce sont des jeux qui lui sont vulgaires, et, pour user des termes de notre ami, ce ne sont que les dehors de sa secrète philosophie. Le seigneur

(1) *Histoires espouvantables de deux Magiciens qui ont esté étranglez par le Diable dans Paris la Sepmaine saincte.* Paris, Claude Percheron (1615), in-8, p. 8-11.

(2) *Le Mercure françois,* à l'année 1615, Paris, 1617, in-8. t. IV, p. 47.

Mercurio Cardano (1) jure qu'il a vu tout cela et encore davantage. Il a de quoi vous en entretenir pour plusieurs séances ; et si vous lui ordonnez de mettre la main à la plume, il sera le Philostrate de cet Apollonius... » (2).

L'abbé d'Artigny (3) nous apprend que c'est le même César qui figure sous le nom de *Perditor* dans le *Romant satyrique* de Jean de Lannel (4).

Or voici, d'après le romancier, le portrait du magicien ; il n'est pas flatté :

« Son visage était tout gâté de gros boutons rouges et sa tête entièrement dégarnie de cheveux. Il avait une fraise toute de grande dentelle, faite comme des tuyaux d'orgues. Il avait un chapeau haut et pointu doublé d'un velours gras, si lassé de servir qu'il ne tenait plus qu'à de petits filets. Le reste de ses habits ne valait pas un sol... Il était impossible de le regarder sans en avoir peur, car il ressemblait à un fantôme. Ce vénérable personnage se mêlait de commander aux esprits et il ne pouvait pas commander à la nécessité qui l'accablait ni aux poux qui le dévoraient. »

Perditor-César habitait, paraît-il, à Paris, « l'île de *Théotoce*, où l'on va par le Pont-aux-deniers », c'est-à-dire l'Ile-Notre-Dame, où l'on accède par le Pont-au-change.

« Sur la porte de son logis, qui est grand et beau, dit un des héros du *Romant satyrique*, je vis une grande affiche où il promettait de guérir toute sorte de maladies déses-

(1) Qu'est-ce encore que ce Mercurio Cardano ?

(2) Guez de Balzac, lettre du 15 août 1618, dans ses *Œuvres*, édition de 1665, in-fol., t. I, p. 215 et 216.

(3) *Nouveaux Mémoires de chronologie, d'histoire et de littérature*, t. VI, p. 44 et suiv.

(4) *Le Romant satyrique* de Iean de Lannel, escuyer, seigneur du Chaintreau et du Chambort. Paris, T. du Bray, 1624, in-12, p. 1092-1110.

pérées et de contenter les plus curieux esprits qui l'iraient voir. Je le treuvay dans une grande salle dont il faisait sa boutique, qui était pleine d'une infinité de boites et de vases avec des écriteaux. J'en lus quelques-uns où il y avait écrit : Eau pour la gravelle, eau pour la pierre, eau pour le visage, opiat pour les dents, pâte pour les mains et plusieurs autres choses semblables... »

Dans notre roman, Perditor raconte cyniquement de quelle manière il abuse des femmes qui viennent le consulter pour leur beauté ou leurs amours. Mais il ne se bornait pas à tromper les femmes. Aux courtisans il vendait quinze ou même trente pistoles des anneaux prétendus magiques, « Vous ne croiriez pas, dit-il, combien il y a de courtisans et de jeunes *Sirapisiens* (1) qui m'importunent de leur faire voir un diable. Certes cela n'est pas croyable. Voyant cela, je me suis avisé de la plus plaisante invention du monde pour gagner de l'argent.

« A un quart de lieue de cette ville, j'ai treuvé une carrière fort profonde qui a de longues fosses à droit et à gauche. Quand quelqu'un veut voir le diable, je le mène là dedans ; mais avant que d'y entrer, il faut qu'il me paye pour le moins quarante-cinq ou cinquante pistoles, qu'il me jure de n'en parler jamais, qu'il me promette de n'avoir point peur, de n'invoquer ni les dieux ni les demi-dieux (2), ni de prononcer aucune sainte parole. Après cela, j'entre le premier dans la caverne, puis, avant que passer plus avant, je fais des cercles, des suffimigations, des invocations et récite quelques discours composés de mots barbares, lesquels je n'ai pas

(1) Entendez *Parisiens*.
(2) C'est-à-dire ni Dieu ni les saints.

plus tôt prononcés, que le sot curieux et moi oyons remuer de grosses chaînes de fer, et gronder deux gros mâtins. Alors je lui demande s'il n'a point de peur : s'il me dit qu'oui, comme il y en a quelques-uns qui n'osent passer outre, je le remène dehors, et lui ayant ainsi fait passer son impertinente curiosité, je retiens pour moi l'argent qu'il m'a donné. S'il n'a point de peur, je m'avance plus avant, marmottant quelques effroyables paroles. Etant arrivé en un endroit que je connais, je redouble mes invocations et fais des cris comme si j'étais entré en fureur (le bruit qui se fait là-dedans ne peut être ouï dehors). Incontinent six hommes que je fais tenir dans cette caverne, jettent des flammes de poix résine devant, à droit et à gauche de nous. Au travers des flammes, je fais voir à mon curieux dans le fond de la caverne un grand bouc chargé de grosses chaînes de fer peintes de vermillon comme si elles étaient enflammées. A droit et à gauche il y a deux gros mâtins à qui on a mis la tête dans de longs instruments de bois, larges par le haut et fort étroits par le bout. A mesure que mes hommes les piquent, ils hurlent tant qu'ils peuvent, et ce hurlement retentit de telle sorte dans les instruments où ils ont la tête, qu'il en sort un bruit si épouvantable dans cette caverne, que certes les cheveux m'en dressent à moi-même d'horreur dans la tête, quoique je sache bien ce que c'est. Le bouc, que j'ai dressé comme il convient, fait de son côté, en remuant ses chaînes et en branlant ses cornes joue si bien son personnage, qu'il n'y a personne qui ne crût que ce fût un diable. Mes six hommes, que j'ai fort bien instruits, sont aussi chargés de chaînes rouges et vêtus comme des furies. Il n'y a point là-dedans d'autre lumière que celle qu'ils font par intervalle avec de la poix résine. Deux d'entre eux, après avoir extrêmement

fait les diables, viennent tourmenter mon misérable curieux avec de longs sacs de toile remplis de sable, dont ils le battent tant par tout le corps que je suis peu après contraint de le traîner dehors de la caverne à demi-mort. Alors comme il a un peu repris ses esprits, je lui dis que c'est une dangereuse et inutile curiosité que de vouloir voir le diable, et que je le prie de n'avoir plus ce désir, comme je vous assure qu'il n'y en a point qui l'aient, après avoir été battus en diable et demi. »

Qu'est devenu César et comment a-t-il fini ? Je l'ignore. Peut-être quelqu'un de nos lecteurs pourra-t-il quelque jour nous renseigner sur le sort de cet énigmatique charlatan.

CH. URBAIN.

LES

PETITS ROMANTIQUES

EDOUARD D'ANGLEMONT

(Suite)

IV

Lorsqu'il débuta en 1825 par des *Odes*, Edouard d'Anglemont avait suivi le courant lyrique qui entraînait presque toute la littérature. Son second recueil poétique eut un caractère plus original. L'auteur avait vingt-neuf ans, quand il le publia en 1827. Il habitait, à Paris, le quartier latin, peut-être était-il encore étudiant. Enregistrée par la *Bibliographie de la France*, du 4 juillet, sous le numéro 4378, cette nouvelle œuvre avait pour titre :

Berthe et Robert, | Poëme en quatre Chants ; | suivi de notes, | par | Edouard d'Anglemont. | Paris, | se trouve chez l'Editeur, | place de l'Ecole de Médecine, N° I. | M. DCCC. XXVII. In-8°. Prix, 2 fr. 50.

Faux titre, au verso : « Se trouve aussi : | chez Aimé, Quai des Augustins ; | Ponthieu, galerie de Bois au Palais-Royal. | Imprimerie

de A. Henry, | rue Gît-le-Cœur, N. 8; titre, et 86 pp. chiff., dont 19 pour les notes. (1).

Ici Edouard d'Anglemont aborde un autre genre ; sinon la poésie épique, du moins la poésie narrative. C'est à l'époque du Moyen âge qu'il emprunte son récit. Bien que la supercherie de Macpherson datât de 1762, et que la traduction française d'Ossian par Letourneur ait paru dès 1776 (2 vol. in-8), c'est surtout sous le Directoire et l'Empire que la poésie ossianique eut sa grande vogue. La traduction qu'en donna en vers Baour-Lormian, et qui rendit son nom célèbre, est de 1801 : tout le monde dès lors voulut en faire, même Parny, le galant chantre d'Eléonore, qui donna *Isnel et Asléga* (1808). Mais de bonne heure l'ossianique dériva vers le genre moyen-âge et troubadour, avec les *Chevaliers de la Table ronde, l'Amadis,* le *Roland* (1812, 1813, 1814) de Creuzé de Lesser ; *Emma et Eginhard, Charlemagne à Pavie, Alfred,* de Millevoye (1808, 1812, 1815) : la romance, de la reine Hortense, paroles du comte A. de Laborde, *Partant pour la Syrie* (1810), en est resté le type le plus populaire. En réalité, ce Moyen-âge n'était que la *sensibilité* du XVIIIe siècle travestie en costume des *preux* du XIIe et du XVe siècles, à l'usage des jeunes et glorieux colonels de Marengo, d'Austerlitz, et de Wagram. On rapporte ordinairement à M. de Marchangy, l'auteur de la *Gaule poétique* (1813-1817) et de *Trestan-le-Voyageur* (1825-1826), ce genre que l'abus et beaucoup d'œuvres médiocres ont ridiculisé : il remonte plus haut, à Châteaubriand lui-même, à certains chapitres du *Génie du Christianisme* (1802), au *Dernier*

(1) L'exemplaire que nous possédons porte cette dédicace manuscrite : *A son cousin Auguste d'Anglemont, hommage d'amitié. De la part de l'auteur.*

des Abencerages, composé dès 1811, bien que paru quinze ans plus tard.

Dans *Berthe et Robert*, d'Anglemont, lui aussi, se servait du Moyen âge en poésie : mais avec plus de respect de la vérité; en s'inspirant davantage de l'histoire, de la réalité. Il a aussi un plus grand souci de la forme, et les vers de son poème sont infiniment meilleurs que ceux des *Odes*. Son style a plus de fermeté, de simplicité, de caractère, sans être cependant supérieur. On n'y trouve pas, et cela lui fera toujours défaut, la griffe du lion.

Le sujet, avec des personnages différents et des circonstances autres, est le même que celui porté sur la scène en 1846, par Ponsard, dans *Agnès de Méranie*. Seulement il s'agit ici, non de Philippe-Auguste, obligé par l'excommunication papale de se séparer en l'an 1200 d'Agnès de Méranie, qu'il avait épousée en 1196 après avoir répudié sa première femme, Ingeburge de Danemark; mais du cinquième prédécesseur de ce prince. Le héros d'Edouard d'Anglemont, est ce Robert le Pieux, fils de Hugues Capet, qui, lui aussi, fut, en 996, contraint par un Pape, Grégoire V, de répudier son épouse, Berthe de Bourgogne, veuve du comte de Blois, comme sa parente à un degré prohibé — elle était sa cousine germaine, et il avait de plus tenu sur les fonts baptismaux un enfant né de son premier mariage. — Si la situation de Philippe-Auguste, engagé dans ses démêlés avec Jean sans Terre, quand l'interdit fut prononcé contre lui, est plus dramatique; celle du roi Robert est plus touchante, car, lui, n'a rien à se reprocher, il n'a pas chassé une épouse vertueuse pour s'unir à une nouvelle ; c'est avec l'assentiment même des évêques de France qu'il a épousé sa cousine, et alors, comme aujourd'hui, des dispenses pouvaient lever cet empêchement. La piété

même de Robert qui, on le sait, était très grande, la douceur de son caractère, rendent son histoire d'autant plus émouvante. Le poète a tiré parti avec beaucoup d'habileté de ces éléments d'intérêt. Son récit va au cœur. Comme Ponsard, qui semble bien avoir connu son poème, et non sans utilité, Edouard d'Anglemont dénoue la situation par le sacrifice volontaire de son héroïne : Berthe, ainsi qu'Agnès, se dévoue pour rendre la paix au royaume de France et sauver la couronne de son époux, mais elle ne rend pas à Robert le bonheur.

Près de la Marne, au pied de sablonneux coteaux
Chelles au sein des bois levait ses chapiteaux;
De ce cloître royal Berthe franchit l'entrée ;
Là, sous le voile blanc et la robe azurée,
Des épouses du Christ elle devient la sœur.
.....

Vers le déclin du jour, autour du monastère,
Souvent on aperçut un homme solitaire,
Pâle, morne, couvert d'un vêtement de deuil ;
De l'antique abbaye il contemplait le seuil,
L'approchait, le fuyait tour à tour, et l'aurore
Quelquefois dans ces lieux le surprenait encore.

Un an s'est écoulé : le glas tinte ! les pleurs
Veillent auprès de Berthe exempte de douleurs ;
Succombant sous le poids d'une existence austère,
Avec un doux espoir elle a quitté la terre;
Et les pâtres depuis, sous les murs du couvent,
Ne virent plus errer le fantôme vivant. (1)

Au cours des quatre chants de ce poème, on rencontre bien des passages remarquables, qui mériteraient d'être cités. Le rythme y a une sorte de mollesse amoureuse tout à fait charmante. D'heureuses descriptions enca-

(1) *Berthe et Robert*, p. 65.

drent ce tableau des amours innocentes, quoique réprouvées, de Robert et de Berthe. Ainsi celle du château de Vauvert, à Paris, remplacé plus tard par le couvent des Chartreux, et ce qui fut la Pépinière du Luxembourg, si aimée de nos étudiants du XIXe siècle. Là s'écoulèrent, dans la paix de sentiments partagés, les premiers jours de cette union destinée à devenir si tragique :

Là se montre le lys, la rose, l'amaranthe;
Mollement caressés par la brise odorante,
Des insectes brillants se posent sur leur sein
Pour y puiser la vie en un léger larcin;
Oubliant par degré le ciel de sa patrie,
Là, près du cerisier, du pommier de Neustrie,
Près du lilas penché sous ses masses de fleurs,
Le pampre Phocéen se baigne de ses pleurs;
Le tilleul, l'alizier s'y courbent en arcades;
Là, se glissant sous l'herbe ou tombant en cascades,
Des fontaines d'Arcueil les limpides ruisseaux
Apportent en tribut le cristal de leurs eaux
En un vaste bassin où le cygne soupire;
Là, docile à la voix du printemps qui l'inspire,
L'alouette du sein des naissantes moissons
Bondit, et dans les airs gazouille ses chansons...
C'est là qu'auprès de Berthe, objet de son amour,
Robert, son jeune époux, a fixé son séjour. (1)

Si ce style poétique est bien différent de celui de Victor Hugo dans les *Feuilles d'Automne* (1831), il est moins éloigné des premières *Odes* (1822) du chef du Romantisme, et très proche parent de celui de Vigny

(1) Chant I, p. 3. En écrivant ces vers, d'Anglemont songeait certainement à la Pépinière du Luxembourg; il l'avait peut-être sous les yeux, avec ses *lilas*, ses *pampres*, c'est-à-dire ces ceps, dont la défense fut prise si vivement, déjà presque révolutionnairement, en 1866, et auxquels après 1870 on ne songea plus, quand il était alors si facile de les sauver,

dans *Héléna* (1822), dans *la Neige* (1826), même dans *Eloa* (1824). Rien ne prouve mieux que ce style, combien le romantisme au début se distinguait peu du classicisme; et l'on peut dire que ce fut par sa préférence pour les sujets, les mœurs, les sentiments, les costumes, le décor enfin, le bric-à-brac du Moyen-Age, qu'il s'en sépara, bien plus que par un style particulier, par une nouveauté de rythme, une hardiesse de coupe, d'enjambement, par une richesse de rimes, qui ne vinrent que plus tard, et furent surtout l'apanage de la seconde génération romantique, celle de 1830. En résumé, romantique alors signifiait surtout *Troubadour*, Moyen-Age, en France comme en Allemagne; avec le groupe Hugo, comme avec le groupe de Novalis, des deux Schlegel, de Tieck, d'Achim d'Arnim, de Fernand Brentano, etc., (tous ces *Führer der romantischen Schule*). Aussi Baour Lormian, le traducteur d'Ossian, Perceval Grandmaison, le chantre de *Philippe-Auguste* (1825), Ancelot, celui de *Marie de Brabant* (1825), étaient-ils considérés par les premiers romantiques comme étant des leurs.

Le poème eut du succès : les comptes-rendus en furent nombreux dans la presse. Le *Mercure du XIX siècle*, dans celui qu'il publia de cet ouvrage, adresse à l'auteur un reproche dont Théodore de Banville ne se serait pas avisé : celui de rimer trop richement.

« Le plan de l'ouvrage, y lit-on, est presque entièrement conforme à l'histoire. Sous le rapport du style, on voit que l'auteur sacrifie quelquefois l'élégance de la phrase à la richesse des rimes. Souvent aussi, par suite de cet entraînement à rimer trop richement, le vers manque d'harmonie et de souplesse, en même temps que la pensée est équivoque, embarrassée ou appauvrie. Mais en général l'auteur écrit avec facilité, et il arrondit bien sa période. » (1).

(1) Tome XVIII, 1827, p. 140.

Les *Annales de la littérature et des arts*, revue très importante alors, fondée en 1818 par un homme fort distingué, Eugène Destains (1), et qui subsista jusqu'en 1829, les *Annales*, disons-nous, en donnèrent, dans un article signé L. (1827, t. XXVIII, p. 207), une analyse élogieuse, mêlée de nombreuses citations. Le critique en terminant, encourageait ainsi l'auteur :

« Nous nous plaisons à signaler la sagesse qui préside aux opinions religieuses et politiques développées dans cet ouvrage. La peinture de la piété de Robert rend plus odieuse une excommunication fondée sur de si puérils motifs; et, en même temps que l'auteur attaque d'un côté l'abus du pouvoir pontifical, de l'autre il répand sur la religion et ses pratiques sévères tout l'éclat de la poésie et d'une vénération profonde... Tout nous porte à présager le succès d'une production où un intérêt puissant s'allie aux plus brillantes couleurs poétiques. »

V

Entré depuis quatre ans dans la carrière des Lettres, et malgré trois tentatives fort honorables, Edouard d'Anglemont n'avait pas encore rencontré près du public

(1) Né en 1793, à Paris, suivant la *Biographie universelle. Supplément*, Paris, 1837, t. LXII, p. 437 (article de Durozoir); à Coucy-en-Bourgogne, suivant Henrion (*Annuaire biographique*, 1834); d'abord élève des *Jeunes de langue*, engagé volontaire en 1812, puis en 1814 rentré dans la vie civile, après une blessure grave à la tête. En 1822, ayant cédé les *Annales*, il devint directeur de la *Gazette de France*, qu'il quitta en 1827, quand elle fut réunie à l'*Etoile*. Connu par ses sentiments royalistes prononcés, il avait été nommé en 1830, secrétaire-interprète de l'Etat-Major général du corps d'armée rassemblé pour l'expédition d'Alger. Il mourut à Toulon, le 16 mai, dans un accès de fièvre chaude, survenue à la suite d'une scène violente entre lui et un des chef de l'expédition. Il avait publié en 1822 une nouvelle édition augmentée des *Mille et une Nuits*, traduction de Galland, notice de Charles Nodier, Paris, Galliot, 6 vol. in-8.

un de ces éclatants succès, qui fixent la renommée. Il l'obtint avec son troisième volume de vers. Ce nouveau recueil, annoncé par la *Bibliographie de la France* du 21 juillet 1829, nº 4322, parut sous ce titre.

Légendes | Françaises | par Edouard d'Anglemont. | Paris | L. Dureuil, libraire, | Place de la Bourse. | Moreau-Rosier, rue Montmartre, N. 68. | 1829. Prix 7 fr. (1).

Faux-titre, au verso : *Imprimerie de J. Tastu, rue de Vaugirard, nº 36;* titre avec vignette très romantique, signée Déveria et se rapportant à la pièce l'*Ame du Moine;* VIII p. pour la préface, et 268 pp. ch., dont 40 pour les Notes, et 2 pour la Table. Faux-titre, avec dédicace pour chaque pièce. A la dernière page des notes, cul-de-lampe (un tombeau en ruine, d'où sort une source).

Ce troisième volume de poésies, à la différence des deux premiers publiés par d'Anglemont, contient une préface. Datée de juin 1829, elle est fort curieuse par les opinions littéraires, les idées politiques, que l'auteur y émet, et par les portraits satiriques qu'il trace des maîtres mêmes du romantisme. Cela ne laisse pas d'étonner de la part d'un poète que l'on a toujours mis au nombre des romantiques. Il n'est pas difficile cependant de rendre raison de cette anomalie. En effet, ce n'est ni par le style, ni par la nouveauté des rythmes, que d'Anglemont est romantique : et sous ce rapport il appartient à ce groupe des premiers romantiques, les Guiraud, les Soumet, qui restés à peu près classiques par la langue, ne sont de la nouvelle école que par une sorte de rajeunissement intérieur, un renouveau d'inspiration.

(1) L'exemplaire que nous possédons, porte cette dédicace : *A son cousin Auguste d'Anglemont, Hommage de l'auteur.* Nous avons vu un autre exemplaire dédié à Madame Récamier.

Soit que l'accueil fait à ses *Odes* en 1825 n'eut pas répondu à son attente, soit qu'au fond il reconnût qu'il n'était pas né poète lyrique, il déclare d'abord dans sa préface renoncer au lyrisme, sous prétexte que le genre est trop couru, qu'il n'y a plus place pour de nouveaux venus. On sent percer un peu de dépit :

« Décidément il n'est plus permis de publier des odes, d'arriver à l'improviste et sans coterie, au milieu du *grand règne lyrique* de la France ; de nos jours on a pindarisé si fort en grand, et on a tellement frappé nos anciens maîtres, qu'il y aurait folie à vouloir marcher sur leurs traces ; vous verrez que ce pauvre Jean-Baptiste Rousseau ne s'en relèvera pas ! Ils l'ont traité comme le plus grand niais de la terre après Boileau. »

Nous le savions, mais il nous apprend, ce qui est bon à noter, que les romantiques croyaient avoir inventé l'ode politique, et la prisaient fort :

« D'après les modernes régens de la littérature, dit-il, il paraîtrait que la découverte de l'ode politique est d'une grande importance en poésie, d'une importance aussi grave que celle du grotesque dans le drame... Il faut donc se soumettre et laisser à ces êtres privilégiés le monopole de l'inspiration, d'autant plus que du domaine poétique ils ont tout pris. »

Edouard d'Anglemont exagérait beaucoup, et anticipait sur l'avenir. Les premiers romantiques ont fait, sans doute, beaucoup d'odes inspirées par les événements politiques. Victor Hugo chanta pindariquement la *Vendée*, les *Vierges de Verdun*, *Louis XVII*, la *Naissance* et le *Baptême du duc de Bordeaux*, la *Guerre d'Espagne*, les *Funérailles de Louis XVIII*, le *Sacre*. Lamartine ménagea davantage son enthousiasme ; seul entre tous Vigny s'abstint. Mais ce n'était pas un genre nouveau en poésie ; Ronsard, Malherbe surtout :

Prends ta foudre, Louis, et va comme un lion ;
.....

Boileau (la fameuse *Ode sur Namur*), l'avaient beaucoup pratiqué, non pas même inventé. Victor Hugo, dans la Préface des *Odes*, de juin 1822, avait bien dit : « Il y a deux intentions dans la publication de ce livre : l'intention littéraire et l'intention politique : mais, dans la pensée de l'auteur, la dernière est la conséquence de la première, car l'histoire des hommes ne présente de poésie que jugée du haut des idées monarchiques et des croyances religieuses ». Toutefois cette dernière phrase ne créait pas un genre, tout au plus une façon autre de concevoir l'histoire dans ses rapports avec la poésie. Ce n'était pas là, dans tous les cas, une première préface de Cromwell (1827).

C'est plutôt à la seconde Préface des *Odes* de Victor Hugo, celle de décembre 1822, qu'Edouard d'Anglemont fait ici allusion, et en particulier à ce passage :

« L'Ode française, généralement accusée de froideur et de monotonie, paraissait peu propre à retracer ce que ces trente dernières années de notre histoire présentent de touchant et de terrible.. Il lui a semblé (*à l'auteur*) que la cause de cette monotonie était dans l'abus des apostrophes, des exclamations, des prosopopées et autres figures véhémentes que l'on prodiguait dans l'Ode ; moyens de chaleur qui glacent lorsqu'ils sont trop multipliés et étourdissent au lieu d'émouvoir. Il a donc pensé que si l'on plaçait le mouvement de l'Ode *dans les idées plutôt que dans les mots*, si de plus on en asseyait la composition *sur une idée fondamentale quelconque qui fut appropriée au sujet*... on pourrait jeter dans l'Ode quelque chose de l'intérêt du Drame, et lui faire parler en outre ce langage austère, consolant et religieux, dont a besoin une vieille société qui sort encore toute chancelante des saturnales de l'athéisme et de l'anarchie. » (1)

(1) *Odes et Ballades*, préface de déc. 1822. — Il semble bien cependant que ce mot d'*Ode politique*, fut alors employé par les roman-

Ce lyrisme nouveau, tel que l'entendait Victor Hugo à cette époque, ne serait donc que l'Ode rajeunie par l'inspiration religieuse et royaliste : et l'on s'étonne alors que d'Anglemont, religieux et monarchiste lui-même, en parle avec tant d'irrévérence. Il est vrai qu'il n'est pas toujours conséquent avec lui-même. Et ici cette contrariété de principes surprend peut-être encore moins que ne font les portraits tracés par lui des trois grands poètes romantiques, à propos de ce qu'il appelle *l'accaparement poétique.*

Voici Victor Hugo :

« Le premier d'entre eux, peintre à touches larges et savantes, à luxe prodigieux de couleurs, enlumine quelques pieds de toile et s'écrie : « Ceci est l'Orient (1) ! l'Orient est à moi ! N'y touchez pas ! » Et les thuriféraires de battre des mains et de dire : C'est vrai !

L'histoire de cet accaparement poétique serait très intéressante si on osait l'écrire ; ils ont pris tellement possession des moindres lagunes qu'il est impossible de dire après eux : « Et moi aussi, je suis poëte ! » Ainsi le chantre de l'Orient s'est encore réservé le champ de l'horreur ; il s'est approprié les fantômes, les gnômes, les goules, les larves, les salamandres, les djinns, et enfin le diable, tout classique qu'il était. »

Au tour d'Emile Deschamps, bien déchu et oublié aujourd'hui, mais qui venait de publier ses *Etudes françaises et étrangères*, Urbain Canel, 1828, avec une Préface à la *Cromwell*, et ces *Romances* (Romanceros) *sur*

tiques, en un sens spécial, mais dans celui qu'indique cette préface de 1822. Aussi dans celle des *Feuilles d'Automne* (1831), Victor Hugo dira de ce volume inspiré en général par des sentiments tout intimes : « Il n'y a point ici place pour cette poésie qu'on appelle politique et qu'il voudrait qu'on appelât historique. Ces poésies véhémentes et passionnées auraient troublé le calme et l'unité de ce volume. »

(1) Les *Orientales* avaient paru le 29 janvier 1829, avec une longue préface.

Rodrigue, dernier roi des Goths, imitées de l'Espagnol, qui furent alors célèbres.

« A son exemple, un autre s'est rencontré qui a dit au maître : — « Laissez-moi la poésie espagnole, je veux faire des romanceros, je veux être Castillan ; je veux imiter *le Cid ;* après toi je serai le plus original des poètes originaux ; et il est résulté de là la bouffonnerie que vous savez. »

Vient ensuite Alfred Vigny, qui, en mai 1829, avait réuni toutes ses poésies en un volume sous le titre de *Poèmes,* Paris, Charles Gosselin, in-8 ; véritable créateur, comme nous l'avons dit ailleurs, du poème moderne, du poème romantique, et dont le *More de Venise* avait été joué à l'Odéon six mois après (21 octobre).

« Un troisième, à qui le *poème* a été adjugé, homme d'un grand talent en prose, et qui a du drame en tête, voyant tous ces gros in-8, a voulu avoir aussi le sien, il a rassemblé les membres épars de son corps de poèmes ; il les a lancés au public en s'écriant : « Voyez ! » Il n'avait oublié qu'une chose ; ce n'était pas de faire de beaux vers et de mettre beaucoup de Bible (ce qui est de mode), mais c'était d'écrire une préface : Pas de préface ! pas de ces longues dissertations où l'auteur se fait le centre d'un système réduisant tous ses confrères au rôle obligé des satellites, rien de plus ! quelle faute ! » (1).

(A suivre.) EUGÈNE ASSE.

(1) Vigny se distingue en effet par la sobriété ou même l'absence de ses préfaces.

UN

CREDO EN BRETON

DU XVe SIÈCLE

Le *Credo en Breton* qui se trouve dans un manuscrit du Musée Condé (Ms 632, fol. 313, 314), et dont M. Macon a donné ici même une reproduction phototypique (1), est surtout intéressant par sa date : Le « Mistère de la Resurrection » fut en effet « fait et joué première fois à Angiers les trois derrains jours de may que on disait 1456. » C'est donc le plus ancien texte moyen breton aujourd'hui connu ; le vocabulaire breton-français-latin connu sous le nom de *Catholicon* est de 1464 ; quant au *Credo* publié par M. Whitley Stokes dans ses *Middle Breton Hours,* il est de 1576 (2).

Voici la lecture que m'a faite de ce Credo mon camarade M. Roques, d'après une photographie du manuscrit : (J'ai numéroté les lignes, et séparé les vers par des tirets).

(1) V. *Bulletin du Bibliophile*, 15 août 1898.
(2) V. Loth : *Chrestomathie Bretonne*, où ce Credo est reproduit.

LE CREDO EN BRETON

Me cred bepiet in doe an tat — crouer
anneff han douar
Hac in Jhûcrist emap quer — hon
outron unan asaluer
5 So conceuet (1) an spieit glan — han
gurhes (2) maria ganet.
7 Hac agouz avas passion — dedan pilat
crucifiet — dan marue quenbuan voc
laquet — ha goudese sepeliet.
10 Den Inferne ez disquēnnas
Dan crede dez ez dacorhas.
12 Au costez dehon assezas — de doe antāt
hel galoedus — Innenoff ez gourehas
Ahane ez dux dez ez varon — de varne
15 an se veuff han se maria
Me cred bepiet in spirit glan
17 harne ez saint Iglise catholice
cōmunion dan hol saint
Remission dan peccadore.
20 A Resurrection han quic — habuez
herquet afin Amen.

Le scribe ou les scribes qui ont copié successivement ce *Credo* ne savaient évidemment pas le breton, et c'est ce qui explique les fautes nombreuses qu'il contient. Non seulement les mots et les vers sont souvent mal séparés, mais nombre de lettres ont été confondues avec d'autres et certains mots sont très altérés. Voici ces fautes avec les corrections que je propose :

Ligne 1 : *Bepiet*, au lieu de *Bepret* (toujours) ;
— 4 : *outron* pour *autrou* (seigneur) ;
— 5 : *spieit* pour *spirit*, ordinairement *speret* (esprit) ; *spirit* est sans doute dû à l'influence du latin *spiritum*, que le

(1) Ou *aonceuet* ?
(2) Ou *garhes* ?

copiste avait présent à l'esprit ; cf. de même ligne 17 *Iglise*, au lieu de *Ilis* (église) sous l'influence du français ; et ligne 19 « (remission) dan *peccadore* » au lieu de *pechedou* (péchés), à cause du latin « (remissionem) *peccatorum* » ;

Ligne 6 : *gurhes* pour *guerhes* (vierge) ;

— 7 : *agouz avas* pour *a gouzavas* (souffrit) ;

— 8 : *marue* (mort) ne compte que pour une syllabe ; ce mot est ordinairement écrit *maru* ; ici l'*e* ne se prononce pas plus qu'à la fin des mots français, et c'est sans doute par imitation de ces sortes de finales en français que nous avons ici *marue* au lieu de *maru* ; ligne 10, *Inferne* au lieu de *Infern* (Enfer) ; ligne 14, *varne* pour *varn* (jugement) ; ligne 17, *Iglise* pour *Ilis* (église) et *catholice* pour *catholic*. (Dans ce dernier mot l'*e* est peut-être dû à une mauvaise lecture d'un *c*) ;

Ligne 8 : *voc* pour *voe* (était) ;

— 10 : *Inferne*, ce mot est ordinairement écrit *Ifern*, *Iffern* au singulier ; au pluriel *Infernion*, *Inferno*.

Ligne 11 : *crede* pour *trede* (troisième) ; *dacorhas* écrit ordinairement *dacsorhas* ou *dascorhas* (ressuscita) pour indiquer que le *c* se prononce comme *s* ;

Lignes 12 et 13 : Ces deux lignes comprennent 3 vers dont le dernier est : *Innenoff ez gourehas ; Innenoff* est pour *In neffou* (aux cieux) ; gourehas est le préterit de *gouren*, monter (Cf. Ernault : *Dictionnaire étymologique du Breton moyen*, p. 300, *gorren*, monter au ciel, et *Mystère de Ste Barbe*, strophe 347 : « Ha goudese *ez gourreas* — Evel Autrou *enn effou* bras. (Ensuite il s'éleva en maître dans les grands cieux). L'*h* de *gourehas* indique simplement ici la prononciation distincte des deux syllabes, et peut-être une légère aspiration pour éviter l'hiatus. Ce vers (il monta aux cieux) vient dans le credo ordinaire après la ligne 11 (il ressuscita le 3e jour) ; le copiste l'a placé par erreur deux vers plus bas ;

Ligne 12 : *dehon* pour *dehou* (droit) ; au dessus de *an tat* se trouve l'abréviation de *en*, *n* ; si ce n'est pas simplement une erreur du scribe, on doit peut-être lire *ann*, pour l'article ;

Ligne 13 : *hel* pour *hol* (tout) ;

— 14 : *dux* pour *duy* (il viendra) ; *ey* pour *en*, ou *an* (du) ; *varon* pour *varn* (mutation de *barn*, jugement) ;

Ligne 15 : *an se* pour *an re* (ceux) ; *maria* pour *maru* (morts) ;

Ligne 16 : *bepiet* pour *bepret* (toujours) ;
— 17 : *harne ez saint ; har* est probablement pour *hac* (et) ; *ez* pour *en* (dans la) ; reste à expliquer *ne, ue* ? ; *Iglise* pour *Ilis* (v. sup. ligne 5) ;
Ligne 19 : *peccadore* pour *pechedou* (v. ligne 5) ;
— 21 : *herquet* pour *hep quet* (sans).

Les paléographes pourraient peut-être tirer parti de ces diverses fautes pour déterminer l'écriture du Credo copié par l'auteur de ce mystère, par exemple, la confusion de *r*, de *p* et de *s* (lignes 15 et 21), s'expliquerait bien dans l'écriture irlandaise. Quant à la plupart des autres confusions de lettres, elles s'expliquent dans l'écriture gothique ; mais je ne me hasarderai pas à en tirer quelque conclusion.

Tous les mots de ce credo sont connus et se trouvent dans les autres textes du moyen Breton. (V. E. Ernault : « *Dictionnaire étymologique du Breton moyen* » et « *Glossaire moyen Breton* »).

On peut remarquer : la forme *In*, dans, qui est celle du vieux breton, mais se trouve aussi en moyen breton ; la forme *de* (ligne 14) de la préposition *da*, à, pour, et la forme *den* (ligne 10) (préposition *da* + l'article) à côté de la forme *dan* (lignes 8, 11, 18, 19) ; *beuff*, vivant, est écrit ordinairement *beu;* la terminaison ff indique sans doute ici (comme presque toujours à la finale en moyen Breton) une prononciation aujourd'hui nasale : *vivant* se dit en dialecte actuel de Tréguier : *béon*. Les mutations initiales sont faites dans : *en varn* (ms : *ez varon*) ; *de varn* (ligne 14) (*barn*, jugement) ; *an re veuff* (ms : *an se veuff*) (ligne 15) (*beu* vivant), tandis que l'initiale reste intacte dans *an re maru* (ms : *an se maria*) qui suit immédiatement, et dans tous les autres cas. Or, on peut remarquer que ce sont justement des mutations de *b* en *v* et que ces deux lettres dans cette écriture,

peuvent être confondues. Il n'est donc pas bien certain qu'elles fussent faites dans l'original.

Ce credo était écrit en vers de huit syllabes rimant deux à deux ; ici les vers 2, 11, 13 et 20 n'ont que 7 syllabes ; au vers 2 *Han* est pour *Hac an ;* au vers 11, pour traduire *ad Inferos* ou peut supposer qu'il y avait primitivement *Infernou*, ou *Infernion* et non le sing. *Infern.* (V. d'ailleurs la note de la ligne 10).

La rime manque aux vers 5, 6, 7, 14, et aux 6 derniers vers. Pour les vers 5 et 6 on peut supposer ou bien qu'il y avait d'abord : *an spirit glan so concevet*, ou bien que *spirit* étant pour *speret* il y avait : *So concevet an glan speret*. Les 6 dernières lignes ne faisaient peut-être pas partie du credo rimé primitif.

Les vers du moyen breton ont, en général, un système assez curieux de rimes intérieures. La règle principale est que l'avant-dernière syllabe du vers doit rimer avec au moins une autre syllabe du même vers (1). Quoique l'auteur de ce credo n'ait pas toujours observé cette règle, il semble bien qu'il l'ait connue : V. par exemple les vers suivants :

An cos*tez* dehou ass*ez*as.
Me cr*ed* bepr*et* an sper*et* glan.

D'autres moins réguliers :

Cr*ou*er an neff han d*ou*ar.
De D*oe* an tat hol galo*e*dus (2).

(1) Cf. *Ernault :* Introduction du *Mystère de Ste Barbe;* et *Revue Celtique*. Tome VIII, p. 228.

(2) Il faudrait une autre rime intérieure, la 1re étant dans les 2 premières syllabes.

De nombreuses assonnances avec l'avant-dernière syllabe :

H*an* guerhes M*aria ganet*
Dedan *Pi*lat cru*cifi*et.
D*en* Inf*ern* ez disqu*en*nas.

Voici enfin ce credo tel que je le restitue :

Me cred bepret in Doe an tat,
Crouer an neff han douar.
Hac in Jhesus Crist e map quer
Hon autrou unan a salver.
So concevet an speret glan
Han guerhes Maria ganet.
Hac a gouzavas passion,
Dedan Pilat crucifiet
Dan maru quen buan voe laquet
Ha goudese sepeliet.
Den Infern ez diquennas.
Dan trede dez ez daçorhas,
In neffou ez gourehas,
An costez dehou assezas
De Doe an tat hol galoedus.
Ahane ez duy dez en varn
De varn an re veuff han re maru.
Me cred bepret in speret glan
Hac en saint Ilis catholic,
Communion dan hol saint,
Remission dan pechedou,
A Resurrection han quic,
Ha buez hep quet a fin. Amen.

TRADUCTION

Je crois toujours en Dieu le père,
Créateur du ciel et de la terre,
Et en Jésus Christ son fils bien aimé,
Notre seigneur unique, et (notre) sauveur,
Qui a été conçu du Saint Esprit,
Et est né de la Vierge Marie.
Et a souffert le martyre,

Crucifié sous Pilate
il fut aussitôt mis à mort.
Il descendit aux enfers,
ressuscita le troisième jour,
monta aux cieux,
s'assit à la droite
de Dieu le père tout puissant.
De là il viendra au jour du Jugement
juger les vivants et les morts.
Je crois toujours au Saint-Esprit,
et à la sainte Eglise catholique,
à la communion de tous les saints,
à la Remission des péchés,
et à la résurrection de la chair,
Et à une vie sans fin. Amen.

P. Le Roux.

REVUE

DE

PUBLICATIONS NOUVELLES

Les Artistes nantais. Architectes, armuriers, brodeurs, fondeurs, graveurs, luthiers, maitres d'œuvre, monnayeurs, musiciens, orfèvres, peintres, potiers d'étain, sculpteurs, tapissiers, gentilshommes verriers, etc. du Moyen âge à la Révolution. Notes et documents inédits par le marquis de Granges de Surgères. *Paris, Charavay frères, libraires-éditeurs, 3, rue de Furstenberg, 3, et Nantes, chez l'auteur, 66, rue Saint-Clément,* s. d. (1899), in-8 de XII-456 pp.

M. le marquis de Granges de Surgères à qui la Société de l'histoire de l'art français est redevable d'un ouvrage intitulé : *Artistes français des XVIIe et XVIIIe siècles. Extrait des comptes des Etats de Bretagne,* publié en 1893, apporte aujourd'hui une nouvelle et importante contribution à l'histoire de l'art. L'érudit breton a, cette fois, localisé ses recherches : son livre est, en effet, spécialement consacré aux artistes nés à Nantes ou dans les faubourgs de cette ville et à ceux qui, n'en étant pas originaires, y ont du moins exercé leur art. On s'étonnera peut-être de voir figurer certains noms dans cette copieuse liste d'artistes nantais ; mais l'auteur a prévu l'objection et il a soin de prévenir, dans son avant-propos, que « tous ceux dont les noms figurent dans ce livre n'ont pas toujours été des artistes, au sens même le moins large du mot » et que « quelques-uns, plusieurs peut-être, parmi ceux dont les œuvres ne sont pas parvenues jusqu'à nous, n'ont été que de très modestes artisans ». En revanche, il explique les raisons qui lui ont fait écarter de sa publication les imprimeurs. L'art de la typographie à Nantes a fait l'objet d'un travail particulier dont les lecteurs du *Bulletin du Bibliophile* ont eu la bonne fortune d'avoir la primeur (1).

(1) Voir *Bulletin du Bibliophile,* année 1897.

Rien, en somme, n'est plus vivant, plus documentaire que ces notes extraites de minutiers notariaux ; elles nous permettent de pénétrer, mieux que ne le peuvent faire les mémoires si fidèles soient-ils, dans la vie privée de ceux qu'elles concernent en même temps qu'elles nous initient aux mœurs de leur époque ; et elles sont d'autant plus instructives que l'authenticité des renseignements que donnent ces actes est au-dessus de toute discussion. Il faut avoir mis le nez dans ces dossiers, feuilleté ces liasses pour se rendre un compte exact des trésors dont y peut s'enrichir notre histoire. Ces vieilles minutes et ces vieux registres ne sont hélas ! pas toujours traités par ceux même qui les possèdent avec le respect dont ils les devraient entourer ; je sais un futur notaire parisien qui m'avouait cyniquement, un jour, qu'il ne se ferait aucun scrupule de faire manger par les rats ces vieux papiers encombrants et surtout improductifs. Une commission est instituée, à Paris, pour obtenir des notaires, sous certaines conditions et réserves, le versement de leurs anciennes archives soit dans les archives de la ville, soit dans celles de l'Etat ; depuis qu'elle est instituée, cette commission a-t-elle jamais fonctionné ? Il serait bien temps cependant qu'elle fît œuvre utile et qu'une solution amiable intervînt entre les détenteurs légaux de ces précieux papiers et ceux qui ont le souci de les sauver d'une destruction que l'on peut toujours redouter dans un avenir plus ou moins éloigné.

Les minutiers de notaires n'ont pas seuls été explorés par M. le marquis de Granges de Surgères, il a porté ailleurs ses investigations ; les archives départementales et municipales ainsi que les registres des paroisses ont été, pour lui, autant de sources fécondes auxquelles il a largement puisé. L'auteur a adopté, dans son livre, l'ordre alphabétique des personnages dont il s'occupe ; c'est un ordre évidemment commode pour une certaine catégorie de recherches mais qui, pour d'autres, ne laisse pas que d'être défectueux.

Si, au cours d'un travail, tombe sous vos yeux le nom d'un artiste nantais déterminé, sur lequel vous ne possédez que peu ou point de renseignements, le dictionnaire de M. de Surgères sera incontestablement d'un réel secours ; mais prenons le cas du travailleur qui s'occupera, par exemple, d'un travail d'ensemble sur l'architecture nantaise, la peinture, la sculpture, etc. et voudra connaître les noms des artistes qui ont exercé ces différents arts ; M. de Surgères le renseignera également mais à la condition qu'il prenne la peine de feuilleter une à une les quatre cent cinquante-six pages de son volume. On imagine la perte de temps que ferait subir un pareil dépouillement. C'est là un sérieux inconvénient qui eût pu être aisément évité, rien n'était plus simple ; il suffisait de dresser à la fin de l'ouvrage, suivant l'ordre alphabétique des professions, une table des architectes, armuriers, brodeurs, fondeurs, graveurs, etc.,

en observant, dans chacun de ces groupes, l'ordre alphabétique des noms des différents artistes cités. Il est temps encore, du reste, de remédier à cet inconvénient et si M. de Surgères faisait imprimer, en un petit supplément, cette table méthodique qui est indispensable, il rendrait son répertoire déjà fort utile tel qu'il est, absolument pratique.

GEORGES VICAIRE.

— GÉNÉRAL BARON GOURGAUD. — Sainte-Hélène, journal inédit de 1815 à 1818. Avec préface et notes de MM. le vicomte de Grouchy et Antoine Guillois. *Paris, Ernest Flammarion, éditeur, 26, rue Racine, près l'Odéon*, s. d. (1899), 2 vol. in-8 de 2 ff., 590 pp. et 1 f. blanc et de 2 ff., 564 pp. et 1 f. blanc.

Les *Mémoires*, fort en honneur dans la première moitié du siècle, quelque peu délaissés pour des publications frivoles vers le milieu, ont trouvé, en ces dernières années, un regain de succès. Depuis quelque temps, il en a été publié un nombre considérable, d'inégale valeur il est vrai, car pour quelques uns qui sont instructifs et attachants, beaucoup ne présentent qu'un assez médiocre intérêt. Ceux qui ont trait à la Révolution ou à l'épopée impériale ont surtout obtenu la faveur du public ; le second volume du *Journal* du général baron Gourgaud que viennent de mettre au jour MM. le vicomte de Grouchy et Antoine Guillois n'était pas encore mis en vente que déjà le premier, complètement épuisé, était réimprimé. C'est que ce *Journal* contient des documents de premier ordre, documents qui, écrits au jour le jour, depuis le 3 juillet 1815 jusqu'au 14 mars 1818, par un compagnon de tous les instants, un confident et un interprète de toutes les rêveries, de tous les espoirs et de toutes les douleurs, nous montrent le captif de Sainte-Hélène dans la vie quotidienne, dans le terre à terre de l'existence et dans une intimité qui ne connaissait plus les gênes ou les réticences du protocole. « C'est, comme l'écrivent les éditeurs dans leur préface, l'Empereur tout entier — quelquefois avec sa rudesse de vieux soldat — qui parle dans ces pages. Leur style est souvent défectueux ; mais comme la forme s'efface devant le fond ! Que de vues nouvelles non seulement sur la captivité même, mais encore sur le règne de l'Em-

pereur ! que d'idées évoquées, agitées par ce grand manieur d'hommes, qui n'était plus qu'un penseur ! Dans les premiers temps, les conversations ne roulent que sur 1815 et sur Waterloo ! mais bientôt c'est tout le règne, c'est la Révolution ; ce sont tous les acteurs de la tragédie qui s'est jouée pendant vingt-cinq ans. »

Le *Journal* de Gourgaud qui reproduit quelques conversations déjà rapportées par Las Cases ou par Montholon, mais que MM. de Grouchy et Guillois ont cru néanmoins devoir conserver « ne fût-ce que pour témoigner, par la comparaison qu'on pourra faire des textes, de leur authenticité et de la forme impérieuse que l'Empereur imposait à la mémoire de ses auditeurs », ce journal, dis-je, fourmille d'anecdotes nouvelles ; ici, c'est Napoléon traitant un point d'histoire littéraire, étudiant quelque question scientifique, là, il discute sur les femmes et sur l'avenir social qui leur est réservé ou cherche à pénétrer les mystères de notre être. « On y retrouvera l'Empereur tel qu'il s'est montré dans sa correspondance, avec tout son autoritarisme, sa brusque franchise, son honnêteté profonde qui lui faisait détester les agioteurs et les traîtres, et aussi avec son immense et lumineux génie. »

MM. de Grouchy et Guillois qui, grâce à l'obligeance de la famille du général Gourgaud, ont pu livrer à l'histoire ces documents, se sont bien gardés d'y ajouter ou d'y changer un seul mot ; à peine se sont-ils permis de rétablir l'orthographe souvent défectueuse de certains noms anglais ; mais, par contre, chaque fois que cela leur a paru nécessaire, ils ont eu soin d'éclaircir ou de compléter le texte par d'intéressantes annotations.

Le manuscrit de Gourgaud contenait des notes sur l'artillerie et sur la fortification écrite sous la dictée de Napoléon ; pour le mettre à la portée de la généralité des lecteurs, les éditeurs les ont retranchées de leur publication, ces documents ayant, du reste, été déjà publiés, les premiers, en juin 1897, dans la *Revue d'artillerie*, les seconds dans la *Revue du Génie militaire*, au mois de juillet de la même année.

Je regrettais, dans l'article qui précède, que M. de Surgères n'ait pas terminé son travail par une table méthodique ; je ne puis que formuler le même regret en ce qui concerne le *Journal* de Gourgaud ; une table alphabétique des noms cités au cours de ce *Journal* s'imposait. MM. de Grouchy et Guillois, habitués au travail comme ils le sont, ne sont pas hommes à reculer devant cette besogne, un peu aride il est vrai. Qu'ils se mettent résolument à l'œuvre ; leur publication, accueillie avec le succès le plus vif, aura de nombreuses réimpressions ; qu'ils ne laissent donc pas échapper la première occasion de la compléter heureusement en dressant une table ardemment désirée par tous leurs lecteurs.

G. V.

CHRONIQUE

Bibliothèques universitaires. — Le 27 juin prochain sera ouverte, à la Bibliothèque de l'Arsenal, une session d'examens pour l'obtention du certificat d'aptitude aux fonctions de bibliothécaire dans les Bibliothèques de l'Université.

Les candidats auront à subir une épreuve écrite et une épreuve orale.

Bibliothèque de l'Opéra. — Notre collaborateur, M. Charles Malherbe, archiviste-adjoint de l'Opéra, a été nommé archiviste en remplacement de M. Charles Nuitter, décédé. M. Charles Malherbe, aussi bien par son érudition que par son affabilité, était le successeur tout désigné de M. Nuitter.

Académie des sciences morales et politiques. — M. le baron de Courcel, sénateur, ancien ambassadeur à Londres, a été élu membre de cette Académie, en remplacement de M. Buffet, décédé.

Société d'histoire parisienne. — Deux nouvelles sociétés ayant pour but d'étudier l'histoire de Paris viennent de se fonder, l'une dans le VIIIe arrondissement, l'autre pour les XIe, XIIe et XXe arrondissements réunis. La première de ces sociétés a pour présidents d'honneur MM. Beurdeley, maire du VIIIe arrondissement, Maurice Quentin-Bauchart, conseiller municipal, fils de l'éminent bibliophile, bibliophile lui-même, Jules Claretie, Henry Houssaye, Victorien Sardou, de l'Académie française, etc., et pour président et vice-présidents effectifs MM. Corroyer, Mareuse et Charles Normand. La seconde est fondée sur l'initiative de M. H. Vial.

Les manuscrits de la bibliothèque de Verna. — Le *Bulletin du Bibliophile* a rappelé, dans sa livraison du 15 avril 1896, qu'avant la vente de cette bibliothèque qui eut lieu, à Lyon, en novembre 1895, les administrations départementales du Rhône, de l'Isère et de la Loire avaient fait saisir plusieurs milliers de pièces manuscrites, alléguant que ces pièces provenaient de bibliothèques ou d'archives publiques et qu'elles devaient y être réintégrées. Les héritiers du baron de Verna avaient fait opposition à cette saisie et porté l'affaire devant les tribunaux.

La *Revue du Lyonnais* (livraison de mars 1899), nous donne comme épilogue à cette affaire le jugement rendu le 25 janvier par la pre-

mière chambre du tribunal civil de Lyon dont elle reproduit le texte presque *in-extenso*.

Il résulte de ce jugement que « la détention ou acquisition des documents sus-énoncés par le baron de Verna est nulle et illicite; que les héritiers de Verna et l'exécuteur testamentaire devront en effectuer ou en consentir la remise aux mains des Préfets du Rhône, de la Loire et de l'Isère, des Maires de Lyon et de Crémieu et du Président de la Commission administrative de l'Hôpital de Crémieu, dans la quinzaine du présent jugement, à peine d'une astreinte de 10 fr. par chaque jour de retard passé cette date; dit qu'à défaut les demandeurs seront autorisés à en exiger la remise par toutes voies de droit des libraires, commissaires-priseurs ou tous tiers détenteurs.... rejette comme mal fondée la demande en dommages-intérêts formée par ces derniers; et dit que les dépens mis en masse, y compris les frais d'expertises, seront supportés, savoir : Cinq dixièmes par les héritiers de Verna, un dixième par le département du Rhône, un dixième par le département de la Loire, un dixième par le département de l'Isère, un dixième par la ville de Lyon, un dixième par l'hôpital et la ville de Crémieu, à chacun par moitié; rejette toutes autres demandes, fins ou conclusions des parties comme mal fondées ou non justifiées ».

Notre confrère fait suivre ce jugement d'une liste détaillée des pièces saisies de la collection de Verna.

Vente d'estampes et de livres. — Les 21 et 22 avril, à l'Hôtel Drouot, vente d'une belle collection d'estampes d'Henry Monnier, Gavarni, Devéria, Charlet, Bellangé, etc. (*M. Léon Sapin, expert.*)

— Les 17 et 18 avril, à Orléans, 6, rue Jeanne-d'Arc, vente de livres rares et curieux, avec figures des XVIe et XVIIIe siècles, reliures anciennes armoriées, provenant du cabinet de deux bibliophiles. (*M. H. Herluison, expert.*)

— Du 17 avril au 6 mai, à la salle Sylvestre, vente de la bibliothèque orientale de feu M. Charles Schefer, de l'Institut. (*M. Ernest Leroux, expert.*)

— Les 25, 26, 27 et 28 avril, à l'Hôtel Drouot, à 2 heures, vente de livres illustrés des XVIIIe et XIXe siècles, ouvrages sur Napoléon et l'Empire, mémoires militaires, livres sur la Russie, costumes militaires coloriés, etc. (*M. Jean Fontaine, expert.*)

Nécrologie. — Nous avons le regret d'apprendre la mort de M. Georges Duplessis, membre de l'Académie des beaux-arts, conservateur honoraire à la Bibliothèque nationale.

M. Georges Duplessis, qui récemment encore collaborait au *Bulletin du Bibliophile*, était né à Chartres en 1834; il était fils de

M. Gratet-Duplessis, ancien recteur des Académies de Lyon et de Douai.

Nous mentionnerons parmi les ouvrages de notre regretté collaborateur : *La Gravure française au Salon de 1855* (Paris, Dentu, 1856, in-8); *Les Graveurs sur bois, contemporains* (Paris, 1857, in-8); *Notice sur la vie et les travaux de Gérard Audran, graveur ordinaire du Roi* (Lyon, 1858, in-8); *Catalogue de l'œuvre de Abraham Bosse* (Paris, 1859, in-8); *Le Département des estampes à la Bibliothèque impériale* (Paris, 1860, gr. in-8); *Histoire de la gravure en France* (Paris, Rapilly, 1861, in-8); *Essai de bibliographie contenant l'indication des ouvrages relatifs à l'histoire de la gravure et des graveurs* (Paris, Rapilly, 1862, in-8); *Les Douze apôtres, émaux de Léonard Limosin, conservés à Chartres dans l'église Saint-Pierre* (Paris, A. Lévy, 1865, in-fol.); *Essai d'une bibliographie générale des beaux-arts* (Paris, Rapilly, 1866, in-8); *Michel de Marolles, abbé de Villeloin, amateur d'estampes* (Paris, 1869, gr. in-8); *Le Cabinet du Roi, collection d'estampes commandées par Louis XIV* (Paris, Bachelin-Deflorenne, 1869, gr. in-8); *Roger de Gaignières et ses collections iconographiques* (Paris, 1870, gr. in-8); *Catalogue des estampes gravées par Claude Gellée dit le Lorrain* (Paris, Ve Bouchard-Huzard, 1870, gr. in-8), en collaboration avec Edouard Meaume; *Le Cabinet de M. Gatteaux* (Paris, 1871, gr. in-8); *Ornements des anciens maîtres du XVe au XVIIIe siècle* (Paris, A. Lévy, 1873, 2 vol. in-fol.); *Un Curieux du XVIIe siècle, Michel Bégon, intendant de La Rochelle. Correspondance et Documents* (Paris, Aubry, 1874, pet. in-8); *Les Œuvres de Prud'hon à l'Ecole des beaux-arts* (Paris, 1874, gr. in-8); *Les Ventes de tableaux, dessins, estampes et objets d'art aux XVIIe et XVIIIe siècles. Essai de bibliographie* (Paris, Rapilly, 1874, in-8); *M. Edouard Detaille* (Paris, 1874, gr. in-8); *Eaux-fortes de Antoine Van Dyck* (Paris, Amand-Durand, s. d. [1874], in-fol.); *Eaux-fortes de Paul Potter* (Paris, Amand-Durand, s. d. [1875], in-fol.); *Eaux-fortes de Claude le Lorrain* (Paris, Amand-Durand, s. d. [1875], in-fol.); *De la gravure de portrait en France* (Paris, Rapilly, 1875, in-8); *Mémoire sur vingt-quatre estampes italiennes du XVe siècle* (Paris, 1876, in-8); *Gavarni* (Paris, Rapilly, 1876, in-8); *Le Livre de bijouterie de René Boyvin* (Paris, Rapilly, 1876, in-8 oblong.); *Inventaire de la collection d'estampes relatives à l'histoire de France léguée en 1863 à la Bibliothèque nationale par M. Michel Hennin* (Paris, Henri Menu, 1877-1884, 5 vol. in-8); *Œuvre de A. Mantegna* (Paris, Amand-Durand, 1878, gr. in-fol); *Eaux-fortes de J. Ruysdael* (Paris, Amand-Durand, 1878, in-fol.); *Œuvre de Albert Dürer* (Paris, Amand-Durand, s. d. [1878], in-fol.); *Le Maître des sujets tirés de Boccace* (Paris, 1879, in-8); *Jules-Ferdinand Jacquemart* (Paris, Léon Techener, 1880, in-8); *Histoire de la gravure en Italie, en Espagne, etc.* (Paris, Hachette et Cie, 1880, in-4); *Œuvre de Martin*

Schongauer (Paris, Amand-Durand, 1881, in-fol.); *Catalogue de la collection de pièces sur les beaux-arts, imprimées et manuscrites, recueillies par Pierre-Jean Mariette, etc.* Paris, A. Picard, 1881, in-8); *Œuvre de Lucas de Leyde* (Paris, Amand-Durand, s. d. [1883], in-fol.); *Notice sur Adolphe-Gustave Huot* (Paris, Plon et Cie, 1883, in-8); *Essai bibliographique sur les différentes éditions des* Icones veteris testamenti *d'Holbein* (Paris, 1884, in-8); *De quelques estampes en bois de l'école de Martin Schongauer* (Paris, 1885, in-8); *Dictionnaire des marques et monogrammes de graveurs* (Paris, J. Rouam, 1886, in-16); *Essai bibliographique sur les différentes éditions des œuvres d'Ovide, ornées de planches, publiées aux XVe et XVIe siècles* (Paris, Ve Léon Techener, 1889, gr. in-8); *Notice sur M. Albert Lenoir* (Paris, Firmin Didot et Cie, 1891, in-4); *Notice sur la vie et les œuvres de Henriquel Dupont* (Paris, Plon, Nourrit et Cie, 1892, in-4); etc., etc.

LIVRES NOUVEAUX

Réimpressions de livres anciens, Bibliographie, Autographes, Manuscrits, Imprimerie, Reliure, Blason, Généalogie, Chroniques, Ex-libris, etc.

Publications de luxe.

Chez G. Boudet et Ch. Tallandier :

— GEORGES MONTORGUEIL. — La Vie à Montmartre. Ouvrage orné de 150 lithographies originales en noir et en couleurs composées et mises sur pierre par Pierre Vidal. In-8 jésus.

Tiré à 750 exemplaires numérotés, savoir : nos 1 à 25, sur Japon, contenant une suite à part sur Chine de toutes les lithographies, à 300 fr. (*souscrits*); nos 26 à 50, sur Chine, à 225 fr. (*souscrits par la librairie Carteret et Cie*), et nos 51 à 750, sur pap. vélin lithographique, à 60 fr.

On a tiré, en outre, 250 ex. de la lithographie originale en 15 couleurs de Pierre Vidal, servant de couverture à l'ouvrage, savoir : nos 1 à 50, sur Japon, à 8 fr. et nos 51 à 250 sur pap. vélin, à 4 fr.

Chez Edouard Pelletan (éditions d'art) :

— JEAN LORRAIN. — La Mandragore. 32 illustrations de Marcel Pille gravées par Deloche, E. Florian, les deux Froment et Julien Tynaire. In-4 et in-8.

Il a été tiré 2 ex. gr. in-4 sur pap. Whatman contenant, l'un tous les dessins originaux et aquarelles, l'autre trois aquarelles, une sur chacun des faux-titres ; plus une double suite d'artiste signées sur Chine et sur Japon mince des gravures (*à souscrire*); 15 ex. in-4 sur Japon ancien contenant une aquarelle et une double suite d'épreuves d'artiste à 350 fr. ; 5 ex. in-4 sur pap. vélin d'Arches, avec une double suite d'épreuves d'artiste (*à souscrire*) ; 20 ex. in-8 sur pap. de Chine fort, avec un tirage à part de toutes les gravures, à 175 fr. et 110 ex. sur pap. vélin du Marais, à 100 fr.

Pour paraître dans la seconde quinzaine d'avril.

Publications diverses.

— HENRY HOUSSAYE, de l'Académie française. — **1815**. Waterloo. *Paris, Perrin et Cie*, in-16 (3 fr. 50).

— TOLA DORIAN. — L'Invincible race, nouvelles ; couverture et titre décorés par Bellery-Desfontaines, gravés par Froment. *Paris, éditions d'art* (*Edouard Pelletan*), in-18. (3 fr. 50).

Il a été tiré, en outre 5 ex. sur Chine fort et 20 ex. sur pap. vélin d'Arches, texte réimposé, avec un tirage à part, sur Chine, des gravures, à 25 fr.

— Paul Bourget, de l'Académie française. — Le Disciple. Avec illustrations. *Paris, A. Lemerre,* in-18 (3 fr. 50).

De la *Collection Guillaume-Lemerre.*

— Les Maitres de l'affiche. — Publication mensuelle contenant la reproduction en couleurs des plus belles affiches illustrées des grands artistes français et étrangers, éditée par l'imprimerie Chaix (2 fr. 50).

Sommaire de la 41e livraison : Jules Chéret : Affiche pour la « *Fête de Charité* » donnée au Trocadéro au bénéfice de la Société de secours aux familles des marins naufragés. (Impr. Chaix). – Moreau Nélaton : Affiche pour l' « *Exposition nationale de la Céramique et de tous les arts du feu.* » (Imp. Ch. Verneau). — Guillaume : Affiche pour l' « *Extrait de viande Armour* ». (Imp. Camis). — R. Witzel : Affiche allemande pour la revue illustrée mensuelle « *Deutsche Kunst und Dekoration* ». (Darmstadt, impr. Alexandre Koch).

— Jean Richepin. — Les Truands, drame en cinq actes, en vers. *Paris, Eugène Fasquelle,* in-18 (3 fr. 50).

Il a été tiré, en outre, 30 ex. numér. sur pap. de Hollande (10 fr.) et 20 ex. numér. sur pap. du Japon (15 fr.).

— Octave Uzanne. — Visions de notre heure. Notations d'art, de littérature et de vie pittoresque. Frontispice de Eric Forbes Roberstson. Vignettes de L. Rudnicki. *Paris, H. Flourg,* in-8 oblong.

Tiré à 650 ex. numér. à la main sur pap. vélin (7 fr. 50); 50 ex. sur pap. de Chine, numér. à la presse de XI à LX, (25 fr.); et 10 ex. sur pap. du Japon, numér. de I à X (30 fr.).

— Hugues Rebell. — La Nichina. Illustrations de Aug. Lay. *Paris, librairie Borel.* (Collection Nymphée) (3 fr. 50).

6e vol. de la collection. Il a été tiré, en outre, 25 ex. sur pap. de Chine et 25 ex. sur pap. du Japon.

— André Theuriet. — Villa tranquille, roman. *Paris, A. Lemerre,* in-18 (3 fr. 50).

— Louis Léger. — Russes et Slaves. Etudes politiques et littéraires. Troisième série. *Paris, Hachette et Cie,* in-16 (3 fr. 50).

— Gustave Larroumet. — Nouvelles études d'histoire et de critique dramatiques. *Paris, Hachette et Cie,* in-16 (3 fr. 50).

— Maurice Tourneux. — Diderot et Catherine II. Avec un portrait. *Paris, Calmann Lévy,* in-8 (7 fr. 50).

Il a été tiré, en outre, 7 ex. sur pap. de Hollande (20 fr.).

ABONNEMENTS

AU

BULLETIN DU BIBLIOPHILE

Revue mensuelle

PARIS, **12** FR. PAR AN. — DÉPARTEMENTS, **14** FR.
ÉTRANGER, **16** FR.

A la Librairie TECHENER, 219, rue Saint-Honoré
(Au coin de la rue d'Alger.)

On s'abonne également dans tous les bureaux de poste de la France et de l'Étranger.

Prière de s'adresser :

Pour tout ce qui concerne la rédaction, à M. GEORGES VICAIRE, Directeur du *Bulletin du Bibliophile*; pour ce qui concerne l'administration, à MM. LECLERC et CORNUAU.

Le *Bulletin du Bibliophile* annoncera tous les ouvrages relatifs aux manuscrits, à l'imprimerie, à la reliure, à la bibliographie, à la bibliophilie, au blason, aux documents inédits (histoire, autographes, estampes) ainsi que, les publications de luxe dont il sera envoyé un exemplaire à *M. GEORGES VICAIRE, 51, rue Scheffer*, ou *219, rue Saint-Honoré (Librairie Techener)*.

LIBRAIRIE TECHENER

LIVRES RARES ET PRÉCIEUX

Livres gothiques

Impressions d'Anthoine Vérard, de Simon Vostre, Pigouchet, Arnoullet et autres

Romans de Chevalerie

POÈTES ET LITTÉRATURE DU XVIe SIÈCLE

LIVRES A FIGURES SUR BOIS, ANCIENNES CHRONIQUES

Manuscrits sur vélin et avec miniatures

Documents historiques — Chartes

PIÈCES SUR L'HISTOIRE DE FRANCE

Reliures anciennes avec Armoiries

Ouvrages sur les Beaux-Arts et l'Art dramatique
Publications sur le Moyen-Age
etc., etc.

INCUNABLES

ÉDITIONS PRINCEPS — ÉDITIONS ALDINES — ELZEVIRS

Éditions originales des grands Auteurs français

Bons ouvrages de bibliothèque sur l'histoire de France, la noblesse et les antiquités, la numismatique, l'archéologie, etc.

ACHAT DE BIBLIOTHÈQUES

Bibliopoliana, catalogue (paraissant tous les deux mois) de livres anciens, rares et curieux, en vente aux prix marqués.

Le *Bibliopoliana* est envoyé gratuitement à tous les abonnés du *Bulletin du Bibliophile*.

Les Propriétaires-Gérants :
LECLERC ET CORNUAU.

Vendôme. — Imp. Frédéric EMPAYTAZ

BULLETIN

DU

BIBLIOPHILE

ET

DU BIBLIOTHÉCAIRE

REVUE MENSUELLE

Fondée en 1834 par Charles Nodier, Baron Jérôme Pichon, Paul Lacroix, G. Peignot, J. C. Brunet, etc., etc.,

Publiée par la LIBRAIRIE TECHENER

Directeur : Georges Vicaire

15 MAI

PARIS

LIBRAIRIE TECHENER

(H. Leclerc et P. Cornuau)

219, RUE SAINT-HONORÉ, 219

et 16, rue d'Alger.

1899

Collaborateurs du *Bulletin du Bibliophile*.

MM. Roger Alexandre; **Eugène Asse**, de la Bibliothèque de l'Arsenal; **Henri Béraldi**, des Amis des livres; **Jean Berlaux**; **Paul Beurdeley**; **Paul Bonnefon**, de la Bibliothèque de l'Arsenal; **Henri Bouchot**, conservateur des estampes à la Bibliothèque Nationale; Abbé **H.-M. Bourseaud**; **R. P. Henri Chérot, S. J.**; Comte **de Clapiers**, de la Société des Bibliophiles françois; **A. Claudin**, lauréat de l'Institut; Baron **de Claye (d'Eylac)**, de la Société des Bibliophiles françois; Comte **G. de Contades**; **Ernest Courbet**; **Ernest Coyecque**, archivisie-paléographe, sous-archiviste de la Seine; **A. Decauville-Lachênée**, de la Bibliothèque de Caen; **Léopold Delisle**, membre de l'Institut, administrateur général de la Bibliothèque Nationale; **Joseph Denais**; **Victor Désèglise**; **Félix Desvernay**, administrateur de la grande Bibliothèque de Lyon; **Léon Dorez**, de la Bibliothèque Nationale; **Emile Droit**; **Joseph Dumoulin**; **Alfred Dupré**, avocat à la Cour d'appel de Paris; **Dupré-Lasale**, conseiller honoraire à la Cour de Cassation; **Gaston Duval**, de la Bibliothèque de l'Arsenal; **Charles Ephrussi**; **Prince d'Essling**, de la Société des Bibliophiles françois; **Paul d'Estrée**; **Alfred Franklin**, administrateur de la Bibliothèque Mazarine; **Pierre Gauthiez**; **Tony Genty**; Marquis **de Granges de Surgères**; Vicomte **de Grouchy**; **Léon Gruel**; **Gabriel Hanotaux**, de l'Académie française; **Henry Houssaye**, de l'Académie française; **Paul Lacombe**, des Amis des livres; **Abel Lefranc**, secrétaire du Collège de France; **Gustave Macon**, conservateur-adjoint du Musée Condé; **Ch. Malherbe**, archiviste de l'Opéra; **Paul Marais**, de la Bibliothèque Mazarine; **L. Marcheix**, de la Bibliothèque de l'Ecole des Beaux-Arts; **Henry Martin**, de la Bibliothèque de l'Arsenal; Abbé **J. B. Martin**, correspondant du Ministère de l'Instruction publique et des Beaux-Arts; **Fernand Mazerolle**, archiviste-paléographe; **Edmond Maignien**, de la Bibliothèque de Grenoble; **Georges Monval**, archiviste de la Comédie-Française; **A. Morel-Fatio**, secrétaire de l'Ecole des Chartes; **Louis Morin**, typographe à Troyes; **Eugène Muntz**, membre de l'Institut, conservateur des collections de l'Ecole des Beaux-Arts; **Gaston Paris**, de l'Académie française; **Léon-Gabriel Pélissier**; **Emile Picot**, membre de l'Institut; Baron **Roger Portalis**, de la Société des Bibliophiles françois; **Bernard Prost**, inspecteur général des Bibliothèques et des Archives; **Ernest Quentin-Bauchart**, de la Société des Bibliophiles françois; **Ph. Renouard**; **Natalis Rondot**, correspondant de l'Institut; Vicomte **de Savigny de Monoorps**, de la Société des Bibliophiles françois; **Gaston Schéfer**, de la Bibliothèque de l'Arsenal; **R. P. Carlos Sommervogel, S. J.**; Vicomte **de Spoelberch de Lovenjoul**; **Henri Stein**, archiviste aux Archives nationales; Abbé **Tougard**; **Maurice Tourneux**; Abbé **Ch. Urbain**; **Georges Vicaire**, de la Bibliothèque Mazarine; **Aimé Vingtrinier**, bibliothécaire de la grande Bibliothèque de Lyon; etc.

SOMMAIRE DU 15 MAI

Les Archives notariales de la Seine à l'Hôtel de Lausun, par M. Ernest Coyecque, page 209.

L'entrée en Angleterre des livres venus de France à la fin du XVIIe siècle, par le P. E. Griselle, page 228.

Les Petits Romantiques. Edouard d'Anglemont, par M. Eugène Asse (*suite*), page 236.

L'Exposition Racine à la Bibliothèque nationale, page 247.

Chronique, page 250.

Revue de publications nouvelles, par M. G. V., page 252.

Livres nouveaux, page 255.

LES

ARCHIVES NOTARIALES

DE LA SEINE

A L'HOTEL DE LAUSUN

HARVARD COLLEGE LIBRARY
JUN 10 1899
CAMBRIDGE, MASS.

« La mesure en question n'apporterait aux usages actuels que des modifications compatibles avec les prescriptions des lois qui régissent la matière. » (Circulaire du ministre de l'intérieur, 1864.)

Dans sa séance du 24 mars dernier, le Conseil municipal de Paris a pris la délibération suivante :

« L'Administration est invitée à négocier avec les héritiers intéressés l'achat de l'immeuble de l'hôtel de Lausun, quai d'Anjou, 17, au prix de 300.000 francs, payables en dix annuités, avec 3 % d'intérêt. »

C'est l'entrée, au premier jour, de l'hôtel de Lausun dans le domaine municipal. Tous les « Parisiens », tous les amateurs, tous les artistes applaudiront à cette acquisition.

La conservation de cette belle demeure est désormais assurée ; il convient de lui trouver une affectation ; je propose, pour ma part, de consacrer l'hôtel de Lausun au

dépôt central des archives historiques du notariat de la Seine.

La fonction du notaire est double : il est rédacteur d'actes, il est aussi conservateur de ces actes ; il n'est pas seulement « notaire », au sens étymologique du mot, il est aussi « garde-notes », vieille expression malencontreusement tombée en désuétude ; toute étude de notaire constitue, par suite, un petit dépôt d'archives.

Ces archives, dans certaines régions de la France, le Midi notamment, remontent parfois à une date fort reculée, comme le XIIIe siècle ; à Paris, les plus anciens documents conservés dans la plupart des études, datent du règne de François Ier ou de ses premiers successeurs, années 1515 et suivantes.

Aux termes de la loi organique du notariat moderne, le notaire est tenu de conserver indéfiniment la totalité des minutes existant dans son étude. Cette prescription légale est-elle observée ? oui et non. Elle l'est à coup sûr si par : conserver des archives, on entend simplement : ne les point vendre au marchand de vieux papier ; la présence, assez fréquente, de minutes sur les catalogues de vente de documents pourrait faire naître des doutes à cet égard ; je ne veux toutefois y voir que les éléments de confirmation d'un fait incontestable.

Mais, pour un archiviste, la conservation d'un dépôt d'archives est chose plus complexe ; elle implique les faits suivants : élection d'un local approprié, qui ne soit exposé ni à l'humidité, ni à une sécheresse excessive, qui puisse être ventilé, où l'on voie clair en plein jour, où les documents, registres, liasses, layettes ou cartons, soient rangés en ordre sur les tablettes de casiers en nombre suffisant ; le numérotage de chaque « article », registre, liasse, layette ou carton ; la présence d'un marche-pied, si des rayons sont hors d'atteinte de la

main ; celle d'une table et d'une chaise, meubles indispensables à toute recherche, communication ou consultation bien ordonnée ; elle implique aussi l'existence d'une personne qui connaisse la situation du local, et, à l'intérieur de celui-ci, le mode de rangement des documents.

Si l'on conçoit de la sorte la conservation des archives, il y a lieu de distinguer parmi les documents qui constituent le minutier d'une étude ; cette distinction, la loi ne l'a pas faite ; la pratique l'a imposée.

En fait, les archives d'une étude comprennent deux séries : la série moderne, où l'on trouve les minutes de la dernière période centennale environ, minutes auxquelles il est fréquemment besoin de recourir et qu'on ne saurait ne pas avoir sous la main ; la conservation effective de ces minutes, déposées presque partout dans les bureaux même de l'étude, est réellement assurée.

On n'en saurait dire autant de la série ancienne, des minutes antérieures à la Révolution.

Celles-ci sont reléguées, soit dans des caves, soit — et c'est le cas le plus fréquent — dans des chambrettes sous les toits ; éloignées de l'étude proprement dite, elles ne sont l'objet d'aucune préoccupation, d'aucune surveillance ; qu'une fuite survienne dans la tuyauterie de l'immeuble, que le vitrage des « tabatières » se brise et qu'un orage éclate, l'humidité exercera longtemps ses ravages avant que l'accident soit signalé ; le mal constaté, personne n'aura ni le goût, ni les loisirs, ni les moyens de le réparer ; en cas d'incendie, le minutier, qu'il soit placé à l'une ou à l'autre des extrémités de la maison, est également menacé ; au surplus, on le sacrifiera volontiers — et à juste raison — pour sauver la série moderne ; quand on parle des archives notariales anciennes et qu'on propose des mesures conservatoires

à leur égard, on entend fréquemment invoquer l'intérêt et l'honneur des familles ; je montrerai bientôt ce qu'il convient de penser à cet égard ; je me borne, pour l'instant, à constater que s'ils étaient réellement en jeu, intérêt et honneur seraient sérieusement exposés : qu'un voleur pénètre dans un minutier, les documents seront loin quand on s'apercevra du larcin.

A l'intérieur du local affecté au dépôt des archives anciennes de l'étude, l'étendue du rayonnage est souvent insuffisante ; faute de place, des documents sont déposés sur le sol, formant des piles plus ou moins élevées, plus ou moins chancelantes ; point de table ni de chaise ; partout une épaisse couche de poussière ; dans des conditions matérielles aussi défavorables, les recherches s'effectuent mal ; on ne sait comment atteindre les rayons supérieurs ; on ne voit où poser le document à consulter ; extrait-on d'une liasse une minute, pour la communiquer à l'étude, on ne songe pas à insérer dans la liasse, à la place de l'acte momentanément distrait, la fiche de déplacement qui doit garantir la réintégration de la minute et la faciliter tout à la fois ; monter au minutier, gravir les cinq, six ou sept étages qui le séparent de l'étude, dans des escaliers de service, rapides, étroits, obscurs, est une corvée qu'on évite de renouveler fréquemment ; on laisse volontiers s'accumuler dans un carton de l'étude les actes communiqués, se promettant de les réintégrer tous ensemble ; ces projets ne se réalisent pas toujours ; ainsi se créent les lacunes dans les dossiers ; ainsi se forment les liasses d'actes déclassés. Ce n'est pas tout ; les études parfois se déplacent ; dans quelles conditions s'effectue le transport des archives ? combien de temps s'écoule avant le rangement des documents dans le nouveau local qui leur est assigné ?

Il est superflu d'insister ; personne ne peut contester qu'à de rares exceptions près, la série ancienne des archives notariales soit conservée dans des conditions fort peu satisfaisantes à tous égards.

L'administration supérieure s'en est depuis longtemps rendu compte. Il y aura bientôt un demi-siècle, le ministère de l'intérieur, duquel dépendaient alors les services d'archives, adressa aux préfets une circulaire qui expose la question en excellents termes et préconise la concentration des anciens actes notariés aux archives départementales. Depuis cette époque, lointaine déjà, la question n'a jamais été perdue de vue ; on l'a mise à l'ordre du jour de maints congrès ; on a émis force vœux ; on a protesté, on a discouru ; un jour, on a poussé l'effort jusqu'à.... publier au *Journal officiel* une liste de notaires, de savants et d'archivistes qui devaient former une commission d'études ; celle-ci n'a même pas tenu la classique première séance de constitution ! Aussi bien n'a-t-on que faire d'une commission en cette affaire ; sur cette question tout a été dit et redit ; la démonstration est surabondamment faite : il y a lieu d'assurer la conservation effective et l'utilisation judicieuse de cette portion importante des monuments écrits de l'histoire nationale que sont les archives notariales anciennes ; il suffit que le ministère de l'Instruction publique et la Chancellerie arrêtent les termes d'un projet de loi et que les pouvoirs publics l'adoptent et le promulguent ; cette loi pourrait être la suivante :

Article I.

Les art. 20, 22, 23 et 60 de la loi du 25 ventôse an XI sont modifiés comme il suit :

Dans le courant de l'année qui suivra la promulgation de la présente loi, il sera constitué au chef-lieu de chaque

département un dépôt central des archives notariales antérieures au 1er janvier 1790.

Art. II.

Le dépôt central sera installé dans un édifice départemental, exclusivement affecté à cet usage, du moins dans les parties où seront déposées les archives.

La gestion de ce dépôt sera confiée à l'archiviste du département.

Les dépenses d'installation, d'entretien, de surveillance, de gestion et généralement toutes dépenses relatives au dépôt central, sont à la charge du département ; ces dépenses sont obligatoires.

Art. III.

Tous les droits et prérogatives des notaires sur la totalité des minutes de leur étude sont intégralement maintenus ; les expéditions des minutes versées au dépôt central seront délivrées, dans les formes ordinaires, par les notaires (et dans le cas prévu par l'art. 60, paragraphe 2, de la loi du 25 ventôse an XI, par les greffiers) qui, antérieurement à la présente loi, auraient délivré ces expéditions ; les notaires et greffiers qui délivreront ces expéditions, en percevront le produit.

Art. IV.

Les minutes antérieures au 1er janvier 1790, ainsi que les répertoires, pourront être communiqués au titre historique. Ces communications seront faites dans les limites et sous les conditions prévues par le réglement général des archives départementales du 6 mars 1843.

Art. V.

Il sera constitué, dans chaque département, une commission de surveillance du dépôt central, composée de représentants des notaires du département et de représentants du Département. Chaque année, cette Commission rédigera un rapport qui sera communiqué au Conseil général du dépar-

tement et adressé à la Chancellerie et au ministère de l'Instruction publique.

Art. VI.

Sont abrogées toutes dispositions contraires à la présente loi.

Un exemple récent a montré que les lois de dessaisissement jouissent au Parlement d'un régime de faveur : en quinze jours, on les conçoit, rédige, dépose, rapporte, discute, vote, promulgue et applique ; il est à craindre que le notariat soit moins promptement dessaisi de cet amas de vieilles minutes qui l'encombrent en pure perte.

On peut toutefois se consoler de l'indifférence du législateur en voyant les efforts des archivistes départementaux et les résultats auxquels ces fonctionnaires savent parvenir.

On ne connait pas assez ces services d'archives départementales, qui sont l'un des meilleurs organismes de l'administration française, participant à la fois du principe de centralisation et du principe contraire ; tout y est réglementé en principe, questions de personnel, matériel, versements, réintégrations, suppressions, communications, classements, inventaires, budget ; la fantaisie et l'arbitraire ne pourraient s'y exercer qu'avec la complicité des diverses autorités intéressées ; mais l'initiative intelligente du fonctionnaire a, dans la pratique, libre carrière ; toute latitude lui est justement laissée dans l'application.

Ainsi, touchant les archives notariales, les archivistes départementaux s'efforcent de faire comprendre aux notaires l'intérêt que présente pour ceux-ci le dépôt de leurs vieilles minutes aux archives départementales ; ils dissipent les préventions, précisent les questions de

détails, établissent la caducité de la loi organique, du moins sur ce point spécial, rappellent la publicité que reçoivent les versements d'archives notariales, montrent les encouragements du ministère de l'Instruction publique et l'approbation tacite de la Chancellerie ; ces appels sont entendus ; les notaires apprécient les avantages de la mesure qui leur est proposée, en même temps qu'ils témoignent que les intérêts de la science historique ne les laissent pas indifférents ; chaque année, dans leur rapport au Conseil général du département, les archivistes ont la satisfaction de signaler l'entrée dans leur dépôt d'archives notariales.

A l'heure actuelle, il existe déjà en France de nombreux dépôts centraux d'archives notariales, dépôts distincts des archives départementales ou annexés à celles-ci.

Ce qu'on a fait dans la Charente, le Cher, la Corrèze, la Gironde, les Pyrénées-Orientales, le Tarn, la Vaucluse ou l'Yonne, ne peut-on pas le réaliser aussi dans le département de la Seine ?

Il est impossible de répondre négativement ; on n'en doit pas moins rappeler que jusqu'à ce jour aucun notaire du département de la Seine n'a consenti à se dessaisir de la série ancienne de ses archives.

Cette situation regrettable, qui met le département de la Seine au dernier rang, a des causes multiples ; la principale me paraît être que la question n'a jamais été présentée comme il convenait et que tout ce qu'on en a dit, repose sur une série d'erreurs et de malentendus.

Il est déjà deux faits acquis : la condition matérielle des minutiers laisse beaucoup à désirer, et il est impossible aux notaires, dans l'état actuel des choses, de l'améliorer ; d'autre part, la portion des archives antérieure à la Révolution n'est plus nécessaire au travail

journalier de l'étude; il serait édifiant de dresser la statistique, par étude, des minutes des XVIe, XVIIe et XVIIIe siècles consultées dans un but pratique, au cours d'une année.

Or, ces documents, aujourd'hui devenus inutiles pour la gestion des intérêts confiés aux notaires, présentent, par le fait même de leur ancienneté, une importance historique de premier ordre. Ceci demande quelque explication.

Les études historiques ont subi une évolution importante; la science historique a définitivement trouvé sa voie; les faits et gestes des monarques et des grands, les guerres, les batailles, les traités n'accaparent plus exclusivement l'esprit de l'historien, qui cherche dans la connaissance des conditions économiques et sociales des individus, c'est-à-dire des sociétés, la solution définitive des questions restées jusqu'alors obscures ou controversées; or, n'est-ce pas précisément — et parfois exclusivement — les archives notariales qui peuvent fournir les éléments de reconstitution des conditions d'existence des générations disparues?

On surprendrait bon nombre de notaires à leur dire que les vieilles minutes renferment des éléments indispensables à l'histoire (1); tout au plus voyaient-ils dans ces archives une source accidentelle de curiosités biographiques ou d'historiettes scandaleuses; mais leur surprise serait plus profonde encore si l'on ajoutait qu'il est aujourd'hui impossible d'utiliser, comme il

(1) Voir dans l'*Inventaire sommaire des archives départementales de Seine-et-Oise*, tome V, par Bertrandy-Lacabane et Coüard, l'étude : *De la part contributive que peut fournir, pour l'histoire de Chevreuse et des localités voisines, le fonds des minutes notariales de cette ville*, LXXX p. in-4.

serait désirable, la portion ancienne des minutiers. Ici encore il convient de préciser.

On sait les dispositions de la loi organique touchant les communications : seules les parties intéressées, leurs représentants, leurs héritiers ou leurs ayant-droits, ont qualité pour prendre connaissance des actes; cette prescription est fort sage, en tant qu'elle s'applique à la dernière période centennale environ; mais pour les documents anciens il y a lieu d'observer l'esprit de la loi, beaucoup plus que sa lettre; les notaires l'ont fort bien compris, et ils ménagent toujours le meilleur accueil aux chercheurs qui font appel à leur obligeance.

Mais les recherches d'archives ne se présentent pas toutes dans les mêmes conditions.

Il est des cas où la recherche, à vrai dire, disparait : je sais qu'un acte, dont l'objet m'est plus ou moins sommairement connu, a été passé, à une date déterminée, devant tel notaire; le nom du titulaire actuel de l'étude trouvé, je me rends auprès du notaire, on contrôle sur le répertoire l'exactitude de mes renseignements et l'on extrait du dossier la minute qui m'intéresse.

Mais il n'en va pas toujours de la sorte; la communication des vieilles minutes, au titre historique, est beaucoup plus complexe qu'on se l'imagine; et je vais montrer que les recherches qu'il est impossible aujourd'hui d'effectuer, sont précisément celles qu'il y aurait le plus d'intérêt à pouvoir mener à bien.

Première hypothèse. Je suis conduit à rechercher, dans une étude, les actes relatifs à un personnage, à une famille, à un établissement, à une collectivité; comment faire? pour la portion des minutes dont il existe un répertoire, je dépouillerai d'abord le répertoire, notant au passage les actes qui me paraitront rentrer dans le cercle de mes investigations; encore le répertoire est-il

un instrument de recherches absolument insuffisant ; il mentionne uniquement, outre la date, la nature du document et le nom, sans prénoms ni qualité, de la partie ou des parties contractantes ; dans une recherche portant sur un nom propre, l'homonymie multipliera les minutes en apparence intéressantes ; que mon personnage figure dans un testament, par exemple, comme légataire ou comme exécuteur, le répertoire ne me l'apprendra pas ; il ne me signalera pas davantage, à propos d'un devis et d'un marché, l'objet précis du contrat : maçonnerie, charpente, couverture, etc. ; bref, ma liste sera tout à la fois incomplète et trop longue. Cette liste dressée, il faut consulter les minutes mêmes.

Si la recherche porte sur des actes d'une époque à laquelle il n'était pas établi de répertoire, ce qui est le cas pour les plus anciens, le recours aux minutes devra être immédiat.

Dans les deux cas, on vient frapper à la porte du minutier.

Il en est de même dans une seconde hypothèse, celle où j'étudie une catégorie déterminée d'individus : tapissiers, médailleurs, céramistes, etc. ; celle où je veux retracer l'historique d'un hôtel ou celui des maisons d'une rue ou d'un quartier ; le répertoire ne fournit ici aucun renseignement ; point de qualité à la suite des noms propres, point de désignation topographique pour les contrats immobiliers. Il n'y a qu'un parti à prendre : dépouiller les minutes.

Or, il est absolument impossible d'opérer aujourd'hui des recherches de cette nature.

La bonne volonté des notaires n'est pas en cause ; j'ai déjà dit et je répète que les chercheurs ne font jamais vainement appel à leur obligeance ; mais une étude de notaire n'est pas une bibliothèque ; on s'y livre à tout

autre chose qu'à l'élaboration de travaux scientifiques, et le personnel si distingué des clercs n'a ni les loisirs ni la compétence pour explorer les minutes des siècles passés ; quant au « petit clerc », absorbé par les travaux intérieurs et par les courses au dehors, s'il peut, de temps à autre, rechercher une minute déterminée, il ne peut faire plus ; le temps ne lui fît-il pas défaut, il n'aurait ni les connaissances générales ni la possession du sujet nécessaires pour faire aboutir les investigations ; dans nombre de cas, du reste, — et c'est un fait qu'on oublie d'autant plus qu'il est capital, — il ne saurait pas lire les documents (1).

(1) Voici la transcription du *fac-simile* ci-contre : « Nicollas du Hanot, enlumyneur, demourant à Paris, ou Mont Saincte Geneviefve, promect de bonne foy à religieuse personne frère Estienne du Four, religieux de l'abbaye et convent mons^r Sainct Martin aux Jumeaulx d'Amyens *, à ce présent, de luy monstrer et enseigner du jour d'huy jusques à ung an prochain venant finy, sondict mestier et art d'enlumineur, ouquel art ledict du Four a promis et promect vacquer par chascun jour ouvrable, durant ledict temps, depuis l'heure de six heures du matin jusques à sept heures du soir, hors mis le temps et les heures des lecons ordinaires de grammaire, ésquelles ledict du Four pourra aller et estudier pendant ledict temps ; aussi ledict du Hanot luy promect, durant ledict temps, de le nourrir et luy quérir ses vivres de boire et menger, feu, lict, logis et lumière, honnestement, selon son estat, tant ès jours de festes que ouvrées, et ledict du Hanot prandra à son prouffict l'ouvraige dudict du Four (*ici s'arrête le fac-simile*), duquel ouvraige icellui du Hanot fournira les estophes et oustilz ; et oultre, moyennant la somme de six escuz d'or soleil, bons, courans, que ledict du Four en promect et gaige payer audict du Hanot ou au porteur, scavoir est ung escu présentement, qu'il en a eu et receu en ladicte espèce, dont quictant, deux escuz à la Sainct Remy prochainement venant, et le reste en la fin de ladicte année **. Car ainsy, etc., promectant, etc., obligeant chascun endroict soy, etc., renoncant, etc. Faict doubles, l'an mil cinq cens quarante troys, le lundi treiziesme jour d'aoust. * escollier estudiant en l'Université de Paris. ** et ne pourra ledict du Hanot empescher ledict du Four d'estudier devant ou après lesdictes heures, en soy fournissant par ledict du Four de chandelle seullement. Faict comme dessus. »

Les recherches d'archives ne peuvent être utilement effectuées que par les intéressés ; or, il est également impossible de ne pas faire accompagner les chercheurs admis au minutier, et de les y faire accompagner.

Conclusion : les archives notariales constituent l'une des principales sources de l'histoire nationale ; mais, dans la pratique, l'accès en est interdit dans la plupart des cas.

La création d'un dépôt central des minutiers de la Seine est la seule mesure qui puisse concilier tous les intérêts, également respectables, que cette question met en présence.

On ferait élection d'un local convenable ; un emplacement distinct serait affecté à chaque étude ; les documents seraient rangés dans le même ordre que dans le minutier primitif ; un archiviste diplômé du gouvernement (ancien élève de l'École nationale des Chartes et pourvu du diplôme d'archiviste-paléographe) serait préposé à la gestion du dépôt, dont il importe que le conservateur sache lire les documents qu'il renferme ; l'archiviste effectuerait les recherches demandées par les notaires, en ferait connaître le résultat, établirait, quand il y aurait lieu, une copie des minutes, dont expédition serait délivrée, dans les formes ordinaires, par le notaire intéressé ; toute demande de communication au titre historique serait adressée à l'archiviste ; dans la pratique, celui-ci aurait maintes fois l'occasion de fournir aux demandeurs d'utiles indications et de guider heureusement leurs recherches ; en tout état de cause, l'archiviste, saisi d'une demande, effectuerait les les recherches qu'elle provoque, en consignerait le résultat sur le dossier ouvert au nom du demandeur, et transmettrait ce dossier, avec son avis sur l'oppor-

tunité de la communication, au notaire intéressé, qui seul délivrerait l'autorisation de communiquer.

Qu'objectera-t-on à ce projet?

Les prescriptions de la loi organique? celles d'une ordonnance de la Restauration qui impose le même domicile aux archives qu'aux bureaux de l'étude? loi et ordonnance sont également, du moins en cette matière, frappées de caducité; la Chancellerie le reconnait formellement, en n'élevant aucune protestation contre les versements aux archives départementales, qui reçoivent la plus large publicité; et à Paris même, plusieurs notaires ont évacué sur leur domicile personnel ou leur maison de campagne la portion la plus ancienne de leurs archives, afin de ménager de la place aux accroissements incessants du minutier.

L'intérêt et l'honneur des familles? à ces grands mots opposons des faits. Dans tout ce qui précède, j'ai nettement indiqué que toute communication au titre étranger était soumise à une autorisation préalable; il est de toute évidence que cette autorisation est incompatible avec une atteinte, même seulement hypothétique, aux droits et aux intérêts de quiconque; il faut d'ailleurs être étranger à l'administration des archives pour ignorer que les règlements sont sur ce point formels; les documents pouvant porter atteinte aux intérêts ou à la considération des familles sont et ont toujours été à l'abri de toute indiscrétion.

D'ailleurs, les archives notariales ne renferment pas, ne peuvent même pas renfermer de documents de ce genre. Veut-on parler de faits intimes, unions illégitimes, naissances irrégulières? ce n'est pas dans les minutiers qu'on trouvera, le cas échéant, des documents révélateurs, mais bien dans les registres d'état-civil, dont la loi prescrit la communication à première réqui-

sition, dans les documents conservés dans les archives publiques et dans la foule, chaque jour grossissante, des mémoires, chroniques et journaux du temps.

Et puis on oublie trop — ou l'on ignore — qu'indépendamment des milliers de registres ou de liasses de minutes gracieusement déposés en ces derniers temps aux archives des départements, des quantités considérables d'archives notariales ont été réunies, il y a un siècle, au chef-lieu d'un grand nombre de départements, qu'un inventaire en a été rédigé et publié, qu'elles sont communiquées, sous les conditions prévues par les règlements, et que si l'on doit à cette centralisation des travaux scientifiques du plus vif intérêt, on en est encore à signaler le moindre incident fâcheux que leur utilisation ait pu soulever (1).

Objectera-t-on le danger d'un incendie? évoquera-t-on le souvenir des journées de mai 1871? Voici ma réponse : un dépôt central d'archives, convenablement aménagé, où les appareils de chauffage et d'éclairage sont habilement établis, dans lequel il n'existe d'autre logement que celui du portier, qui est relié par un appareil spécial au poste de pompiers voisin, qui est pourvu de postes d'incendie, en un mot un dépôt d'archives règlementairement installé, est à l'abri d'une catastrophe; on n'en saurait dire autant de la plupart des minutiers, logés, sous les toits, dans des chambrettes voisines de petits logements où l'on fait du feu d'un bout de l'année à l'autre et dont les murs latéraux sont souvent formés par une série de coffres de cheminées.

(1) Les archives de Seine-et-Oise, par exemple, renferment près de 3.000 liasses ou registres de minutes, exactement 2,937; un inventaire sommaire de ces documents a été publié; il forme trois volumes in-4, à deux colonnes.

Quant aux incendies de 1871, il convient de n'en point tirer si vite argument. J'ai la conviction profonde que si le personnel de 1870 avait été à la hauteur de sa tâche, il n'aurait laissé disparaitre dans les flammes, en 1871, ni l'état-civil parisien, dont on aurait bien dû mettre en lieu sûr au moins l'un des deux exemplaires, ni les joyaux de la Bibliothèque; la négligence fut sans excuses; quand éclata la révolution du 18 mars, il y avait six mois que toutes mesures de préservation devaient être prises; c'est aux premiers désastres, à la première éventualité de l'investissement et du bombardement de Paris, qu'il fallait « mobiliser » les archives; à l'Assistance publique, à la Préfecture de police, on a fait quelque chose; à l'Hôtel-de-Ville on n'a rien fait. De pareilles défaillances ne peuvent pas se renouveler.

D'ailleurs, à cette époque, les archives départementales et municipales, comme la bibliothèque de la Ville, étaient installées dans les bâtiments mêmes de l'Administration, dans le voisinage immédiat des bureaux, les premières sous les toits de l'annexe Victoria, la seconde en plein Hôtel-de-Ville; or, c'est une des règles de notre métier qu'aux archives et aux bibliothèques doivent être affectés des bâtiments spéciaux ; on l'a compris depuis, et j'estime qu'une révolution nouvelle laisserait intactes les collections du quai Henri IV et celles de la rue de Sévigné, comme la Révolution de 1871 n'a détruit ni la Bibliothèque nationale ni les Archives nationales.

Je ne vois pas d'autres objections contre la création d'un dépôt central des minutiers de la Seine.

L'entreprise est digne de l'Administration municipale et départementale comme de la Chambre des notaires, auxquelles elle ferait également honneur ; et une occasion se présente de la réaliser.

La Ville de Paris doit prochainement acquérir le bel

hôtel de Lausun ; le logis où s'est éteint, il y a peu d'années, l'un des hommes qui ont le plus et le mieux mis à contribution les archives notariales, me parait tout désigné pour devenir le siège du minutier central de la Seine.

La propriété se prête admirablement à cette affectation ; elle est dans le voisinage de l'Hôtel-de-Ville, des Archives, de la Bibliothèque et du Musée ; elle s'élève dans l'un des coins les plus « province » du vieux Paris ; l'excentricité même du quai d'Anjou la recommande, à une époque où le téléphone supprime les distances et réduit les déplacements.

La création du dépôt central des archives notariales est une œuvre qui intéresse à un trop haut degré la science historique en général et l'histoire de Paris en particulier, pour laisser indifférente l'Administration départementale et municipale.

Et malgré les préventions, les malentendus, la non-connaissance du fonctionnement des services d'archives, il n'est pas permis de douter que la Chambre des notaires ne reconnaisse les avantages de la formation d'un minutier central.

On pourrait engager, ce semble, les négociations sur les bases suivantes :

1° L'hôtel de Lausun, propriété de la Ville de Paris, est exclusivement affecté au dépôt central des archives des notaires de la Seine ;

2° Chaque notaire a la faculté de verser au dépôt central telle portion de ses archives qu'il juge convenable ; ce versement laisse absolument en l'état les droits et prérogatives du notaire déposant ;

3° Un emplacement distinct est attribué à chaque étude, dont les archives sont rangées dans le même ordre qu'antérieurement ;

4° La gestion du dépôt central, rattaché au service des

archives départementales, est confiée à un archiviste-paléographe, diplômé du gouvernement ;

5° Le dépôt central est ouvert aux jours et heures d'ouverture des études ; il est relié au réseau téléphonique ;

6° Chaque notaire a toute latitude pour opérer toutes recherches dans son minutier, par lui-même ou par représentants ;

7° L'archiviste effectue toutes recherches demandées par les notaires, en fait connaître le résultat, communique les actes sur place ou les transmet à l'étude, établit les copies qui lui sont demandées par les notaires ;

8° L'archiviste instruit les demandes au titre historique, effectue les recherches, en consigne le résultat sur le bulletin des demandeurs, transmet ce bulletin, avec son avis sur l'opportunité de la communication, au notaire intéressé, qui seul a qualité pour autoriser la communication ; les communications au titre historique, dûment autorisées, ont lieu au dépôt central, dans une salle exclusivement réservée à la réception du public, auquel l'accès des minutiers est formellement interdit ;

9° Une commission de surveillance est instituée près le dépôt central : elle comprend un nombre égal de représentants de la Chambre des notaires et de l'Administration. Un rapport lui est présenté chaque année par l'archiviste sur le fonctionnement du dépôt central ;

10° Toutes les dépenses du dépôt central sont à la charge de la Ville de Paris et du département de la Seine.

La création, à Paris, d'un dépôt central des minutiers de la Seine est incontestablement désirable ; elle est même urgente, indispensable, en raison des accroissements énormes des archives de chaque étude ; qu'adviendra-t-il, en fait, de ces vieilles minutes, aujourd'hui abandonnées à tous les hasards ? je ne sais ; mais ce dont je suis bien sûr, c'est que cette œuvre ferait grand honneur à ceux qui consacreraient leurs efforts à sa réalisation.

Je veux, en terminant, remercier M. Georges Vicaire d'avoir bien voulu, au lendemain de la délibération du

Conseil municipal, se rappeler le projet d'affectation de l'hôtel de Lausun, devenu propriété communale, dont je l'avais jadis entretenu et m'offrir, pour exposer mon idée, l'honorable hospitalité du *Bulletin*.

ERNEST COYECQUE.

Paris, 15 avril 1899.

P.-S. — J'apprends à la dernière heure, par une obligeante communication de mon confrère G. Duval, que, dans sa séance du 12 avril dernier, le Conseil général de la Haute-Garonne, acceptant l'offre de la Chambre des notaires de Toulouse, a décidé de prendre à la charge du département la gestion du dépôt central des archives notariales de cette ville, rattaché au service des archives départementales. Tout commentaire me paraît superflu.

L'ENTRÉE EN ANGLETERRE

DES

LIVRES VENUS DE FRANCE

A LA FIN DU XVIIe SIÈCLE

On a publié, dans le courant de l'année dernière, une lettre de Bossuet découverte aux Archives, et d'après laquelle celui-ci était donné, un peu ambitieusement et sans doute contre sa pensée et à sa grande surprise, comme un tenant de la liberté de la presse (1). Peut-être Bossuet ne demandait-il simplement que plus de facilité à se procurer les livres nécessaires à ses controverses et, pour cela, « un peu de relâche aux défenses rigoureuses qu'on *avait* faites pour le passage des livres de la Flandre espagnole et de la Hollande ». Il est juste, — continuait-il d'ailleurs, (ce qui suppose une liberté de la presse fort relative) — « d'empescher le débit des livres qui blessent la religion ou l'Etat ou la charité ».

La lettre qu'on va lire prouverait que l'Angleterre mettait autrement d'entraves à l'entrée des livres *suspects*, venus surtout de France. Le protestantisme officiel se

(1) V. le *Bibliographe Moderne...* publié sous la direction de M. Henri Stein, n° 9. Mai-juin 1898, p. 201.

défendait sans doute contre l'invasion des ouvrages de provenance catholique et ses douanes l'aidaient à appliquer rigoureusement une sorte de loi de l'*Index* adaptée à son usage.

C'est au moins l'interprétation que je crois devoir donner à la lettre suivante, écrite à Huet par Barrillon, notre ambassadeur en Angleterre près de Charles II et de Jacques II. On sait que La Fontaine lui dédia, en 1678, la quatrième fable de son huitième livre, intitulée le *Pouvoir des fables*. Un critique d'un esprit délicat, au sentiment duquel je suis heureux de déférer, m'a conseillé de rappeler quelques vers de cette charmante dédicace. L'à-propos ne peut échapper à personne et l'on songe, malgré soi, aux événements contemporains, quand on entend le poète dire à notre ambassadeur à Londres :

Vous avez bien d'autres affaires
A démêler que les débats
Du Lapin et de la Belette.
Lisez-les, ne les lisez pas,
Mais empêchez qu'on ne nous mette
Toute l'Europe sur les bras.
Que de mille endroits de la terre
Il nous vienne des ennemis,
J'y consens ; mais que l'Angleterre
Veuille que nos deux rois se lassent d'être amis,
J'ai peine à digérer la chose.

Ces préoccupations patriotiques du bon La Fontaine ne sont-elles pas assez touchantes (1)?

Cette lettre autographe de Barillon est à la bibliothèque

(1) La Fontaine, éd. des grands écrivains t. II, p. 229. Il faut y lire aussi le commentaire intéressant et complet qui a été donné de ces allusions.

La p. 227 contient une excellente notice sur Barrillon. — Voici

de Vire (1) : c'est là que je l'ai transcrite. Le très complaisant bibliothécaire M. C. A. Fédérique, qui est aussi le conservateur et, il le faut le dire, le créateur du remarquable musée de cette ville, a envoyé, vers 1878, à la Bibliothèque nationale une copie de la correspondance adressée à Huet (2). Elle a été du reste publiée en partie par M. Armand Gasté dans la brochure fort intéressante qui a pour titre : *Documents inédits relatifs à l'administration provinciale sous Louis XIV,* 1881. Extrait des Mémoires de l'Académie nationale de Caen.

A londres ce 22 juin [1679 à 1688] ?

Monsieur

Je n'aurois pas diféré si longtemps a vous faire response si ie n'avois pendant tout ce temps la cherche les moyens de faire passer les livres que vous aves dessein d envoyer icy : jen ai confere plusieurs fois avec Monsieur Uossius qui est de mes intimes amis et dont je cognois le merite & le sçauoir.

je ne uoy point de meilleur expedient que d adresser en holande ce qu on ueut faire passer icy : Mr Vanbuningen s'en retourne a la haye & m a promis de se charger de m'envoyer ce qui luy sera remis entre les mains Je ne croy pas quil faille hasarder de rien faire uenir de france a droiture : Je me sers auec plaisir de cette ocasion monsieur pour vous assurer que personne n'est avec plus d estime que moy vostre tres obeissant seruiteur.

BARRILLON.

M. Huet.

d'ailleurs celle que lui a consacrée l'éditeur des lettres de Mme de Sévigné, t. II, p. 119 : « Paul de Barrillon d'Amoncourt, marquis de Branges, conseiller au parlement en 1650, maître des requêtes en 1651, plus tard, et pendant longtemps, ambassadeur en Angleterre. Il mourut conseiller d'Etat ordinaire, en juillet 1691. Il était frère de l'évêque de Luçon et de Barrillon de Morangis, aussi conseiller d'Etat. (V. Walckenaer Mme de Sévigné, t. V, p. 271 ». — C'est lui qui disait un jour à Mme de Sévigné ce joli mot : « Ceux qui vous aiment plus que moi vous aiment trop », v. ibid, p. 428. Cf. Walckenaer, *Histoire de la vie et des ouvrages de J. de La Fontaine,* 4e édit., t. II, p. 308, liv. III.

(1) Bibliothèque de Vire *ms* 164. 63 lettres adressées à Huet.

(2) N. a. fr. 1174.

Quand fut écrite cette lettre dont l'année n'est pas indiquée et quels sont les livres que Huet désirait faire passer en Angleterre par l'entremise de Barrillon, il faudrait pour le dire à coup sûr retrouver la lettre de Huet à laquelle celle-ci sert de réponse.

On peut affirmer que Barrillon ne put écrire au mois de juin, de Londres, après l'année 1688, car c'est en 1689, le 2 janvier, que par ordre du prince d'Orange l'ambassadeur fut reconduit au port de Douvres (1).

Il ne sera pas aussi aisé d'indiquer l'autre date extrême. Il est déjà parlé de l'ambassade de Barrillon dans une lettre de Madame de Sévigné du 20 avril 1672 (2) mais, d'après Lingard, il n'aurait succédé à Courtin que vers le mois de septembre 1678 (3).

Quant à la présence de Van Beuning à Londres qui semble résulter du texte de la lettre, elle n'est pas facile à constater exactement (4). D'après les *Histoires* et

(1) V. *Journal du marquis de Dangeau,* Paris, Didot, 1854, t. III, p. 382. — Madame de Sévigné, édition des grands écrivains, t. VIII, p. 369, où l'annotateur renvoie à Macaulay, ch. X, t. III, pp. 382 et 383.

(2) V. t. III, p. 26. C'est l'annotateur qui suppose une allusion à l'ambassade de Londres, mais par erreur apparemment, car il faut sans doute appliquer l'allusion de Mme de Sévigné à l'envoi de Barrillon en Allemagne au congrès de Cologne, où il est plénipotentiaire pour la France avec le duc de Chaulnes et Courtin, en 1673. V. Schœll *Cours d'Histoire des Etats européens,* t. XXIX (et non XXVIII comme porte la table), p. 147. Paris, 1833, in-8.

(3) John Lingard, *Histoire d'Angleterre*, in-8, t. XIII, p. 28-29; trad. Am. Pichot, Paris, Fantin, 1831. — D'après Fred. Schœll, op. cit., t. XXXV, p. 354. Paul de Barrillon, dans la liste des ambassadeurs d'Angleterre, succède en 1677 à Colbert de Croissy arrivé en 1668, Ruvigny est ambassadeur extraordinaire en 1673 et Courtin, envoyé extraordinaire en 1676.

(4) Van Beuning (Conrad), ministre des Etats généraux à Copenhague en 1657, négocia le traité de St Germain 1668; Schœll, t. XXIX, p. 123; on lui attribua la médaille injurieuse pour Louis XIV où

Annales des Pays-Bas de Le Clerc et de Basnage, il fut envoyé à Londres en 1670, le 3 juin, ce qui serait trop tôt pour une rencontre avec Barrillon. Vossius y arrivait aussi à cette époque.

Mais j'écarterais volontiers toutes les années antérieures à 1679, pour une autre raison reposant d'ailleurs sur une conjecture et que voici : d'après la bibliographie de Huet, le seul de ses livres à qui vers cette époque paraisse convenir la difficulté de pénétrer en Angleterre, dont il s'agit ici, c'est la *Démonstration Evangélique* dont l'achevé d'imprimer est du 1er décembre 1678. Le livre qui la suit immédiatement (1) ne vient qu'en 1689 et est par suite hors de cause. Le précédent, *Animadversiones in Manilium*, paru aussi en 1679, ne semble pas capable de porter ombrage à la police anglaise, non plus que le *Discours de réception à l'Académie*, 1674,

l'envoyé de Hollande était représenté sous les traits de Josué avec cette devise : *Stetit itaque sol*. Mais il a toujours nié l'existence même de cette médaille.

Van Beuning, conseiller de la ville d'Amsterdam, figure dans la liste des Ambassadeurs, Ministres plenipotentiaires et autres agens des Provinces Unies en France :

1° En 1664, avec le baron de Ghent, Guillaume Boreel et Juste Huybert, tous quatre « ambassadeurs extraordinaires » pour négocier et signer le traité du 27 avril 1662.

2° En 1668, comme ambassadeur succédant à Christian Constantin Rhumpf, remplacé en 1670 par Wassenaer d'Ordam. (Schœll, op. cit., t. XXXV, p. 370). — Il est question de Van Beuning à plusieurs reprises dans la correspondance de Chapelain. Celui-ci écrivait, le 27 mars 1661, à Heinsius en lui annonçant une lettre dont il avait été chargé par lui « laquelle (lettre) ira avec celle cy dans le paquet et par la courtoisie de M. Van Beuning de la vertu, de l'humanité et du savoir duquel j'aurais tant de choses à vous dire, si je le voulois faire icy, qu'elles excederaient toute mesure. » (Lettres de Chapelain, éd. Tamizey de Larroque, t. II, p. 124). Cf. ibid., p. 133, p. 186, p. 215, note 2 ; p. 241, note 1 ; p. 260, note 5 ; p. 264, p. 282, etc.

(1) *Censura Philosophiæ Cartesianæ*. Paris 1689.

ni le livre de l'*Origine des Romans*, Paris, 1670. Il faudrait donc remonter jusqu'aux *Origenis Commentaria* imprimés à Rouen en 1668. Or probablement il est question plutôt ici d'un ouvrage récent que Huet désire *placer* en Angleterre. La *Demonstratio Evangelica*, étant un livre de controverse, peut avoir rencontré les entraves que cherche à lui éviter Barrillon.

Si cette hypothèse est admissible et s'il faut chercher par suite après l'année 1678, il reste encore une très vaste marge pour les chiffres intermédiaires jusqu'en 1688. La lettre pourrait donc se placer dans ces dix années. Le chevalier Temple dans ses *Mémoires*, à propos du Congrès de Nimègue, signale van Beuning comme étant, en Janvier 1676, ambassadeur des Etats à Londres. V. *Mémoires de ce qui s'est passé dans la Chrétienté depuis le commencement de la guerre en 1672 jusqu'à la paix concluë en 1679, par Monsieur le chevalier Temple...* (seconde édition, in-12, La Haye, chez Adrian Moetjens, MDCXCII, ch. I, p. 155 et 162 et ch. II, p. 235, où l'on voit que Temple, arrivé à La Haye le 31 décembre 1676, y demeure un mois environ, durant lequel Van Beuning est toujours près de Charles II. Cf. p. 253.

A quelle époque l'envoyé hollandais quitta-t-il son ambassade de Londres qu'il semble avoir gardée en 1677 et 1678 ? Ce serait peut-être à l'une de ces années qu'il faudrait attribuer la lettre de Barrillon. Il est d'ailleurs assez vraisemblable que peu de temps après son arrivée, Barrillon fut sollicité par Huet. Si Van Beuning ne quitta Londres qu'en 1680, c'est cette année qu'il faudrait choisir comme date probable de la lettre à Huet.

Ne peut-on pas aussi proposer l'année 1682 ? On lit en effet dans une Histoire de Hollande faisant suite à celle de Neuville : « Comme le Roi de la Grand'Bretagne avoit intérêt d'entrer dans cette alliance (l'alliance de Garantie

pour le maintien de la paix de Nimègue) les Etats résolurent de l'y convier & pour cet effet ils envoyèrent Van Beuningen en Angleterre, où il arriva le 18 d'octobre (1681) (1) ».

Mais la suite de cette histoire ne nous dit pas si Van Beuning resta à Londres assez longtemps pour y être encore au 22 juin de l'année suivante. D'ailleurs les ambassades extraordinaires de Van Beuning ont pu se renouveler et il faudrait en pouvoir dresser la série complète pour découvrir le voyage dont il revint à La Haye peu de temps après le 22 juin. — On ne peut donc exclure avec certitude, même indépendamment de l'hypothèse ci-dessus, que les années durant lesquelles, d'après la correspondance de Madame de Sévigné, Barrillon était à Paris (2), notamment les années 1676 et 1677 qui d'ailleurs sont antérieures à son départ pour son ambassade. Les références à sa correspondance qu'on trouve dans l'histoire de Lingard, à partir de 1678, attestent qu'il ne s'éloigne guère de la cour de Charles II et de Jacques II (3). La solution du problème pour l'année précise où la lettre fut écrite serait sans doute dans une histoire détaillée des faits et gestes de Conrad Van Beuningen relatant ses voyages à Londres.

Quant à la mention qui est faite de Vossius, comme celui-ci ne mourut, d'après Daunou, que le 21 février

(1) *Histoire de Hollande* contenant ce qui s'est passé... depuis la paix de Nimègue jusqu'à celle de Ryswyk, ou suite de l'Histoire de Hollande de M. de la Neuville. Amsterdam, 1704, in-12, t. I, p. 37.

(2) Voir t. IV, p. 105. Le 23 août 1675 : Il assiste au service pour Turenne à Saint-Denis; t. V, p. 37, 21 août 1676, p. 168, 9 juin 1677; p. 214, 14 juillet 1677.

(3) Dangeau (*Journal*, édition citée t. II, p. 128) nous apprend que le 10 avril 1688, il marie sa fille à Amelot de Chaillou, mais rien ne prouve cependant qu'il ait quitté son poste et ait été présent au mariage célébré en France.

1689, le fait de ses rapports avec Barrillon ne peut nous aider à dater cette pièce.

La lettre de Barrillon doit donc se placer dans le laps de dix ans qui s'écoula entre 1678 et son expulsion par Guillaume d'Orange, et l'objet de cette lettre concerne probablement le moyen d'introduire en Angleterre le dernier ouvrage paru de P. Daniel Huet la *Démonstration Evangélique*. Ces conclusions, toutes conjecturales, appelleraient une démonstration pour laquelle je me permets de faire appel à la sagacité des chercheurs.

E. GRISELLE.

LES

PETITS ROMANTIQUES

EDOUARD D'ANGLEMONT

(Suite)

Sainte-Beuve, connu alors surtout comme poète renovateur des rythmes anciens, et qui en avril 1829, sous le pseudonyme de Joseph Delorme, avait publié ses premiers vers, parmi lesquels les *Rayons jaunes* avaient fait grand bruit ; Sainte-Beuve n'est pas oublié :

« Sur ces entrefaites de poésie biblique, ou homérique, ou pindarique, car rien ne leur est étranger, survient l'élégiaque breveté, Gilbert en raccourci, Gilbert sans hôpital (1) et sans grabat, il est vrai, mais plus que poitrinaire ! C'est Gilbert mort, qui ressuscite tout exprès pour écrire sa vie, et qui fait pleurer bien autrement que l'ancien Gilbert ! Protégé comme il l'est par son linceul, le moyen de critiquer un pauvre poète qui fait si admirablement le vieux vers ; il faudrait avoir le cœur aussi dur qu'un philosophe du siècle passé ; autant vaudrait toucher à l'arche sainte, à la peine de

(1) Allusion au premier recueil de poésies de Sainte-Beuve, paru le 4 avril 1829, sous ce tite, *Vie, Poésies et Pensées de Joseph Delorme*, Paris, Delangle, in-16.

mort (1), par exemple, ou au drame sans unités, ou au système des fantaisies poétiques, ou aux deux gros volumes dans lesquels Ronsard est proclamé le prince des poètes (2), ou à toute autre théorie imaginée ou rêvée, ce qui revient au même, dans un jour pluvieux d'hiver ou un beau soir en voyant coucher le soleil. Sans compter qu'au delà de ce club (3) s'élève un académicien qui, après avoir jeté le gant en l'honneur des vieilles doctrines, se met, lui aussi, à faire du fantôme, du descriptif, de l'Orient, et de tout ce qu'on fait dans le monde où l'on ne voudrait pas lui donner un galon de livrée ; de sorte qu'on ne sait pas s'il écrit sérieusement ou pour rire ; toujours est-il que c'est encore une place occupée, ne serait-ce pas celle du grotesque, qui est très importante, comme vous avez pu le voir dans la reine-mère des préfaces. » (4)

Quant aux imitateurs qui faisaient cortège aux chefs du romantisme, Edmond d'Anglemont n'est pas plus tendre pour eux :

« Je ne parlerai pas des poètes à la suite, des faiseurs de sentiment en détails, ces *jeunes hommes* tout enduits de terreur et de pitié, qui voudraient bien avoir aussi un monde à eux : ceci retombe dans les Almanachs des Muses. »

(1) Le 7 février 1829, avait paru le *Dernier jour d'un condamné*, Paris, Gosselin, in-12, dans lequel Victor Hugo posait la question de l'abolition de la peine de mort.

(2) Dans l'œuvre célèbre de Sainte-Beuve, *Tableau historique et critique de la Poésie française et du théâtre français au XVIe siècle*. Paris, Sautelet, in-8, paru le 19 juillet 1828, et dont le second volume, publié quelques jours auparavant, sous le titre commun de *Poésie française au XVIe siècle*, contenait les *Œuvres choisies de Pierre de Ronsard*.

(3) Le fameux *Cénacle*.

(4) Nous croyons que cet académicien est Lemercier, qui avait publié récemment, *Chants héroïques des Montagnards et des Matelots grecs*, Urbain Canel, 1824-1825 ; les *Martyrs de Souli*, tragédie, Urbain Canel, 1825, et des *Remarques sur les bonnes et les mauvaises innovations dramatiques*, Bignoux, 1825. — Cette allusion ne parait pas s'appliquer à Casimir Delavigne, Baour-Lormian, Lebrun, de Jouy.

Tout en se disant que toutes les places étaient prises en poésie, et que ceux qui les occupaient en défendaient avec acharnement les approches ; tout en ressentant une colère qui, ainsi publiquement exprimée, était au moins maladroite, Edouard d'Anglemont avait cependant trouvé sa voie, celle où il allait rencontrer une réputation, momentanée sans doute, mais qu'il aurait peut-être dépendu de lui d'accroître et de fixer par plus de persévérance, de travail, de sévérité critique.

La voie lyrique qu'il avait tentée, il l'abandonnait décidément, même le long récit à moitié épique comme *Berthe et Robert :* il nous le dit avec franchise en rappelant ses débuts, dont il reconnait l'élégance un peu vieillotte.

« Je me suis jeté dans la carrière, dit-il, comme on peut l'avoir oublié, avec quelques essais trop vieux peut-être pour le temps, mais écrits avec tout le soin d'une étude consciencieuse et d'une correction sévère, autant que j'en étais capable ; à ce propos, un jeune et spirituel critique de l'époque me comparait à un paysan du Danube qui construit sa chétive demeure avec les débris du Parthénon ; paysan à la bonne heure, je veux bien être paysan ; je l'étais, je le suis encore. »

Cette nouvelle voie était non pas celle de la Ballade, dès le début très exploitée par Victor Hugo et les romantiques, et dont d'ailleurs il pensait qu'était dégoûté ce public « qui, dit-il, l'a affublée de la vieille épithète de Trissotin » ; mais celle de petits récits en vers alexandrins ou de mètres variés, où seraient encadrées les vieilles légendes, si nombreuses dans nos provinces françaises : légendes de saints, de moines, de fées, de chevaliers, les uns modèles de prud'homie ou de sainteté, les autres types de brutalité et de félonie ; de belles châtelaines ; légendes qui hantent les ruines des châteaux féodaux, des antiques forêts, des claires fon-

taines, des abbayes et des antiques moûtiers. C'était comme une *Légende des Siècles* anticipée, mais plus locale, plus rustique, de style plus familier, moins grandiloque. Voici du reste comment il se figurait ce nouveau genre poétique, et de quelle façon il en avait compris la mise en œuvre. La chose lui était venue à l'esprit dans ses courses de campagnard, ami des vieilles choses, des antiques souvenirs, des pittoresques paysages :

« J'ai laissé là les débris du Parthénon, les fragments de marbre et les piédestaux sans statue ; je me suis enveloppé de mon sayon grossier ; j'ai parcouru les campagnes, les châteaux ruinés, les côtes de la mer ; j'ai parlé en paysan à des paysans, et ils m'ont fait dans un langage rustique des récits variés : les plaisanteries du diable, les miracles et les méfaits des moines, les infortunes des jeunes filles, les prodiges des sorciers, Richard-Sans-Peur et Henri IV, la Normandie et la Bretagne, rien n'y a manqué ; toute une histoire en contes merveilleux et étranges, mais qui risquent d'être vrais ; tout un vieux poème gaulois, plein de naïveté et de bonnes terreurs : un vieux manuscrit taché de l'eau de la mer et jaune à force de vivre ; voilà mon livre. Il n'y a rien de grec, rien d'oriental, rien de judaïque ; c'est une chronique française qui pourrait réussir si je la contais comme elle m'a été contée.

« A présent, puisse la nouvelle pléiade se retirer un peu de mon soleil, me faire un peu de place dans l'attention... Puisse le public lire mon ouvrage, non pas comme vers, mais comme histoire, et j'aurai atteint le but que je me suis proposé, but très modeste, puisque je n'ai voulu que raconter ce que je savais, poésie et gloire à part. »

Ce recueil est bien ce qu'il annonce : une *Chronique* poétique ; mais une chronique où la légende, les vieilles traditions qui se sont transmises de vieillards à vieillards conteurs au coin du foyer, dans les veillées d'hiver ou dans les rondes villageoises, ont plus de part que la vérité proprement dite. Mélange pittoresque,

dramatique, émouvant, de réel et de fantastique, de vérité et d'imagination, d'histoire et de folk-lore. C'était là une nouveauté. Les *Légendes françaises*, par l'ensemble de la pensée, de l'inspiration, comme par la forme nullement lyrique, mais moitié familière, moitié héroïque et un peu archaïque, se distinguent de tous les vers de Ballades que l'on avait déjà publiés en si grand nombre.

Ce recueil se compose de vingt-deux légendes. Chacune a sa dédicace, et toutes sont adressées à des femmes célèbres, poètes, romancières, artistes, grandes dames :

A Mademoiselle Delphine Gay, alors âgée de vingt-cinq ans, couronnée dès 1822 par l'Académie française pour avoir chanté le dévouement des Sœurs de Sainte-Camille pendant la peste de Barcelone, et qui, au retour d'un voyage en Italie, venait de publier en 1827 son recueil poétique *le Dernier jour de Pompéi,* Paris, Dupont, in-16.

A Madame la comtesse de Genlis, qui devait mourir l'année suivante à quatre-vingt-quatre ans, restée célèbre par son roman *Mademoiselle de Clermont*, paru en 1802.

A Madame Ducrest, nièce de Mme de Genlis née Ducrest, de Saint-Albin, qui venait de publier anonymes des *Mémoires sur l'Impératrice Joséphine,* Paris, Ladvocat, 1828-1829.

A Madame Laya. Aglaé de Boucauville, femme de Louis Laya (1761-1833), l'auteur courageux de l'*Ami du Lois* (1793). Elle avait publié en 1827 les *Trois Sœurs, ou l'Education des filles,* Paris, Sautelet, 2 vol. in-12. Remariée à Achille Comte, le naturaliste, elle concourut, en 1840, avec Mme Tastu, pour l'Eloge de Mme de Sévigné, et publia encore deux romans, *Julien* (1841), et

Madame de Lucenne (1845), des comédies, *le Veuvage* (1842), *l'Amant de sa femme* (1850).

A Madame Belloc. Irlandaise d'origine, Louise Swanton, née en 1796, avait épousé le peintre Hilaire Belloc, et débuté dans les lettres en 1812 par une traduction des *Contes Moraux* de Miss Edgeworth. Elle devint veuve en 1860, et mourut en novembre 1881.

A Madame la comtesse de Bauffremont. Probablement Laurence de Montmorency, fille du duc Anne, née le 7 avril 1802, mariée le 6 septembre 1819 à Théodore de Bauffremont-Courtenay.

Aux Mânes de Madame de Staël. Morte en 1817, à cinquante et un ans, l'auteur de *Delphine* (1802) et de *Corinne* (1807) dominait encore de sa célébrité le monde littéraire.

A Mademoiselle Elisa Mercœur. Cette Nantaise (1809-1835) venait de publier, en 1827, à dix-huit ans, un volume de *Poésies* qui a fait vivre son nom à côté de ceux de Mme Desbordes-Valmore et de Mme Tastu.

A Madame la comtesse d'Hautpoul, née Anne-Marie de Montgeroult (1763-1837). Nièce du vaudevilliste Marsollier, elle avait débuté en 1789 par un roman pastoral, *Zélia,* et publié en 1820 des *Poésies* qui eurent du succès.

A Madame Elise Voïard. Née Marie-Elisabeth Petitpain (1786-1866), belle-mère de Mme Tastu, elle avait obtenu en 1828 le prix Montyon pour son ouvrage *la Femme ou les Six Amours.*

A Madame Desbordes-Valmore, dont l'heureux début, *Elégies, Marie* et *Romances,* Paris, F. Louis, datait de 1818, et avait été suivi du recueil très applaudi, *Elégies et Poésies,* Paris, Ladvocat, 1824. Née en 1785, elle mourut 23 juillet 1859.

A Madame Céleste Vien, femme du second Vien, que

le nom de son père, le peintre maître de David, a rejeté dans l'ombre, avait publié en 1825 une traduction en vers estimée d'*Anacréon*. Très liée avec le poète Mollevault. Fille du général Bache, elle mourut en 1843.

A Madame Amable Tastu, l'auteur des *Oiseaux du Sacre*, qui eurent tant de succès en mai 1825 ; un des trois grands noms de femme poètes sous la Restauration. Morte le 16 janvier 1885, à quatre-vingt-dix ans.

A Madame Waldor. Agée alors de trente-quatre ans, Mélanie Villenave, fille de Villenave, l'érudit bibliophile, ne publia qu'en 1835 *Poésies du Cœur*, son œuvre la plus célèbre, mais dont quelques pièces étaient déjà connues alors. Très liée à cette époque avec Alexandre Dumas, cette liaison orageuse inspira, dit-on, *Antony* (1) ; et on attribue à Alfred de Musset des vers bien cruels à son sujet. Morte le 11 octobre 1871.

A Madame la comtesse de Bradi. Auteur aujourd'hui bien oublié de *Vannina d'Ornano*, Paris, Rousselon, 1825, et d'une *Jeanne d'Arc* en vers, Paris 1825, in-4, Agathe-Pauline de Caylac de Ceylan, née à Paris le 2 mai 1782, mourut le 7 mai 1847.

A la Princesse Constance de Salm. Surnommée le *Boileau des femmes*, Constance-Marie de Théis (1767-1845), mariée en 1789 au chirurgien Pipelet, et remariée en 1803 au prince de Salm-Dick, avait réuni ses poésies en 1811 et 1814.

A Madame Panckoucke. Femme de Charles Panckouke, le célèbre éditeur, traducteur de Tacite. Peintre distinguée, surtout de fleurs, elle a traduit les *Poésies* de Gœthe, Paris, 1825, et mourut en 1840.

(1) Voir, A. Dumas, *Mémoires*, Paris, C. Lévy, 1896-1898, 10 vol. in-12 ; et Hip. Parigot, le *Drame d'Alexandre Dumas*, Paris, C. Lévy, 1879, in-12, p. 283 s.

Aux Mânes de Madame Cottin, morte en 1807, à trente-quatre ans, mais dont la *Mathilde* (1805) survivait encore.

A Madame Sophie Gay. L'aimable auteur de *Léonie de Montbreuse*, des *Malheurs d'un amant heureux* (1818). Née Nichault de Lavalette, elle mourut en 1852, à soixante-seize ans.

A Madame Périé-Candéille. Fille du compositeur P. J. Candeille (1744-1827), elle cultiva à la fois la poésie, la musique, l'art dramatique, se fit institutrice, après avoir été actrice, et s'appela successivement du nom de ses deux derniers maris, Simons et Périé. Née le 31 juillet 1767, elle mourut le 3 février 1834.

Aux Mânes de la duchesse de Duras. L'auteur d'*Ourika* (1823), d'*Edouard* (1825), qui venait de mourir au mois de janvier 1829.

A Madame Céré-Barbé. Fille du botaniste Céré (1737-1810), auteur de *Maximien*, tragédie (1813), et de *Poésies* religieuses (1824).

Une dernière pièce, *Vue de Normandie*, ne rentre pas dans ce cadre et ne porte pas le titre de légende :

En tête de chacune de ces légendes est inscrite une date, qui fixe l'époque de son sujet. Nous allons les analyser succinctement.

I. *Le Mont-Saint-Michel*. 435. — Vers de 12 pieds, strophes de 8 vers de 7 pieds.

Scène de l'époque druidique. La Vénus des Gaules, Sfionne, avait un de ses sanctuaires à ce qui fut depuis le Mont-Saint-Michel. Un orage terrible éclate pendant qu'on célèbre le culte de la déesse ; au milieu des éclairs se livre entre Satan, inspirateur, défenseur de Sfionne, et l'archange Michel un combat dont celui-ci sort victorieux.

Satan, atteint d'un coup que rien ne peut guérir,
Et dont il serait mort s'il avait pu mourir,
Tombe dans l'Océan, dont la vague, couverte
Du sang noir qui jaillit de sa poitrine ouverte,
L'engloutit, en jetant de bruyans tourbillons...
Et sur le sommet nu du rocher solitaire,
L'Archange fit bâtir un vaste monastère,
Qu'il nomma de son nom, et, qu'au jour du danger,
Il a toujours depuis pris soin de protéger.

II. L'Abbé de Rhuys. 594. — Vers de 12 pieds.

Récit entremêlé de dialogue entre une femme en deuil, une jeune fille, un jeune homme, un mendiant, une vieille femme, deux villageois et un moine. Le monastère de Rhuys était situé sur les côtes de Basse-Bretagne, et cet abbé n'est autre que Saint-Gildas, si célèbre dans les légendes du pays. Il ressuscite une jeune fille, qu'un châtelain a fait assassiner pour se venger de sa résistance pudique.

La jeune fille sort du cercueil entrouvert.
D'abord, sur le gazon qu'elle croit vacillant
Elle pose à demi son pied faible et tremblant;
Et, tout-à-coup rendue à l'éclat de la vie,
Court se jeter aux bras de sa mère ravie.
Ainsi le papillon brise les fils soyeux
Dont, chenille, il ourdit le tissu merveilleux,
Marche n'osant tenter même un effort timide,
Et déployant soudain sa force et ses couleurs,
S'élance en conquérant sur des trônes de fleurs.

Avec cette vie nouvelle, elle sent circuler dans ses veines une ardente passion pour son sauveur, et meurt bientôt de désespoir et de honte. Mais avant, elle s'est confessé à un moine, qui l'absout et relevant alors son capuchon, découvre à ses yeux Gildas lui-même.

Je me meure pardonnez. — Je vous absous. — Mon père,
Je le retrouverai dans le ciel. — Je l'espère!

Là Dieu nous permettra de nous aimer toujours,
Et vous ne m'attendrez près de lui que neuf jours.
Et comme il proférait ce langage mystique,
Le moine a découvert sa face prophétique ;
Et s'écriant : C'est vous !... et, le front radieux,
La jeune fille expire en lui montrant les cieux.
Le saint, neuf jours après, expira sur la cendre.

III. *L'Ane de Jumiège*. 637. — Strophes de 6 vers, de 3 pieds.

De pieuses religieuses prenaient soin des linges des saints autels de la célèbre abbaye.

Un bon âne
Dans sa manne
Les portait ;
Et sans bride,
Fouet ni guide,
Il trottait.

Mais un jour, un loup attaque le bon animal, le tue et le mange. Il en fut puni par l'ange qui épiait cette scène, et dut jusqu'à sa mort remplir l'office de l'âne et porter le linge à l'abbaye. Une fête villageoise, moitié pieuse, moitié bachique, commémore encore aujourd'hui au hameau de Conihout, la veille de la Saint-Jean, cette vieille légende. D'Anglemont aurait pu dédier cette pièce, non à Mme Ducrest, mais à son ami Lesguillon, qui s'était inspiré de la même tradition dans une pièce de vers publiée dans la *Psyché* (1).

IV. *Edmond et Gasceline*. 773. — En vers de 12 pieds.

Le baron de Pont-Saint-Pierre, un preux de Charlemagne, qui a combattu les Sarrasins à Poitiers, Witikins

(1) Tome VI.

chez les Saxons, a perdu son fils, espoir de sa race, à l'assaut d'Eresbourg. Il lui reste une fille, maintenant sa seule consolation. Edmond, comte de Darnétal, la voit, s'éprend pour elle d'un amour qui est partagé, et la demande en mariage au vieux baron. Le père consent, mais à une condition ; c'est qu'il la portera dans ses bras jusqu'au sommet de la montagne voisine, car il la sait inaccessible. Gasceline conseille à Edmond d'abandonner cette impossible entreprise, ou bien d'avoir recours à un philtre magique : il lui répond, avec une belle confiance.

Va, je n'ai pas besoin de l'art des nécromans ;
J'ai puisé dans tes yeux philtres et talismans !
Viens, viens, bannis ces pleurs et ces frayeurs extrêmes !
Mon triomphe est certain ! Gasceline, je t'aime !

L'amour fait ce miracle ; mais pas jusqu'au bout. Arrivé au sommet, Edmond s'affaisse et meurt, Gasceline expire à ses côtés. C'est dans la mort qu'ils furent unis.

(A suivre.) EUGÈNE ASSE.

L'EXPOSITION RACINE

A

LA BIBLIOTHÈQUE NATIONALE

M. Léopold Delisle, administrateur général de la Bibliothèque nationale, vient d'organiser dans la galerie Mazarine, avec le concours de MM. Desprez, Marchal, Bouchot et Babelon, conservateurs des départements des manuscrits, des imprimés, des estampes et des médailles, une exposition consacrée à Jean Racine, à l'occasion du second centenaire de la mort du grand poète.

Cette exposition, ouverte depuis quelques jours, ne fermera ses portes qu'à la fin du mois de mai. La notice des objets exposés — qui est une petite bibliographie racinienne — comprend 174 numéros : Editions originales des pièces de théâtre de Racine, Traductions de ces pièces publiées au XVIIe siècle, Poésies diverses, Ouvrages en prose de Racine ou à lui attribués, Livres annotés par Racine, Principales éditions de ses œuvres publiées au XVIIe et XVIIIe siécles, Manuscrits de Racine, Documents relatifs à Racine, portraits, estampes diverses, médailles et jeton. La Bibliothèque nationale a fourni la grande majorité des pièces exposées, mais d'autres bibliothèques publiques ont également apporté leur contribution à cette intéressante exhibition, telles la Mazarine, l'Arsenal, Sainte-Geneviève, le Conservatoire de musique et les Archives de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres.

Parmi les livres, manuscrits ou estampes exposés, nous citerons d'après la notice :

Imprimés

N° 72. — Biblia sacra vulgatæ editionis... T. III. *Parisiis, excudebat Antonius Vitré*, 1651, in-12 [Rés. A. 5727].

Notes de Racine en latin et en français sur le *Livre de Job*.

N° 75. — Sophoclis tragœdiæ septem cum commentariis. *Venetiis, in Aldi Romani academia*, mense Augusto, 1502, in-8 [Rés. Yb. 782.]

Notes sur *Ajax, Electre* et *Œdipe Roi*. La signature de Racine est au bas du feuillet du titre.

N° 80. — Aristotelis de moribus ad Nicomachum libri decem. *Parisiis, apud Guil. Morelium,* 1560, in-4, typis regiis [Rés. R. 784.]

Notes en latin et en français sur les quatre premiers livres des *Ethiques à Nicomaque*. La signature de Racine est au bas du feuillet du titre.

N°s 112-113. — Œuvres de Jean Racine, avec des commentaires par M. Luneau de Boisjermain. T. I. (-V). *Paris, impr. de L. Cellot*, 1768. — Œuvres diverses de Jean Racine, enrichies de notes et de préfaces. T. VI (-VII). *Londres*, 1768. Le tout en 7 vol. in-8.

Figures de Gravelot. Deux exemplaires sont exposés, le premier, rel. mar. rouge, aux armes de Marie-Antoinette [Rés. Yf. 3243-3249] ; le second, sur papier de Hollande, rel. mar. olive, aux armes du roi [Rés. Yf. 3256-3261].

N°s 114-115. — Œuvres de Jean Racine... Imprimé par ordre du Roi pour l'éducation de Monseigneur le Dauphin. *Paris, impr. de F. A. Didot l'aîné,* 1783, 3 vol. in-4°.

Collection des auteurs classiques françois et latins. Avec une notice sur Racine par Naigeon. Deux exemplaires sont exposés, le premier, rel. mar. olive, aux armes de Madame Elisabeth [Rés. Yf. 190-192] : le second, rel. mar. rouge, aux armes de Mme Du Barry [Bibl. Sainte-Geneviève, O E 1015-1017.]

Manuscrits

N° 123. — Extraits de S. Basile le Grand. In-4 de 46 feuillets [Ms. français 12889.]

Sur la couverture, Louis Racine a tracé ces mots : « Extraits de Saint Basile, écrits par Jean Racine, pendant qu'il étudiait à Port-Royal en 1656 ».

N° 124. — Correspondance originale de Racine. In-fol. renfermant 118 lettres de Racine, adressées la plupart à son fils, à l'abbé Le Vasseur et à Boileau ; la minute de la lettre à Madame de Maintenon, du 4 mars 1698 ; deux testaments en date du 29 octobre 1685 et du 10 octobre 1698 [Ms. français 12886.]

Portraits

N° 131. — Portraits de Racine dessinés par son fils aîné, Jean-Baptiste Racine, sur la couverture d'un exemplaire d'Horace (Ed. de Henri Etienne, 1575) [Rés. p. Yc. 558.]

N° 132. — Portrait de Jean Racine en buste.

Peint par J. B. Santerre, gravé par Edelinck.

Ce portrait de Santerre a servi de type à tous les portraits de Racine gravés depuis le XVIIe siècle et c'est l'estampe d'Edelinck qui en est la meilleure traduction. Elle a paru dans les *Hommes célèbres* de Perrault.

Nous n'avons pu mentionner ici qu'une bien minime partie des objets exposés dans la galerie Mazarine. Cet hommage rendu à l'immortel poète attire chaque jour, rue de Richelieu, de nombreux visiteurs qui viennent admirer, dans les vitrines où ils ont été disposés avec beaucoup de goût par M. Delisle et ses collaborateurs, les livres, manuscrits, estampes et médailles constituant cette exposition Racinienne.

P.-S. — Après l'ouverture de l'Exposition et trop tard pour qu'elle ait pu figurer dans la notice imprimée, M. Georges Picot, de l'Institut, a bien voulu prêter à la Bibliothèque nationale un précieux exemplaire d'*Esther* (édition 1689), faisant partie du cabinet de feu M. de Villeneuve, président de la Société des Bibliophiles françois.

Cet exemplaire est relié en maroquin rouge aux armes de Mme de Maintenon et porte sur le premier feuillet de garde la dédicace suivante de la main de Racine : *A Madame la marquise de Maintenon. Offert avec respect. Racine.*

CHRONIQUE

Officiers de l'instruction publique. — Ont été promus, à l'occasion du dernier Congrès des Sociétés savantes, tenu à Toulouse : MM. Hugues, archiviste du département de Seine-et-Marne ; Laurent, archiviste du département des Ardennes, et Parfouru, archiviste du département d'Ille-et-Vilaine.

Bibliothèque de l'Institut. — M. Henri Dehérain, docteur ès-lettres, a été élu second sous-bibliothécaire de la Bibliothèque de l'Institut, en remplacement de M. Paul Fabre. décédé.

Nominations d'archivistes. — M. René Pagel, archiviste paléographe, a été nommé archiviste du département du Gers ; M. Auguste Petit, archiviste paléographe, ancien conservateur adjoint de la Bibliothèque de Besançon, du département du Lot ; M. Henri Loriquet, archiviste du Pas-de-Calais, est nommé conservateur de la Bibliothèque de Rouen.

Les papiers de Charles Yriarte. — M. Eugène Müntz, de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, qui avait été chargé par les exécuteurs testamentaires de feu Charles Yriarte de trier ses papiers, a obtenu d'eux qu'une partie serait attribuée à la Bibliothèque de l'Ecole des Beaux-Arts, l'autre à la Bibliothèque de l'Institut.

Ces papiers présentent un grand intérêt pour l'histoire du quatorzième siècle au dix-huitième. En effet, outre les recherches de Ch. Yriarte qui avaient porté principalement sur l'art, ils comprennent de nombreuses copies exécutées dans les archives de Milan, de Venise, de Mantoue, de Parme, de Bologne et de Florence par Armand Baschet qui les a léguées à Yriarte. On y trouve notamment une masse de documents propres à élucider les rapports de la France avec l'Italie depuis Louis XI jusqu'à Louis XV, des copies de lettres de Lucrèce Borgia, de François Ier, de Catherine et de Marie de Médicis, de Christine de Suède, etc.

Un autre dossier renferme la série des actes notariés relatifs aux artistes vénitiens des XIVe, XVe et XVIe siècles.

Blason. — Le fascicule VI du tome IV du *Dictionnaire des figures héraldiques* de M. le comte Théodore de Renesse vient de paraître. Il termine le quatrième volume de cette intéressante publication.

Ce fascicule est entièrement consacré à des instruments de guerre comme le cimeterre, le poignard, le glaive, la baïonnette, la pique, la hallebarde, ou à des outils comme la faucille, la serpette, le rateau, la charrue, la bêche, la houe, le compas, le rabot, la truelle, la scie, etc.

Vente de livres. — Les 15, 16 et 17 mai, à l'Hôtel des ventes de Rouen, vente de la deuxième partie de la bibliothèque de M. Emile Lesens, de la Société des Bibliophiles normands, etc. (Expert : *M. A. Lestringant*).

— Les 18 et 19 mai, vente de livres et estampes relatifs à l'architecture, l'ornementation, la décoration et l'ameublement, gravures diverses et portraits, composant la collection de feu M. Charles Baudry. (Experts : *MM. Em. Paul et fils et Guillemin*).

— Le 23 mai et jours suivants, à Strasbourg, vente de la collection d'Alsatiques (livres et estampes) de M. Jules Degermann. (Expert : *M. F. Staat.*)

— Du 29 mai au 3 juin, à l'Hôtel Drouot, vente de livres précieux des XVe, XVIe, XVIIe et XVIIIe siècles, couverts de riches reliures de Trautz-Bauzonnet, composant le cabinet de feu M. le baron de Ruble, membre de l'Institut, membre de la Société des Bibliophiles françois. (Experts : *MM.Emile Paul et fils et Guillemin*).

La Bibliothèque nationale italienne. — En Italie, c'est la Bibliothèque de Florence qui reçoit, à titre de dépôt légal, un exemplaire de tous les livres et brochures publiés par les éditeurs italiens. La *Nature* rapporte que cet établissement compte près d'un million de brochures et livres, 275,000 lettres et autographes, 19,000 manuscrits, plus de 20,000 portraits gravés, 7,800 estampes et dessins, 22,750 partitions ou collections musicales, etc.

British Museum. — M. V. S. Léan a légué au British Museum une somme de 50.000 livres sterling, pour l'extension et l'amélioration de la Bibliothèque et des salles de lecture. Une des conditions de ce legs est que ces salles resteront ouvertes le dimanche. M. Léan a également légué 50.000 livres sterling aux bibliothèques libres de Bristol.

REVUE

DE

PUBLICATIONS NOUVELLES

— Souvenirs et impressions d'un bourgeois du quartier latin de mai 1854 à mai 1869, par HENRI DABOT, avocat à la Cour d'appel de Paris, membre de la Société des études historiques. *Péronne, imprimerie E. Quentin, Grande Place, 33,* 1899, pet. in-8 de VI pp., 1 f., 298 pp. et 3 ff.

Entre les *Lettres de 1847 à 1854,* adressées par M. Henri Dabot à son père, publiées en 1892, et les *Griffonnages* qu'il fit paraître en 1895, il y avait une lacune. Cette lacune est aujourd'hui comblée par la publication des *Souvenirs et impressions* que ce « bourgeois du quartier latin » a écrits à l'intention de ses enfants, de ses amis et de ses collègues. Commençant le 24 mai 1854, ils se terminent le 12 mai 1869. Les *Griffonnages* reproduisent des notes prises au jour; les *Souvenirs* ont été établis d'après des notes commencées seulement après la guerre de 1870 et rédigées ultérieurement, « en de courts moments de loisirs, continuellement délaissées, continuellement reprises ». Ces notes n'en sont pas moins très précises, très caractéristiques, les unes amusantes, les autres graves, d'aucunes malicieuses, toutes empreintes d'une agréable et spirituelle bonne humeur. Souvenirs politiques et judiciaires, notes artistiques et mondaines, évènements de toute sorte. grands et petits, tristes ou gais, ont trouvé place dans le livre si vivant et si vécu de M. Henri Dabot; tout fait important ou ayant simplement occupé quelques instants la badauderie parisienne y est succinctement mais fidèlement relaté. Ici, des impressions de théâtre, là des sensations d'art; l'auteur de ces notes enregistre chronologiquement les principaux évènements qui se sont accomplis de 1854 à 1869; il note ce qu'il a vu, ce qu'il a lu, ce qu'il a entendu raconter à l'époque : les petits faits de la rue comme les échos des Tuileries, du Parlement,

de la Sorbonne et du Palais. Ça et là voici de curieuses appréciations sur le mouvement littéraire ; l'apparition, en 1867, des *Poëme Saturniens* de Verlaine suggère à M. Dabot les quelques lignes suivantes :

> *4 mars.* — On m'a signalé un livre de poésie, édité par Lemerre, livre d'un jeune poète du quartier, Paul Verlaine, qui tombe à bras raccourcis sur nous autres bourgeois ; il prétend que nous avons des pantoufles brodées et parées de toutes les fleurs de la nature. Il nous confond avec les garçons bouchers, charcutiers, épiciers à qui leurs bonnes amies offrent, pour leurs étrennes, des pantoufles multicolores brodées par elles. Ce n'est pas tout, l'impertinent poète prétend encore que nous n'avons aucune poésie dans l'âme ; que nous ne songeons qu'à marier nos filles avec des jeunes gens cossus et ventrus, et que nous dédaignons les poètes comme gendres.
>
> Je ne lui en veux pas à ce méchant fils d'Apollon, et ses boutades ne m'empêchent pas d'admirer une pièce intitulée : *Nocturne parisien ;* c'est une tirade sur certain quai mystérieux qui disparait le soir sous une ombre double : celle de la nuit et celle de Notre-Dame la géante.

Aux anecdotes lestement troussées que conte M. Henri Dabot sur les faits du jour, aux récits d'évènements divers se mêlent quelques notes familiales, des détails d'ordre privé auxquels, écrit-il, la publicité doit être épargnée. Aussi bien n'a-t-on mis dans le commerce qu'un nombre très restreint d'exemplaires de ces curieux *Souvenirs* qui sont non seulement fort agréables à lire mais encore très instructifs pour l'histoire du Second Empire.

G. V.

— Le Salon de la vieille dame à la tête de bois, par FIRMIN MAILLARD. *Paris, J.-Olivier Affolter, libraire, 50, rue de Laborde, 50,* 1899, pet. in-8 de 2 ff., 182 pp. et 1 f.

M. Firmin Maillard nous apprend que les anglais se plaisent à appeler l'Académie française : *La Vieille dame à la tête de bois.* Cette irrévérencieuse qualification a lieu de surprendre de la part de gens aussi rigoristes, aussi à cheval sur l'étiquette que le sont nos voisins d'Outre-Manche et je regrette que notre sympathique confrère ait cru devoir, dans l'intitulé de son livre, imiter leur exemple.

Je sais bien que ce n'est point un panégyrique de l'Académie qu'a entendu écrire M. Firmin Maillard ; son étude « pour servir à l'histoire de l'Académie française sous le second Empire, 1852-1870 » aurait plutôt, si le mot n'était un peu gros, l'allure d'un pamphlet.

Ecrite avec une verve toute naturelle, les réflexions malicieuses y foisonnent ; peu d'académiciens trouvent grâce sous la plume alerte et mordante de l'écrivain qui me semble n'avoir pas toujours respecté une rigoureuse impartialité. Ce ne sont pas seulement les « Immortels » pris individuellement qui sont en butte à ses railleries, c'est aussi l'Institut, dans son ensemble, dans son organisme, qui tombe sous le coup de ses critiques. M. Firmin Maillard manie l'ironie avec une incontestable virtuosité et son feu roulant d'anecdotes force le rire du lecteur, même le moins disposé à s'associer à ses idées.

La première élection académique dont s'occupe notre confrère est celle d'Alfred de Musset, la dernière, celle de Xavier Marmier, qui eut lieu le 19 mai 1870. « Je suis arrivé au terme de la tâche que je m'étais assignée, écrit-il ; l'Académie française est une curieuse et amusante institution..... mais à la condition de n'en pas abuser ». Quelques lignes encore sur les séances de réception et, avant de quitter la plume, M. Maillard trace un petit tableau des divers salons où se préparaient les élections des candidats à l'honneur, justement envié, d'être admis dans le « Salon de la Vieille dame à la tête de bois », tels ceux du comte Molé, du duc Pasquier, du duc de Broglie, de MM. Guizot, de Montalembert, de Sacy, Lebrun, de Lamartine, Philarète Chasles, de la princesse Belgiojoso, de Mme d'Agoult, d'Haussonville, Lenormant, Bixio, de Blocqueville, Ch. Didier, Reybaud et Ancelot.

M. Firmin Maillard qui est bibliothécaire à Sainte-Geneviève et qui sait, par expérience professionnelle, combien sont utiles les tables d'un livre, n'a pas omis de dresser, à la fin du sien, une liste alphabétique des noms cités ; rappelons que le *Salon de la vieille dame à la tête de bois,* imprimé par Charles Hérissey, d'Evreux, n'a été tiré qu'à 200 exemplaires sur papier vélin et à 25 sur pap. du Japon, tous numérotés.

G. V.

LIVRES NOUVEAUX

Réimpressions de livres anciens, Bibliographie, Autographes, Manuscrits, Imprimerie, Reliure, Blason, Généalogie, Chroniques, Ex-libris, etc.

— Dictionnaire des figures héraldiques, par le comte THÉODORE DE RENESSE, membre suppléant du Conseil héraldique de Belgique. Tome IV. 6e fascicule. *Bruxelles, Société belge de librairie, Oscar Schepens et Cie, éditeurs,* in-8 (4 fr.).

— Recueil des instructions données aux ambassadeurs et ministres de France depuis les traités de Westphalie jusqu'à la Révolution française, publié sous les auspices de la Commission des Archives diplomatiques au Ministère des Affaires étrangères, Espagne, avec une introduction et des notes par A. MOREL-FATIO, directeur-adjoint à l'Ecole des Hautes-Etudes, secrétaire de l'Ecole des Chartes. Avec la collaboration de M. H. Léonardon. Tomes II et III. *Paris, Félix Alcan,* 2 vol. gr. in-8 (40 fr.).

Ces deux volumes (1701-1793) complètent l'ouvrage. Le tome I (1649-1700) se vend séparément 20 fr.

— Catalogue annuel de la librairie française, rédigé par D. JORDELL, 6e année, 1898, donnant la nomenclature de tous les livres parus en France et à l'étranger pendant l'année 1898, 1° par ordre alphabétique des noms d'auteurs; 2e par ordre alphabétique des titres, suivi d'une table alphabétique des matières. *Paris, librairie Nilsson, Per Lamm, successeur,* gr. in-8 (10 fr.).

— Connaissances nécessaires à un bibliophile, accompagnées de notes critiques et documents bibliographiques recueillis et publiés par EDOUARD ROUVEYRE, libraire, antiquaire et éditeur. *Paris, Edouard Rouveyre,* 10 vol. in-8 carré.

Le tome I est en vente (6 fr.). Il a été tiré, en outre, 40 ex. sur pap. du Japon (nos 1 à 40) et 40 ex. sur pap. de Chine (nos I à XL). Ces 80 ex. ne sont vendus que complets (300 fr. l'ex.).

— Recherches sur la fabrication des cartes à jouer à Troyes, par LOUIS MORIN, typographe. *Troyes, imp. et lith. Paul Nouel,* in-8 (16 planches hors texte).

Publications diverses.

— PIERRE LOTI, de l'Académie française. — Reflets sur la sombre route. *Paris, Calmann Lévy,* in-18 (3 fr. 50).

Il a été tiré, en outre, 75 ex. sur pap. de Hollande (12 fr. 50) et 25 ex. sur pap. du Japon (20 fr.).

— HONORÉ DE BALZAC. — Lettres à l'étrangère. *Paris, Calmann Lévy*, in-8 (7 fr. 50).

— JULES LEMAITRE, de l'Académie française. — Les Contemporains. Septième série. *Paris, Lecène, Oudin et Cie*, in-18 (3 fr. 50).

— MAURICE MAINDRON. — Le Tournoi de Vauplassans. Illustrations de Ernest Vulliemin. Ouvrage couronné par l'Académie française. *Paris, librairie Borel* (collection Nymphée) (3 fr. 50).

7e vol. de la collection. Il a été tiré, en outre, 25 ex. sur pap. de Chine et 25 ex. sur pap. du Japon, numérotés et paraphés par l'éditeur.

— JEAN BERLEUX. — Cœur d'honnête femme. *Paris, Paul Ollendorff*, in-18 (3 fr. 50).

— PIERRE GAUTHIEZ. — Ombres d'amour. Illustrations de F. Courboin. *Paris, Paul Ollendorff*, in-18 (2 fr.).

17e vol. de la *Collection Ollendorff illustrée*.

— MAURICE ROLLINAT. — Paysages et Paysans, poésies. *Paris, Eugène Fasquelle*, in-18 (3 fr. 50).

Il a été tiré, en outre, 30 ex. numérotés sur pap. de Hollande (10 fr.).

— HENRI PAJOT. — Opinions de quelques écrivains sur les professions libérales. *Lille*, in-12.

Tiré à 125 ex. sur pap. de Hollande, non mis dans le commerce.

— LES MAITRES DE L'AFFICHE. — Publication mensuelle contenant la reproduction en couleurs des plus belles affiches illustrées des grands artistes français et étrangers, éditée par l'imprimerie Chaix (2 fr. 50).

Sommaire de la 42e livraison : JULES CHÉRET : Affiche pour le « *Concert des Ambassadeurs* ». (Impr. Chaix). — MUCHA : Affiche pour le théâtre de la Renaissance « *La Samaritaine* » (Impr. Champenois). — GEORGES MEUNIER : Affiche pour le « *Papier à cigarettes Job* ». (Impr. Chaix). — Brothers BEGGARSTAFF (James Pryde et W. N. P. Nicholson) : Affiche anglaise pour le « *Rowntree's Elect Cocoa* ».

Le n° de juin contiendra une prime de Willette, réservée aux abonnés.

— ABEL LEFRANC. — Marguerite de Navarre et le Platonisme de la Renaissance. Extrait de la *Bibliothèque* de l'Ecole des Chartes, année 1897, t. LVIII [et 1898]. *Paris*, 1897 (1899), in-8.

Ouvrages sous presse

Chez L. Carteret et Cie :

— HONORÉ DE BALZAC. — La Maison du Chat-qui-pelote. 40 compositions de Louis Dunki, gravées sur bois par Maurice Baud. Préface de Francisque Sarcey. In-8 cavalier.

Tirage unique à 200 ex. sur pap. vélin blanc du Marais (150 fr.)
Annoncé pour paraître fin mai.

ABONNEMENTS

AU

BULLETIN DU BIBLIOPHILE

Revue mensuelle

PARIS, **12** FR. PAR AN. — DÉPARTEMENTS, **14** FR.
ÉTRANGER, **16** FR.

A la Librairie TECHENER, 219, rue Saint-Honoré
(Au coin de la rue d'Alger.)

On s'abonne également dans tous les bureaux de poste de la France et de l'Étranger.

Prière de s'adresser :

Pour tout ce qui concerne la rédaction, à M. GEORGES VICAIRE, Directeur du *Bulletin du Bibliophile*; pour ce qui concerne l'administration, à MM. LECLERC et CORNUAU.

Le *Bulletin du Bibliophile* annoncera tous les ouvrages relatifs aux manuscrits, à l'imprimerie, à la reliure, à la bibliographie, à la bibliophilie, au blason, aux documents inédits (histoire, autographes, estampes) ainsi que, les publications de luxe dont il sera envoyé un exemplaire à *M. GEORGES VICAIRE, 51, rue Scheffer*, ou *219, rue Saint-Honoré (Librairie Techener).*

LIBRAIRIE TECHENER

LIVRES RARES ET PRÉCIEUX

Livres gothiques

Impressions d'Anthoine Vérard, de Simon Vostre, Pigouchet, Arnoullet et autres

Romans de Chevalerie

POÈTES ET LITTÉRATURE DU XVIe SIÈCLE

LIVRES A FIGURES SUR BOIS, ANCIENNES CHRONIQUES

Manuscrits sur vélin et avec miniatures

Documents historiques — Chartes

PIÈCES SUR L'HISTOIRE DE FRANCE

Reliures anciennes avec Armoiries

Ouvrages sur les Beaux-Arts et l'Art dramatique
Publications sur le Moyen-Age
etc., etc.

INCUNABLES

ÉDITIONS PRINCEPS — ÉDITIONS ALDINES — ELZEVIRS

Éditions originales des grands Auteurs français

Bons ouvrages de bibliothèque sur l'histoire de France, la noblesse et les antiquités, la numismatique, l'archéologie, etc.

ACHAT DE BIBLIOTHÈQUES

Bibliopoliana, catalogue (paraissant tous les deux mois) de livres anciens, rares et curieux, en vente aux prix marqués.

Le *Bibliopoliana* est envoyé gratuitement à tous les abonnés du *Bulletin du Bibliophile*.

Les Propriétaires-Gérants :
LECLERC ET CORNUAU.

Vendôme. — Imp. Frédéric EMPAYTAZ

BULLETIN

DU

BIBLIOPHILE

HARVARD COLLEGE LIBRARY
JUL 3 1899
CAMBRIDGE, MASS.

ET DU BIBLIOTHÉCAIRE

REVUE MENSUELLE

Fondée en 1834 par Charles Nodier, Baron Jérôme Pichon, Paul Lacroix, G. Peignot, J. C. Brunet, etc., etc.,

Publiée par la LIBRAIRIE TECHENER

Directeur : Georges Vicaire

15 JUIN

PARIS
LIBRAIRIE TECHENER
(H. LECLERC ET P. CORNUAU)
219, RUE SAINT-HONORÉ, 219
et 16, rue d'Alger.

1899

Collaborateurs du *Bulletin du Bibliophile.*

MM. Roger Alexandre; **Eugène Asse**, de la Bibliothèque de l'Arsenal; **Henri Béraldi**, des Amis des livres; **Jean Berlioux**; **Paul Beurdeley**; **Paul Bonnefon**, de la Bibliothèque de l'Arsenal; **Henri Bouchot**, conservateur des estampes à la Bibliothèque Nationale; Abbé **H.-M. Bourseaud**; **R. P. Henri Chérot, S. J.**; Comte **de Clapiers**, de la Société des Bibliophiles françois; **A. Claudin**, lauréat de l'Institut; Baron **de Clayp (d'Eylac)**, de la Société des Bibliophiles françois; Comte **G. de Contades**; **Ernest Courbet**; **Ernest Coyecque**, archiviste-paléographe, sous-archiviste de la Seine; **A. Decauville-Lachênée**, de la Bibliothèque de Caen; **Léopold Delisle**, membre de l'Institut, administrateur général de la Bibliothèque Nationale; **Joseph Denais**; **Victor Désèglise**; **Félix Desvernay**, administrateur de la grande Bibliothèque de Lyon; **Léon Dorez**, de la Bibliothèque Nationale; **Emile Droit**; **Joseph Dumoulin**; **Alfred Dupré**, avocat à la Cour d'appel de Paris; **Dupré-Lasale**, conseiller honoraire à la Cour de Cassation; **Gaston Duval**, de la Bibliothèque de l'Arsenal; **Charles Ephrussi**; **Prince d'Essling**, de la Société des Bibliophiles françois; **Paul d'Estrée**; **Alfred Franklin**, administrateur de la Bibliothèque Mazarine; **Pierre Gauthiez**; **Tony Genty**; Marquis **de Granges de Surgères**; Vicomte **de Grouchy**; **Léon Gruel**; **Gabriel Hanotaux**, de l'Académie française; **Henry Houssaye**, de l'Académie française; **Paul Lacombe**, des Amis des livres; **Abel Lefranc**, secrétaire du Collège de France; **Gustave Macon**, conservateur-adjoint du Musée Condé; **Ch. Malherbe**, archiviste de l'Opéra; **Paul Marais**, de la Bibliothèque Mazarine; **L. Marcheix**, de la Bibliothèque de l'Ecole des Beaux-Arts; **Henry Martin**, de la Bibliothèque de l'Arsenal; Abbé **J. B. Martin**, correspondant du Ministère de l'Instruction publique et des Beaux-Arts; **Fernand Mazerolle**, archiviste-paléographe; **Edmond Maignien**, de la Bibliothèque de Grenoble; **Georges Monval**, archiviste de la Comédie-Française; **A. Morel-Fatio**, secrétaire de l'Ecole des Chartes; **Louis Morin**, typographe à Troyes; **Eugène Muntz**, membre de l'Institut, conservateur des collections de l'Ecole des Beaux-Arts; **Gaston Paris**, de l'Académie française; **Léon-Gabriel Pélissier**; **Emile Picot**, membre de l'Institut; Baron **Roger Portalis**, de la Société des Bibliophiles françois; **Bernard Prost**, inspecteur général des Bibliothèques et des Archives; **Ernest Quentin-Bauchart**, de la Société des Bibliophiles françois; **Ph. Renouard**; **Natalis Rondot**, correspondant de l'Institut; Vicomte **de Savigny de Moncorps**, de la Société des Bibliophiles françois; **Gaston Schéfer**, de la Bibliothèque de l'Arsenal; **R. P. Carlos Sommervogel, S. J.**; Vicomte **de Spoelberch de Lovenjoul**; **Henri Stein**, archiviste aux Archives nationales; Abbé **Tougard**; **Maurice Tourneux**; Abbé **Ch. Urbain**; **Georges Vicaire**, de la Bibliothèque Mazarine; **Aimé Vingtrinier**, bibliothécaire de la grande Bibliothèque de Lyon; etc.

SOMMAIRE DU 15 JUIN

La Bibliothèque de Mathias Corvin, notes nouvelles, par M. Eugène Müntz, page 257.

Le Deuxième centenaire de Racine à la Bibliothèque nationale, par M. Maurice Henriet, page 265.

Les Petits Romantiques. Edouard d'Anglemont, par M. Eugène Asse (*suite*), page 283.

A l'Hôtel Drouot, page 299.

Chronique, page 302.

Livres nouveaux, page 306.

LA BIBLIOTHÈQUE

DE

MATHIAS CORVIN

NOTES NOUVELLES

HARVARD COLLEGE LIBRARY
JUL 8 1899
CAMBRIDGE, MASS.

I

A diverses reprises (1), j'ai essayé d'élucider l'histoire de l'inappréciable collection réunie par Mathias Corvin. Depuis, des recherches nouvelles et surtout d'obligeantes communications, dues à MM. Omont et Dorez, m'ont mis à même de compléter mon premier noyau de trouvailles. Ces notules laissent hélas sans réponse bien des questions encore ; du moins permettent-elles de serrer de plus près certains points de détail.

Le premier en date de mes documents est postérieur aux deux sièges de Bude (1526, 1529) et à la dispersion de tant de trésors.

En 1538, le cardinal Jérôme Aleander, préfet de la Bibliothèque Vaticane, constate que l'évêque de Vienne lui a prêté un manuscrit grec, sur parchemin, provenant de la Bibliothèque corvinienne (2).

(1) *Gazette archéologique,* 1883, p. 116 et suiv. — *Gazette des Beaux-Arts,* novembre 1894, p. 366 et suiv. Voy. aussi *Kunst und Kunsthandwerk Monatschrift des K. K. O. Museum für Kunst und Industrie,* 1898, p. 380-384.

(2) « 1538, Kal. novembris. Viennæ. R. D. Jos. Faber, episcopus Viennæ, mihi commodavit librum in membrana e reliquiis biblio-

Dans l'intervalle, le troisième siège (1541) avait porté à la Corviniene un coup encore plus cruel.

Le 24 août 1544, Antonio Brucioli écrit, de Venise, à Benedetto Varchi pour lui annoncer que l'ambassade de France à Constantinople lui a envoyé deux superbes volumes sur parchemin, les Lettres de Cicéron à Atticus, et un Macrobe, avec le texte grec, provenant de la bibliothèque du roi Mathias. Il se propose de les offrir au Révérend Pierfrancesco (1). Voici sa lettre.

A Messer Benedetto Varchi in Firenze.

Onorando Messer Benedetto. Ho ricevuto una vostra, e vi ringrazio dell' uffizio fatto per me col Reverendo Messer Pierfrancesco, il quale prego, che ringraziate per mio nome, e dite a Sua Signoria, che lo Ambasciadore di Francia, che e in Costantinopoli, mi ha mandato a donare due libri in carta cavretta, cioe, l'epistole di Cicerone ad Attico, e Macrobio col suo greco. In verita bellissimi di carta, e di scrittura, stati già della libreria del Re Mattia, e portati con altri assai da Buda in Costantinopoli, e questi disegnai di donare a Sua Signoria, ma per non avere alcuna conoscenza, o autorità con quella, per non parere prosontuoso a scrivere a simili personaggi, pero non gli ho infino a qui mandati, e aspettero una vostra lettera, che sopra questo mi consigli quello, che vi pare, che sia da fare; e sopra tutto raccomandatemi a Sua Signoria Reverendissima, e voi, se vi accade servirvi de miei libri, mandate liberamente per quanti volete; solamente mi resta il raccomandarmivi. Di Venezia adi 24 d'Agosto 1544. Antonio Brucioli.

En 1545, dans la dédicace à Léonard Beckh de Beckhenstain, Gesner, après avoir déploré la perte des

thecæ regis Mathiæ Hungariæ.... Suit la description très minutieuse de ce ms. » Ms. Vatic. n° 3927; cité par M. Dorez (*Revue des Bibliothèques*, t. II, p. 56). »

(1) *Prose fiorentine*, 3e partie, t. II, p. III; Venise 1735. Communication de M. Léon Dorez.

bibliothèques antiques, ajoute : « Sed quid lugemus vetera, periit etiam, patrum nostrorum memoria, per immanem Turcorum impressionem, celebris illa Bibliotheca Budæ, quæ regni Pannoniæ caput est, a nunquam satis laudato rege Mathia ex omni scriptorum genere, et innumeris Græcis Hebraicisque voluminibus instructa : quæ quidem ille, capta jam Constantinopoli, eversisque multis aliis amplissimis Græciæ urbibus, ex media Græcia inestimandis sumptibus coemerat (1). »

En 1560, le duc Alphonse II de Ferrare acquit treize manuscrits de la Bibliothèque de Mathias Corvin. Ces volumes, aujourd'hui conservés à la Bibliothèque de Modène, y avaient naguère pour compagnons deux autres manuscrits, un saint Jérôme et un saint Jean Chrysostôme, que le duc de Modène restitua en 1847 à la Hongrie (2).

Une lettre, adressée de Raguse, par Gio. Batt. Amalteo à P. Manuce, le 17 février 1561, nous fournit quelques détails supplémentaires sur le sort de la Bibliothèque corvinienne. Amalteo, qui savait que les Turcs avaient dispersé une partie de la Bibliothèque, s'efforça de conquérir quelques manuscrits. Mais ses efforts furent vains, soit que les Barbares eussent détruit les manuscrits pillés, soit que ceux-ci fussent tombés entre les mains d'autres amateurs. On lui affirma que beaucoup d'ouvrages grecs étaient tombés dans la bibliothèque du roi François Ier ; celui-ci avait en effet adjoint aux am-

(1) *Bibliotheca universalis ;* Zurich, 1545 ; fol 2 v°.

(2) *Lettere di Girolamo Tiraboschi al padre Ireneo Affo ;* éd. C. Frati, t. I, p. 133 ; Modène 1894. Cf. Venturi, dans le *Kunst-Freund,* 1885, p. 310-313.

bassadeurs qu'il envoyait à Constantinople des savants chargés de receuillir les meilleurs manuscrits (1).

II

Les affirmations les plus contradictoires se sont produites au sujet de la Corvinienne (2) : d'après les uns, elle était aussi nombreuse que précieuse ; d'après les autres, le nombre des manuscrits aurait été considérablement exagéré ; et de même les volumes auraient offert plus de valeur au point de vue de l'illustration qu'au point de vue de l'antiquité ou de la correction du texte. Cette dernière assertion a été réduite à sa juste valeur par Mgr Fraknoi (3).

L'on sait combien les auteurs ont varié sur l'impor-

(1) Ceruti, *Lettere inedite di dotti Italiani del Secolo XVI* ; Milan, 1867 ; p. 83 (Communication de M. Léon Dorez).

(2) Je résume ici les notes que j'ai publiées, il y a quelques années, dans un journal hongrois, le *Pesti Naplö*, mais qui, vraisemblablement ont échappé à l'attention de l'immense majorité des bibliophiles.

Je dois à M. le professeur Frédéric Riedl, de Pesth, une notice sur une brochure introuvable de Fiorillo consacrée à Mathias Corvin : *Ueber einige Gelehrte und Künstler welche Mathias Corvinus beschäftigte* (1812 ; 27 pages ; Bibliothèque impériale de Vienne), et crois rendre service à mes confrères en leur communiquant ces détails sur une plaquette dont le titre pourrait faire naître bien des espérances. Dans la première partie, Fiorillo fournit quelques notices sur les savants employés par Mathias Corvin ; dans la seconde, il traite des artistes qui ont travaillé pour le roi, à savoir : Filarete (Averulino), Chimenti Camicia, Gherardo, Benedetto da Majano, Andrea Verrocchio, Filippo (*sic*) Lippi, Mariotto Albertinelli, Andrea (*sic*) da Fiesole, Attavante.

Toutes ces données sont tirées de Vasari. Fiorillo s'est persuadé que la source de ces renseignements de Vasari était l'ouvrage de Filarete, *De Architectura* ; mais son erreur est manifeste. Il suffit, pour s'en convaincre, de lire le texte du *Traité d'architecture*, enfin rendu accessible à tous les travailleurs, grâce à M. d'Oettingen : *Antonio Averlino Filarete's Traktat ueber die Baukunst* ; Vienne 1890.

(3) *Mathias Corvinus*, p. 297-302.

tance de la Corvinienne. Certains d'entre eux ont prétendu qu'elle ne renfermait pas moins de cinquante mille volumes (1). Si ce chiffre semble exagéré, du moins est-on en droit de soutenir, avec Abel (2), que la librairie de Buda-Pesth pouvait se mesurer avec la Laurentienne, la Vaticane, la Marcienne, par le nombre des volumes, non moins que par leur valeur intrinsèque.

En réalité, l'on pourra se faire une idée de son étendue par les trois chiffres suivants : En 1878, l'on connaissait soixante-deux volumes parfaitement authentiques provenant du château royal de Bude et cinquante-trois dont la provenance était moins sûrement établie ; soit, au total, cent trente-quatre (3). Quarante-cinq autres manuscrits environ se trouvaient encore à Bude en 1686, au moment où la ville fut reprise aux Turcs (ce chiffre nous est fourni par le général comte Marsigli, qui en

(1) Fischer, *König Mathias Corvinus und seine Bibliothek;* Vienne, 1873 ; p. 3-13.

(2) *Die Bibliothek des Königs Mathias Corvinus,* p. 27, extr. des *Literarische Berichte aus Ungarn,* 1878. Voy. aussi Reumont : la *Biblioteca Corviniana.* Florence, 1879 ; extr. de l'*Archivio storico italiano.* — Csontosi, *Bildnisse des Königs Mathias Corvinus und der Königin Beatrix in den Corvin Codexen;* Budapest 1890. — Fraknoi, *Mathias Corvinus, König von Ungarn;* Fribourg-en-Brisgau, 1891.

La Bibliothèque nationale possède (fonds latin, n° 7239) un manuscrit latin qui provient du sérail de Constantinople où il pourrait fort bien être entré après la dispersion de la Bibliothèque de Bude. C'est le « Pauli Sanctini Ducensis Tractatus de Re militari et de Machinis bellicis ». (Voy. la *Gazette des Beaux-Arts,* novembre 1894, p. 358-359) et le beau mémoire de M. Berthelot dans les *Annales de Chimie et de Physique* (décembre 1891, p. 437 et suiv.), où l'illustre savant montre que le manuscrit portant le nom de Santini est en réalité l'œuvre de Mariano Jacopo, surnommé Taccola, de Sienne, et qu'il a été écrit en 1449.

(3) En 1882, M. Csontosi évaluait à cent dix le nombre des manuscrits corviniens connus (Voy. la *Revue critique d'histoire et de Littérature,* 1882, t. II, p. 494).

dressa à ce moment l'inventaire (1) ; enfin, cent cinquante volumes ou à peu près étaient en cours d'exécution à Florence au moment de la mort de Mathias (il est possible que plusieurs de ceux-ci fassent double emploi avec les manuscrits de 1686). Voilà donc un total de plus de cinq cents manuscrits appartenant à la bibliothèque royale ou sur le point d'y entrer. Et encore, dans ce chiffre, ne sont pas compris les manuscrits, certainement très nombreux, perdus ou détruits depuis.

Même en prenant pour base un minimum de quatre cents manuscrits, la bibliothèque de Mathias pouvait rivaliser avec les principales bibliothèques italiennes contemporaines : celle du Vatican ne comprenait, en effet, en 1443, que trois cent quarante volumes ; celle des Médicis, en 1464-1465, cent cinquante-huit volumes ; celle d'Urbin, sept cent soixante-douze ; celle du cardinal Bessarion, de huit à neuf cents. Vers la fin du XVe siècle seulement, grâce à l'ardeur de Sixte IV, la Vaticane arriva au formidable total de trois mille six cent cinquante manuscrits (2).

Mais le chiffre de quatre cents manuscrits est manifestement de beaucoup au-dessous de la réalité : je vais le démontrer par un argument péremptoire. D'après M. Fischer (3), les manuscrits grecs ne formaient qu'une faible minorité : sur un ensemble de soixante-deux volumes, se rattachant d'une manière authentique à la bibliothèque de Bude, un seul, un Constantin Porphyrogénète, était écrit en grec ; sur les cinquante-trois autres

(1) Voy. Ricotti, dans les *Atti della R. Accademia delle Scienze di Torino*, t. XV (1879-1880), p. 307. — Frati, dans la *Rivista delle Biblioteche*, t. IV (1893), p. 7 et suiv.

(2) Voy. le volume sur *La Bibliothèque du Vatican au XVe siècle*, que j'ai publié en collaboration avec Paul Fabre. Paris, 1887.

(3) *König Mathias Corvinus und seine Bibliothek.*

volumes, d'une provenance plus incertaine, huit seulement appartenaient à cette langue. Or, comment concilier une telle statistique avec le témoignage d'un auteur bien informé, Nicolas Olah, archevêque de Gran (1493-1568), qui affirme qu'une des deux salles était consacrée aux manuscrits grecs ! « duæ ædes concameratæ, altera voluminibus græcis partim e medio Græciæ, partim ex aliis Orientis regionibus, per Regem non minori cura quam labore eo congestis referta erat. » La conclusion est facile à déduire : Si, de tous les manuscrits garnissant la salle en question, neuf seulement sont parvenus jusqu'à nous, on peut juger, grâce à cette proportion, des pertes subies par l'ensemble de la collection.

Dans son histoire de Hongrie, Olah, à qui sa science non moins que ses vertus valurent, comme on sait, le siège archiépiscopal de Gran, affirme, en outre, qu'en 1526, après la prise de Bude, une partie de la Bibliothèque fut déchirée, l'autre dispersée par les Turcs : « partim dilaceravit, partim in alios usus argento detracto, dissipavit. »

En face de cette assertion si catégorique, on n'hésitera plus à admettre que les manuscrits retrouvés de nos jours au sérail de Constantinople et généreusement rendus par le sultan à l'empereur François-Joseph II ne forment, avec les manuscrits qui sont allés échouer dans une foule de bibliothèques publiques ou privées, qu'une faible partie de la collection corvinienne. Nous savons, entre autres, par le général comte Marsigli, dont j'ai tout à l'heure invoqué le témoignage, qu'un lot de manuscrits enlevés par les Turcs et recueilli par des amateurs de Kronstadt (Transylvanie) périt dans les derniers tiers du XVIIe siècle, lors de l'incendie qui dévora cette ville.

Malgré ces déprédations, lors de la reprise de Bude,

en 1686, la bibliothèque du château contenait encore, au témoignage de Marsigli, deux cent soixante-quatorze ouvrages, soit manuscrits, soit imprimés; les manuscrits théologiques formaient un total d'environ soixante-dix ouvrages, les manuscrits profanes d'environ quarante-cinq. La plupart, très certainement, venaient du splendide fonds formé par le grand Mathias Corvin.

EUGÈNE MÜNTZ.

LE

DEUXIÈME CENTENAIRE DE RACINE

A LA

BIBLIOTHÈQUE NATIONALE

Le *Bulletin du Bibliophile* a consacré, dans sa livraison du 15 mai dernier, une note succincte à l'exposition organisée par la Bibliothèque Nationale à l'occasion du deuxième centenaire de Jean Racine. C'est un évènement trop intéressant pour qu'on ne revienne pas avec quelques développements sur un sujet sommairement indiqué. Nous allons donc parcourir encore une fois avec nos lecteurs les vitrines du premier salon de la galerie Mazarine, remplies, pendant près de six semaines des souvenirs de Racine, qui ont déjà repris aujourd'hui leur place dans les collections dont ils avaient été provisoirement détachés.

I. Editions et traductions

M. Léopold Delisle et M. Marchal, qui préparent en ce moment un catalogue général de toutes les éditions de Racine appartenant au département des imprimés,

ont borné, ou à peu près, leur exposition aux éditions et traductions des XVIIe et XVIIIe siècles. On trouve bien, dans le catalogue des objets exposés, les deux éditions si savantes et si complètes parues à la librairie Hachette en 8 vol. in-8, et dûes à l'excellent M. Paul Mesnard (1865-1873 et 1885-1888) (1), ainsi qu'un volume de lettres de Jean et de Louis Racine, publiées par leur petit-fils l'abbé Adrien de La Roque (*Paris, Hachette*, 1862, in-8), une brochure contenant trois lettres du poète, publiées par M. E. Minoret (*Paris, Firmin-Didot*, 1884, in-8), une lettre de Racine (26 janvier 1659) publiée par M. A. Gazier (*Paris, A. Colin*, 1888, in-8), et les Documents inédits relatifs à Jean Racine et à sa famille publiés d'après les originaux dans le *Bulletin du Bibliophile* par M. le vicomte de Grouchy (*Paris, Techener*, 1892, in-8), mais c'est tout, en ce qui concerne le dix-neuvième siècle. Les organisateurs ont pensé, et tout le monde sera de leur avis, qu'il n'était que juste d'associer à la fête de Jean Racine ceux qui, de nos jours, ont si puissamment contribué à nous faire connaître l'écrivain dans ses œuvres et l'homme dans les plus intimes détails de sa vie privée.

Par contre, les éditions originales des pièces de théâtre sont au nombre de 36, dont trois prêtées par la Bibliothèque Mazarine (2), une par la Bibliothèque de

(1) Nous aurons fréquemment à citer ici l'édition de M. Paul Mesnard. Notons une fois pour toutes que nous renverrons toujours à la seconde édition, celle de 1885-1888.

(2) La Thébayde, *Paris, Thomas Jolly*, 1664, in-12. — Alexandre le Grand, *Paris, Pierre Trabouillet*, 1666. In-12 de 12 feuillets préliminaires non chiffrés en 84 pages chiffrées, en réalité 72, les chiffres 61-72 ayant été sautés dans la numérotation. — Alexandre le Grand, *Paris, Théodore Girard*, 1672, in-12.

l'Arsenal (1), une par la Bibliothèque du Conservatoire de musique de Paris (2), et enfin, réunies dans le même volume, Esther (*Paris, Denys Thierry*, 1689, in-4, et Athalie (*Paris, Denys Thierry*, 1691, in-4), appartenant à la Bibliothèque Ste Geneviève (3). Faute de temps et de place, aucun objet n'a été emprunté aux collections particulières, sauf toutefois l'exemplaire d'Esther appartenant à la succession de M. de Villeneuve, dont nous avons mentionné la présence dans notre livraison de mai 1899 (p. 249). Si cette exception avait besoin de justification, on la trouverait dans ce fait que c'est le seul volume connu avec une dédicace de la main de Racine. Nous ne savons par quelles mains cet exemplaire (*Paris, Denys Thierry*, 1689, in-4) a passé avant d'entrer dans la collection de M. de Villeneuve, mais ce n'est certainement pas celui qui est mentionné par M. Paul Mesnard (t. VII, p. 399, en note) comme ayant appartenu à Madame de Maintenon et se trouvant au château de Maintenon, puisque ce dernier est un in-12 de la même année 1689 (4).

(1) Esther. *Paris, Claude Barbin*, 1689, in-12. Exemplaire portant le nom du libraire Barbin, que Denys Thierry avait associé à son privilège.

(2) La Musique d'Athalie, par J.-B. Moreau, maistre de musique du Roy, composée par ordre de Sa Majesté, gravée par H. de Baussen. *Se vend à Paris, chez l'autheur, rue* Se *Croix de la bretonnerie*; *chez Monsr Loyauté, Me Ecrivain; et chez Foucault, marchand papetier* (s. d.). In-4 de 23 feuillets.

(3) Exemplaire relié aux armes de Charles Maurice le Tellier, archevêque de Reims. (Réserve, 4° Y 486[10]). Cet exemplaire, exposé sous le no 22bis, ne figure pas au catalogue.

(4) M. P. Mesnard (t. VII, p. 401, en note) constate également la présence au château de Maintenon d'un exemplaire d'Athalie, 1692, in-12, ayant appartenu à Madame de Maintenon. — Citons enfin, pour compléter la bibliothèque racinienne de Mme de Maintenon, un exemplaire d'Athalie, à ses armes, provenant de la Bibliothèque de St Cyr, édition originale, *Paris, Denys Thierry*, 1691, in-4, actuellement à la Bibliothèque de Chantilly (IX. G.).

Quant aux éditions originales des pièces de théâtre provenant du département des imprimés de la Bibliothèque Nationale, ce sont les suivantes :

La Thébayde. *Paris, Claude Barbin,* 1664. In-12 de 4 feuillets préliminaires non chiffrés, 70 pages chiffrées et 1 page non chiffrée pour l'Extrait du privilège.

La Thébayde. *Paris, Gabriel Quinet,* 1664, in-12. Exemplaire portant le nom du libraire Quinet, que Barbin avait associé à son privilège.

Alexandre le Grand. *Paris, Théodore Girard,* 1666, in-12. Exemplaire portant le nom du libraire Girard, associé au privilège de Pierre Trabouillet.

Alexandre le Grand. *Paris, Pierre Trabouillet,* 1672, in-12.

Alexandre le Grand. *Paris, Théodore Girard,* 1672, in-12. Exemplaire portant le nom du libraire Girard, associé au privilège de Pierre Trabouillet.

Andromaque. *Paris, Théodore Girard,* 1668. In-12 de 6 feuillets préliminaires non chiffrés, 95 pages chiffrées, en réalité 93, les chiffres 73-74 ayant été sautés dans la numérotation, et 2 pages non chiffrées pour le privilège.

Andromaque. *Paris, Henry Loyson,* 1673, in-12.

Andromaque. *Amsterdam,* 1682, in-12.

Les Plaideurs. *Paris, Claude Barbin,* 1669. In-12 de 4 feuillets préliminaires non chiffrés et 88 pages chiffrées.

Les Plaideurs. *Paris, Gabriel Quinet,* 1669, in-12. Exemplaire portant le nom du libraire Quinet, que Barbin avait associé à son privilège.

Les Plaideurs. *Cologne, Pierre du Marteau,* 1669, in-12.

Les Plaideurs. *Suivant la copie de Paris, à Amsterdam, chez Antoine Schelte,* 1698, in-12.

Britannicus. *Paris, Claude Barbin,* 1670. In-12 de 8 feuillets préliminaires non chiffrés et 80 pages chiffrées.

Bérénice. *Paris, Claude Barbin,* 1671. In-12 de 10 feuillets préliminaires non chiffrés et 88 pages chiffrées.

Bajazet. *Et se vend pour l'autheur, à Paris, chez Pierre Le Monnier,* 1672. In-12 de 4 feuillets prélimaires non chiffrés et de 99 pages chiffrées.

Mithridate. *Paris, Claude Barbin,* 1673. In-12 de 6 feuillets préliminaires non chiffrés et de 81 pages chiffrées.

Iphigénie. *Paris, Claude Barbin,* 1675. In-12 de 6 feuillets préliminaires non chiffrés et de 72 pages chiffrées.

Phèdre et Hippolyte. *Paris, Claude Barbin,* 1677. In-12 de 6 feuillets préliminaires non chiffrés, 1 frontispice gravé et 78 pages chiffrées.

Phèdre et Hippolyte. *Paris, Claude Barbin,* 1677. In-12 de 6 feuillets préliminaires non chiffrés, y compris le frontispice gravé et 74 pages chiffrées.

Esther. *Paris, Denys Thierry,* 1689. In-4 de 6 feuillets préliminaires non chiffrés, 1 frontispice gravé, 83 pages chiffrées et 1 page non chiffrée pour le privilège ; car. italiques.

Esther. *Paris, Denys Thierry,* 1689. In-12 de 8 feuillets préliminaires non chiffrés, y compris le frontispice gravé, 86 pages chiffrées et 4 pages non chiffrées pour le Privilège.

Chœurs de la tragédie d'Esther. *Paris, impr. de Denys Thierry* (s. d.).

Musique d'Esther, par J.-B. Moreau. Manuscrit.

Chœurs de la tragédie d'Esther, avec la musique composée par J.-B. Moreau, maistre de musique du Roy. *Paris, Denys Thierry, Claude Barbin et Christophe Ballard,* 1689, in-4.

Intermèdes en musique de la tragédie d'Esther, propres pour les dames religieuses et toutes autres personnes, par monsieur Moreau... *Paris, Christophe Ballard,* 1696, in-4.

Athalie. *Paris, Denys Thierry,* 1691. In-4 de 6 feuillets préliminaires non chiffrés, 1 frontispice gravé et 87 pages chiffrées, car. italiques.

Un autre exemplaire, avec l'ex-libris de la Bibliothèque de la maison royale de Saint-Cyr.

Athalie. *Paris, Denys Thierry,* 1692. In-12 de 8 feuillets préliminaires non chiffrés y compris le frontispice gravé, et 114 pages chiffrées.

Athalie. *Paris, Claude Barbin,* 1692, in-12. Exemplaire portant le nom du libraire Barbin, que Denys Thierry avait associé à son privilège.

Musique d'Athalie, par J.-B. Moreau. Manuscrit.

On le voit par cette longue nomenclature, la collection de la Bibliothèque Nationale est fort riche, et c'est peut-être ici le cas de comparer le zèle qu'elle a mis à réunir

toutes ces précieuses éditions, avec le souci tout contraire que Racine parait avoir pris de rejeter ses œuvres de sa bibliothèque personnelle parce qu'à la fin de sa vie, il ne se pardonnait pas à lui-même de les avoir composées. Lorsque M. de Grouchy a retrouvé « l'estat des livres demeurez après le décès de feu M. Racine », plusieurs auteurs ont fait remarquer qu'on n'y voyait aucune trace des œuvres du poëte. L'observation est piquante, sinon absolument fondée. L'état présente de regrettables lacunes ; en maint endroit, on rencontre cette formule : tant de volumes in-4 ou in-8, dont tel ouvrage ; il n'est donc pas possible d'affirmer que, parmi les volumes non spécialement désignés, il ne se serait pas glissé quelqu'édition des tragédies de Jean Racine ; mais ce qui mérite d'être signalé, c'est qu'on ne rencontre, dans la longue énumération des volumes lui ayant appartenu, aucune de ses productions profanes. L'état mentionne bien, parmi les volumes inventoriés et prisés après le décès de Racine, « Bréviaire de M. le Tourneux, 8°, 4 vol. », dans lequel les Hymmes des Féries ont été traduites par notre poëte, mais c'est un exercice pieux, et aucun scrupule religieux ne pouvait pousser Racine à exclure cette poésie édifiante des rayons de sa bibliothèque. On connaît un exemplaire d'Esther, *Paris, Denys Thierry*, 1689, in-12, annoté par Jean Racine, actuellement conservé à la Bibliothèque municipale de Toulouse (1). On a vu figurer sous le

(1) Ce volume, avait été la propriété de M. le Dr Desbarreaux-Bernard, de Toulouse. Il est signalé dans la Bibliothèque municipale de Toulouse par M. de Grouchy (*Documents inédits relatifs à Jean Racine*, p. 48, *Paris*, *Techener*, 1892, in-8) et par M. Paul Bonnefon (La Bibliothèque de Racine, *Revue d'histoire littéraire de la France*, avril 1898, p. 210, *Paris*, *Armand Colin*, in-8). M. Jules Henriet, Président de la Société historique et archéologique de Château-

numéro 72 d'un catalogue dressé par le libraire Bachelin-Deflorenne un exemplaire d'Athalie revêtu de notes attribuées à Racine (1); mais, ici encore, ce sont des tragédies sacrées que les sévères scrupules du chrétien ne se reprochaient pas. Enfin, comme nous en avons fait l'observation plus haut, il ne s'est conservé qu'un exemplaire de dédicace, et c'est encore Esther. On

Thierry a visité, en avril 1899, lors de la réunion du congrès des Sociétés savantes, la Bibliothèque municipale de Toulouse. Il y a examiné notamment l'Esther de 1689, et a relevé dans une note encore manuscrite, qu'il a bien voulu me communiquer, 108 citations marginales de l'Ecriture sainte : 3 dans le Prologue, 42 dans l'acte I, 19 dans l'acte II et 44 dans l'acte III.

M. Desbarreaux-Bernard possédait également d'autres volumes annotés par Racine : 1° Vetustissimorum authorum Georgica, Bucolica et Gnomica poemata quæ supersunt. *Genevæ, apud Crispinum*, 1569, réglé. 2° C. Plinii Secundi Historiæ naturalis libri XXXVII. *Lugduni Batavorum, ex officina Elzeviriana,* 1635, 3 vol. pet. in-12, reliure en cuir de Russie avec tranches dorées. Dans la *Revue de l'Académie de Toulouse,* t. IV, p. 96 et 99, février 1857, le Dr Desbarreaux-Bernard constate que le *Pline* porte la signature et des notes autographes de Racine. Quant au *Crespin*, il en donne la description suivante : « Les Gnomiques grecques, charmant volume petit in-12, ayant des lacets de soie pour fermoirs, est relié en vélin ; les bords libres de la reliure se replient et recouvrent la tranche dorée ; le dos et les plats sont chargés de petits fers et de fines arabesques d'or dus probablement à la main habile de Le Gascon ; l'exemplaire n'offre de particulier que la simple signature de Racine, placée au bas du titre et très apparente. » Le Dr Desbarreaux-Bernard, décédé vers 1880, avait vendu de son vivant sa bibliothèque au libraire parisien Adolphe Labitte, qui en fit une vente publique les 3 mars et 1er décembre 1879. Ces volumes figurent sous les nos 124 et 261 du catalogue de la 1re vacation, Nous avons perdu les traces du *Crespin ;* le *Pline* s'est retrouvé en la possession de M. Edouard Rahir, *Catalogue d'une collection unique de volumes imprimés par les Elzevier,* 1896, in-8, n° 421.

(1) *Catalogue des livres provenant du cabinet du docteur B...* (s. d.) p. 72 : « Athalie, tragédie tirée de l'Ecriture sainte, *Paris, Denys Thierry,* 1691, in-4, fig. v. br. Edition originale. On remarque sur l'un des feuillets du texte des notes manuscrites qui nous paraissent être de la main même de Racine. » Nous avons perdu les traces de cet exemplaire, d'une attribution d'ailleurs douteuse.

peut en conclure que les rares exceptions d'une observation très juste dans son ensemble viennent corroborer cette idée de renoncement qui dominait l'esprit de Racine et lui faisait regretter amèrement, comme d'impardonnables péchés, les plus purs chefs-d'œuvre de sa muse profane. Son attitude à cet égard était si absolue, que Louis Racine confesse, dans ses *Remarques sur les tragédies de Jean Racine,* t. I, p. 5, la pauvreté des documents qu'il a pu recueillir sur le théâtre de son père. « Je serais mieux instruit si l'on avait trouvé dans les papiers de mon père quelque manuscrit, ou si du moins dans sa bibliothèque on avait trouvé un exemplaire de chaque édition de ses pièces. » (1).

Les quatorze traductions des pièces de théâtre de Racine appartiennent à la Bibliothèque nationale. Toutes ont été publiées dans le XVIIe siècle. Elles portent sur Alexandre, Andromaque, les Plaideurs, Britannicus, Bérénice, Bajazet, Mithridate, Iphigénie et Phèdre. Il y en a d'allemandes, il y en a d'italiennes, d'anglaises, de hollandaises surtout, en vers et même prose. Ce ne sont d'ailleurs que de rares spécimens de traductions fort nombreuses dans les siècles suivants et d'adaptations

(1) Moins détaché que son père de toutes les vanités des choses humaines, Louis Racine n'avait pas pris soin d'exclure de sa bibliothèque ses propres œuvres. En effet, l'exemplaire que je possède des *Remarques sur les tragédies de Jean Racine,* suivies d'un traité sur la poésie dramatique ancienne et moderne, 3 vol. in-12, 1752, *Paris, chez MM. Rey et Amsterdam, chez Desaint et Saillant,* vient de la bibliothèque de Louis Racine, d'après une note manuscrite qui se trouve au verso du feuillet de garde du 1er volume « 4 l. 10 c. Les 3 vol. pris à la vente des livres de feu M. Racine le fils, le 10 mars 1756. — Revendues en 1759 6 l. n° 443 de la Bibliothèque de M. Garnier de Montigny. » Louis Racine a fait la vente de sa bibliothèque à la suite de la mort malheureuse de son fils Jean en 1755, lors du tremblement de terre de Lisbonne.

diverses à différents usages, collèges, etc..., dont M. Paul Mesnard a donné au tome VII une liste fort longue, sinon absolument complète. Si l'on compare les volumes exposés avec les indications de M. Paul Mesnard, on constate que la Bibliothèque nationale ne possède ni une traduction hollandaise de la Thébaïde, *Leiden, Wed. Prins*, 1680, in-8, ni une traduction qui doit être assez curieuse à lire ; c'est la mise en prose française de Bajazet, sous ce titre : Philadelphe, nouvelle égyptienne par le sieur Girault de Sainville, *Paris, F. Michon*, 1687, in-12.

Dans les poésies diverses, nous signalerons une lacune ; on ne trouve pas l'ode *La Renommée aux Muses*, sans date et sans nom d'imprimeur, in-4 de 4 feuillets, dont un sans pagination (1). Mais figurent à l'exposition : La Nymphe de la Seine à la Reyne, *Paris, Augustin Courbé*, 1660, in-4, l'Ode sur la convalescence du Roy, *Paris, Pierre Le Petit*, 1663, in-4, l'Idylle sur la paix et l'Eglogue de Versailles, notamment un exemplaire de l'édition de *Paris, Christophe Ballard*, 1685, in-folio, relié aux armes et au chiffre de Lully, le compositeur de la musique, enfin les Cantiques spirituels et leur Musique par J.-B. Moreau, en manuscrit.

Quant aux ouvrages en prose de Racine ou à lui attribués, il en est un, le Factum pour le duc de Luxembourg, dont Saint-Simon fait honneur à notre poète, et que M. Paul Mesnard, après une savante étude (2), croit avoir été simplement retouché par lui. Le volume exposé sous le n° 60 du catalogue (*Paris, impr. de Jean-Baptiste Coi-*

(1) M. Cousin possédait cette édition qui paraît fort rare.
(2) Tome V, pag. 365 et suiv.

gnard, 1694, in-4) contient une note manuscrite ancienne ainsi conçue : « Par M. Chuppé, Ad^at en Parl. » Cette indication, dont on ignore l'authenticité, tendrait dans tous les cas à contredire les affirmations de Saint-Simon.

L'exemplaire catalogué sous le n° 57 offre un double intérêt. C'est la réunion des discours prononcés à l'Académie française le 2 janvier 1685 : discours de réception de Thomas Corneille et de Bergeret, et réponse de Racine (1). Le volume (*Paris, impr. de Pierre Le Petit,* 1685, in-4), a appartenu au Grand Condé, et porte sur le recto de la première page la marque : Emigré Condé.

Au milieu d'une trentaine d'éditions différentes des œuvres de Racine, publiées aux XVIIe et XVIIIe siècles, nous remarquons trois envois de la Bibliothèque de l'Arsenal : *Paris, Denys Thierry,* 1679, 2 vol. in-12 ; — *Paris, Pierre Trabouillet,* 1687, 2 vol. in-12 ; — *Paris, imprimerie de Didot l'aîné,* 1784, 5 vol. in-12. La contribution du département des imprimés n'en est pas moins riche pour cela. Nous y relevons, outre les exemplaires, déjà mentionnés dans notre livraison de mai dernier, ayant appartenu au Roi, à Marie-Antoinette, à Madame Elisabeth et à Madame Du Barry, la première édition originale (*Paris, Claude Barbin,* 1676, 2 vol. in-12), — la même, qui ne diffère que par le nom du libraire, *Jean Ribou,* — le tome second de l'édition de *Paris, Claude Barbin,* 1687, in-12, relié en veau aux armes de Montmorency, — un exemplaire sur vélin, rel. mar. bleu aux armes de Louis XVI (reliure de Derome le jeune), — un exemplaire unique de l'édition de *Paris, impr. de P. Didot*

(1) Le discours de réception de Racine, prononcé à la séance du 12 janvier 1673, n'a jamais été imprimé ; il n'en existe aucun manuscrit ni même aucune analyse sur les registres de l'Académie. (Lettre de M. Pingard, chef du secrétariat de l'Institut, en date du 18 octobre 1898).

l'aîné, an IX (1801), 3 vol. gr. in-folio, imprimés sur vélin et exposés en temps ordinaire dans la galerie Mazarine, — l'édition publiée par Coste, *Londres, imprimerie de J. Tonson et J. Watts*, 1723, 2 vol. in-4, avec un beau portrait de l'auteur gravé par Vertue (1), — et l'édition de *Paris, par la Compagnie des libraires*, 1767, 3 vol. in-12, avec portrait gravé par L.-J. Cathelin, d'après la peinture de Santerre.

Dans le courant du mois de mai, M. Marchal a acquis à la librairie Claudin deux éditions qui, entrées à la Bibliothèque pendant la durée de l'exposition, n'y ont pas pu figurer. Ce sont : la dernière édition originale contenant tout le théâtre de Racine : *Paris, Claude Barbin*, 1697, 2 vol. in-12 (2), et une édition que Boileau passe pour avoir surveillée : *Paris, par la Compagnie des libraires*, 1702, 2 vol. in-12.

II. — Médailles, Iconographie, Estampes

M. Babelon a tiré de son département et exposé deux médailles intéressantes, en ce qu'elles sont contemporaines du poète. L'une (n° 169 du catalogue) en bronze

(1) Sous le portrait de Racine on lit ce quatrain de Boileau (version communiquée par Racine, le fils à l'éditeur de Boileau de 1740) :

Du Théâtre françois l'honneur et la merveille,
J'ai su ressusciter Sophocle dans mes vers,
Et sans me perdre dans les airs
Voler aussi haut que Corneille.

On connaît plutôt la version suivante, qui est d'ailleurs préférable :

Du Théâtre français l'honneur et la merveille,
Il sut ressusciter Sophocle en ses écrits ;
Et, dans l'art d'enchanter les cœurs et les esprits,
Surpasser Euripide et balancer Corneille

(2). La même édition, au nom de Pierre Trabouillet, figure au catalogue de l'exposition sous le n° 102.

doré, représente le buste de Jean Racine, de trois quarts, à droite, avec cette date singulièrement erronée : MDCXVIII. Au revers, cette devise :

De l'amour il dépeint les tragiques douleurs.

La Tragédie debout, couronnée, portant une couronne de laurier et un sceptre, reçoit un poignard de la main de l'Amour. L'autre (n° 170 du catalogue) en bronze, avec d'un côté, le buste de Racine, à droite, et de l'autre au premier plan, Minerve à demi couchée, accoudée sur une tête de mort et tenant une palme ; derrière elle, au second plan, un tombeau. Dans l'exergue, I. D. F. (Johannes Dassier fecit).

Les autres médailles datent du XIXe siècle ; elles ont été gravées par Andrieu, Caqué et Caunois. Elles sont quelconques. Nous aurons tout dit quand nous aurons mentionné un jeton en l'honneur de la duchesse de Bourgogne, exécuté d'après les indications de Racine, après les discussions auxquelles il a pris part dans la séance de l'Académie des inscriptions du 25 novembre 1698.

La partie iconographique est de peu d'importance, en ce qui concerne le poète lui-même. Tous ses portraits gravés sont conformes au type de J.-B. Santerre et à la belle estampe que nous a laissée le célèbre Edelinck, et qui a paru dans les *Hommes célèbres* de Perrault. C'est toujours, qu'il s'agisse du burin de Daullé (1752) ou du burin de P. Savart (1772), le même port de tête, la même noblesse de traits (1), la même sérénité calme, et je dirai

(1) M. Larroumet (les Grands Ecrivains français. Racine. *Paris Hachette*, 1898, in-12, p. 50), dit : « Il avait les traits grands et délicats, l'œil humide des voluptueux, le nez aigu des railleurs, une

le même âge, ce qui s'explique aisément, puisque Racine est mort jeune encore, âgé de 59 ans à peine, avant que la vieillesse eût fait subir à son visage ces modifications qui, chez les âmes d'élite, ont encore leur beauté.

La réputation de Racine, à ce point de vue, était du reste parfaitement établie à la Cour, et c'est ici le cas de rappeler ce qu'en dit Louis Racine dans ses Mémoires : « Une cour aimable le trouvait aimable lui-même et par la conversation et par la figure. Il n'était point de ces poètes qui ont un Apollon refrogné ; il avait au contraire une physionomie belle et ouverte. Louis XIV la cita un jour comme une des plus heureuses, en parlant des belles physionomies qu'il voyait à sa cour. »

Pour corser un peu le côté graphique de l'exposition, le département des estampes, par les soins de M. Henri Bouchot, nous montre, outre plusieurs séries gracieuses d'illustrations des œuvres de Racine et la composition originale de P.-P. Prudhon pour le frontispice de l'édition de Didot : (gravure au burin par Marais) une vue de la place de l'Hôtel de Ville de la Ferté-Milon, dessin à l'encre d'Edouard Fleury, 1869, un dessin au crayon par M. Barbey, d'après le croquis de l'abbé F. Lecomte, représentant la maison de Racine à la Ferté-Milon, en 1846, ou plutôt ayant la prétention de représenter cette maison, car les données précises et authentiques sur ce point font défaut ; et enfin deux photographies de la statue élevée à la Ferté-Milon en l'honneur de son glo-

bouche dont le sourire devait être charmant, une expression de vivacité et de réserve. Surmontée de la grande perruque du siècle, cette tête répondait pleinement à l'idée que l'on se faisait alors de la majesté gracieuse. »

rieux enfant en 1833 et dûe au ciseau de David d'Angers (1).

Sous le n° 142 du catalogue une gravure à l'eau-forte par Israël Silvestre : l'hôtel de Luynes, à Paris, où Racine reçut l'hospitalité de Nicolas Vitart, son oncle, intendant du duc en 1660. Puis, ce sont des vues intéressantes de l'abbaye de Port-Royal des Champs et de son église (gravures de Bocquet), ainsi que les plans, intérieurs et scènes de la vie des religieuses (gravures de Madeleine Hortemels).

Ce sont ensuite les portraits des Solitaires, le médecin Jean Hamon (gravure au burin par Van Schuppen, 1689), et Le Maistre de Sacy (gravure au burin par N. Habert, d'après Nanteuil) (2), puis les amis et contemporains de Racine, Louis XIV, son protecteur, en 1664 (gravure au burin par Robert Nanteuil), et en 1691 (gravure au burin publiée par Trouvain), Lully, son collaborateur pour la musique (gravure au burin par Bonnard) (3), Boileau,

(1) Sur la statue à l'antique de Racine, qui fait l'objet de mille commentaires et de faciles plaisanteries de la part de ceux qui n'en savent pas distinguer le mérite artistique, voir une curieuse brochure de M. Frédéric Henriet, dont il ne m'appartient pas de dire tout le bien que j'en pense : *La statue de Racine à la Ferté-Milon, Château-Thierry, imprimerie Lacroix,* 1893, in-8.

(2) On lit sous ce portrait :

Une humilité grave, une douce Sagesse,
Un grand soin de prier même dès la jeunesse,
Un cœur indifférent pour les biens et les maux,
Un esprit affermi dans la saine doctrine,
Acquise et soutenue à force de travaux,
Le talent d'expliquer la parole divine,
Tous ces traits peuvent faire un portrait sans défaut.

(3) On lit sous ce portrait :

Ses ouvrages brillants de charmes inouïs
L'ont fait prendre icy bas pour Dieu de l'harmonie.
Quelle gloire ! il la doit à son rare génie.
Mais pouvoist-il moins faire ! Il chantoit pour Louis.

son collègue en historiographie (gravure au burin de Pierre Drevet, d'après Hyacinthe Rigaud, 1706), Pierre Corneille, son rival, Jean Chapelain, conseiller du Roy en ses Conseils (gravure au burin par Robert Nanteuil, 1655), Molière (gravé par J.-B. Nolin, 1685, d'après Pierre Mignard), Madame Deshoulières (gravure de Desrochers, d'après Sophie Chéron), Mademoiselle de Scudéry (gravé par F.-G. Wille, d'après Sophie Chéron), Anne-Geneviève de Bourbon-Condé, duchesse de Longueville, en deux états (gravure de Regnesson) (1), la duchesse de Bouillon, Marie-Anne Mancini, « en déshabillé négligé » (gravure au burin par N. Arnoult), l'inspiratrice des traits les plus touchants de Bérénice :

> Vous êtes empereur, Seigneur, et vous pleurez !
> (Acte IV, scène V, vers 1154).
> Vous m'aimez, vous me le soutenez ;
> Et cependant je pars, et vous me l'ordonnez.
> (Acte V, scène V, vers 1345 et 1346).

Arrive l'époque d'Esther et d'Athalie, et c'est pour les organisateurs de l'exposition un prétexte à nous montrer Madame de Maintenon, en pied, tenant un éventail (gravure publiée chez Guérard), la même à l'office, coiffée de sa « fontange » et agenouillée sur son coussin d'église (gravure au burin publiée par J. Mariette), la même, en pied, en costume de cérémonie (gravure au burin publiée par Trouvain), enfin la même donnant des ordres aux demoiselles des quatre classes de Saint-Cyr (gravure

(1) On lit sous ce portrait :

> Moins d'esclat avoit dans les yeux,
> Celle pour qui les Grecs firent dix ans la guerre :
> Et vous n'avez, Hommes et Dieux,
> Ni rien de plus beau dans les cieux,
> Ni rien de si beau sur la terre.

publiée par Guérard), puis encore (gravure au burin anonyme), au milieu des religieuses et des demoiselles de Saint-Cyr, occupées à des travaux de broderie et levant à peine les yeux sur un jeune envoyé qui remet un pli à la marquise. Sous l'image, ce quatrain :

Sage de Maintenon, dont le plus grand des Roys,
Pour son secret Conseil a fait un digne chois
C'estoit vous qui deviez, par des façons nouvelles
Eslever pour le Ciel ces nobles Demoiselles.

Ce sont enfin des gravures au burin publiées par Arnoult représentant : 1° Une religieuse de Saint-Cyr, en pied se rendant à l'office :

Dans une humilité profonde
Et dans le vœu de pauvreté,
Elle sait joindre à l'air du monde
Une solide piété.

2° Une demoiselle de Saint-Cyr, 1re classe, ruban bleu, fontange, capeline et éventail :

Rien n'est si beau que son visage,
Des héros étaient ses ayeux,
La loyauté fut son partage,
Mais son cœur n'est que pour les cieux.

3° Une demoiselle de Saint-Cyr, 2e classe, ruban jaune :

On ne voit dans son air que de l'indifférence
Pour le monde et pour la grandeur.
Et quoique d'illustre naissance,
Elle est humble de cœur.

4° Une demoiselle de Saint-Cyr, 3e classe, ruban vert, sans capeline :

Son bonheur est digne d'envie.
Son cœnr et sa raison furent toujours d'accord.
Elle est contente de son sort.
La crainte ni l'espoir ne trouble point sa vie.

5° Enfin, une demoiselle de Saint-Cyr, 4e classe, ruban rouge :

On reconnaît son sang à l'air de son visage.
Elle a de la pudeur, son cœur est bien placé.
On en verra bien davantage
Dans un âge plus avancé.

Nous voici bien loin de notre poète, et ces vers réclames, dignes des prospectus de maisons d'éducation de jeunes filles, ne sont pas faits pour nous ramener à lui. Mais à qui la faute ? sinon aux organisateurs qui ont un peu perdu de vue le héros de l'exposition en le noyant au milieu de documentations accessoires, mais amusantes. Heureusement que le n° 131 du catalogue va nous remettre dans notre sujet. Il se réfère à un exemplaire d'Horace, édition de Henri Estienne, sans date (1). Sur les deux plats de la couverture, ont été dessinés des portraits de Jean Racine, et une note manuscrite nous avertit qu'ils sont de son fils aîné Jean-Baptiste.

L'esquisse sur le recto de la couverture, assez largement et intelligemment exécutée au lavis d'encre de Chine, constitue un document fort intéressant, qui nous présente un Racine gras, aux traits un peu lourds, paraissant âgé d'environ cinquante ans. On en peut voir dans le *Racine* de M. Larroumet (2) une reproduction qui affadit l'original, mais justifie le commentaire assez juste en somme qu'en donne l'auteur (p. 50) : « Les traits sont légèrement empâtés, mais la beauté reste la même. L'expression a gagné encore en noblesse ; l'œil surtout est admirable de calme et de profondeur. »

Au verso du volume, un second portrait de Racine,

(1) Bien que la date ne soit pas indiquée, on sait que l'édition est de 1575.

(2) Les Grands écrivains Français. Racine. *Paris, Hachette*, 1898, in-12.

posé à peu près de même, semble une maladroite imitation du premier. La physionomie amollie a perdu toute espèce de caractère, l'œil est sans vie. Le dessin est exécuté au moyen d'un léger lavis bistré, gâté par un travail de hâchures à la plume.

Aucun renseignement n'a pu nous être donné sur l'origine de ce volume ni sur la date à laquelle remontent les portraits. Ont-ils été faits d'après nature ou copiés sur un tableau ou un dessin du temps ? C'est bien difficile de le savoir. Qui prouve, à l'appui de la note manuscrite, que leur auteur est bien Jean-Baptiste Racine ? Autant de points obscurs. Né le 11 novembre 1678, et entré vers 16 ou 17 ans, aussitôt ses études littéraires terminées, dans les bureaux de M. de Torcy, ministre des affaires étrangères, J.-B. Racine avait obtenu la survivance de la charge de gentilhomme ordinaire du Roi et résidait à Versailles. On peut supposer qu'il aurait dessiné les les portraits de son père sur le cartonnage d'un classique de sa bibliothèque, au moment où il habitait encore chez lui. Ce serait donc vers l'année 1693, alors que le poète avait environ 54 ans, et qu'il recommandait justement à son fils aîné, âgé de 15 ans, la lecture d'Horace. « Je voudrais, lui écrit-il, de Fontainebleau le 14 octobre 1693, qu'aux jours que vous n'allez point au collège, vous pussiez relire de votre Cicéron, et vous rafraîchir la mémoire des plus beaux endroits ou d'Horace, ou de Virgile, ces auteurs étant fort propres à vous accoutumer à penser et à écrire avec justesse et netteté. »

Maintenant que nous avons bien examiné la couverture, ouvrons le volume. Il va nous offrir une transition toute naturelle pour aborder l'examen de ce qui constitue, à notre avis, l'intérêt capital de l'exposition, les livres annotés par Racine et ses manuscrits.

(A suivre). MAURICE HENRIET.

LES

PETITS ROMANTIQUES

EDOUARD D'ANGLEMONT

(Suite)

V. *L'Ame du Moine*. 957. — Strophes de 6 vers, de 4 pieds.

Près de la vieille abbaye de Saint-Ouen, sur les bords du Robec, vient de mourir subitement un moine indigne.

Face rougie,
Sortant d'orgie
Tout en émoi.

Le Diable dispute son âme à son ange gardien, qui allègue que le moine s'est repenti au moment de mourir. Survient Robert sans Peur, duc de Normandie qui, pris pour arbitre, tranche ainsi le différend :

Qu'à la lumière
Le pauvre hère
Soit ramené ;
Que s'il dévie
De sainte vie,
Il soit damné.

En repentance,
Et pénitence
S'il vit reclus,
Mort dans la grâce
Que Dieu le place
Dans ses élus.

VI. *Hélène*. 1066. — Strophes de 6 vers, de 8 pieds.

Touchante histoire de l'amante d'un des compagnons de Guillaume le Conquérant. Du haut de la côte de Tombelaine, elle regarde s'éloigner le vaisseau qui l'emporte en Angleterre, et tombe morte en le voyant disparaitre à l'horizon :

La mort a fermé sa paupière
Et dans ce lieu, sous une pierre
Un vieux pêcheur l'ensevelit.

On raconte que chaque année,
Au jour qui de l'infortunée
Eclaira le dernier moment,
Sur les hauts genêts de sa tombe,
On voit une blanche colombe
Qui pousse un long gémissement

VII. *Le Château d'Harcourt*. 1100. — Vers de 12 pieds, et strophes de 7 vers de 8 pieds.

Au sortir d'un banquet, donné par le seigneur d'Harcourt pour fêter le trente-quatrième anniversaire de la bataille d'Hastings, Guillaume le Roux, second fils du Conquérant, auquel il a succédé comme roi d'Angleterre, a fait un rêve dont il reste terrifié. Il appelle un moine, qui interprète ce songe comme un avertissement de Dieu, et l'exhorte à se repentir de sa luxure et de ses sacrilèges. Le roi lui rit au nez :

L'abbé sort, et le Roi ne se confesse point,
Monte son palefroi, l'épervier sur le poing,
Appelle les limiers que le varlet déchaîne,
Et vole avec sa cour vers la forêt prochaine,
Obsédé malgré lui par un effroi secret.
— Le soir, on le trouva, le cœur percé d'un trait,
Sanglant, expirant seul, sur l'humide bruyère !
Et puis on l'inhuma sans pompe et sans prière.

VIII. *Bodilis*. 1164. — Strophes de 6 vers de 7 pieds.

D'après une tradition du comté de Léon, une fontaine près de Landiviseau, avait la réputation de découvrir, en se troublant, l'infidélité d'un amant ou d'une amante. Une jeune fille, Bodilis, tente l'épreuve :

Elle dit, et vers la source
Soudain elle prend l'essor ;
Elle arrive en haletant,
Voit le serpent qui tournoie,
Et dans les eaux à l'instant
Se précipite et se noie.

Le poète ne dit pas si Bodilis en fit autant. On peut le supposer.

IX. *Le Berger de la Brie*. 1230. — Vers de 12 pieds, entremêlés de dialogues.

Histoire de sorcellerie. Un baron de Lagny, en proie aux horribles douleurs d'une maladie étrange, appelle près de lui un de ces sorciers rebouteurs, nombreux en ce pays.

Ses yeux sont tour à tour ternes ou flamboyans;
Il porte sur son front et verveine et sélage (1),
Sur son dos une peau d'un noirâtre pelage;

(1) Plante dont se paraient les druidesses, et depuis les sorciers.

Un sarreau de lin gris couvre ses reins pressés
De rameaux de fougère en ceinture tressés ;
Il tient de la main droite une baguette blanche ;
Un coffret de fer blanc, qui sonne sur sa hanche,
Contient l'herbe qui tue et l'herbe qui guérit ;
Un livre en traits de sang par Lucifer écrit...

Il guérira le baron, mais pour prix de son service lui demande de lui livrer son enfant : le père refuse, puis consent, affolé par la douleur. Il guérit, et le sorcier exige l'exécution de la promesse jurée. Aux supplications du père :

Prends cet or, fuis, mets fin à ces cruels débats,

il reste insensible, et appelle un varlet pour qu'il livre l'enfant. Mais une nourrice avisée, a tout entendu, et pris la fuite avec son nourrisson. De fureur, le sorcier se tue.

Le berger aussitôt avec des cris de rage :
Devais-je retirer ce fruit de mon ouvrage ?
« Belzebuth de ses droits ne peut être frustré !
Il faut que quelqu'un meure, et c'est moi qui mourrai... »
Il s'enfuit de la salle ; il veut franchir le pas,
Et tombe consumé d'un feu qu'on ne voit pas.

X. *Le Nain*. 1326. — Vers de 12 pieds, et strophes de 8 vers, 4 de 8 pieds et 4 de 6 pieds.

Ce nain n'est pas un de ces nains secourables à l'homme, qui l'aident dans ses travaux, accomplissant pour lui la tâche imposée ; c'est un nain de la mauvaise espèce, vrai envoyé de Belzébuth. Il rencontre sur la route un pauvre pélerin qui, appuyé sur son bâton, attend le jour pour reprendre son chemin vers Saint-Arnould, où c'était la coutume, à certain jour de l'année, de se rendre avec un bâton volé. On brûlait tous ces bâtons sur un bûcher, d'où le Saint-Esprit sortait sous la forme d'une Colombe. Le Diable se saisit du pélerin, et le

précipite dans un étang. Mais le pauvre homme portait un scapulaire et il est sauvé. La littérature allemande et suisse s'est beaucoup servi de ces nains. Dans ce dernier pays ils sont encore populaires : au Rigi Kaltbad, qui réveille en moi tant de souvenirs, la source est comme gardée par la statue d'un de ces nains, et l'horaire du chemin funiculaire du Stanzerhorn est orné de différentes scènes de la vie de ce peuple souterrain et merveilleux. Le tableau qu'en fait d'Anglemont est joli :

Ils ont fui loin de nous, ces esprits familiers,
Ces nains qui s'asseyaient auprès de nos foyers,
Filaient et devisaient avec les jeunes filles,
Baissaient les pont-levis devant les chevaliers,
Dont le travail rapide aidait les ouvriers
A livrer la moisson au tranchant des faucilles...

Sur quelque fil de lin, lutins, esprits servans
Vous êtres remontés au pays des nuages;
Mais par le souvenir chez nous encore vivans,
Vous égayez du moins les récits des villages

XI. *Le Bisclavaret*. 1497. — Vers de 12 pieds.

Nom du loup-garou en Bretagne — corruption de *bleiz-garv*. Peut-être la plus belle de toutes ces légendes. A la vue de la tristesse profonde dans laquelle chaque jour, à certain moment, tombe son mari, la châtelaine de Ploërmel obtient de lui l'aveu de son malheur. En expiation du crime d'un de ses ancêtres, il devient pendant quelques heures loup-garou, et ne reprend la forme humaine qu'avec le vêtement qu'il a quitté. L'épouse compatit à sa douleur, et semble ne l'en aimer que davantage. Mais voici que le jeune seigneur auquel elle avait d'abord donné sa foi, revient de la guerre, et lui reproche son infidélité. Pressée par lui, l'aimant d'ailleurs encore, elle lui confie le secret

de son mari, cache le vêtement libérateur, et voue le malheureux seigneur de Ploërmel à vivre toujours en loup ; pendant que, répandant le bruit de sa mort, ils se marient publiquement. Mais le bisclavaret pris à la chasse par le duc de Bretagne, devient son loup familier, le suit partout, même aux tournois. Un jour, il se trouve en présence de celui qui lui a volé sa femme et se jette sur lui. Blessé à mort, le chevalier félon avoue son crime, pendant que sa complice meurt elle-même de honte, et le sire de Ploërmel cesse d'être un loup-garou, pour redevenir un brillant chevalier.

Edouard d'Anglemont a donné à cette dramatique légende un préambule très pittoresque; c'est une description de la Bretagne.

Mes pas de l'Armorique ont foulé les rivages ;
J'ai vu ses hauts genêts et ses landes sauvages ;
J'ai vu ses grands marais peuplés de mille oiseaux,
Qui se croisaient dans l'air ou fuyaient sous les eaux ;
J'ai vu ses habitants former de lourdes danses,
Dont l'aigre biniou mesurait les cadences ;
Et souvent, sous l'abri d'un gothique manoir,
Tandis que dans le lait je trempais un pain noir,
Que la crêpe pour moi, sous la main d'une femme,
Naissait en frémissant au milieu de la flamme,
Sur l'escabeau de bois, auprès de l'âtre assis,
J'ai du pâtre breton entendu les récits.

XII. *Le Mouton de Boutheille.* 1498. — Strophes de 4 vers de 7 pieds.

D'après une légende naïvement représentée en bas-relief sur le maître-autel d'une église entre Dieppe et Arques. Un agneau, que le sacristain a attaché à un pieu pour paître l'herbe du cimetière, près de l'église, est attaqué par un loup. Il s'enfuit dans l'église dont il repousse la porte avec le pieu entraîné par lui, et bêle

tant que les villageois accourent et tuent le loup. L'on sait combien les animaux du Bon Dieu sont mêlés aux vieux récits hagiographiques.

XIII. *La Tapisserie*. 1548. — Vers de 12 pieds, mêlés à une chanson en couplets de 8 vers, 4 de 8 pieds et 4 de 5 pieds.

Histoire d'un comte de Saulx qui, le soir en son château de Bourgogne, au coin de l'âtre héraldique, a vu s'animer en une danse villageoise les personnages d'une vieille tapisserie de famille. C'est un signe de mort prochaine pour tous ceux de sa race, et cette fois encore il n'a pas menti :

Sur le plus haut donjon du gothique manoir
On vit le lendemain flotter le drapeau noir,
Et le fils, précédant une funèbre fête,
Répétait à genoux l'hymne du Roi-prophète.

La ronde en vieux langage, malheureusement d'un faux archaïsme, de ces paysans, messagers de mort, est saisissante par son contraste avec cette scène de présage funèbre :

Avril a la terre éveillée;
Herbes, fleurs, diaprent les champs;
Ces oyzels, aux gazouilleux chantz,
S'esbattent emmy la feuillée.

Tant doulce seyzon
Ravive la danse;
Foulons en cadence
Tapyz de gazon.

XIV. *Le Desservant du Pollet*. 1560. — Vers de 12 pieds, mêlés de strophes de mesures diverses.

Sur le grand quai du Pollet, un faubourg de Dieppe dont, en 1829, les habitants « conservaient encore un caractère très particulier dans leurs mœurs, leurs

usages et leurs vêtements », le sacristain de la chapelle voisine, Notre-Dame des Grèves, est réveillé au milieu de la nuit par le fracas d'une terrible tempête. En même temps, il perçoit le bruit, inusité à cette heure, de la cloche qui sonne la messe du matin ! Il court à la chapelle, et voit sur les marches de l'autel un prêtre inconnu, à la barbe blanche des vieillards, qui le prie de lui servir la messe. Quand le saint sacrifice est achevé, les vêtements sacerdotaux tombent aux pieds du prêtre, et laissent voir un squelette. « Ne crains rien, dit-il au sacristain, que la frayeur a renversé à terre :

« Prêtre autrefois de cette église
Durant dix lustres desservant,
Je négligeai de dire une messe promise,
Et n'en fus point puni tant que je fus vivant ;
Mais, après mon trépas, l'éternelle sagesse
Voulut que, chaque nuit, une heure en ce saint lieu,
J'attendisse qu'on vint me répondre la messe ;
Et j'ai subi cent ans le châtiment de Dieu !
Il permet qu'aujourd'hui j'acquitte ma promesse,
Je vais dormir en paix ; je te rends grâce... Adieu ! »

XV. *Le Grand Veneur*. 1599. — En vers de 12 pieds, mêlés de strophes de 6 vers de 8, de 3, de 10 et de 6 pieds.

C'est l'apparition à Henri IV, au milieu d'une chasse dans la forêt de Fontainebleau, de ce fantôme du Grand Veneur, qui, disait-on, annonçait toujours une mort prochaine. — Le roi, ayant à ses côtés Gabrielle d'Estrées, s'est arrêté pour prendre part, sur l'herbe, à un joyeux repas. Il célèbre sa belle le verre en main :

Mais des cors, des limiers sèment un bruit immense !
Dans le taillî du nord une chasse commence !
Le bruit s'accroît et court de rochers en rochers,
Et le Roi tout surpris appelle ses archers.

Il ordonne d'arrêter l'insolent qui se permet de chasser sur les brisées royales.

— Sire... arrêter une ombre!.. est-ce en notre pouvoir?
C'est l'ombre d'un piqueur tué dans l'avenue.
Sire, de l'homme noir redoutez la venue;
Il ne paraît jamais sans présager des pleurs :
Il a de Charles-Six annoncé les malheurs !

— C'est bon pour faire peur aux enfans du village.
Buvons... Et l'homme noir écarte le feuillage;
Et d'un accent terrible interrompant le Roi ;
— Je t'apporte un avis, Duchesse, amende-toi !

Il est temps ! « puis suivi de sa meute effrayante,
Dont s'éteint par degrés la voix rauque et bruyante,
Aussi prompt que l'éclair, au sein de la forêt,
Le fantôme chasseur s'enfonce et disparaît (1).

Cette légende eut alors un grand succès, qu'elle méritait, et c'est elle que citent toutes les anthologies où figure le nom d'Edouard d'Anglemont.

XVI. *Marie.* 1604. — Vers de 12 pieds.

Nous revenons ici en Normandie. Au confluent de l'Eure et de l'Iton, une jeune fille à vu en rêve un jeune page, si beau, si tendre, qu'en s'éveillant elle appelle encore de ses vœux cet inconnu. Son rêve aussitôt devient une réalité.

Un jeune homme à ses yeux apparaît.
Dans ses beaux cheveux blonds le vent tremble et se [joue,
Un tendre vermillon pare sa blanche joue,

(1) P. de l'Estoile, dans son *Journal* (12 août 1598), Sully, dans ses *Mémoires,* et Péréfixe dans son *Histoire de Henri IV* (IIIe partie), racontent cette apparition.

Sa forme développe un aspect ravissant ;
De ses lèvres de rose un souris caressant
S'échappe ; il a des yeux et d'azur et de flamme,
Auxquels pour attendrir, pour subjuguer une âme,
Il n'est jamais besoin que d'un regard ; enfin
Hors les ailes, cet être a tout d'un Séraphin.

Ce Séraphin est le chef des anges déchus, Lucifer lui-même, Belzebuth. Marie, qui n'a pu résister à ses propos séducteurs, va devenir mère ; elle le supplie de la conduire à l'autel. Il y vient, mais sans faire un signe de croix, et quand le prêtre, tenant l'anneau consacré, lui demande son nom, il reprend la forme du maudit qu'il est, et Marie s'enfuit folle d'épouvante.

Un monstre tout à coup s'échappe de ses flancs !
Il arrondit son dos hérissé de poils blancs !
Il allonge en sifflant sa tête de vipère !
Sa queue en noirs anneaux se déroule ! Le père
Revient, il voit son fruit, pousse un cri triomphant
Et sous la terre emporte et la mère et l'enfant.

Moralité : en amour, jeunes filles, ne croyez pas trop à la beauté angélique : c'est souvent la beauté du diable.

XVII. *L'Apprenti sorcier*. 1640. — En vers de 12 pieds.

C'est la célèbre ballade, très humoristique, de Gœthe ; mais modifiée par les souvenirs et les mœurs du pays de Brie, où l'auteur a rencontré une légende à peu près semblable. Il s'agit, bien entendu, de ces sorciers paysans qui ont la réputation de jeter des sorts, de tuer ou de guérir à leur gré hommes et animaux. Voici l'intérieur du sorcier : il annonce le praticien :

Aux champs où le Morin épand ses blondes eaux,
Non loin de Coulommiers, sous un toit de roseaux,
Entre les murs de pierre, et de bois et de plâtre
On voit un vieux balai gisant au pied de l'âtre ;

Quelques peaux de renard, de loutre, de blaireau ;
Des pains d'arsenic blanc, des branches de sureau,
Des plantes, des ognons de différentes sortes,
Du crin, des seaux de bois, des œufs, des poules mortes,
Une large chaudière, des vêtements grossiers.

Comme dans Gœthe, l'apprenti sorcier, menacé d'être noyé dans l'inondation qu'il a déchaînée, est sauvé par l'arrivée du maître sorcier.

XVIII. *L'Abbé de Saint-Victor*. 1642. — Vers de 12 pieds, mêlés de couplets, de vers de 7 et de 4 pieds.

L'abbé du grand et riche couvent de Saint-Victor en Provence, fort peu digne du saint qui le fonda, et qui, sous l'armure du soldat romain, eut la chasteté des saints, poursuit de son amour une jeune vassalle, fille du pêcheur du couvent. Il l'entraîne dans l'abbaye, et va lui faire violence jusque sous l'image du Saint, représenté à cheval et en habit de guerre ; ses supplications sont vaines : enfin elle appelle Saint Victor à son secours :

Elle va succomber de fatigue, abattue,
Soudain du Saint guerrier s'ébranle la statue,
Sa prunelle de feu roule en ses yeux d'airain,
Le noir coursier se cabre, écume, mord son frein,
Pousse un hénissement, et, brandissant sa lance,
Frappant de l'éperon, le Saint de fer s'élance
Sur l'abbé qui pâlit, frissonne, et, chancelant,
Laisse Claire échapper...
Depuis, l'abbé n'a point été vu sur la terre
Et l'image du Saint, patron du monastère,
N'orna plus une nef où l'on n'a retrouvé
Que les pas d'un cheval empreints sur le pavé (1).

(1) Le même sujet a été traité par Marie Aycard (1794-1859), poète et romancier.

XIX. *L'Auto-da-fé.* 1680. — En strophes de 6 vers de 12 et de 8 pieds, et de 10 vers de 8 pieds.

Charles II, dans une de ces terribles fantaisies de malade, qui quelques temps auparavant ordonnait d'ouvrir en sa présence le cercueil de son père Philippe IV dont il embrassait les restes décomposés, force sa jeune épouse, la douce et touchante Marie-Louise d'Orléans, destinée à mourir bien jeune et non sans soupçon de poison, à assister, malgré ses répugnances et ses supplications, à un grand auto-da-fé célébré à Madrid. Ce très dramatique récit se termine par un vers qu'on peut mettre a côté du vers célèbre :

Il fait grand vent, Madame, et j'ai tué six loups,

que, dans *Ruy-Blas*, Victor Hugo fait dire par le même prince à sa seconde femme, Marie de Neubourg. Voici la fin, fort belle, de cette légende :

De ce vaste foyer qu'un feu rapide allume,
Des pleurs, des hurlemens sortent ; tout se consume
Et la cendre est jetée aux vents.

Le temps durant la fête a mesuré treize heures
Et Charles retournant aux royales demeures :
Chère épouse, ne pleure pas :

Le ciel s'ouvre pour ceux dont le crime s'expie,
Leur sort ne doit toucher que le cœur de l'impie !..
J'ai faim, qu'on serve mon repas.

Le catholicisme d'Edouard d'Anglemont n'allait pas jusqu'à innocenter l'Inquisition ; elle lui inspirait des sentiments tout contraires, dont témoigne cette imprécation poétique.

Et toi, Seigneur, qui par l'onde ou les flammes
Châtia autrefois les nations infâmes,
Et remplit Israël d'un salutaire effroi,

Toi dont la loi proscrit un culte sanguinaire,
Tu n'as point dévoré par le même tonnerre
L'autel, les prêtres et le Roi !!!

XX. *L'Orgie*. 1723. — Vers de 12 pieds, mêlés de dialogue.

Non loin de Pont-Audemer, près de la montagne du Gibet et de l'abbaye de Saint-Gilles, au village de Saint-Germain, se tient le 1er septembre, une foire qui attire les habitants de tous les environs. On y boit beaucoup de cidre et même de vin. Après de copieuses libations, trois jeunes gens devisent d'une femme qui dit-on, va tous les soirs visiter le cimetière. — « Elle y donne rendez-vous à un amant » dit l'un. — Oui, c'est sûr, crient les deux autres ». Et l'on tire au sort celui qui ira tenter l'aventure près de cette femme sensible.

Ils arrivent tous trois près de la terre sainte.
L'élu du sort franchit le mur dont elle est ceinte,
Il court, en fredonnant le couplet du repas.
Et les croix des tombeaux se brisent sous ses pas.
Bientôt une bleuâtre et passagère flamme,
Sous un blanc vêtement lui découvre une femme.

Il la poursuit, l'atteint, la presse, lui donne un baiser, mais...

D'une griffe en ses flancs il sent brûler l'empreinte ;
L'odeur d'un corps infecte lui soulève le cœur ;
Et sous les coups pressés d'une énergique étreinte,
Il lutte ; vainement ! Son ennemi vainqueur
L'enlève dans les airs, avec un ris moqueur.
Et quand l'aube dora le mont patibulaire
Le bourreau, qui venait y gagner son salaire,
Sur des débris humains trouva l'élu du sort
Nu, tout défiguré, sanglant et presque mort.

C'est presque le dénouement d'*Albertus*, que Théophile Gautier publiera trois ans plus tard, en 1832. Mais Gau-

tier ne nous donne son poème que comme une imagination fantastique, un rêve ; d'Anglemont nous présente sa légende presque comme une réalité. « Je tiens, dit-il, cette tradition célèbre dans le pays, d'une femme qui dit la tenir du jeune homme enlevé, qui, suivant elle, devenu paralytique par suite de cette aventure merveilleuse, n'est mort que quarante ans après. »

XXI. *Le Chasseur des Alpes*. 1730. — Strophes de 4 vers, de 12 et de 8 pieds.

Cette pièce imitée de Schiller (*der Alpenjäger*, 1804), figurait déjà dans les *Odes*, de 1825.

XXII. *Le jeune Prêtre*. 1805. Vers de 12 pieds.

Un des fils d'un fermier du Vexin normand a été élevé avec une jeune fille, recueillie par les siens, pendant la Terreur qui a dispersé ses parents : ils se sont aimés, et ils vont être unis, lorsque, le père de la fiancée revient de l'émigration et s'oppose au mariage. Elle, obéit en pleurant ; lui, se fait prêtre et devient curé d'un village sur les bords de la Rille. Il est là, depuis deux ans, répandant les bienfaits et les consolations autour de lui, lorsque, appelé à bénir un mariage, il reconnait dans la jeune fille qu'il va unir, celle qu'il a aimée.

Il tombe mort au pied de l'autel :

A peine trois soleils avaient lui sur la pierre,
Qu'au lieu même où la mort lui ferma la paupière,
Aux accens d'un cantique et monotone et lent,
Vint en pompe un cercueil recouvert d'un drap blanc !

Le recueil se termine, comme nous l'avons dit, par une très belle pièce de vers, *Vue de Normandie*, en strophes de 6 vers de 12 et de 8 pieds, qui ne se rattache au sujet des *Légendes Françaises* que par de belles descriptions poétiques d'un pays auquel la plus grande partie de ces

Légendes sont empruntées. L'auteur, au débouché du bois de Sainte-Opportune, contemple le vaste horizon qui s'étend devant lui. Citons ces vers, qui nous montrent le pays même où d'Anglemont a passé la plus grande partie de sa vie :

Je voyais, à ma gauche, en d'immenses prairies
Que bordaient champs de blé, jardins et métairies,
Un lac (1), environné de grands bois murmurans ;
Là voguaient canards bleus et gris, noires judelles ;
Là se faisaient ouïr cris aigus et bruits d'ailes
de hérons et de cormorans !

Et devant moi c'était une chapelle sainte (2),
Dont vingt ormeaux géans ombraient la morne enceinte,
Où jadis au départ priaient les matelots ;
Et Quillebœuf, au bout de la pointe angulaire,
Elevant, à côté du phare tutélaire,
Son temple miné par les flots !

Plus loin coulait le fleuve aux eaux jaunes et vertes,
De barques, de filets, de navires couvertes ;
La cité des Romains (3), avec son long clocher,
Se dressait près d'Harcourt, aux tours démantelées ;
Et là-bas s'effaçaient, par la brume voilées,
Les blanches murailles d'Orcher !

Entouré de sapins, de chênes, de mélèzes,
Là planait au-dessus des croulantes falaises,
Tancarville, aux donjons saillans et réguliers !
. . . . . .
J'avercevais la mer où s'engloutit la Seine.

Par les citations que nous avons faites, on voit que d'Anglemont, s'il sait tirer parti d'une légende, ménager habilement le dénouement, et laisser planer des doutes

(1) La Grand'mare.
(2) La chapelle de Saint-Léonard.
(3) Lillebonne, la Juliobona des Romains.

calculés sur les causes et les effets ; s'il varie aussi son style avec ses sujets ; manque cependant d'originalité, de force dans l'expression, parfois de correction. Ce défaut est moins sensible ici, que dans ses précédents recueils, mais il l'est encore assez pour expliquer pourquoi sa renommée ne s'est pas maintenue.

Le succès, cependant, des *Légendes françaises* fut très marqué, et la meilleure preuve en est qu'il créa à d'Anglemont des imitateurs. Parmi ceux-ci, il faut signaler Alphonse Le Flaguais, qui en 1834 publia *Les Neustriennes, Chroniques et Ballades ;* Caen, Aimé Avonde ; et Paris, Lance, in-18, de 300 p. Dans ce recueil, qui d'ailleurs mérite de ne pas être oublié, l'auteur traite en particulier, dans les pièces intitulées le *Sacristain de Saint-Ouen,* et *Guillaume-le-Roux,* deux sujets qui avaient inspiré Edouard d'Anglemont dans ses deux légendes, l'*Ame du Moine* et le *Château d'Harcourt.*

(A suivre.) EUGÈNE ASSE.

A L'HOTEL DROUOT

La vente des livres rares et précieux qui composaient le cabinet de feu M. le baron de Ruble, membre de l'Institut, de la Société des Bibliophiles françois, a eu lieu du lundi 29 mai au samedi 3 juin, par les soins de MM. Emile Paul et fils et Guillemin. Voici quelques-uns des prix obtenus aux enchères :

N° 7. — Opera nova contemplativa. (*Venise, vers 1510*), pet. in-8, fig. s. bois en mar. rouge jans. (*Chambolle-Duru*), le seul xylographe italien connu, 645 fr.

N° 8. — Missel exécuté par Nicolas Jarry, en mar. ancien, aux armes du cardinal de Richelieu, 6010 fr.

Ce ms. avait été vendu 2320 fr. à la vente Lignerolles.

N° 40. — Pensées de M. Pascal. *Paris*, 1670, in-12, en mar. doublé de Trautz-Bauzonnet, 400 fr.

N° 61. — Essais de Montaigne. *Bordeaux*, 1580, 2 tomes en 1 vol. in-8, en mar. doublé de Trautz-Bauzonnet, 1385 fr.

N° 66. — Les Essais de Michel de Montaigne. *Paris*, 1669, 3 vol. in-12, en mar. doublé de Boyet, ex. de Longepierre, 2500 fr.

N° 83. — La Nef des princes. *Lyon*, 1502, in-4, en mar. vert de Bauzonnet-Trautz, 1160 fr.

N° 93. — Le Livre du Roy Modus. *Chambéry*, 1486, in-fol. en mar. doublé de Bauzonnet-Trautz, 7800 fr.

N° 94. — La Venerie de Jaques du Fouilloux. *Poitiers*, 1561, in-fol., en mar. doublé de Trautz-Bauzonnet, 1850 fr.

N° 114. — L'Iliade et l'Odyssée d'Homère, en françois. *Paris*, 1711-1716, 6 vol. in-12, fig., en mar. rouge de Derome, 510 fr.

N° 126. — Le Rommant de la Rose. *Paris*, 1529, pet. in-8, en mar. doublé de Bauzonnet-Trautz, 1440 fr.

N° 132. — Les Œuvres de maistre Guillaume Coquillart. *Paris*, 1532, pet. in-8, en mar. doublé de Bauzonnet-Trautz, 1050 fr.

N° 133. — Octavien de Saint-Gelais. La Chasse et le départ d'amours. *Paris*, vers 1515, en mar. vert de Bauzonnet, 580 fr.

N° 136. — Le Vergier d'honneur. *S. l. n. d.*, in-fol. goth., en mar. rouge de Trautz-Bauzonnet, 1100 fr.

N° 138. — Le Chasteau de labour. *Paris, s. d.*, in-4 goth., en mar. rouge de Trautz-Bauzonnet, 832 fr.

N° 141. — Gringore. Les Fantaisies de mère sotte. *Paris, s. d.*, in-4 goth., en mar. rouge de Trautz-Bauzonnet, 1820 fr.

N° 159. — La Patenostre des verollés. *S. l. n. d.*, pet. in-8 goth., en mar. de Bauzonnet-Trautz, 650 fr.

N° 161. — Les Sept marchands de Naples. *S. l. n. d.*, (vers 1530), pet. in-8 goth., en mar. doublé de Bauzonnet, 570 fr.

N° 162. — Le Second enfer d'Estienne Dolet. *Troyes*, 1544, pet. in-8, en mar. doublé de Bauzonnet-Trautz, 1645 fr.

N° 163. — Le Miroir de treschrestienne princesse Marguerite de France. *Paris*, 1533, in-8, en mar. doublé de Thibaron-Joly, 2010 fr.

N° 164. — Marguerites de la Marguerite des princesses. *Lyon*, 1547, 2 tomes en 1 vol. in-8, en mar. doublé de Trautz-Bauzonnet, 1500 fr.

N°s 193 à 196. — Les Amours d'Antoine de Baif. *Paris*, 1572, in-8. — Euvres en rime. *Paris*, 1573, in-8. — Les Jeux. *Paris*, 1573, in-8. — Les Passe-tems. *Paris*, 1573, in-8, en mar. de Trautz-Bauzonnet, ensemble 660 fr.

N° 211. — Les Diverses poésies du sieur de la Fresnaie Vauquelin. *Caen*, 1612, in-8, en mar. doublé de Trautz-Bauzonnet, 856 fr.

N° 216. — Les Premières œuvres de M. Regnier. *Paris*, 1608, in-4, un des 3 ex. connus, en mar. rouge de Trautz-Bauzonnet, 4400 fr.

N° 240. — Recueil de poésies chrestiennes et diverses, par M. de La Fontaine. *Paris*, 1671, 3 vol. in-12, en mar. ancien, aux armes de Colbert, 510 fr.

N° 263. — Recueil de pièces autographes de J. de La Fontaine, in-4, en mar. bleu de Trautz-Bauzonnet, 2010 fr.

N° 264. — Fables choisies mises en vers par M. de La Fontaine. *Paris*, 1668, in-4, en mar. orange de Trautz-Bauzonnet, 602 fr.

N° 266. — Fables choisies mises en vers par M. de La Fontaine. *Paris*, 1678-1694, 5 vol. in-12, en mar. bleu de Trautz-Bauzonnet, 631 fr.

N° 269. — Contes et Nouvelles en vers de M. de La Fontaine. *Paris*, 1665, in-12, en mar. bleu de Trautz-Bauzonnet, 810 fr.

N° 297. — Recueil des plus beaux airs accompagnés de chansons a danser..... *Caen*, 1615, 3 part. en 1 vol. in-12, en mar. doublé de Trautz-Bauzonnet, 820 fr.

N° 298. — Airs nouveaux de la cour, écrits par N. Jarry. In-8, en mar. doublé mosaïque de Trautz-Bauzonnet, 17050 fr.

N° 314. — Maistre Pierre Pathelin restitué à son naturel. *Paris*, 1533, in-16, en mar. doublé de Trautz-Bauzonnet, 1505 fr.

N° 315. — Maistre Pierre Pathelin. *Paris*, *s. d.*, pet. in-8 goth., en mar. doublé de Bauzonnet-Trautz, 1705 fr.

N° 317. — Poésie de l'alliance perpétuelle entre deux nobles et chrestiennes villes franches. *S. l.* (Genève), 1568, in-8, en mar. rouge de Bauzonnet-Trautz, 1005 fr.

N° 384 *bis*. — Remerciment au Roy, par P. Corneille. *Paris*, 1663, in-4, un des deux ex. connus, en mar. rouge de Trautz-Bauzonnet, 1595 fr.

N° 350. — Les Œuvres de M. de Molière. *Paris*, 1682, 8 vol., pet. in-8, en mar. rouge de Trautz-Bauzonnet, 610 fr.

N° 351. — Les Œuvres de M. de Molière. *Paris*, 1682, 8 vol. pet. in-8, en anc. mar. doublé, ex. de Longepierre, 21000 fr.

N° 354. — Les Précieuses ridicules. *Paris*, 1660, in-12, en mar. rouge de Trautz-Bauzonnet, 4620 fr.

N° 355. — Sganarelle. *Paris*, 1660, in-12, en mar. rouge de Trautz-Bauzonnet, 4000 fr.

N° 356. — L'Escole des maris. *Paris*, 1661, in-12, en mar. rouge de Trautz-Bauzonnet, 690 fr.

N° 358. — L'Escole des femmes. *Paris*, 1663, in-12, en mar. rouge de Trautz-Bauzonnet, 550 fr.

N° 363. — Les Plaisirs de l'Isle enchantée. *Paris*, 1665, pet. in-8, en mar. rouge de Trautz-Bauzonnet, 615 fr.

N° 371. — Le Tartuffe. *Paris*, 1669, in-12, en mar. rouge de Trautz-Bauzonnet, 755 fr.

N° 375. — L'Avare. *Paris*, 1669, in-12, en mar. rouge de Trautz-Bauzonnet, 605 fr.

N° 377. — M. de Pourceaugnac. *Paris*, 1670, in-12, en mar. rouge de Trautz-Bauzonnet, 600 fr.

(A suivre).

CHRONIQUE

Académie française. — M. Paul Deschanel, président de la Chambre des députés, a été élu, le 18 mai, membre de l'Académie française, en remplacement de M. Edouard Hervé, décédé.

Académie des beaux-arts. — M. Henry Roujon, directeur des beaux-arts, a été élu, le 3 juin, membre de l'académie des beaux-arts, en remplacement de M. le marquis de Chennevières, décédé ; M. Jules Guiffrey a été élu en remplacement de M. Georges Duplessis, décédé.

A la Sorbonne. — M. Louis Clément, agrégé de l'Université, professeur au lycée Janson de Sailly, auteur d'une édition très estimée des *Fables de La Fontaine,* a soutenu avec succès devant la Faculté des lettres de Paris, le 24 mai dernier, ses thèses de doctorat. Le nouveau docteur ès-lettres avait pris pour sujet de sa thèse française : *Henri Estienne et son œuvre française* et pour celui de sa thèse latine : *De Adriani Turnebi, regii professoris, præfationibus et poematis.*

Les Manuscrits de Blanqui. — M. Ernest Granger vient de faire don à la Bibliothèque nationale des manuscrits de Blanqui. Ces manuscrits forment quinze volumineuses liasses ; la plupart ont été utilisés par M. Granger qui a publié les œuvres du célèbre conspirateur.

Il reste donc seulement d'inédit, rapporte le *Temps* auquel nous empruntons ces renseignements, parmi les documents envoyés à la Bibliothèque nationale, quelques fragments de récits sur les événements contemporains, une assez nombreuse correspondance, et enfin des notes diverses écrites en marge de journaux ou jetées au hasard sur des feuillets jaunis.

Les quinze liasses réunissent, par ordre : Lettres de Belle-Isle (1852). Notes sur les événements contemporains : rapport « gigantesque » de Thiers sur l'assistance publique (janvier 1850) ; discours de Lamartine (9 avril 1850). Procès des sociétés secrètes (1861) ; analyse du conseiller rapporteur, interrogatoire, plaidoirie, copie du jugement, notes et rapports de police, impressions d'audience ; arrêt en cassation.

Biographies commandées par Blanqui à divers confrères, revues et annotées par lui, transcrites et définitivement établies : Emile Ollivier, Havin, Carnot, Pelletan, Lanjuinais, Magnin, etc... Articles de journaux, récit d'évasion.

248 lettres, correspondances et télégrammes à divers. Affaire des sociétés secrètes (1866-67), étudiants et ouvriers ; pièces saisies, rapports, articles, etc... Procès de Bourges ; défense, affaire des écoles (26 décembre 1865). L'émeute de Valence (17 janvier 1866). Pré-

face des hébertistes. Correspondances, déclarations électorales; lettres à Scheurer.

Proclamations en 1848. Journées de juillet 1830. La Révolution de février; trois mois de misère. Affaire Bréa. Notes sur les ballons, sur la sorcellerie; notes de philosophie; la lumière zodiacale. Procès de 1861 ; procès de la Renaissance. Notes de statistique; notes prises à la prison de Belle-Isle.

Incendie de la bibliothèque de la Chambre de commerce. — Dans la nuit du 14 au 15 mai, le feu a éclaté dans les bâtiments de la Chambre de commerce, située au coin de la place de la Bourse et de la rue Notre-Dame des Victoires. La Bibliothèque, qui occupe le centre de ces bâtiments, a été en très grande partie détruite par l'incendie; une seule salle sur trois a pu être préservée. Mais cette salle ne contenait que peu de volumes. Tous les ouvrages précieux ont été anéantis.

La bibliothèque détruite comprenait 40,000 volumes, intéressant la géographie, l'économie politique, la législation commerciale, la statistique, etc. Parmi eux se trouvaient de précieuses collections de journaux et de documents péniblement amassés depuis de longues années. Au nombre de ces collections irremplaçables était celle du *Moniteur universel,* depuis la date de sa fondation.

Les archives et les procès-verbaux de la Chambre de commerce ont été sauvés. Le secrétaire avait eu la bonne idée de les placer dans ses bureaux, à l'étage au-dessus. La bibliothèque était assurée pour une somme de 160,000 francs.

Aussitôt après ce désastre, le conseil d'administration du Cercle de la librairie a décidé qu'un appel serait adressé par la voie du *Journal de la librairie* aux libraires et éditeurs français et étrangers en vue d'aider par des dons de livres à la reconstitution de cette bibliothèque si utile à tous les commerçants et industriels. M. Georges Masson, président de la Chambre de commerce et bibliophile distingué, a été chargé de tracer d'une façon aussi précise que possible le cadre des collections que l'on va tenter de reconstituer.

Nous faisons des vœux pour que l'appel du cercle de la librairie soit entendu; tous les dons seront centralisés au Cercle et remis ensuite, avec le nom des donateurs, au Président de la Chambre de commerce.

Les papiers d'un romantique. — *La Revue d'histoire littéraire de la France* (15 avril 1899), annonce que la Bibliothèque de Saint-Etienne a acquis récemment un lot de papiers concernant Antonin Moine (1796-1849), l'artiste romantique apprécié surtout comme sculpteur et comme pastelliste.

Impression par les rayons X. — *La Nature* rapporte que le professeur Elihu Thomson a proposé, en 1896, d'utiliser les rayons

Rœntgen pour l'impression ; ce procédé a été de nouveau présenté avec quelques modifications dans l'*Electrical Engineer*, par le Dr F. S. Kolle. On prend un bloc de 100 feuilles de papier sensibilisé, on pose dessus la copie manuscrite ou imprimée. Vingt secondes d'exposition aux rayons X suffisent pour agir sur les feuilles qu'il n'y a plus qu'à développer et à laver. On peut opérer sur vingt blocs à la fois avec un seul tube et le Dr Kolle estime que chaque tube radiateur peut agir sur 6000 feuilles par minute. Dix hommes travaillant huit heures par jour, produiront 7.500.000 exemplaires développés, lavés et séchés. Le prix de revient serait très faible, d'après le journal *Engineering News*.

Prix Vallauri. — L'Académie royale des sciences de Turin, d'après le testament de son associé M. le sénateur Thomas Vallauri, décernera un prix de 30.000 fr., sans distinction de nationalité, au savant qui du 1er janvier 1903 au 31 décembre 1906 aura publié le « meilleur ouvrage critique sur la littérature latine ». On ne tiendra aucun compte des travaux manuscrits.

Publications diverses. — Sous le titre général de : *Notes sur mon village*, M. Auguste Rey vient de publier le *Journal et impressions du maire et du curé de Saint Prix pendant la guerre*. Saint Prix est un petit village de la vallée de Montmorency ; le maire était M. François-Denis Carlin, le curé, M. l'abbé Pierre-Henri de Gesne. M. Auguste Rey a réuni dans ce petit volume, plein d'émotion, les notes écrites au jour le jour pendant la campagne de 1870-1871, par ces deux hommes de bien. Ces souvenirs et ces impressions, outre leur intérêt historique, contiennent des pages tout à fait charmantes ; ils sont ornés de deux héliogravures.

— Les bibliophiles, amateurs de photographie, regarderont avec plaisir la nouvelle édition illustrée de la *Petite Maison*, de J. F. Bastide, publiée par la librairie Charles Mendel. L'auteur des illustrations est un amateur de Caen, expert en l'art photographique, M. Henri Magron, qui a traduit d'après nature par la photographie les scènes de cette exquise petite nouvelle, comme il avait déjà interprété par le même procédé, *Mariage manqué*, de Jules Claretie et l'*Elixir du R. P. Gaucher*, d'Alphonse Daudet. Deux sortes d'exemplaires ont été mis en vente, les uns en noir, les autres en couleurs.

— Un bibliophile lillois, M. Henri Pajot, a eu l'amusante idée de noter, au cours de ses nombreuses recherches et de ses fréquentes lectures, les opinions émises par nos poètes, nos philosophes et nos romanciers sur les professions libérales ; il a réuni ces curieuses notes, très judicieusement recueillies, en une plaquette qu'il a intitulée : *Opinions de quelques écrivains sur les professions libérales*, et tirée sur papier de Hollande à cent vingt-cinq exemplaires numé-

rotés à la presse, non mis dans le commerce. Son travail n'a pu embrasser toutes les carrières dites libérales, ses observations se sont bornées aux médecins, aux journalistes, aux avocats, aux magistrats, aux avoués et aux notaires, mais il est a supposer que l'auteur ne s'en tiendra pas là et qu'il complétera quelque jour son originale étude. L'œuvre de Balzac a naturellement été pour M. Henri Pajot une source féconde ; l'index alphabétique des noms d'auteurs auxquels il a emprunté des citations en contient exactement quatre-vingt-treize, un autre index alphabétique donne la liste des ouvrages mentionnés. Voilà un petit livre que les amateurs ne manqueront pas de rechercher.

Vente de livres. — Le vendredi 16 juin, à l'Hôtel Drouot, vente de bons livres, anciens et modernes, publications de luxe, éditions originales d'auteurs contemporains (*M. A. Durel, expert.*)

Nécrologie. — Nous apprenons la mort de M. le comte Henri Delaborde, secrétaire perpétuel honoraire de l'Académie des Beaux-Arts, ancien conservateur du département des estampes à la Bibliothèque nationale.

M. le comte Delaborde était né à Rennes en 1811. Parmi les travaux qu'il a publiés, nous citerons : *Mélanges sur l'art contemporain* (Paris, Vve J. Renouard, 1866, in-8) ; *Ingres, sa vie, ses travaux, sa doctrine d'après les notes manuscrites et les lettres du maître* (Paris, H. Plon, 1870, in-8); *Le Département des estampes à la Bibliothèque nationale* (Paris, H. Plon, 1875, in-18) ; *La Gravure. Précis élémentaire de ses origines, de ses procédés et de son histoire* (Paris, A. Quantin, 1882, in 8); *La Gravure en Italie avant Marc-Antoine* (Paris, librairie de l'Art, 1883, in-4) ; *Gérard Edelinck* (Paris, librairie de l'Art, 1886, in-4) ; *Les Maîtres florentins du quinzième siècle* (Paris, E. Plon, Nourrit et Cie, s. d. [1889], in-fol.) *L'Académie des Beaux-Arts depuis la fondation de l'Institut de France* (Paris, E. Plon, Nourrit et Cie, 1891, in-8), etc.

Le comte Henri Delaborde a également collaboré à la *Gazette des Beaux-Arts*, à l'*Histoire des peintres*, de Charles Blanc, à la *France artistique*, d'Henry Havard, etc.

— Nous avons le vif regret d'apprendre la mort de notre savant confrère M. Alfred Spont, archiviste paléographe, docteur ès lettres, ancien attaché à la Bibliothèque de l'Arsenal.

LIVRES NOUVEAUX

Réimpressions de livres anciens, Bibliographie, Autographes, Manuscrits, Imprimerie, Reliure, Blason, Généalogie, Chroniques, Ex-libris, etc.

— Henri Estienne et son œuvre française. Etude d'histoire littéraire et de philologie, par LOUIS CLÉMENT, docteur ès-lettres. Avec 3 planches. *Paris, A. Picard et fils,* in-8 (10 fr.).

— De Adriani Turnebi, regii professoris, præfationibus et poematis, auctore LUDOVICO CLÉMENT. *Paris, A. Picard et fils,* in-8. (3 fr. 50).

Publications de luxe.

Chez Damascène Morgand (Edouard Rahir et Cie, successeurs) :

— La Collection Dutuit. Livres et manuscrits. Orné de 42 planches hors texte en noir et en couleurs (reproductions de reliures et de miniatures) et de 70 figures dans le texte (fac-similés de titres, gravures) etc. In-fol.

Tirage limité à 350 ex. numérotés (200 fr.).

Publications diverses.

— Comte FLEURY. — Louis XV et les petites maîtresses. Avec portraits. *Paris, E. Plon, Nourrit et Cie,* in-8 (6 fr.).

— PAUL VERLAINE. — Confessions. Notes auto-biographiques. Illustrations de F. A. Cazals. *Paris, librairie de la Plume,* in-18 (3 fr. 50).

Il a été tiré, en outre, 6 ex. sur pap. du Japon (20 fr.).

— ANATOLE FRANCE, de l'Académie française. — Clio. Avec 12 illustrations en couleur par Mucha. *Paris, Calmann Lévy,* pet. in-8 (6 fr.).

— ANATOLE FRANCE. — Pierre Nozière, roman. *Paris, A. Lemerre,* in-18 (3 fr. 50).

Il a été tiré, en outre, 100 ex. sur pap. de Hollande (7 fr.) ; 10 ex. sur pap. Whatman (10 fr.) ; 5 ex. sur pap. de Chine (15 fr.) ; et 25 ex. sur pap. du Japon (30 fr.). Ces 140 ex. sont souscrits.

— HENRI LAVEDAN, de l'Académie française. — Nocturnes. *Paris, Calmann Lévy,* in-18 (3 fr. 50).

— LES MAITRES DE L'AFFICHE. — Publication mensuelle contenant la reproduction en couleurs des plus belles affiches illustrées des grands artistes français et étrangers, éditée par l'imprimerie Chaix (2 fr. 50).

Sommaire de la 43e livraison : JULES CHÉRET : Affiche pour le magasin des « *Buttes Chaumont* » (Imp. Chaix). — STEINLEN : Affiche pour le « *Chocolat de la Compagnie française* » (Imp. Courmont). — HUGO D'ALÉSI : Affiche pour la Compagnie de l'Est « *Venise* » (Imp. Courmont). — BRADLEY : Affiche américaine pour l' « *Inland Printer* » (Christmas 1895).

Cette livraison contient en outre, comme prime aux abonnés, un dessin orginal de WILLETTE pour les *Maitres de l'Affiche*, « La Pieuse erreur. »

— WARNIER (Auguste-Hubert). — Campagne du Maroc (1844). Journal d'Auguse-Hubert Warnier, chirurgien-major, attaché à l'Etat-major du prince de Joinville, publié par M. Henry-René d'Allemagne, archiviste-paléographe, attaché à la Bibliothèque de l'Arsenal. *Paris, bureaux de la « Nouvelle Revue retrospective »*, in-12 (5 fr.).

Tirage à part, à 160 ex., mis dans le commerce, de ce journal publié dans la *Nouvelle Revue retrospective* de M. Paul Cottin.

— JOSEPH DENAIS. — Monographie de la cathédrale d'Angers. Monuments, sépultures trésor, tapisseries, vitraux, etc. Avec planches et plan. *Paris, Renouard, H. Laurens, successeur*, in-8 (12 fr.).

Il a été tiré, en outre, des ex. sur pap. de Hollande (20 fr.). 100 ex. seulement sont mis dans le commerce.

— GEORGES RODENBACH. — L'Elite. Ecrivains. — Orateurs sacrés. — Peintres et sculpteurs. *Paris, Eugène Fasquelle*, in-18 (3 fr. 50).

Il a été tiré, en outre, 10 ex. numérotés sur pap. de Hollande (10 fr.).

— GEORGES DENOINVILLE. — Sensations d'art (deuxième série). Deux gravures d'après Jules Valadon. *Paris, Girard et Villerelle*, in-12.

Tiré à 5 ex. sur pap. du Japon (20 fr.) ; 15 ex. sur pap. de Hollande (10 fr.) et 480 ex. sur pap. blanc ordinaire (3 fr.),

Publications de luxe sous presse.

Chez Conquet (L. Carteret et Cie, successeurs) :

— H. DE BALZAC. — La Maison du Chat-qui-pelote. 40 compositions de Louis Dunki, gravées sur bois par Maurice Baud. Préface de Francisque Sarcey. In-8.

Tirage unique à 200 ex. sur pap. vélin blanc du Marais (150 fr.). Annoncé pour paraître en juin.

Aux éditions d'art (Edouard Pelletan) :

— Ernest Renan. — Prière sur l'Acropole. Illustrations de Bellery-Desfontaines, gravées par Froment. Gr. et pet. in-4°.

Il sera tiré dans le *format gr. in-4°*, texte réimposé : 1 ex. — A — sur pap. Whatman, contenant tous les dessins originaux, avec une double suite d'épreuves d'artiste signées, sur Japon mince et sur Chine *(souscrit)*; 1 ex. — B — sur pap. Whatman, contenant une aquarelle sur chacun des faux-titres, avec une double suite d'épreuves d'artiste signées, sur Japon mince et sur Chine *(souscrit)*; 23 ex., numér. de 3 à 25, sur pap. du Japon ancien à la forme, contenant une aquarelle originale, avec une suite d'épreuves d'artiste signées, sur Japon mince et sur Chine, au prix *net* de 400 fr.; 25 ex., numér. de 26 à 50, sur gr. pap. vélin blanc à la forme des papeteries d'Arches, contenant une aquarelle originale, avec double suite d'épreuves d'artiste signées, au prix *net* de 400 fr.

Dans le *format pet. in-4°* : 25 ex., numér. de 51 à 75, sur pap. du Japon, avec un tirage à part de toutes les gravures sur Chine et sur Japon mince (200 fr.); 25 ex., numér. de 76 à 100, sur pap. de Chine fort, avec un tirage à part de toutes les gravures sur Chine (200 fr.); 100 ex., numér. de 101 à 200, sur pap. vélin du Marais à la cuve, avec un tirage à part sur Chine de toutes les gravures (100 fr.); et 200 ex., numér. de 201 à 400, sur pap. vélin du Marais à la cuve (50 fr.).

Annoncé pour paraître en juin.

Chez Goupil et Cie (Jean Boussod, Manzi, Joyant et Cie, suc.) :

— Henri Bouchot, conservateur du cabinet des estampes à la Bibliothèque nationale. — Catherine de Médicis. Orné de 49 illustrations en photogravure. Gr. in-4.

Il sera tiré 1000 ex. sur papier à la forme, numérotés de 1 à 1000, à 80 fr.; et 200 ex. sur pap. du Japon, avec double suite des planches, numérotés de I à CC, à 200 fr.

En souscription. Annoncé pour paraître en novembre 1899.

Chez Armand Magnier :

— Edmond Rostand. — Cyrano de Bergerac. Illustrations de Besnard, Flameng, Albert Laurens, Léandre et Adrien Moreau et portrait de l'auteur par Thévenot. Gravures sur bois de Romagnol. In-8 jésus.

Tiré à 40 ex. sur pap. du Japon avec 4 états des bois, savoir : 1 état avant la retouche, tiré à la presse à bras sur papier de l'ouvrage, 1 état sur Japon pelure, tiré à la main par le graveur, 1 état avant la lettre et l'état avec la lettre (400 fr.); 20 ex. sur pap. du Japon vieux et 40 ex. sur pap. de Chine fort, avec 3 états des bois, savoir : 1 état avant la retouche, tiré à la presse à bras sur papier de l'ouvrage, 1 état avant la lettre et l'état avec la lettre (275 fr.); et 400 ex. sur pap. vélin de cuve, avec une suite des bois sur pap. de Chine (60 fr.)

Annoncé pour paraître en juin.

ABONNEMENTS

AU

BULLETIN DU BIBLIOPHILE

Revue mensuelle

PARIS, **12** FR. PAR AN. — DÉPARTEMENTS, **14** FR.
ÉTRANGER, **16** FR.

A la Librairie TECHENER, 219, rue Saint-Honoré
(Au coin de la rue d'Alger.)

On s'abonne également dans tous les bureaux de poste de la France et de l'Étranger.

Prière de s'adresser :

Pour tout ce qui concerne la rédaction, à M. GEORGES VICAIRE, Directeur du *Bulletin du Bibliophile*; pour ce qui concerne l'administration, à MM. LECLERC et CORNUAU.

Le *Bulletin du Bibliophile* annoncera tous les ouvrages relatifs aux manuscrits, à l'imprimerie, à la reliure, à la bibliographie, à la bibliophilie, au blason, aux documents inédits (histoire, autographes, estampes) ainsi que, les publications de luxe dont il sera envoyé un exemplaire à *M. GEORGES VICAIRE, 51, rue Scheffer*, ou *219, rue Saint-Honoré (Librairie Techener)*.

LIBRAIRIE TECHENER

LIVRES RARES ET PRÉCIEUX

Livres gothiques

Impressions d'Anthoine Vérard, de Simon Vostre, Pigouchet, Arnoullet et autres

Romans de Chevalerie

POÈTES ET LITTÉRATURE DU XVIe SIÈCLE

LIVRES A FIGURES SUR BOIS, ANCIENNES CHRONIQUES

Manuscrits sur vélin et avec miniatures

Documents historiques — Chartes

PIÈCES SUR L'HISTOIRE DE FRANCE

Reliures anciennes avec Armoiries

Ouvrages sur les Beaux-Arts et l'Art dramatique
Publications sur le Moyen-Age
etc., etc.

INCUNABLES

ÉDITIONS PRINCEPS — ÉDITIONS ALDINES — ELZEVIRS

Éditions originales des grands Auteurs français

Bons ouvrages de bibliothèque sur l'histoire de France, la noblesse et les antiquités, la numismatique, l'archéologie, etc.

ACHAT DE BIBLIOTHÈQUES

Bibliopoliana, catalogue (paraissant tous les deux mois) de livres anciens, rares et curieux, en vente aux prix marqués.

Le *Bibliopoliana* est envoyé gratuitement à tous les abonnés du *Bulletin du Bibliophile*.

Les Propriétaires-Gérants :
LECLERC ET CORNUAU.

Vendôme. — Imp. Frédéric EMPAYTAZ

HARVARD COLLEGE LIBRARY
AUG 10 1899
CAMBRIDGE, MASS.

BULLETIN
DU
BIBLIOPHILE
ET
DU BIBLIOTHÉCAIRE

REVUE MENSUELLE

Fondée en 1834 par CHARLES NODIER, Baron JÉRÔME PICHON, PAUL LACROIX, G. PEIGNOT, J. C. BRUNET, etc., etc.,

Publiée par la LIBRAIRIE TECHENER

DIRECTEUR : GEORGES VICAIRE

15 JUILLET

PARIS
LIBRAIRIE TECHENER
(H. LECLERC ET P. CORNUAU)
219, RUE SAINT-HONORÉ, 219
et 16, rue d'Alger.

1899

Collaborateurs du *Bulletin du Bibliophile*.

MM. Roger Alexandre; **Eugène Asse**, de la Bibliothèque de l'Arsenal; **Henri Béraldi**, des Amis des livres; **Jean Berlioux**; **Paul Beurdeley**; **Paul Bonnefon**, de la Bibliothèque de l'Arsenal; **Henri Bouchot**, conservateur des estampes à la Bibliothèque Nationale; Abbé **H.-M. Bourseaud**; **R. P. Henri Chérot, S. J.**; Comte **de Clapiers**, de la Société des Bibliophiles françois; **A. Claudin**, lauréat de l'Institut; Baron **de Claye (d'Eylac)**, de la Société des Bibliophiles françois; Comte **G. de Contades**; **Ernest Courbet**; **Ernest Coyecque**, archiviste-paléographe, sous-archiviste de la Seine; **A. Decauville-Lachênée**, de la Bibliothèque de Caen; **Léopold Delisle**, membre de l'Institut, administrateur général de la Bibliothèque Nationale; **Joseph Denais**; **Victor Désèglise**; **Félix Desvernay**, administrateur de la grande Bibliothèque de Lyon; **Léon Dorez**, de la Bibliothèque Nationale; **Emile Droit**; **Joseph Dumoulin**; **Alfred Dupré**, avocat à la Cour d'appel de Paris; **Dupré-Lasale**, conseiller honoraire à la Cour de Cassation; **Gaston Duval**, de la Bibliothèque de l'Arsenal; **Charles Ephrussi**; **Prince d'Essling**, de la Société des Bibliophiles françois; **Paul d'Estrée**; **Alfred Franklin**, administrateur de la Bibliothèque Mazarine; **Pierre Gauthiez**; **Tony Genty**; Marquis **de Granges de Surgères**; Vicomte **de Grouchy**; **Léon Gruel**; **Gabriel Hanotaux**, de l'Académie française; **Maurice Henriet**; **Henry Houssaye**, de l'Académie française; **Paul Lacombe**, des Amis des livres; **Abel Lefranc**, secrétaire du Collège de France; **Gustave Macon**, conservateur-adjoint du Musée Condé; **Ch. Malherbe**, archiviste de l'Opéra; **Paul Marais**, de la Bibliothèque Mazarine; **L. Marcheix**, de la Bibliothèque de l'Ecole des Beaux-Arts; **Henry Martin**, de la Bibliothèque de l'Arsenal; Abbé **J. B. Martin**, correspondant du Ministère de l'Instruction publique et des Beaux-Arts; **Fernand Mazerolle**, archiviste-paléographe; **Edmond Maignien**, de la Bibliothèque de Grenoble; **Georges Monval**, archiviste de la Comédie-Française; **A. Morel-Fatio**, secrétaire de l'Ecole des Chartes; **Louis Morin**, typographe à Troyes; **Eugène Muntz**, membre de l'Institut, conservateur des collections de l'Ecole des Beaux-Arts; **Gaston Paris**, de l'Académie française; **Léon-Gabriel Pélissier**; **Emile Picot**, membre de l'Institut; Baron **Roger Portalis**, de la Société des Bibliophiles françois; **Bernard Prost**, inspecteur général des Bibliothèques et des Archives; **Ernest Quentin-Bauchart**, de la Société des Bibliophiles françois; **Ph. Renouard**; **Natalis Rondot**, correspondant de l'Institut; Vicomte **de Savigny de Moncorps**, de la Société des Bibliophiles françois; **Gaston Schéfer**, de la Bibliothèque de l'Arsenal; **R. P. Carlos Sommervogel, S. J.**; Vicomte **de Spoelberch de Lovenjoul**; **Henri Stein**, archiviste aux Archives nationales; Abbé **Tougard**; **Maurice Tourneux**; Abbé **Ch. Urbain**; **Georges Vicaire**, de la Bibliothèque Mazarine; **Aimé Vingtrinier**, bibliothécaire de la grande Bibliothèque de Lyon; etc.

SOMMAIRE DU 15 JUILLET

Jules Cousin, conservateur de la Bibliothèque et des Collections historiques de la Ville de Paris (musée Carnavalet), 1830-1899, par M. Paul Lacombe, page 309.

La mort de Jacques Grévin, par M. Léon Dorez, page 325.

Le Deuxième centenaire de Racine à la Bibliothèque nationale, par M. Maurice Henriet, (*suite*), page 329.

Note rectificative à la Bibliographie de la presse (Gazettes de Hollande), par M. Marc Raynaud, page 340.

Les Petits Romantiques. Edouard d'Anglemont, par M. Eugène Asse (*suite*), page 343.

A l'Hôtel Drouot (*fin*), page 351.

Revue de publications nouvelles, par M. Georges Vicaire, page 353.

Chronique, page 356.

Livres nouveaux, page 359.

JULES COUSIN

FONDATEUR ET CONSERVATEUR DE LA BIBLIOTHÈQUE
ET
DES COLLECTIONS HISTORIQUES
DE
LA VILLE DE PARIS

1830-1899

Phototypie R. Ribaud Paris 4-99

HARVARD COLLEGE LIBRARY
AUG 10 1899
CAMBRIDGE, MASS.

JULES COUSIN

CONSERVATEUR

DE LA

BIBLIOTHÈQUE ET DES COLLECTIONS HISTORIQUES DE LA VILLE DE PARIS

(*Musée Carnavalet*)

1830-1899

Les journaux quotidiens ont, en leur temps, et trop brièvement à notre gré, annoncé la perte que l'Histoire de Paris a faite en la personne de Jules Cousin, décédé le 19 février dernier, à l'âge de 69 ans. Il nous a semblé que ces notices, toutes bien intentionnées du reste, ne constituaient pas, malgré l'unanimité des éloges et des regrets qu'elles contenaient, un tribut suffisant à la mémoire du personnage — toute épithète amoindrirait ma pensée — du personnage qu'elles visaient (1). J'ai beaucoup connu Jules Cousin ; il m'honorait de sa bienveillante amitié ; très humble élève d'un maître dont je

(1) Sans parler ici des courtes notes publiées par les journaux, du 19 au 28 février 1899 (j'en ai sous les yeux une *centaine*), il convient de citer les notices qui se trouvent dans les périodiques suivants :

L'*Eclair* du 22 février 1899.

La République française, même date.

La Libre Parole du 21. L'article est signé : François Bournand. L'auteur était, malheureusement, insuffisamment renseigné sur la vie intime et familiale de Jules Cousin. Il a ignoré que depuis bien des

suis fier, j'ai saisi avec empressement l'occasion d'entretenir les lecteurs du *Bulletin du Bibliophile* de ce savant si modeste et si désintéressé.

Je tâcherai de faire connaître, d'abord, ce que fut l'homme, le maître et l'ami. Je parlerai ensuite de son œuvre capitale : la réorganisation des collections historiques de la ville de Paris, reconstituées par lui, par lui seul, en 1871, au moyen du don généreux qu'il fit de sa propre bibliothèque, après les désastreux incendies de l'année terrible. Je terminerai par une bibliographie aussi complète que possible de ses travaux imprimés.

Ses amis le reconnaîtront. Ceux qui ne l'ont ni connu, ni fréquenté, devront se contenter du travail bien imparfait d'un biographe qui se déclare inférieur à sa tâche, mais plein d'amicale émotion et de bonne volonté.

I

Jules Cousin est né à Paris le 4 mars 1830... Mais au fait, pourquoi ne pas lui laisser la parole à lui-même? Il nous a donné dans *La Plume* du 15 janvier 1892 (p. 31),

mois la sœur de notre ami lui avait consacré sa vie et l'entourait de ses soins les plus affectueux. Touchante réciprocité de l'affection qu'il avait lui-même témoignée si vivement en d'autres temps à celle qui devait lui fermer les yeux.

Le Petit Bleu, même date. Article signé : Edmond Beaurepaire. L'auteur est un des aimables auxiliaires de M. Le Vayer, successeur de Cousin à la Bibliothèque de la Ville.

La Chronique des Arts et de la Curiosité du 25 février. Excellent article de M. Tourneux, très documenté sur la bibliothèque et sur son conservateur qu'il a bien connu.

Journal des Débats du 1er mars. Signé : F. B. [Fernand Bournon]. Note trop courte j'en suis sûr, au gré de son auteur, mais très renseignée sur la vie intime de Carnavalet et les habitudes de son conservateur. Le tour est hâtif, c'était forcé ; mais on y reconnaît la plume d'un habitué du cénacle parisien. Cette note a été réimprimée dans la *Correspondance historique* de février 1899 (n° 62, p. 49).

quelques lignes d'autobiographie sous le titre de : *Biographie d'un musée et d'un homme.* Je ne puis mieux faire que de citer le début de cet article :

« Mes noms, titres et qualités :

Jules Cousin, conservateur de la Bibliothèque et du Musée historique de la ville de Paris, chevalier de la Légion d'honneur.

Né à Paris, le 4 mars 1830, rue Saint-Lazare, nº 31, dans une maison qui existe encore malgré l'haussmannisation radicale du quartier. J'ai donc l'avantage, assez rare pour un parisien, de posséder une maison natale, et de pouvoir lui faire risette quand je passe devant, sur l'impériale de l'omnibus.

J'ai fait mes études au ci-devant collège Bourbon de 1838 à 1846 ; soit dit à l'intention de quelques vieux « pays » qui pourraient reconnaître en moi un camarade.

Dégoûté de la carrière judiciaire en sortant de l'Ecole de Droit, emportant avec mes diplômes la triste conviction que le « Temple de Thémis » n'était que l'antre de la chicane, encouragé d'ailleurs par l'indulgence de ma famille qui me laissa toujours mordre au *pain sur la planche* que je n'avais pas besoin de gagner, je m'abandonnai tout doucement à mon goût naturel pour les bouquins, la littérature et les études historiques sans en faire métier, et uniquement pour mon plaisir. Dédaigneux de toute vanité, de toute ambition, curieux du spectacle du monde présent et passé, bien assis pour le voir sans chercher à y jouer un rôle, aimant exclusivement les bonnes gens et les belles choses, sans être forcé de subir les autres, j'ai passé dans notre cher Paris soixante ans d'une vie calme et tranquille que j'espère bientôt tranquillement terminer. Ajoutez que je ne suis point marié. Voilà, direz-vous, un homme heureux. Et, parbleu, vous aurez raison ! Ça n'est n'est pas plus malin que cela :

Des livres, des tableaux, la musique, des vers,
Une table fort libre et de peu de couverts,
Avoir bien plus d'amour pour soi que pour sa dame,
Etre estimé du monde et le voir rarement,
Beaucoup d'honneur sans peine et pas d'enfants, sans femme
Font attendre, à Paris, la mort tout doucement.

Connaissez-vous cet admirable sonnet de Vauquelin des Yveteaux ?

C'est toute ma profession de foi... »

On ne pourrait mieux dire ; on ne pourrait *se raconter* avec plus de modestie ni plus d'esprit. Mais les amis de cet excellent homme ne m'en voudront pas de préciser ce résumé au moyen de quelques dates.

Cousin termina en effet ses études de lettres en 1846 ; son diplôme de bachelier est daté du 24 août de ladite année. Quant à son diplôme de bachelier ès-sciences, il ne l'obtint que le 24 décembre 1850.

La carrière de son père pouvait le tenter ; M. Cousin père, ingénieur distingué, a peut-être essayé d'attirer sur ses traces un fils qu'il voulait rendre digne de lui. Mais les mathématiques n'étaient pas du goût de celui-ci, pas plus que l'étude du droit qu'il abandonna après avoir conquis le modeste grade de bachelier le 20 avril 1853.

A l'âge de 26 ans Jules Cousin fut nommé surnuméraire à la bibliothèque de l'Arsenal, le 1er décembre 1856, grâce à la protection d'Amédée Renée, grand ami de sa famille.

Il débuta sans appointements. Ne nous dit-il pas lui-même que c'était le cadet de ses soucis ? Et cependant, je suppose, que ce ne fut pas sans joie qu'en février 1861,

il reçut l'annonce que ses services allaient être rémunérés : 1500 francs par an ! Il ne me l'a jamais dit, mais je gagerais volontiers qu'il pensa tout de suite à acheter quelques livres sur ses économies. Un des premiers fut certainement ce volume de Musset que j'ai sous les yeux et dont le titre porte le cachet du collectionneur.

Le titre de sous-bibliothécaire qu'il obtint le 1er janvier 1862 et qu'il conserva jusqu'au 18 septembre 1870, lui donnait plus d'importance dans cette charmante bibliothèque de l'Arsenal qui offre tant de ressources à l'historien, tant de charmes au travailleur, amateur des temps passés. Oh ! les bonnes causettes, les exquises conversations qui durent se tenir entre ces murs — des murs coquets et malheureusement trop discrets — ! De Nodier et de son cénacle, il ne restait que le souvenir, mais songez à ce que pouvaient être les propos intimes, les échanges de vues qu'avaient entre eux les Thierry, les Lacroix, les Montaiglon, dans ces *parlottes* de l'Arsenal. Cousin, plus jeunes qu'eux s'y perfectionna dans son art de chercheur, dans son goût pour l'histoire et la curiosité. Ajoutons à ces noms ceux des amis du dehors, qui, attirés invinciblement dans ce charmant milieu, venaient, ou faire une recherche pour un travail personnel, ou faire part d'une trouvaille récente. C'était Paul Chéron, de la Bibliothèque (alors) impériale, Louis Lacour, de Sainte-Geneviève ; Larchey, de la Mazarine, Charles Read, qui fondait l'*Intermédiaire*... et tant d'autres que j'oublie ! On feuilletait quelque beau livre ; on maniait les beaux maroquins armoriés ; on fouillait cette mine inépuisable de manuscrits curieux et encore peu connus...

Cousin nous le raconte lui-même dans les feuillets liminaires de son *Comte de Clermont*. Il dédie son livre à M. Carle de Rash (pseudonyme de Charles Read) :

« Permettez-moi, Monsieur et cher Directeur, d'inscrire votre nom en tête de ce petit livre, imprimé, selon la formule des anciens privilèges du Roy, *en bon papier, beaux caractères*, et tiré à petit nombre « pour l'esbattement des bibliophiles et non autres ».

Cet hommage, d'ailleurs, n'est point de ma part un simple témoignage d'amitié ; c'est, de plus, une légitime reconnaissance de collaboration. En feuilletant, de compagnie, à la Bibliothèque de l'Arsenal, un recueil de *Mélanges* provenant des papiers de Bachaumont, nous avons eu la bonne fortune de rencontrer ces lettres familières et édifiantes du Prince-Abbé de Saint-Germain-des-Prés. Votre flair de curieux, *vir emunctæ naris*, a été sur le champ mis en éveil, et vous m'avez demandé pour l'*Intermédiaire* (1) un de ces autographes dont le style vous avait particulièrement alléché.

Vous savez mieux que personne quel attrait irrésistible offrent ces furetages dans les coins inexplorés de l'histoire. L'enquête une fois commencée, je l'ai poursuivie avec ardeur... »

Ces furetages avaient en effet tant de charmes que chacun s'y oubliait pour son propre compte... et souvent pour le compte des autres. Ce fut le cas de Jules Cousin. Comme publication imprimée, formant réellement corps d'ouvrage, son *Comte de Clermont* fut son œuvre capitale. Son travail fut très remarqué. Sainte-Beuve — il est bon d'attirer l'attention sur ce fait — lui consacra trois articles importants (2) ; et l'on sait que le critique ne

(1) Voyez l'*Intermédiaire* du 25 juin 1866, III, 383.

(2) Dans le *Moniteur universel* des 4, 11 et 18 novembre 1867. Ces articles ont été réimprimés (avec de courtes additions) dans le tome XI des *Nouveaux Lundis*, et par l'Académie des Bibliophiles, en 1868, en un volume in-18 qui doit se joindre à l'ouvrage de Cousin. En ce qui concerne les additions, voyez par exemple la note de la page 72 du volume de l'Académie des Bibliophiles. Cette note n'est pas dans le *Moniteur*, mais elle se trouve dans les *Nouveaux Lundis*. Il faut ajouter que certaines notes contenues dans les *Nouveaux Lundis* ne se trouvent pas dans l'édition de l'Académie des Bibliophiles. Les *trois* éditions de cet important compte-rendu de Sainte-Beuve, sont donc différentes.

s'attardait pas aux bagatelles. C'est que de presque rien, Cousin — *vir emunctæ naris,* moi aussi je tiens à lui appliquer le mot d'Horace — avait su tirer quelque chose.

« ...Rien qu'à feuilleter du doigt ces deux jolis volumes et à les parcourir en tous sens, le portrait se crayonne et s'achève de lui-même en nous, non sans avoir amassé, chemin faisant, toutes sortes de réflexions et de remarques plus ou moins morales et philosophiques. M. Jules Cousin, en ne se donnant que pour compilateur, est le peintre qui se cache derrière ce tableau tout composé de pièces industrieusement rapportées et qui s'ajustent » (1).

L'ouvrage — pour n'être pas édifiant — est en effet charmant. Il s'en exhale un parfum que l'on croit aspirer tant le tableau est vif et coloré. Et puis, sa publication ne fut pas banale : tiré à petit nombre, devenu assez rare, et ce qui est mieux, recherché, il fut imprimé en 1867 aux frais et par les soins de l'*Académie des Bibliophiles.* Cette *compagnie,* ainsi qu'elle se nommait elle-même, était justement composée des érudits aux fronts peu sévères dont j'ai donné les noms plus haut. Cousin était un des cinq fondateurs... Elle vécut peu ; assez cependant pour publier plus de 60 volumes d'importance différente, il est vrai, mais tous curieux et intéressants (2).

Si je me suis autant étendu sur la publication du *Comte de Clermont* c'est que, outre que ce livre constitue le livre capital de Cousin, l'historique des circonstances qui ont amené sa publication, a été pour moi l'occasion de dire quelles furent le genre d'études et les aspirations de Cousin pendant son séjour à l'Arsenal ; quelles fu-

(1) Sainte-Beuve.

(2) La liste complète de ces publications a été dressée avec beaucoup de soins par M. Georges Vicaire dans son excellent *Manuel de l'Amateur des livres du XIXe siècle,* (Rouquette, 1894, in-8°), tome I, col. 482-498.

rent aussi ses relations, ses fréquentations et les amitiés qu'il forma. Je donnerai, en fin de cette étude sur mon maître et ami, une nomenclature chronologique de ses travaux. Elle sera, je le crains, incomplète. Cousin était si modeste que, cette liste, il ne l'avait pas dressée. Ce que je puis affirmer du moins, c'est que son premier travail imprimé fut une *Etude sur les résidences du cardinal Mazarin à Paris*, qui fut publiée en appendice dans le volume d'Amédée Renée sur les nièces de Mazarin. J'en ai sous les yeux le manuscrit original ; il témoigne des recherches minutieuses et pleines de conscience faites par son auteur. Voilà une date à retenir : cela se passait en 1856.

Parlant toujours très peu de lui-même, s'effaçant quand il ne s'agissait pas de rendre service à un ami ou de donner quelque utile renseignement à un chercheur, il m'a fort peu raconté son séjour à l'Arsenal. Il en avait pourtant conservé bon souvenir et parlait volontiers de tels ou tels documents, véritables trésors conservés dans ce dépôt. Là, en effet, s'était formé et affiné son goût pour l'art, l'histoire et les belles choses. La tradition rapporte qu'il était assidu et fort exact dans ses fonctions, ne s'absentant jamais sans assurer le service, ainsi que doit le faire tout bon bibliothécaire. J'ai retrouvé le billet suivant qu'il écrivait à Montaiglon :

Paris, 7 décembre 1859.

Mon vieux Taiglon,

Demain matin on baptise ma nièce. Bien que je ne sois pas parrain, je ne puis guère manquer à cette cérémonie.

Car un baptême, c'est une fête
Pour les parents, pour les amis !...

Au lieu de fouiner parmi vos bouquins dans la froide salle des Belles-Lettres, vous plaira-t-il de siéger à ma place dans la chaude salle du Catalogue ?... Vous, moi et le public sur-

tout y gagnerions. Si cela vous gêne, priez Cordier, sur l'air sus-énoncé de la *Dame Blanche*, de m'excuser cette fois encore à condition que je ne le ferai plus.

Je vous la serre ; à vous de cœur,
J. COUSIN.

Cousin et Montaiglon ! Deux noms inséparables ! Ils étaient entrés ensemble à la Bibliothèque de l'Arsenal, et l'amitié qui s'était formé entre eux resta indissoluble. Le biographe de Montaiglon l'a constaté avant moi : « Entre ces deux hommes distingués, indépendants, tous deux d'un esprit fin et original, se noua une intimité qui devait durer jusqu'à la mort » (1).

Intimité et amitié bien désintéressées. Quand Montaiglon dut quitter l'Arsenal, ayant été nommé secrétaire et professeur suppléant à l'Ecole des Chartes, vous croyez peut-être que Cousin eut l'égoïsme de penser à lui-même en se voyant privé de la fréquentation constante d'un ami qui lui était cher ? Il n'en fut rien, et heureux du bonheur de son ami, il applaudit de tout cœur à sa nomination.

Paris, mardi (24 mai 1864).

Bravo !... bis !... tous... tous !!... Un ban pour l'ami Montaiglon et mes félicitations... à l'Ecole des Chartes qui (soit dit sans vous offenser) ajoute un gentil fleuron à sa couronne.

Venez bien vite nous confirmer cette bonne nouvelle à Nogent et amenez Chéron pour que nous en décoiffions une vieille en famille.

...Vous voilà donc enfin dans votre voie et à même de vous

(1) Anatole de Courde de Montaiglon, 1824-1895. Notice biographique par Jules Guiffrey. Paris, 1897 [Nogent-le-Rotrou, impr. Daupeley-Gouverneur], gr. in-8, XLVIII pages, p. XXII. Cette *Notice* est un tirage à part de la « Correspondance des directeurs de l'Académie de France à Rome avec les surintendants des Bâtiments », préface du tome VI (Charavay frères, décembre 1896, in-8), publiée par la Société de l'histoire de l'art français.

éployer à votre aise. Ce petit épisode me raccommode quelque peu avec le *règne glorieux*. On peut donc, malgré une valeur incontestable et une rare loyauté, arriver sans intrigue à une position sérieuse !... Je ne l'aurais pas cru, mais je le vois, et j'ai la foi de saint Thomas.

A vous de cœur,
J. COUSIN.

Sans négliger en rien ses fonctions à l'Arsenal, Cousin produisait alors ses premiers travaux. De 1859 à 1866, nous le voyons donner, dans la *Revue universelle des Arts*, plusieurs articles d'archéologie parisienne ; en 1860, il insérait dans la *Gazette des Beaux-Arts* un travail très documenté sur le *Pont au Change*, à l'occasion de la publication d'une charmante eau-forte de Méryon. L'*Intermédiaire* se fondait en 1864 : les premiers volumes de cette collection contiennent quelques communications de Cousin. Elles sont signées : J. Suconi, anagramme de son nom ou quelque fois de ses initiales. Ces communications sont peu nombreuses. Cousin questionnait rarement, car il savait trouver ce qui était *trouvable ;* ses réponses étaient toujours topiques.

Je suis fort étonné, je l'avoue, de ne rencontrer aucun article de Cousin dans le *Paris Guide* de 1867. Son nom n'eut pas été déplacé dans ce recueil où se retrouve la signature des auteurs les plus célèbres de l'époque. Avec quelle autorité Cousin nous aurait-il parlé là de quelque coin peu connu de Paris qu'il connaissait déjà si bien ! Rien, non plus, dans l'*Annuaire du bibliophile et du bibliothécaire* de Louis Lacour (1860-1863), ni dans l'*Annuaire des artistes et des amateurs* que Paul Lacroix publia de 1860 à 1862. Et cependant ces deux recueils eussent certainement accueilli les communications de Cousin qui s'y serait retrouvé en compagnie de ses pairs de l'érudition *parisienne*.

C'est que, entre temps, il s'était singulièrement perfec-

tionné dans cette spécialité pour laquelle il devait devenir sans rival. Il avait travaillé le sujet tout en augmentant sa collection de livres sur Paris, d'estampes et de documents curieux.

En classant les papiers de Cousin, j'ai eu la preuve de l'énorme somme de travail que cet érudit chercheur a donnée, bien qu'en somme il puisse, aux yeux de ceux qui l'ont peu connu, paraître avoir peu produit. Dès le début de sa carrière, il accumulait une quantité de notes sur les curiosités de l'histoire de Paris, sur les arts, sur la littérature.

Doué d'une mémoire prodigieuse, il sut tirer un excellent parti de sa science : le parti le plus généreux, puisqu'il abandonnait aux travailleurs le fruit de ses recherches et de son érudition, sans en tirer profit lui-même. Telle était sa doctrine.

— « Nous autres bibliothécaires, disait-il, nous sommes les... gardiens du sérail. A d'autres les jouissances que nous sommes chargés de leur réserver. »

Et Cousin ne disait pas *gardiens ;* j'ai gazé. Il aimait en tout le mot propre et ne détestait pas une pointe de gauloiserie dans ses propos.

Il eut l'intention de publier une édition de Taillevent. J'ai trouvé dans ses papiers une copie du célèbre manuel cher aux gastronomes, faite par lui en 1866 et qu'il destinait à l'*Académie des Bibliophiles*. Cette publication ne vit pas le jour, non plus que les notes qui accompagnent le manuscrit.

En 1870, la collection de Cousin comprenait 6000 volumes et 10000 estampes. Les livres de sa propre bibliothèque (1) portent presque tous le cachet dont on a vu

(1) Dans un rapport qu'il adressait au préfet en 1883 sur l'organisation du personnel, Cousin dit incidemment qu'il estime 25 à

plus haut la reproduction, ainsi qu'on peut le constater encore maintenant, en prenant, au hasard, à l'hôtel Saint-Fargeau, parmi les volumes du fond primitif de la Bibliothèque. Il aimait beaucoup cet emblème de son nom, ces armes bien parlantes.

— « *Patet icone nomen*, disait-il si gaiment. Ne trouvez-vous pas cela *piquant* ? ».

Cette estampille n'avait probablement pas tout le caractère artistique qui convenait au collectionneur. Son ami, M. Aglaüs Bouvenne, artiste de talent, lui grava un autre ex-libris qui ne lui servit jamais. La planche resta entre les mains de son auteur qui a bien voulu nous autoriser à en faire tirer quelques épreuves en mémoire du bibliophile à qui elle était destinée. Il n'est pas étonnant que Jules Cousin n'ait pu utiliser cette jolie planche : c'était en 1870. Le siège de Paris ne lui permit guère de s'occuper de sa collection et puis, il venait de quitter l'Arsenal et d'être nommé premier sous-bibliothécaire de la Ville (18 septembre 1870) ; il se trouva là au milieu de richesses bibliographiques dont l'immense intérêt devait absorber toute sa curiosité et tous ses soins.

Il est peut-être superflu de dire que Cousin fut vivement regretté par ses chefs et par ses collègues de l'Arsenal. Edouard Thierry lui écrivait à ce sujet :

Paris, le 17 septembre 1871.

Mon cher ami,

Vous voici conservateur-honoraire-adjoint à la Bibliothèque de l'Arsenal. Je trouve que le mot « honoraire » est de trop ; mais je ne veux pas vous envier à la bibliothèque de l'Hôtel-de-Ville où vous êtes si bien placé. Je me réjouis avec vous

30000 francs la valeur de sa collection personnelle telle qu'il la donna à la Ville.

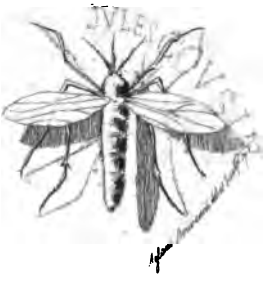

de ce que vous teniez encore à notre cher Arsenal par un titre que vous avez jugé nécessaire pour y conserver votre souvenir ; mais soyez bien persuadé que vous n'en aviez pas besoin pour ceux qui vous connaissent et qui vous aiment. Pour les autres, ce bon souvenir se conservera mieux par votre juste renommée de bibliophile et d'homme d'esprit que par ce petit brevet mal recopié de ma main.

Tout à vous,

ED. THIERRY.

Cousin passa le temps du siège de Paris à tenter de remettre en ordre cette belle bibliothèque de l'Hôtel-de-Ville, si riche en documents de toute espèce, mais livrée à tout venant, dévastée par des emprunteurs négligents. Il m'a souvent parlé des inconvénients qu'il y avait à conserver un tel dépôt dans l'administration même de laquelle il dépend. Tout employé y avait de droit son entrée, et, sans contrôle, emportait dans son bureau — et souvent chez lui-même — ce qui pouvait lui convenir. Le premier venu se prétendait autorisé à parcourir les rayons, piochant à droite, piochant à gauche, sans idée fixe ou changeant d'avis, remettant le tome II de tel ouvrage à la place du tome IV de tel autre... C'était un gâchis épouvantable. Dans une de ces bonnes séances du dimanche que j'ai si souvent passées en tête à tête avec Cousin à Carnavalet — il y a quinze ans de cela ! — il me mima devant les rayons de la bibliothèque une de ces scènes d'emprunt forcé qu'il avait prise sur le vif « un jour qu'un employé de la Ville voulait un livre qui fît plaisir à sa femme ». Rien que le souvenir de ce « fait criminel » le mettait encore dans une sainte fureur. C'est justement en se basant sur les faits regrettables qu'il avait eu sous les yeux, que Cousin devait, plus tard, faire tous ses efforts — qui furent couronnés de succès — pour établir une distinction absolue entre la Biblio-

thèque historique et la Bibliothèque administrative de la Ville. Dieu veuille que ces successeurs s'inspirent toujours de cette excellente théorie !

« Par suite d'abus inhérents à la situation de cette bibliothèque au milieu des bureaux de la préfecture, à la camaraderie, à la hiérarchie, il y avait beaucoup à réformer, tout à réorganiser, et je me suis mis à l'œuvre de bon cœur. La moitié de la besogne avait été laborieusement poursuivie à travers les péripéties du siège et le service permanent du gouvernement de la Défense, quand l'incendie de la Commune vint anéantir le tout, fait et à faire, et réduire cette belle bibliothèque de cent mille volumes en quelque mille kilos de cendres. Jamais depuis, la célèbre bibliothèque d'Alexandrie et le farouche Omar, une opération de ce genre n'avait été si bien réussie. Grâce au pétrole, et à des conditions particulières de construction qui transformèrent les charpentes de fer en grilles de combustion, et la salle des fêtes, au-desous, en cendrier, il ne resta pas un feuillet de cette masse de livres, pas une travée de ce labyrinthe de rayons ! » (1)

Le désastre fut en effet complet et restera à jamais irréparable (2).

Et voilà notre bibliothécaire sans bibliothèque ! Il faut convenir qu'il n'avait pas de chance car cette place de bibliothécaire de la Ville, « la seule fonction qu'il ait jamais ambitionnée » était toute sa vie et faisait tout son bonheur.

Cousin alla chercher un refuge hors Paris pendant que s'achevait le renversement de ses espérances. Mais son découragement ne fut pas long. Avec son esprit généreux, son désintéressement et son patriotisme, il eut bientôt trouvé le remède.

(1) *La Plume* du 15 janvier 1892, suite de l'article déjà cité.

(2) Société de l'histoire de Paris. Assemblée générale du 8 mai 1883. Allocution de M. Jules Cousin, président. (Bulletin de la Société, 1883, p. 66).

« A la rentrée, je dis à M. Husson, secrétaire général chargé de la réorganisation des services : « Vous n'avez plus de bibliothèque, plus besoin par conséquent de bibliothécaire. Une simple bibliothèque administrative ne serait pas mon affaire. Si vous ajournez la reconstitution de la bibliothèque publique de la Ville, je me retire sans difficulté ; dans le cas contraire je reste à votre disposition ; mais je suis d'avis de la retirer de l'Hôtel-de-Ville, de la spécialiser dans le sens de l'histoire de Paris ; et je vous offre comme premier fond ma propre collection de six mille volumes et de dix mille estampes, en pur don et sans condition, bien entendu ; c'est pour moi, parisien, affaire de famille d'effacer le plus tôt possible la trace d'un acte de vandalisme honteux. »

La proposition fut acceptée en ces termes, je fus confirmé dans mes fonctions et chargé de reconstituer à l'hôtel Carnavalet la bibliothèque publique, et à la préfecture, la bibliothèque administrative, séparée depuis » (1).

Tout cela est strictement exact. Il ne restait *rien* et c'est de *rien* qu'est sortie la belle collection que tous les parisiens connaissent. La gloire en revient à Cousin qui sut tirer un parti admirable des bonnes volontés administratives et des facilités budgétaires mises à sa disposition, qui sacrifia tout son temps, quelquefois son argent, à la tâche qui le passionnait. Que de reconnaissance ne lui devons nous pas ! Je suis sûr que les *clients* de Carnavalet, les clients de la première heure, rendront le même témoignage.

C'était le temps où Edouard Drumont, que n'accaparaient pas encore les grandes batailles de la politique militante, donnait la première édition de *Mon vieux Paris* et écrivait un beau livre sur *les Fêtes nationales* (1879) où Paul Robiquet étudiait l'*Histoire municipale de Paris* (1880) et nous donnait son curieux travail sur *Théveneau de Morande* (1882) ; mais il me faudrait nommer tous les

(1) *La Plume* du 15 janvier 1892.

amateurs de l'histoire de Paris, si je voulais rappeler le nom de tous les assidus de cet heureux séjour : F. Bournon, l'abbé Dufour, Edouard Fournier, J. Guiffrey, A. Heulhard, F. Hoffbauer, Paul Lacroix, Edgar Mareuse, Montaiglon, Ch. Read, Maurice Tourneux, Ed. Tricotel, et tant d'autres qu'attiraient les premiers trésors de la Bibliothèque, l'aménité de son conservateur et l'obligeance du fidèle Colback, toujours prêt à satisfaire aux exigences des lecteurs... En évoquant ces souvenirs, je me rappelle combien l'après-midi passait vite, d'autant plus vite que l'assistance était souvent peu nombreuse, et alors, adieu les règlements sévères, la séance de travail dégénérait en conversations sur la trouvaille du jour, en discussions intimes sur quelque point à élucider... Et on allait soumettre la difficulté au maître qui, en quelques mots, remettait la question à son point, se levait, allait lui-même chercher la preuve du jugement rendu et vous rapportait tel volume, ouvert à la page voulue, en disant : « C'est là que vous auriez dû chercher ».

« C'est qu'en effet, ce qu'il y a de remarquable en cet homme, c'est qu'il n'ignorait *rien* du passé de Paris. Qu'on l'interrogeât sur une rue disparue, sur la plus obscure chapelle datant du moyen-âge ou sur le moindre détail de l'histoire d'un monument célèbre, on était sûr d'une réponse exacte, ou au moins, d'une indication précise permettant de résoudre le problème, et cela avec un empressement, une bonne humeur qui jamais ne se démentaient, même avec les importuns » (1).

(A suivre.) PAUL LACOMBE.

(1). F. Bournon. *Journal des Débats* du 1er mars 1899.

LA MORT

DE

JACQUES GRÉVIN

Dans son récent ouvrage sur Jacques Grévin, M. Lucien Pinvert dit, d'après J.-A. de Thou et Niceron, que le poète mourut à Turin le 5 novembre 1570, et il ajoute dans une note que, selon Colletet, cet événement aurait eu lieu le 15 du même mois.

Une intéressante lettre, adressée à Nicolas Lefèvre par un certain Lenormant, qui fut le second mari de la veuve de Grévin, contient une date différente : celle du 7 octobre 1570. Voici le texte de ce document :

Monsieur,

Vous m'avez chargé de vous envoier memoire au vray du jour du decedz de feu Monsieur Me Jacques Grevyn, docteur en la faculté de medecine à Paris, natif de Clairmont en Beauvoisis, homme veritablement (et de ce je puis en rendre fidèle et assuré tesmoignaige pour l'avoir toûsjours hanté et frequenté familièrement comme mon intime et meilleur amy) de probité trèsgrande, bien né et craignant Dieu. Mais pour n'en estre juge competant, je vous laisse et à voz semblables le jugement de sa doctrine, dont ses beaulx et doctes escrips en peuvent rendre assuré tesmoignaige. J'en ay quelques ungs qui vont encores estre mis en lumière. Quand il vous plaira, je vous les communicqueré. Je vous diré donc, Monsieur, que ayant esté trois ans au service et près de cette vertueuse princesse Madame de Savoye, Margueritte

de France, luy servant non seullement de medecin ordinaire, mais plus tost d'advis et conseil en ses plus grandz et importans affaires, il est mort aagé seullement de trente ans, le VIIe jour d'octobre mil Vc soixante et dix, grandement regretté de sa bonne maitresse, qui depuis son decedz disoit ordinairement qu'il avoit emporté sa santé avec luy, et avec aussy le regret de beaucoup de gens d'honneur et de doctrine. Sa sepulture a esté à Thurin, où sa bonne maitresse n'oublia chose quelconque à l'honorer à ce dernier office, et aussy peu à bienfaire et gratiffier sa vefve, et la faire raconduire en France, comme aussy à entretenir et avoir voulu retenir près d'elle Margueritte Esmanuel Grevyn sa fillelle et seulle fille dudict deffunct Monsieur Grevyn et de sa femme; laquelle elle a faict eslever et entretenir jusques à son decedz, après lequel nous l'avons envoié requerir à Thurin. Je pense, Monsieur, par ce petit discours precedant avoir satisfaict à ce qu'il vous avoit pleu me commander. Il reste à vous remercier, comme je feis très humblement, du bon office que procurez à la memoire de ce deffunct. Sa vefve ma femme, sa fille, ses parens et nous tous ses amys vous en aurons à jamais une devotte et singulière obligation pour vous servir en toutes les occasions où nous ferez cet honneur de vouloir vous servir de nous, et ce autant humblement, et moy en particulier qui suis, Monsieur,

Vostre trèshumble et affectionné serviteur

LENORMANT.

Ce XXVIe avril 1603 (1).

Un rapprochement s'impose entre les termes de cette lettre et les lignes que J.-A. de Thou a consacrées à Grévin dans ses *Historiæ* et que M. Pinvert n'a pas manqué de citer presque en leur entier. De Thou s'exprime ainsi :

(1) Bibliothèque nationale. *Collection Dupuy*, t. 348, fol. 71 (autographe). — Au vo : « A Monsieur | Monsieur Le Fèvre, conseiller et precepteur de Monseigneur le prince de Condé. A Paris. »

Peu après, aux nones de novembre (le 5 de ce mois), mourut à Turin, à l'âge de moins de trente ans accomplis, Jacques Grévin, né à Clermont en Beauvoisis, qui avoit un grand esprit et une grande érudition... Comme il obligeoit tout le monde à l'aimer par les belles qualitez et par la douceur de son esprit, Marguerite, femme de Philibert-Emmanuel, duc de Savoye, princesse qui fut en son temps un illustre exemple de vertu, l'avoit mené avec elle en Italie, et depuis elle s'en servit toujours non seulement de médecin, mais de conseiller dans les plus importantes affaires. De sorte qu'après la mort de Grévin, elle se plaignit d'avoir perdu en même temps son médecin pour les maladies du corps et son consolateur pour les inquiétudes de l'esprit. Aussi lui fit-elle faire de magnifiques funérailles, et tandis qu'elle vécut, elle retint toujours auprès d'elle sa veuve et sa fille, qu'elle avoit nommée Marguerite-Emmanuelle, et leur fit toute sorte de grands avantages, afin de montrer par un bel exemple de reconnoissance et de gratitude qu'ayant aimé le mari, elle aimoit encore ses reliques en sa femme et en sa fille (1).

Rien n'est plus facile à expliquer que la ressemblance de ces deux textes. Nicolas Lefèvre était l'ami de J.-A. de Thou. C'est très probablement au nom de ce dernier qu'il demanda à Lenormant les renseignements que celui-ci lui envoie de si bonne grâce, et c'est dans un recueil de notes et de documents réunis par J.-A. de Thou pour la rédaction de ses *Historiæ* que se trouve encore aujourd'hui cette lettre curieuse.

Mais, dira-t-on, pourquoi J.-A. de Thou n'a-t-il pas, selon les indications de la lettre de Lenormant, fixé la date de la mort de Grévin au 7 octobre 1570? A-t-il commis une erreur en la réduisant au style julien? Ou

(1) Ed. de Londres, 1733, t. II, p. 808-809. Je cite la traduction, légèrement modifiée au début, qui a été donnée de ce passage par Antoine Teissier, *Les Eloges des hommes sçavans tirés de t'Histoire de M. de Thou* (Utrecht, 1696, in-12), t. I. p. 345-346.

bien a-t-il reçu plus tard quelque rectification qui l'amena à rejeter cette date? Nous l'ignorons; mais le fait est qu'il lui a substitué, pour une raison ou pour une autre, celle du 5 novembre, plus tard adoptée par Niceron.

Malgré l'importance du témoignage de Lenormant, il subsiste donc encore un doute sur la véritable date de la mort de Grévin. Et puisque nous en sommes aux regrets, nous en exprimerons un autre encore : c'est que la lettre de l'ami de Grévin ne nous livre pas le nom, encore inconnu, de la femme du poète. Lenormant y a peut-être mis quelque touchante délicatesse : il ne voyait dans sa femme que la veuve de Grévin; elle n'avait, pour lui, jamais eu d'autre nom.

LÉON DOREZ.

LE

DEUXIÈME CENTENAIRE DE RACINE

A LA

BIBLIOTHÈQUE NATIONALE

(Suite)

III. Livres annotés par Racine

Dix-sept livres annotés par Racine sont exposés et décrits dans le catalogue. Faut-il en ajouter un dix-huitième, l'Horace de Henri Estienne dont nous venons de parler, que le catalogue a classé au milieu des portraits du poète, sans indiquer les notes marginales qui l'enrichissent? C'est un in-octavo cartonné, renfermé dans un étui en maroquin rouge. Il n'a pas de titre général, mais les divisions suivantes :

Q. Horatii Flacci sermonum sive satyrarum liber I (p. 1), liber II (p. 34).
Q. Horatii Flacci epistolarum liber I (p. 69), liber II (p. 104).

Enfin, de la page 120 à la page 134 :

Q. Horatii Flacci de arte poetica liber.

M. Bonnefon, qui a dressé (*loco citato*) une sorte d'inventaire de la bibliothèque de Racine, ne cite pas ce volume. M. P. Mesnard, comme M. Larroumet, reproduit les portraits de la couverture dans son *Album*, mais il ne fait aucune allusion aux notes dont le volume est couvert. Peut-être le savant auteur n'a-t-il pas reconnu avec certitude l'écriture de Racine. Nous serions tenté d'être plus affirmatif. En effet, au catalogue manuscrit dressé par les soins de M. Léopold Delisle à l'usage, non du public, mais des bibliothécaires, ce volume est indiqué comme ayant appartenu à Jean Racine et comme annoté par lui. C'est évidemment une affirmation qui a son poids et qui n'a pas été produite à la légère par le savant administrateur général de la Bibliothèque nationale.

Ce volume est tellement surchargé de notes marginales qu'il est presque impossible, non seulement de les déchiffrer toutes, mais de lire le texte. Ces notes émanent de plusieurs mains différentes. Je ne serais pas étonné que les plus nombreuses et les plus savantes (elles sont à l'encre rouge) fussent d'Antoine Le Maître, dont il me semble reconnaître l'écriture (1). D'autres, égale-

(1) La Bibliothèque nationale possède une Bible qui a appartenu à Racine et qui est annotée, mais non par lui ; aussi n'a-t-elle pas été exposée. C'est une version latine publiée à Paris, en 1651 et 1652, chez l'imprimeur Antoine Vitré, sous ce titre : *Biblia sacra, latinè, vulgatæ editionis, jussu Cleri Gallicani edita,* 8 tomes in-12, divisés par le relieur en dix-sept volumes, dont un, le troisième, manque aujourd'hui. Sur le feuillet de garde du premier volume, Louis Racine a écrit : « Cette Bible qui appartenoit à mon père, avoit appartenu à M. le Maître, et les volumes suivants sont chargés de notes de sa main ». La comparaison de la Bible d'Antoine Le Maître avec l'Horace, nous permet de penser que les notes manuscrites des deux ouvrages émanent de la même main. On peut voir au surplus un autographe d'Antoine Le Maître (lettre adressée à Racine) dans le volume qui porte le n° 12886 des Manuscrits français. — Ajoutons qu'on trouve également dans les marges de la Bible de Vitré des annotations de

ment assez développées, ressemblent à l'écriture de la jeunesse de Racine ; mais je les crois plutôt de son fils Jean-Baptiste, car, l'écriture (1) de ce dernier avait une certaine analogie avec celle de Jean Racine à Port-Royal et à Uzès. Enfin je distingue des notes sommaires, qui, à mon avis, paraissent émaner de notre poète et avoir été écrites dans les blancs réservés par l'écriture à l'encre rouge. J'en reconnais non seulement

Jean-Baptiste Racine. Notons encore trois autres ouvrages conservés à la Bibliothèque nationale et non exposés, un Pétrone, un Térence, un Aristophane, dont l'authenticité n'a pas semblé suffisamment établie.

1° Titi Petronii Arbitri... Satyricon. *Parisiis, apud Claudium Audinet*, 1677, un vol. in-12. Sur le feuillet de garde, on lit cette note de Capperonnier, bibliothécaire à la Bibliothèque du Roi au XVIIIe siècle : « Cet exemplaire de Pétrone est infiniment précieux. Les notes marginales sont du grand Racine, et ont été écrites sous sa dictée par un de ses fils, qui a signé au bas du titre. » Nous avons lu ces annotations, qui sont, d'après l'affirmation de M. Paul Mesnard (t. VI, p. 175), de Jean-Baptiste Racine. Mais comment savoir si elles ont été dictées ou inspirées par son père, ou même si le volume lui a appartenu ?

2° Andria Publii Terentii. *Amstelodami, Blaeu*, in-8. 1651, 1re édition. Le volume est enfermé dans un étui sur lequel est imprimée cette mention : « Notes de J. Racine. » Le catalogue rédigé par les soins de M. Léopold Delisle reproduit cette mention. Nous avons examiné le volume, qui n'a pas été connu de M. Paul Mesnard ; il est surchargé de notes, mais nous n'avons pas reconnu l'écriture de Jean Racine, et nous attribuerions plus volontiers à Antoine Le Maître et à Jean-Baptiste Racine les annotations, qui émanent de mains différentes.

3° Aristophanis facetissimi Comædiæ undecim. Ex officina Plantiniana, *apud Christophorum Raphelengium, Academiæ Lugduno-Batav. typographum*, 1600. Ce volume est couvert de notes manuscrites, toutes en grec, de plusieurs mains différentes. « Un petit nombre d'entre elles, dit M. Paul Mesnard (t. VI, p. 172, en note), une par exemple qui est à la première page, nous a rappelé l'écriture grecque de Racine, mais non avec certitude. » J'ai examiné ce volume, mais ne me risquerai pas à émettre un avis en une matière aussi délicate.

(1) « Lorsqu'on n'est pas assez sur ses gardes, dit M. P. Mesnard (t. VI, p. 179), l'écriture du fils aîné, très soignée, fine et élégante, peut-être confondue avec celle du père, telle surtout qu'elle fut au temps de sa jeunesse. » — Voir, comme terme de comparaison, un spécimen de l'écriture de J.-B. Racine dans l'*Album* de M. P. Mesnard.

l'écriture, mais aussi le style, si je puis employer cette expression pour quelques mots et quelques idées sommairement indiquées et surtout la place matérielle qu'elles occupent dans la marge de tête. C'est là que Racine avait coutume de résumer d'un mot le contenu de la page qu'il venait de lire.

Veut-on une preuve convaincante de l'authenticité de ces notes ? Je la trouve à la page 13, à la fin de la satire III du livre I. En face de ces vers :

Sapiens operis sic optimus omnis
Est opifex solus ; sic rex.

On lit :

Il se mocque les Stoiciens et de la pretendüe Royauté de leur Sage.

Or, dans une autre édition d'Horace (1), qui a été donnée par Racine fils à M. de Margency, gentilhomme ordinaire du Roi, et qui a été examinée entre les mains de M. le Duc Victor de Broglie par M. Paul Mesnard (2), on remarque, dans les marges de la même satire, une note qui répond à la même idée : « Sage des stoïques. » Cette similitude dans le commentaire n'est-elle pas une garantie de provenance indiscutable, et ne rendrait-elle pas superflues les autres preuves déjà données, c'est-à-dire l'écriture de notre poëte, la présence sur la couverture de ses portraits par son fils Jean-Baptiste, et l'affirmation autorisée de M. Léopold Delisle ?

Parmi les notes que je crois pouvoir attribuer à Ra-

(1) Quintus Horatius Flaccus. Daniel Heinsius ex emendatissimis editionibus expressit, et repræsentavit. Editio nova. *Lugduni Batavorum. Ex officina Elzeviriorum, Acad. Typograph.* 1653, in-8.

(2) Tome VI, p. 327 à 330.

cine, je relève aux pages 1, 9, 18, 25, 69, 75, 84 et 113 des renvois à Jules Scaliger ou des rapprochements entre Horace et le texte de Scaliger. Tantôt on lit : Jul. Scaliger, tantôt Scalig., Scal. ou simplement Sc.

P. 18, à la fin de la satire 4 du livre I : hæc tota frigida. Scal.

P. 75, en tête de l'épître III du 1er livre : hæc pura admodum minimeque ambitiosa. Scalig.

Enfin p. 113, en tête de l'*Ars poetica*, Ars sine arte tradita, Scal. 878 (1). Ce renvoi se réfère certainement au vers 31 :

In vitium ducit culpæ fuga, si caret arte.

Les notes de Jean Racine sont de simples points de repère, consignés en marge au fur et à mesure de sa lecture. Les voici :

Page 16. — En marge, en face de ce passage de la satire IV du livre I :

Lædere gaudes,
Inquis, et hoc studio pravus facis :

Il se justifie du reproche qu'on lui faisoit de medire de tout le monde.

Page 17, même satire. — En marge, en face de :

Insuevit pater optimus hoc me,
Ut fugerem, exemplis vitiorum quæque notando.

Obligations qu'il avoit a son Pere.

Page 18, en face des deux derniers vers de la même satire:

Ac veluti te
Judæi cogemus in hanc concedere turbam.

Zele des Juifs pour faire des prosélites.

(1) Grâce à cette indication de page, nous avons retrouvé l'édition de Scaliger à laquelle se réfèrent les renvois. C'est : Julii Cæsaris Scaligeri viri clarissimi, Poetices libri septem. Editio tertia, *apud Santandreanum*, 1586, in-8. — Voici le passage de Scaliger : « De arte quæres quid sentiam. Quid ? equidem quod de arte sine arte tradita, nam quod principium ? nempe Satyræ. »

P. 20, devant le 52e vers de la satire V (livre I) :

Nunc mihi paucis
Sarmenti scurræ pugnam Messique Cicirri,
Musa, velim memores.

Querelle plaisante de Sarmentus et de Cicerrus deux bouffons de la Cour d'Auguste.

P. 21, en tête de la satire VI, livre I, intitulée : Veram nobilitatem, non in natalitium splendore, sed in virtute positam esse : — Contre les gens entêtés de leur noblesse. — Contre ceux qui s'élevent au dessus de leur condition.

P. 45, livre II, satire III. Contre les Avares.

P. 48, même satire : Contre les Prodigues.

P. 25, livre I, à la fin de la satire VI : Avantages de la vie privée.

P. 39, livre II, satire II : Avantages de la Sobrieté (1).

P. 24 ; livre I, satire VI, en marge de :

Atqui si vitiis mediocribus, ac mea paucis
Mendosa est natura,... etc...

Racine revient à un sujet qui l'a déjà arrêté à la p. 17 : Obligations qu'il avoit à son Pere. Il fait cette observation : « Belle education que son Pere lui avoit donnée. — Son Pere l'accompagnoit partout. » Il semble que, frappé de cette conduite de la part d'un païen, Racine, tout en y ajoutant, bien entendu, les croyances du chrétien, ait dirigé l'instruction et l'éducation de son fils aîné, en prenant pour modèle le père d'Horace, qui avait inculqué à son fils un naturel bon, un caractère honnête, qui, malgré sa très modeste situation, lui avait fait faire de fortes études, surveillant ses moindres actions, l'accompagnant

(1) Ces tournures de phrases : Contre les..., contre ceux qui..., Avantages de... sont des plus familières à Racine, de celles que nous retrouverons le plus fréquemment en marge des volumes qu'il annotait. C'est une présomption de plus, sinon une preuve absolue, que ces notes de l'exemplaire d'Horace sont bien de notre poète.

chez ses maîtres, et l'ayant élevé dans une extrême innocence.

Pudicum,
Qui primus virtutis honos, servavit ab omni
Non solum facto, verum opprobrio quoque turpi.

Relevons encore ces annotations :

Il n'y a pas de plus douce Muse que les louanges. (p. 40, livre II, satire II). — Personne ne se peut dire icy bas proprietaire de son bien. (p. 41, fin de la satire II du livre II). — Homme amoureux de son argent mesme apres la mort (p. 44, livre II, satire III).

Dans la marge de ce passage de la satire III, livre II, p. 46:

Pauper Opimius, etc...

Plaisante histoire d'un homme qu'on ne pouvoit reveiller qu'en comptant de l'argent et en le faisant sonner a ses oreilles.

Dans la même satire, à la p. 51 : Il se fait dire a son tour ses veritez par Damasippe.

Enfin, à la page 60, en marge de la satire VI du livre II, (vers 79 et suiv.) :

Olim
Rusticus urbanum murem mus paupere fertur
Accepisse cano...

Fable du rat de Ville et du rat des champs.

Quoiqu'il en soit de l'attribution que nous proposons, on comprend fort bien que le catalogue de l'exposition garde, dans le doute, un silence prudent. Il était cependant curieux de signaler ce volume dans lequel, astreint à une moins grande réserve, nous nous plaisons à découvrir les traces palpables de la méthode de travail inculquée par Antoine Le Maître à son élève de Port-Royal, et par lui transmise plus tard par tradition à Jean-Baptiste Racine, dont on connaît encore d'autres volumes annotés de la même façon.

De même que l'Horace que nous venons de décrire, un ouvrage de Cicéron, exposé sous le n° 86 du catalogue, a échappé aux recherches si consciencieuses de MM. Paul Mesnard et Bonnefon.

En voici le titre :

M. T. Cic. De philosophia pars prima, id est Academicarum quœstionum editionis primæ liber secundus ; editionis secundæ liber primus. De finibus bonorum et malorun. Lib. V. Tusculanarum quœstionum, lib. V. Ex castigatione Joannis Boulierii. *Lugduni, Apud Joannem Frellonium.* 1562. Cum privilegio Regis. C'est un in-8 relié en parchemin. Il n'existe aucune indication de provenance.

Sous le titre, on lit la signature : Racine, dont l'authenticité ne peut être l'objet de la moindre contestation.

Dans le même volume, se trouve une Pars secunda, avec pagination spéciale, contenant les trois livres *De natura Deorum* et les deux livres *De Divinatione.*

A la fin de cette seconde partie, à la dernière page, on lit : *Lugduni, Excudebat Symphorianus Barbierus.*

Il y a un certain nombre de notes, de l'écriture de la jeunesse de Racine (1). Comme toutes les annotations de cette époque, elles sont peut développées, et ne présentent pas un grand intérêt intrinsèque ; pourtant, comme l'examen de ce volume est inédit, nous n'hésitons pas à les transcrire intégralement.

(1) On trouve des extraits de Cicéron et des renvois à cet auteur dans les manuscrits des Remarques sur les Olympiques de Pindare et sur l'Odysée d'Homère. lesquelles remarques datent de mars et avril 1662, et dans les lettres que Racine écrivait pendant son séjour à Uzès. Mais, dans ces documents, il n'est pas fait allusion aux traités philosophiques de Cicéron.

Dans le traité intitulé : *Academicarum quæstionum editionis primæ liber II qui inscribitur Lucullus,* nous relevons :

P. 8 : Hortensius. — Mitridate.
P. 10 : Academiciens.
P. 11 : Probabilité.

Dans le traité : *De finibus bonorum et malorum,* le livre I présente de nombreux passages soulignés, des accolades, etc... ; le livre IV contient une seule note (à la p. 224) : Oraison pro Murœna. Dans le livre V, trois pages sont annotées.

P. 227 : Academie. — Lieux où ont esté les grands hommes. — Senat ancien. — Sophocle. Œdipus Colo[nœus]. (Les 4 dernières lettres ont été coupées par les ciseaux du relieur).

P. 228 : Portrait d'Epicure. — Ciceron estoit orateur. — Athènes pleine d'Antiques.

P. 229 : Ancienne Academie. — Aristote le premier apres Platon. — Peripatetici[ens].

Dans le premier livre des Tusculanes, *De contemnenda morte,* deux notes :

P. 269 : Avantage des Romains sur les Grecs en toutes choses. Exceptez dans les Lettres.
P. 294 : August. Conf., lib. I. c. 17 (1).

Le livre second, *De tolerando dolore,* contient, à la p. 328, une seule note, en grec. Je ne puis déchiffrer que

(1) Dans les confessions de St Augustin, le chap. XVII du livre I est intitulé : Sur quoi roule ce qu'on appelle *exercices de classes,* et combien on a tort de ne pas choisir des choses utiles et édifiantes pour exercer l'esprit des enfants. Racine a évidemment rapproché dans sa pensée les *exercices de classes* dont parle saint Augustin, de ceux que Cicéron traitait à la demande de ses amis et qu'il a réunis dans les Tusculanes en cinq *écoles* : « Itaque dierum quinque *scholas,* ut Grœci appellant, in totidem libros contuli. »

les deux premiers mots : Τοὺς οδυρμοὺς, mais je ne sais à quelles plaintes il est fait allusion. Le reste est coupé en partie par la reliure. A la fin : Plat. 3. de Rep. Cela suffit pour montrer que, là comme partout ailleurs, Racine avait pour habitude de lire avec la plus grande attention ses auteurs, et qu'il aimait à rapprocher et à comparer constamment les Grecs et les Romains.

Dans le livre IV, *De reliquis animi perturbationibus*, on lit :

P. 384 : Passionis definitio. — Origo passionum.

P. 393 : Virtutis definitio.

P. 401 : Stoïci, Soli Philosophi.

P. 403 : Sapientis dignitas. — Excessus naturalis esse non potest. — Philosophia medicina est.

P. 410 : Une note en grec, que je ne puis déchiffrer, toujours parce qu'elle est coupée en partie par le relieur, suivie de ce renvoi : Plat. 3. Rep.

La seconde partie du volume a été plus abondamment annotée.

Il s'agit tout d'abord du traité *De natura Deorum*.

Dans le livre I, relevons :

P. 9 : Manieres [de] respondre.

P. 34 : Roscius avoit la veüe mauvaise.

Dans le livre II :

P. 49 : Elegance joi[nte] au bon sens.

P. 50 : On n'a qu'a regarder le ciel pour croire en Dieu.

P. 51 : Les opinions fausses vieillissent et meurent — Opinions. Veritez.

P. 52 : Claudius se mocqua des Auspices.

P. 53 : Faute dans les Auspices. — Scrupule.

P. 54 : Pour les Devins. — Quattre preuves de la Divinité. Prédications, Utilitez, Frayeurs, Egalité du Monde (1).

P. 55 : Compar. d'une maison bien reglée. — Le Ciel n'a point esté fait par les hommes. Donc celuy qui l'a fait est plus grand que l'homme. — Le Ciel est basty pour les Dieux.

P. 56 : Esprits pesans sous un air épais. — D'ou l'homme a-t-il pris son esprit. — L'homme est terrestre et céleste. — Hyver, printemps.

P. 57 : Un Discours est plus puissant que les argumens. — Il prouve que le monde est vivant.

P. 58 : La chaleur naturelle est respandue partout. — Chaleur naturelle.

P. 60 : Platon est le Dieu des philosophes.

P. 72 : Etymologie des Dieux.

P. 73 : Etymologie des Dieux.

P. 74 : Noms des Dieux. Vesta. Penates. Apollo. Diana. Lucina. Venus. — Il loüe une pointe qui paroist détestable a Plutarque. Mais Plutarque la blasme par une autre pointe encore plus froide.

(A suivre). MAURICE HENRIET.

(1) C'est à cette page que le volume était ouvert sous la vitrine dans laquelle il a été exposé.

NOTE RECTIFICATIVE

A LA

BIBLIOGRAPHIE DE LA PRESSE

(Gazettes de Hollande)

En composant, il y a trente ans, sa précieuse *Bibliographie de la presse*, Hatin n'a souvent pu consulter que des collections de journaux incomplètes. Ainsi il a parfois été amené à des conclusions inexactes, particulièrement en ce qui concerne les *Gazettes* de Hollande dont les premières années sont fort rares, et n'existent pour ainsi dire, que par fragments.

Il semble faire, entre autres (p. 87) de la *Gazette d'Amsterdam*, la suite du *Recueil de nouvelles*, édité dans la même ville. Il suppose, en effet, que J. Tronchin du Breuil, l'éditeur bien connu de la *Gazette*, aurait pu, auparavant rédiger le *Recueil* Cette dernière feuille ne contient d'ailleurs aucune adresse d'éditeur ou d'imprimeur qui permette de lui donner une attribution certaine.

Hatin tire son principal argument du rapprochement des dates qu'il donne pour la fin du *Recueil* (22 octobre 1693) et l'apparition de la *Gazette* (le 26 du même mois). Une note manuscrite, insérée dans la collection de journaux dont il s'est servi, le confirma, du reste, dans cette opinion.

Il cite cependant les témoignages suivants qui le firent

hésiter, car tous trois font remonter l'origine de la *Gazette* à l'année 1691.

1° Un privilège accordé au sieur du Breuil, le 1er août 1691, par les Etats de Hollande, pour publier une Gazette à la Haye.

2° Un passage de l'éloge de du Breuil par Limiers « Il commença en 1691 la publication d'une Gazette française ».

3° Enfin, un passage d'une lettre de Bayle du 27 août 1691, où ce dernier parle de la publication d'une Gazette française par du Breuil.

Or, en feuilletant la riche collection de journaux des Archives Nationales, nous avons rencontré, presqu'au complet, les années 1691, 1692, 1693, de la *Gazette* de du Breuil (1), le premier numéro étant daté du 27 août 1691, ce qui concorde parfaitement avec les citations reproduites plus haut.

La *Gazette* a donc paru, pendant près de trois ans, concurremment avec le *Recueil*, et cela avec tous les avantages que lui donnait le privilège accordé par les Etats, tandis que le *Recueil*, devait être imprimé et vendu clandestinement. Il est peu probable, après cela, que du Breuil ait risqué de perdre son privilège de la *Gazette* et d'encourir les peines auxquelles s'exposaient, en Hollande aussi bien qu'en France, les gazetiers clandestins, pour rédiger une feuille presque identique à l'autre, quant au fond. Ces deux journaux seraient donc deux publications entièrement distinctes, et l'auteur du *Recueil* resterait à découvrir.

Comme adresse d'éditeur, ce premier numéro de la *Gazette* porte simplement, « *à Amsterdam, chez J. T.*

(1) Archives Nationales, A XXB.

Dubreuil », à partir du quatrième numéro, on ajoute, « *et chez J. K. Ossaan, sur le Dam.* » Enfin, à partir de 1693, il y a en plus le nom de Pierre Brunel.

Sur le premier numéro de la série que nous avons consultée, on a écrit à la main : « *M. du Breuil, sur le Heeren Gracht, bij de Wissel Straet.* »

MARC RAYNAUD.

LES

PETITS ROMANTIQUES

EDOUARD D'ANGLEMONT

(Suite)

VI

Après les *Légendes françaises,* œuvre de longue haleine, Edouard d'Anglemont sembla se reposer, peut-être pour mieux jouir de son succès, cette fois très grand, ou, selon quelques-uns, par crainte de le compromettre. Si la Révolution de 1830, qui blessa vivement ses opinions royalistes et religieuses, amassa en lui des colères intérieures qui plus tard inspireront le poète, du moins ne publia-t-il au milieu des évènements de cette année violente qu'une seule pièce : *Le Dix-huit Octobre. Au peuple de Paris,* Paris, imprimerie de Tastu, in-8, de 1/2 feuille. Elle parut, selon la *Bibliographie de la France,* n° 6654, le 31 décembre 1830. Il s'agissait dans ces vers, de cette journée honteuse où la populace, au cri de : « *A mort les ministres* », avait envahi le jardin du Palais-Royal, habité encore par le nouveau roi, puis s'était portée à Vincennes où les anciens ministres de

Charles X étaient emprisonnés, attendant leur jugement. Sans la fermeté du général Daumesnil, elle aurait déshonoré la France par de lâches assassinats.

Lorsque d'Anglemont rompit le silence, après deux ans, ce fut pour revenir au théâtre, où il s'était essayé en 1826 par sa comédie le *Cachemire* — nous ne parlons pas de *Tancrède*, besogne de versificateur plus que de poète, — et coup sur coup nous le voyons à deux reprises s'engager plus avant dans cette carrière.

Le drame, que l'école romantique venait de renouveler avec Victor Hugo, Vigny, Alexandre Dumas, Mérimée, Vitet, s'était manifesté sous deux formes très distinctes: la pièce de théâtre, et la pièce non destinée à la rampe, ou autrement dit ; le Drame et la Scène Historique.

Au théâtre, c'étaient : en 1828, *Roméo et Juliette* (10 juin) de Frédéric Soulié; en 1829, *Henri III*, d'Alexandre Dumas (10 fév.), *Christine à Fontainebleau* (13 oct.) de Soulié ; le *More de Venise*, de Vigny (24 octobre) ; *Une fête de Néron* (28 déc.), de Soumet et Belmontet ; en 1830 *Hernani*, de Victor Hugo (25 février) ; *Christine*, d'Alex. Dumas (30 mars), *Françoise de Rimini* (28 juin), de G. Drouineau ; *Jeanne la Folle* (28 août), de Fontan ; en 1831, *Antony* (3 mai), *la Maréchale d'Ancre* (25 juin), *Marion Delorme* (11 août), *Charles VII chez ses grands vassaux* (20 octobre), *Richard d'Arlington* (10 décembre) ; en 1832, *Thérésa* (6 fév.), d'Alex. Dumas ; *Louis XI* (21 fév.), de C. Delavigne ; *Méphistophélès* (7 avril) de Lesguillon ; *La Tour de Nesle* (29 mai) ; *Clotilde* (11 sept.), de Frédéric Soulié ; *le Roi s'amuse* (22 nov.). Le drame historique, on le voit, était fort à la mode : ce fut à l'histoire aussi, et à l'histoire presque contemporaine, que s'adressèrent d'Anglemont et son collaborateur. Théodore Muret, qu'il s'associa dans cette nouvelle œuvre, né à Genève en 1808, et de quelque dix ans plus jeune que lui, apparte-

nait, quoique protestant, au parti légitimiste. Après deux petits actes en vers, *Corneille à Rouen,* joués à Rouen en 1829, il venait en 1831 d'entrer à la *Mode,* où il écrivit longtemps ainsi qu'à la *Quotidienne.* Ecrivain fécond, laborieux, il souffrit de la diversité même de ses aptitudes. Romancier, auteur dramatique, historien, c'est à ce dernier titre, par son *Histoire de l'armée de Condé* (1844) et des *Guerres de l'Ouest* (1848) que, depuis sa mort en 1866, il est surtout connu.

La pièce imprimée fut annoncée le 28 janvier 1832 par la *Bibliographie de la France,* sous le numéro 484.

Paul Ier | Drame historique | en trois actes et en prose, | par MM. Edouard d'Anglemont | et | Théodore Muret, | représenté pour la première fois, à Paris, | sur le théâtre de l'Ambigu-Comique, | le 27 décembre 1831. Paris. | J. N. Barba, libraire, | Palais royal, Grande Cour, | derrière le Théâtre Français. | 1832. | In-8. Prix 1 fr. 50. Imprimerie de E. Duverger, rue de Verneuil, no 4.

Faux-titre, et 46 f. chiff.

Les rôles furent tenus par Constant, *Paul Ier;* Cullier, *le Grand-duc Alexandre;* Francisque Cadot, le *Comte Pahlen;* Eugène, *William Beningson;* Mlle Irma Martin, *Emilie Chevalier.*

Le sujet, c'est la conspiration qui aboutit à l'assassinat de Paul Ier, fils bizarre de la grande Catherine, au moment où, plein d'admiration pour Bonaparte, Premier Consul, il allait s'allier à la France que, jusque-là il avait combattue; et peut-être ainsi changer la face du monde en supprimant, avec l'Angleterre, douze années de guerres européennes. L'ambition d'abord, puis la jalousie du comte Pahlen, qui pour se tirer d'un mau-

vais pas, a laissé l'Empereur courtiser et lui prendre sa maîtresse, Emilie Chevalier, une française, que ses succès sur le théâtre de Saint-Pétersbourg ont mise en évidence, voilà les ressorts du drame. Dominée par son ancien amant, par crainte pour sa vie, Emilie garde le secret de cette conspiration que lui a confié Pahlen, malgré la reconnaissance, et peut-être l'amour qu'elle ressent pour le czar, dont la franchise et la passion l'ont touchée. Le caractère de Paul Ier, mêlé de noblesse, de magnanimité et de bizarrerie, est fortement conçu, bien soutenu. On voit monter comme une marée formidable les haines qui se forment contre le souverain dans sa famille, dans l'armée que mécontente la nouvelle politique du Souverain, parmi les courtisans jaloux de la favorite, qu'il vient de créer comtesse de Riga, et même parmi les amis de l'Empereur, souvent blessés par ses paroles imprudentes, comme quand il dit à Koutaïsoff, qui le complimente :

« Tais-toi donc, mon pauvre Koutaïsoff. A travers ce beau costume de surintendant du palais, dont il nous a plu de t'affubler, tu laisses trop voir l'ancien esclave et le barbier. Tu le portes comme les singes, que les Juifs promènent de foire en foire, portent les oripeaux dont on les habille. »

Le rôle du czarewitz, Alexandre, est particulièrement touchant : tenu à l'écart par son père, qu'il aime, mais qui se défie de lui, devenu malgré lui l'espoir des mécontents et l'instrument inconscient des conspirateurs, il subit la fatalité des évènements qui lui donnent un trône au prix de son honneur filial. La scène, la dernière, où les conjurés le saluent Empereur sur le corps de son père, au secours duquel il arrive, est fort belle :

ALEXANDRE

Quels affreux pressentiments ! Quels sont ces hommes ? Palhen ici !... Mon père.

PALHEN

Monseigneur, un grand malheur est arrivé, l'empereur s'est tué lui-même.

ALEXANDRE

Non, c'est vous, c'est vous! et l'on dira que je l'ai assassiné! *(Il veut se précipiter sur le corps de son père).*
Mon père!

Quant à Emilie Chevalier, elle a racheté un moment de faiblesse, en se jettant entre Paul Ier et ses assassins, et il a fallu que Palhen la renversât d'un coup de poignard pour qu'on pût arriver jusqu'à l'Empereur. Mais le vrai vainqueur dans cette lutte entre Paul et les conjurés, c'est Beningson, l'ambassadeur d'Angleterre, qui a tout fomenté, et qui, assistant caché derrière une porte à l'assassinat du nouvel allié de la France, s'écrie :

« Ah! tu voulais te conduire en ennemi de l'Angleterre! meurs de la mains de tes sujets! »

Jules Janin, dans le *Journal des Débats*, rendit compte de la pièce, mais sur le ton plaisant, sans l'ombre de critique.

Voici son dernier mot.

« *Margouillis* est le mot. Le théâtre est dans le margouillis, les affaires publiques sont dans le margouillis, disait-on l'autre soir, sur le théâtre des Nouveautés. »

Un an plus tard d'Anglemont fit encore œuvre d'écrivain dramatique, mais cette fois sous la forme de ce qu'on appelait alors *Scènes dramatiques*. Il rencontrait là aussi d'illustres modèles.

Cette nouvelle œuvre fut annoncée le 20 octobre 1832 par la *Bibliographie de la France*, sous le numéro 5068 :

Le | Duc d'Enghien, | Histoire-Drame, | par Edouard d'Anglemont. | Paris, | librairie de Mame-Delaunay, | rue Guenégaud, nº 25. | 1832. In-8.

Faux-titre, titre, et 298 p. chif., dont 29 pour la préface, et 87 pour les notes. Couverture imp. papier-bistre, ornée d'une très jolie gravure signée, T. Johannot et Dorcy, représentant l'exécution du duc dans les fossés de Vincennes, éclairée par une lanterne : au fond des grenadiers attendent l'arme au bras. Au verso du faux-titre : Imprimerie de Lachevardière | rue du Colombier, nº 30. | Sur la couverture, entre le nom de l'auteur, et la gravure, cette épigraphe :

Quæ sunt Cæsaris, Cæsari.

EVANG. SECUND. MATH.

Sur un dernier feuillet non chiffré :

Ouvrages de M. Edouard d'Anglemont.

Sous presse :

Nouvelles Légendes françaises, un vol. in-8, avec vignettes de Tony Johannot.

Le Galéopithèque. Histoire contemporaine, un vol. in-8.

Panoramas poétiques, un vol. in-8.

Légendes Françaises, un vol. in-8, 4e édition.

Odes, et Berthe et Robert, poème en cinq chants, un vol. in-8, 2e édition.

Cette œuvre dramatique paraît, dans la pensée de l'auteur, n'avoir jamais dû être représentée. Son titre même, HISTOIRE-DRAME, le très grand nombre de personnages — il n'y en a pas moins de soixante-quatorze — la division non pas en actes, mais en deux grandes parties : la première, intitulée *Une soirée à Chantilly*, qui se passe en 1787, le 25 août, jour de la fête du roi, la Saint-Louis ; la seconde, *Quarante jours du Consulat*, qui va du 15 février au 22 mars 1804, et dont les seize scènes qui la composent nous transportent successivement dans une maison de la rue de la Montagne-Sainte-Geneviève où se réunissent Georges Cadoudal et les conjurés ; à Etteinheim, sur les bords du Rhin, chez le duc d'Enghien ; aux Tuileries dans la chambre du

Conseil, où sont réunis les ministres sous la présidence de Bonaparte; à la Préfecture de Strasbourg, dans le cabinet du général Caulincourt; au château de Vincennes, chez le commandant Harel; à la Malmaison; à l'hôtel Thélusson, chez Murat; chez le Préfet de Police; puis encore à Vincennes, dans la grande salle du château, le donjon, les fossés enfin; le grand intervalle de temps qui sépare ces deux parties, et même certaines scènes de la seconde, tout prouve qu'il s'agit ici d'une de ces *Scènes historiques,* comme on en écrivait beaucoup alors, et dont le *Cromwell* de Victor Hugo (1827) bien qu'avec des intentions scéniques plus marquées, a été non le premier, mais le plus éclatant exemple.

Nous ne parlerons pas du genre des *Proverbes,* bien que très proche parent de celui-ci, et auquel Musset a dû beaucoup. Il remonte a Carmontel (1717-1806), dont les six volumes parurent de 1768 à 1781, et étaient encore assez goûtés en 1822 pour qu'une nouvelle édition en fût donnée alors, et surtout à son successeur immédiat, Théodore Leclercq (1778-1851), qui, à la veille même de *Cromwell*, de 1823 à 1826, donnait les quatre premiers volumes de ses *Proverbes Dramatiques*, de nouvelles éditions beaucoup accrues en 1827 (5 volumes), en 1828 (7 volumes), et deux nouveaux recueils en 1830. Dans le genre proprement dit des Scènes historiques, l'on avait vu successivement paraître : d'abord, en 1825, le *Théâtre de Clara Gazul,* cette mystification de génie, de Prosper Mérimée, (1803-1870) dans lequel figuraient les *Espagnols en Danemarck ;* en 1827 les *Etats de Blois,* par Louis Vitet (1802-1873); les *Proverbes dramatiques* d'A. Romieu (1808-55); le premier volume des *Soirées de Neuilly,* œuvre collective de Cavé (1794-1852), le futur directeur des Beaux-Arts de la monarchie de Juillet, et d'Adolphe Dittmer (1795-1846), cachés sous le

pseudonyme unique de M. de Fongeray, pour le portrait duquel Henry Monnier avait fait poser Stendhal lui-même; il contenait, entre autres scènes, les *Alliés ou l'Invasion*, et *les Français en Espagne* (campagne de 1823). Le second, qui parut en 1828 est célèbre par celle intitulée *Malet ou une Conspiration sous l'Empire,* œuvre tout à fait remarquable, et qui n'est pas assez connue aujourd'hui. La même année paraissait le premier volume de *Scènes contemporaines et Scènes historiques, laissées par la Vicomtesse de Chamilly*, pseudonyme d'un trio littéraire, Emile Van der Burch (1794), Auguste Romieu et Lœve-Veimars (1801-1854), suivi en 1830 d'un second volume; — on y remarquait : le *Tableau du Sacre,* 1804 et 1825; le *Camp de Compiègne,* 1698; le *Convoi de Louis XIV, Hampden — ; la Jacquerie, Scènes féodales,* par Mérimée, et *Jean-Sans-Peur*, par Théophile Lavallée; puis, en 1829, la *Mort de Henri III,* par Vitet; en 1830, *les Barricades*, par le même; le *Coup d'Etat*, par du Fongeray ; en 1831, l'*Incendiaire,* par le même; en 1832, *la Vieille Fronde,* par Henry Martin; en 1833, les *Mécontents* (parus dans la *Mosaïque*), et la *Double méprise,* par Mérimée.

A (suivre.) EUGÈNE ASSE.

A L'HOTEL DROUOT

VENTE DES LIVRES
DE FEU M. LE BARON DE RUBLE

(Fin)

N° 379. — Le Bourgeois gentilhomme. *Paris*, 1671, in-12, en mar. rouge de Trautz-Bauzonnet, 860 fr.

N° 380. — Psiché. *Paris*, 1671, pet. in-12, en mar. rouge de Trautz-Bauzonnet, 670 fr.

N° 383. — Les Femmes savantes. *Paris*, 1672, in-12, en mar. rouge de Lortic, 1080 fr.

N° 386. — Remerciment au Roy (par Molière). *Paris*, 1663, in-4, en mar. rouge de Trautz-Bauzonnet, 1450 fr.

N° 430. — Histoire du petit Jehan de Saintré. *Paris*, 1523, in-4 goth., en mar. doublé de Bauzonnet-Trautz, 610 fr.

N° 431. — La Vie très horrificque du grand Gargantua. — Pantagruel. *Lyon*, 1542, 2 part. en 1 vol. in-16 goth., en mar. doublé de Trautz-Bauzonnet, 1220 fr.

N° 434. — La Plaisante et joyeuse histoire du grand géant Gargantua.— [Second et tiers livre de Pantagruel], *Valence*, 1547, 3 part. en 1 vol. in-16 goth., en mar. bleu de Trautz-Bauzonnet, 1180 fr.

N° 437. — Les Œuvres de M. François Rabelais. *S. l.* (Paris), 1553, in-16, en mar. doublé de Trautz-Bauzonnet, 610 fr.

N° 441. — Œuvres de Maître François Rabelais. *Amsterdam*, 1741, 3 vol. in-4, en anc. mar. rouge, aux armes de la marquise de Pompadour, 4260 fr.

N° 459. — Histoire du chevalier des Grieux et de Manon Lescaut. *Amsterdam*, 1753, 2 vol. in-12, en mar. citron de Trautz-Bauzonnet, ex. sur papier de Hollande, 600 fr.

N° 463. — Les Cent Nouvelles nouvelles. *Lyon*, 1532, in-4 goth. en mar. bleu de Trautz-Bauzonnet, 730 fr.

N° 464. — Histoire des amans fortunez. *Paris*, 1558, in-4, en mar. doublé de Bauzonnet-Trautz, 1700 fr.

N° 474. — Contes des fées, par Perrault. *Paris*, 1781, 2 part. en 1 vol. in-12, en mar. rouge de Derome le jeune, ex. sur gr. pap. de Hollande, un des trois seuls connus, 4120 fr.

N° 478. — El Ingenioso Hidalgo don Quixote de la Mancha. *Madrid*, 1605, in-4, en mar. rouge de Trautz-Bauzonnet, 7420 fr.

N° 481. — Segunda parte del ingenioso Cavallero don Quixote de la Mancha. *Madrid*, 1615, in-4, en mar. rouge, ex. de Daniel Dumonstier, 2550 fr.

N° 528. — L'Introduction au traité de la conformité des merveilles anciennes avec les modernes (par Henri Estienne). *S. l.*, 1566, in-8, en mar. doublé de Bauzonnet-Trautz, 600 fr.

N° 577. — S. Mamerot. Les Passages d'outre-mer. *Paris*, 1518, in-fol. goth., en mar. doublé de Trautz-Bauzonnet, 700 fr.

N° 578. — Histoire universelle de Jacques A. de Thou. *Londres* (Paris), 1734. 16 vol. in-4, en anc. mar. citron, aux armes de Madame Sophie de France, 565 fr.

N° 601. — Les Mémoires de mess. Ph. de Commines. *Leide*, 1648, pet. in-12, en mar. doublé de Bauzonnet-Trautz, 570 fr.

REVUE

DE

PUBLICATIONS NOUVELLES

— **1815**, par HENRY HOUSSAYE, de l'Académie française. Waterloo. *Paris, librairie académique Didier, Perrin et Cie, libraires-éditeurs, 35, quai des Grands-Augustins, 35*, 1899, in-12 de 2 ff. et 512 pp. (3 cartes repliées hors texte).

Le *Waterloo* de M. Henry Houssaye est la troisième et avant-dernière partie d'une « Histoire de la chute du premier Empire d'après les documents originaux » ; **1814**, paru en 1888, est le premier volume de la série ; puis vient **1815**, *La Première Restauration. Le Retour de l'île d'Elbe. Les Cent jours*, publié en 1893 ; la quatrième et dernière partie de l'ouvrage, **1815**. *La Seconde abdication. La Terreur blanche*, est actuellement en préparation.

Le nouveau volume de M. Henry Houssaye, qui a déjà atteint un nombre considérable d'éditions, est divisé en trois livres : Livre I : *L'Entrée en campagne*, subdivisé en trois chapitres : I. La Dernière armée de l'Empire. II. Les Plans de campagne. III. Les Premiers combats. — Livre II : *Ligny et les quatre bras*, comprenant les cinq chapîtres suivants : I. La Matinée du 16 juin. II. La Bataille de Ligny. III. La Bataille des quatre bras. IV. La Retraite de l'armée prussienne. V. La Retraite de l'armée anglaise. — Livre III : *Waterloo*. Ce livre se compose des huit chapîtres qui suivent : I. Blücher et Grouchy. II. La Bataille de Waterloo. La Matinée. III. La Bataille de Waterloo. De onze heures et demie à trois heures. IV. La Bataille de Waterloo. De trois heures à sept heures. V. La Bataille de Waterloo. De sept heures à neuf heures. VI. La Déroute. VII. Les Combats de Wavre et la retraite de Grouchy. VIII. La Campagne de 1815.

On avait certes déjà beaucoup écrit sur cette funeste campagne de 1815, mais il restait encore bien à dire. M. Henry Houssaye, en historien consommé, fidèle à cette excellente méthode qui consiste à étayer ses assertions sur une documentation d'une rigoureuse authenticité, a fait un récit poignant de ce sombre drame de Waterloo ; il a complété les renseignements de ses prédécesseurs, éclairci des points jusque-là demeurés obscurs et rectifié plus d'une erreur. On ne

saurait analyser en quelques lignes les cinq cents pages de son livre si documenté, mais il est juste de constater que la forme très littéraire sous laquelle il nous présente l'histoire de 1815 rend sa lecture doublement attachante. Pour permettre au lecteur de suivre plus efficacement la marche et la position des armées en présence M. Henry Houssaye a accompagné son travail d'une carte générale de la campagne de 1815, d'une autre carte pour les opérations militaires du 15 au 20 juin, toutes les deux dressées par lui d'après celles de Ferrari et de Capitaine, ainsi que d'un plan de la bataille de Waterloo, reproduit à la moitié de la grandeur de l'original d'après le plan dressé en 1816 par Craan, ingénieur du cadastre du Brabant.

Cambronne a-t-il réellement répondu aux officiers anglais qui lui demandaient de se rendre le mot resté légendaire? M. Henry Houssaye qui a réuni et confronté tous les témoignages relatifs à cette réponse aussi brève qu'énergique, toujours formellement niée par le général, se propose, nous dit-il, de les publier un jour sous le titre : *La Garde meurt et ne se rend pas. Histoire d'un mot historique.* En attendant, il donne sommairement les conclusions de ce futur travail. Ou Cambronne a dit le *mot* ou il a dit la *phrase*. Or, « en se représentant par la pensée, conclut M. Houssaye, la scène du 18 juin, en songeant à l'état d'esprit où se trouvait Cambronne, à l'exaspération que devaient produire sur lui les sommations des Anglais, on arrive à juger que le *mot* était absolument en situation. Il est psychologiquement vrai. Or, comme Cambronne a dit quelque chose, ce quelque chose doit être cela. »

Cette histoire que nous promet l'éminent académicien ne manquera pas d'être piquante.

GEORGES VICAIRE.

MEMENTO

M. le vicomte de Grouchy a publié récemment, dans le *Carnet historique et littéraire*, le journal d'Alexandre Bellot de Kergorre, commissaire des guerres pendant le premier Empire. Ces intéressants mémoires commencent en 1806; ils ont trait aux campagnes de Prusse et de Pologne, d'Autriche, de Russie, de Saxe et de France. Bellot de Kergorre, écrit notre collaborateur, « a vu beaucoup de choses d'un œil intelligent et sagace et les nota d'une plume toujours claire, simple et vraie ». Ses récits sont en effet très passionnants et tous ceux qui s'occupent de l'histoire napoléonienne devront lire ces documents desquels ils tireront un utile profit.

Ajoutons qu'il a été fait de ces *Mémoires* un tirage à part à cent exemplaires dont cinquante seulement ont été mis dans le commerce.

— Mlle Louise Garreau vient de publier chez Plon une très intéressante étude intitulée : *L'Etat social de la France au temps des Croisades.* « En esquissant l'état social au temps des Croisades, j'ai cherché, écrit l'auteur, à me placer au point de vue des hommes d'alors. Voir à travers leurs écrits le monde qu'ils avaient sous les yeux et le comprendre comme ils le comprenaient, telle a été la pensée directrice de ce travail ». Ce volume n'embrasse que la vie sociale à cette époque ; le tableau des lettres et des arts sera l'objet d'un second ouvrage qui complétera heureusement le premier.

— Le *Catalogue annuel de la librairie française pour 1898,* rédigé par M. D. Jordell, vient d'être mis en vente à la librairie Per Lamm. Le consciencieux bibliographe, qui continue avec une infatigable ardeur l'œuvre d'Otto Lorenz, travaille actuellement à la rédaction des tomes XIV-XV du *Catalogue général de la librairie française.* Ces deux tomes enregistreront tous les livres français publiés en France et à l'étranger depuis le 1er janvier 1891 jusqu'au 1er janvier 1900 ; annoncés dans le feuilleton de la *Bibliographie de la France* du 8 juillet, ils sont mis en souscription au prix, susceptible d'augmentation, de 90 francs.

P. S. — Je suis en retard avec un certain nombre d'auteurs et d'éditeurs qui ont bien voulu m'adresser leurs publications ; j'aurais souhaité rendre compte, dans cette livraison, du *Jacques Grévin,* de M. Lucien Pinvert ; du *Diderot et Catherine II,* de mon collaborateur et ami Maurice Tourneux, à qui l'Académie française vient de décerner l'un de ses prix les plus importants ; des deux volumes *Cent ans aux Pyrénées,* d'Henri Beraldi ; de la splendide et savante publication faite par M. Edouard Rahir du catalogue des livres de la *Collection Dutuit* ; de *La Mandragore,* de Jean Lorrain, merveilleusement éditée par Edouard Pelletan, et de *La Maison du Chat qui pelote,* de Balzac, édition de luxe qui fait le plus grand honneur à M. Léopold Carteret, successeur de Conquet. Condamné au repos depuis un certain temps, la Faculté me permettra d'ici peu, je l'espère, de reprendre mon travail et j'aurai à cœur de payer aussitôt ces dettes criardes. Je prie donc les auteurs et éditeurs vis à vis desquels je suis, bien malgré moi, en retard, de vouloir bien m'accorder encore quelque crédit et de trouver ici l'expression de mes regrets.

G. V.

CHRONIQUE

Distinctions honorifiques. — Par arrêté du ministre de l'instruction publique ont été nommés :

Officiers de l'instruction publique : MM. Georges Brunox, éditeur à Paris ; Adrien Storck, imprimeur-éditeur à Lyon ; Alexandre Tausserat-Radel, archiviste paléographe, sous-chef du bureau historique au ministère des affaires étrangères ; Emile Terquem, éditeur et commissionnaire en librairie à Paris.

Don à la Bibliothèque nationale. — Le British Museum, après décision du Conseil des « trustees », vient de faire don à la Bibliothèque nationale de trente mille pièces relatives à la Révolution française, que la grande bibliothèque anglaise possédait en double.

Lorsque la Bibliothèque nationale aura choisi dans ces trente mille pièces celles qui manquent à sa collection, les pièces qu'elle possède déjà seront envoyées à la Bibliothèque de la Ville de Paris.

A l'Institut. — Parmi les prix décernés par l'Académie française nous relèverons les suivants :

Prix Halphen (1500 francs), destiné à récompenser l'ouvrage le plus remarquable au point de vue littéraire ou historique : M. Maurice Tourneux, pour son ouvrage intitulé : « Diderot et Catherine II ».

Prix Guizot (3000 francs), destiné à récompenser le meilleur ouvrage publié dans les trois dernières années sur l'une des grandes époques de la littérature française, soit sur la vie et les œuvres des grands écrivains français ; ce prix a été partagé comme suit :

1000 francs à l'ouvrage de M. Lacour-Gayet, intitulé : « l'Education politique. Louis XIV » ; 1000 francs à M. Strowsky : « Saint-François de Sales »; 500 francs à M. Reyssié : « Le cardinal de Bouillon » ; 500 francs à M. Louis Tuetey : « Le général Sérurier (1742-1819) ».

Prix Saintour (2000 francs) destiné à récompenser des ouvrages de diverses sortes ayant pour objet l'étude de notre langue ; ce prix a été partagé également entre M. Armand Gasté : « La querelle du Cid » et M. Louis Arnould : « Racan (1589-1670) ».

Prix Marcelin Guérin (5500 francs) : ce prix a été partagé comme suit :

1000 francs à Mme Darmesteter : « Vie de Renan » ; 1000 francs à Mlle Menant : « les Parsis » ; 1000 francs à M. Lintilhac : « Conférences dramatiques » ; 1000 francs à M. Maurice Jollivet : « Les Anglais dans la Méditerranée » ; 1000 francs à M. Fernand Engerand :

« Ange Pitou » ; 500 francs à M. Geoffroy de Grandmaison : « Napoléon et ses récents historiens ».

Prix Bordin (3000 francs) destiné à encourager la haute littérature. Ce prix est ainsi réparti :

1500 francs à M. H. Lapauze : « Les Pastels de La Tour à Saint-Quentin » ; 1000 francs à M. Zyromski : « Lamartine » ; 500 francs à M. l'abbé Lecigne : « Brizeux ».

Parmi les prix décernés par l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres mentionnons :

Premier prix Gobert (9000 francs) : M. Robert Parisot pour son travail « Le Royaume de Lorraine sous les Carolingiens (843-923) », thèse présentée à la Faculté des lettres de Paris.

Second prix Gobert (1000 francs) : M. Charles de la Roncière pour son « Histoire de la marine française. Les origines ».

Vers inédits de Juvénal. — M. Salomon Reinach a communiqué à l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres trente-six vers inédits de la satire de Juvénal contre les femmes qui viennent d'être découverts par M. Winstedt dans un manuscrit de la bibliothèque bodléienne à Oxford.

Ces vers, dit le *Temps*, qui paraissent authentiques contiennent des détails d'une licence tellement incroyable qu'elle défie toute paraphrase.

Notes de Victor Hugo. — L'*Intermédiaire des chercheurs et curieux* annonce que M. Paul Meurice a terminé le classement des manuscrits de Victor Hugo, formant un volume qui paraîtra vers la fin de l'année.

Ce volume se composera de notes de l'auteur d'*Hernani* sur un certain nombre de grands événements auxquels il a été mêlé. On y pourra lire de curieuses descriptions de séances parlementaires au cours desquelles Victor Hugo fut appelé à prendre la parole.

Nécrologie. — On annonce la mort de M. Victor Cherbuliez, de l'Académie française, décédé à l'âge de soixante-dix ans.

Voici la liste des ouvrages que laisse le regretté défunt : *A propos d'un cheval. Causeries athéniennes* (Genève et Paris, 1860, in-8) ; *Le Comte Kostia* (Paris, Hachette et Cie, 1863, in-18) ; *Le Prince Vitale, essai et récit à propos de la folie du Tasse* (Paris, Michel Lévy, 1864, in-18) ; *Paule Méré* (Paris, Hachette et Cie, 1865, in-18) ; *Le Roman d'une honnête femme* (Ibid., id., 1866, in-18) ; *Le Grand Œuvre* (Ibid., id., 1867, in-18) ; *Prosper Randoce* (Ibid., id., 1868, in-18) ; *L'Allemagne politique depuis la paix de Prague* (Ibid., id., 1870, in-8) ; *L'Aventure de Ladislas Bolski* (Ibid., id., 1870, in-18) ; *La Revanche de Joseph Noirel* (Ibid., id., 1872, in-18) ; *Etude de littérature et d'art* (Ibid., id., 1873, in-18) ; *Meta Holdenis* (Ibid., id., 1873,

in-18); *L'Espagne politique* (Ibid., id., 1874, in-18); *Miss Rovel* (Ibid., id., 1875, in-18); *Le Fiancé de Mlle Saint-Maur* (Ibid., id., 1876, in-18); *Hommes et choses d'Allemagne, croquis politiques*, sous le pseudonyme de G. Valbert (Ibid., id., 1877, in-18); *Samuel Brohl et Cie* (Ibid., id., 1877, in-18); *L'Idée de Jean Têterol* (Ibid., id., 1878, in-18); *Amours fragiles* (Ibid., id., 1880, in-18); *Noirs et Rouges* (Ibid., id., 1881, in-18); *La Ferme du Choquard* (Ibid., id., 1883, in-18); *Hommes et choses du temps présent*, sous le pseudonyme de G. Valbert (Ibid., id., 1883, in-18); *Olivier Maugant* (Ibid., id., 1885, in-18); *La Bête* (Ibid., id., 1887, in-18); *La Vocation du comte Ghislain* (Ibid., id., 1888, in-18); *Profils étrangers* (Ibid., id., 1889, in-18); *Une Gageure* (Ibid., id., 1890, in-18); *L'Art et la Nature* (Ibid., id., 1892, in-18); *Le Secret du précepteur* (Ibid., id., 1893, in-18); *Après fortune faite* (Ibid., id., 1895, in-18); *Jacquine Vanesse* (Ibid., id., 1898, in-18).

— Nous apprenons avec regret la mort de M. Alexandre Baillieu, libraire, décédé le 30 juin dernier, à Saint-Maur-des-Fossés (Seine), à l'âge de cinquante-huit ans.

— Nous avons aussi le regret d'apprendre la mort de M. Eugène de Robillard de Beaurepaire, ancien conseiller à la Cour d'appel de Caen, secrétaire général de la Société des Antiquaires de Normandie, décédé à l'âge de soixante-treize ans.

LIVRES NOUVEAUX

Réimpressions de livres anciens, Bibliographie, Autographes, Manuscrits, Imprimerie, Reliure, Blason, Généalogie, Chroniques, Ex-libris, etc.

— A propos de la disgrâce du cardinal de Bouillon. Lettre inédite de Bourdaloue au cardinal, suivie de quatre lettres extraites des Pensées, avec un fac-similé d'autographe, par le P. HENRI CHÉROT, de la Compagnie de Jésus. *Paris, Victor Retaux*, in-8.

Publications diverses.

— HENRY DE BRAISNE. — Parmi le fer, parmi le sang (poésies). Dessin d'Auguste Rodin. *Paris, Girard et Villerelle*, pet. in-8 (3 fr.).

De la « Collection Soleil ». Il a été tiré, en outre, 1 ex. sur pap. du Japon, non mis dans le commerce, et 12 ex. sur pap. de Hollande, numérotés et signés par l'auteur (10 fr.).

— FRANÇOIS DE NION. — Les Façades. Illustrations de A. Calbet. *Paris, Borel* (Collection Nymphée). (3 fr. 50).

8e volume de la collection. Il a été tiré, en outre, 25 ex. sur pap. de Chine et 25 ex. sur pap. du Japon.

— EMILE FAGUET. — Flaubert. Avec un portrait en héliogravure. *Paris, Hachette et Cie*, in-16 (2 fr.).

De la collection « Les Grands Ecrivains français ».

— ARTHUR CHUQUET. — L'Ecole de Mars. 1794. *Paris, E. Plon, Nourrit et Cie*, in-18 (3 fr. 50).

— WLADIMIR KARÉNINE. — George Sand, sa vie et ses œuvres. Tome I (1804-1833). Tome II (1833-1838), ornés de 4 portraits et d'un fac-similé inédits. *Paris, Paul Ollendorff*, 2 vol. in-8 carré (15 fr.).

— GEORGES LAFENESTRE. — Le Marquis de Chennevières. Extrait de la Gazette des Beaux-Arts. *Paris, Gazette des Beaux-Arts*, gr. in-8.

— CARMEN SYLVA. — Le Hêtre rouge. *Paris, Nilsson, Per Lamm, successeur*, in-12 (2 fr. 50).

De la collection « La Voie merveilleuse ».

— GUILLAUME GUIZOT. — Montaigne. Etudes et fragments. Œuvre posthume publiée par les soins de M. Auguste Salles, professeur au Lycée Janson-de-Sailly, préface de M. Emile Faguet, professeur à la Sorbonne. *Paris, Hachette et Cie*, in-16 (3 fr. 50).

— Bellot de Kergorre. — Un Commissaire des guerres pendant le premier Empire. Journal de Bellot de Kergorre, publié par le vicomte de Grouchy. *Paris, Emile Paul, 100, rue Saint-Honoré*, in-8 (10 fr.).

Tirage à part, à 100 exemplaires dont 50 seulement mis dans le commerce, de ce journal publié dans le *Carnet historique et littéraire*.

— Henri Beraldi. — Cent ans aux Pyrénées. **. Chausengue. Romantisme. Franqueville et Tchihatcheff. Les Officiers topographes. Lézat. Tonnellé. *Paris*, in-8.

Tiré à 300 exemplaires.

— Les Maitres de l'affiche. — Publication mensuelle contenant la reproduction en couleurs des plus belles affiches illustrées des grands artistes français et étrangers, éditée par l'imprimerie Chaix (2 fr. 50).

Sommaire de la 44e livraison. — Jules Chéret : Affiche pour la Compagnie P.-L.-M. « *L'Auvergne* » (Impr. Chaix). — Eugène Grasset : Affiche pour le Théâtre de la Renaissance « *Jeanne d'Arc* » (Impr. de Malherbe). — Paul Berthon : Affiche pour « *Leçons de violon* » (Impr. Chaix). — *Anonyme Tchèque :* Affiche pour le journal illustré « *Zlata Praha* » (Prague, lithogr. Otto).

— Jacques Madeleine. — Le Sourire d'Hellas (poésies). *Paris*, in-8 carré.

Tiré à 250 ex. numérotés.

— Jacques des Gachons. — Le Pape et l'Empereur, scène d'histoire. Préface de Henry Houssaye, de l'Académie française. Frontispice de G. Rochegrosse. *Paris, Paul Ollendorff*, in-16 (2 fr.).

Publications de luxe sous presse.

Chez Conquet (L. Carteret et Cie, successeurs) :

— Théodore de Banville. — Gringoire. Compositions de J. Wagrez, gravées au burin et à l'eau-forte par L. Boisson.

Annoncé pour paraître en octobre. Le prix sera ultérieurement fixé.

ABONNEMENTS

AU

BULLETIN DU BIBLIOPHILE

Revue mensuelle

PARIS, **12** FR. PAR AN. — DÉPARTEMENTS, **14** FR.
ÉTRANGER, **16** FR.

A la Librairie TECHENER, 219, rue Saint-Honoré
(Au coin de la rue d'Alger.)

On s'abonne également dans tous les bureaux de poste de la France et de l'Étranger.

Prière de s'adresser :

Pour tout ce qui concerne la rédaction, à M. GEORGES VICAIRE, Directeur du *Bulletin du Bibliophile*; pour ce qui concerne l'administration, à MM. LECLERC et CORNUAU.

Le *Bulletin du Bibliophile* annoncera tous les ouvrages relatifs aux manuscrits, à l'imprimerie, à la reliure, à la bibliographie, à la bibliophilie, au blason, aux documents inédits (histoire, autographes, estampes) ainsi que, les publications de luxe dont il sera envoyé un exemplaire à *M. GEORGES VICAIRE, 51, rue Scheffer*, ou *219, rue Saint-Honoré (Librairie Techener)*.

LIBRAIRIE TECHENER

LIVRES RARES ET PRÉCIEUX

Livres gothiques

Impressions d'Anthoine Vérard, de Simon Vostre, Pigouchet, Arnoullet et autres

Romans de Chevalerie

POÈTES ET LITTÉRATURE DU XVIe SIÈCLE

LIVRES A FIGURES SUR BOIS, ANCIENNES CHRONIQUES

Manuscrits sur vélin et avec miniatures

Documents historiques — Chartes

PIÈCES SUR L'HISTOIRE DE FRANCE

Reliures anciennes avec Armoiries

Ouvrages sur les Beaux-Arts et l'Art dramatique
Publications sur le Moyen-Age
etc., etc.

INCUNABLES

ÉDITIONS PRINCEPS — ÉDITIONS ALDINES — ELZEVIRS

Éditions originales des grands Auteurs français

Bons ouvrages de bibliothèque sur l'histoire de France, la noblesse et les antiquités, la numismatique, l'archéologie, etc.

ACHAT DE BIBLIOTHÈQUES

Bibliopoliana, catalogue (paraissant tous les deux mois) de livres anciens, rares et curieux, en vente aux prix marqués.

Le *Bibliopoliana* est envoyé gratuitement à tous les abonnés du *Bulletin du Bibliophile*.

Les Propriétaires-Gérants :
LECLERC ET CORNUAU.

Vendôme. — Imp. Frédéric EMPAYTAZ

BULLETIN

DU

BIBLIOPHILE

ET

DU BIBLIOTHÉCAIRE

REVUE MENSUELLE

Fondée en 1834 par CHARLES NODIER, Baron JÉRÔME PICHON, PAUL LACROIX, G. PEIGNOT, J. C. BRUNET, etc., etc.,

Publiée par la LIBRAIRIE TECHENER

DIRECTEUR : GEORGES VICAIRE

15 AOUT

PARIS

LIBRAIRIE TECHENER

(H. LECLERC ET P. CORNUAU)

219, RUE SAINT-HONORÉ, 219

et 16, rue d'Alger.

1899

Collaborateurs du *Bulletin du Bibliophile*.

MM. Roger Alexandre; **Eugène Asse**, de la Bibliothèque de l'Arsenal; **Henri Béraldi**, des Amis des livres; **Jean Berleux**; **Paul Beurdeley**; **Paul Bonnefon**, de la Bibliothèque de l'Arsenal; **Henri Bouchot**, conservateur des estampes à la Bibliothèque Nationale; Abbé **H.-M. Bourseaud**; **R. P. Henri Chérot, S. J.**; Comte **de Claplers**, de la Société des Bibliophiles françois; **A. Claudin**, lauréat de l'Institut; Baron **de Claye (d'Eylac)**, de la Société des Bibliophiles françois; Comte **G. de Contades**; **Ernest Courbet**; **Ernest Coyecque**, archiviste-paléographe, sous-archiviste de la Seine; **A. Decauville-Lachênée**, de la Bibliothèque de Caen; **Léopold Delisle**, membre de l'Institut, administrateur général de la Bibliothèque Nationale; **Joseph Denais**; **Victor Déséglise**; **Félix Desvernay**, administrateur de la grande Bibliothèque de Lyon; **Léon Dorez**, de la Bibliothèque Nationale; **Emile Droit**; **Joseph Dumoulin**; **Alfred Dupré**, avocat à la Cour d'appel de Paris; **Dupré-Lasale**, conseiller honoraire à la Cour de Cassation; **Gaston Duval**, de la Bibliothèque de l'Arsenal; **Charles Ephrussi**; **Prince d'Essling**, de la Société des Bibliophiles françois; **Paul d'Estrée**; **Alfred Franklin**, administrateur de la Bibliothèque Mazarine; **Pierre Gauthiez**; **Tony Genty**; Marquis **de Granges de Surgères**; Vicomte **de Grouchy**; **Léon Gruel**; **Gabriel Hanotaux**, de l'Académie française; **Maurice Henriet**; **Henry Houssaye**, de l'Académie française; **Paul Lacombe**, des Amis des livres; **Abel Lefranc**, secrétaire du Collège de France; **Gustave Macon**, conservateur-adjoint du Musée Condé; **Ch. Malherbe**, archiviste de l'Opéra; **Paul Marais**, de la Bibliothèque Mazarine; **L. Marcheix**, de la Bibliothèque de l'Ecole des Beaux-Arts; **Henry Martin**, de la Bibliothèque de l'Arsenal; Abbé **J. B. Martin**, correspondant du Ministère de l'Instruction publique et des Beaux-Arts; **Fernand Mazerolle**, archiviste-paléographe; **Edmond Maignien**, de la Bibliothèque de Grenoble; **Georges Monval**, archiviste de la Comédie-Française; **A. Morel-Fatio**, secrétaire de l'Ecole des Chartes; **Louis Morin**, typographe à Troyes; **Eugène Muntz**, membre de l'Institut, conservateur des collections de l'Ecole des Beaux-Arts; **Gaston Paris**, de l'Académie française; **Léon-Gabriel Pélissier**; **Emile Picot**, membre de l'Institut; Baron **Roger Portalis**, de la Société des Bibliophiles françois; **Bernard Prost**, inspecteur général des Bibliothèques et des Archives; **Ernest Quentin-Bauchart**, de la Société des Bibliophiles françois; **Ph. Renouard**; **Natalis Rondot**, correspondant de l'Institut; Vicomte **de Savigny de Moncorps**, de la Société des Bibliophiles françois; **Gaston Schéfer**, de la Bibliothèque de l'Arsenal; **R. P. Carlos Sommervogel, S. J.**; Vicomte **de Spoelberch de Lovenjoul**; **Henri Stein**, archiviste aux Archives nationales; Abbé **Tougard**; **Maurice Tourneux**; Abbé **Ch. Urbain**; **Georges Vicaire**, de la Bibliothèque Mazarine; **Aimé Vingtrinier**, bibliothécaire de la grande Bibliothèque de Lyon; etc.

SOMMAIRE DU 15 AOUT

Poésies de Théophile Gautier mises en musique, par M. le vicomte de Spoelberch de Lovenjoul, page 361.

Jules Cousin, conservateur de la Bibliothèque et des Collections historiques de la Ville de Paris (musée Carnavalet), 1830-1899, par M. Paul Lacombe, (*suite*) page 378.

Les Petits Romantiques. Edouard d'Anglemont, par M. Eugène Asse (*suite*), page 387.

Le Deuxième centenaire de Racine à la Bibliothèque nationale, par M. Maurice Henriet, (*suite*), page 399.

Chronique, page 408.

Livres nouveaux, page 411.

HARVARD COLLEGE LIBRARY
SEP 14 1899
CAMBRIDGE, MASS.

POÉSIES

DE

THÉOPHILE GAUTIER

MISES EN MUSIQUE

Parmi tous les poètes de ce siècle, trois surtout ont été mis à contribution par les compositeurs. Nous voulons parler de Victor Hugo, d'Alfred de Musset et de Théophile Gautier, dont une certaine quantité de pièces détachées, — d'ailleurs presque toujours les mêmes, — ont été constamment reproduites sous des formes musicales aussi nombreuses que variées.

Toutefois, Théophile Gautier l'emporte encore sur ses deux rivaux quant au douteux privilège d'avoir inspiré le plus grand nombre de musiciens, dont une véritable légion fut en effet attirée par les perles de poésie tombées de sa plume magistrale. Chose très singulière, ce grand styliste, incessamment accusé par les critiques d'être dépourvu, dans ses œuvres, de sentiment et de sensibilité, est pourtant celui d'entre tous les versificateurs contemporains qui produisit le plus de piécettes attendries, renfermant chacune, dans leur cadre restreint, comme une parcelle d'émotion cristallisée. Aussi les compositeurs ne s'y sont-ils pas trompés, et laissant une fois

de plus errer à leur guise les juges routiniers, — qui se répètent éternellement, sans même se donner la peine de contrôler l'exactitude des jugements qu'ils empruntent à une tradition inexacte, — ont-ils compris combien la plupart des *lieds* du maître étaient faits pour éveiller et soutenir leur inspiration.

En conséquence, nous avons pensé qu'il serait intéressant de dresser une sorte de répertoire de toutes les mélodies échappées de tant d'imaginations diverses sur les ailes d'or de ces rimes si véritablement émues.

C'est à dessein que nous employons le mot : *mélodies*, aujourd'hui rayé du dictionnaire qu'une nouvelle école, aussi dépourvue de toute inspiration *mélodique* que de tout véritable sentiment de la musique de chant, essaie de faire admettre comme le formulaire du *summum* de l'art vocal. Impossible, en effet, de faire traduire les strophes si claires et si nettes de Théophile Gautier, ses stances si lumineuses, si marquées au bon coin de l'esprit français, par les écrasantes sonorités, les mathématiques transcendantes dont les fruits si secs de l'actuelle arithmétique chantée infligent le supplice à leurs auditeurs.

Ajoutons que les conditions les plus élémentaires, en même temps que les plus essentielles, réclamées par les ouvrages scèniques, sont aujourd'hui méconnues et violées aussi par suite de ce funeste système, qui dénature, parcequ'il les confond, deux genres et deux espèces de productions tout-à-fait distinctes : les œuvres théatrales et les œuvres symphoniques.

Ah ! certes, combien il avait raison, l'harmonieux poète, lorsqu'il s'écriait, en prévision sans doute de cette géométrie notée, le fléau qui sévit maintenant, que la musique est souvent : « le plus cher et le plus désagréable de tous les bruits ! » Combien il eut maudit ces

ennemis de l'idée musicale, ces incapables de la création mélodique, s'acharnant à détourner l'humanité toute entière d'un des meilleurs dons faits à la terre ! Pour ces persécuteurs de tympans, le chant proprement dit devrait à jamais disparaître ici-bas. A l'art vocal, — un art autrement humain cependant que l'informe et creuse cacophonie des froides combinaisons inharmoniques, — à cet art tout de charme, de goût et de délicatesse, devrait succéder, chez les chanteurs, on ne sait quelles brutales poussées de sons violents, incolores, uniformes, sans dessin musical ni rythme, sans rien enfin de ce qui procure à l'auditoire une sensation instantanée et presque physique de jouissance artistique.

Au *bel canto*, au chant orné, apanage de tous les grands virtuoses qui illustrèrent jusqu'ici les premières scènes du monde entier, ces énergumènes de la croche voudraient définitivement substituer le règne de la mélopée continue. L'art de traduire les élans de l'âme, les sentiments du cœur, la coquetterie féminine, l'esprit, tout cela poétiquement ou brillamment exprimé par des voix séduisantes et exercées, cet art, le plus charmeur de tous, serait alors supprimé, afin de faire place à une science assez cruellement aride pour donner aux auditeurs la pénible impression d'une extraction par l'oreille de la racine carrée ! La technique seule règnerait désormais, et remplacerait toute inspiration par de véritables combinaisons algébriques.

Du reste, rien de plus curieux à étudier que l'aspect d'une salle de spectacle où l'on représente l'un ou l'autre *maximum* d'ennui, lorsque, bien entendu, elle est occupée par le vrai public, c'est-à-dire quand les snobs et les *suiveurs*, — races sans opinions ni avis personnels, vouées par instinct à former la queue de tous les cortèges, — quand ces *gobeurs* ont fait place aux auditeurs

conscients et de bonne foi. Il faut observer alors quelles déceptions se peignent sur tous les visages, avec quelle rapidité ce lieu, présumé agréable ou intéressant, se change en une sorte d'obscure nécropole, de sépulcre embrumé, d'où les victimes s'évadent avec la ferme intention de n'y plus jamais rentrer !

Ces ténèbres éternelles, cette monotonie sans oasis, sont les seules causes du profond discrédit dans lequel, par rapport au plus grand nombre des spectateurs, sont tombés actuellement les théâtres d'opéras et d'opéras-comiques, de même qu'elles expliquent le succès, toujours si déplorablement croissant, des cafés-concerts. Lassé de métaphysique et de brouillards impénétrables, depuis trop longtemps répandus à foison aussi bien dans le poème que dans la musique de la plupart des ouvrages nouveaux, le grand public a fui les lieux où l'on se livre au jeûne mélodique, en même temps qu'aux mortifications vocales.

Et pourtant, dès qu'apparaît une œuvre un peu moins insupportable que ses devancières, la foule, qui ne demande qu'à retrouver ses plaisirs regrettés, se précipite de nouveau vers le temple déserté, et reparaît bien plus nombreuse encore quand on lui rend les chefs-d'œuvre consacrés qu'elle aime et qu'elle applaudit. Aussi, chiffres en main, constatait-on de nouveau dernièrement que si le théâtre de l'Opéra-Comique de Paris n'avait pas eu son inestimable répertoire pour soutien de ses recettes, la faillite, amenée par les lamentables productions nouvelles représentées sur cette scène depuis un certain nombre d'années, l'aurait dès longtemps fait définitivement fermer. Mais il faut reconnaître qu'en ce cas, et comme compensation, leurs auteurs auraient eu le mérite, peu prisé jusqu'ici, d'avoir écrit eux-mêmes la musique destinée à escorter jusqu'à la fosse commune des produits aussi néfastes !

Pour en revenir à Théophile Gautier et à ses poésies accompagnées de musique, nous avons, en les indiquant, fait suivre les titres abusifs, ou même incompréhensibles, que les compositeurs leur ont parfois donnés, de ceux qu'elles portent réellement dans l'édition définitive, en deux volumes, des *Poésies complètes* du maître, et dans ses *Emaux et Camées*.

Si étendu que soit déjà notre catalogue, arrêté au 31 juillet 1899, il ne saurait pourtant avoir la prétention d'être absolument complet et sans lacune. Aussi, recevrons-nous avec reconnaissance tous renseignements, accompagnés de preuves, ayant trait à nos omissions. A notre tour, nous nous empresserons de les faire connaître dans un appendice. Mais il est bien entendu que nous n'enregistrons que les morceaux gravés et publiés.

A cette occasion, nous ferons remarquer que la musique écrite pour certaines strophes, a parfois servi deux fois, quoi qu'il s'agisse quand même d'une unique pièce de vers. Ainsi, *la Caravane* et *la Caravane Humaine* de M. A. Darcy, *Attente* et *l'Attente* de M. A. Gouzien, *Barcarolle* et *Où voulez-vous aller?* de M. Jules Beer, *la Châtelaine* et *Romance* de M. A. Lionnet, aussi bien que *le Chasseur* et *l'Enfant de la Montagne* de M. E. Pascal, ne sont en réalité qu'une seule et même œuvre. Il se pourrait d'ailleurs que quelques-uns de ces spécimens de double emploi ne fussent que des erreurs d'annonces, ou d'impression. Nous ignorons en outre si les paroles de *l'Ave Maria* de Schubert, imprimées dans l'*appendice* des *Poésies complètes*, — rimes écrites, s'il faut en croire la *Revue de France* d'août 1876, pour être placées sous la version chantée en 1836 par Nourrit et Wartel, — ont jamais été publiées accompagnant la musique de Schubert.

Une autre particularité à signaler aussi, c'est le nom-

bre invraisemblable de titres différents donnés fréquemment à une seule et même poésie.

Enfin, un fait nous a singulièrement révolté, au cours de nos recherches. C'est l'incroyable abus fait du grand nom du maître pour lui attribuer non seulement des vers d'Emile Augier, — littérairement parlant, ceci du moins n'est pas déshonorant, — mais aussi une sorte de paraphrase tout à fait transformée de ses propres rimes, et même une élucubration inouïe, par surcroît vaguement empruntée à des stances de Ponsard (!!), production hors de tout rapport avec la poésie, ou seulement avec la métrique francaise ! Puis, une autre fois, ce sont deux strophes d'*Albertus* que le musicien déchiquète et remanie, sans aucun souci ensuite du nombre de pieds des vers qu'il emploie, ainsi dépècés. On trouvera plus loin la preuve de tout cela. N'existe-t-il donc aucun moyen de préserver la mémoire des illustres écrivains français de semblables atteintes ? A défaut du respect obligé de leur pensée et de leur œuvre, aucune loi n'interdit-elle donc, après leur mort, d'imprimer sous leurs noms ce qu'ils n'ont pas écrit, et ce qu'ils n'auraient pu écrire sans disqualifier leur plume et déchoir de leur rang ?

1 *Absence.* — MM. L. G. Bellini, H. Berlioz, G. Bizet, P. Combes, A. Coquard, J. Depret, M. Giro, L. Kreutzer, L. Lacombe, C. Lefebvre, John Parrott, E. Pessard, J. Philipot, A. Renaud, Mme Devéria.

2 *Absence* (*L'*). (*Absence*). — A. Cœdès, P. Puget, H. Reber, G. Sarreau.

3 *Affres de la mort* (*Les*). — C. Poisot.

4 *Ah ! sans amour s'en aller sur la mer !* (*Lamento : la chanson du pêcheur*). — F. Féret, J. Regnaud.

5 *Ai tout donné pour rien* (*J'*). — F. Bazin, L. Kreutzer, F. de la Tombelle.

6 *Allais partir* (*J'*). — E. Pessard.

7 *Alza ! Ola !* (*Séguidille*). — P. Henrion.

8 *Alza! Ola! séguidille.* (*Séguidille*).—A. Cœdès, Mélesville fils.
9 *Alza, séguidille.* (*Séguidille*). — E. Durand.
10 *Amour pour amour.* (*Gazhel*). — F. David.
11 *Amour s'en est allé* (*L'*). (*Albertus*, strophes 55 et 56, mutilées et altérées). — F. d'Azevedo.

Voici ce texte défiguré :

Nous ne nous disions rien et nous avions l'air triste,
Et pourtant, ô mon Dieu, si le bonheur existe
Quelque part ici bas, nous étions bien heureux !
A quoi bon nous parler ? Sur nos lèvres pressées (1).
Nous arrêtions les mots ; nous savions les pensées,
Nous n'avions qu'un esprit, qu'une seule âme à deux.
Comme emparadisés dans les bras l'un de l'autre,
Nous ne concevions pas d'autre ciel que le nôtre ;
Nos artères, nos cœurs, vibraient à l'unisson.
Dans les ravissements d'une extase profonde
Nous avions oublié l'existence du monde ;
Nos yeux étaient notre horizon !

Tout ce bonheur n'est plus. Qui l'aurait dit ? Nous sommes
Des étrangers l'un pour l'autre. Les hommes (!!) (2)
Sont ainsi ; Leur : toujours, ne passe pas six mois.
L'amour s'en est allé Dieu soit où ! Ma princesse,
Comme un beau papillon qui s'enfuit et ne laisse
Qu'une poussière rouge et bleue au bout des doigts,
Pour ne plus revenir a déployé son aile,
Ne laissant à mon cœur, plus que le sien fidèle,
Que doutes du présent et souvenirs amers !
. . . . . .
. . . . . .
. . . . . .

12 *Attente.* (*Romance*). — A. Gouzien, V. Massé, Rety.

(1) Texte authentique :
— Qu'eût servi de parler ? — Sur nos lèvres pressées...
(2) Idem :
Comme des étrangers l'un pour l'autre. Les hommes...

13 *Attente (L')*. (*Romance*). — A. Cœdès, A. Gouzien, P. L. Hillemacher, A. Le Beau.

14 *Au bord de la mer*. — O. Bouwens van der Boijen, V. Massé, P. Puget.

15 *Au cimetière, clair de lune*. (*Lamento*). — H. Berlioz.

16 *Au mois d'Avril*. (*Lied*). — Armande de Polignac.

17 *Au pays où se fait la guerre*. (*Romance*). — H. Duparc, F. Kœnig.

18 *Auprès du Saule, méditation*. (*Clémence*). — E. Garnier.

19 *Banc (Le)*. (*Le Banc de Pierre*). — B. Godard.

20 *Banc de pierre (Le)*. — P. de Choudens, G. Deneubourg, H. Godard, A. Lafitte, C. Lefebvre, H. Maréchal, A.-E. Vaucorbeil.

21 *Barcarolle*. — J. Beer, L. G. Bellini, L. Bénédictus, H. Bizalion, L. Jouret, E. Lépine, V. Massé, J. Offenbach, T. Radoux, F. Raynal.

22 *Beaux papillons blancs*. (*Les papillons*). — L. Vierne.

23 *Blanche tombe (La)*. (*Lamento*). — Allyre Bureau.

24 *Brise va souffler (La)*. (*Barcarolle*). — E. Durand, E. Gautier.

25 *Caravane (La)*. — A. Dorcy, L. de Vaux.

26 *Caravane humaine (La)*. (*La Caravane*). — A. Dorcy, A. Duvernoy.

27 *Carmen*. (*Vieille guitare romantique : Carmen*). — A. Cœdès, E. Lespinasse.

28 *Carnaval*. (*Variations sur le carnaval de Venise. III. Carnaval*). — F. Thomé.

29 *Ce n'est pas vous, non, Madame*. (*Chinoiserie*). — P. Puget.

30 *Chanson à boire*. (Du *Capitaine Fracasse*). — F. Raynal.

31 *Chanson andalouse*. (*Séguidille*). — P. Puget.

32 *Chanson bachique, tirée du Capitaine Fracasse*. — A. Lafitte.

33 *Chanson d'adieu*. — Anonyme. (Editée chez Benoit en 1875).

N'est point par Théophile Gautier quoique son nom soit indiqué au titre. Il s'agit tout simplement de strophes empruntées à la pièce de vers de Ponsard : *Adieux*, publiée pour la première fois le 1er décembre 1869, dans les *Matinées italiennes*. Les vers employés ici sont en outre entièrement défigurés.

Voici d'ailleurs le texte authentique et sa parodie :

Par Ponsard

Adieu donc. Moi, je pars ; je vais dans nos vallons ;
Je suis trop villageois pour une capitale ;
J'ai mal étudié la langue des salons,
Sa vivacité froide et sa grâce banale.

Je ne sais pas cacher un sentiment profond,
Ni, quand j'ai le cœur gros, rire du bout des lèvres.
Un mot glacé me tue, un regard me confond,
Un signe mécontent me donne un jour de fièvres.

. . . . . .

Là, réveillé d'un songe, oublié, j'oublierai,
J'oublierai jusqu'au nom d'un journal ou d'un livre,
Et, s'il se peut, combien on a le cœur navré
D'un moment d'amitié que la froideur doit suivre.

Attribué à Théophile Gautier

Adieu donc ; moi je pars, je vais dans les vallons ;
Je suis trop *villageoise* (!) pour une capitale,
J'ai mal étudié la langue des salons,
Et sa nullité froide et sa grâce banale.

Je ne sais pas cacher un sentiment profond,
Et, quand j'ai le cœur gros, rire du bout des lèvres ;
Un mot glacé me tue ; un regard me confond ;
Un signe mécontent me donne un jour de *fièvre*.

Là, *réveillée* d'un songe, *oubliée*, j'oublierai
Même le nom de ce qui m'a fait vivre,
Et, s'il se peut, combien on a le cœur *brisé*,
D'un moment d'amitié que tant de haine doit suivre.(!!)

34 *Chanson d'Avril.* (*Tristesse*). — L. Kreutzer.
35 *Chanson de Mai.* (*Promenade nocturne*). — G. Gautier.
36 *Chanson de Mai, villanelle.* (*Villanelle rythmique*).— C. Bovy-Lysberg.
37 *Chanson de Mars.* (*Premier sourire du Printemps*). — B. Godard.

38 *Chanson du pêcheur, lamento* (*La*). (*Lamento : la chanson du pêcheur*). — P. Bertrie, F. David, L. Jouret, Paladilhe, T. Radoux, Vivier, Baronne W. de Rothschild.

39 *Chansonnette.* (« *J'ai laissé de mon sein de neige* »). — E. Viault.

40 *Chant d'Exil.* (*Plaintive Tourterelle*). — G. Itasse.

41 *Chant du cygne* (*Le*). (*A propos du chant du cygne*). — Capecelatro.

42 *Chant du Grillon.* (N° 1, des *Poésies complètes*). — L. Kreutzer.

43 *Chasseur.* (*Le Chasseur*). — P. Blaquière.

44 *Chasseur* (*Le*). — L. Baluzzi, E. Doré, P. Henrion, N. Karreu, L. Kreutzer, L. Lacombe, C. Lecocq, E. Pascal, J. Philipot, C. Poisot, E. Viault.

45 *Châtelaine* (*La*). (*Romance*). — E. Garnier, A. Lionnet, F. Raynal.

46 *Chinoiserie.* — C. Devéria, A. Gouzien, A. Jacquin, E. Lassen, E. Lépine, L. de Leymarie, A. Lionnet, J.-B. de Rongé.

47 *Cloches de Noël* (*Les*). *Noël.* — F. A. Gevaert.

48 *Colombe apprivoisée* (*La*). (*Plaintive Tourterelle*). — A. Flégier.

49 *Colombe messagère* (*La*). (*Plaintive Tourterelle*). — Allyre Bureau.

50 *Colombes* (*Les*). — A. Chérion, E. Ligonnet.

51 *Colombes, rêverie* (*Les*). (*Les Colombes*). — L. Abadie.

52 *Coquetterie posthume.* — J. Cressonnois.

53 *Déclaration.* — M. Giro.

54 *Demoiselle* (*La*). — M. Jouan, P. Puget.

55 *Départ* (*Le*). — Mario Steller.

Point par Théophile Gautier. Ce sont les vers connus d'Emile Augier (!!).

56 *Dernier aveu.* (*Dernier vœu*). — Mme P. Viardot.

57 *Dernière feuille* (*La*). — Carayon-Latour, A. de Choudens, G. Collignon, Delphin Balleyguier, J. Depret, Ducarne, A. François, E. de Hartog, E. Jacques-Dalcroze, L. Jouret, G. Kéfer, A. Parent, J. Philipot, R. Vauthier.

58 *Dernier vœu.* — A. Cœdès, G. Marty.

59 *Dites, la jeune belle.* (*Barcarolle*). — F. Bazin, A. Cœdès, P. Henrion, F. Nasini, E. Pessard.

60 *Donâ Balbine.* (« *J'allais partir* »). — G. Gautier, J. Philipot.
61 *Donâ Balbine, fantaisie-poésie.* (« *J'allais partir* »). — Th. Radoux.
62 *Echelle d'amour, sérénade* (*L'*). (*L'Echelle d'amour*). — F. Bazin, G. des Roches, G. Fauré, C. Flotard, Mario Foscarina, A. Ruber.
63 *Elégie.* (*Méditation*). — L. Pister.
64 *Elégie.* (*Déclaration*). — C. Poisot.
65 *Enfant de la Montagne* (*L'*). (*Le Chasseur*). — T. Labarre, E. Pascal.
66 *Enfant Jésus* (*L'*). (*Noël*). — A. Cœdès.
67 *Esclave* (*L'*). — L.-G. Bellini, E. Berger, A. Cornac, E. de Hartog, E. Lalo, A.-L. Le Pas, J. Massenet, J. Philipot, P. Puget, A. Ruber, E. Viault.
68 *Farfaletta* (*La*), traduction italienne de Zaffira. (*Les Papillons*). — E. Pessard.
69 *Fil d'or* (*Le*). (« *J'allais partir* »). — E. Bourgeois, T. Labarre.
70 *Fleur du Paradis.* (*Pendant la tempête, prière*). — R. Sézac (Pseudonyme du Vicomte Raymon Decazes).
71 *Fuite* (*La*). — F. Bazin, G. Bizet, A. Duvernoy, J. Philipot, P. Puget, E. Viault.
72 *Gazhel.* — J.-T. Brinck, J. O'Kelly, J. Regnaud.
73 *Gazhel, mélodie.* (*Gazhel*). — Mlle G. Darcier.
74 *Gazhel, orientale.* (*Gazhel*). — E. Durand.
75 *Guitares et Mandolines.* (*Rondalla*). — A. Grand.

Il s'agit ici d'une *Valse andalouse* pour piano seul, dont l'épigraphe et tirée de *Rondalla.*

76 *Hélas !* (*Tristesse*). — A. Mutel.
77 *Hippopotame* (*L'*). — Bourgault-Ducoudray.
78 *Ile inconnue* (*L'*). (*Barcarolle*). — H. Berlioz, E. Pascal.
79 *Infidélité.* — R. Hahn, P. Puget.
80 *Jésus des neiges, chant de Noël* (*Le*). (*Noël*). — J. Baudot.
81 *Lamento.* (*Lamento : la chanson du pêcheur*). — L.-G. Bellini, F. David, A. Dorcy, G. Fauré, A. François, P. Joret, L. Lacombe, C. Lefebvre, A. Lenepveu, P. Puget, J. Regnaud, Mmes A. Salvador, P. Viardot.
82 *Lamento.* — H. Duparc, A. Dorcy, J. Philipot, P^ce E. de Polignac.

83 *Letrilla.* — O. Bouwens van der Boijen.
84 *Lune* (*La*). (*Le soleil et la lune*). — Chavagnat.
85 *Ma belle amie est morte.* (*Lamento : la chanson du pêcheur*). — E. Bruguière, Daussoigne-Méhul, C. Gounod, J. Offenbach.
86 *Manola, séguidille* (*La*). (*Séguidille*). — M. Giro.
87 *Mars et avril.* (*Premier sourire du printemps*). — Vte J. de Calonne.
88 *Matelots* (*Les*). — L.-G. Bellini, H. Chrétien, A. Duvernoy, G. Fauré, L. Kreutzer, T. Salomé, C. Tingry.
89 *Matelots sur la mer* (*Les*). (*Les Matelots*). — F. Bazin, Lippmann.
90 *Mélancolie.* (« *Dans un baiser* »). — L. Kreutzer.
91 *Militona, séguidille.* (*Rondalla*). — Cte Dunin Jundzill.
92 *Mirage, caprice.* (*Barcarolle*). — A. D. Duvivier.
93 *Monde est méchant* (*Le*). — L. G. Bellini, M. Uberti.
94 *La Naïade de Versailles.* (*Rocaille*). — L.-G. Bellini.
95 *Noël.* — P. Bulot, Camille (Mme Camille Dubois, belle-sœur d'Octave Feuillet), G. Carraud, A. Diot, R. Cottier, Hillemacher, C. Lecocq, G. Lemaire, V. Massé, G. Meugé, J.-B. de Rongé, Rougé (?), J. Rousseau, Schloss, J. Soulacroix, G. Spetz, J. Vincent.
96 *Noël ! Noël !* (*Noël*). — E. Chaze.
97 *Nuage* (*Le*). — E. Lépine.
98 *Nuit blanche.* (*Romance*). — L. Lacombe.
99 *Nuit d'attente.* (*Romance*). — Allyre Bureau, L. Kreutzer.
100 *Nuit d'été.* (*Promenade Nocturne*). — L.-G. Bellini.
101 *Oeillet rouge* (*L'*). (« *J'ai laissé de mon sein de neige* »). — A. Adam-Laussel, G. Pierné, P. Puget.
102 *Ondine* (*L'*). (*L'Ondine et le pêcheur*). — P. Lacome.
103 *Ondine et le pêcheur* (*L'*). — F. Bazin, P. de Bréville, R. Cottier, E. Filliaux, W. d'Indy, P. d'Ivry, L. Kreutzer, L. Lacombe, E. Michotte, Vicomte de N***.
104 *Or çà, la belle fille.* (*J'ai tout donné pour rien*). — F. Bazin.
105 *Où voulez-vous aller ?* (*Barcarolle*). — Allyre Bureau, J. Beer, C. Gounod, H. Reber.
106 *Pantoum, chanson.* (*Les Papillons*). — L. Jouret.
107 *Pantoum, rêverie orientale.* (*Les Papillons*). — C. Bovy Lysberg.
108 *Papillons* (*Les*). — A. Astrug, E. Berger, J. Bouhy, Bourgault-Ducoudray, E. Bourgeois, Bourlant, O. Bouwens

van der Boijen, A. Choudens, J. Depret, V. Dolmetsch, A. Dorcy, G. Flé, Mario Foscarina, A. Fould, C. Gallois, M. Graziani, B. Godard, C. Kéfer, Vte de Kervéguen, H. Kovalski, T. Lack, F. de la Tombelle, J. Marsyas, F. Mouttet, Paladilhe, E. Pessard, J. Philipot, M. Pierson, Th. Radoux, A. Renaud, A. de Sinety, Paolo Tosti, Mmes C. de Grandval, Bne W. de Rothschild.

109 *Papillons blancs.* (*Les Papillons*). — G. Sarreau.

110 *Papillons blancs, rêverie* (*Les*). (*Les Papillons*). — G. Carraud, J. Michaëli.

111 *Pastel.* — E. Lassen, H. Maréchal, G. Street.

112 *Paysage.* — A. François.

113 *Pendant l'orage, marine.* (*Pendant la tempête, prière*). — F. Bazin, Maillot.

114 *Petit Noël.* (*Noël*). — A. Crevelliez, E. Louis.

115 *Plainte d'une captive.* (*L'Esclave*). — J. Duprato, C. Levadé.

116 *Plaintive Tourterelle.* — H. Bemberg, A. Cœdès, A. Flégier, C. Levadé, P. Porthmann, F. Raynal, M. Uberti, Mlle D. Martin.

117 *Premier sourire du printemps.* — V.-F. Verrims, Mlle H. de Mertens.

118 *Prière.* — G. Collignon, A. François, H. Rabaud, Paolo Tosti (traduction italienne).

119 *Primavera.* (*Premier sourire du printemps*). — C. Gounod, V. Massé.

120 *Printemps, tu peux venir.* (*Premier sourire du printemps*). — E. Pessard.

121 *Promenade.* (*Infidélité*). — Hillemacher.

122 *Promenade nocturne.* — H. Colard, Mario Foscarina, F. de la Tombelle, C. Lefebvre.

123 *Quand viendra la saison nouvelle.* (*Villanelle rythmique*). — M. Burty.

124 *Rêve d'une rose.* (*Le spectre de la rose*). — F. Raynal.

125 *Rêverie.* (« *Dans un baiser* »). — A. Tramezzani.

126 *Reviens, ma bien aimée.* (*Absence*). — E. Bourgeois, Hillemacher.

127 *Reviens, reviens !* (*Absence*). — F. David, J. Depret.

128 *Rive inconnue* (*La*). (*Barcarolle*). — Z. Jaume Saint-Hilaire, H. Reber.

129 *Rodeurs de Nuit* (*Les*). — G. Kéfer.

Cette pièce de vers fut écrite d'abord pour servir d'épigraphe à la *Romance sans paroles*, pour *piano*, d'Arthur Kalbrenner, gravée ainsi dans le numéro de la *Gazette des abonnés* du 20 janvier 1865.

130 *Roi solitaire* (*Le*). — E. Doré, A.-E. Vaucorbeil.
131 *Romance*. — A. Duvernoy, A. Lionnet, C. Poisot, F.-M. Salvini, Schloss.
132 *Romance gothique*. (*Romance*). — P. Lacome.
133 *Rondalla*. — L.-G. Bellini, L. Bonnel, A. Cœdès, J. Cressonnois, A. Dorcy, P. Lacome, Paladilhe.
134 *Je sais un nid charmant et tendre*. (*Le nid*). — E. Garnier.

Attribué par erreur à Théophile Gautier. Vers publiés comme douteux, dans l'appendice du tome deux de ses *Poésies complètes*. Leur véritable auteur est M. Gabriel Monavon.

135 *Sainte-Marguerite, sonnet* (*La*). (*A Marguerite*). — H. de la Haulle.
136 *Saison nouvelle*. (*Villanelle rythmique*). — G. Fragerolle, J.-B. Wekerlin.
137 *Saison nouvelle* (*La*). (*Villanelle rythmique*). — Allyre Bureau, A. Canivet, E. Durand.
138 *Séguidille*. — E. du Rocher, L. Lacombe, J. Philipot, C. Poisot.
139 *Séguidille* (*La*). (*Séguidille*). — N. de Séménow.
140 *Sérénade*. — L. Berton, C. Grisart, E. de Hartog, P. d'Ivry, L. Kreutzer, Cte Koucheleff-Besborodko, C. Magner, J. Philipot, V. Roger fils, E. Viault, Mmes C. Padieu, P. Viardot.
141 *Sérénade du torero*. (*Rondalla*). — J. Offenbach.
142 *Sérénade espagnole*. (*L'Echelle d'amour*). — E. Weber.
143 *Seule*. (« *Dans un baiser* »). — G. Fauré, R. Hahn, A. Tandou.
144 *Soir* (*Le*). (« *Dans un baiser* »). — J. Philipot.
145 *Solitude*. (« *Dans un baiser* »). — Mlle Saint-Hilaire.
146 *Solitude* (*La*). (« *Dans un baiser* »). — Z. Jaume Saint-Hilaire.
147 *Sombre Hellespont*. (« *Dans un baiser* »). — L. Bénédictus.
148 *Sonnet*. — J. Philipot.

Voici son premier vers :

Lorsque je vous dépeins cet amour sans mélange.

149 *Soupir.* (« *J'ai laissé de mon sein de neige* »). — A. Choudens, Widor.
150 *Soupir du More* (*Le*). — F. Bazin.
151 *Source* (*La*). — A. Chapuis.
152 *Sous un balcon, sérénade.* (*L'Echelle d'amour*). — E. Hocmelle.
153 *Spectre de la rose* (*Le*). — F. Bazin, H. Berlioz, P. Bertrie, H. Maréchal, A. Mutel, E. Pessard, T. Radoux, Mme de Lowenthal.
154 *Sultan Mahmoud.* — F. David, C. Poisot.
155 *Sur la mer.* — Hélène de Bojano.

Cette poésie, attribuée ici à Théophile *Gauthier*, n'est pas de lui. C'est une sorte de paraphrase retournée de sa pièce de vers : « *J'allais partir...* », intitulée parfois aussi : *le Fil d'or*.

Voici d'ailleurs les deux textes :

« *J'allais partir* »

J'allais partir ; doña Balbine
Se lève et prend à sa bobine
Un long fil d'or ;
A mon bouton elle le noue,
Et puis me dit, baisant ma joue :
— Restez encor !

Par l'un des bouts ce fil, trop frêle
Pour retenir un infidèle,
Tient à mon cœur...
Si vous partez, mon cœur s'arrache ;
Un nœud si fort à vous m'attache,
O mon vainqueur !

— Pourquoi donc prendre à ta bobine
Pour me fixer, doña Balbine,
Un fil doré ?
A ton lit qu'un cheveu m'enchaîne,
Se brisât-il, sois en certaine,
Je resterai !

Attribué à Théophile Gauthier

Là-bas, sur la mer, comme l'hirondelle.
Je voudrais m'enfuir et plus loin encore !
Mais j'ai beau vouloir, puisque la cruelle
A lié mon sort avec trois fils d'or.

L'un est son regard, l'autre son sourire,
Le troisième, enfin, est sa lèvre en fleur.
Mais je l'aime trop ; c'est un vrai martyre.
Avec trois fils d'or elle a pris mon cœur.

Oh ! si je pouvais dénouer ma chaîne,
Adieu pleurs, tourments ! Je prendrais l'essor.
Mais non, non ! Plutôt mourir à la peine
Que de vous briser, ô mes trois fils d'or !

156 *Sur la mer.* (*Lamento : la chanson du pêcheur*). — H. Monpou.
157 *Sur la Montagne.* (*Le Chasseur*). — C. Levadé.
158 *Sur le balcon.* (*L'Echelle d'amour*). — Ad. Botte.
159 *Sur le balcon où tu te penches.* (*L'Echelle d'amour*). — Vte de Kervéguen.
160 *Sur les lagunes.* (*Lamento : la chanson du pêcheur*). — H. Berlioz.
161 *Tombe de la rose* (*La*). (*Le spectre de la rose*). — L. Kreutzer.
162 *Tombée du jour.* — G. Gautier.
163 *Toréro* (*Le*). (*Rondalla*). — C. Poisot.
164 *Tous les deux, villanelle rythmique.* (*Villanelle rythmique*). — F. Raynal.
165 *Tristesse.* — F. Bonoldi, Bourgault-Ducoudray, Capecelatro, A. Cœdès, G. Collignon, G. Fauré, E. Garnier, G. Herloz, P. d'Ivry, G. Kéfer, P. Raynal, Mme P. Viardot.
166 *Tristesse de l'odalisque.* (« *Dans un baiser* »). — F. David.
167 *Tristesse, lamento.* (*Tristesse*). — A. Flégier.
168 *Veillée de la dame* (*La*). (*Romance*). — E. Michotte.
169 *Véritable Manola* (*La*). (*Séguidille*). — E. Bourgeois.
170 *Vieux de la vieille.* — L.-M. Dessus.
171 *Villanella.* (*Villanelle rythmique*). — J. Baudot, X. Boisselot.

172 *Villanelle.* (*Villanelle rythmique*). — J. Archambaud, L. Bénédictus, H. Berlioz, H. Bizalion, G. Costa, J. Duprato, L. Durand, E. Gautier, L. Gouin, Vte de Kervéguen, L. Lacombe, C. Lefebvre, V. Loret, E. Louis, E. Pascal, H. Reber, G. Sizes, R. Toinet, E. Van Buggenhoudt, P. Vidal, Mmes J. Bernard, P. Viardot.

173 *Villanelle rythmique.* — G. Charton, A Cœdès, L. Durand, E. Garnier, T. Radoux, J. de Rin, C. Poisot.

VICOMTE DE SPOELBERCH DE LOVENJOUL.

JULES COUSIN

CONSERVATEUR

DE LA

BIBLIOTHÈQUE ET DES COLLECTIONS HISTORIQUES DE LA VILLE DE PARIS

(*Musée Carnavalet*)

1830-1899

(Suite.)

Un jour, tout heureux d'apporter ma modeste contribution aux portefeuilles d'estampes que le conservateur de Carnavalet classait alors *lui-même* avec tant de zèle et d'exactitude, j'achetai à Venise la photographie d'un tableau attribué à Callot et que j'avais remarqué au Musée de l'*Académie des Beaux-Arts*. Le dimanche qui suivit ma rentrée à Paris, je voulus offrir ma petite trouvaille à Cousin. J'eus le regret de ne pas le rencontrer, mais le lendemain je reçus cette lettre intéressante :

Paris, le 5 mars 1882.

...Je n'ai pas de chance ! J'arrive à 3 heures 1/2, et je trouve votre carte avec la photographie du Callot de Venise.

C'est curieux, je ne connaissais que la vue de la Tour-de-Nesle — véhémentement soupçonnée de n'être qu'une reproduction peinte d'après la gravure bien connue.

N'en serait-il pas de même de celle-ci — malgré la signature si fort en évidence ?

P. Emonts, photo.

SALON DE Mme DE SÉVIGNÉ
(Cabinet du Conservateur)
1884

Je constate pourtant de notables différences avec la gravure de cette composition fantaisiste dont le fond passe pour avoir été gravé par Silvestre. Il est, en effet, beaucoup plus exact sur l'estampe. La place Dauphine, la Sainte-Chapelle et Notre-Dame, se profilent d'une manière plus nette et plus précise. Le premier plan est absolument le même que celui du tableau, avec moins de personnages cependant, et sans les types de mendiants et de grotesques les plus caractéristiques.

Je croyais, moi, que Silvestre avait tout simplement ajouté ce fond de Pont-Neuf pour remplir une planche inachevée de Callot. Ce tableau tendrait à prouver le contraire, et à confirmer l'opinion de M. Faucheux que la planche est tout entière de Callot. Comment expliquer cependant les inexactitudes criantes qui sont dans le tableau et ne se retrouvent plus dans la gravure ?

J'aurais aimé à causer de tout cela avec vous. Enfin ! ma mauvaise étoile ne l'a pas voulu. Ce sera pour un autre dimanche si cet insuccès ne vous décourage pas trop...

Ah ! si l'on pouvait retrouver et réunir toutes les lettres de ce genre que Cousin a dû écrire, que de leçons intéressantes, que de renseignements documentés contiendrait un pareil recueil ! Il était toujours à la disposition de chacun, et je l'ai vu bien des fois, le dimanche soir, mettre cinq ou six réponses à la poste, toutes obligeantes, toutes absolument complètes, je le sais, car il me les communiquait souvent.

En semaine, quand la séance *officielle* était terminée à Carnavalet, on allait, vers cinq heures, former un petit cercle intime autour de la cheminée du salon de la marquise, salon dont la conservateur avait fait son cabinet, et l'on passait une bonne heure tout à fait charmante. Les causeurs se laissaient quelquefois surprendre par la tombée de la nuit... Entretiens fructueux pour les ignorants qui n'en sortaient jamais sans emporter quelque renseignement, quelque indication précieuse,

tombés de la bouche du maître suivant les hasards ou la direction de la conversation.

On se séparait à l'angle de la rue Sévigné et de la rue des Francs-Bourgeois, chacun tirant de son côté... Cousin allait, lui, chaque jour, dîner « chez Barrallon », restaurant du boulevard Beaumarchais, auquel il était fidèle. Là, il fallait avoir le tact de le quitter. De temps en temps, quelques intimes l'accompagnaient, mais il était entendu que chacun dînait *pour son compte*. Là se retrouvaient quelquefois Charles Read ou Montaiglon, Edgar Mareuse ou le signataire de cette notice... Mais il fallait y mettre de la discrétion : après six heures, Cousin prétendait s'appartenir.

— « Ce que je fais de mes soirées, disait-il plaisamment, c'est un secret entre ma conscience et moi ».

Respectons son secret, mais disons quand même que si, le plus souvent, Cousin regagnait son logis de bonne heure, il allait quelquefois — c'est un côté de son esprit observateur et *parisien* à noter — passer en solitaire une heure ou deux dans quelque petit théâtre ou dans quelque *music-hall* à la mode. Il avait beaucoup aimé le théâtre quand il était jeune. Dans la seconde moitié de sa vie il le délaissa presque complètement. Je ne sais au juste en quelle année (c'était peut-être vers 1878 ou 1879) il avait pris, à l'abonnement, un fauteuil à l'Opéra ; j'ai toujours cru qu'il n'avait été guidé que par ce motif : y retrouver un de ses amis, dont le fauteuil était voisin du sien, et à côté de qui il pouvait ainsi passer la soirée. Il ne renouvela pas l'essai et consacra à une bonne œuvre la somme qu'il se trouvait avoir ainsi économisée... Quand Edouard Thierry devint administrateur de la Comédie-Française, Cousin fut inscrit sur le registre des *entrées*. Il ne profita *pas une seule fois* de cette faveur, jugeant peut-être qu'il y avait peu de droits, puisqu'il ne la devait qu'à l'amitié de l'administrateur.

Avec son urbanité, l'aménité de son caractère, Cousin, qui se montrait si affable aux visiteurs — et visiteuses — qu'il recevait à Carnavalet, n'aimait pas le monde ni les dîners en ville. Je ne l'ai jamais vu accepter d'invitation : sur ce point il était impitoyable. Ses études, ses travaux, sa chère bibliothèque suffisaient à remplir sa vie.

Le voilà, dès 1873, installé à Carnavalet avec les quelques milliers de volumes qui constituaient le premier fonds de la bibliothèque. Il se mit courageusement au travail, et pendant vingt ans, tout en consacrant ses journées à la rédaction du catalogue, au classement de ses premières richesses, on put le voir assidu aux séances du soir à la salle Silvestre, suivant personnellement les ventes, déléguant rarement ses pouvoirs à son sous-bibliothécaire, M. Poupel, et ne se fiant qu'à lui-même pour le choix des achats dans l'utilisation de ses premiers crédits, ou dans le choix des exemplaires quand ces crédits, augmentés, lui permirent de s'attaquer à des morceaux d'importance. Il travailla sans relâche, sans vacances, ne se permettant aucun repos tant qu'il voyait une lacune à combler dans l'organisation qu'il rêvait.

Ces travaux, cependant, ne l'empêchèrent pas de se mêler au mouvement historique *parisien* que dessina la fondation de la Société de l'histoire de Paris et de l'Ile-de-France en 1874. Il ne manqua pas, en effet, de se joindre au groupe d'érudits qui eurent alors l'heureuse idée de se constituer en société pour étudier l'histoire, les mœurs et la topographie de la grande ville. Il venait justement, s'arrachant pour quelques jours à ses travaux, d'aller à Bâle, voir le plan de Paris de Truschet, exemplaire unique dont l'existence lui avait été signalée par M. L. Delisle, à qui M. Sieber, bibliothécaire de

l'Université, s'était adressé pour avoir quelque renseignement sur cette rareté. C'était une communication hors ligne à faire à ses confrères : ce fut la première qu'ils reçurent, et le 7 mai 1874, il leur en montra une reproduction photographique. L'importance de ce document, éclairé par un commentaire dont Cousin donna lecture au Conseil de la Société, fut jugée telle que la publication d'une reproduction gravée ne tarda pas à être décidée.

Les séances de la Société se tenaient alors aux Archives nationales, dont la salle se trouvait obligeamment mise par M. Maury à la disposition de ses confrères : la proximité de Carnavalet permettait à Cousin d'être plus assidu. Il y fit maintes communications curieuses. Les procès-verbaux imprimés dans le Bulletin de la Société, ne peuvent en donner qu'une faible idée, car il ne mentionnent pas, par exemple, les remarques toujours judicieuses, les observations intéressantes que Cousin ne manquait pas de faire au sujet des communications de ses collègues.

On trouvera à la fin de mon travail, dans le paragraphe consacré à la bibliographie de ses travaux, la liste de ceux dont Cousin enrichit le *Bulletin* et les *Mémoires* de la Société de l'histoire de Paris : mais il fit aussi de nombreuses communications orales, motivées tantôt par l'acquisition de quelque pièce importante pour la bibliothèque de la ville, tantôt par quelque découverte intéressante toujours bien accueillie (1). Car ce savant n'était pas un « enfonceur de portes ouvertes »... (Cette catégo-

(1) Voir le détail de ces communications dans les tables décennales des publications de la Société de l'Histoire de Paris (par Edgar Mareuse), 1885 et 1894, in-8.

rie de travailleurs, il savait, avec son esprit gaulois, la qualifier tout autrement... mais, c'était dans l'intimité... *Intelligentibus pauca*). Il ne communiquait (ou du moins ne laissait mentionner au procès-verbal de la séance) que ce qui en valait la peine : tantôt il s'agissait de l'acquisition du plan de Gomboust (1) ; une autre fois de celui de Du Cerceau... (2), très souvent du logis de madame de Sévigné, à l'histoire duquel il s'intéressait naturellement beaucoup. Aussi quelle fut sa joie quand il découvrit la filiation des propriétaires de l'hôtel Carnavalet de 1544 à 1790, découverte qu'il fit par « un de ces hasards heureux qu'on rencontre parfois — même quand on les cherche — » dit-il lui-même avec la pointe de paradoxe qu'il affectionnait ! Il communiqua naturellement sa trouvaille à ses collègues de la Société de l'histoire de Paris ; elle était aussi curieuse que précieuse, et fit le sujet d'un article que le *Bulletin* a heureusement recueilli (3).

Cousin avait causé de la chose avec Montaiglon, un de ses collègues les plus compétents et les plus qualifiés en la circonstance. Il en résulta un échange de vues ; un « hasard heureux » m'a donné connaissance de cette lettre inédite qui vient fort heureusement ici :

Paris, le 25 décembre 1881. (4).

Mon ami Taiglon,

Noël ! Noël ! Je viens de découvrir *toute la filière des propriétaires de Carnavalet* : une poignée de parchemins apportés — dans le tas — par un chiffonnier providentiel !

(1) Bulletin de la Société de l'histoire de Paris, tome II (1895), p. 24.
(2) *Ibid.*, t. III (1876), p. 22 et 26.
(3) Bulletin de la Société de l'histoire de Paris, t. VIII (1881), p. 163.
(4) La copie de cette lettre, dont l'original est revenu (avec une petite partie des papiers de Montaiglon) à la Bibliothèque historique de la ville de Paris, m'a été obligeamment fournie par M. Colback.

Vous avez bien deviné pour d'Argouges. C'est *Florent*, trésorier général des Maisons et Finances de Marie de Médicis. Il a acheté en 1602 et sa veuve, ou peut-être la veuve de son fils, qui s'appelait aussi Florent et fut pourvu de la même charge, revendit en 1654 à... Mais voilà le fin du fin, car il s'agit du second fondateur, de celui qui commanda les travaux de Mansart et dont les armes — comme je l'avais flairé — figurent sur l'égide de la Minerve dans la grande gravure de Blondel...

Mais non, je ne vous le dirai pas ; vous le lirez dans le prochain numéro du Bulletin de la Société. Il s'agit d'un inconnu, à peu près, d'un sous-intendant de Fouquet. L'aventure est assez drôle d'ailleurs.

J'ai aussi le vrai propriétaire de Madame de Sévigné, qui n'est pas lui, ni d'Agaurry non plus. Ce d'Agaurry est un mythe ou un nom de complaisance. Enfin, j'ai tout de même les simples locataires jusqu'à la Révolution.

Noël ! Noël !! Ce cadeau à mettre dans mes petits souliers m'était bien dû en récompense de ma sagesse.

Je vous serre la main,

J. Cousin.

Cousin, tant qu'il jouit de son activité physique, ne cessa de s'intéresser et de prendre part aux travaux de la Société de l'histoire de Paris dont il fut élu président en 1882. Il resta membre du Conseil jusqu'en 1894. Au mois d'avril de cette année, en prévision des élections qui devaient se faire le mois suivant, il adressa, par lettre, sa démission au secrétaire de la Société, donnant pour raison de sa retraite, son état de santé et son manque d'assiduité aux séances.

— « Place aux jeunes, me disait-il, en m'annonçant cette décision ; je tiens une place que je n'occupe pas ; insistez auprès de nos collègues pour qu'on me trouve un successeur. »

Par obéissance et par respect pour la volonté du maître, j'eus moi-même le pénible devoir d'insister pour

qu'il en fut fait suivant son désir. Ce ne fut pas sans regrets que sa démission fut acceptée, et Cousin reçut à cette occasion plusieurs lettres que j'ai sous les yeux. Dans ces lettres, ses collègues lui expriment d'une façon touchante, et en leur nom personnel, les regrets que le Conseil a consignés officiellement dans les procès-verbaux de ses séances.

Paris, le 11 mai 1894.

Cher Monsieur Cousin,

C'est avec un bien vif regret que, conformément à votre désir formel, nous vous avons remplacés dans le Conseil de la Société de l'histoire de Paris et de l'Ile de France.

Nous garderons un vif et reconnaissant souvenir du concours si dévoué et si éclairé que vous avez donné à notre œuvre commune.

Notre première pensée avait été, je n'ai pas besoin de vous le dire, de refuser votre démission, mais nous nous sommes inclinés devant votre votre volonté si nettement exprimée et devant les motifs qui dictaient votre résolution. Tous nos vœux pour que le repos commandé par votre santé amène bientôt d'heureux résultats et vous permettent un peu plus tard de revenir parmi nous.

Veuillez agréer, cher monsieur Cousin, l'expression de mes sentiments de bien cordial dévouement.

CHARLES TRANCHANT.

Suivant sa propre expression, Cousin *rentra dans le rang*, et resta jusqu'à sa mort membre de la Société à laquelle sa personnalité avait donné une si grande et si utile impulsion.

Une œuvre capitale de Cousin, au milieu de tant d'occupations, de travaux, fut l'organisation du Comité des inscriptions parisiennes, institué par un arrêté, en date du 10 mars 1879, de M. Hérold, son ami et son protecteur. Aux termes de cet arrêté, « ce comité est chargé de

toutes les études et recherches ayant pour objet de fixer et de perpétuer le souvenir des faits et des hommes dont l'histoire se lie à celle de la ville de Paris ». Le nom de Cousin, sa compétence, ses fonctions et la part qu'il prit lui-même à l'élaboration de cette intéressante institution le désignaient pour une place prépondérante dans le groupe d'érudits qui le composaient dès l'origine. Il m'est impossible de parler ici en détail, des travaux du Comité des Inscriptions, mais je ne puis passer sous silence le souvenir des séances de l'une des sous-commissions, dont Cousin était le président, et qui se réunissait à Carnavalet. Nos collègues se rappellent encore quel travail utile et précis sortait de ces délibérations intimes auxquelles prenaient part les Cousin, les Ménorval, les Montaiglon, pour ne parler que de ceux que nous avons perdus.

(A suivre.) PAUL LACOMBE.

LES

PETITS ROMANTIQUES

EDOUARD D'ANGLEMONT

(Suite)

La Préface du *Duc d'Enghien*, datée du « Château de Limay, 20 juillet 1832 », est très étendue, et non sans importance. On a prétendu que, dans cette préface, d'Anglemont eut pour collaborateur, un certain d'Assailly (1). Nous ne savons sur quelles preuves, car elle est bien dans les idées littéraires de d'Anglemont ; nous y trouvons les mêmes épigrammes contre Victor Hugo et les romantiques :

« Je viens en premier lieu, dit-il, vous avouer très humblement que je suis un grand misérable, d'avoir écrit deux ou trois cents pages de dialogue sans les avoir arrosées à la fois du génie de Corneille et du génie de Molière, comme a fait un grand poète, dans un grand drame, si l'on en croit les satellites de la planète, ces fougueux, ces épileptiques thuriféraires, dont j'ai déjà parlé dans une autre préface.

Puis liant étroitement les destinées des lettres à celle de la politique ; il affirme que nous n'avons plus de littérature parce que nous n'avons plus ni gouvernement, ni société véritable.

(1) Charles-Philippe-Alfred d'Assailly, selon Guérard (*France littéraire contemporaine*, I, p. 84), né à Paris, le 30 mars 1804.

« Je le répète, c'est que vous n'avez pas de société harmonisée ! c'est qu'il vous est impossible de faire vivre l'ordre de la pensée au milieu du désordre politique. »

Entrant dans le détail, et la preuve de son affirmation :

« Une littérature, ce n'est pas les *Contes drôlatiques* (1), véritable combinaison chimique de Rabelais, de Bocace, et de la reine de Navarre ; ce n'est point du moyen-âge distillé en poussière de mots, comme il en pleut dans nos remouleurs de Walter Scott; ce n'est pas la comédie à mouches de M. Bonjour (2), esquisse spirituelle de mœurs qui n'existent plus; ni une scène d'amour marivaudée par M. Scribe pour Léontine Fay (3); ni trois actes de M. Ancelot (4), juste-milieu littéraire. Ce n'est pas non plus... J'allais vous parler de Joseph Delorme et autres... respect aux morts !

Ce n'est pas non plus les chants étranges du chef de la Pléiade moderne. Hélas ! celui qui était un ambitieux soleil d'Orient... est descendu dans un autre signe, où nous avons vu pâlir une originalité d'emprunt, au milieu des brouillards d'automne (5) et sous la réflexion dédaigneuse de Lamartine : « jamais le cœur n'entre pour rien dans les élucubration du cerveau de ce poète de la matière... »

Place à M. Barthélemy ! en voilà un du moins qui représente la vie de son époque. Celui-là ne s'amuse point aux passions innoncentes des sylphes et des ondines; ce qui est beau dans la nature ne lui prouve rien..., c'est *Nemésis* (6) qu'il lui faut...

(1) *Les cent contes drolatiques*, par Balzac, dont le *Premier dixain*, avait paru en avril 1832, Paris, Gosselin, in-8.

(2) Casimir Bonjour (1796-1856) avait donné au Théâtre-Français, *le Protecteur et le Mari*, en 1829; et *Naissance, Fortune et Mérite*, en 1831.

(3) Léontine Fay, née en 1810, célèbre et charmante actrice du Gymnase, où elle avait débuté à onze ans.

(4) Ancelot (1794-1854) venait de donner trois comédies, chacune en 3 actes : *le Favori*, et *Deux jours, ou la Nouvelle mariée*, en 1831 ; *le Régent*, en 1832.

(5) Allusion au *Feuilles d'Automne*, de Victor Hugo, parues en décembre 1831, Paris, Renduel, in-8.

(6) Parue de 1831 à 1832, en 52 numéros in-8, Paris, chez l'auteur rue de Cléry 10, chez Denain et Perrotin.

Votre scène a sans doute ses chefs-d'œuvre que vous applaudissez d'enthousiasme moyennant dix-huit cents billets de faveur! Oui, mais vous n'avez plus qu'adultères, incestes, parricides, infanticides, depuis la ronde turlupine du succès éclatant et mérité de *Henri III*...

Vigny cependant trouve grâce devant lui, ou à peu près :

A celui dont l'expression est toujours vraie, dont le style s'élève et s'abaisse tour à tour avec la même facilité, il reste le mérite d'avoir marqué un pas où personne n'avait encore réussi.

Plus que ces diatribes, ce qui nous intéresse dans cette préface, c'est l'origine que l'auteur nous donne de son *Duc d'Enghien* ; espèce de réaction contre les contemplations rétrospectives des *Légendes françaises*, et les harmonies trop calmantes de la nature.

« On n'a pas toujours l'esprit disposé à s'abandonner aux caprices de l'imagination, à jeter dans le moule poétique de douces et mélancoliques rêveries, ou de merveilleuses et fantastiques traditions, surtout lorsqu'on n'est point au milieu des fleurs et des bois, sur une roche escarpée et sauvage, non loin d'un fleuve majestueux ou d'un bel étang d'eau vive, ou qu'on ne respire point l'air suave et les ineffables souvenirs de la terre natale. Un matin, comme je m'éveillais, au milieu de mes livres, de mes papillons, de mes vases étrusques, il me descend tout-à-coup l'inspiration de reproduire simplement un drame contemporain, rouge au cœur du sang d'un Condé ; aussitôt j'ai recueilli des matériaux épars et j'ai édifié mon œuvre. Donc, Muses folles et enivrantes, silence, voilà l'Histoire qui passe.

L'Histoire est la justice du peuple ; le peuple est la voix de Dieu! Voilà la voix de Dieu qui tonne! Voilà la justice de Dieu qui passe! »

En cette même année, Edouard d'Anglemont avait collaboré au *Livre des Cent et un* par son article, *l'Ouver-*

ture de la chasse aux environs de Paris, paru dans le tome VIIIe, Paris Ladvocat, 1832, p. 301-315. Cet article, il dût l'écrire avec amour, il était grand chasseur, et nous verrons plus d'une fois ses vers en porter témoignage. Mais pour un vrai chasseur normand, habitué au gibier des plaines herbues et des fourrés épais, la plaine Saint-Denis était une piètre chasse. Aussi prend-il la chose du côté bouffon : ses chasseurs sont des grotesques, peut-être lui-même et son chien Galaor par l'influence des milieux.

VII

L'année 1829 où parurent les *Légendes françaises,* et celles qui suivirent, jusqu'en 1840 environ, furent dix ou douze années pendant lesquelles Edouard d'Anglemont posséda une véritable réputation littéraire. Son nom figure dans presque toutes les anthologies littéraires qui se publiaient alors, avec un grand luxe d'illustration et de typographie, sous le nom de Keepsakes. Il collabore ainsi successivement ou simultanément, en 1831, au *Talisman,* Paris, Levavasseur, in-18, et au *Keepsake français,* Paris, Giraldon-Bovinet, in-18; en 1833, au *Journal des Gens du Monde,* Paris, imp. Aug. Mée, in-4o; au *Landscape français, Italie,* Paris, L. Janet, in-8o; en 1834, au *Sélam /Josepha* et *le Pont du Cher/,* Paris, Levavasseur, in-18; en 1835, au *Nouveau Keepsake français,* Paris L. Janet, in-18, au *Talisman,* in-18, et à *la Belle Assemblée,* Paris, L. Janet, in-I8; en 1836, au *Keepsake, Hommage aux Dames,* Paris, imp. Saintin, in-12; en 1842 et en 1843, au *Keepsake de la Chronique,* Paris, imp. Bethune et Plon, in-18.

Parmi les pièces de vers éparses dans ces recueils, il en est une, particulièrement remarquable, qui porte

la trace d'un amour profond. Le voile étendu sur elle, à dessein sans doute, peut donner lieu à une double conjecture. S'agit-il ici d'une première inclination ou d'une jeune épouse morte peu après un heureux hymen? On ne sait. Quoi qu'il en soit, par les sentiments comme par la forme, c'est une des meilleures d'Edouard d'Anglemont, et nous en donnerons d'autant plus volontiers les principales strophes, que cette pièce ne figure pas dans les divers recueils qu'il a publiés de ses poésies.

A UN ENFANT

Ah! pourquoi ton aspect a-t-il pour moi des charmes
Qu'avant de t'avoir vu j'étais loin de prévoir?
Pourquoi, jeune orphelin, sans répandre des larmes
Ne puis-je te revoir?

C'est que tes grands yeux bleus me rappellent ta mère,
Que j'aimais, comme on aime une première fois;
Auprès de qui l'espoir d'une belle chimère
M'abreuvait autrefois;

Ta mère, loin de moi morte à l'hymen liée,
Lorsqu'à peine ton pied essayait quelques pas,
Ta mère, que déjà d'autres ont oubliée,
Que je n'oublierai pas!...

C'est elle qui me fit entendre la première,
De sa timide voix le plus doux des aveux!
C'est elle qui jadis, dans une humble chaumière,
Concentrait tous mes vœux.

C'est elle qui des vers en moi jeta la flamme!
C'est elle qui me fit dérouler en des chants
Que l'art ne réglait pas, mais qui partaient de l'âme,
Les voluptés des champs.

C'est elle qui le soir, prête à chercher sa couche,
Me donnait un baiser, ineffable butin,
Dont le parfum brûlant attendait sur ma bouche
Le baiser du matin (1).

(1) *Keepsake français*, Paris (1831), Giraldon-Bovinet, p. 146.

VIII

Les deux tentatives dramatiques de 1831 et de 1832 n'avaient été, pour d'Anglemont, qu'une sorte d'intermède ; il revint bientôt à la poésie, et quatre ans après la publication des *Légendes françaises,* il ne fit plus que reprendre un genre qui lui avait si bien réussi : aussi bien par le sujet que par le titre, il leur donna une suite.

Ce nouveau recueil fut annoncé dans la *Bibliographie de la France* du 22 juin 1833, sous le numéro 3307. Il a pour titre :

Nouvelles | Légendes | Françaises | par | Edouard d'Anglemont. | Paris | Mame-Delaunay, libraire, | rue Guénégaud, nº 25. | 1833. — Prix, 8 fr.

Faux-titre, au verso cette épigraphe : *Ut fama,* Virg., et le nom de l'imprimeur : Henri Dupuy, rue de la Monnaie, nº 11 ; I-X pour le titre — orné d'une vignette signée T. Johannot, ayant pour sujet la dixième légende, *Ninon de Lenclos* — et pour la préface datée, Paris, 6 juin 1833 ; et 294 p. dont 28 p. pour les notes et 2 pour la table (1).

Malgré la raillerie dont nous l'avons vu user à l'égard des préfaces célèbres de plusieurs contemporains, Edouard d'Anglemont ne laisse pas que d'en faire et de très doctrinales : elles lui deviennent même habituelles. Celle-ci est la troisième, au moins, de ce genre, et il y rappelle les autres, pour rester fidèle à leur caractère. S'il ne critique plus aussi amèrement les romantiques — dont il est, — c'est qu'il les croit vaincus, finis ; il le dit, mais d'une manière assez ambiguë qui laisse

(1) L'exemplaire que nous possédons porte pour Ex libris : Bibliothèque Mirault. Une 2e édition parut la même année, annoncée le 29 juin, nº 3458.

entrevoir une distinction entre les romantiques. Il y a fagots et fagots, semble-t-il dire :

Le règne usurpateur des systèmes barbares touche à son agonie ! La réaction est venue, comme elle devait nécessairement venir, à son heure de fatalité ! La loi universelle de l'humanité n'est jamais en défaut.

Mais aussitôt, rappelant Christophe Colomb qui ne demandait à ses matelots que quelques jours encore de patience, il ajoute :

Le soleil du lendemain leur répondit ; et ils virent la terre qui leur avait été promise ! Confessons-le pourtant ; malgré tous nos efforts et nos mérites, nous n'avons pas encore abordé tout-à-fait ce Nouveau Monde que plusieurs s'étaient chargés de nous faire découvrir. Toutefois, en dépit de ces synthèses inapplicables, cauchemars d'esprits incomplets, d'imaginations hallucinées ; en dépit de ces exagérations qu'il serait triste, qu'il est impossible de voir se réaliser, la pratique ne mentira pas aux progrès de la théorie. L'art se régénérera et ne mourra pas. Manifestation des mystères de la pensée qui émane de Dieu, l'art est contemporain de Dieu pour toute la durée des siècles.

Cette immortalité littéraire, il la promettait, sans doute, aux romantiques qui, comme lui, n'avaient pas rejeté toutes les anciennes règles classiques, mais renouvelé, rajeuni la « *pratique* ». Ce qui nous importe davantage que ses prophéties, plus ou moins réalisées, c'est l'affirmation de la pensée qui l'a guidé dans la composition des secondes *Légendes françaises* comme des premières. Avant de passer à un nouveau genre de compositions, qu'il annonce, il expose, avec encore plus de netteté et de conviction, ce qu'il a voulu faire :

Et maintenant, lorsque nous saluons d'un adieu ce passé dont nous avons fait notre patrie, pour ainsi dire, on veut

bien nous permettre, avant d'entrer dans les voies nouvelles que nous tenterons, de parler un peu de nos travaux, nous dirons que nous pouvons nous glorifier d'avoir été le premier à explorer, à reproduire sous des formes poétiques les vieilles chroniques de notre France qui sera bientôt nivelée par la civilisation, cette sœur jumelle de la mort. La philosophie est le second instinct des poètes : et peut-être nous étions-nous rendu compte, dans nos préoccupations, de cette prédilection intime qui nous attirait vers un but, que personne jusqu'à nous n'avait songé à atteindre, en dédain sans doute de cette superstition, luxe de croyance, que nous regardons, nous, comme une partie intégrante de l'histoire des peuples.

Ces derniers mots nous expliquent pourquoi Edouard d'Anglemont, dans les *Nouvelles Légendes*, a fait à la sorcellerie, aux apparitions, une part plus grande encore que dans les précédentes ; et il est certain qu'elle fut très grande dans les mœurs, dans les traditions de la France du moyen-âge, et même dans des siècles plus voisins, comme au dix-septième siècle, où l'on voit encore Mme de Montespan, le maréchal de Luxembourg, se prêter à des pratiques de sorcellerie.

Les *Nouvelles Légendes françaises* sont au nombre de vingt-cinq et suivies de quatre pièces qui ne rentrent pas dans ce cadre : *le Pacha de Coron, Au Muffoli du Jardin des Plantes, le Prémanoir*, et *le Banc du Nord*.

Comme les premières *Légendes*, aucune n'a d'épigraphe, mais toutes portent une dédicace, le plus grand nombre également à des femmes. Voici la nomenclature de cette seconde galerie surtout féminine, faite d'admirations et d'amitiés :

A Madame Aglaé de Corday.

A Madame Récamier, âgée alors de cinquante-deux ans. Jeanne-Françoise-Julie-Adélaïde Bernard, mariée à quinze ans à M. Récamier dont elle devint veuve en 1830,

morte le 11 mai 1849, dix mois après Châteaubriand, son ami.

A Madame la vicomtesse de Saint-Mauris. N'a rien écrit que nous sachions.

A la duchesse d'Abrantès. Laure Pernon, née en 1784, mariée en 1800 au général Junot, duc d'Abrantès, connue par ses *Mémoires* (1831-1834) et de nombreux romans. Sa mort, le 7 juin 1838, a été l'occasion d'une admirable pièce de Victor Hugo, dans *Les Rayons et les Ombres :*

> Puisqu'il n'ont pas compris dans leur étroite sphère,
> Qu'après tant de splendeur, de puissance et d'orgueil,
> Il était grand et beau que la France dût faire
> L'aumôme d'une fosse à ton noble cercueil...

A la comtesse de Bradi. Née Agathe-Pauline Caylac de Ceylan, née à Paris le 1er mai 1782, écrivait surtout dans les revues de l'époque, et a donné au *Livre des Cent-et-un, Un Bal chez le comte d'Appony* (II, p. 347), morte vers 1840.

A Madame Constance Aubert. Constance Junot, fille aînée de la duchesse d'Abrantès, mariée à un capitaine d'infanterie retraîté, née le 12 mai 1806 ; elle collabora aux derniers romans de sa mère.

A Madame de Wyse, née princesse Lætitia Bonaparte. Fille aînée de Lucien Bonaparte, prince de Canino, frère de Napoléon, et de sa seconde femme, Alexandrine de Bleschamp ; née le 1er décembre 1804, mariée en 1821 à sir Thomas Wyse, membre catholique du Parlement d'Angleterre, dont elle devint veuve le 15 avril 1862, morte en 1871.

A Madame Bosquet de Pétagny. Femme du monde qui n'a pas laissé de traces.

A ma Mère.

A mon ami Alexandre Dumas. Il avait alors vingt-six ans et venait de donner (10 février 1829) *Henri III et sa Cour,* au Théâtre-Français.

A mon ami Eugène Sue. Le célèbre romancier (1804-1859) qui avait fait, en 1823, la campagne d'Espagne et assisté, en 1828, à la bataille de Navarin, ne publia son premier roman, *Plick et Plock,* Paris, Renduel, qu'en janvier 1831 ; mais, en 1829, et en gardant l'anonyme, il avait publié, avec A. de Forges, une comédie-vaudeville : *Monsieur le Marquis, esquisses de 1805,* Paris, Barba, in-8°.

A mon ami Jules Janin. Né en 1804, après avoir débuté au *Figaro* en 1825, écrit à la *Quotidienne,* être passé au *Journal des Débats* en 1828, il avait publié, en 1829, *L'Ane mort et la Femme guillotinée,* Paris, Baudouin, 2 vol. in-12 ; *la Confession,* Paris, A. Mesnier, 1830, 2 vol. in-12 ; *Barnave,* Paris, A. Mesnier, 1831, 4 vol. in-12 ; *Contes fantastiques,* Paris, Levavasseur, 2 vol. in-12 ; et cette même année, les *Contes nouveaux,* Paris, A. Mesnier, 1833, 4 vol. in-12. Mort en 1874. Au moment où nous écrivons ceci, on démolit le châlet de Passy, qu'il avait tant aimé, et que sa veuve avait pieusement conservé.

A mon ami Merville. Comédien et auteur dramatique (1783-1853), avait eu son plus grand succès en 1818, à l'Odéon, avec sa comédie en vers, *La Famille Glinet,* inspirée, dit-on, par Louis XVIII.

A Monsieur le vicomte d'Arlincourt. Ce romancier ultra-royaliste (1789-1856), dont le roman, *le Solitaire,* en 1821, avait eu un grand succès, s'était jeté dans le roman moyen-âge, avec *Les Rebelles sous Charles VI,* Paris, Lavavasseur 1832, 3 vol. in-8°, et les *Ecorcheurs,* Paris, Renduel, 1833, 2 vol. in-8°.

A Monsieur le comte Anatole de Montesquiou. Né en

1788, aide de camp de Napoléon, mort le 22 janvier 1875, il avait donné, en 1821, un volume de poésies ; il en a publié beaucoup d'autres depuis.

A mon ami le comte Alfred de Vigny. De tous les romantiques, c'est de Vigny que d'Anglemont a le moins maltraité.

A mon ami Alphonse Royer. Le futur directeur de l'Opéra avait publié, en 1830, son roman, *les Mauvais Garçons*, Paris, Renduel, 2 vol. in-8°. Né en 1803, mort en 1875.

A mon ami Paul Lacroix. Le célèbre bibliophile Jacob (1806-1884), qui débuta, en 1829, par les *Soirées de Walter Scott à Paris*, Renduel, in-8°, et venait de publier *les Francs Taupins*, Renduel, 1833, 3 vol. in-8°.

A mon ami Gigoux, né en 1803, le célèbre illustrateur romantique de *Gil Blas* (1835).

A mon ami Jules Pradier, le statuaire auteur de *Sapho* (1794-1852). En 1833, il était déjà connu par son *Prométhée* (1827), *Les Trois Grâces* (1831).

A mon ami J. Lesguillon. En cette même année, il publia un recueil de vers, *Emotions*, Paris, 1833, in-8, où se trouve, à la page 308, une pièce dédiée à Edouard d'Anglemont.

A mon ami Gustave Drouineau. Né en 1808, cet écrivain romantique, qui devait mourir fou en 1835, avait publié, dès 1823, une *Epître*, très classique, à Casimir Delavigne ; *Rienzi*, tragédie en vers, en 1826 ; *l'Ecrivain*, drame, en 1828 ; un grand roman, *Ernest, ou le Travers du Siècle*, en 1829 ; et en 1833, *les Ombrages, contes spiritualistes*, Paris, Ch. Gosselin, in-8°.

A mon ami Charles Lassailly. Cet ultra-romantique (1812-1843) venait de publier son célèbre roman, *les Roueries de Trialph*, Paris, Sylvestre et Baudoin, 1833, in-8°.

A mon ami Alphonse Brot. Né en 1801, cet écrivain de la deuxième période romantique avait publié, dès 1832, *Chants d'amour et Poésies diverses*, et, en cette année même, *Entre Onze heures et Minuit*, *Un coin de Salon*, Paris, Souverain, 1833, 2 vol. in-8°; *Priez pour Elle*, Paris, Sylvestre, 1833, in-8°; et *Ainsi soit-il*, Paris, Souverain, 1833, in-8°.

A mon ami E. Roger de Beauvoir, alors âgé de vingt-quatre ans, et qui avait, l'année précédente, publié son premier roman, *l'Ecolier de Cluny, ou le Sophisme*, Paris, Fournier jeune, 1832, in-8°. Mort en 1866.

A (suivre.) EUGÈNE ASSE.

LE

DEUXIÈME CENTENAIRE DE RACINE

A LA

BIBLIOTHÈQUE NATIONALE

(Suite)

Cette façon de mettre en relief une divergence de goût entre Cicéron et Plutarque ne manque pas d'intérêt. Cela parait établir, au surplus, que Racine étudiait dans le même temps Plutarque et Platon, auquel il a fait déjà plusieurs allusions. Nous avons dit que l'écriture de Racine est celle de sa jeunesse ; notre poète a étudié et annoté Plutarque en 1655 et 1656, nous le verrons un peu plus loin ; il est donc assez logique de supposer que les notes du Cicéron doivent être à peu près du même temps, ainsi que celles de Platon, dont nous nous occuperons tout à l'heure, mais dont dès maintenant nous avons déjà rencontré plusieurs fois le nom sur les marges du volume objet de notre examen.

Dans tous les cas, la pointe plus ou moins froide et plus ou moins détestable dont veut parler Racine nous est indiquée par les soulignures qui se trouvent dans le texte en regard de sa réflexion. Nous transcrivons la

phrase en question, et mettons en italique les mots soulignés par Racine.

« Quæ autem dea *ad res omnes venerit, Venerem* nostri nominaverunt : atque ex ea potius venustas quâ Venus ex venustate. » (1)

P. 75 : Difference de la Religion et de la Supertition. — Veritable culte des Dieux. — Vraye devotion.

P. 76 : (Une note, en haut de la page, indéchiffrable, à cause des coupures du relieur). — Epicuriens mauvais railleurs. — Mauvais plaisant.

Une seule note se trouve dans le livre III. Elle est à la page 135. « Raison. »

Le livre I du traité *De Divinatione* ne contient que deux annotations.

P. 146 : Les Assyriens et les Chaldéens ont les premiers observé le ciel, à cause de leurs vastes plaines.

P. 171 : Autorité de Platon sur les autres Philosophes, minutos Philosophos. (Ces mots sont répétés du texte.)

Le livre II a été plus abondamment annoté.

P. 199 : Quorum studio legendi meum scribendi studiû incitatur. (C'est le texte, reproduit presque fidèlement en marge) (2).

P. 200 : Il demande qu'on excuse sa conduite sous la monarchie de César.

P. 201 : Un devin aveugle peut-il juger des couleurs. — Demande-t-on aux Devins des nouvelles du soleil et de la lune.

(1) Quant à la déesse qui *vient* se mêler à tout, nous l'avons appelée *Vénus*, et c'est de Vénus que dérive le mot de *Venustas*, grâce, plutôt que de *venustas* Vénus. (Traduction Panckoucke).

(2) Leur empressement à me lire excite mon empressement à écrire. (Traduction Panckoucke).

P. 203 : Anile fati nomen. (Résumé du texte) (1).

P. 206 : En haut de la page, le mot : Horoscope... suivi d'autres mots coupés par le couteau du relieur.

En marge : Crassus. Pompée. César. — Quid posset iis esse lœtum, exitus suos cogitantibus (2). (Reproduction du texte qui a été souligné).

P. 208 : Philosophi non est testibus uti (3).

P. 209 : On ne regarde pas a ses piez et on mesure le ciel.

Dans le texte, est soulignée cette phrase : *Quod est ante pedes nemo spectat ; cœli scrutantur plagas.*

P. 210 : Huistres pleines et pleine lune.

L'annotation suivante, toujours à cause des coupures de la marge, ne peut se déchiffrer exactement. Je relève : « Qu'a de commun..... le ciel avec mon petit gain. » Il est facile néanmoins de retrouver le sens de l'observation de Racine en la rapprochant du texte qui se trouve en face, et que voici : Convenire potest aut fissum jecoris cum lucello meo, aut meus quœticulus cum cœlo, terra, rerumque natura. — Quel rapport entre la fissure d'un foie et mon petit bénéfice ? Qu'a de commun avec le ciel et les lois de la nature le gain que je puis attendre ? (Traduction Panckouke).

P. 216 : Contre les Prodiges. Il n'y a rien contre la Nature.

P. 217 : Comment un Augure ne rit-il point quant il voit un Augure. — Mot d'Annibal. Aimez-vous mieux croire les entrailles d'un jeune veau qu'un vieux général d'armée.

(1) Anile sane et plenum superstitionis fati nomen ipsum. — Sans doute ce mot destin tient un peu des superstitions de bonnes femmes. (Traduction Panckoucke).

(2) Quelle jouissance auraient-ils pu goûter, eux qui sans cesse auraient eu devant les yeux leur déplorable fin. (Même traduction).

(3) Hoc ego philosophi non arbitror, testibus uti. — Je répondrai d'abord qu'il n'est pas digne du philosophe de se servir de témoignages. (Même traduction).

P. 218: Les Dieux nous diroient-ils des choses que nous ne saurions entendre. — Les Médecins n'avertissoient point les malades de leur mort prochaine.

P. 220 : Les predictions sont plus écoutées dans le malheur. — Rien ne se fait contre la nature. — Si quod rarò fit portendum est, sapientem esse portendum est. (C'est presque la reproduction du texte) (1).

P. 223 : Predictions de la gloire future de Roscius.

P. 224 : Un singe qui a amené des sorts. — Ajus. Il n'a plus fait des miracles depuis qu'on luy a basti un autel. — L'antiquité a pu se tromper.

P. 227 : Les Predictions sont écoutées dans la ville, negligées à l'armée. — Déjotarus.

P. 228 : Jugemens du vulgaire.

P. 230 : La fortune n'est nulle part si fortunée qu'a Préneste.

P. 232 : Contre l'Astrologie judiciaire. — Chaldéens. (Sous ce mot : Chaldéens, écrit à l'encre, comme toutes les notes qui précédent, on voit, écrit au crayon noir, le mot : Chaldée).

Au crayon noir : Astrologie judiciaire.

Cette répétition de notes, les unes au crayon, les autres à l'encre, fait supposer que l'étude de cette page a été faite au moins deux fois. C'est sans doute pour la même raison que dans tout le cours de l'ouvrage, on trouve des crochets, des soulignures, des parenthèses, tantôt au crayon, tantôt à l'encre. Ce n'est pas trop du reste de plusieurs lectures approfondies pour connaître un auteur, comme Racine connaissait ses classiques.

(1) Si quod raro fit, id portendum est; sapientem esse, portendum est. — S'il suffit, pour devenir prodige, qu'une chose se présente rarement, l'existence d'un sage sera prodige. (Traduction Panckouke.)

P. 233 : Flectendis promontoriis (mots tirés du texte et soulignés dans ce texte) (1).

P. 234 : Beaucoup de gens ont corrigé leur nature. — Nemo similis Homeri (mots tirés du texte) (2).

P. 236 : Au crayon noir : Espace.

P. 240 : Au crayon noir : Nª.

P. 278, dans le traité *De fato*, au crayon noir : Platon (*de Legibus*, l. I).

Comment ce précieux exemplaire a-t-il échappé à M. Paul Mesnard ? Comment et depuis quand est-il venu à la Bibliothèque nationale ; c'est ce que nous ne savons pas.

Dans l'*état* des livres remis à la Bibliothèque du Roi, Louis Racine mentionne comme ayant appartenu à son père : « Quelques traités grecs de Platon, petit in-folio, avec quelques notes à la marge. » M. Paul Mesnard déclare (t. VI, p. 268) qu'il n'a pu retrouver la trace de cet ouvrage. M. de Grouchy (p. 48) et M. Paul Bonnefon (p. 206) en mentionnent l'existence.

Nous reproduirons toutes les notes que contient ce volume, puisqu'elles n'ont jamais été publiées jusqu'ici.

C'est un volume petit in-folio qui a été fortement rogné, tout en grec. Il a pour titre : ΓΛΑΤΩΝΟΣ ΓΟΛΙΤΕΙΩΝ ΓΡΩΤΗ. Il est exposé sous le nº 78 du catalogue. A la fin, se trouve la mention : Venetiis in ædib. Aldi et Andreæ soceri, mense septembri MDXIII (3).

Une petite feuille de papier, collée avec des pains à cacheter au verso de la première page, contient la note suivante, écrite en entier de la main de Jean Racine :

(1) Au détour d'un cap. (Traduction Panckouke).

(2) Personne n'a ressemblé à Homère. (Même traduction).

(3) Dans ses *Causeries d'un curieux*, t. III, t. 518, M. Feuillet de Conches déclare avoir vu « un Platon grec tout chargé de commentaires de Racine. » Il fait sans doute allusion à l'exemplaire de 1513 ; c'est en effet la seule édition de Platon, exclusivement grecque, que nous connaissions dans la bibliothèque de Racine.

Comment veut-on qu'une ville soit reglée, où il se trouve grand nombre de jeunes gens de l'un et de l'autre sexe qui font bonne chère et ne travaillent jamais, et qui n'estant point attachez a aucune de ces occupations penibles, capables d'amortir tous les aiguillons de la chair ne sont occupez que de festes et de musique. Comment dis-je seroit-il possible qu'une telle ville soit exempte de tous les desordres que les passions causent parmy les hommes. Plat. Leg. 7.

Les notes de Racine sont, comme la plupart de celles dont nous avons déjà parlé, sans grand intérêt intrinsèque, quoiqu'assez développées et abondantes. L'écriture est parfaitement reconnaissable, quoique la signature du poète ne figure pas sur le volume. S'il était nécessaire d'établir que ces annotations émanent bien de Racine, il suffirait de les rapprocher de celles qu'on a relevées sur une autre édition de Platon, de 1534, également exposée dans la galerie Mazarine, et dont nous parlerons tout à l'heure. M. Paul Mesnard affirme que le Platon de 1534 a été lu et étudié par Jean Racine dans sa jeunesse. Cela nous donne en même temps la date des annotations de l'édition de 1513 ; car, nous verrons entre les deux exemplaires des comparaisons qui établissent la concomitance des deux lectures et corroborent l'une par l'autre leur authenticité.

Jean Racine a commencé son travail dès la première page.

Livre I de la République. Page 1 : Belle image d'un sage vieillard au milieu de sa famille.

P. 2 : Belle response de Sophocle a celuy qui luy demandoit s'il avoit encore des maitresses (1). C'est le mauvais naturel (2) qui rend la vieillesse fascheuse. — Response de

(1) Annotation de l'édition de 1534 : Sophocle avoit été amoureux.

(2) Racine avait d'abord écrit : C'est le mauvais esprit ; puis il a rayé le mot *esprit* et y a substitué le mot : *naturel*.

Themistocle bien appliquée a la vieillesse. — Bonne aux riches plus interessez. — Tout ce qu'on a traitté de fable quand on se portoit bien paroist bien vray quand on se voit près de mourir.

P. 3 : La vieillesse est douce a ceux qui ont bien vescu, et ils ont l'Esperance pour nourrice. Nª cet endroit de Pinda[re] (mot coupé par le relieur) : Spes blanda nutrix (1).

P. 5 : Thrasymaque dit des injures a Socrate. — Caractere d'un brutal bien exprimé.

P. 6 : Caractere d'un brutal.

P. 10 : Tyrannie.

P. 11 : Personne ne veut commander aux autres que par avarice, ou par ambition, a moins que ce ne soit pour empescher les méchans de commander. — Dans un Estat bien reglé, il n'y auroit des disputes que pour ne point estre dans les charges.

Dans la marge, au crayon rouge, un mot coupé, me paraît être : Evêché. Ne nous étonnons pas de trouver ce mot, qui n'a rien de païen, au milieu d'annotations du philosophe grec. Nous verrons, à la page 18, que Racine parlera de Jésus-Christ crucifié. C'était une habitude chez lui de mentionner ainsi les rapprochements que lui suggéraient ses lectures classiques avec les événements de l'ère chrétienne. La plupart des volumes qu'il annotait à Port-Royal présentent des par-

(1) La citation en latin de Pindare se refère à un fragment publié à la page 80 du tome III de l'édition de Heyne. Voici d'ailleurs le texte de Platon dans la traduction de Victor Cousin. (*Paris, Rey et Gravier,* 1833, in-8, t. IX, p. 9) : Celui qui n'a rien à se reprocher, a sans cesse auprès de lui une douce espérance qui sert de nourrice à sa vieillesse, comme dit Pindare. Car telle est, Socrate, l'image gracieuse sous laquelle ce poète nous représente, d'une manière on ne peut pas plus admirable, l'homme qui a mené une vie juste et sainte : « L'espérance l'accompagne, berçant doucement son cœur et allaitant sa vieillesse, l'espérance qui gouverne à son gré l'esprit flottant des mortels. »

ticularités de cette nature, notamment le volume de l'édition de 1534 de Platon, dans lequel nous lisons : Episcopi ; Evêques. Il semble bien que l'étudiant ait puisé cette méthode de comparaison auprès des Solitaires de Port-Royal qui ramenaient toutes leurs actions et leurs pensées à Dieu et à la religion qu'ils servaient de toute la force de leur foi.

P. 12 : (Au crayon rouge) : Nª.

P. 13 : Homme chaud dans la dispute. — (Au crayon rouge) : Nª.

P. 14 : Justice parmy les voleurs, sans quoy leur société ne peut subsister.

Livre II. P. 15 : Trois sortes de biens. Les uns bons par eux mêmes, les autres pour les commoditez qui en reviennes (*sic*), et les autres fascheux pour eux mesmes, mais utiles par leurs effets.

P. 16 : Socrate pretend que la justice est bonne par elle même, Glaucon par les avantages qu'on on retire. — Justice est une convention des hommes, pour ne se point faire de mal les uns aux autres. — Anneau de Gyges (1).

P. 17 : Hypocr. (Le couteau du relieur a coupé la fin du mot ; mais, en se reportant au texte, il est facile de voir que Racine avait écrit : Hypocrisie ou hypocrite).

Je note, de plus, aux pages 16 et 17, plusieurs corrections à l'encre dans le texte. Il y en a encore eu plusieurs autres endroits ; je ne crois pas utile de les mentionner. Il suffit de savoir que Racine compare plusieurs éditions l'une à l'autre, sans doute les éditions de 1513 et de 1534, et qu'il corrige celle qui lui paraît défectueuse.

(1) Le berger Gygès avait trouvé un anneau merveilleux qui, suivant la position du chaton en dehors on en dedans du doigt, rendait son possesseur visible ou invisible.

P. 18 : Le vray juste malheureux selon les hommes, l'injuste heureux. J. C. sera crucifié (1). — Le juste parfait sera fouetté, mis a la torture, garotté, aura les yeux crévez, et enfin apres avoir souffert toute sorte de maux sera mis en croix.

P. 19 : Directeurs charlatans. — Nª.

P. 20 : Contre ceux qui font les Dieux aisez a appaiser par les présens et par des céremonies (2).

P. 22 : Commencement d'une ville, besoin qu'on a les uns des autres. — Laboureurs, maçons, tailleurs, cordonniers. Puis les autres artisans. — Marchands. Monnoye.

P. 23 : Ville où il n'y a que le nécessaire. — Ville où est le superflu. — Marchez. — Manœuvr (la fin du mot est coupée). — Portefaix. — Vie des premiers hommes. — Ville corrompüe.

P. 24 : La débauche entraîne la guerre. Il faut donc des soldats. — Poëtes et leurs suivants. — Cuisiniers, coiffeuses, etc. — Les soldats ne pourront s'occuper que de la guerre.

P. 25 : Courage meslé de douceur. — Il faut que le bon soldat soit philosophe. Que son éducation soit meslée de musique et de gymnastique, c'est a dire des exercices du corps et de l'esprit. S'il n'exerce que le corps, sa valeur sera brutale ; s'il n'apprend que la musique, sa politesse sera trop molle.

P. 26 : Le caractere de l'homme se forme des l'enfance. — Il faut conter des fables aux enfants (3), mais des fables conformes à la verité. — Contre les fables, indignes de la Divinité. — Il attaque Hesiode et Homere. — Que s'il faut parler de ces actions indignes des Dieux, il faut que ce soit devant...

(A suivre) MAURICE HENRIET.

(1) Justus in crucem agetur. — Au passage correspondant de l'édition de 1534, on lit : Jésus-Christ.

(2) In eos qui docent iniquitatis munera Deum placare (édition de 1534). C'est, on le voit, la même pensée, exprimée en latin.

(3) Annotation de l'édition de 1534 : Il entend peut-être les fables d'Esope.

CHRONIQUE

Bibliothèques publiques. — La Bibliothèque du Conservatoire de musique vient d'être fermée ; elle fera sa réouverture au mois d'octobre. Celle de l'Opéra rouvre ses portes le 15 août.

Voici maintenant les dates de fermeture des autres bibliothèques : Ecole des beaux-arts, du 1er août au 15 octobre ; Arsenal, du 15 août au 1er septembre ; Saint-Fargeau, du 15 août au 1er lundi d'octobre ; Mazarine, du 15 septembre au 1er octobre ; Ecole de médecine, du 5 août au 1er septembre.

Commission des travaux historiques. — Un arrêté du préfet de la Seine vient de porter de quinze à dix-huit le nombre des membres de la Commission administrative des travaux historiques. Les trois nouveaux membres de la commission sont MM. Lucipia, président du Conseil municipal ; Clairin, conseiller municipal, et Héron de Villefosse.

Un second arrêté nomme membre de la même commission, en remplacement de M. Jules Cousin, décédé, notre collaborateur, M. Maurice Tourneux.

Le catalogue officiel de l'Exposition. — L'adjudication du catalogue général officiel de l'Exposition de 1900 vient d'avoir lieu Trois maisons étaient en concurrence : Hachette, Lemercier et Danel, de Lille. Les imprimeries Lemercier ont été déclarées adjudicataires moyennant le versement de la somme de 453.000 fr. Ce catalogue se composera d'un volume pour chacun des dix-huit groupes de la classification générale et devra être imprimé dans le format des Guides Bœdeker. Chaque volume contiendra un plan général de l'Exposition et un plan particulier du groupe auquel il est consacré. Pour chaque classe, les volumes comprendront : 1° Une courte notice historique sur les productions de la classe ; 2° Le catalogue de l'Exposition rétrospective ; 3° Le catalogue des produits de la section française par ordre alphabétique des noms des exposants ; 4° Le catalogue des produits des sections étrangères par ordre alphabétique des noms de pays, et pour chaque pays, par ordre alphabétique du nom des exposants ; 5° Une table alphabétique des noms des exposants.

Le prix des différents volumes ne pourra dépasser 3 fr. Le catalogue de l'Exposition de 1889 avait été adjugé pour 207.000 fr.

Lettre inédite de Bourdaloue. — On sait que le P. Henri Chérot a singulièrement contribué, depuis un an, à mettre au jour des lettres de Bourdaloue et que, grâce à ses actives et persévérantes recherches, nous connaissons aujourd'hui trente lettres de l'illustre prédicateur. Le P. Chérot vient encore de découvrir et de publier

sous ce titre : *Lettre inédite de Bourdaloue au Cardinal* une pièce qui, nous dit-il, « jette d'abord un jour plus complet sur les sentiments de Bourdaloue dans l'affaire du Quiétisme. Elle nous fait aussi pénétrer le fond de sa pensée sur l'un des évènements les plus étranges et les plus obscurs de son temps : la disgrâce du cardinal de Bouillon. Elle nous le montre enfin dans son rôle de directeur vis-à-vis d'une religieuse de la Visitation, distinguée par ses vertus autant que par sa naissance ». Cette lettre autographe, adressée au cardinal de Bouillon, présente certaines particuliarités matérielles qui fournissent de curieux indices, soit au point de vue de l'écriture si rare de Bourdaloue, soit au point de vue d'un secret que le destinataire semble avoir voulu ravir à la postérité. Et c'est pour cette raison que le P. Chérot ne s'est pas contenté d'en imprimer le texte mais a jugé utile d'y joindre le fac-simile. Le savant éditeur a profité de l'occasion pour retracer une biographie du cardinal de Bouillon et étudier ses rapports avec la Compagnie de Jésus. Il a, en outre, fait suivre son intéressante étude de quatre lettres extraites des *Pensées*.

A propos de la « Caricature » de Philipon. — Ce serait témérité que prétendre établir d'une façon absolument définitive la bibliographie de la *Caricature* de 1830-35, du moins quant aux différents états des planches dont elle se compose. L'année dernière, dans le *Bulletin du Bibliophile* (pp. 110-127), notre collaborateur, M. Charles Malherbe, ajoutait un certain nombre de renseignements iconographiques inédits aux travaux déjà publiés sur cette intéressante et curieuse publication par MM. Jules Brivois et Georges Vicaire ; M. Jules Brivois, à son tour, a apporté il y a quelque temps, dans la *Revue biblio-iconographique*, une contribution nouvelle à la bibliographie de la *Caricature*. Ces notes bibliographiques, réunies en une élégante plaquette tirée à 30 exemplaires seulement, portent principalement sur des états de planches ; leur auteur a consacré aussi une portion de son excellent travail à certaines planches politiques, ne faisant pas partie de la collection mais que quelques amateurs se plaisent à joindre à leurs exemplaires. On peut en réunir plus d'une centaine, dit M. Brivois, noires ou coloriées, et il a cité les plus intéressantes de ces planches en indiquant les numéros de la *Caricature* dans lesquels on peut les encarter. M. Brivois fournit aussi, dans son étude, des renseignements complémentaires sur quelques états de certaines planches de la *Lithographie mensuelle*.

Nécrologie. — Nous apprenons avec regret la mort de M. Marty-Laveaux, archiviste paléographe, chevalier de la Légion d'honneur, décédé subitement le 11 juillet dernier à Vitry-sur-Seine.

Marty-Laveaux, né en 1823, était le petit-fils du grammairien J.-Ch. Laveaux ; parmi les ouvrages que laisse l'éminent érudit, nous

citerons : *Charenton au XVIIe siècle* (Paris, Dumoulin, 1853, in-8) ; *Essai sur la langue de La Fontaine* (Ibid., id., 1853, in-8) ; *De la langue de Corneille* (Paris, Hachette, 1861, in-8) ; *Lettre à l'auteur de « Rabelais et ses éditeurs »* (Paris, Lemerre, 1869, in-12) ; *De l'enseignement de notre langue* (Ibid., id., 1872, in-8) ; *Premières leçons de grammaire française* (Ibid., id., 1874, in-16) ; *Cours historique de langue française, Grammaire-élémentaire* (Ibid., id., 1874, in-16) ; *François Guessard*, 1814-1882 (Nogent-le-Rotrou, 1883, in-8), etc. Parmi les ouvrages édités et annotés par lui, citons des éditions des œuvres de Corneille, de La Fontaine, de Rabelais, de Joachim du Bellay, de Jodelle, de Baïf, de Ronsard ; *Cahiers de remarques sur l'orthographe française* (Paris, Gay, 1863, in-12) ; une nouvelle édition du *Dictionnaire raisonné des difficultés grammaticales*, de J.-Ch. Laveaux (Paris, Hachette et Cie, 1872, in-8), etc., etc.

— Nous avons également le regret d'annoncer la mort de M. Jules Flammermont, archiviste-paléographe, docteur ès-lettres, professeur à la Faculté des lettres de Lille, décédé le 30 juillet à l'âge de 47 ans.

Citons parmi les ouvrages du regretté défunt : *Histoire des institutions municipales de Senlis* (Paris, Vieweg, 1881, in-8) ; *L'Expansion de l'Allemagne* (Paris, Cerf, 1883, in-8) ; *Le Chancelier Maupeou et les Parlements* (Paris, A. Picard, 1883, in-8) ; *Les Archives des ministres et les papiers d'Etat* (Versailles, 1883, in-8) ; *Les Vols d'autographes et les archives de la Marine et des Colonies* (Ibid., id., 1883, in-8) ; *Etudes critiques sur les sources de l'histoire du XVIIIe siècle. I. Les mémoires de Madame Campan* (Ibid., id., 1886, in-8) ; *Les Universités allemandes* (Ibid., id., 1886, in-8) ; *Lille et le Nord au Moyen-Age* (Lille, librairie Centrale, 1888, in-12) ; *Le Monopole de l'alcool à Lille et dans la Flandre wallonne sous l'ancien régime* (Paris, Leroux, 1890, in-8) ; *De l'authenticité des mémoires de Talleyrand* (Paris, 1892, in-8) ; *Album paléographique du nord de la France* (Lille, 1896, in-fol. oblong) ; *Les Correspondances des agents diplomatiques étrangers en France avant la Révolution* (Paris, Leroux, 1896, in-8) ; *Histoire de l'industrie à Lille* (Lille, 1897, in-16), etc.

On doit aussi à Jules Flammermont la publication de *Négociations secrètes de Louis XVI et du baron de Breteuil avec la cour de Berlin* (Paris, Vieweg, 1885, in-8) ; *Relations inédites de la prise de la Bastille, par le duc de Dorset, ambassadeur d'Angleterre en France, et le comte de Mercy-Argenteau* (Paris, Picard, 1885, in-8) ; et dans la « Collection des documents inédits sur l'histoire de France » des *Remonstrances du Parlement de Paris au XVIIIe siècle*, tome I (Paris, imp. nationale, 1888, in-4°) et de *Correspondance secrète du comte de Mercy-Argenteau avec l'Empereur Joseph II*, en collaboration avec M. le chevalier d'Arneth (Ibid., id., 1889-1891, 2 vol. gr. in-8).

LIVRES NOUVEAUX

Réimpressions de livres anciens, Bibliographie, Autographes, Manuscrits, Imprimerie, Reliure, Blason, Généalogie, Chroniques, Ex-libris, etc.

— Massacres de septembre 1792 dans les prisons de Paris. Arrestation des prêtres et des séminaristes de Saint-Sulpice à Issy; leur emprisonnement dans l'église des Carmes. Relation inédite [d'Ange de Léon des Ormeaux], publiée par ALFRED BÉGIS. *Paris, au siège de la Société d'histoire contemporaine,* in-8.

— Le Thresor dv soñet (XVIe-XVIIe siècles). I. Le sieur Lair. Le Bien-venu en faveur de la paix. XXXV sonnets. *Imprimé par Protat frères, à Mâcon, pour les Amis dv soñet,* in-8.

Tiré à 125 ex. numérotés à la presse (3 fr.). Cette collection comprendra 30 à 40 volumes

Publications diverses.

— F. T. PERRENS, membre de l'Institut. — La Littérature française au XIXe siècle. *Paris, Société française d'édition d'art,* in-18 (3 fr. 50).

— PIERRE LOUÿS. — La Femme et le Pantin. Illustrations de A. Calbet et J. Dedina. *Paris, Borel* (" Collection Nymphée ") (3 fr. 50).

9e volume de la Collection. Il a été tiré, en outre, des ex. sur pap. de Chine et du Japon, numérotés et paraphés par l'éditeur (25 fr.).

— FERDINAND FABRE. — Œuvres choisies. Avec une introduction par Maurice Pellisson, inspecteur d'académie. *Paris, Ch. Delagrave,* in-12, (3 fr. 50).

— LES MAITRES DE L'AFFICHE. — Publication mensuelle contenant la reproduction en couleurs des plus belles affiches illustrées des grands artistes français et étrangers, éditée par l'imprimerie Chaix (2 fr. 50).

Sommaire de la 45e livraison : JULES CHÉRET : Affiche pour Paris-Hippodrome « *Exhibition d'Arabes du Sahara* » (Imp. Chaix).— MORREAU-NÉLATON : Affiche pour le Pardon de « *Saint-Jean-du-Doigt* » (Impr.

Charles Verneau). — Roedel : Affiche pour la « *Vache enragée* » (Impr. Chaix). — Hohenstein : Affiche italienne pour l'opéra-comique « *Iris* » (Milan, impr. Ricordi).

Le n° de septembre contiendra une prime de Crafty réservée aux abonnés.

— François Coppée. — A voix haute. Discours et allocutions. *Paris, A. Lemerre,* in-18 (3 fr. 50).

— Maxime Formont. Voluptés. *Paris, A. Lemerre,* in-18 (3 fr. 50).

— Guy de Maupassant. — Le Père Milon, contes inédits. *Paris, Paul Ollendorff,* in-18 (3 fr. 50).

Il a été tiré en outre : 10 ex. sur pap. du Japon (nos 1 à 10) ; 25 ex. sur pap. de Chine (nos 11 à 35) et 75 ex. sur pap. de Hollande (nos 36 à 110).

— Catulle Mendès. — Farces. *Paris, Eugène Fasquelle,* in-18 (3 fr. 50).

Il a été tiré, en outre, 10 ex. sur pap. de Hollande (10 fr.).

ABONNEMENTS

AU

BULLETIN DU BIBLIOPHILE

Revue mensuelle

PARIS, **12** FR. PAR AN. — DÉPARTEMENTS, **14** FR.
ÉTRANGER, **16** FR.

A la Librairie TECHENER, 219, rue Saint-Honoré
(Au coin de la rue d'Alger.)

On s'abonne également dans tous les bureaux de poste de la France et de l'Étranger.

Prière de s'adresser :

Pour tout ce qui concerne la rédaction, à M. GEORGES VICAIRE, Directeur du *Bulletin du Bibliophile*; pour ce qui concerne l'administration, à MM. LECLERC et CORNUAU.

Le Bulletin du Bibliophile annoncera tous les ouvrages relatifs aux manuscrits, à l'imprimerie, à la reliure, à la bibliographie, à la bibliophilie, au blason, aux documents inédits (histoire, autographes, estampes) ainsi que, les publications de luxe dont il sera envoyé un exemplaire à *M. GEORGES VICAIRE, 51, rue Scheffer*, ou *219, rue Saint-Honoré (Librairie Techener).*

LIBRAIRIE TECHENER

LIVRES RARES ET PRÉCIEUX

Livres gothiques

Impressions d'Anthoine Vérard, de Simon Vostre, Pigouchet, Arnoullet et autres

Romans de Chevalerie

POÈTES ET LITTÉRATURE DU XVIe SIÈCLE

LIVRES A FIGURES SUR BOIS, ANCIENNES CHRONIQUES

Manuscrits sur vélin et avec miniatures

Documents historiques — Chartes

PIÈCES SUR L'HISTOIRE DE FRANCE

Reliures anciennes avec Armoiries

Ouvrages sur les Beaux-Arts et l'Art dramatique
Publications sur le Moyen-Age
etc., etc.

INCUNABLES

ÉDITIONS PRINCEPS — ÉDITIONS ALDINES — ELZEVIRS

Éditions originales des grands Auteurs français

Bons ouvrages de bibliothèque sur l'histoire de France, la noblesse et les antiquités, la numismatique, l'archéologie, etc.

ACHAT DE BIBLIOTHÈQUES

Bibliopoliana, catalogue (paraissant tous les deux mois) de livres anciens, rares et curieux, en vente aux prix marqués.

Le *Bibliopoliana* est envoyé gratuitement à tous les abonnés du *Bulletin du Bibliophile*.

Les Propriétaires-Gérants :
LECLERC ET CORNUAU.

Vendôme. — Imp. Frédéric EMPAYTAZ

BULLETIN

DU

BIBLIOPHILE

ET

DU BIBLIOTHÉCAIRE

HARVARD COLLEGE LIBRARY
OCT 7 1899
CAMBRIDGE, MASS.

REVUE MENSUELLE

Fondée en 1834 par CHARLES NODIER, Baron JÉRÔME PICHON, PAUL LACROIX, G. PEIGNOT, J. C. BRUNET, etc., etc.,

Publiée par la LIBRAIRIE TECHENER

DIRECTEUR : GEORGES VICAIRE

15 SEPTEMBRE

PARIS
LIBRAIRIE TECHENER
(H. LECLERC ET P. CORNUAU)
219, RUE SAINT-HONORÉ, 219
et 16, rue d'Alger.

1899

Collaborateurs du *Bulletin du Bibliophile*.

MM. Roger Alexandre; **Eugène Asse**, de la Bibliothèque de l'Arsenal; **Henri Béralti**, des Amis des livres; **Jean Berlieux**; **Paul Beurdeley**; **Paul Bonnefon**, de la Bibliothèque de l'Arsenal; **Henri Bouchot**, conservateur des estampes à la Bibliothèque Nationale; Abbé **H.-M. Bourseaud**; **R. P. Henri Chérot, S. J.**; Comte **de Clapiers**, de la Société des Bibliophiles françois; **A. Claudin**, lauréat de l'Institut; Baron **de Claye (d'Eylac)**, de la Société des Bibliophiles françois; Comte **G. de Contades**; **Ernest Courbet**; **Ernest Coyecque**, archiviste-paléographe, sous-archiviste de la Seine; **A. Decauville-Lachênée**, de la Bibliothèque de Caen; **Léopold Delisle**, membre de l'Institut, administrateur général de la Bibliothèque Nationale; **Joseph Denais**; **Victor Désèglise**; **Félix Desvernay**, administrateur de la grande Bibliothèque de Lyon; **Léon Dorez**, de la Bibliothèque Nationale; **Emile Droit**; **Joseph Dumoulin**; **Alfred Duprè**, avocat à la Cour d'appel de Paris; **Duprè-Lasale**, conseiller honoraire à la Cour de Cassation; **Gaston Duval**, de la Bibliothèque de l'Arsenal; **Charles Ephrussi**; **Prince d'Essling**, de la Société des Bibliophiles françois; **Paul d'Estrée**; **Alfred Franklin**, administrateur de la Bibliothèque Mazarine; **Pierre Gauthiez**; **Tony Genty**; Marquis **de Granges de Surgères**; Vicomte **de Grouchy**; **Léon Gruel**; **Gabriel Hanotaux**, de l'Académie française; **Maurice Henriet**; **Henry Houssaye**, de l'Académie française; **Paul Lacombe**, des Amis des livres; **Abel Lefranc**, secrétaire du Collège de France; **Gustave Macon**, conservateur-adjoint du Musée Condé; **Ch. Malherbe**, archiviste de l'Opéra; **Paul Marais**, de la Bibliothèque Mazarine; **L. Marcheix**, de la Bibliothèque de l'Ecole des Beaux-Arts; **Henry Martin**, de la Bibliothèque de l'Arsenal; Abbé **J. B. Martin**, correspondant du Ministère de l'Instruction publique et des Beaux-Arts; **Fernand Mazerolle**, archiviste-paléographe; **Edmond Maignien**, de la Bibliothèque de Grenoble; **Georges Monval**, archiviste de la Comédie-Française; **A. Morel-Fatio**, secrétaire de l'Ecole des Chartes; **Louis Morin**, typographe à Troyes; **Eugène Muntz**, membre de l'Institut, conservateur des collections de l'Ecole des Beaux-Arts; **Gaston Paris**, de l'Académie française; **Léon-Gabriel Pélissier**; **Emile Picot**, membre de l'Institut; Baron **Roger Portalis**, de la Société des Bibliophiles françois; **Bernard Prost**, inspecteur général des Bibliothèques et des Archives; **Ernest Quentin-Bauchart**, de la Société des Bibliophiles françois; **Ph. Renouard**; **Natalis Rondot**, correspondant de l'Institut; Vicomte **de Savigny de Moncorps**, de la Société des Bibliophiles françois; **Gaston Schéfer**, de la Bibliothèque de l'Arsenal; **R. P. Carlos Sommervogel, S. J.**; Vicomte **de Spoelberch de Lovenjoul**; **Henri Stein**, archiviste aux Archives nationales; Abbé **Tougard**; **Maurice Tourneux**; Abbé **Ch. Urbain**; **Georges Vicaire**, de la Bibliothèque Mazarine; **Aimé Vingtrinier**, bibliothécaire de la grande Bibliothèque de Lyon; etc.

SOMMAIRE DU 15 SEPTEMBRE

Quelques lettres inédites de Charles de Pougens, par M. L.-G. Pélissier, page 413.

Jules Cousin, conservateur de la Bibliothèque et des Collections historiques de la Ville de Paris (musée Carnavalet), 1830-1899, par M. Paul Lacombe, (*suite*) page 427.

Le moins cher des journaux, par M. l'abbé A. Tougard, page 441.

Les Petits Romantiques. Edouard d'Anglemont, par M. Eugène Asse (*suite*), page 443.

Le Deuxième centenaire de Racine à la Bibliothèque nationale, par M. Maurice Henriet, (*suite*), page 453.

Revue de publications nouvelles, par M. Georges Vicaire, page 460.

Chronique, page 468.

Livres nouveaux, page 469.

QUELQUES LETTRES INÉDITES

DE

CHARLES DE POUGENS

HARVARD COLLEGE LIBRARY
OCT 7 1899
CAMBRIDGE, MASS.

C'est à sa Jocko, sans doute, plus qu'à Madame Louise de Saint-Léon que Pougens doit le peu de célébrité qui lui reste encore, et c'est à juste titre que ce fécond compilateur est retombé au néant des « polygraphes distingués ». Mais on ne saurait dire pourtant que ce qu'il y eut de meilleur en lui, ce fut le singe, et, si médiocre qu'en ait été le résultat, il faut estimer la sérénité et la force d'âme d'un homme qui, aveugle à vingt-quatre ans, n'a pas cessé de s'instruire, d'écrire, de s'occuper de questions scientifiques et philologiques jusqu'à sa soixante-dix-huitième année, pendant plus d'un demi-siècle. Il faut l'admirer de n'avoir pas été aigri par cette infortune, la plus accablante pour un homme de sa sorte, musicien, diplomate, coureur de ruelles, d'être resté compatissant et bon, d'avoir traversé les orages de la Révolution, non sans périls, sans y rien perdre de sa tranquillité, d'avoir conservé jusque dans sa vieillesse son humeur enjouée, son affabilité d'accueil pour les jeunes littérateurs.

Les lettres suivantes, que j'ai copiées dans les papiers du fonds Mahul de la Bibliothèque de Carcassonne, le montrent précisément dans ses relations avec un jeune écrivain de la Restauration, Alphonse Mahul, dont les

principes libéraux étaient actifs et qui fut condamné pour délit de presse. Elles ont d'autant plus d'intérêt que l'apologiste de Pougens, la rédactrice zélée et laudative de ses mémoires (1), ne mentionne même pas le nom de Mahul parmi ceux des relations, confrères ou correspondants de son vieil ami. Madame de Saint-Léon cite cependant « la spirituelle et sensible muse » qui mit en rapports le vieux philosophe et le jeune libéral, cette Madame d'Hautpoul, à qui Pougens écrit, le 1er juin 1818, une si charmante lettre : il est étrange qu'elle n'ait jamais rencontré Mahul ni entendu parler de lui. Peut-être faut-il expliquer ce silence par une certaine jalousie contre ce nouvel ami, cet intrus qui lui prenait un peu de son grand homme. Car on est toujours le grand homme de quelqu'un, et c'est une réflexion bien consolante.

Toujours est-il que, sous les auspices de la muse *aux jolis petits pieds pervertisseurs,* Mahul entra assez vite dans les bonnes grâces du chevalier-libraire. Les quelques lettres qui nous restent de lui, espacées de 1820 à 1826, montrent les progrès de cette intimité : d'abord exclusivement littéraires, consacrées à des demandes de publicité, à des remerciements, à des envois d'ouvrages *pour comptes-rendus,* elles deviennent vite personnelles : Pougens y fait une déclaration de ses principes religieux et philosophiques, intéressante pour sa biographie et dont la modération dénote sa fermeté d'âme. Enfin il en arrive aux affaires de famille, il demande des services personnels ou pour ses amis à son correspondant : à ce propos, il a sur la guerre de l'indépendance grecque, sur l'organisation et l'action des comités philhellènes en France, des indications vivantes et pittoresques ; et,

(1) Mémoires et Souvenirs de Charles de Pougens commencés par lui et continués par Louise B. de Saint-Léon. Paris, Fournier, 1834.

quand préjugeant de l'état moral des Grecs, il exprime la crainte de ne retrouver que des Byzantins, Pougens fait preuve d'un bon sens quasi prophétique.

Comme le biographe ou le psychologue, le bibliographe a maint renseignement de premier ordre à prendre ici sur les ouvrages imprimés ou préparés par l'écrivain, et sur ses travaux philologiques ; mais ces ouvrages en valent-ils la peine ? C'est à coup sûr moins par eux que par son caractère que Pougens est intéressant, et si je crois pouvoir publier ces quelques lettres, c'est parce qu'elles montrent l'homme, et le brave homme.

L.-G. PÉLISSIER.

Ce 1er juin 1818.

Donnez-moi, ma spirituelle et sensible muse, l'adresse du jeune et savant Mr Mahul : j'irai le chercher, j'irai lui dire que je suis votre vieux serviteur, votre pauvre chien fidèle ; à ces deux titres je serai bien reçu ; ajoutez qu'un jeune vieux savant tel que lui étant un amant obligé de l'aurore, je l'attends à neuf heures précises du matin avec une tasse de thé ou de café ; *item* que, s'il ne craint pas les gigots durs ou les longes de veau de couleur bistrée, à l'exception des jeudis et des dimanches, je serai charmé de lui offrir sa place au banquet de famille à cinq heures ; *item*, que je serai charmé de faire connaissance avec lui, et non de *faire sa connaissance* comme disent les étrangers ; *item*, que je vous adore, que nous vous adorons tous. Ah ! n'oubliez pas cela, c'est le point essentiel. Vous m'écriviez au moment où je vous écrivais. J'avais l'instinct que vous étiez souffrante, et la méchante a douté de moi... Perverse !... Adieu ! Je mets tous mes respects à vos jolis petits pieds pervertisseurs.

POUGENS.

A Mme d'Hautpoul.

Vauxbuin, près Soissons, Aisne, ce 29 mars 1820.

Monsieur,

Je désirerais bien savoir si je ne vous suis point redevable de quelques frais d'insertion pour les journaux de Toulouse : du moins que je m'acquitte matériellement. Voici un service d'un autre genre que je voudrais bien vous devoir : je serais charmé de vous avoir pour mon juge. Veuillez choisir celui ou ceux des trois ouvrages inscrits dans la petite note bibliographique ci-incluse dont il vous conviendrait de donner l'analyse. Alors je vous l'enverrais sans délai. Dites-moi aussi quels sont les journaux dans lesquels il vous est, je ne dirai point *facile*, car la chose n'est point *facile*, mais possible de faire insérer des notices littéraires. Veuillez me répondre une ligne ici directement par la poste.

Considération distinguée.

POUGENS.

Dans mon dernier rapport à S. M. I. l'Impératrice de Russie mère (1), je lui ai rendu compte de votre ouvrage intitulé « Histoire de la loi des élections », et j'ai donné ordre qu'on lui en expédiât un exemplaire. Pourriez-vous, en attendant votre analyse, faire insérer cette petite notice bibliographique dans un journal quelconque ? S'il y a des frais, j'y satisferai volontiers.

A Monsieur Alph. Mahul, homme de lettres, rue Jacob n° 3, faubourg St Germain, Paris.

(Signature seule autogr.).

Monsieur,

Je ne perds pas un instant, et je me hâte de profiter de la permission que vous me donnez de vous envoyer mes *Contes du vieil ermite*. Je vous assure, et de bien bonne foi, que j'ai

(1) Depuis 1806, il rédigeait une correspondance littéraire pour l'impératrice de Russie mère, à laquelle il envoyait un compte-rendu mensuel des ouvrages nouveaux. En 1821, il en commença une autre pour le grand-duc Constantin.

admiré votre lettre ; elle annonce une grande franchise, une pureté, une loyauté peu communes. Aussi sera-t-elle du petit nombre de celles que je garde.

Un mot sur ma profession de foi ; elle est simple comme la nature. Sauf développemens qu'il est impossible de risquer dans une lettre ni dans un conte, veuillez lire la page 75 de mes *Lettres d'un chartreux* ; en cas que vous n'ayez point ce petit livre sous la main, en voici un exemplaire. Certes, cette profession de foi n'est pas celle d'un impie.

J'ai l'impiété en horreur, et je ne crois pas à l'athéisme. Mais prenez garde : j'ai 66 ans, j'ai vu des hommes de diverses nations, et, par mes circonstances personnelles, j'ai pu parcourir les différents anneaux de la chaîne sociale. J'ai vécu avec des princes, des ministres, des hommes riches, des hommes pauvres, des gens de lettres, des artisans même. Je ne dis pas que je connais bien le cœur humain, ce mot serait déplacé dans la bouche d'un homme qui se pique de quelque philosophie, mais j'ai retrouvé dans le cœur de tous les germes innés de l'esclavage et du fanatisme, l'un fondé sur la paresse, l'autre sur notre tendance à la domination, triste et dangereux résultat chimique d'élémens bien vils, bien coupables. Que doit donc faire l'homme de lettres, le moraliste ? ne jamais désemparer, ne jamais désarmer; surveiller sans cesse les oppresseurs, les fanatiques; mais éviter en même temps, avec la plus scrupuleuse sollicitude, l'apparence même de l'intolérance. Un philosophe intolérant, un philosophe inquisiteur pour la foi est un être odieux : soyons médecins et non bourreaux. Je vous l'avoue avec franchise, monsieur, je n'aime point le prêtre, mais il y a des prêtres que j'aime, que j'honore et que j'estime. Tout pauvre philosophe que je suis, ennemi sévère de tout abus, de tout préjugé destructeur ou dont l'influence pourrait être nuisible aux progrès des lumières, j'ai passé ma vie à servir des gens d'église, des religieuses; j'en ai secouru, j'en ai pensionné, — ceci confidentiellement entre nous, — et certes je suivrai toujours cette ligne. Je ne connais que deux religions, celle des bons, celle des méchants, et dès que le méchant a besoin de moi, ah ! il me trouve; je reste à ses côtés tant que ma présence lui est nécessaire, puis je m'éloigne et je le plains : *ces pauvres méchans !* Bref, j'ai tellement la tolérance en principe, j'en suis tellement imprégné que, tout libéral que je suis

et que j'ai toujours été depuis que j'ai commencé à penser, j'ai des amis qui sont ultra. Pourvu qu'ils soient de bonne foi, c'est tout ce que je leur demande ; mais, mais....

Voilà une lettre bien longue, je finis. Souffrez toutefois l'observation suivante : Vous êtes jeune, vous avez beaucoup d'esprit, une instruction peu commune. Eh bien, si mes cheveux blancs ont le droit de vous inspirer quelque confiance, défiez-vous d'un préjugé temporaire qu'on cherche à mettre en crédit : « Les prêtres, dit-on, sont persécutés ; il serait irrévérent et dur de parler d'eux, dans ce moment-ci, comme on doit en penser toujours ». Monsieur, monsieur, ils ne sont point persécutés ; leur influence, leur empire ne finira jamais. Tant qu'il y aura trois hommes sur la terre, il y aura un prêtre, et il est bon de dire aux deux autres : « Traitez-le bien, mais empêchez qu'il n'abuse ! »

Quant aux peintures un peu vives que vous avez pu trouver dans *Amours, jeunesse et vanité*, je vous assure qu'elles sont bien clairsemées dans mes petits livres. Je puis avoir quelquefois et à dessein frotté de miel les bords du vase, afin de faire boire la liqueur amère. Je puis aimer à faire sourire, mais jamais à alarmer l'innocence ; d'ailleurs, j'ai pour principe que le roman le plus chaste ne doit jamais être mis entre les mains d'une jeune fille.

En vérité, Monsieur, je m'applaudis de ce que mes malins petits contes m'ont procuré l'avantage d'avoir de nouveaux rapports avec vous.

Agréez, je vous supplie, l'assurance de ma considération très distinguée.

POUGENS.

Paris, rue des Saints Pères n° 17, et de présent vallée de Vauxbuin près Soissons (Aisne).

Ce 15 octobre 1821.

Je recommande à votre attention spéciale les contes suivant : Les *si*, les *mais*, ou le soulier de Paul Emile. — Timon et Azoline, ou Entretien d'un misanthrope avec une danseuse de l'Opéra. — Le visir Alhakim et son moineau. — Verteuil et André, ou Ce sont les sots qui disent les sottises

et ce sont les gens d'esprit qui les font. — Le souvenir de Mme Henriette d'Angleterre, ou mon 31 décembre.

A Monsieur Alphse Mahul, homme de lettres, rue Jacob no 3. Faubourg S. Germain.

Paris, rue des Saints Pères, no 17 et de présent Vauxbuin près Soissons (Aisne).

Ce 21 novembre 1821.

Monsieur

Si je n'avais été *suraccablé* d'occupations, j'aurais répondu sur le champ à la lettre dont vous m'avez honoré sous la date du 6 novembre courant. Je l'ai lue, relue, ainsi que votre première, et à diverses reprises ; je vous assure que je suis bien reconnaissant, édifié même de la bonté que vous avez eue de faire la notice de mes malins petits contes, pour notre excellente Revue Encyclopédique. Ne me sachez point mauvais gré si j'ai tardé à vous dire combien je suis sensible à cette nouvelle preuve de votre obligeance. Mais mon *Trésor des Origines* et *Dictionnaire grammatical raisonné de lalangue française*, auquel j'ai travaillé durant quarante-quatre ans, et auquel je travaille encore tous les jours, mon *Archéologie française*, dont je viens de corriger aujourd'hui les dernières épreuves, mes *Lettres de Sosthène à Sophie* qui vont également paraître, mes correspondances académiques, celles auxquelles je suis obligé en ma qualité de correspondant littéraire de plusieurs grands personnages du nord, vous conviendrez qu'en voilà bien assez pour un pauvre homme. Puis ces deux 6 en regard qui pèsent sur mes deux épaules !.... Allons ! vous êtes encore bien jeune, mais un jour vous saurez que ce fardeau là empêche de porter légèrement la vie. Revenons à votre lettre : Je suis charmé de vous entendre dire « que vous êtes bien loin de croire les prêtres persécutés, et qu'au contraire vous considérez leur influence actuelle sur nos affaires politiques comme un des grands malheurs de notre situation. » Oui, j'adore Dieu, je m'abîme dans son immensité, ainsi que dans la moindre de ses œuvres. Bref, je crois vous avoir déjà dit que je m'en

réferais au credo sommaire de mes *Lettres d'un chartreux*, p. 75.... Des prêtres, il en faut, parce qu'il faut des officiers de morale, mais ce qu'il ne faut pas, c'est qu'ils forment un corps séparé dans l'état. Le sacerdoce n'est, et ne doit être qu'une profession, la plus noble sans doute: mais... mais... lisez l'histoire, cet acte formidable d'accusation contre le despotisme, le fanatisme. Ah! soyons sincères, inflexibles en principe, mais aimons-nous, servons-nous. Point de vertu, point de bonheur sans la charité, l'amour.

Un mot sur nos chers Grecs, J'ai lu, aimé, admiré le prospectus de la souscription en faveur des Grecs. Deux heures après réception j'en ai envoyé un exemplaire à l'auguste personne dont vous me parlez dans votre lettre, puis à d'autres grands personnages à Saint-Pétersbourg, ensuite à Varsovie. Vous devinez sans doute le nom de l'*Eminente personne*. Je ne suis qu'un pauvre philosophe, mais certes, je souscrirai avant la fin de l'année; je gémirai de la mesquinerie de l'offrande, mais je rougirais si, par une sotte vanité, je me privais de cette douce jouissance. Je ne suis point du tout surpris que S. A. R. Mgr le duc d'Angoulême ait sous crit. Un acte de sagesse, de bienfesance est de son domaine. Quant à la personne qui a souscrit pour 200 francs, j'ai peut-être tort, mais j'avoue que je ne fais pas profession ouverte de l'aimer beaucoup. Toutefois, comme je suis de ma nature l'homme du monde le plus étranger à l'esprit de parti, j'aurai un plaisir inexprimable à publier cette belle action, si vous ne me le défendez pas. Depuis que j'existe, je n'ai jamais senti de haine pour qui que ce soit au monde, et quand j'apprends quelque acte bon et honnête émané des personnes avec qui je suis le plus en opposition, je le recueille avec plus de soin peut-être que s'il s'agissait des personnes avec lesquelles je coïncide le mieux par mes principes et par mes goûts. Allons, Monsieur, je suis bien content de vous. Je vous remercie d'avoir ouvert cette souscription. Jeune homme continuez à vous honorer ainsi. Quoique refroidi par l'âge, je jouis encore, malgré mes cheveux blancs, et du bon et de l'honnête. Adieu, je vous aime, non pour l'amour du grec, mais pour l'amour des Grecs. Peut-être, si on nous les rend, ne retrouverons nous que les Grecs de Saint-Athanase; mais enfin tout cela peut se greffer et produire quelque jour des fruits savoureux: les Périclès, les Thémistocles, les Aristides.

peuvent renaître. Epaminondas..., ah! celui-ci est mon héros. Quant aux Aspasies nous n'en chômons pas : au demeurant, quelques fleurs ne sont pas un si grand mal, mais il ne faut pas qu'elles nous entêtent. Je finis: voici l'heure du travail qui vient de sonner. En vérité, je suis fâché de vous quitter si vite.

Considération distinguée.

POUGENS.

A Monsieur Alph. Mahul, homme de lettres, rue Jacob n° 3. Faubourg St Germain, Paris.

Paris, rue des Saints-Pères, n° 17, et de présent Vauxbuin près Soissons dép^t de l'Aisne.

Ce 20 décembre 1821.

Permettez-moi, abstraction faite de tout amour propre, et même de reconnaissance, permettez-moi dis-je, de juger votre notice en vieux soldat de Parnasse. Elle est telle que vos meilleurs amis pouvaient désirer qu'elle fût. Elle est d'un goût exquis, les principes qu'elle renferme sont excellents sous le rapport littéraire, philosophique, moral. La critique y est tamisée avec la plus aimable, la plus ingénieuse délicatesse. Bref, elle est du bon temps. Allons, jeune homme, courage! Vous contribuerez à ramener à ranimer, parmi nous la saine littérature, à l'affranchir, à la dégager de tout le clinquant dont on la surcharge, à lui rendre cette grâce qui nous caractérisait et qui avait fait de notre langue la langue presque universelle. Nous étions autrefois les enfants de l'Europe, nous ne le reviendrons plus ; mais si notre puberté a été un peu libertine soyons du moins des adolescens aimables.

Maintenant, Monsieur, il me reste à vous remercier avec effusion, avec sensibilité, de votre indulgence pour mes malins petits contes. Honneur à mes cheveux blancs! J'ai lu, relu votre notice : je la relirai encore. Vos observations, que vous indiquez avec tout l'art, tout le ménagement possible, sont justes. Je vous le dis de bon cœur: j'en profiterai, si je fais une seconde édition. Sous peu de jours, Mr Desoer, mon

libraire, va publier deux nouveaux ouvrages de moi et d'un genre bien différent : *Archéologie française*, ou *Vocabulaire des mots anciens tombés en désuétude*, etc. *Lettres de Sosthène à Sophie*.

A propos, trouvez bon, je vous en supplie, que le pédant obligé Pougentius vous prie de faire ses compliments à Macrobe, et vous demande de ses nouvelles. Quand paraîtra-t-il? J'ai hâte de vous donner rendez-vous à l'Académie.

Considération distinguée.

POUGENS.

A Monsieur Alph. Mahul, homme de lettres, rue Jacob n° 3. Faubourg St Germain, Paris.

Paris, rue des Saints Pères n° 17 et de présent vallée de Vauxbuin près Soissons (Aisne).

Ce 15 juillet 1822.

Monsieur,

A l'instant même, je reçois la lettre dont vous m'avez honoré en date d'hier 14, et à l'instant même j'y réponds. Je renvoye un exprès à la ville afin de profiter du courrier, pour que vous puissiez recevoir ma réponse journée de demain mardi 16 (*sic*). Le manuscrit dont vous me parlez est bien le même qui me fut remis par feu mon bon Mr Coignet. La lettre qu'il m'écrivait en date du 30 mai 1803 commence par ces mots : « Ne pouvant vous faire parvenir des lettres, etc. ». Le manuscrit commence par ces mots : « J.-J. Rousseau vint à Lyon à la fin de mars, etc. », et finit par ceux-ci : « Tout ce narré est dans la plus exacte vérité ».

Voici un mot sur toute cette petite affaire. Mon estimable correspondant Mr Dumas, secrétaire de l'Académie de Lyon m'ayant témoigné le désir de consulter ce manuscrit pour sa notice sur feu M. H. Coignet, membre de la même Académie, je le lui envoyai avec toutes autorisations bastantes, et je reconnais bien son excessive délicatesse à la prière qu'il vous a faite ou qu'il vous a fait faire par Monsieur votre correspondant de ne communiquer ce manuscrit à personne et de vous abstenir de le citer dans l'*Annuaire*.

Quant à moi, Monsieur, carte blanche absolue. Je suis charmé de faire une chose qui vous soit agréable, disposez de cette copie. Si vous désirez l'original, je vous l'enverrai. Je ferai même mieux : de vous à moi, la rédaction de mon bon Coignet est un peu faible. Il le dit lui-même, dans une note de sa main, à la suite du manuscrit que je lui avais demandé afin d'en faire usage dans mes lettres diverses (dont ci-bas titre exact) (*sic*). Il est possible que ma rédaction soit un peu plus soignée dans cette partie de mes lettres diverses, où je parle aussi de feu Coignet avec lequel j'étais fort lié. Cet ouvrage va bientôt être mis sous presse et se vendre chez M. Jh. Desoer, rue Christine, nº 2. Je vous enverrai, si vous le voulez, ce manuscrit courrier par courrier et franco, ayant des facilités pour cela ; je vous demanderai seulement votre parole de ne le communiquer à qui que ce soit, l'ayant vendu à M. Jh. Desoer. Je désire aussi que vous ayez la bonté de dire dans votre article que vous tenez ces détails de moi, soit que vous les preniez sur le manuscrit de feu Mr Coignet, soit que vous les preniez sur le mien, afin que l'un de nous deux n'ait pas l'air d'avoir pillé l'autre. Cela vous paraîtra juste, estimable et spirituel. Mr Dumas n'a pu faire usage du manuscrit de feu Coignet, parce que sa veuve a dit partout qu'elle serait au désespoir si l'on apprenait au public que son mari avait été lié avec ce scélérat de Jean-Jacques. *O Italiam ! Italiam !* Il y a, je n'en doute pas, plus de vertu qu'on ne pense parmi les hommes, mais il y a encore bien plus de préjugés mortifères qu'on ne croit.... L'ombre et la lumière.... Sommes-nous au temps d'équinoxe ? Je n'en sais rien. Tâchons d'arriver à l'été. Et, quand même on se procurerait, comme en Suède, un soleil de minuit, il n'y aurait pas grand mal à cela. Je suis très reconnaissant et bien flatté de l'indulgence avec laquelle vous et vos gens de lettres voulez-bien traiter mon *Archéologie*. Incessamment tome II, puis le tome III. Pardon, si je vous écris sur une demi-feuille, mais cette lettre part insérée dans une autre.

Considération distinguée.

POUGENS.

TRÈS PRESSÉ. — A Monsieur Alph. Mahul, homme de lettres, rue Jacob, nº 3. Faubourg St Germain, Paris.

Lettres sur divers sujets de morale, dans lesquelles on trouve plusieurs anecdotes sur MM. de Voltaire, J.-J. Rousseau, d'Alembert, Pehméja, suivies d'une dissertation en forme de lettre sur la vie et les ouvrages de Galilée, de sept dialogues et d'un recueil de maximes et pensées, par Charles Pougens, 2 vol. in-12.

Paris, rue du Cherche-Midi n° 15, et de présent Vauxbuin près Soissons (Aisne).

Ce 10 avril 1826.

Monsieur,

Ne pas vous remercier avec une sensibilité bien vraie, bien vive de notre aimable lettre du 6 avril courant serait pour moi une pénible contrariété : aussi je cède au besoin de vous écrire. Croyez que j'attache le plus haut prix à votre honorable estime, à votre inappréciable intérêt. Madame de Pougens et moi, nous en prenons un très vif à mon pupille Emile Gallien, jeune homme d'une belle taille, cinq pieds huit pouces, figure agréable; il est animé d'un zèle vrai. J'aime qu'à vingt-deux ans on éprouve des élans un peu vifs, surtout lorsqu'il s'agit de la noble cause de la liberté, même un peu de luxe d'imagination... il n'y a pas de mal à cela. Hélas ! le temps, la triste expérience ne désintéressent que trop vite des choses de ce monde : rêve brillant ! Quant à moi, ce ne sont pas les illusions que je crains, c'est le réveil.

L'échec de nos chers Grecs à Missolonghi m'avait d'abord serré le cœur, votre lettre me rassure, me console un peu. *Ils triompheront....* « Je m'appelle Tirésias ». Revenons à notre affaire. Ne craignez-vous pas que la demande du grade de sous-lieutenant ne soit un peu trop élevée, un peu trop ambitieuse ? Je me contentais du grade de *sous-officier instructeur*. Car, nous autres hommes à cheveux blancs, nous avons perdu le droit d'être les amans de cette jolie courtisanne trompeuse qu'on nomme l'espérance. Je n'en suis pas moins touché de l'extrême bonté de Mr Alexandre de Lameth. Je vous la dois ; mais enfin ce n'est pas une raison pour que je me croye dispensé de reconnaissance envers lui. Veuillez lui transmettre l'incluse après en avoir pris communication, et si vous la trouvez à la mesure convenable.

Maintenant, j'appelle votre attention spéciale et toute votre amitié sur les détails suivants. Dirigez-moi, conseillez-moi, servez votre vieux confrère Charles Pougens. Sous la date du 3 avril courant, j'ai eu l'honneur d'écrire à Mr Ternaux, président de la société philanthropique en faveur des Grecs, et comme de raison, je le remerciais de deux lettres de recommandation pour Emile Gallien en date du 14 mars, l'une à Mr le général Roche, principal agent du comité à Napoli de Romanie, l'autre à Mr Borrelly, président du comité grec à Marseille. Mais comme il ne spécifiait rien sur le grade de *sous-officier instructeur*, auquel je tiens, je l'avoue, beaucoup, je demandais avec instance dans ma dite lettre certitude à cet égard, si toutefois le comité est en mesure de conférer ce grade ? Dois-je attendre sa réponse ? me répondra-t-il ?... Ne serait-il pas plus simple que vous eussiez l'extrême bonté de le voir, bref de faire pour lui ce que je ferais moi-même ? Puis une petite ligne de réponse de vous, et nous irions en avant ? Je vois aussi par l'honorée votre (*sic*), en date du 6 avril que, vers la fin de mai prochain, partira de Marseille pour Napoli de Romanie un bâtiment grec appartenant à Nicolas Botassi, fils du vice-président du pouvoir exécutif. D'après cela, je vais me hâter et ne pas perdre une minute, sitôt que j'aurai réponse de Mr Ternaux ou la votre. Oui certes ! j'accepte avec joie et reconnaissance la lettre de recommandation que vous m'offrez pour M. Toulousan, vice-président du comité grec de Marseille, et]la] permission pour mon jeune Emile Gallien d'aller vous voir lors de son passage à Paris. Recevez mes remerciements pour ces deux bienfaits, ainsi que l'assurance de la haute estime et de la considération très distinguée, avec laquelle j'ai l'honneur d'être, Monsieur, votre très humble et très obéissant serviteur.

POUGENS,
de l'Institut de France, etc.

Ce qui serait excellent, ce serait que notre jeune Emile Gallien partît avec le titre de sous-officier instructeur, si toutefois, je le répète, le comité peut le conférer, puis qu'arrivé en Grèce, il fût sous-lieutenant-major : c'est bien à vous qu'il devrait tout cela. Oh ! je le sens bien vivement, et j'en suis touché jusqu'au fond du cœur.

Vauxbuin près Soissons (Aisne), ce 19 avril 1826.

Monsieur,

Je ne saurais trop vous remercier de la lettre sensée, sensible, obligeante, souverainement obligeante, que vous m'avez écrite sous la date du 11 avril courant. Elle me suggère bien des réflexions. J'ai fait copier textuellement et je vais communiquer aux parents de mon jeune pupille Emile Gallien cet important paragraphe, sans vous nommer ni même vous laisser soupçonner le moins du monde. Personne n'est plus austère en principe que moi pour ce qu'on nomme la religion du secret. Je vois aussi que je vous dois deux remerciements, d'abord d'avoir provoqué la recommandation de Mr Alexandre de Lameth, ensuite d'avoir bien voulu lui transmettre la lettre de justes remerciements que je lui devais. Au demeurant, le comité n'a aucune qualité pour donner des grades dans l'armée grecque. Ah! Cette mésintelligence qui s'établit entre les chefs, les généraux, est bien funeste pour cette belle cause. Le sac d'une ville prise, et par des Turcs, fait horreur, mais il est possible de le considérer comme une promotion de nouveaux défenseurs... La division! la division!... Vous avez trop d'esprit, pour qu'il ne soit pas superflu d'émettre ma pensée, toutes mes craintes à cet égard. Si les parents d'Emile persistent, j'ai des moyens d'avoir des recommandations par le colonel Fabvier.

Adieu, Monsieur, quand même je n'aurais pas déjà été très disposé à vous chérir, à vous priser, je vous assure que, d'après votre lettre du 11, je concevrais dès aujourd'hui pour vous un attachement bien sincère.

Considération distinguée.

POUGENS, de l'Institut, etc.

(Sign. autogr.).

Monsieur Alphonse Mahul, secrétaire-adjoint du comité en faveur des Grecs.

Rue Jacob no 7. Faubourg St Germain, Paris.

JULES COUSIN

CONSERVATEUR

DE LA

BIBLIOTHÈQUE ET DES COLLECTIONS HISTORIQUES
DE LA VILLE DE PARIS

(*Musée Carnavalet*)

1830-1899

(Suite)

Je parlerai avec moins de compétence, n'ayant pas l'honneur d'en faire partie, de la Commission de l'Inventaire des richesses d'art de la France (1) et de la Commission administrative des Travaux historiques de la ville de Paris (2), mais je sais que Cousin prit la part la plus active aux délibérations et aux travaux de ces deux commissions. Si l'on ne trouve pas le nom de Cousin au nombre des auteurs ayant collaboré à leurs publications, du moins reste-t-il un témoignage écrit des services qu'il rendait, soit par la révision des monographies publiées par la première (3), soit par les conseils qu'il don-

(1) Créée à la suite d'un rapport en date du 15 mai 1874, adressé par M. de Chennevières à M. de Fourtou; définitivement organisée par décret du 9 juin 1877.

(2) Créée par arrêté préfectoral du 29 décembre 1865; plus récemment réorganisée par un autre arrêté du 10 février 1881.

(3) Inventaire des richesses d'art de la France. Paris, monuments religieux. Tome I. (Paris, Plon et Cie, 1877, gr. in-8), p. XIV.

nait aux auteurs des ouvrages publiés sous les auspices de la seconde (1). Ce ne furent évidemment que les circonstances qui accompagnèrent la retraite de Cousin, son fâcheux état de santé, puis sa mort si rapide, qui nous privèrent de la Monographie du Musée et de l'Hôtel Carnavalet qui lui avait été demandée par la Direction des Beaux-Arts pour l'Inventaire des richesses d'art de la France, en 1891. Cousin avait accepté de se charger de ce travail ; malheureusement ce projet n'eut pas de suite. Du moins possédons-nous les vingt-six éditions de la *Notice sommaire* qu'il faisait si généreusement distribuer à ses visiteurs. C'est un document précieux. Non moins précieuse est la substantielle étude qu'il donna sur l'Hôtel et le Musée dans *la France artistique et monumentale*, publiée sous la direction de M. Henry Havard, en 1892. C'est le travail d'un érudit et d'un conservateur qui connaissait bien *sa maison*. L'auteur se met à la portée des gens du monde, des lecteurs de ces beaux livres illustrés, tels que les éditeurs savent maintenant nous en donner. Je viens d'en comparer le manuscrit original avec le texte imprimé. C'est merveille de voir l'heureuse façon dont le savant sait accommoder sa science aux exigences du typographe... et de la mise en pages. Sans rien omettre d'important, il taille et rogne dans son texte avec une complète abnégation. Il fut fait un tirage à part de cette étude qui fut très remarquée par ceux à qui l'auteur l'offrit. Parmi les témoignages qu'il reçut en retour de son envoi, j'ai choisi celui qui m'a semblé avoir dû lui être le plus agréable

(1) Histoire générale de Paris. Topographie historique du vieux Paris... Région du bourg Saint-Germain (Paris, Impr. nat., 1876, in-4), p. XXI. Je pourrais renvoyer à d'autres témoignages similaires consignés dans plusieurs autres volumes de cette importante collection. Il est facile de les y trouver.

par la compétence et la haute personnalité de celui qui le lui adressait.

Paris, le 21 mai 1893.

Mon cher collègue et ami,

Je m'empresse de vous remercier de votre monographie de l'Hôtel Carnavalet. Vous y avez dit et très bien dit ce que le public a surtout intérêt à connaitre. On ne pourra vous reprocher qu'une lacune, mais elle est énorme : c'est de n'avoir pas même fait allusion à la part qui vous revient dans l'histoire d'une maison dont la dernière métamorphose est votre œuvre. Malgré votre silence, toutes les générations parisiennes à venir le proclameront, et vous sauront gré d'une création qui, grâce à vous, est digne de notre grande cité.

Votre tout dévoué,

L. DELISLE.

Ce ne fut pas sans grands dommages pour sa santé, que Cousin se livra avec tant d'acharnement à ses études et à ses travaux sédentaires : le manque d'exercice et de grand air, les préoccupations de toutes sortes eurent la plus fâcheuse influence sur lui. A peine, depuis qu'il avait entrepris son œuvre, s'était-il permis quelques vacances ; son voyage à Bâle n'avait eu pour but que de voir le fameux plan de Truschet, et une courte fugue en Hollande ne l'avait pas réconcilié avec les voyages. Au printemps de 1880, un anthrax au cou, d'une excessive violence, le retint à la chambre pendant plus de six semaines. Dès le 12 février, il écrivait à sa mère :

Ma santé n'est toujours pas brillante. Je suis vraiment très maigri, et mes maux de genou me reprennent. J'ai eu ces temps derniers une forte grippe avec fièvre et tout l'assortiment. C'est fini ou à peu près.

Le grand effort que les circonstances du moment lui demandaient lui fut évidemment fatal. C'était le moment

où Ulysse Parent venait de déposer devant le Conseil municipal, au nom de la Commission des Beaux-Arts, un rapport dans lequel il concluait très nettement à la fusion des deux services (Bibliothèque et Musée) sous la direction de Cousin. Les arrêtés étaient préparés ; on n'attendait plus qu'un vote, qui était certain, et la signature, que le préfet donna enfin le 29 février. Le nouveau service devait avoir effet à la date du 15 mars. Cousin toujours souffrant, ne se soignant pas ou se soignant fort mal, allait-il, par un accident de santé, voir ses projets compromis ? Il put le craindre un instant.

Quoique la santé de notre ami se soit toujours ressentie de la violente secousse qu'il avait éprouvée en 1880, il se rétablit à peu près et se remit au travail avec la même ardeur. Le voilà, aux termes de l'arrêté préfectoral du 29 février 1880, *Conservateur de la Bibliothèque et des Collections historiques de la ville de Paris ;* c'était une situation bien indépendante, c'est-à-dire ne dépendant que d'une Direction, jouissant d'un budget plus que suffisant et qu'il sut si bien utiliser. A ce propos, et sur cette question de budget, voici une anecdote dont je puis certifier l'authenticité.

Je me crus autorisé un jour à parler à Cousin d'un artiste — non sans talent du reste — qui s'attachait à reproduire en jolies aquarelles les coins curieux ou ignorés de Paris. Ses conditions me paraissaient — à moi inexpérimenté — assez modiques et fort acceptables. Je recommandai mon protégé à Cousin, lui faisant valoir que c'était une bonne occasion pour enrichir ses cartons de dessins ; que, d'ailleurs, l'artiste avait grand besoin de travailler... etc. Sur ces mots, Cousin m'interrompt sévèrement :

« Libre à vous, me dit-il, à vous amateur qui disposez de vos propres deniers, de les employer comme vous

l'entendez. Nous, nous sommes dans une situation bien différente. Les considérations que vous m'exposez ne peuvent avoir aucune valeur à mes yeux : c'est des deniers publics que je dispose ; je ne dois en disposer que suivant ma conscience de Conservateur. L'assistance publique est là pour secourir les malheureux ; nous, nous sommes ici pour acheter des documents utiles à notre Musée. Que votre protégé m'apporte ses dessins, je les examinerai, mais je vous déclare que je ne me laisserai guider par aucune considération personnelle dans le marché qu'il me proposera ».

Le raisonnement me parut trop juste pour répliquer ; je me tus, et je profitai de la leçon que me donnait le consciencieux Conservateur. Mais j'aime à constater maintenant que c'est par de telles théories, fort heureusement mises en pratique, que Cousin sut — lentement, mais sûrement — former la belle collection — Bibliothèque et Musée — qui a rendu Carnavalet si célèbre.

La collection Liesville vint en 1881 enrichir singulièrement et fort à propos, le musée de la Ville. Cousin trouva en ce généreux donateur un collaborateur utile, mais cet accroissement fut aussi pour lui l'occasion d'un surcroît de travail excessif. Il sentit qu'il lui fallait bien prendre plus régulièrement un repos annuel, très nécessaire à santé. Un beau jour, suivant son expression, « il jeta la plume au vent » et les hasards d'une excursion de vacances le menèrent à Provins dont les sites charmants, les souvenirs archéologiques lui plurent infiniment. Ce fut là qu'il résolut d'aller dorénavant se reposer chaque année.

C'est à cette époque de la vie de Cousin que se place un évènement auquel ceux qui l'aimaient sincèrement, attachèrent bien plus d'importance que lui-même : le conservateur de Carnavalet fut nommé chevalier de la Légion d'honneur le 12 juillet 1884.

Cette nomination fut approuvée de tous et, comme il le disait lui-même, il n'en fut pas plus fier pour cela.

— D'ailleurs, ajoutait-il, ce n'est pas moi qui ai été décoré ; c'est Carnavalet, en la personne de son Conservateur.

A l'époque (août 1886) où il voulut bien faire à son élève l'honneur d'écrire la *Préface* d'un volume (1) dont la valeur fut singulièrement relevée par l'intéressante dissertation bibliographique et les considérations qu'elle contient, il se trouvait à Provins. Il avait acheté, à l'extrémité de la ville, un *champ* qui comblait ses vœux, un coin charmant et pittoresque situé à l'endroit où le Durtein pénètre dans Provins. Cette acquisition il l'avait faite comme un amateur achète un tableau, pour la satisfaction de ses yeux et le repos de son esprit. Il l'appellait l'*Ermitage de la Nozaie,* ou l'*Ermitage Saint-Thibaud.*

Provins, 15 août 1886.

Mon cher ami,

Certainement, c'est de mon Ermitage que je vous ai adressé ma dernière lettre. C'est là que je vis ; c'est là que j'écris ;... Et il est bien plus joli que quand vous l'avez vu à Pâques. La végétation bat son plein ; c'est une émeraude vivante et chantante.

Si vous voyez dans *notre* préface que j'ai une singulière estime pour votre personne... vous n'y voyez que ce que je pense. Libre à vous d'en être un peu fier... (2)

Je deviens décidément *préfacier*. Il vient d'en paraître une autre ici qui sert d'introduction à une fort intéressante *Chronique* de l'invasion à Provins, publiée par un *typo* de

(1) Bibliographie parisienne. Tableaux de mœurs (1600-1880), par Paul Lacombe, avec une préface par Jules Cousin,... Paris, Rouquette, 1887, in-8.

(2) Je devrais m'excuser de cette citation, que j'abrège, du reste... Mais, le maître a laissé à l'humble élève, le droit d'être fier de cette appréciation : celui-ci peut-il faire autrement que d'en user ?

l'imprimerie Vernant (1). J'ai saisi l'occasion pour dire aux Provinois tout le bien que je pense de leur personne et de leur cité. C'est un succès ; tout le monde me fait compliment et le maire vient de me faire inviter officiellement à assister à la distribution des prix de l'école communale qui a lieu tout à l'heure. C'est pourquoi je vous quitte pour aller passer ma redingote *avec ruban,* comme il convient dans la circonstance.

Cordiale poignée de main,
JULES COUSIN.

Si les Provinois furent heureux de fêter Cousin lors de chacun des séjours annuels qu'il faisait dans leur ville, ses amis de Paris regrettaient son absence, allaient souvent lui rendre visite, certains d'être toujours affectueusement accueillis ; et quelques jours après ils recevaient, en remerciement de cette visite, une aimable lettre ou quelque poésie inspirée par le spectacle que le provinois improvisé avait sous les yeux et qu'en homme d'esprit il savait fort bien décrire :

L'ERMITAGE DE LA NOZAIE A PROVINS (2)

(1884)

Au pied du vieux donjon, des antiques murailles,
Dont les débris altiers et le front dévasté
Redisent des aïeux les sanglantes batailles,
Sourit le nid charmant de mon rêve enchanté :

Ma Nozaie, au printemps, en sa pâleur exquise,
Sous le givre rosé de ses pommiers en fleur,
Elégante et poudrée ainsi qu'une marquise,
Semblant railler la neige et sa morne blancheur,

(1) L. Rogeron. Provins pendant l'invasion 1870-1871. Ouvrage illustré... et précédé d'une préface par M. Jules Cousin.... — Provins, A. Vernant, 1886.

(2) Dédicace aux Provinois de l'album des vues de la Nozaie, exécutées par M. Edgar Mareuse, en 1884-86. C'est dans cette série de

Où sous les verts arceaux de l'aulnette tremblante,
Courent les clairs ruisseaux chers au martin-pêcheur,
Dont jamais les rayons de la saison brûlante
N'ont desséché la rive et vaincu la fraîcheur,

Où le rossignolet enseigne à la fauvette
Comme il faut moduler les plus doux chants d'amour.
Où le vol indécis du papillon s'arrête,
Renonçant à chercher un plus riant séjour.

C'est là que, dédaigneux des ambitions vaines,
Des vulgaires soucis de ce monde menteur,
Philosophe lassé des sottises humaines,
En cherchant le repos, j'ai trouvé le bonheur.

Dans ce gentil Provins où les femmes sont belles ;
Où le bon sens gaulois n'a cessé de fleurir ;
Où les amours sont francs, les amitiés fidèles ;
Où j'aurais voulu naître, où je viendrai mourir !

On voit que, loin de ses études sérieuses et de ses travaux fatigants, Cousin savait, dans le repos, trouver des distractions intellectuelles dignes de lui et de sa belle intelligence.

Cousin s'était adjoint en 1887, un collaborateur qui lui rendit d'excellents services et sur lequel il ne tarda pas à fonder de vives espérances. A une très grande activité, à des qualités très sérieuses d'infatigable tra-

vues que se trouve le portrait pour lequel Cousin a si difficilement consenti à poser... dans sa prairie.

« Le photographe de Mareuse, m'écrivait-il le 8 juillet 1886, m'a apporté mes tirages de Provins et les épreuves un peu retouchées de mon portrait. Qui diable a eu l'idée d'y ajouter le *ruban* que je ne portais certainement pas ce jour là avec ma vareuse de campagnard ? C'est un détail qui nuit à la ressemblance *morale* du bonhomme. »

Je remercie mon ami Mareuse de m'avoir obligeamment prêté ce précieux cliché d'après lequel MM. Berthaud frères ont pu exécuter le portrait qui accompagne cette notice.

A
JULES COUSIN
ORGANISATEUR
DE LA BIBLIOTHÈQUE ET
DU MUSÉE CARNAVALET
PAR
LA
VILLE DE PARIS
2 DÉCEMBRE
1893

FRANÇAISE

vailleur, Lucien Faucou joignait malheureusement un caractère un peu primesautier, un esprit un peu *emballé*; mais son maître, avec son autorité morale, savait tempérer ce défaut, au point d'en tirer — pour le plus grand profit de la Maison — un excellent parti. Bien que le chef put le plus souvent s'en remettre à son jeune lieutenant pour les courses extérieures, l'assistance aux ventes, notre ami, dès qu'il pensa que celui-ci était bien en état de lui succéder, se décida, à la fin de 1893, à prendre sa retraite. Cette décision fut saluée par d'unanimes regrets et par des témoignages de sympathie exceptionnellement honorables.

Ce fut d'abord le Préfet de la Seine qui, au nom de l'Administration et dans une lettre officielle, remercia son surbordonné des services qu'il lui avait rendus (8 décembre 1893).

Puis, le Conseil municipal qui ne manqua pas de joindre l'expression de sa sympathie au témoignage que Cousin recevait de son chef hiérarchique, et qui, par une délibération spéciale (séance du 9 décembre 1893), lui décerna à l'unanimité une médaille d'or en souvenir de ses services.

Cousin remercia par une lettre qui fut publiée à cette époque (1) et demanda l'autorisation de déposer au Musée Carnavalet, la médaille d'or qui venait de lui être offerte, ne conservant pour lui qu'un exemplaire en bronze.

La lettre de Cousin et la médaille d'or font en effet maintenant partie des collections historiques de la Ville ; elles méritent d'être exposées d'une façon spécia-

(1) *Bulletin municipal*, décembre 1893. Voyez aussi l'*Intermédiaire* du 20 décembre 1893.

lement honorable et bien en vue aux yeux des visiteurs du Musée Carnavalet.

— « C'est une véritable retraite aux flambeaux ! » disait Cousin, qui fut profondément touché de si honorables témoignages.

Ceux de ses amis, de ses collègues ne lui firent pas défaut. Je choisis, non pas au hasard, mais avec intention parmi les lettres qu'il reçut à cette occasion celle de l'un de ses collègues de l'administration, auprès duquel il avait trouvé un fidèle et utile concours lors de l'achèvement des bâtiments en 1889 :

Paris, le 10 décembre 1893.

Mon cher Maître,

Je ne vous voyais pas abandonnant Carnavalet... votre œuvre..., et votre départ me peine. Néanmoins vous emportez les sympalhies de ceux qui ont été en relation avec vous et les félicitations que le Conseil municipal vous a votées à si juste titre.

Avec moins de solennité, mais avec autant de sincérité, je vous exprime tous mes regrets de vous perdre et je vous adresse mon plus cordial attachement.

J. Bouvard. (1)

Je crois que la retraite de Cousin n'eut rien de trop douloureux pour son cœur. Bien qu'elle fut absolue, la séparation n'était pas encore complète : il continuait ses conseils à son successeur quand celui-ci les lui demandait ; il s'intéressait encore de loin à son œuvre. Nous en avons eu la preuve quand la maladie foudroyante emporta Lucien Faucou (2) d'une façon si imprévue, que

(1) Cette lettre est courte, mais étant donnée la compétence, sous tous rapports, de celui qui l'a écrite, elle en dit long dans sa brièveté. — « Elle eut été plus longue si j'y avais mis tout ce que je pensais de lui », m'écrivait ces jours-ci M. Bouvard.

(2) Lucien Faucou est mort le 29 novembre 1894. En outre des notes qui ont paru dans les journaux quotidiens du lendemain, il faut consulter sur lui l'*Intermédiaire* du 10 décembre suivant.

le jeune conservateur n'eut même pas le temps d'achever le travail quotidien, de mettre la dernière main à ce qu'il avait entamé la veille du jour où il s'alitait. Cette mort causa une grande douleur à Cousin. Il regretta l'élève qu'il avait formé, mais il vit avec chagrin que le fruit de ses vingt-cinq ans de travail se trouvait compromis. Avec un courage et une force de volonté qu'on n'aurait pas cru trouver en lui, étant donné l'état déjà fort précaire de sa sa santé, Cousin céda aux instances de l'administration et reprit ses fonctions de Conservateur. Il y fut réintégré par un arrêté préfectoral du 1er décembre 1894. Ce ne devait être, hélas, que pour bien peu de temps : cette réintégration dura deux mois, délai que sa santé lui permit à peine d'employer utilement aux soins matériels des collections et qu'il consacra plutôt à achever simplement certains des classements en cours, et surtout à se chercher un successeur. Tous ceux à qui il eut la bienveillance de penser en cette occasion, lui conserveront toujours la plus vive reconnaissance du dévouement avec lequel il soutint les candidatures de son choix.

Attristé par les brigues qui s'agitaient autour de sa succession, affaibli, non par l'âge car il n'avait alors que 65 ans, mais par les fatigues que n'avait jamais compensées une hygiène suffisante, il se retira de nouveau, confiant *sa maison* à M. Paul Le Vayer en qui il avait trouvé un collaborateur compétent et sérieux, aussi respectueux que dévoué. Le préfet de la Seine lui écrivit la lettre officielle suivante :

Paris, le 30 janvier 1895.

Mon cher Conservateur,

Je cède avec regret à vos instances et je vous relève de vos fonctions. J'aurais voulu vous les confier longtemps encore. Le Musée Carnavalet ne pouvait être en meilleure garde : vous l'avez fondé, agrandi, dirigé avec le dévouement le plus

éclairé. En vous y replaçant, il y a deux mois, je vous réintégrais dans votre maison. Le vœu unanime de tous les amis de nos collections et de notre histoire, était de vous y voir établi à poste fixe. Mais vous faites valoir des raisons de santé ; vous insistez en de tels termes que je me reprocherais de vous faire une plus longue violence.

Je vous remercie vivement du concours que vous avez bien voulu me prêter dans de pareilles circonstances, et dont je vous suis très reconnaissant.

J'ai décidé qu'une indemnité de 1000 francs vous serait accordée pour vous dédommager de vos frais, et je vous prie de bien vouloir l'accepter.

Sans prononcer sur l'organisation (1) définitive du Musée, je charge, selon vos indications, M. Le Vayer d'assurer le service, en attendant que j'aie demandé au Conseil municipal les crédits nécessaires pour en faire une répartition nouvelle, dans le sens des propositions que vous m'avez adressées.

Veuillez agréer, mon cher conservateur, l'assurance de mes sentiments les plus distingués.

Le préfet de la Seine,
POUBELLE.

Le jour même ou Cousin reçut cette lettre, il remercia le préfet, mais refusa l'indemnité. Ce refus de l'argent, c'est bien — passez-moi cette locution familière, — c'est bien *du Cousin tout pur*. Le préfet ne veut pas être en reste de générosité et séance tenante lui répond en un billet intime et olographe :

(1) La réorganisation administrative des collections historiques de la Ville fut, par la suite, faite suivant un programme absolument différent de celui que proposait Cousin. Il aurait désiré que l'on nomma un conservateur des Collections, assisté de deux sous-conservateurs, l'un pour la Bibliothèque, l'autre pour le Musée. Tel était le « sens de ses propositions ». Actuellement le service de la Bibliothèque est absolument distinct de celui du Musée, avec un conservateur à la tête de chacun d'eux. Il en résulte certains inconvénients budgétaires. Autre inconvénient au point de vue des travailleurs : la séparation absolue entre les documents bibliographiques et les documents iconographiques.

Paris, 31 janvier 1895.

Mon cher conservateur,

Je me permets d'insister afin que vous conserviez l'indemnité qui vous est attribuée. Vous en ferez l'usage qui vous conviendra.

Cordialement,

POUBELLE.

Le Conservateur finit par accepter les 1000 francs et les distribua en gratifications à son personnel de service.

A partir de ce moment la vie de Cousin fut bien changée. Il garda son petit appartement de la place des Vosges, mais aussitôt que la saison le lui permit, il se hâta de se réinstaller à Provins. Sa santé devenait de plus en plus chancelante. Entouré des soins affectueux de sa sœur, il luttait de son mieux contre cet état maladif, quand tout à coup celle-ci tomba gravement malade. Le grand chagrin, les poignantes inquiétudes qu'il en ressentit, ne furent pas un remède bien efficace à sa situation précaire, et quand enfin sa sœur se rétablit, ce fut pour reprendre elle-même son rôle de garde-malade...

Le 12 juillet 1898, Cousin fut nommé officier de la Légion d'honneur. Nous tous qui savions ses mérites, nous nous réjouimes de cette distinction que nous trouvions bien tardive. Je crois, qu'au fond, elle lui fit quelque plaisir, mais ce fut surtout parce qu'il eut de nouveau l'occasion de compter les amis qui ne l'oubliaient pas. En réponse aux respectueuses félicitations que je lui avais adressées il voulut bien me répondre :

Provins, 19 juillet 1898.

Mon cher ami,

Vous êtes de la petite phalange, et nous nous comprenons. Certes, j'aurais préféré que l'on conservât l'œuvre, et que l'on oubliât le conservateur ! Mais j'ai reçu avec plaisir cet honneur presque posthume, nullement sollicité. Je ne sais à qui je le dois...

Quand vous viendrez — ce que nous attendons avec impatience — ne craignez pas que notre dîner vous attarde. D'abord il est fort modeste ; et puis, le train de 7 h. 1/2 que vous pourrez prendre, vous ramènera à Paris à 9 h. 1/2. Ce n'est pas heure indue pour des hommes graves.

Non : je ne vais pas encore vraiment mieux. Il est vrai que nous avons eu que trois jours d'été sérieux.

Espérance,
Confiance,
C'est le refrain
Du pélerin !

. . . . . .

La lecture de cette lettre empreinte de tristesse, contenant des réflexions que, par discrétion, je ne puis reproduire ici, me causa de l'inquiétude. Je la communiquai à quelques-uns « de la petite phalange », et peu de semaines après, nous allâmes, M. Le Vayer, M. Mareuse, M. Tourneux et moi, porter de vive voix à notre maître, les félicitations que nous n'avions pu lui adresser que par lettre, et l'hommage de notre respectueux attachement. La réception qu'il nous fit fut des plus cordiales ; nous revînmes attristés, forcés de reconnaître que son état s'était singulièrement aggravé.

Il put cependant rentrer à Paris avant l'hiver ; mais il ne lui fut guère plus possible de sortir de chez lui. La nature fit son œuvre ; ses forces déclinaient ; les soins éclairés et incessants, les prévenances dont il était entouré, ne purent le défendre contre la catastrophe finale. Cet homme de bien était né, je l'ai dit au commencement de cette notice, le 4 mars 1830 ; Dieu le rappela à lui le 19 février 1899 avant qu'il ait accompli sa 69me année.

(A suivre.) PAUL LACOMBE.

LE

MOINS CHER DES JOURNAUX

Lorsqu'en 1863 se fonda le *Petit Journal*, ce fut presque un évènement, tant le public fut surpris de ne payer que 18 francs pour l'abonnement. Personne apparemment ne discuta l'appréciation ; et pourtant !... Depuis quinze ans, la France possédait un périodique dont « la souscription pour un an était de deux sous ».

La chose a paru assez extraordinaire pour mériter non pas une histoire, dont les matériaux seraient sans doute aujourd'hui fort difficiles à réunir, au moins l'honneur d'une courte note dans le *Bulletin du Bibliophile*. Ce que nous en pouvons dire est emprunté aux données que fournissent quelques numéros qui nous sont tombés entre les mains.

C'est à Lyon, en 1848, que commença cette publication qui s'appelait elle-même, non un journal ou une revue, mais un *feuilleton*, dans l'acception très étymologique, mais inusitée, de « petit feuillet », ce que le charmant parler de Henri Estienne eût qualifié un superdiminutif. Chaque numéro débutait par une croix entourée de rayons qui surmontait ces trois lignes de titre :

Union catholique

RECUEIL DE RÉFLEXIONS

Philosophie et Religion

Il se composait de quatre pages in-18 encadrées (130 mill. × 86), à trente-six lignes par page et cinquante lettres en moyenne par lignes. L'impression, faite par la maison Périsse, était nette et fort convenable, bien supérieure à celle de certains classiques qui ont laissé de maussades souvenirs dans plusieurs générations d'écoliers. J'en parle presque par expérience.

La spéculation n'entrait certes pour rien dans l'entreprise

mais, ainsi que l'explique le prospectus, la reconnaissance d'avoir échappé aux catastrophes du 24 février avait inspiré à plusieurs Lyonnais le désir d'aller porter par le monde quelques bonnes pensées. Et pour se conformer scrupuleusement aux règlements ecclésiastiques sur la matière, le milieu des marges des pp. 1-4 portait, dans le sens de la hauteur, en caractères microscopiques, le visa d'un vicaire général.

Les plus honorables encouragements ne firent pas défaut à ce journalisme minuscule : des évêques, des cardinaux mêmes (par exemple Mgr Wiseman), multiplièrent les éloges, auxquels s'unit la grande voix de Lacordaire, et que couronna la lettre pontificale du 15 septembre 1858.

Si inaperçue que dût passer cette mince publication, elle affirma dès le début son espoir de ne point se borner à une utilité simplement éphémère, au sens grec du mot. Cinq années devaient former un volume, pour lequel serait imprimé un frontispice avec une table des matières. Chaque volume renfermait deux cent quarante pages au moins, parfois accrues d'un supplément.

L'*Union catholique* fit si bien son chemin qu'en 1861 elle tirait « à près de cent quatre-vingt mille exemplaires pour la France, » et qu'on dut réimprimer les premiers numéros de la collection. Lyon fut toujours son centre d'action ; mais, en se développant, elle se constitua en deux provinces : celle de Lyon et celle de Paris.

En 1867, elle édita un *Almanach* de 32 pp. ; il en fut de même l'année suivante.

Malgré l'envahissement des grands journaux, les quatre humbles pages mensuelles ont joui d'une étonnante vitalité. Le dernier numéro que nous ayons vu (imprimé chez Vrayet, à Lons-le-Saulnier) porte en vedette : « tome VIII, 459e livraison », et on lit au visa : « Lyon, 1er juillet 1887 ».

Nous sommes assez porté à croire qu'il ne faudrait pas se hasarder à parler du chétif *feuilleton* comme d'un défunt. Qui sait même s'il ne fait pas les délices assidues de quelque lecteur du *Bulletin?*

L'abbé A. Tougard.

LES

PETITS ROMANTIQUES

EDOUARD D'ANGLEMONT

(Suite)

Dans le nouveau recueil, les légendes relatives au Moyen-age sont moins nombreuses, huit seulement; les autres se réfèrent : une au XVe siècle, quatre au XVIIe, neuf au XVIIIe et neuf au XIXe, aussi le ton et les sentitiments ont-ils, en général, quelque chose de plus moderne. Le succès servit le talent de l'auteur qui, par la forme, était en progrès sur les premières *Légendes*. Cependant comme nous avons beaucoup cité pour faire connaître le genre que d'Anglemont inaugurait en 1829, nous serons plus réservé sur celles-ci.

I. *Morgane*. 432. — Vers de 12 pieds.

Le jeune et beau Kermel, fils du sire de Ploërmel, pénètre dans l'île enchantée où la fée habite avec ses compagnes et mène une vie de plaisirs et de volupté. Un an s'écoule pour lui dans tous les enchantements de l'amour; mais la satiété vient enfin : il rompt son

esclavage volontaire, mais meurt en touchant l'autre rivage, en même temps que disparaît l'île, engloutie dans la tempête. C'est au livre de E. Davies, *Mythology and rites of british Druids*, que d'Anglemont a emprunté son sujet. On ne peut guère rapprocher cette Morgane de la Viviane de Tennyson, dans les *Idylls of the King*.

Il y a beaucoup de l'harmonie et de tendre langueur dans ces vers du poète français

Oh ! que n'ai-je vécu, comme mes vieux ancêtres
Du temps où lacs, forêts, donjons, manoirs champêtres,
Tout d'un enchantement respirait animé,
Du temps de la féerie ! Oh ! que j'aurais aimé,
Au coucher du soleil, sur ces arides grèves,
A déployer tout seul le vague de mes rêves,
Le visage baigné de souffles caressants ;
A sentir et mon cœur et mon âme et mes sens
Plongés en des transports que la terre dénie,
M'abreuver de parfums, d'espoir et d'harmonie.

II. *La Partie de Dés*. 567. — Vers de 10 pieds.

Souvenir d'une visite aux ruines du couvent de Saint-Benoît-sur-Loire. Satan joue aux dés avec le saint un manoir légué à l'abbaye et qu'il lui dispute. Il amène rafle de six : mais l'abbé ne désespère pas ; il amène rafle de sept.

De ce miracle on garde la mémoire
Dans le pays ; on le conte souvent ;
Et ce qui fait que nous devons y croire,
C'est qu'il est peint aux vitraux du couvent.

III. *Mélusine*. 994. — En vers de 12 pieds.

C'est une lavandière qui raconte à Catherine de Médicis, qui s'est arrêtée, dans un voyage en Poitou, près de la Fontaine des fées, à Lusignan, cette légende célèbre dans le pays et qui se rattache à la généalogie de la

puissante famille des Lusignan, devenus rois de Chypre. Pour venger sa mère délaissée, Mélusine, par son art magique, a réduit son père en captivité : la mère, que révolte cette injure à la piété filiale, condamne sa fille, admirablement belle, à devenir poisson des pieds à la ceinture un jour tout entier de chaque semaine. Mélusine épouse le jeune Raimondin qui l'adore et à qui elle fait promettre de ne jamais violer la solitude où elle s'enferme tous les samedis. Pendant longtemps l'époux respecte ce secret, mais enfin, dans un mouvement de jalousie, il épie sa femme :

Que voit-il ? Mélusine, en un bassin d'albâtre,
Qui passe un blanc ivoir en ses cheveux de jais,
Et qui bat, d'une queue écailleuse et verdâtre,
L'eau qui vers le plafond bondit en mille jets.

En même temps le château s'effondre au milieu d'un fracas de foudre, et Mélusine disparaît sur un dragon volant. Moralité : il ne faut pas chercher à percer le secret des femmes. C'est aussi celle de la nouvelle de Cervantes.

IV. *L'Etang ducal.* 1032. — Strophes de 4 vers de 12 pieds et de 5 vers de 7 pieds.

Même sujet que le *Pêcheur*, de Gœthe, mais avec un caractère moyen-âge très prononcé que n'a pas la ballade allemande. Un jeune villageois reste d'abord insensible aux paroles engageantes de la Nayade du fleuve natal ; mais le jour de ses noces, par une journée accablante de chaleur, il se baigne dans les eaux de la fée amoureuse et ne reparaît plus.

Personne n'a revu villageois ni sirène.
Mais parfois il s'échappe un chant doux et léger
De ce lac, où depuis un tourbillon entraîne
Et précipite au fond quiconque ose y nager.

Ce n'est pas, cependant, au poète allemand que l'auteur a emprunté son sujet, mais à un poète ami, Auguste Lebras, le collaborateur de Victor Escousse, qui, au mois de février 1832, ne s'était pas séparé de lui dans le suicide (1). Edouard d'Anglemont cite à l'occasion de cette pièce de jolis vers que le malheureux poète lui adressait de Kervegan, en Bretagne, le 30 décembre 1830, regrettant de n'avoir pas près de lui l'auteur des *Légendes françaises*. Nous citerons ce passage d'une pièce de vers qu'on ne trouverait pas ailleurs :

Que n'es-tu donc ici ? Nous aurions jouissance
De nains, de farfadets, de sorciers, de démons ;
Et les vieilles terreurs que la Bretagne encense
De ton pinceau d'artiste évoquant la puissance,
Iraient vivre loin de nos monts !

V. *La Chapelle du damné*. 1084. — Vers de 12 pieds.

Ce damné est un chanoine de Notre-Dame de Paris, dont le cadavre, au moment où le prêtre va donner sa bénédiction, se dresse pour confesser le vice qui l'a mis au nombre des réprouvés. Lesueur a peint cette scène dans la Vie de Saint Bruno, et cette chapelle, qui existe réellement, est décrite ainsi par d'Anglemont :

Non loin du chœur, Paris a dans sa cathédrale
Une chapelle nue et dite *du Damné*,
Dont l'autel au sommet s'évase, couronné

(1) Né à Lorient, en 1816, d'un père huissier, Auguste Lebras avait, dès août 1829, publié un poème, les *Trois règnes*, Paris, 1829, imprimerie de Goëtschy, in-8° ; puis, en mars 1830, les *Armoricaines*, Paris, Bréauté, imp. Demonville, in-18 ; en août de la même année, *Trois journées du peuple*, Paris, 1830, imp. Demonville, in-8° ; et avec Escousse, *Raymond*, drame en 3 actes, représenté sur le théâtre de la Gaîté le 24 janvier, Paris, Quoy, 1832, in-8°, dont la chute fut cause du suicide des deux amis. Après sa mort, parut de lui le drame *Georges, ou le Criminel par amour*, joué le 19 mai 1833 sur le théâtre de la Gaîté, Paris, Barba, 1833, in-8°.

Par un évêque en pierre, avec sa mître en tête,
La tunique, l'étole et la chape de fête,
Et tenant sous sa crosse, à ses pieds abattu,
Un monstre à front de chien, d'écailles revêtu.
. . . . . .
Et, si nous en croyons une sainte chronique,
Bruno le Saint témoin de ce prodige unique,
L'esprit épouvanté du jugement de Dieu,
Dit aussitôt au monde un éternel adieu !

VI. *Le château de Clairmarais*. 1131. — Vers de 12 pieds.

Vieille tradition d'un château des bords de l'Escaut, au pays de Flandre, pays qui rappelait à l'auteur des souvenirs d'ancêtres.

Car, avec tes manoirs et tes couvens mystiques,
Flandre où mugit l'Escaut, terre de mes aïeux
Tu n'es pas moins féconde en récits fantastiques,
En récits où l'enfer combat avec les cieux.

Quant à la légende, elle est empruntée à Henry Berthoud, dans ses *Chroniques et Traditions surnaturelles de la Flandre*, 1re série, Paris, Werdet, 1831, in-8o, avec une vignette de T. Johannot. L'épouse du comte Ulric de Clairmarais, séduite par les artifices de Belzébuth lui-même sous la figure et le nom du sire Brudemer, trompe son mari ; dénoncée par un valet, qu'elle tue du reste, elle est répudiée par Ulric, qui lui abandonne le château souillé par ses désordres. Plus tard, un religieux, attiré dans ce château maudit, joue avec le sire de Brudemer et sa maîtresse adultère, son âme contre la riche demeure ; il va perdre, lorsque sa prière fervente et un signe de croix rompent le sortilège. Château et châtelains tombent en poudre et le moine fait élever à cette place un monastère. Voici le tableau de l'entrée de Brudemer dans la salle qui va être témoin de cette partie infernale :

Et peu d'instants après, flambant de pierreries,
S'avance un beau seigneur qui noblement sourit,
Qui sur son pourpoint rouge, en guise d'armoiries,
Porte deux dragons noirs, sous lesquels est écrit :
« Brudemer ». Sur le bras de cet homme appuyée,
Tremble une femme pâle et belle et jeune encor ;
Puis suivent vingt enfants à la taille ployée
Par dix larges coffrets de fer tout remplis d'or.

VII. *Le Fossoyeur de Vaugirard*. 1138. — Vers de 12 pieds et couplet de 4 vers de 6 pieds.

Ce fossoyeur vit grassement des morts qu'il vole :

Jean l'Ivrogne, bon père et bon époux d'ailleurs,
Qui jouait de la flûte aux danses des dimanches,
Des cercueils, pour son feu, s'appropriait les planches,
Et sauvait les linceuls et des vers et des rats,
Pour fournir sa maison de nippes et de draps.

Mais les morts volés le prennent mal ; ils sortent de leurs tombes et forcent le fossoyeur-ménétrier à leur jouer sur son violon une ronde. Il en devient fou.

VIII. *Les Trois châteaux du baron d'Hobard*. 1145. — Strophes de 5 vers de 12 pieds.

Légende d'Alsace, que conte à l'auteur le conducteur de la voiture d'où on est descendu. Le cadre où se place le tableau est pittoresque :

Nous venions de passer, en voiture publique,
Devant une colonne où dort une relique...
Et de Saverne, à pied, nous remontions la côte.
Le conducteur et moi nous marchions côte à côte ;
Lui fumait ; moi, saisi d'un doux ravissement,
J'admirais sous mes pieds un ensemble charmant
De prés et de bois verts, de champs, de ruisseaux jaunes,
Mêlés de peupliers sveltes, de larges aunes,
De toits rouges et noirs, de grisâtres clochers ;
Puis, de l'autre côté, j'admirais des rochers,
Hauts, couverts de pins vieux et dont la chevelure
Jetait sur un ciel bleu sa noire dentelure.

Le fier baron d'Hobard, épris de son humble vassale, Iselle, l'épouse malgré l'anneau de fiançailles qu'elle vient d'échanger avec un de ses jeunes pages, puis part pour la Terre Sainte, en lui faisant jurer, sous de farouches menaces, qu'elle ne prendra aucun nouvel époux s'il meurt dans son entreprise. Trois ans passés, un messager arrive porteur de la nouvelle de la mort du baron, qui a institué sa femme pour héritière. En même temps, le page revient et conjure Iselle de devenir sa femme, disant qu'il se tue si elle refuse. Iselle cède, mais malgré elle, à cause du serment qu'elle a fait. Ce n'était là qu'une ruse du baron pour éprouver sa femme, il reparait et poignarde les deux amants. Mais le remords le poursuit, et c'est pour le fuir qu'il fait bâtir successivement ses trois châteaux.

Il en eût fait bâtir un autre, si quatre ans
Tout juste après la mort du page et de sa femme,
Le jour de la Saint-Jean, il n'eût pas rendu l'âme,
En mêlant le blasphème à des cris déchirans.

IX. *Le Souterrain de Nauffle.* 1540. — Strophes de 4 vers de différents pieds.

Ces souterrains gardent d'immenses trésors dont les puissances de l'enfer défendent l'entrée, sauf la veille de Noël, pendant la lecture de l'évangile à la messe de minuit. Epris d'amour pour la belle Claire, dont le père, qui le trouve trop pauvre, a refusé de l'accepter pour gendre, le jeune Michel tente l'entreprise de pénétrer dans le souterrain pendant les quelques minutes où l'accès en est libre. Il ne reparaît plus.

Mais lorsque le soleil dora le vieux château,
On trouva Claire inanimée,
Pressant la grille refermée
De doigts mordans comme un étau (1).

(1) C'est aux notes du roman *Ismalie, ou la Mort et l'Amour, roman-*

X. *Ninon de L'Enclos*. 1682. — Vers de 8 pieds.

Comment Ninon put-elle si longtemps rester belle et inspirer l'amour jusque dans l'âge où l'on n'inspire plus d'ordinaire que le respect? Evidemment par quelque sortilège. Ce sortilège, c'est un pacte qu'un jour où, devant son miroir, elle se désolait de vieillir, lui a fait signer un nain affreux, tout noir, Belzébuth en personne. La fin, on la devine :

Mais au pacte en tout fidèle,
Lorsque ses derniers instants
Vinrent, le nain auprès d'elle
Parut et dit : Je t'attends (1).

XI. *Blanche de Marigny*. 1674. — Vers de 12 pieds.

Fiancé à Blanche de Marigny, le comte de Saint-André est tué à la terrible bataille de Senef, sous les ordres du marquis de Marigny : mais, par un miracle de l'amour, ou un pacte avec le diable, il revient près de Blanche reprendre le cours de ses belles amours. Pressé de fixer le jour du mariage, il refuse, et ce revenant tue en duel Marigny, venu pour venger l'honneur de sa sœur, qui cette nuit même voit lui apparaître son amant; mais : *Quantum mutatus ab illo !*

Un homme creux, tissu d'une charpente d'os,
Qui jette un cliquetis lugubre comme un râle,
Et lui dit, d'une voix et lente et sépulcrale :
« Blanche de Marigny, je viens pour t'épouser. »
Et comme pour ravir à sa bouche un baiser,
Il s'avance, il s'allonge ! et raide et violette,
Blanche de Marigny mit au monde un squelette (2).

poème, Paris, Ponthieu, 1827, 2 parties in-8°, par le vicomte d'Arlincourt, auquel cette légende est dédiée, que d'Anglemont en a emprunté le sujet.

(1) Collin de Plancy, *Dictionnaire infernal*, Paris, Mongin, 1818 et 1825, rapporte cette tradition.

(2) Voir les *Mémoires de la vicomtesse de Fars-Fausselandry*, Paris, Lavavasseur, 1830 et 1831, 3 vol. in-8°.

XII. *La croix de Latingy.* 1680. — Vers de 12 pieds.

A Latingy, près d'Orléans, Jean le fermier donne un repas pour les fiançailles de sa fille Rose avec Pierre, le riche meunier : tout le monde est en joie : mais le buffet craque, signe funeste, d'autant plus que c'est cette nuit même, celle de la Saint-Martin que les sorcières tiennent leur sabbat. Pierre se moque de ces vieilles croyances et jure qu'il se rendra au prétendu sabbat, il le fait comme il le dit.

Le lendemain, au bruit du nocturne mystère,
Près de la croix la foule accourt, et sur la terre
Trouve un cercle à l'entour par la flamme tracé ;
Et Rose n'a jamais revu son fiancé.

XIII. *Le Bal champêtre.* 1692. — Strophes de 4 vers de 8 pieds.

A Wavrins, près de Lille, pendant une kermesse, passe un prêtre portant la sainte hostie qu'il porte à un mourant ; les uns interrompent la danse et tombent à genoux ; d'autres n'en ont cure ni respect,

Mais sous leurs pieds la terre tremble,
Elle s'entr'ouvre : tous les corps
Aussitôt s'y plantent ensemble :
Les têtes restent en dehors.

Tous furent bientôt morts, mais absous par le prêtre à son retour.

Puis là, se bâtit, dit l'histoire,
Pour apaiser le Dieu jaloux,
Une chapelle expiatoire
Dont on a vendu les cailloux.

XIV. *La Prédiction.* 1724. — Vers de 12 pieds.

Le jour des Rois, au milieu d'un repas villageois, arrive un mendiant : on lui fait place, on partage le

gâteau et il tire la fève, mais à la vue de la jeune fille du fermier, d'une beauté merveilleuse, il se trouble et verse des larmes ; pressé de parler,

Elle sera noyée, et brûlée, et pendue,

dit-il ; on chasse le vieux, et la prédiction se réalise à quelques années de là. Portant un réchaud allumé, l'enfant glisse sur un pont de bois, se noye, tout en restant suspendue par sa jupe qui s'allume au feu du réchaud. Le récit, fait par un vieux pâtre des rives de la Marne, est peu de chose. Mais le caractère rustique des personnages et du paysage y est d'une réalité rare à cette époque.

XV. *Le Château de la Roche-Guillebault.* 1760. — Vers de 12 pieds.

Deux jeunes officiers du roi reçoivent l'hospitalité chez le fermier du château de la Roche-Guillebault, dont un ancien possesseur a été emporté, dit-on, par le Diable, vainqueur au passe-dix La gaieté de la jeunesse, les fumées d'un bon repas les poussent à aller passer la nuit dans ce manoir hanté par les revenants. Tous deux s'endorment, mais l'un d'eux rêve qu'il prend part à un bal infernal, et en se défendant contre l'hôte qui le menace, fait feu de son pistolet. Il se réveille et voit qu'il vient de tuer son ami. Ils étaient partis le matin

Malgré le bon fermier qui leur crie : « Etourdis,
Vous vous repentirez, c'est moi qui vous le dis. »

(A suivre.) EUGÈNE ASSE.

LE

DEUXIÈME CENTENAIRE DE RACINE

A LA

BIBLIOTHÈQUE NATIONALE

(Suite)

Le reste est en partie coupé par le couteau du relieur, et je crois pouvoir déchiffrer : il faut que ce soit devant peu de gens et dans des sacrifices fort rares. Nous aurons à peu près la signification de la pensée de Racine en nous reportant au texte. Voici, en effet, le passage dans la traduction de Victor Cousin, t. IX, p. 107.

« Quand la conduite de Cromus et la manière dont il fut traité à son tour par son fils seraient vraies, encore faudrait-il, à mon avis, éviter de les raconter ainsi à des personnes dépourvues de raison, à des enfants ; il vaudrait mieux les ensevelir dans un profond silence, ou s'il est nécessaire d'en parler, le faire avec tout l'appareil des mystères, devant un très petit nombre d'auditeurs, après leur avoir fait immoler, non pas un porc, mais quelque victime précieuse et rare, afin de rendre encore plus petit le nombre des initiés. »

P. 27 : Le législateur doit donner les modelles sur quoy les Poëtes doivent travailler. — Dieu n'est jamais auteur du mal. S'il chastie, c'est pour le bien de ceux qu'il chastie. — Contre les deux tonn..... (mot coupé) d'Homère.

Le mot coupé peut être facilement restitué. C'est « tonneaux. » Cette note se trouve en effet à la marge d'un passage qui est traduit ainsi par Victor Cousin (p. 111) :

« On ne doit donc pas admettre sur l'autorité d'Homère, ou de tout autre poète, une erreur, au sujet des dieux, aussi absurde que celle-ci : « Sur le seuil du palais de Jupiter sont placés deux tonneaux remplis l'un de biens, l'autre de maux. » Ni que celui pour qui Jupiter puise dans l'un et l'autre « éprouve tantôt du mal et tantôt du bien », mais que celui pour lequel il ne puise que du mauvais côté, « la faim dévorante le poursuit sur la terre féconde. »

P. 27 : Contre les metamorph[oses]. (Fin de mot coupée). — Dieu ne peut changer de formes. Car s'il changeoit ce seroit en mieux, ce qu'il ne peut ny en mal non plus, ne les pouvant faire ny volontairement ny par force.

P. 28 : Contre les contes d'apparitions. Dieu ne peut mentir. On ne ment que par ignorance, ou par crainte, ou pour des furieux qu'il faut tromper.

P. 29 : La Thetis d'Eschyle se plaignoit qu'a ses Noces Apollon avoit prédit une longue vie a son Fils, et que c'estoit ce mesme Apollon qui l'avoit tué.

Platon cite ici un fragment d'une pièce perdue d'Eschyle, intitulée *Psychostasie*. Voici la traduction que Victor Cousin a donnée de ce passage (p. 120).

« Tout en louant bien des choses dans Homère, nous ne louerons pas le passage où il raconte que Jupiter envoya un songe à Agamemnon ; ni celui d'Eschyle où Thétis rappelle qu'Apollon, chantant à ses noces, « avait vanté d'abord son bonheur de mère, et promis à ses enfants une longue vie exempte de maladies. Après m'avoir annoncé un sort chéri des dieux, il applaudit à mon bonheur dans un hymne qui me combla de joie. Je ne croyais pas que le mensonge pût jamais sortir de cette bouche divine, la source de tant d'oracles. Ce dieu qui s'assit et chanta au banquet de mon hyménée, ce dieu qui m'annonça tant de bonheur, ce même dieu est le meurtrier de mon fils. »

P. 29 : Nous ne donnerons point de chœur pour de pareilles impiétez.

Livre III. — P. 29 : Crainte des Enfers rend timide.

Cette note nous fait penser au vers 64 d'Athalie :

Je crains Dieu, cher Abner, et n'ai point d'autre crainte.

Page 29 : Contre ce qu'Homere a dit des Enfers.

P. 30 : Contre les larmes des heros dans Homere.

P. 31 : Un magistrat ne doit point etre grand rieur. Bien moins les Dieux. — Mensong. — Temperance. — Contre l'intemperance du Juppiter d'Hom (1).

P. 32 : Contre les mœurs d'Achille dans Homere (2). — Vénalité. — Interest. — Heros interessez.

P. 33 : Poëme épique composé de narrations et d'imitation. Le dramatique est tout dans l'imitation (3).

P. 36 : Genres de musique. Trois modes dangereux. — Lydienne absolue, et mode lydien tendu, et lydien tempéré, et l'Ionique. — Le seul dorique ne doit souffrir. — Contre la flutte.

(Au crayon de sanguine) : Danse.

P. 37 : Peintures lascives. — (Au crayon de sanguine) : Nª.

P. 39 : Homere ne fait point manger de poissons a ses heros, quoyqu'ils fussent campez au bord de la mer, ny de viande boüillie, ni de ragoust. — Contre la bonne chère. — Procez et medecine suite du desordre et de l'intemperance. — Contre les chicaneurs. — Simplicité de l'ancienne medecine. — L'intemperance a donné occasion a de nouvelles maladies.

(1) Annotation de l'édition de 1534 : Contre Jupiter amoureux dans l'*Iliade*.

(2) Annotation de l'édition de 1534 : Il accuse Homere d'avoir fait Achille insolent, avare, et impie. Ou n'en faites point des héros, ou, s'ils sont enfans des Dieux, n'en faites point des vicieux.

(3) Annotation de l'édition de 1534 : Le poëte raconte ou imite. Exemple. — Imitation, parce qu'on fait dire a celui qui parle ce qu'il doit dire. — Epique, si le poëte ne se cache point. — Dramatique.

Il est bon de relire tout le passage résumé par Racine. Victor Cousin (p. 166) le traduit ainsi :

« Dans un Etat où abondent le déréglement et les maladies, il faut bien que des tribunaux et des hospices s'ouvrent en grand nombre, et la chicane et la médecine sont bientôt en honneur, lorsqu'une foule de citoyens bien nés se livrent à ces professions : n'est-ce pas? — Certainement. — Est-il dans un Etat une marque plus sûre d'une mauvaise éducation que le besoin de médecins et de juges habiles, non seulement pour le bas peuple et les artisans, mais encore pour ceux qui se piquent d'avoir reçu une éducation libérale ? N'est-ce pas une chose honteuse et la preuve frappante d'un défaut d'éducation de faire les autres ses maîtres et ses juges, et d'être forcé d'avoir recours à une justice d'emprunt, faute d'être juste soi-même ? — Rien n'est plus honteux. — Ne l'est-il pas encore plus non seulement de passer la plus grande partie de sa vie devant les tribunaux à poursuivre et à soutenir des procès, mais même d'en venir par la bassesse de ses sentiments à tirer vanité de savoir être injuste, et de pouvoir éviter, à travers mille détours et par toutes sortes de feintes, comme un lutteur habile, le châtiment que l'on mérite, et cela dans la vue d'un misérable intérêt, parce qu'on ne voit pas combien il est plus beau et plus avantageux de se conduire dans la vie de manière à n'avoir jamais besoin d'un juge qui s'endort sans cesse ? »

L'annotation de Racine : « Contre les chicaneurs », et le trait satirique de Platon sur les gens de mauvaise foi qui tirent vanité de leur injustice et passent leur vie à plaider, nous feraient volontiers penser à Chicanneau et à la comtesse de Pimbesche, si ces plaisanteries n'étaient des lieux communs auxquels on ne saurait assigner une source déterminée. A plus forte raison, ne verrons-nous qu'une similitude entre le juge de Platon, « qui s'endort sans cesse », et les inévitables railleries des *Plaideurs* (1).

(1) Mais où dormirez-vous, mon père ? — A l'audience. (Vers 76).
J'endormirai Monsieur tout aussi bien qu'un autre. (Vers 635).
Certes, je n'ai jamais dormi d'un si bon somme. (Vers 813).

P. 40 : Un artisan n'a pas le temps d'estre malade. Bon pour les riches. — Un homme tousjours dans les remedes peut-il vaquer a aucun employ ny mesme a la meditation. — Vomitifs et purgations par bas. — Les anciens medecins donnoient des remedes simples, parce que les maladies estoient simples et laissoient les (*sic*) mourir les corps corrompus par la débauche, comme inutiles a la Repub. de peur même qu'ils ne fissent des enfans mal sains comme eux.

Dans le texte, est souligné deux fois à l'encre le mot : ἡ νοσοζοφια, et en marge Racine a mis : νοσοϛοζεοφια.

P. 40 : Nª. — (Après un mot coupé par le couteau du relieur, on lit :) ...a peur : Migmino.

P. 41 : Un bon medecin doit avoir veu plusieurs malades, et l'estre luy-même. Mais un bon juge doit n'avoir vescu qu'avec des gens de bien. — Vieux juge corrompu.

P. 42 : Union necessaire de la gymnastique et de la musique. La gymnastique seule rend l'homme féroce, et la musique seule le rend mol. — Nª. Ministre feroce.

P. 43 : Esprouver longtemps ceux qui doivent estre dans les emplois.

P. 44 : Nª. ....imp. (Le mot est en abrégé ; le commencement est coupé par le couteau du relieur).

P. 45 : Ceux qui protegent les autres ne possèderont rien de propre.

De la page 46 à la page 59, c'est-à-dire le livre IV de la République, il n'y a que quelques Nª, des crochets et de nombreux passages soulignés au crayon rouge. A la p. 52 (au crayon rouge) : Dialog.

Ni note ni aucune soulignure dans le livre V, qui va de la page 60 à la page 64.

Nous constatons que le volume est incomplet, car il passe de la page 64 à la p. 273, en tête de laquelle se trouve ce titre : Ν'ΟΜΩΝ Η˘ ΝΟΜΟΘΕΣΙ'ΑΣ, ΛΟΓΟΣ ˘ΕΒΔΟΜΟΣ. Ce chapitre, le dernier du volume, se termine à la p. 439. C'est le livre VII des Lois. Les notes reprennent alors en abondance.

P. 273 : Ce livre traitte de l'éducation des enfans. — Danger de faire des lois sur de petites choses. — Il faut tousjours tenir les enfans en mouvement. — L'agitation et le travail necessaires aux enfans, mesme avant qu'ils puissent marcher.

P. 274 : Mouvement necessaire. On guerissoit certaines fureurs par des danses et par des chants convenables. — Remüer souvent les enfans. — L'esprit des enfans est plein de terreurs. — Facilité d'humeur. — La mollesse et les délices rendent l'esprit des enfans aisé a émouvoir aux passions, surtout de la colère. La trop grande rudesse les rend sauvages et misanthropes (1).

P. 275 : Fuir également les grands plaisirs et les grandes douleurs. — Accoutumer les enfans a l'égalité d'humeur et a la serenité d'esprit. Ce qui est une qualité divine. — Serenité est la con..... (2) de la divinité. — Tranquillité necessaire aux femmes grosses. — Education des enfans fondement de la bonne constitution d'un Estat.

P. 276 : Moderation dans les chastimens. — Ne point irriter les enfans. — Mener tous les enfans aux festes de leurs tribus, sous l'autorité d'une femme sage. — Education depuis trois ans jusqu'a six. — Ensuite les mettre dans l'estude et dans les exercices. — Nous ne sommes point nez gauchers. — Sçavoir se servir également des deux mains. Les Scythes s'en servoient ainsi.

P. 277 : La musique forme l'ame, la gymnastique le corps. — Deux sortes de Danses ; l'une pour la grace, l'autre pour l'agilité. — Lutte. — Danses sur les armes. — Danses aux processions. — Nouveautez dangereuses mesme dans les jeux.

(1) L'exemplaire est ouvert à cette page sous la vitrine de l'exposition.

(2) Il y a là un mot illisible, probablement : « conquête ». Voici, dans tous les cas, traduit par Victor Cousin (t. VIII, p. 12), le passage annoté par Racine : « Mon sentiment est que, pour bien vivre, il ne faut point courir après le plaisir, ni mettre tous ses soins à éviter la douleur, mais embrasser un certain milieu, que je viens d'appeler du nom d'état paisible. Nous nous accordons tous avec raison, sur la foi des oracles, à faire de cet état le partage de la Divinité. »

P. 278 : Changemens dangereux, dans les saisons, dans la nourriture et en toutes choses. Il ne faut changer que ce qui est mal. — Respecter les choses etablies. — Na. Les Egyptiens consacroient les danses et les hymnes qu'ils devoient offrir aux Dieux, et il estoit défendu d'en composer d'autres, a peine d'estre déclaré impie.

P. 279 : Défense de rien innover dans les chants et dans la danse. — Contre les tragédies. On vient pleurer aux festes des Dieux et on couronne celuy qui a le mieux fait pleurer toute la ville. Cela seroit bon pour des enterremens.

P. 280 : Les Poëtes monstreront leurs ouvrages aux magistrats qui jugeront s'ils sont conformes a la loy. — Les poëtes savent peu qui est bien ou mal. — Ne point faire d'hymnes en l'honneur des vivans. — Celuy qui examinera les nouvelles poësies ne sera pas moins jeune de 50 ans. — Les gens accoutumez aux poësies molles trouvent les autres froides et ennuyeuses.

P. 281 : Il faut des chants et des danses differentes (*sic*) pour les hommes et pour les femmes. Le magnifique et le courageux pour les hommes, la sagesse et la temperance pour les femmes. — Les affaires des hommes sont peu serieuses. — L'homme est un jeu de la Divinité, et comme une machine qui a peu de solide et qui participe peu a la verité.

P. 282 : On instruira tous les enfans generalement. Et les filles comme les garçons. Communauté d'exercices pour les deux sexes. — Les enfans sont à l'Estat.

P. 288 : Comedies, Tragedies. — Les comedies seront representees par des esclaves, l'art de faire rire estant indigne de citoyens. — Discours des magistrats aux poëtes tragiques.

La page 439 et dernière suit immédiatement la p. 288. Elle n'a pas de notes.

(A suivre) MAURICE HENRIET.

REVUE

DE

PUBLICATIONS NOUVELLES

— JEAN LORRAIN. — La Mandragore. Trente-trois illustrations de Marcel Pille gravées par Deloche, Florian, les deux Froment et Julien Tinayre. *Paris, Edouard Pelletan, éditeur, 125, boulevard Saint-Germain, 125, MDCCCXCIX,* in-4 et in-8 de 2 ff. 62 pp. et 1 f. — PIERRE LAFFITTE, professeur au Collège de France. — Le Faust de Goethe. Illustrations de Bellery-Desfontaines et H. Vogel, gravées par Froment fils. *Paris, Edouard Pelletan, éditeur, 125, boulevard Saint-Germain, 125,* 1899, in-8 de 2 ff. 106 pp. et 13 ff. — L'Invincible race, par TOLA DORIAN. *Editions d'art, Edovard Pelletan, 125, bovlevard Saint-Germain,* 1899, in-18 de 2 ff. 253 pp. et 13 ff. (1).

Fidèle aux principes qu'il a très catégoriquement exposés dans une de ses lettres aux bibliophiles, M. Edouard Pelletan se confine dans l'illustration des livres par le bois. Quelques amateurs paraissent s'étonner qu'il n'ait recours qu'à ce mode d'illustration. Encore du bois, soupirent-ils mélancoliquement, toujours du bois ! Eh bien, oui, toujours du bois et l'on ne peut que féliciter M. Pelletan de ne se point départir de ses principes ; il met courageusement en pratique les théories qu'il a longuement développées en les étayant avec de solides arguments et l'on n'est guère habitué, par le temps qui court, à voir les théoriciens donner eux-mêmes un corps à leurs théories.

Ce qui atteste du reste que l'éditeur artiste ne fait pas fausse route, c'est le succès constant qui accueille ses publications au fur et à mesure qu'il les livre au public et rien ne serait plus facile que de

(1) Pour la justification du tirage et les prix de ces divers ouvrages, voir les livraisons du *Bulletin du Bibliophile* des 15 mars et 15 avril.

prouver aux quelques amateurs dont je viens de parler que, si le mode d'illustration adopté par M. Edouard Pelletan est toujours le même, chacun des livres sortis de son officine — et il y en a déjà une respectable série — est différent. Chacun d'eux porte son cachet particulier, chacun a son caractère; et les publications des « Editions d'art » offrent, dans leur ensemble une très agréable variété. Et cependant, c'est toujours du bois.

Il est vrai de dire que, si l'illustration joue un rôle prépondérant dans un ouvrage de luxe, il y a néanmoins d'autres éléments matériels qu'il ne faut pas négliger et dont M. Pelletan, qui est un maître en l'art d'établir un livre, a bien soin de tenir compte. C'est d'abord le choix du caractère, le souci de l'exécution typographique, ensuite l'habillage des bois, et cette dernière opération est peut-être la plus délicate dans la mise en œuvre d'un volume. Tel caractère convient à telle œuvre qui ne saurait s'approprier à telle autre ; ceci réclame un type de lettres un peu grave, alors qu'à cela, au contraire, c'est la légèreté qui sied le mieux. Il ne suffit donc pas, comme on le croit trop généralement, le choix du texte à publier arrêté, de mettre du noir sur du blanc, serait-ce même sur le plus beau des papiers, pour obtenir un beau livre; encore faut-il que l'impression soit surveillée de près afin qu'elle se présente en parfaite harmonie avec l'illustration et qu'elle ne lui nuise pas. Bref, je répète ce que j'ai déjà dit ici-même, je répète, que le rôle de l'éditeur dans la confection d'un livre de luxe, est de bien plus grande importance qu'on ne se l'imagine ordinairement et que, eût-on à sa disposition le meilleur texte du plus célèbre des écrivains, les plus magistrales compositions du plus illustre des maîtres, tous ces éléments ne prendront de valeur réelle que si l'éditeur chargé de les présenter y ajoute ce quelque chose indispensable et qui n'est autre que son expérience ou son goût.

Dans le dernier livre sorti de l'officine de M. Pelletan, il y a une innovation qui mérite d'attirer l'attention. C'est l'introduction de la couleur dans plusieurs des bois qui illustrent *La Mandragore*. L'effet produit est des plus heureux ; ce que l'on peut regretter, étant donné le résultat obtenu, c'est qu'il ne se trouve pas plus de compositions traitées de cette façon ; mais ne soyons pas trop exigeants, M. Pelletan est homme à nous ménager des surprises.

La Mandragore est peut-être jusqu'à présent le livre le plus irréprochable comme ensemble d'exécution qu'aît donné le directeur des « Editions d'art »; outre que le conte de Jean Lorrain, écrit dans un style chaud et coloré, séduit par son ingénieuse fantaisie, l'illustration dont il est orné est tout à fait en rapport avec la brillante imagination du conteur. Marcel Pille a certainement mis en lumière, dans l'interprétation de cet ouvrage, ses qualités d'excellent dessinateur et d'artiste original. Trente-trois compositions, gravées

par les excellents graveurs que sont les Deloche, Florian, Froment et Tinayre, illustrent le texte de Jean Lorrain; sur ces trente-trois illustrations, six sont tirées en couleurs : le joli fleuron qui précède le faux-titre, le frontispice, l'en-tête et le cul-de-lampe de la table, plus une lettre ornée et un ornement accompagnant les vers de la page 16. Je ne suis pas dans les secrets de M. Pelletan, mais j'imagine volontiers que l'établissement définitif du titre, très harmonieusement combiné de noir, de rouge et de bistre, a dû à lui seul coûter quelque peine. Le frontispice (en couleur) est particulièrement suggestif et prélude à merveille au conte fantastique de Jean Lorrain.

Je ne veux pas quitter les « Editions d'art » sans signaler deux tentatives de M. Pelletan qui tient à prouver — et qui l'a prouvé — que l'on peut, dans le domaine du livre courant, publier à bon marché des livres soigneusement établis. Tels sont *Le Faust de Gœthe*, savante étude de M. Pierre Laffitte, professeur au Collège de France, in-octavo cavalier, imprimé sur beau papier en rouge et noir, avec illustrations de Bellery-Desfontaines, gravées par Froment fils, et *L'Invincible race*, de Tola Dorian, joli volume de nouvelles, de format in-dix-huit, avec titres décorés et couverture illustrée par Bellery-Desfontaines, gravés par Froment. Comparez ce dernier ouvrage avec les « trois cinquante » ordinairement mis dans le commerce et vous jugerez vous-même que, pour ce prix modique, on peut non seulement ne pas imprimer avec des têtes de clous mais encore tirer sur beau papier et orner un volume de quelques agréables illustrations. M. Pelletan a fait-là une tentative qui est tout à fait probante et qui ne peut manquer de porter ses fruits.

GEORGES VICAIRE.

— HONORÉ DE BALZAC. — La Maison du Chat-qui-pelote. Préface de Francisque Sarcey. Quarante compositions de Louis Dunki, gravées sur bois par Maurice Baud. *Paris, librairie L. Conquet, L. Carteret et Cie successeurs, 5, rue Drouot*, 5, 1899, in-8 de 3 ff. IX-134 pp. et 2 ff. (1).

Depuis que Léon Conquet, de regrettée mémoire, a prématurément disparu, laissant derrière lui quantité de publications recherchées des bibliophiles, dont plusieurs même atteignent dans les ventes des prix excessivement élevés, c'est le premier livre que son sympathique

(1) Pour la justification du tirage et les prix voir la livraison du *Bulletin du Bibliophile* du 15 juin.

successeur, M. Léopold Carteret, offre au public d'élite qui fréquente la librairie de la rue Drouot. C'est un début et disons le aussitôt, un heureux début. En écrivant que la *Maison du Chat-qui-pelote* est le premier né de M. Carteret, je ne suis peut-être pas d'une rigoureuse exactitude, car au mois de décembre dernier, il faisait imprimer à un nombre très restreint d'exemplaires sur papier du Japon, une ravissante plaquette *La Chanson des vieux époux,* de Pierre Loti, illustrée en couleurs par Henry Somm ; mais si gracieuse qu'elle soit, ce n'est en somme, qu'un petit livret. *La Maison du Chat-qui-pelote* est un livre, un très beau livre.

L'œuvre de Balzac est considérable, mais peu de romans de l'illustre écrivain ont été illustrés. Le premier qui ait eu les honneurs de l'illustration est *La Peau de chagrin,* publiée en 1838 chez Delloye et Lecou, cette très rare *Peau de Chagrin* qui, brochée sous sa couverture originale, fait l'objet des plus ardentes convoitises. Successivement parurent ornés de vignettes la *Physiologie du rentier de Paris et de province* (1841), *Histoire de l'Empereur racontée dans une grange par un vieux soldat* (1842), *Petites misères de la vie conjugale* (s. d. [1845]), *Paris marié. Physiologie de la vie conjugale* (1846), *Les Contes drolatiques* (1855), *Eugénie Grandet* (1883), *Le Père Goriot* (1885), *Le Colonel Chabert* (1886), *Les Chouans* (1889), *Une rue de Paris et son habitant* (1899), etc. Aucun éditeur n'avait encore songé à faire illustrer *La Maison du Chat-qui-pelote* et les amis des beaux livres, les Balzaciens plus particulièrement, doivent savoir gré à M. Carteret d'avoir ajouté cette nouvelle à la série du Balzac déjà illustré.

La Maison du Chat-qui-pelote n'est qu'une nouvelle, écrit Francisque Sarcey dans la savoureuse préface qui précède l'édition Carteret, « mais, ajoute l'éminent critique, de toutes celles qu'a signées « Balzac, si ce n'est pas la meilleure, ce qui serait à discuter et dépend « des goûts, au moins n'est-il pas douteux que c'est la plus intéressante. la plus curieuse ; car c'est la première de ses œuvres où il ait « manifestement pris possession de sa manière, où il semble avoir eu « conscience de son génie, où il ait appliqué les procédés à l'aide « desquels il a composé cette colossale *Comédie humaine* qui a fait « de lui le premier romancier de son temps et de tous les temps. »

Louis Dunki, à qui l'intelligent éditeur a eu la bonne inspiration de demander l'illustration de *La Maison du Chat-qui-pelote*, a déjà fait victorieusement ses preuves par ailleurs ; les quarante jolies compositions qu'il a exécutées pour cette nouvelle et que Maurice Baud a gravées sur bois, serrent d'aussi près que possible le texte de l'écrivain ; elles rendent avec une appréciable fidélité et un juste sentiment de la couleur locale les diverses scènes décrites par le célèbre auteur du *Père Goriot*.

On ne se lasse pas de lire et de relire Balzac, mais combien plus

attrayante devient une lecture lorsque l'on a la bonne fortune d'avoir sous les yeux un livre luxueusement établi ; sous ce rapport, l'édition que vient de donner M. Léopold Carteret ne laisse rien à désirer. Le successeur de Conquet — noblesse oblige — y a réuni tous les éléments qui constituent le beau livre, le livre de bibliophile : un excellent texte, une amusante et spirituelle illustration présentés sous une forme matérielle tout à fait séduisante tant au point de vue de la mise en page dont le principal mérite revient à l'éditeur qu'à celui de l'exécution typographique. *La Maison du Chat-qui-pelote* est tirée sur les presses à bras de Lahure ; est-il besoin d'en dire davantage ? Je ne puis examiner une à une les vignettes du volume, je tiens cependant à mentionner spécialement sa couverture qui me paraît très réussie.

C'est un heureux début, ai-je dit en commençant ces lignes ; M. Carteret ne voudra pas s'en tenir à ce succès ; et déjà voici qu'il annonce pour paraître au mois d'octobre une œuvre tout à fait délicate, qui fait partie du répertoire de la Comédie-française, *Gringoire*, de Théodore de Banville. La comédie de ce merveilleux ciseleur de rimes sera, nous apprend le prospectus, illustrée de compositions originales de Jacques Wagrez, gravées au burin et à l'eau-forte par L. Boisson. *Gringoire* ne tardera donc guère à paraître et je suis persuadé que M. Carteret tient encore en réserve plusieurs publications qui ne sauraient manquer de conquérir les suffrages des amateurs.

G. V.

— Le Thresor du soñet (XVIe-XVIIe siècles). I. Le Sieur Lair. Le Bien-venu en faveur de la paix. XXXV sonnets. *Imprimé par Protat frères, à Macon, pour les Amis du soñet*, MDCCCCIC, pet. in-8 de 48 pp. (1).

Quelques bibliophiles érudits, épris de la littérature des XVIe et XVIIe siècles, se sont groupés, au nombre de sept si je ne me trompe, et ont entrepris de réimprimer des sonnets de poètes de ces époques.

(1) Le titre donné ci-dessus est celui que porte la couverture ; le véritable titre de la plaquette est la reproduction du titre ancien de l'ouvrage du sieur Lair, imprimé à Paris en 1660, par Jean Julien. Cette plaquette est publiée à 3 francs. Pour les prix des volumes qui suivront comme pour tous autres renseignements, s'adresser au secrétaire des *Amis du soñet* M. Hugues Vaganay, 25, rue du Plat, à Lyon.

Ces amateurs, dont on ne saurait trop louer et encourager l'intelligente initiative, vont donc sous le titre général de *Thresor du soñet* constituer une collection tout à fait nouvelle et qui ne manquera pas d'être accueillie avec faveur ; leur but est, écrivent-ils dans le prospectus de la publication, d' « éditer les sonnets d'après les éditions originales soigneusement conférées entre elles, en une typographie digne d'eux et conforme à nos goûts modernes, sans aucunement prétendre au fac-simile brutal... » C'est M. Hugues Vaganay, secrétaire des *Amis du soñet,* qui, avec l'aide d'un jeune professeur, dirige la publication ; nul mieux que lui ne peut la mener à bien.

Les « Amis du soñet » ont pris comme règle de n'ajouter aucune introduction aux œuvres qu'ils se proposent de publier, car ils estiment que certains lecteurs se contentent parfois de lire ces pages liminaires sans lire l'ouvrage et que les introductions donnent souvent de fausses idées et des notions erronées. La collection doit se composer de trente à quarante volumes, dont le prix sera variable suivant l'importance de chacun, et déjà voici la liste des principales œuvres prévues : Guillaume du Buys. Les Œuvres. *Paris,* 1585 ; Anne de Marquets. Sonnets spirituels. *Paris,* 1605 ; Jean Godard. Les Primices de la Flore. *Paris,* 1587 ; Les Œuvres. *Lyon,* 1594 ; Antoine Favre. Les Entretiens spirituels. *Paris,* 1601 ; Joachim Blanchon. Les Premières œuvres. *Paris,* 1583 ; Nicolas Le Digne. Fleurettes du premier meslange. *Paris,* 1601 ; Recueil des premières œuvres chrestiennes. *Paris,* 1600 ; Claude de Pontoux. Les Œuvres, *Lyon,* 1579 ; Les sonnets qui se trouvent dans Ian Edouard du Monin, nouvelles œuvres, Beresithias, Uranologie ; Antoine de Nerveze. Les Essais poétiques. *Paris,* 1605 ; Flaminio de Birague. Les Premières œuvres poétiques. *Paris,* 1585 ; Claude de Trellon. La Muse guerrière, 1589, 1611 ; La Flamme d'amour, 1591 ; Les Œuvres. *Lyon,* 1594 ; Le Cavalier parfait, *Paris,* 1605 ; Charles de Claveson. Les Œuvres meslées. *Tournon,* 1615 ; Le Vieil Papiste, 1609 ; Guillaume Chevalier. Œuvres ou meslanges poetiques. *Nyort,* 1647 ; Claude Girard. L'Orphée sacré du Paradis. *Lyon,* 1628 ; et M. de Clermont. Le Parnasse divin. *Tolose,* 1653.

Une fois la série close, les éditeurs publieront deux à trois mille sonnets liminaires pris un peu partout. *Le Thresor du soñet* sera tiré à un maximum de cent vingt-cinq exemplaires numérotés à la presse, mais le chiffre du tirage pourra être réduit d'après le nombre des acquéreurs des trois premiers volumes. On annonce trois ou quatre volumes par an. Celui qui ouvre la série est *Le Bien-venv en favevr de la paix,* du sieur Lair (d'après l'édition de Paris, 1660) ; il vient d'être mis en vente ; les ouvrages qui le suivront paraîtront dans cet ordre : II. Philibert Bugnyon. Erotasmes de Phidie et Gelasine. *Lyon,* 1557 (les sonnets, plus divers sonnets liminaires réunis pour la première fois). — III. Gabrielle de Coignard. Œuvres

chrestiennes. *Tolose*, 1594 ; — et IV. JEAN GODARD. 1re édition complète des sonnets d'après Les Primices de la Flore. *Paris*, 1587, Les Œuvres. *Lyon*, 1594, et Les Trophées du Roy. *Lyon*, 1594.

La plaquette qui vient de paraître contient trente-cinq sonnets du sieur Lair et la reproduction d'une gravure représentant sainte Geneviève sous les auspices de laquelle Claude Lair, advocat au Parlement, a placé son œuvre, dédiée à Mgr de Beaumont, evesque de Rodez et précepteur du Roy.

Les *Amis du soñet* n'ont rien négligé au point de vue typographique ; ils ont adopté pour leurs réimpressions un élégant caractère dix, un agréable format et un très beau papier à la cuve des papeteries de Rives ; ils ont prévu, dans leur prospectus, l'éventualité d'une réduction du chiffre du tirage ; cette précaution me semble inutile : cent vingt-cinq exemplaires c'est en somme fort peu et, bien que je sois obligé de constater le discrédit momentané, je l'espère, en lequel est tombée la poésie, je ne puis me résoudre à croire qu'il n'y ait pas encore, parmi les bibliophiles, cent vingt-cinq hommes de goût pour applaudir à l'entreprise de M. Hugues Vaganay et de ses collaborateurs.

G. V.

CHRONIQUE

Legs à la Bibliothèque nationale. — Le cabinet des estampes vient de s'enrichir d'une très intéressante collection de gravures qui lui a été léguée par testament de feu M. le comte Henri Delaborde, ancien secrétaire perpétuel de l'Académie des beaux-arts. M. Delaborde avait été, pendant longtemps, conservateur du département des estampes. Voici en quels termes est formulé ce legs : « Je lègue à la Bibliothèque nationale, département des estampes, en souvenir des années que j'y ai passées et de la bienveillance que j'y ai constamment rencontrée, la série complète des estampes publiées par la Société française de gravure depuis l'époque où cette Société a été fondée jusqu'au jour de ma mort, plus l'exemplaire, avec les nombreuses annotations manuscrites que j'y ai ajoutées, du volume sur Marc-Antoine Raimondi publié par moi en 1888 ».

Ministère de l'Instruction publique. — Nous apprenons avec plaisir que notre collaborateur M. Louis Morin, typographe à Troyes, vient d'être nommé correspondant du ministère de l'Instruction publique et des beaux-arts.

Légion d'honneur. — M. Léonard Danel, imprimeur à Lille, vient d'être promu commandeur de la Légion d'honneur.

Hommage à Racan. — De récentes recherches ont fait découvrir dans les notes manuscrites de Conrart conservées à la Bibliothèque de l'Arsenal que le poète Racan n'était pas né à Saint-Paterne mais au château de Champmarin, paroisse d'Aubigné au Maine, le 5 février 1589. Un Comité qui a pour présidents d'honneur M. le marquis et Mme la marquise de Clermont-Tonnerre et pour président M. Louis Arnould, professeur de littérature française à la Faculté de de Poitiers, s'est constitué à l'effet d'organiser des fêtes, le 1er octobre prochain, à Aubigné (Sarthe) et à Champmarin en l'honneur du poète. Une plaque commémorative de la naissance de Racan sera posée à l'ancien manoir de Champmarin.

Les adhésions sont reçues : chez M. le docteur C. Guignard, secrétaire, M. Eugène Papin, secrétaire-adjoint, à Mayet (Sarthe) ; les souscriptions : chez MM. Gustave Millet, trésorier, à Aubigné, et Lécuyer, à Mayet.

Les bibliothèques italiennes à l'Exposition de 1900. — Le *Giornale della libreria* annonce qu'à l'Exposition universelle de 1900 on pourra voir comment sont installées les bibliothèques italiennes. On s'occupe dès maintenant de photographier les salles de lecture des principales bibliothèques du royaume, des livres rares, des manuscrits, etc.

LIVRES NOUVEAUX

Réimpressions de livres anciens, Bibliographie, Autographes, Manuscrits, Imprimerie, Reliure, Blason, Généalogie, Chroniques, Ex-libris, etc.

— Deux homonymes du XVIIe siècle. François Maynard, président au Présidial d'Aurillac, membre de l'Académie française, et François Menard, avocat à la Cour de Parlement de Toulouse et au Présidial de Nîmes. Etude bibliographique par PAUL DURAND-LAPIE et FRÉDÉRIC LACHÈVRE, suivie d'une notice bibliographique et de 76 pièces omises dans l'édition des Œuvres poétiques de François de Maynard donnée par M. Garrisson (1885-1888). *Paris, Honoré Champion*, in-8.

— Les Archives notariales de la Seine à l'Hôtel de Lausun, par NOEL DU CAIRE. *Paris, bureaux de la Revue bleue,* in-8.

Tirage à part d'un article de la *Revue bleue* (24 juin 1899).

— Bibliographie des ouvrages relatifs à l'amour, aux femmes et au mariage et des livres facétieux, pantagruéliques, scatologiques, satyriques, etc., par M. le Cte d'I***. 4e édition entièrement refondue, augmentée et mise à jour par J. LEMONNYER. *Lille, Stéphane Bécour, 35, rue Esquermoise*, gr. in-8.

Le fascicule I du tome IV vient d'être mis en vente (6 fr. le fasc. sur pap. vélin, 10 fr. sur pap. vergé). Ce tome comprendra exclusivement la table par noms d'auteurs et se composera d'environ 6 fascicules.

— Catalogue des Incunables de la Bibliothèque municipale de Grenoble, par EDMOND MAIGNIEN, conservateur. *Macon, Protat frères,* in-8.

Publications diverses.

— LES MAITRES DE L'AFFICHE. — Publication mensuelle contenant la reproduction en couleurs des plus belles affiches illustrées des grands artistes français et étrangers, éditée par l'imprimerie Chaix (2 fr. 50).

Sommaire de la 46e livraison : JULES CHÉRET : Affiche pour l'Exposition universelle de 1889 « *Le Pays des Fées* » (Impr. Chaix). — MUCHA : Affiche pour les « *Bières de la Meuse* » (Impr. Champenois). — GEORGES FAY : Affiche pour les « *Sardines Amieux* » (Impr. Vercasson). — Brothers BEGGARSTAFF (James Pryde and W. N. P. Nicholson) : Affiche anglaise « *A trip to china town* » (Londres, Dancerfield Printing C^o).

Ce numéro contient en outre un dessin original de CRAFTY pour les *Maîtres de l'affiche,* réservé aux seuls abonnés.

ABONNEMENTS

AU

BULLETIN DU BIBLIOPHILE

Revue mensuelle

PARIS, **12** FR. PAR AN. — DÉPARTEMENTS, **14** FR.
ÉTRANGER, **16** FR.

A la Librairie TECHENER, 219, rue Saint-Honoré
(Au coin de la rue d'Alger.)

On s'abonne également dans tous les bureaux de poste de la France et de l'Étranger.

Prière de s'adresser :

Pour tout ce qui concerne la rédaction, à M. GEORGES VICAIRE, Directeur du *Bulletin du Bibliophile*; pour ce qui concerne l'administration, à MM. LECLERC et CORNUAU.

Le *Bulletin du Bibliophile* annoncera tous les ouvrages relatifs aux manuscrits, à l'imprimerie, à la reliure, à la bibliographie, à la bibliophilie, au blason, aux documents inédits (histoire, autographes, estampes) ainsi que, les publications de luxe dont il sera envoyé un exemplaire à *M. GEORGES VICAIRE, 51, rue Scheffer*, ou *219, rue Saint-Honoré (Librairie Techener)*.

LIBRAIRIE TECHENER

LIVRES RARES ET PRÉCIEUX

Livres gothiques

Impressions d'Anthoine Vérard, de Simon Vostre, Pigouchet, Arnoullet et autres

Romans de Chevalerie

POÈTES ET LITTÉRATURE DU XVIe SIÈCLE

LIVRES A FIGURES SUR BOIS, ANCIENNES CHRONIQUES

Manuscrits sur vélin et avec miniatures

Documents historiques — Chartes

PIÈCES SUR L'HISTOIRE DE FRANCE

Reliures anciennes avec Armoiries

Ouvrages sur les Beaux-Arts et l'Art dramatique
Publications sur le Moyen-Age
etc., etc.

INCUNABLES

ÉDITIONS PRINCEPS — ÉDITIONS ALDINES — ELZEVIRS

Éditions originales des grands Auteurs français

Bons ouvrages de bibliothèque sur l'histoire de France, la noblesse et les antiquités, la numismatique, l'archéologie, etc.

ACHAT DE BIBLIOTHÈQUES

Bibliopoliana, catalogue (paraissant tous les deux mois) de livres anciens, rares et curieux, en vente aux prix marqués.

Le *Bibliopoliana* est envoyé gratuitement à tous les abonnés du *Bulletin du Bibliophile*.

Les Propriétaires-Gérants :
LECLERC ET CORNUAU.

Vendôme. — Imp. Frédéric EMPAYTAZ

BULLETIN

DU

BIBLIOPHILE

ET

DU BIBLIOTHÉCAIRE

HARVARD COLLEGE LIBRARY
NOV 14 1899
CAMBRIDGE, MASS.

REVUE MENSUELLE

Fondée en 1834 par Charles Nodier, Baron Jérôme Pichon,
Paul Lacroix, G. Peignot, J. C. Brunet, etc., etc.,

Publiée par la LIBRAIRIE TECHENER

Directeur : Georges Vicaire

15 OCTOBRE

PARIS
LIBRAIRIE TECHENER
(H. LECLERC ET P. CORNUAU)
219, RUE SAINT-HONORÉ, 219
et 16, rue d'Alger.

1899

Collaborateurs du *Bulletin du Bibliophile*.

MM. Roger Alexandre; **Eugène Asse**, de la Bibliothèque de l'Arsenal; **Henri Béraldi**, des Amis des livres; **Jean Berlaux**; **Paul Beurdeley**; **Paul Bonnefon**, de la Bibliothèque de l'Arsenal; **Henri Bouchot**, conservateur des estampes à la Bibliothèque Nationale; Abbé **H.-M. Bourseaud**; **R. P. Henri Chérot, S. J.**; Comte **de Clapiers**, de la Société des Bibliophiles françois; **A. Claudin**, lauréat de l'Institut; Baron **de Claye (d'Eylac)**, de la Société des Bibliophiles françois; Comte **G. de Contades**; **Ernest Courbet**; **Ernest Coyecque**, archiviste-paléographe, sous-archiviste de la Seine; **A. Decauville-Lachénée**, de la Bibliothèque de Caen; **Léopold Delisle**, membre de l'Institut, administrateur général de la Bibliothèque Nationale; **Joseph Denais**; **Victor Désèglise**; **Félix Desvernay**, administrateur de la grande Bibliothèque de Lyon; **Léon Dorez**, de la Bibliothèque Nationale; **Emile Droit**; **Joseph Dumoulin**; **Alfred Dupré**, avocat à la Cour d'appel de Paris; **Dupré-Lasale**, conseiller honoraire à la Cour de Cassation; **Gaston Duval**, de la Bibliothèque de l'Arsenal; **Charles Ephrussi**; **Prince d'Essling**, de la Société des Bibliophiles françois; **Paul d'Estrée**; **Alfred Franklin**, administrateur de la Bibliothèque Mazarine; **Pierre Gauthiez**; **Tony Genty**; Marquis **de Granges de Surgères**; Vicomte **de Grouchy**; **Léon Gruel**; **Gabriel Hanotaux**, de l'Académie française; **Maurice Henriet**; **Henry Houssaye**, de l'Académie française; **Paul Lacombe**, des Amis des livres; **Abel Lefranc**, secrétaire du Collège de France; **Gustave Macon**, conservateur-adjoint du Musée Condé; **Ch. Malherbe**, archiviste de l'Opéra; **Paul Marais**, de la Bibliothèque Mazarine; **L. Marcheix**, de la Bibliothèque de l'Ecole des Beaux-Arts; **Henry Martin**, de la Bibliothèque de l'Arsenal; Abbé **J. B. Martin**, correspondant du Ministère de l'Instruction publique et des Beaux-Arts; **Fernand Mazerolle**, archiviste-paléographe; **Edmond Maignien**, de la Bibliothèque de Grenoble; **Georges Monval**, archiviste de la Comédie-Française; **A. Morel-Fatio**, secrétaire de l'Ecole des Chartes; **Louis Morin**, typographe à Troyes; **Eugène Muntz**, membre de l'Institut, conservateur des collections de l'Ecole des Beaux-Arts; **Gaston Paris**, de l'Académie française; **Léon-Gabriel Pélissier**; **Emile Picot**, membre de l'Institut; Baron **Roger Portalis**, de la Société des Bibliophiles françois; **Bernard Prost**, inspecteur général des Bibliothèques et des Archives; **Ernest Quentin-Bauchart**, de la Société des Bibliophiles françois; **Ph. Renouard**; **Natalis Rondot**, correspondant de l'Institut; Vicomte de **Savigny de Moncorps**, de la Société des Bibliophiles françois; **Gaston Schéfer**, de la Bibliothèque de l'Arsenal; **R. P. Carlos Sommervogel, S. J.**; Vicomte de **Spoelberch de Lovenjoul**; **Henri Stein**, archiviste aux Archives nationales; Abbé **Tougard**; **Maurice Tourneux**; Abbé **Ch. Urbain**; **Georges Vicaire**, de la Bibliothèque Mazarine; **Aimé Vingtrinier**, bibliothécaire de la grande Bibliothèque de Lyon; etc.

SOMMAIRE DU 15 OCTOBRE

Incunables de bibliothèques privées, deuxième série, par M. l'abbé J.-B. Martin, page 469.

Jules Cousin, conservateur de la Bibliothèque et des Collections historiques de la Ville de Paris (musée Carnavalet), 1830-1899, par M. Paul Lacombe, (*suite*) page 479.

Les Petits Romantiques. Edouard d'Anglemont, par M. Eugène Asse (*suite*), page 490.

Le Deuxième centenaire de Racine à la Bibliothèque nationale, par M. Maurice Henriet (*suite*), page 501.

Revue de publications nouvelles, par M. Georges Vicaire, page 511.

Chronique, page 514.

Livres nouveaux, page 518.

INCUNABLES

HARVARD COLLEGE LIBRARY
NOV 14 1899
CAMBRIDGE, MASS.

DE

BIBLIOTHÈQUES PRIVÉES

DEUXIÈME SÉRIE

AILLY (Pierre d'). — Questiones magistri Petri de Aliaco cardinalis Cameracen | sis super libros sententiarum. | (*Colophon* :) Argentine MCCCCXC altera die sanctorum martyrum Tiburcii et valeriani (*15 avril*). In-fol., goth., 2 col. (Hain 841). — *Paris, Séminaire Saint-Sulpice.*

ALBERT LE GRAND. — Albertus | magnus | de virtutibus her | barum (*gravure au titre*). (*Colophon* :) Albertus magnus de secretis | nature explicit. | In-8, goth., signat. a-d. — *Romans, Séminaire.*

ALVARUS PELAGIUS. — Compilatio solennis de planctu ecclesie Aluari pelagij (*Colophon :*) Per iohanne3 zeiner de Rütlingen procreatum vrbe Vlm commorantem. 1474. die xxvj. octobris. In-fol., goth., 2 col. (Hain *891). — *Paris, Séminaire Saint-Sulpice.*

ANCONA (Augustin de). — (*Colophon :*) Explicit tabula super summa de ecclesiastica | potestate : Clarissimi sacre Theologie docto- | ris patris Augustini de Ancona : sacri ordi- | nis patrum heremitarum. S. l. n. d. In-fol., goth., 2 col., signat. a-z, A-J. (Hain 959). — *Annecy, Séminaire.*

ANTONIN (S.) — Prima (secunda, tercia) pars historialis domini Antonini. (*Colophon :*) In Basilea MCCCC. xcj.

decima die Februarij per Nicolaum Kessler ciuem Basiliensem. In-fol., goth., 2 col., 3 vol. (Hain *1161). — *Lyon, Capucins.*

— Summula confessionis. (*Colophon* :) Explicit titulus de restitutionib⁹ Fratris Anthōnini | archiepiscopi Florētini quo diffuse tractatur dhac (*sic*) materia. | S. l. n. d., (1471 *ou* 1476), goth., sans récl., ni signat. — *Paris, Séminaire Saint-Sulpice.*

— Summa, secunda pars. Lugduni, Joa. Cleyn. S. d. In-fol., 2 col., sans chiffres. — *Besançon, Séminaire.*

— Prima (secunda, tertia, quarta) pars totius summe maioris beati Antonini. Per magistrum Iohannem Gruninger in ciuitate Argentina Mccccxcvj Pridie nonas Septembrium (kalendarum Maij octauo; pridie nonas Martij; Augusti ydus pridie). In-fol., goth., 2 col. (Hain *1249). — *Lyon, Capucins ; Besançon, Séminaire* (*manque la 2e partie*).

Appien. — (*Colophon* :) Appiani Alexandri historici : & Sophistæ traductio Impressa Venetiis per Chri | stoferum de Pensis. Anno natiuitatis Domini nostri Iesu Christi. M.CCCCC. | die uigesimo Novembris. In-fol., caract. rom., signat. a-z, &, ꝯ, A-C. (Hain 1312). — *Avignon, Séminaire.*

Augustin (S.). — (*Titre* :) Augustinus de Ciuitate dei cum commento. (*Colophon* :) In friburga M.CCCC. xciiij. In-fol., goth., 2 col. (Hain *2068). — *Chambéry, Séminaire.*

— (*Titre* :) Augustinus de Trinitate. (*Colophon* :) M.CCCC. lxxxxiiij. S. l. n. n. (*Fribourg*). In-fol., goth., 2 col. (Hain *2040). — *Chambéry, Séminaire.*

Aulu-Gelle. — Noctivm Atticarvm commentarii liber primvs. (*Colophon* :) Venetiis per Andream Jacobi Catharensem M.CCCC.LXXVII. (*A la suite* :) Noctivm Atticarvm commentarii capitula. In-8, caract. rom., signat. a-z et A-B. (Hain *7520). *Sainte-Foy-lès-Lyon, Maristes.*

Ausmo (Nicolas de). — Incipit liber qui dicitur supplementum. (*Colophon* :) Uenetijs per Franciscum renner de Hailbrun M.CCCC. lxxxij. In-8, goth., 2 col. (Hain *2164). — *Lyon, Capucins.*

— Avtoritates Aristotelis. Senece. | Boetii. Platonis. Apuley Affric | ani Porphirii. et Gilberti Porritani. S. l. n. d. In-8, caract. rom., signat. A-I. — *Viviers, Séminaire.*

BALDUNG (Jérome). — Aphorismi compunctionis theologicales. Hieronymi Baldung artium et medicinarum doctoris. (*Colophon :*) Per Iohannem Gruninger ciuis (*sic*) Argentin. MCCCCXCVII Octauo yduum Ianuarij. In-4, caract. rom., 29 l., sans chiffres, ni récl., signat. a-k, 40 ff. (Hain 39 ff.), titres courants, 10 grav. dont une répétée 4 fois. (Hain *2270). — *Dijon, Séminaire.*

BASILE (S.). — (*Colophon :*) Magnus Basilius de poetarum oratorum historicorumqꝫ ac philosophorum legendis libris vlme impressus : et per Martinum Brenningarium rubricis titulisqꝫ interstinctus. S. l. n. d. (*Ulm, Jean Zainer*). In-4, goth., 29 l., sans chiffres, récl., ni signat., 16 ff. (Hain : 15 ff.) le premier blanc. (Hain *2689). — *Dijon, Séminaire.*

BERNARDIN (S.). — Sermones sancti bernardini ordinis minorum. (*Signat.* a 2 :) Incipit tractatus de chri | stiana religione pro tota | *etc.* S. l. n. d. In-fol., goth., 2 vol. — *Viviers, Séminaire* (*exemplaire non rubriqué*).

BIBLIA. — (*Manque les premiers ff. Colophon :*) Impressum a Leonardo Basileensi MCCCCLXXVI Sexto ydus maias. In-fol., caract. rom., 2 col., sans chiffres, récl., ni signat. (Hain 3060). — *Besançon, Séminaire.*

— (*Colophon :*) Uenetijs opera atqꝫ impensa Theodorici de Reinsburch et Reynaldi de Nouimagio Theutonicorum ac sociorum. M. cccc. lxxviij. In-fol., goth., 2 col., 53 l. (Hain *3070). — *Dijon, Séminaire.*

— (*Colophon :*) Fontibus ex grecis *etc.* M.CCCC.LXXIX. In-fol., goth., 2 col. (Hain *3075). — *Paris, Séminaire Saint-Sulpice.*

— (*Colophon :*) Uenetijs per Franciscū renner de hailbrun. M.CCCC.LXXXIII. In-4, goth., 2 col. (Hain *3089). — *Avignon, Séminaire.*

— (*Colophon :*) Fontibus ex græcis *etc.* M.CCCC.LXXXVII. S. l. In-fol., goth., 2 col. — *Viviers, Séminaire.*

— (*Colophon :*) Biblia correcta per stephanū pariseti ordinis minorum sacre theologie doctoreꝫ et impressa per iacobum

malieti, M.cccc lxxxx. die nono Junij. S. l. (*Lyon*). In-fol., goth., 2 col., signat. a, a-z, ꝛ, ɔ, ꝶ, A-Z, Aa-Kk, 1-5. (Hain 3106). — *Avignon, Séminaire.*

— S. l. (*Lugduni*), 1497, x kal. januarias, Franciscus Fradin et Johannes Piuard. In-4, goth. (Hain 3121). — *Besançon, Séminaire.*

— (Cum postillis Nicolai de Lyra). (*Colophon :*) Divinum opus biblie... per Johanem Syber summa cum diligentia impressum feliciter finit. S. l. n. d. (*Lyon, fin du XVe s.*). In-fol., goth., 2 col., 4 parties, signat. a-z, ꝛ, aa-zz, Aa-Zz, Aaa-Qqq, AA-ZZ, AAA-RRR, à la fin de la 1re partie marque de J. Syber. (Hain *3163). — *Viviers, Séminaire ; Dijon, Séminaire (1re partie).*

— Cum glossulis tam marginalibus quam interlinearibus ordinariis, una cum Nicolai de Lyra postillis. Per Iohannem Petri de Langendorff et Iohannem Froben de Hamelburg, Basileæ, 1498, kal. decembris. In-fol., goth., 6 vol. (Hain *3172). — *Abbaye de Saint-Antoine (Isère)* (t. 2, 4 et 6).

Biel (Gabriel). — Lectura super Canone misse jn alma vniuersitate Tuwingensi ordinarie lecta. (*Colophon :*) jmpensis et cura Magistri Iohannis otmar ciuis Rutlingensis. 1488. in profesto Otmari sancti abbatis. j 5. die Nouembris. In-fol., goth., 2 col. (Hain *3178). — *Paris, Séminaire Saint-Sulpice.*

Boèce. — Boetius cum commento sancti Thome. | (*Signat.* a 2 :) Sancti thome de aquino super libris de consolatione | philosophie commentum cum expositione feliciter incipit. | (*Colophon :*) Finit Boetius de consolatu philoso | phico cum commento sancti Thome. | In-fol., goth., 53 l., signat. a-o. — *Avignon, Séminaire.*

— (*Titre :*) Com | mentuȝ | duplex | in Boe | tium de consolatione philosophie cum vtriusqȝ tabula. Item commentum | in eumdem de disciplina scholarium : cum commento in Quintilianum de | officio discipulorum diligenter annotata. (*Gravure au titre*). (*Colophon :*) Lugduni opera Johannis de Vingle M.ccccc. die xv. Julij. In-fol., goth., signat, a-x et A-F. (Hain 3417). — *Viviers, Séminaire.*

Breviarum. — (*Manque 4 ff. de début ; Bréviaire de Besançon ?*) S. l. n. d. (*XVe s.*). In-8, goth., 2 col., 35 l., sans chiffres, ni récl., signat. a-r, AA-CC, A. — *Besançon, Chapitre.*

Breviarium Romanum. — (*Manque la signat.* † 1 à 3 *c'est-à-dire, dans le calendrier, les mois de janv. à fév. et juil. à déc. ; signat.* A :) Breviarium | secundum morem et con | suetudinem ecclesie | Romane. | In-8, goth., 2 col., 38 l., signat. †, ††, 8 ff. n. ch. et 508 (incomplet) ff. ch., 1 grav. et lettrines. — *Avignon, Séminaire.*

— (*Manque le calendrier et 9 ff. Colophon :*) Finit Bre | uiarium secundum vsum ec | clesie metropolitane Bisũ | tineñ p Bernardũ Richel | ciuẽ Basiliensem impressũ | Anno currente a partu vir | ginis salutifero millesimoq̃ | dringentesimoseptuagesi | monono (*marque de B. Richel*). In-fol., goth., 2 col., 32 l., sans chiffre, ni recl., ni signat., caract. rouges et noirs. — *Besançon, Chapitre* (*exempl. non rubriqué*).

— Breviarium Lugdunense. — (*Titre :*) Breuiarium came | re ad vsum ecclesie | Lugdunensis. (*Colophon :*) peregit ꝛ fe | liciter finiuit Ianonus Carcani librarius lugduni. Die quinta mensis Marcij Anno | dñi millesimo quatercentesimo nonagesimo octauo. | In-fol., goth., 2 col., 8 ff. n. ch. + cccxvi (pour 317) ff. ch. + 33 ff. n. ch. (Hain 3855). — *Sainte-Foy-lès-Lyon, Maristes.*

— Breuiarium secundum morem romane curie. Uenetijs per Franciscum renner de Hailbrun M. cccc. lxxxj. In-8, goth., 2 col. (Hain 3902). — *Avignon, Séminaire.*

Brun (Urbanus Prebusinus de). — Oratio mordacissima vrbani prebusini ostendens damnum quod omnibus se colentibus : afferant virtuies (*sic*) (*Gravure : un chevalier à genoux*). S. l. n. d. (*Strasbourg, Jean Gruninger*). In-fol., caract. rom., 30 l., sans chiffres, ni récl., 10 ff. n. ch. signés a-b. (Hain *4006). — *Dijon, Séminaire.*

Capistran (Jean de). — Tractatus de cupiditate. S. l. n. d. In-fol., goth., 2 col. (Hain 4376). — *Lyon, Capucins.*

Capreolus (Jean). — Liber primus (secundus, tertius, quartus) defensionum theologie diui doctoris Thome de aquino

in primo sententiarum. (*Colophon du 4e livre :*) Uenetijs per Octauianum Scotum Modoetiensem M.cccc lxxxiiij (*les trois premiers livres en* 1483). In-fol., goth., 2 col., 3 vol. (Hain *4410). — *Paris, Séminaire Saint-Sulpice.*

CARACCIOLO (Robert). — Roberti episcopi Aquiñ. opus quadragesimale : quod de penitentia dictum est : incipit. (*Suit :*) Sermo in festo annunciationis virginis Marie eiusdem Roberti. (*Suit :*) Roberti de licio predicationes a prima dominica de aduentu quottidie et de festiuitatibus incipiunt. (*Suit :*) Tabula sermonum de Timore iudiciorum dei. (*Colophon :*) Impressi in ciuitate Uenetiarum per Franciscum renner de Hailbrun. M.CCCC.LXXIX. In-4, goth., 2 col. (Hain *4462). — *Viviers, Séminaire.*

CATHERINE DE SIENNE (Ste). — Dialogus Catharine de Senis cum aliis orationibus. (*Colophon :*) Explicit dialogus Catharine de Senis, Brixie per Bernardinum de misintis de Papia die 15 Aprilis M.cccc.lxxxxvi. In-8, goth., 2 col., signat. a-z, ꝛ. (Hain *4693). — *Viviers, Séminaire* (*manque le titre*).

CLAVASIO (Angelus de). — (*Colophon :*) Summa angelica de casibus conscientie per Angelum de clauasio compilata. Uenetijs per Georgium de Riuabenis Mantuanum alias Paentem M.cccc lxxxix. 7 Idus Octobris (*marque*). In-fol., goth., 2 col., 378 ff. ch. — *Viviers, Séminaire.*

— (*Titre :*) Summa Angelica. (*Colophon :*) Uenetiis per Georgium de arriuabenis Mantuanum. M.CCCC. nonagesimo secundo. die quarto Iunij. In-8, goth., 2 col. (Hain *5396). — *Chambéry, Séminaire.*

Cordiale. — (*Titre :*) Liber quatuor nouissimorum. | (*Signat.* a 2 :) Quatuor nouissimorum liber de morte v3 | penis inferni iuditio et celesti gloria quem pleri | que cordiale compellant... | (*Colophon :*) Explicit liber quatuor nouissimorum | Deo gratias (*marque*). S. l. n. d. In-8, goth., sans chiffres, signat. a-e. (Hain 5694 ?). — *Avignon, Séminaire.*

CYPRIEN (S.). — Incipiunt epistole Cecilii Cypriani. (*Colophon :*) M.CCCCLXXI. S. l. (*Venise*). In-fol., caract. rom. (Hain *5897). — *Paris, Séminaire Saint-Sulpice.*

DAMMO (Arnold) DE RENMERZUALIS. — Sermo synodalis honorandi | viri artium liberalium magistri ꝛ sacre theologie licentiati | mgr̄i Amoldi dammoīs de rēmerzualis habitus ad syno | dum Coloniensem Anno dñi Millesimoquingentesimo | nono die mensis Marcij. | S. l. n. d. (*Cologne, vers* 1500; *même impression que le* [Liber] Fraternitatis rosacee corone, *ci-dessous décrit*). In-fol., goth., 45 l., sans chiffres, ni récl., 6 ff. n. ch. signés A. — *Dijon, Séminaire.*

De defectibus occurrentibus in Missa. | S. l. n. d. In-4, goth., 32 l., sans chiffres, récl., ni signat., 12 ff. n. ch. le premier et le dernier blancs. (Hain *6073). — *Dijon, Séminaire.*

DIODORE DE SICILE. — (*Colophon* :) Explicit foeliciter opus Diodori siculi emendatum per Bartholomæum Merulam. Venetiis impræssum per Ioannem de Cereto de Tridino alias Tacuinum. M.CCCC.LXXXXVI. Xii Kalen. Octobris (*marque avec initiales* Z. T). In-fol., caract. rom., 45 et 46 l., 1 f. n. ch. + 76 ff. ch. + 1 f. n. ch., signat. a-n. (Hain *6191). — *Avignon, Séminaire.*

DUNS SCOT (Jean). — Opera. S. l. n. d. Johannes Granion in clauso Brunelli. In-fol., goth., 2 col. 35 l., signat. a-z, aa-ss, b-f. — *Bourg, Séminaire.*

DURAND (G.). — Incipit rationale divinoꝝ officioꝝ editum p ꝛ in xp̄o patrē & dominum | dnūm Guilielmū durāti dei & aplīce se | dis gr̄a presulē Mimateñ. (*Colophon* :) M.cccc.lxxix. S. l. In-fol., caract. rom., 2 col., 49 l., sans chiffres, ni récl., signat. a-z, &. ɔ, A-I (Hain *6481). — *Besançon, Séminaire.*

— Rationale S. l. (*Lyon*) Jacobus Mallieti, 1497 julii 15. In-4, goth., 2 col., ccxxiij p. — *Bourg, Séminaire.*

Exempla. — (*Fol.* 1) Incipiunt exempla sacre scripture ex utroqꝫ | testamento secundum ordinem litterarum collecta. S. l. n. d. (*Paris*). In-4, caract. rom., sans chiffres, récl., ni signat. (Hain *6762). — *Vivers, Séminaire.*

EYB (Albert de). — Margarita poetica. (*Colophon* :) Summa Alberti de Eyb que Margarita poetica dicitur feliciter finit. S. l. n. d. (*Strasbourg, G. Husner*). In-fol., goth., 2 col., 51 l., sans chiffres, signat., ni récl. (Hain *6814). — *Dijon, Séminaire.*

— Fascicul⁹ morũ. ex ap | probatoꝝ poetarũ au | ctoritatib⁹ collectus. | S. l. n. d. In-fol., goth., sans chiffres, ni récl., signat. a-o, caract. de deux grosseurs. — *Dijon, Séminaire.*

Ferrier (S. Vincent). — (*Manque les deux premiers ff. Colophon :*) Sermones sancti Uincentij temporis estiualis finiunt. Argentine, M.cccc.lxxxix. Finiti in die Scolastice virginis. In-fol., goth., 2 col., signat. aa-zz, AA-OO. (Hain *7005, tome 2e). — *Viviers, Séminaire.*

— Sermones sancti Uincentij fratris ordinis predicatorum de tempore Pars hyemalis. (*Colophon abrégé :*) Sancti Uincen | tij... ser | mones temporis hyemalis fini | unt feliciter. S. l. n. d. (*Lyon,* 1497). In-fol., goth., 2 col., signat. a-z, ꝛ. — *Viviers, Séminaire.*

— Sermones sancti Uincentij fratris ordinis predicatorum de tempore pars estiualis. (*Colophon :*) Sermones sancti Uincentij temporis estiualis finiunt feliciter. S. l. n. d. (*Lyon,* 1497). Petit in-fol., goth., 2 col., signat. aa-zz, AA-GG. — *Viviers, Séminaire.*

— Sermones sancti Uincentij fratris ordinis predicatorum de sanctis. (*Colophon :*) Lugduni anno Miiijxcvij (*sic,* 1497) die xxiij Aprilis. Petit in-fol., goth., 2 col., signat. AAA-QQQ. — *Viviers, Séminaire.*

Formula viuendi canonicorum sive vicariorum secularium aut etiam deuotorum presbyterorum. S. l. n. d. In-4, goth. 39 l., 16 ff. n. ch. (*Hain :* 15 ff.) signés aa-cc le dernier blanc. (Hain *7254). — *Dijon, Séminaire.*

François d'Assise. — Oratio fratris Francisci de Asisio ex ordine minorũ sacre theologie pro | fessoris prouincialis prouincie Romane socii ꝟdi prĩĩs gñalis eiusdẽ ordinis | et in Ro. cu. ip̃ius ordinis viceprocur̃is habita corã põtefice maximo ꝛ xp̃ianoꝝ | ɔ ventu gravissimo pro defensione fidei xp̃iane. Mcccc lxxx. die x. decembris. S. l. n. d. (*Rome*). In-8, goth., 4 ff. n. ch. (Hain 7322). — *Besançon, Séminaire.*

Fraternitas. — Incipit liber fraternitatis ro | sacee corone ad honorem bea | tissime ỹginis marie ꝛ ad salutẽ hoĩm edictus ɔtinens in se maximas | vtilitates quã fraternitateȝ quicũqȝ deuote seruauerit impossibile est | illum damnari quia maria mater gratie eum defendet. | S. l. n. d. (*Colo-*

gne, vers 1500). In-fol., goth., 45 l., sans chiffres, ni récl., 18 ff. n. ch. signés A-C, une grande grav. et 4 petites. (Hain 7356). — *Dijon, Séminaire.*

GAGUIN (Robert). — De francorum gestis cõpendiũ. Thielmãnus Keruer in parisiorũ gymnasio impẽsis Durandi gerlerij & Ioãnis parui, 1500 ad idus ianuarias. In-4, caract. rom., index + 169 ff. (Hain *7413). — *Besançon, Sémimaire.*

— De puritate conceptionis. Durandi Gerleri Parisiaci impensa, 1498, nouembris 22 per Andream Bocard. In-4, goth. — *Abbaye de St-Antoine (Isère).*

GOUDA (Guillaume). — (*Titre :*) Expositio misteriorum misse et verus modus rite celebrandi. (*Colophon :*) Colonie per Henricum Quentell. S. d. In-4, goth. (Hain *7826). — *Paris, Séminaire St-Sulpice.*

GRÉGOIRE (S.). — (*Manque le titre : Homélies sur Ezéchiel*). (*Pas de colophon ; à la suite :*) Expositio beati Gregorii pape supra Canticum canticorum. (*Colophon :*) Parisius per vdalricum gering et bertholdum renbolt, 1498, die 16 ianuarii. In-4, caract. romains, signat. a-y. (Hain 7939). — *Viviers, Séminaire.*

— Trentenarius. (*Colophon :*) Impressumqꝫ Lugd. per Franciscũ fradin et Johãne fyrobẽ. ãno. M.ccccc. die xix. nouẽb. In-8, goth., 8 ff. n. ch. + cl (pour 151) ff. ch. signés a-t, caract. rouges et noirs. (Hain 7993). — *Lyon, Archevéché (manque le titre).*

GRÉGOIRE DE RIMINI. — (*Colophon :*) Explicit lectura primi sententiarum Gregorii de Arimino, parisius impressa 1482. 9 augusti. In-fol., goth., 2 col. (Hain *1645). — *Paris, Séminaire Saint-Sulpice.*

GRITSCH. — Quadragesimale Gritsch vna cum registro sermonum de tempore et de sanctis per circulum anni. (*Colophon :*) Lugduni per Johannem trechsel alemanum die xxiij Octobris (*marque de J. Treschsel*). *S. d.* (*avant* 1498). In-8, goth., 2 col., signat. a-z, A-H. — *Viviers, Séminaire.*

GUI DE MONTROCHER. — (*Signat.* a 2 :) Liber qui manipulus curatorum inscribit. Actoris epla. | (*Manque le colophon*). In-8, goth., signat. a-p. — *Viviers, Séminaire.*

GUILLAUME (PÉRAUT?) (*Début :*) Vitam bonam et exitum beatũ. | (*Colophon :*) Postilla super epistolis et euangelijs dominicalibus festi- | uitatibus ac de sanctis per anni circulum secundum sensum | litteralem collecta feliciter Explicit. | S. l. n. d. In-fol., goth., sans chiffres, signat., ni récl., 40 l. — *Chambéry, Séminaire.*

GUILLAUME DE PARIS. — (Opera) (*Colophon :*) Lugduni per Johanne3 piuard M.CCCCC. die quarta Augusti. In-8, goth., 2 col. — *Avignon, Séminaire.*

— Rhetorica diuina. Parisis, 1500. In-8. (Hain 8308). — *Lyon, Capucins.*

HÉROLT (Jean). — (*Manque le titre ; signat.* a. 1 :) Sermones discipuli de tempore et per | circulum anni incipiunt. (*Colophon :*) Expliciunt sermones collecti ex diuersis | *etc.* (*Seconde partie, titre :*) Sermones discipuli | de sanctis, cu3 prom | ptuario exemploru3 et miraculis beate Ma | rie virginis (*gravure au titre*). (*Manque le colophon*). In-4, goth., signat. ã-c̃ pour la table, a-z, aa-dd, et pour la 2e partie A-T (*s'arrête à* T 4). — *Viviers, Séminaire.*

— (*Colophon :*) Expliciunt sermones collecti ex diuersis san | *etc.* (*Puis au verso :*) Tabula sermonum disci | puli de sanctis. (*Au fol. suivant signé* aa :) Prologus in sermones discipuli de sctis | per circulum anni incipit. | S. l. n. d. In-fol., goth., 48 sermons signés aa-hh et 3 ff. pour le registre. — *Viviers, Séminaire.*

— (*Signat.* a 1 :) Sermones discipuli de tempe per circulũ anni incipiunt. Dominica prima aduent9 | dñi Sermo prim9 de aduentu xp̃i in carnem. | S. l. n. d. In-fol., goth., 2 col., signat. c (*pour la table*) puis 164 sermons signés a-z, ꝛ, ɔ, A-G. — *Viviers, Séminaire.*

— Registrum in sermones | Discipuli de tempore. | (*Signat.* a 1 :) Sermones discipuli de tempore | per circulum anni incipiunt. | (*Colophon :*) Lugduni per Johannem Pyuard M.ccccxcix die duodecimo Septembris. In-8, goth., 2 col. — *Viviers, Séminaire* (*exemplaire rubriqué*).

(A suivre.) J.-B. MARTIN.

JULES COUSIN

CONSERVATEUR

DE LA

BIBLIOTHÈQUE ET DES COLLECTIONS HISTORIQUES DE LA VILLE DE PARIS

(*Musée Carnavalet*)

1830-1899

(Suite)

II

La Bibliothèque historique de la ville de Paris, que Jules Cousin a fondée à Carnavalet en 1873 et qui, depuis le commencement de 1898, est installée à l'hôtel Saint-Fargeau, n'a qu'un quart de siècle d'existence. Si ses origines semblent modestes, il faut reconnaître que son développement fut des plus rapides et des plus utiles. Sous l'impulsion de l'homme remarquable dont nous avons essayé d'esquisser le portrait, grâce aux encouragements d'une Administration soucieuse de perpétuer le souvenir d'un glorieux passé, elle s'est accrue d'une façon extraordinaire et a rendu les plus grands services aux travailleurs, ainsi qu'aux amateurs de l'histoire de Paris.

La municipalité parisienne s'est de tout temps intéressée à l'histoire de la ville dont les destinées lui

étaient confiées. Il y a longtemps qu'elle a commencé à encourager de toutes manières les études relatives à ses annales. Il y aurait quelqu'intérêt à résumer l'historique de ces efforts dont nous trouvons la trace dès le XIIIe siècle et qui, sous différentes formes, se perpétuant jusqu'à nos jours, sont un témoignage du désir qu'eurent nos magistrats municipaux de conserver leurs Actes, et d'en assurer la transmission. Mais cet historique constituerait un *hors-d'œuvre* vraiment sans proportion avec les dimensions de la présente notice. J'aurais voulu montrer ici la Prévôté des Marchands prenant soin de faire rédiger ses *Statuts* dès le commencement du XVe siècle, et le Bureau de la Ville ne tardant guère à ordonner la rédaction des procès-verbaux de ses *Délibérations;* mais il faut bien me borner à de simples mentions et me contenter de renvoyer aux sources le lecteur curieux de ces précédents si lointains (1).

C'est que ce zèle historique, cet excellent exemple donné par la Prévôté des Marchands, ne devaient pas rester sans fruits; du XVIe au XVIIe siècle nous voyons Corrozet, Bonfons, Boutrays, Du Breul, Sauval, Malingre, Lemaire, Brice et tant d'autres, produire de précieux ouvrages. Certains d'entr'eux obtiennent même le patronage de la Ville. De 1650 à 1676, celle-ci encourage les travaux topographiques de Boisseau, de Gomboust, de Berey et de Bullet. Faut-il rappeler aussi la publication (1677-1705) du *Traité de la Police* par le commissaire De Lamarre, et celle de l'*Histoire de Paris* de Félibien, entreprise sous les auspices du Bureau de la Ville en 1711?

Pour rentrer plus directement dans le sujet qui nous

(1) *Histoire générale de Paris... Introduction* [par L.-M. Tisserand]. Paris, Imprimerie Impériale, 1866, in-4.

occupe, il y aurait lieu de raconter par le menu comment Antoine Moriau (1), aussi grand bibliophile que bon magistrat, avait réuni une bibliothèque de plus de quinze mille volumes, tant imprimés que manuscrits; comment il eut la généreuse pensée de léguer à la ville de Paris cette inestimable collection. Il faudrait dire comment celle-ci se trouvait installée dans l'hôtel Lamoignon dont la belle façade fait encore l'ornement de la rue Pavée, à quelques pas, justement, de l'hôtel Carnavalet (2).

Mais cela nous entraînerait dans le récit des péripéties à la suite desquelles la Ville se vit dépouillée de ce trésor, au profit de la Bibliothèque de l'Institut, en 1797 (3); nous serions amenés, ensuite, à faire l'historique de la reconstitution d'une nouvelle Bibliothèque (celle qu'on peut appeler la deuxième Bibliothèque de la Ville) à la fin de la Révolution, puis celui de son transfert à l'Hôtel-de-Ville en 1817. La série des événe-

(1) Né en 1699, mort en 1759. Il avait succédé à son père en qualité de procureur du Roi et de la Ville, sous la prévôté de Michel-Etienne Turgot (1690-1751) qui resta en charge de 1729 à 1740 et qui fut le père du célèbre économiste. Ce fut Michel-Etienne Turgot qui constitua le premier fonds de la bibliothèque municipale.

La Ville entra en possession de la collection de Moriau en 1760. La bibliothèque fut ouverte au public en 1763.

(2) Ce résumé sur la première bibliothèque de la Ville, sur le legs de Moriau et sur les circonstances qui suivirent est nécessairement fort abrégé. J'en ai emprunté certains éléments au bel ouvrage de M. Alfred Franklin sur *Les Anciennes Bibliothèques de Paris* (1867-1873, 3 vol. in-4), tome III, p. 181 et ss.

(3) Arrêté du Directoire exécutif attribuant la Bibliothèque de la Commune à l'Institut (27 ventôse an V — 17 mars 1797). Voy. *L'Institut de France. Lois, statuts et règlements...* par M. L. Aucoc. (Imp. Nat., 1889, in-8), p. 49-51. Cousin avait espéré un moment faire rentrer la Ville en possession de ses anciennes collections. Le Ministre rejeta sa réclamation. (Décision du 15 février et du 8 décembre 1886.)

ments nous conduirait ainsi au funeste incendie de 1871 où l'on vit s'anéantir une fort belle collection dont il ne reste maintenant que le souvenir.

J'ai dit quelques mots déjà de la catastrophe de 1871. Elle fut une grande perte pour l'histoire et nous ne pouvons, malheureusement en connaître l'importance que très approximativement. Cousin lui-même nous en a laissé un aperçu :

« J'étais bibliothécaire de la ville depuis quelque mois seulement, et, de concert avec M. Charles Read, je travaillais à réparer le désordre causé par les errements ordinaires de la camaraderie et de la bureaucratie, quand survint le désastre qui détruisit la bibliothèque tout entière. Le feu ne fit, à vrai dire, que parfaire la besogne trop bien commencée par les abus de l'emprunt à outrance ; mais, au milieu d'un chaos de livres dépareillés, disparurent, avec une belle collection d'ouvrages sur Paris et les provinces de France, quelques manuscrits dont la perte — comme celle de nos archives municipales — restera à jamais irréparable. — Le magnifique missel de l'évêque Juvénal des Ursins, cédé par M. Firmin Didot au prix coûtant de 36,000 francs, et qui eût certainement dépassé 80,000 francs à la vente éblouissante à laquelle nous venons d'assister. — Les précieux papiers de Beffara en cent cinquante volumes in-4, où se trouvait condensée, à l'état de notes, toute l'histoire du théâtre en France. — Plusieurs registres des rapports secrets du lieutenant de police sur les intrigues galantes de Paris, différant, par la date, de ceux qui ont été retrouvés à la Bastille et que l'on conserve aujourd'hui à l'Arsenal. — Trois gros volumes de plans originaux de Nicolas Ledoux, l'architecte des Petites-Maisons et des lourdes barrières du XVIIIe siècle. Je ne cite que les articles hors ligne. » (1).

Tout était à refaire. Les propositions de Cousin furent écoutées avec intérêt par M. Husson, secrétaire-général

(1) Société de l'histoire de Paris. Assemblée générale du 8 mai 1883. Allocution de M. Jules Cousin, président. (*Bulletin* de la Société, 1883, p. 66).

de la Préfecture, par le Préfet lui-même. Heureusement, les changements politiques ne nuisirent en rien à l'œuvre. MM. Léon Say et Ferdinand Duval en avaient posé les bases ; M. Herold, qui succéda à ce dernier en 1879, lui fut particulièrement dévoué et obtint du Conseil municipal des décisions pleines d'avantages pour les collections historiques de la Ville.

J'ai sous les yeux la pièce officielle qui constate l'origine, qui constitue l'*acte de naissance* de ces collections. C'est un extrait officiel du procès-verbal de la séance du 29 mars 1872, dans laquelle le Conseil municipal de Paris, à la suite d'un rapport M. F. Gille, vota à Cousin des remerciements pour le don qu'il venait de faire à la Ville de sa bibliothèque personnelle. Le Conseil discutait le budget de 1871-1872 ; voici un extrait de la délibération qu'il prit en votant le crédit relatif aux dépenses annuelles du matériel de la Bibliothèque municipale (1) :

« ... M. le Rapporteur rappelle dans quelles funestes circonstances a été détruite la bibliothèque de l'Hôtel-de-Ville, riche et importante collection d'ouvrages et de plans de toute nature et spécialement de publications relatives à l'histoire des villes et des provinces ; après avoir déploré cette perte irréparable, M. le Rapporteur s'empresse d'adresser au nom de la 2e commission, des remerciements à M. Jules Cousin, bibliothécaire de la Ville, qui, à peine la Bibliothèque municipale détruite par l'incendie a fait spontanément don à la Ville de sa bibliothèque tout entière composée de six mille volumes.

Le Conseil vote des remerciements à M. Cousin.

Signé (au registre) :
MM. VAUTRAIN, président.
LEVEILLÉ, MARTIAL BERNARD, secrétaires.
Pour extrait conforme :
Le Secrétaire général de la Préfecture,
A. HUSSON. »

(1) Papiers de Jules Cousin. Extrait du Registre des Procès-ver-

Le texte même du Rapport de M. Gille, trop long pour être reproduit ici en entier, contient plusieurs passages intéressants pour l'histoire des origines de la nouvelle bibliothèque. C'est d'abord la liste des sept donateurs qui apportent un contingent de 500 volumes à joindre aux six mille qui constituaient le premier fonds donné par Cousin, et l'indication d'un autre don de 550 volumes fait par diverses administrations. C'est ensuite un renseignement tout à fait précis, qui vient confirmer la tradition d'après laquelle la bibliothèque de Cousin et les autres volumes provenant des premiers dons ne furent installés à Carnavalet qu'à la fin de l'année 1872 :

« Vous savez, Messieurs, que la bibliothèque se réorganise dans l'hôtel Carnavalet. A défaut d'aménagements intérieurs, le 20 février 1872, on n'avait pu encore distribuer sur rayons les 10,000 volumes qu'elle possède aujourd'hui et qui proviennent, comme je vous l'ai indiqué, surtout de libéralités, et de quelques acquisitions (1). »

Le Rapporteur eut gain de cause et le Conseil vota le crédit demandé, 50.000 francs, dont 10.000 devaient être consacrés aux premiers aménagements matériels (2).

baux des séances du Conseil municipal de Paris. Séance du 29 mars 1872.

Cf. *Conseil municipal de Paris. Session du budget de 1872... Procès-verbaux.* Paris, typogr. Lahure, 1872, in-4. [Bibliothèque Nat. Lk[18] 1923]. Séance du vendredi soir, 29 mars 1872 (n° 21, p. 8 et 9).

(1) *Conseil municipal de Paris. Session ordinaire du budget 1871-1872. Annexe au procès-verbal de la séance du 29 mars 1872. Rapport présenté au nom de la 2e commission par M. F. Gille, sur l'article 8 du chapitre III du budget des dépenses pour 1872. Dépenses annuelles du matériel de la bibliothèque de la Ville.* S. l. n. d. [Typ. Ch. de Mourgues frères, 1872], in-4, 3 p.

Ce rapport est le n° 27 du volume des Documents 1871-72. (Collection de M. Edgar Mareuse.)

(2) *Procès-verbal*, déjà cité

Cousin se mit à l'œuvre et commenca sans retard la rédaction du catalogue de son premier fonds. Il reconnut dès l'origine la nécessité de le rédiger en double : d'abord sous la forme alphabétique, ensuite sous la forme méthodique. Il attacha tous ses soins à l'établissement du plan de son catalogue méthodique. Certes toute œuvre humaine est sujette à la critique et est susceptible de perfectionnement, mais je suis très disposé à déclarer que, tel qu'il est, ce plan est un chef d'œuvre du genre.

La bibliographie historique de Paris ne doit pas se comprendre comme celle de toute autre grande ville de France. L'histoire d'une capitale comme celle de notre pays, où bat son cœur, où bouillonnne son cerveau, où rayonne son génie, prend nécessairement les vastes proportions de son histoire générale : elle ne consiste pas seulement dans une chronique de clocher, une monographie locale (1).

Ces réflexions, dont le lecteur sentira toute l'importance, mais sur lesquelles je ne saurais m'étendre davantage, amenèrent Cousin à constituer un admirable sommaire de bibliographie parisienne. Il fouilla son sujet de telle sorte que sur les milliers d'ouvrages qui rentraient dans le cadre de l'histoire de Paris, il n'en est certainement pas une centaine dont le classement soulève un doute sérieux, une difficulté insurmontable (2).

Le catalogue méthodique de la Bibliothèque de la Ville comporte douze chapitres et cent soixante séries. Je ne veux pas donner l'intitulé de chacune de celles-ci ;

(1) *Bibliographie parisienne. Tableaux de mœurs* (1600-1880), par Paul Lacombe,... avec une préface par Jules Cousin,... Paris, Rouquette, 1887, in-8. *Préface*, p. IX.

(2) Le sommaire du catalogue méthodique a été plusieurs fois imprimé. On trouva plus loin l'indication de ses différentes éditions, dans la bibliographie des travaux de Cousin.

voici seulement l'énumération de ses douze divisions principales. Il va de soi que les mots *de Paris* doivent être sous-entendus. Ainsi : Bibliographie *de Paris*; Topographie *de Paris*; Monuments *de Paris*, etc. :

I. Bibliographie (séries 1-2).
II. Histoire physique et naturelle (3-8).
III. Histoire générale (9-30).
IV. Topographie (31-41).
V. Monuments et architecture (42-49).
VI. Histoire religieuse (50-55).
VII. Histoire des lettres, sciences et arts (56-72).
VIII. Histoire des mœurs et coutumes. (73-87).
IX. Fêtes et divertissements. Théâtre (88-106).
X. Histoire civile et administrative (107-135).
XI. Histoire judiciaire; police (136-157).
XII. Environs et châteaux royaux (158-160).

Il est à souhaiter que ce cadre, tel qu'il a été établi par Cousin, reste toujours, au moins dans ses grandes lignes, respecté par les bibliothécaires qui présideront désormais aux destinées des collections bibliographiques de la Ville. Je ne méconnais pas, je le répète, les défauts qu'il peut présenter. Cousin lui-même m'en a souvent parlé, faisant ainsi la critique de son œuvre, et cherchant des améliorations plus faciles à projeter qu'à réaliser. C'est qu'il ne suffit pas d'ouvrir des séries quand on tente l'établissement d'un cadre bibliographique, il faut aussi les *meubler*, et les *meubler* avec suite, d'une façon raisonnée.

— « Ma série 8 *(Population, statistique, état-civil)* semble bien mal placée après le *Service des Eaux*, me disait Cousin, et cependant elle rentre bien dans ce deuxième chapitre, consacré à l'Histoire physique et naturelle. Je devrais en faire le sujet d'un *paragraphe* spécial, composé d'une seule série, le troisième paragraphe de ce deuxième chapitre... »

— « La série 22 comprend l'*Empire* et la *Restauration*. Cela semble, il est vrai, anormal, mais il était bien difficile de diviser ces deux sujets. Beaucoup d'ouvrages les embrassent dans leur ensemble, et puis, pour la période finale de l'Empire, la bibliographie des années 1814-1815 ne saurait, sans inconvénients, se partager en séries différentes. »

— « Où placer tout ce qui concerne les *Aérostats?* disait encore le cher maître. Vous croyez que c'est facile? Il faut choisir entre les séries suivantes : Les fêtes et divertissements populaires, n° 88 ou 89; les sports, n° 106; les moyens de transport, n° 125; leur rôle si important pendant le siège de Paris, n° 27? »

La plupart des inconvénients inhérents aux difficultés de toute classification méthodique ont été singulièrement atténués par la rédaction d'un *Index alphabétique* (1) des matières du catalogue. Cet index, très copieux, susceptible lui aussi d'augmentations, est de la plus grande utilité pour les travailleurs; Cousin le rédigea dès l'ouverture de sa bibliothèque dont le succès s'affirma tout de suite :

« Quelques gens de lettres, quelques journalistes bien avisés en connurent bientôt le chemin, et il en sortit d'excellents articles, de sérieuses études qui — nous pouvons le dire sans vanité — ont contribué à élever le niveau de ces chroniques historiques d'actualité, si fort goûtées aujourd'hui du grand et du petit public, en rendant les lecteurs plus difficiles, et, par conséquent, les auteurs plus scrupuleux (2). »

(1) Il est resté manuscrit et consiste en un précieux registre mis à la disposition des lecteurs.

(2) Société de l'histoire de Paris. Assemblée générale du 8 mai 1883. Allocution de M. Jules Cousin, président. (*Bulletin* de la Société, 1883, p. 67).

Dès son origine, la bibliothèque Carnavalet attira les journalistes

J'ai parlé avec éloges du catalogue méthodique; je mettrai quelques restrictions dans mon appréciation du catalogue alphabétique. Celui-ci pouvait être suffisant à l'époque où la collection était peu nombreuse; il est certain qu'à l'heure actuelle son mode de rédaction, tel que Cousin l'a compris, laisse beaucoup à désirer. Si il eut été utile d'employer, dans le classement méthodique, un système de renvois pour les sujets *chevauchant* sur plusieurs séries, il n'eut pas été moins avantageux de classer à leur ordre *strictement alphabétique par le premier mot du titre* les ouvrages anonymes, avec renvoi au nom de l'auteur, quand celui-ci est connu. C'est ce qui n'a pas été fait et c'est un travail qui s'imposera le jour où on voudra connaitre l'étendue des ressources bibliographiques — je puis dire des richesses — de la Bibliothèque historique de la Ville. On voudra bien croire que je parle de la question avec quelque compétence : j'en parle par expérience, ayant moi-même classé ma bibliothèque personnelle suivant le cadre bibliographique créé par Cousin, mais m'étant efforcé, dès que j'ai commencé ma collection, d'atténuer les inconvénients que l'auteur m'avait signalés (1).

à cause des facilités qu'ils y trouvaient pour la rédaction rapide de leurs articles. Elle attira aussi l'attention de travailleurs compétents. Pour n'en fournir que deux exemples, je citerai l'étude intéressante insérée par M. Arthur Heulhard dans *Le Moniteur du Bibliophile* (mars et avril 1878) et le travail excellent et très documenté publié dans *La ville de Paris, journal quotidien, politique...* des 4 et 8 octobre 1881. Cette étude, non signée, est de M. Gabriel Marcel.

(1) Cousin reconnaissait le bien fondé de cette critique. Je me permis de la formuler au cours de l'article que je consacrai à la Bibliothèque Carnavalet dans les *Annales littéraires* de la Société des Bibliophiles contemporains (1890, in-8). Quand je lui communiquai mes épreuves, avant la publication, il voulut bien approuver les réflexions que le travail du maître avait suggérées à son élève.

L'emploi de ce que j'appellerai le *système strict* pour le catalogue alphabétique n'est pas moins important. Il a l'avantage de faciliter et de hâter les recherches, d'éviter l'achat de doubles et souvent de distinguer les différentes éditions d'un même ouvrage. J'ai à peine besoin de faire valoir l'utilité qu'a, en outre, le renvoi du titre d'un ouvrage anonyme au nom de son auteur, et le groupement qu'il en résulte.

Le lecteur voudra bien excuser cette petite dissertation bibliographique qui semble m'avoir éloigné de mon sujet. Elle ne nous en éloigne guère : j'en tire l'occasion d'émettre le vœu de voir s'achever la rédaction du catalogue de la Bibliothèque de la Ville. Si par suite, l'impression pouvait en être faite, il est certain que grâce aux jalons posés par le fondateur, ce catalogue constituerait un répertoire bien loin d'être complet, mais si riche qu'il laisserait bien peu à désirer.

(A suivre.) PAUL LACOMBE.

LES

PETITS ROMANTIQUES

EDOUARD D'ANGLEMONT

(Suite)

XVI. *Les Petits orphelins*. 1763. — Strophes de 4 vers de 8 pieds.

Deux pauvres enfants, que la mort de leurs parents réduit à mendier, s'endorment sur la route, épuisés de fatigue et de faim, après que, le soir, l'aîné a dit à son frère qu'ils reverront leur mère s'ils ne sont pas méchants :

> Et, lorsque reparut l'aurore,
> Les champs de givre étaient rayés :
> Les orphelins dormaient encore.
> Ils ne se sont pas réveillés.

XVII. *Sacra*. 1768. — Vers de 12 pieds, mêlés d'octaves de 12 et de 6 pieds.

Légende Corse. Une sorcière du pays, qui a tué son amant et délaissé son enfant, vend à une jeune fille un sortilège pour la venger d'un fiancé infidèle. La réussite est prompte : Laura retrouve son amant mourant, qui

l'aime encore et lui pardonne. Elle supplie la sorcière de le guérir : Je ne puis, dit-elle, car il est mort. En même temps, elle écarte la chemise de la poitrine du jeune homme, et reconnaît le médaillon qu'elle avait, à sa naissance, suspendu à son cou. C'est son fils qu'elle a tué. De fureur, elle plonge son poignard dans le cœur de Laura, qui est venue lui demander de s'associer à sa vengeance.

Et, peu de temps après, sa fureur l'abandonne ;
Elle traîne les corps aux pieds de la madone,
Elle récite un psaume à genoux auprès d'eux,
Puis creuse dans son antre une fosse pour deux.

XVIII. *Le Tison.* 1770. — Vers de 12 pieds.

Dans son vieil hôtel du quartier de Satory, à Versailles, meurt une vieille comtesse, qui a resisté jadis à la passion du Régent et a conservé, malgré son existence mondaine, une réputation intacte. Ses derniers conseils à sa jeune et belle nièce, qui va être son héritière, ont été :

Mille pièges adroits assiégeront tes pas,
Aime bien ton mari ! Prends garde !... On ne sait pas
Jusqu'où peut, mon enfant, conduire l'adultère !

A ce moment même, un tison enflammé roule sur le parquet. La mourante se ranime, s'élance de son lit, prends à pleines mains le bois incandescent, le rejette dans la cheminée, et meurt en revenant à son lit. « C'est un trésor, bien sûr, qui est caché là », disent les héritiers.

On saisit une chaise, une bûche, un couteau,
La pelle, le balai, les chenets, le marteau,
La barre du foyer et la tringle arrachée
Aux ornements du lit où la morte est couchée,
Tout ce qu'on peut trouver ! le plancher est ouvert !
Mais ce n'est pas de l'or que l'on a découvert !

C'est un cadavre auquel ce plancher sert de tombe !...
Cependant qu'un vieillard, valet de la comtesse,
Qui restait interdit, le cœur plein de tristesse,
A cet horrible aspect, recule et jette un cri.
Il avait reconnu les habits du mari.

XIX. *Le Président du Busquet*. 1772. — Vers de 12 pieds.

Ce président du Parlement de Toulouse, frappé d'un souvenir ancien, est convaincu qu'il mourra tel jour, à minuit sonnant : la présidente, à laquelle il a avoué cette crainte, s'arrange pour donner le même jour un grand souper, et a soin d'avancer la pendule d'une heure. Les douze coups sonnent, et le président est encore parfaitement en vie. Chacun de s'écrier que la prédiction a menti, et du Busquet plus fort que tous les autres. Il ne se possède pas de joie. Peu après, animé par le bon vin, la chaleur, il descend dans son parc et aperçoit son valet de chambre cajolant la soubrette andalouse de sa femme, dont il paye lui-même les faveurs. De rage jalouse, il se précipite sur le valet, qui le tue en se défendant. Au même moment sonne minuit, le vrai minuit. Voici le portrait de ce président fin de siècle :

Quant au mari, c'était un mari fort commode,
Qui s'inquiétait peu de madame, chassait
Le lièvre au chien courant, le lapin au basset,
Le râle à l'épagneul et la perdrix au braque ;
Du sanglier, parfois, se permettait l'attaque ;
Qui, lui-même, sonnait du cor comme un piqueur ;
Aimait le maniement et du trèfle et du cœur,
Le bon vin, et surtout, d'une façon jalouse,
D'un amour africain, une belle Andalouse.

XX. *Les deux Sœurs*. 1778. — Strophes de 4 vers de 12 et de 8 pieds.

Nées au même village, à Meudon, ces deux sœurs sont bien différentes ; l'une se marie et va vendre à

Paris les fruits de son jardin ; l'autre va aussi dans la grande ville, mais pour y vendre sa beauté.

L'une, assise au milieu des paniers de fougère,
Sur un âne trottant, s'en revient du marché ;
L'autre passe et repasse en calèche légère
Avec un front empanaché !

Aussi, la fin des deux sœurs fut-elle bien différente : c'est la moralité de l'histoire... qui n'est assurément pas une légende :

L'une est morte au hameau, bisaïeule entourée
D'une foule d'enfants pleurant de son adieu ;
L'autre est morte à Paris, jeune, et ne fut pleurée
Que d'une sœur de l'Hôtel-Dieu.

XXI. *Le Ménétrier de Folainville.* 1786. — Strophes de 4 vers de 8 pieds.

Le pauvre homme a dû jouer le nuit, au carrefour du chemin, pour une bande joyeuse, d'apparence fort suspecte, et quand il a fini, il reçoit, avec menaces, l'ordre de revenir au même endroit, pour le même office, à minuit le lendemain. Il y va, mais après avoir pris conseil de son curé. Au milieu de la ronde, il change d'air, et attaque celui du chant de Saint-Jean. O merveille !

Toute la troupe avec fracas,
S'envole comme une fumée,
Et laissant la terre semée
De cendres et d'étranges pas.

XXII. *La Fileuse d'Annebaut.* 1781. — Vers de 10 pieds.

Histoire d'une grand'mère, qui revient la nuit filer sa quenouille tant que sa bru n'a pas fait dire, pour le repos de son âme, la messe qu'elle lui a promise.

D'Anglemont décrit avec amour ces bords de la Rille, d'où il était alors éloigné :

Salut encore, ô ma belle vallée,
Pays natal, dont ma vie exilée
Garde à jamais un souvenir d'émoi !
Quels doux instans tu réveilles en moi !
A toi toujours mon instinct me ramène
Dans Annebaut où la Rille promène
Son bleu miroir, de prés verts encadré...

XXIII. *Le Terne*. 1817. — Vers de 12 pieds.

Une jeune femme ramène en France les restes de son mari, mort en Amérique, et dont elle accomplit ainsi le dernier vœu. La cérémonie funèbre achevée, le défunt lui apparait en rève et, pour la récompenser de sa fidélité à accomplir son désir, lui désigne les numéros qui gagneront le terne au prochain tirage de la loterie.

Mais quand elle approcha de l'époque indiquée
Elle chercha longtemps et partout, sans effet,
Ces numéros du rève, oubliés tout-à-fait
Près d'un élève en droit au maintien doux et sage,
Aux cheveux blonds, aux yeux bleu tendre, au frais visage
Qui l'avait remarquée au Luxembourg...

Les numéros étaient bons, elles les retrouva plus tard, mais quand il n'était plus temps.

XXIV. *Les Yeux*. 1824. — Vers de 4 pieds.

Un grand-père meurt loin de sa fille et de son petit-fils. Pendant que la mère se désole de cet éloignement, l'enfant entre et crie avec terreur qu'il a vu deux yeux brillants qui le regardaient dans le jardin. C'étaient ceux du grand-père, car on apprend que la veille

L'aïeul mourant
Cherchait, la bouche
Au crucifix,
D'un œil farouche
Son petit-fils.

XXV. *Les Deux Fantômes*. 1826. — Vers de 12 pieds.

On sent dans cette légende l'influence d'Alfred de Musset. Armand et Elise s'aiment ; mais une mère les sépare, non parce que Armand est plus ou moins pauvre, mais parce qu'elle a vendu sa fille à un débauché et qu'il faut la livrer. Les deux amants auraient pu fuir, ils préfèrent se tuer.

Qu'auriez-vous fait, amis, en pareille occurence ?
Quel remède auriez-vous choisi de préférence,
Si ce même péril sur vous se fut dressé ?
Pour moi, je n'aurais pas un instant balancé :
Soudain j'aurais crié : « Cours, jockey ! ma valise
Et ma chaise de poste et mes chevaux ! Chargeons !
Mon argent ! mes bijoux ! et j'aurais dit : Elise,
Tout ciel est doux à ceux qui s'aiment ! Voyageons.

N'est-ce pas là le vers de *Namouna ?* — La mort ne fut pas plus douce aux deux amants que la vie. Une héritière, pour ne pas avoir ce souvenir funeste sous les yeux, exhuma les restes d'Armand et les fit porter loin de ceux de l'amante. Un ami, auquel il était apparu, protesta : on le traita de fou et de visionnaire. Ne fallait-il pas que l'héritière put jouir gaiement de l'héritage ?

La critique ne fut pas moins favorable aux *Nouvelles Légendes* qu'aux anciennes. Un des amis de d'Anglemont, compagnon de ses premières luttes, s'exprimait ainsi au sujet de ce recueil :

Ce second recueil de traditions populaires ne le cède en rien au premier : l'auteur a semblé, au contraire, écrire cette fois avec une plus grande variété de style. Plus d'un conte est narré avec la naïveté de ces bons moines, croyant de tout leur cœur à ce qu'ils racontaient, et se figurant tenir en main le cheveu qu'ils montraient à la populace. Comme dans le premier volume, nous marchons ici par progression de

siècle : à mesure que nous approchons, les récits se rattachent aux souvenirs historiques, l'incertain s'éclaircit, les faits vaporeux s'éclairent, et le style marche avec eux... Nous renvoyons au livre, œuvre d'artiste et d'historien, où le poète, en s'abandonnant avec bonheur à tous les caprices d'une verve chaleureuse et colorée, a rassemblé les traditions mourantes de la patrie, au moment où elles vont s'effacer entièrement sous le niveau de la civilisation moderne (1).

IX

D'Anglemont n'était pas un de ces poètes qui cherchent leur inspiration dans les livres ; c'était en parcourant la France qu'il avait, sous l'impression immédiate des contrées qui les avaient vu naître, composé ses *Légendes*. Telle fut aussi l'origine du nouveau recueil qu'il publia deux ans plus tard, au mois de mai 1835, sous ce titre :

Pélerinages | par | Edouard d'Anglemont. | Paris | Eugène Renduel, éditeur, | rue des Grands-Augustins, 22. | 1835. — in-8° (2).

Faux-titre, au verso : Imprimerie de Henri Dupuy, rue de la Monnaie, 11 ; titre, orné d'une vignette, vue de la façade du château de Chambord, signé Tellier, plus VII, pour la dédicace et la préface, et 276 p., dont 34 pour les notes et 2 pour la table.

Ce volume est dédié :

Au Roi de France

Dans sa préface, l'auteur commence par un violent réquisitoire contre la politique et la littérature des der-

(1) Lesguillon, dans la *France littéraire*, juillet 1833, t. IV, p. 207.
(2) Bibl. Nat., Inventaire Ye 14 233, demi-reliure, veau fauve. — Le volume avait été enregistré par la *Bibliographie de la France*, du 23 mai 1835, n° 2817.

nières années, et il fait remonter à la révolution de 1830 l'origine et la responsabilité de la décadence qu'il signale dans les esprits, dans les mœurs, dans le gouvernement et dans les lettres :

« Les invasions, dit-il, de la littérature étrangère ont préludé au déplacement des principes fondamentaux de la constitution française. La tradition nationale est effacée des esprits et des lois, et le sens de notre existence pendant tant de siècles est perdu, pour avoir subi le joug d'un autre drapeau, pour avoir adopté des couleurs ennemies... La trahison... a, depuis le soleil de Juillet, débordé sur notre malheureuse France ! La trahison, c'est notre maladie ! La trahison, c'est notre perte ! Et c'est Mammon qui a jeté sur nous le fléau.

« Oh ! Mammon, aux mamelles d'or, aux pieds d'or, aux mains d'or, est le dieu de notre nouvelle ère ! Nul ne peut servir deux maîtres. Mammon n'a point de rival ! C'est lui qu'on adore seul ! C'est lui qui nous gouverne ! »

C'est pour fuir ce spectacle, que l'auteur s'est refugié dans la nature :

« Vous nous avez vicié cet air pur dont a besoin l'âme du poète ! Et moi, pour échapper aux hurlements de l'émeute, à votre air empesté, je me suis exilé de Paris, je me suis réfugié sur les grèves solitaires de l'Océan et de la Méditerranée, au milieu de nos vastes forêts, sur nos hautes montagnes, aux rives de nos grands fleuves ; j'ai visité nos vieux châteaux, nos vieilles églises, les vestiges imposants de la domination romaine... et j'ai pris en pitié tout ce qui se fait en littérature,.. là j'ai trouvé des chants qui auront peut-être des échos dans cette France... qui lève maintenant les yeux vers un homme méconnu naguère, Berryer, celui qui serait le père de la patrie, s'il suffisait de Cicéron pour nous sauver aujourd'hui après les succès de Catilina. »

Pau, 24 avril 1835.

Ce volume contient trente-et-une pièces, chacune précédée d'un faux-titre avec épigraphe ; elles ont pour titre :

1 *Chantilly.* — 12 avril 1834 — vers de 12 pieds.

2 *Fourvières.* — 23 avril 1834 — vers de 12 pieds.

3 *Le Château d'Amboise.* — 30 août 1833 — vers de 12 et de 8 pieds.

4 *Une Ferme.* — 6 juillet 1830 — strophes de 4 vers de 12 et de 6 pieds.

5 *Un Cimetière.* — Au Baudry, 2 novembre 1830 — strophes de 4 vers de 12 pieds.

6 *Chambord.* — 27 août 1833 — vers de 12 pieds.

7 *Le Luxembourg.* — 15 mai 1826 — strophes de vers de 12 et de 8 pieds.

8 *Vue de Normandie.* — 24 juillet 1828 — strophes de 6 vers de 12 et de 8 pieds.

9 *Vincennes.* — 27 novembre 1833 — vers de 12 pieds.

10 *Le Prémanoir.* — Saint-Samson-sur-Rille, 20 juin 1830 — strophes de 6 vers de 12 pieds et 6 de 4 pieds.

11 *Le Banc de Nord.* — Pointe-de-la-Roque, 6 septembre 1832 — vers de 12 pieds.

12 *Rosny.* — 12 juin 1834 — strophes de 5 vers de 8 pieds.

13 *L'Eglise de Belleville.* — 25 juin 1833 — strophes de 4 vers de 12 pieds.

14 *Le Pont du Cher.* — 20 août 1833 — vers de 12 pieds.

15 *Chenonceaux.* — 28 août 1833 — strophes de 6 vers de 12 et de 8 pieds.

16 *Les Bords de la Rille.* — 23 septembre 1833 — vers de 12 pieds.

17 *La Chapelle de Notre-Dame-de-Grâce.* — Honfleur, 12 octobre 1833 — vers de 12 pieds.

18 *L'Eglise de Saint-Denis.* — 30 décembre 1833 — vers de 12 pieds.

19 *L'Obélisque de Luxor.* — Bateau à vapeur de Rouen, 19 septembre 1833 — strophes de 4 vers de 12 pieds.

20 *Ermenonville.* — Senlis, 14 avril 1834 — vers de 12 pieds.

21 *Le Puy-de-Dôme.* — 20 avril 1834 — vers de 12 pieds.

22 *Vaucluse.* — Avignon, 28 avril 1834 — strophes de 6 vers de 12 et de 8 pieds.

23 *Hyères.* — 3 mai 1834 — vers de 12 pieds.

24 *Les Arènes de Nismes.* — Canal de Languedoc, 16 mai 1834 — vers de 12 pieds.

25 *Le Château de Pau.* — 20 mai 1834 — strophes de 6 vers de 12 et de 8 pieds.

26 *La Forêt de Broceliande.* — 12 mai 1834 — vers de 12 pieds.
27 *Saint-Germain.* — Paris, 20 août 1834 — vers de 12 pieds.
28 *Le Cirque de Marboré.* — Château de Lecqueraye, 19 septembre 1834 — strophes de 6 vers de 12 et de 8 pieds.
29 *Le Monumeut du duc de Berry.* — Paris, 28 octobre 1834 — vers de 12 pieds.
30 *Le Carrousel.* — Vers de 12 pieds.
31 *Une Nuit de Babylone.* — 14 novembre 1833 — vers de 12 pieds et strophes de 8 vers de 8 pieds.

Les épigraphes sont empruntées à Volney, Horace et Collombet; A. Dumas et Job; Th. Moore et Schiller; Byron et David; Byron et Chateaubriand; André Chénier; Buffon; comte de Peyronnet; marquis de Puyvert et David; Chateaubriand et Tasso; Abivardy et Horace; Gœthe et Lamennais; Gœthe et Schanfara; Horace; duchesse de Duras; Hymne à la Vierge; Scherf-Eddin, Ciceron, Frayssinous et *Liber Sapientiae;* Byron, Montenabbi; Dulaure et J.-J. Rousseau; Byron, J.-J. Rousseau, Schiller; Pétrarque, Horace; Byron, Tancredi; Cicéron et Byron; Genoude et David; Bernadin de Saint-Pierre et Marchangy; Isaïe, Virgile et Massillon; Byron, duchesse d'Abrantès et Judith; Moïse, Murailles du Louvre et Horace; Aboulbéça-Saleh et Byron; Byron et David.

Il n'existe aucune dédicace particulière pour chaque pièce.

Ce recueil est presque exclusivement descriptif; mais, quoique le pittoresque y domine plus que l'émotion, plusieurs pièces rappellent le *Sunt lacrymæ rerum,* de Virgile. On y trouve aussi comme un itinéraire poétique de deux voyages que d'Anglemont fit : en 1833, dans le centre de la France, particulièrement en Touraine, où en août il visita Tours et les rives du Cher, Chambord, Amboise, pour être de retour en Normandie en septembre, et à Paris en décembre; et en 1834, aux mois

d'avril, de mai et de septembre, dans le midi de la France, au Puy-de-Dôme, à Lyon, Avignon, Hyères, Nîmes, Pau, aux Pyrénées, et au cirque de Marboré.

Parmi ces récits poétiques de voyages, il en est un que nous citerons de préférence, parce qu'il nous instruit sur l'état d'âme du poète, sur un amour dont nous retrouverons ailleurs encore quelques traces, à cette date de 1834 ou environ. Edouard d'Anglemont est à Tours, contemplant du pont du Cher la verte campagne qui s'étend devant lui, ces châteaux, ces parcs pleins de souvenirs historiques ; sa pensée l'emporte vers un lieu qui lui est doux entre tous, et il s'écrie, s'adressant au nuage qui passe :

Où te pousse, ô nuage
Celui qui t'a dit : Sois, et qui t'a dit : Voyage ?
Oh ! plus heureux que moi, de sa vue exilé,
Irais-tu, par hasard, ô beau fantôme ailé,
Aux rives de la Vienne, au manoir où près d'elle,
S'envole ma pensée et brûlante et fidèle ?
Oh ! si tu passes là, nuage, si tu vois
Ses doux yeux, prends pour elle un langage, une voix,
Parle-lui, sois l'écho de mon âme qui pleure,
Dis ce que je répète en tous lieux, à toute heure ;
Dis-lui, de grâce : A toi, mon âme ! à toi mes jours ;
Oh ! oui, n'aimer que toi, que toi seule et toujours ;
T'aimer comme une amie, une sœur, une amante,
Foyer où mon bonheur ici-bas s'alimente !
T'aimer comme un bon ange en ma route envoyé,
Pour me conduire au ciel que j'avais oublié !
T'aimer, soit que ta vie à ma vie appartienne,
Que ta main chaque jour me guide et me soutienne ;
Soit que le sort, pour moi prodigue de douleur,
Tarisse ta lumière à mes jours sans couleur (1).

(A suivre.) EUGÈNE ASSE.

(1) *Le Sélam*, Paris, Antoine, 1834, in-12, p. 314.

LE

DEUXIÈME CENTENAIRE DE RACINE

A LA

BIBLIOTHÈQUE NATIONALE

(Suite)

Nous avons parlé incidemment tout-à-l'heure de l'édition de Platon de 1534. En voici le titre exact : Platonis omnia opera, cum commentariis Procli in Timœum et Politica. *Basileæ, apud Joan. Valderum,* in-folio. Donnée à la Bibliothèque du Roi par Louis Racine, elle figure à l'exposition sous le n° 79, et est ouverte, sous la vitrine, à la page 192, dans le *Banquet* (1). Louis Racine nous apprend dans ses Mémoires que son père avait couvert ce volume de ses apostilles alors qu'il était à Port-Royal. « Ses facultés, qui étaient fort médiocres, ajoute-t-il, ne lui permettant pas d'acheter les belles éditions des auteurs grecs, il les lisait dans les éditions faites à Bâle sans traduction latine. »

(1) Tous les volumes annotés dont nous avons parlé ou que nous allons examiner appartiennent à la réserve du département des Imprimés. Seul, le Platon de 1534 est classé parmi les Manuscrits (supplément grec, 23).

Cet ouvrage était entre les mains de Racine à son décès ; il a été ainsi désigné dans l'inventaire de sa bibliothèque : « Platonis opera, gr. fol. Basilea. » Il porte sa signature.

Nous avons donné plus haut quelques extraits des notes de Racine ; M. Paul Mesnard (1) a relevé les plus importantes, qui sont, les unes en français, les autres en latin. On y rencontre de ces allusions aux événements contemporains, de ces rapprochements entre le paganisme et la religion chrétienne, dont nous avons déjà parlé. Les premières pages répondent à une leçon de morale ; avec le *Banquet*, Jean Racine paraît avoir abordé plutôt une étude littéraire. Il renvoie à la *Poétique* d'Aristote, à Aristophane, à Euripide, s'occupe du théâtre, des comédiens, de la poésie, et surtout — le sujet s'imposait d'ailleurs — de l'amour, « le plus humain des Dieux », de l'amour « jeune, delicat, humide, c'est a dire flexible et accommodant », de l'amour « qui marche dans les cœurs », etc... Ce travail prouve à la fois la solidité des études grecques et latines du jeune élève des Solitaires et la variété de ses connaissances ; il nous laisse deviner aussi cette lutte entre les sentiments profanes et l'esprit religieux, qui a longtemps partagé le cœur du poëte et ses actes jusqu'à ce que sa piété rassérénée eût triomphé définitivement des hésitations et des erreurs de la jeunesse et de l'âge mur.

Sur le feuillet de garde, Racine a recueilli plusieurs passages de Platon qui ont trait à la médecine. C'est une remarque qu'on peut faire dans plusieurs de ses volumes annotés ; il paraît s'intéresser aux questions de médecine. « Nous ne savons pourquoi », dit M. Paul Mesnard (p. 283). Ne serait-ce pas tout simplement parce

(1) Tome VI, p. 266 à 283.

que le jeune homme avait alors, parmi ses maîtres, Jean Hamon,

Tout brillant de savoir, d'esprit et d'éloquence,

comme dit Boileau (1), Jean Hamon, médecin, et médecin pratiquant (2), qui avait pris le jeune Racine en affection et lui avait peut-être inculqué le goût des recherches médicales. Dans tous les cas, on a trouvé dans la bibliothèque de Racine, lors de son décès, divers ouvrages de médecine, et des volumes de géométrie, de physique, de droit, témoignant d'un esprit curieux, chercheur, ouvert à toutes les branches des travaux intellectuels (3).

Voici, sous le n° 73 du catalogue, Homeri Ilias, id est, de Rebus ad Troiam gestis. *Typis regiis, Parisiis, apud Adr. Turnebum,* 1554, in-8, reliure en veau fauve, avec la signature de Racine au-dessous du titre. L'écriture paraît celle de sa jeunesse. M. Paul Mesnard, qui a publié les annotations du poète (4), les croit contemporaines de ses premières tragédies. Elles sont intéres-

(1) Vers pour mettre au bas du portrait de M. Hamon.

(2) Brossette, dans ses *Œuvres de M. Boileau-Despréaux, Genève, Fabri et Barillot,* 1716, t. I, p. 476, dit : « Jean Hamon, célèbre médecin de la Faculté de Paris, s'était retiré à Port-Royal des Champs, s'employant au service des pauvres de la campagne qu'il visitait toujours à pied. Il a vécu 69 ans et est mort le 22 de février 1687. Il avait pris soin particulièrement des études de M. Racine à Port-Royal, avec M. le Maître ; et par reconnaissance M. Racine voulut être enterré à Port-Royal, aux pieds de M. Hamon. »

(3) Hippocrates. — Silvii medicina. — Fernel ou Fernelle : Universa medicina (?). — Ecole de Salerne (avec notes de Racine). — Eléments d'Euclide. — Physique de Rohaut. — Grotius : Du droit de la guerre. — Corps de droit canon. — Ouvrages de Pierre Dupuys. — Plusieurs documents sur la régale, etc.....

(4) Tome VI, p. 195 à 211.

santes et nous font penser spécialement à Andromaque et à Iphigénie. Nombreux sont les rapprochements entre l'Iliade et l'Enéide. Plutarque, Euripide, Sophocle, Cicéron, l'Ecriture sainte, sont tour à tour l'objet de renvois et de citations.

Racine a noté avec une prédilection toute particulière un « discours superbe d'Agamemnon », un « entretien divin d'Hector et d'Andromaque », les « larmes d'Andromaque », l' « adieu d'Hector et d'Andromaque », etc...

Et nous lisons dans Andromaque :

Hélas ! on ne craint point qu'il venge un jour son père ;
On craint qu'il n'essuyât les larmes de sa mère.
(Vers 277 et 278).

Ou bien encore ce récit des adieux d'Hector :

Chère épouse, dit-il en essuyant mes larmes,
J'ignore quel succès le sort garde à mes armes ;
Je te laisse mon fils pour gage de ma foi :
S'il me perd, je prétends qu'il me retrouve en toi.
Si d'un heureux hymen la mémoire t'est chère,
Montre au fils à quel point tu chérissais le père.
(Vers 1021 à 1026).

Enfin, au vers 97 du livre XVI, Racine a fait une remarque : « Souhait digne de la colere d'Achille », qui lui inspirera plus tard dans les vers 258 et suivants d'Iphigénie, cette fière déclaration d'Achille :

L'honneur parle, il suffit : ce sont là nos oracles.
Les dieux sont de nos jours les maîtres souverains ;
Mais, Seigneur, notre gloire est dans vos propres mains.
Pourquoi nous tourmenter de leurs ordres suprêmes ?
Ne songeons qu'à nous rendre immortels comme eux-mêmes ;
Et laissant faire au sort, courons où la valeur
Nous promet un destin aussi grand que le leur.

C'est à Troie, et j'y cours ; et quoiqu'on me prédise,
Je ne demande aux Dieux qu'un vent qui m'y conduise ;
Et quand moi seul enfin il faudrait l'assiéger,
Patrocle et moi, Seigneur, nous irons vous venger.

Les œuvres de Pindare sont exposées sous le n° 74 du catalogue. C'est un in-4, avec paraphrase et commentaire en latin, qui porte ce titre : *Pindari Olympia, Pythia, Nemea, Isthmia, Johannes Benedictus..... totum authorem innumeris mendis repurgavit, etc..... Salmurii, ex typis Petri Piededii, anno M. DC. XX. Cum privilegio Regis.* Au-dessus du mot *Salmurii,* Racine a signé son nom.

Nous ne savons pas comment la Bibliothèque nationale a acquis ce volume, qui ne figure pas dans l'état des livres qui lui ont été donnés par Louis Racine. A la 1re page, je relève cette note, ni datée ni signée :

« Exemplaire précieux en ce qu'il a appartenu à J. Racine et que les notes marginales sont de sa main ».

Ces notes, dont M. Paul Mesnard a publié les principales (1), sont très sommaires. Nous ne citerons que les deux suivantes :

Aux vers 75, 76, 77 et 78 de la IIIe Néméenne : « Enfance d'Achille. Enfant, il joüoit en faisant de grandes choses. » Au vers suivant, le 79me : « Βραχυσίδαρον, il veut dire un petit dard propre pour un enfant. »

En outre, tout ce passage est souligné dans le texte.

Or, nous possédons une édition de Virgile, signée et annotée par Racine, où nous lisons, en face du vers 578 du livre XI de l'Enéïde :

(1) Tome VI, p. 212 à 217.

Tela manu jam tum tenera puerilia torsit.

« Pindare, *Nem.* od. 3, parlant d'Achille enfant : παῖς ἐών, ἄθυρε Μεγάλα ἔργα χερσι θαμενὰ Βραχυσίδαρον ἄκοντα παλλων. »

Frappé de ces tableaux, Racine avait consigné, en marge des deux ouvrages, la ressemblance entre Achille qui, tout jeune, saisit de petits javelots, poids bien lourd pour ses mains débiles, et les lance avec vaillance, et Camille, fille de Métabus, qui, dès sa plus tendre enfance, tire d'une main faible encore des flèches proportionnées à son âge.

Ces rapprochements entre les Grecs et les Latins nous sont familiers dans les annotations du poëte. Ce sont les derniers que nous voulions signaler. Ils donnent à notre volume une nouvelle consécration d'authenticité, déjà suffisamment établie par le témoignage très précis de M. Paul Mesnard qui n'a pas hésité à reconnaitre l'écriture de Racine (1).

Deux éditions différentes de Sophocle figurent à l'exposition, sous les numéros 75 et 76 du catalogue :

1° Sophoclis tragædiæ septem cum commentariis. *Vene-*

(1) Voir sur cet exemplaire P. Mesnard, t. VI, p. 324, et P. Bonnefon, p. 217. Feu M. l'abbé Sabatier, chanoine honoraire du diocèse de Beauvais, qui avait trouvé ce précieux volume, il y a une quarantaine d'années chez un bouquiniste de Beauvais, m'en a fait hommage en 1892.

Voici le titre du volume qui m'est cher à tous égards : P. Virgilius, et in eum commentationes et paralipomena Germani Vallentis Guellii ; accessit Virgilii appendix, cum Jos. Scaligeri commentariis et castigationibus. *Antverpiæ, Chr. Plantinus,* 1575, in-folio.

Les libraires experts ont prisé dans la bibliothèque de Racine, à son décès, un exemplaire de Virgile in-folio, qui est sans doute celui de 1575. Dans tous les cas, on ne connaît qu'une autre édition de Virgile ayant appartenu à Racine ; c'est un in-4, conservé à la Bibliothèque municipale de Toulouse, ne portant que la signature du poète, sans notes de sa main.

tiis, in Aldi Romani Academia, 1502, in-8, avec reliure du temps. Au bas du titre, signature de Racine. M. Paul Mesnard, qui en a publié les notes (1), n'indique pas, après le vers 553 d'Electre, ces mots au crayon, presque effacés : « Sacrifice d'Iphigénie. »

2° Sophoclis tragædiæ. *Typis regiis, Parisiis, apud Adrianum Turnebum, typographum regium*, 1553, in-4. Le volume a une reliure en parchemin vert ; ses nombreuses notes ont été publiées presque complètement par M. Paul Mesnard (2). Il nous suffira de faire remarquer que les vers 145 et 146 des Trachiniennes ont été soulignés par Racine ; qu'au vers 148, il a mis ce commentaire : « car la jeunesse ne se soucie guere des affaires des autres, et ne songe qu'a elle », et que tout ce passage (3) a inspiré les vers 867 et suivants d'Andromaque :

Mais il me reste un fils. Vous saurez quelque jour,
Madame, pour un fils jusqu'où va notre amour;
Mais vous ne saurez pas, au moins je le souhaite,
En quel trouble mortel son intérêt nous jette,
Lorsque de tant de biens qui pouvaient nous flatter,
C'est le seul qui nous reste, et qu'on veut nous l'ôter.

(1) Tome VI, p. 223 à 236. Le volume annoté par Racine est exposé en temps ordinaire à la galerie Mazarine sous le n° 374.

(2) Tome VI, p. 236 à 252.

(3) « Plaise aux Dieux que vous n'éprouviez jamais les cuisants chagrins dont je suis déchirée ! Les peines vous sont à présent inconnues ; votre âge ne vous permet pas d'en connaître d'aucun genre : ni la chaleur, ni la pluie, ni le vent ne font aucune impression sur vous. Libre de soins, une jeune fille goûte d'innocents plaisirs jusqu'au moment où elle devient épouse : alors viennent s'emparer d'elle mille inquiétudes, soit sur un époux chéri, soit sur les enfants qu'elle aime. Que chacune de vous juge, d'après cela, en quel état doit me jeter ma tendresse. » (P. Brumoy, le Théâtre des Grecs, 2me édit., *Paris, veuve Cussac*, 1820. Tome IV, p. 326).

Une autre annotation, celle du vers 478 : « Mortelle, vous pensez des choses mortelles », est devenue le vers 1302 de Phèdre :

Mortelle, subissez le sort d'une mortelle.

Examinons maintenant un exemplaire d'Euripide (n° 77 du catalogue) : Euripidis tragædiæ septendecim. *Venetiis, apud Aldum*, 1503, 2 vol. in-8. Des nombreuses annotations de Racine, publiées par M. Paul Mesnard (1), nous n'en retiendrons que deux sur Hippolyte.

Mais, à côté des annotations, nous tiendrons compte, dans les volumes de Racine, de ces simples signes qui marquent que l'auteur a été lu, la plume à la main. Or, dans la scène de Phèdre et de la Nourrice (vers 177 à 361), on remarque beaucoup de vers soulignés et, chose intéressante, ce sont généralement ceux que Racine s'est appropriés dans la scène correspondante de sa *Phèdre*, c'est à dire la scène III du premier acte. Je ne transcrirai pas les vers imités ou adaptés d'Euripide dans cette scène ; il faudrait en donner une copie presque entière. Qu'il suffise de rappeler que cette observation de Racine : « Phèdre se veut laisser mourir de faim », est devenue dans la bouche d'Œnone :

Et le jour a trois fois chassé la nuit obscure
Depuis que votre corps languit sans nourriture.

et que, développant cette note : « Vous laisserez vos enfants esclaves d'Hippolyte », Racine fait dire à la fidèle nourrice de Phèdre :

Vous trahissez enfin vos enfants malheureux,
Que vous précipitez sous le joug rigoureux.

(1) Tome VI. p. 254 à 260.

Songez qu'un même jour leur ravira leur mère,
Et rendra l'espérance au fils de l'étrangère,
A ce fier ennemi de vous, de votre sang,
Ce fils qu'une amazone a porté dans son flanc,
Cet Hippolyte...

Phèdre.

Ah, Dieux !

Œnone.

Ce reproche vous touche.

Phèdre.

Malheureuse, quel nom est sorti de ta bouche ?

Œnone.

Hé bien ! votre colère éclate avec raison.
J'aime à vous voir frémir à ce funeste nom.
Vivez donc. Que l'amour, le devoir vous excite.
Vivez, ne souffrez pas que le fils d'une Scythe,
Accablant vos enfants d'un empire odieux,
Commande au plus beau sang de la Grèce et des Dieux.

Sur un Aristote, De moribus ad Nicomachum, *Parisiis, apud Guil. Morelium,* 1560, in-4, typis regiis, signé par Racine, on voit, en tête de la page 34, cette réflexion curieuse : « Comment on peut parvenir a la vertu. » Racine étudie le mobile des actions, les définit, et, à la p. 61, il conclut par cet aphorisme : « La vertu consiste plus a faire le bien qu'a ne pas faire le mal. »

Voici maintenant des commentaires sur Aristote, qui tous deux décèlent chez Racine les traces de fortes études d'auteur dramatique. Dans l'ouvrage de Daniel Heinsius, De tragædiæ constitutione liber (*Lugd. Batav., ex officina Elzeviriana,* 1643, in-12), les remarques de Jean Racine portent sur « l'origine de la poësie », sur la comédie, sur « la naissance et l'accroissement de la tragedie » et ses « quatre espèces », sur « les mœurs » et les « quatre choses a observer dans les mœurs,

boni, convenientes, similes, æquales ». Si, dans d'autres annotations, notamment dans les tragiques grecs, Racine s'est maintes fois attaché à l'exposition, à la mise en œuvre du sujet, il ne se préoccupe pas moins du dénouement. Témoin cette note en marge de la page 284 : « Le dénouement doit sortir du sein de la fable. On peut se servir de machine dans ce qui precède l'action. »

Quant à l'ouvrage intitulé : Petri Victorii commentarii in primum librum Aristotelis de arte Poetarum, *Florentiæ, in officina Juntarum*, 1573, in-folio, il contient plus que des annotations ; c'est une véritable traduction fragmentaire de la *Poétique* d'Aristote sur les pages du livre de Pierre Vettori, savant philologue florentin du seizième siècle. On voit aux paraphrases et commentaires mêlés ça et là à la traduction, que Racine ne se proposait pas de la publier et travaillait simplement pour lui, pour s'expliquer mieux à lui-même la pensée de son auteur (1).

(A suivre) MAURICE HENRIET.

(1) Comme le dit M. Paul Mesnard (t. V., p. 434) ; « Cette interprétation de la *Poétique*, quoique Racine ne la destinât qu'à son propre usage, s'est trouvée par de très solides qualités digne d'échapper à l'oubli. Elle n'est certainement pas une étude de la première jeunesse de Racine ; elle ne paraît pas non plus avoir pu l'occuper après qu'il eut renoncé au théâtre, mais, suivant toute vraisemblance, il l'a faite dans le temps où il s'intéressait le plus aux règles de cet art tragique qu'il pratiquait si glorieusement. On n'en peut guère douter, lorsqu'on fait attention aux passages auxquels il s'est attaché de préférence dans l'ouvrage d'Aristote : son choix a porté sur ceux qui intéressent le poète dramatique. »

REVUE
DE
PUBLICATIONS NOUVELLES

— Monographie de la Cathédrale d'Angers, par JOSEPH DENAIS, officier de l'Instruction publique, commandeur de l'ordre impérial de l'Osmanié, chevalier de l'ordre pontifical de Saint-Grégoire-le-Grand, de l'ordre royal du Christ de Portugal, correspondant du Comité des Sociétés des beaux-arts au Ministère de l'Instruction publique et des Beaux-Arts, etc. *Paris, librairie Renouard, H. Laurens, éditeur, 6, rue de Tournon, 6,* 1899, in-8 de 2 ff. XXIV-499 pp.

Le *Bulletin du Bibliophile* ne rend pas ordinairement compte des travaux archéologiques qui sont assurément fort intéressants mais qui sortent quelque peu du cadre de cette revue ; on me permettra cependant de faire aujourd'hui exception à la règle en faveur de l'auteur de la *Monographie de la Cathédrale d'Angers*, notre excellent collaborateur M. Joseph Denais, dont nos lecteurs ont eu plusieurs fois l'occasion d'apprécier ici-même les travaux bibliographiques.

M. Joseph Denais, comme tout bon bibliophile ou archéologue, est respectueux du passé, des vieux livres comme des vieux monuments ; aussi s'élève-t-il avec véhémence, dans l'introduction de sa consciencieuse étude, contre la rage que nous avons en France, que nous avons eu surtout jadis, de détruire. « Malgré des progrès incontestables, écrit-il, la science et l'art ne pourront vraiment protéger, sauver les dernières épaves de nos richesses que quand le clergé sera partout disposé à prendre conseil d'hommes assez éclairés et désintéressés pour donner un avis autorisé, impartial, s'il ne se sent pas lui-même, après études, certain de ne pas commettre d'erreurs graves. Il y a aussi des « hérésies » en architecture et en décorations d'églises ; et ces hérésies-là peuvent fausser le goût, d'autant plus que dans l'immense majorité des villages, des villes même, c'est seulement dans les églises qu'on trouve les traces laissées par nos maîtres et nos ouvriers d'art. Il sera fait beaucoup, en ce sens, le jour où chaque clerc recevra, dès le Grand Séminaire, les notions indispensables pour fixer les règles du goût, pour reconnaître au moins les styles, et les lois qu'on ne saurait impunément transgresser ».

La direction des Beaux-Arts avait donné mission à M. Denais de rédiger pour l'*Inventaire général des richesses d'art de la France*, dans un ordre normal, l'histoire et la description de tous les monuments religieux de l'arrondissement d'Angers, et des autres arrondissements de Maine-et-Loire. Notre confrère se mit aussitôt à l'œuvre et une fois la monographie de la cathédrale d'Angers terminée, il soumettait son manuscrit à la Commission chargée de l'examiner et M. G. Larroumet, alors directeur de beaux-arts, écrivit à l'auteur au nom de cette Commission : « Ce travail a été jugé excellent et M. le reviseur de votre manuscrit s'est plu à reconnaître le soin que vous avez apporté à reconstituer les ouvrages disparus et à décrire, dans une juste mesure, les peintures, vitraux ou tapisseries qui constituent la richesse de l'édifice dont il s'agit... » Mais, malgré l'avis de M. Larroumet, une déconvenue attendait le trop consciencieux archéologue ; la commission de liquidation imposa aux collaborateurs de l'*Inventaire* des sacrifices fort durs et il dut renoncer à la publication intégrale de son travail ; toute la partie rétrospective devait être supprimée. Il eut été vraiment fâcheux que toutes ces notes, fruit de patientes et laborieuses recherches, fussent perdues ; la Société nationale d'agriculture, sciences et arts d'Angers permit donc à l'auteur de les utiliser en lui offrant l'hospitalité dans ses *Mémoires*.

M. Joseph Denais commence son important travail par un historique sommaire de l'édifice puis, il indique les sources bibliographiques auxquelles il a puisé dans douze dépôts différents (60 manuscrits environ et plus de 200 ouvrages imprimés). Vient ensuite la description du monument tel qu'il se présente au visiteur et tel qu'il était jadis, à l'intérieur, à l'extérieur, dans ses annexes avec ses trésors d'orfèvrerie, de vitraux et de tapisseries, le tout accompagné de notes historiques très circonstanciées. Enfin, pour rendre les recherches plus faciles, l'érudit angevin a dressé une table des matières, une table des dessins et une table alphabétique très complète.

Nous signalerons particulièrement à l'attention des bibliophiles la réimpression de la *Vye du glorieux sainct René, evesque d'Angiers*, histoire rimée de quatre cent quarante-sept vers. M. Denais avait pensé un instant que cette curieuse pièce pouvait être attribuée à Jean Daniel dit maître Miton, l'auteur du *Franc-Archier de Cherré* (1524) qui fut en 1521 et 1524 « psalteur et organiste » de Saint-Pierre d'Angers, et de 1524 à 1540 au moins, de la cathédrale Saint-Maurice ; il fit part de cette opinion à M. Emile Picot qui déclara n'avoir rien trouvé, dans la *Vie de Saint René*, qui lui rappelât ce maître Miton dont il avait publié dans le *Bulletin du Bibliophile* (année 1896, pp. 158-185) *Le Pionnier de Seurdres*. Et tous deux penchent à croire que cette histoire rimée remonterait plutôt à la fin du XVe siècle.

M. Joseph Denais a orné son beau travail de huit planches hors texte y compris un plan de la cathédrale ; il n'a été mis dans le commerce que cent exemplaires seulement, dont cinquante sur papier de Hollande, de cette monographie qui constitue, non seulement pour l'histoire de l'Anjou mais aussi pour l'histoire de l'art, un véritable monument utile à consulter.

GEORGES VICAIRE.

— COMTE FLEURY. — Louis XV intime et les petites maîtresses. Avec portraits. *Paris, librairie Plon, E. Plon, Nourrit et Cie, imprimeurs-éditeurs, rue Garancière, 10,* 1899, in-8 de 2 ff., 389 pp. et 1 f. blanc.

Le nouveau livre que M. le comte Fleury vient de publier chez Plon ne peut manquer de réjouir tous ceux qu'attire le dix-huitième siècle, ce siècle de toutes les grâces et de toutes les séductions. Délaissant la Révolution et les sombres drames qu'elle a engendrés, l'auteur de *Carrier à Nantes* aborde cette fois un sujet aimable et galant, l'histoire de certaines maîtresses de Louis XV dont les historiens ne s'étaient pas encore occupés. Quelques unes cependant méritaient d'être tirées de l'oubli : les unes parce qu'elles furent rivales de la marquise de Pompadour, comme la comtesse de Choiseul-Romanet, la marquise de Coislin, la princesse de Robecq, la comtesse d'Estrades ou Mme d'Esparbès, et jouèrent un instant un rôle politique ; les autres, comme Mlle de Romans, la Morphise ou Mlle Tiercelin, parce qu'elles ont donné des enfants à Louis XV et qu'il n'était pas sans intérêt de retrouver leur descendance. M. le comte Fleury, dans son nouvel ouvrage où foisonnent les anecdotes, a poussé plus loin encore ses investigations, nous fait connaître quelques maîtresses de passage, échappées du Parc-aux-cerfs, et donne une liste aussi complète que possible des femmes remarquées par le roi voluptueux.

Les Archives nationales, celles de Seine-et-Oise, les Bibliothèques Mazarine et de l'Arsenal ont fourni à l'auteur grand nombre de documents inédits qu'il a su mettre en œuvre de façon tout à fait attrayante et qui jettent un jour nouveau sur la cour de Louis XV. Ajoutons que, pour donner encore plus d'attrait à son intéressante étude, M. le comte Fleury l'a ornée de plusieurs planches : Louis XV, gravé par N. de Larmessin d'après Vanloo ; Louis-Marie de Mailly-Nesle ; Pauline-Félicité de Mailly-Nesle, d'après Nattier ; Mme la duchesse de Chateauroux, gravée par Pruneau d'après Nattier ; Princesse de Robecq ; Alliance de l'Autriche et de la France, gravée par Mme de Pompadour d'après un camée ; la marquise de Pompadour, d'après Nattier, et Mme du Barry, d'après Drouais. G. V.

CHRONIQUE

Association comtoise. — Au congrès tenu au mois d'août dernier par les sept sociétés savantes du Doubs, du Jura et de la Haute-Saône, il a été décidé que ce congrès serait désormais annuel et que ces sociétés, quoique gardant leur existence propre et leur champ d'études particulier, seraient groupées sous le nom générique d' « Association comtoise ». Le *Polybiblion* (livraison de septembre), à qui nous empruntons ces quelques renseignements, apprend que l'Association sera dirigée par un comité composé des présidents des sept sociétés savantes de la province et d'un délégué de chaque société. Le Comité établira le programme de chaque réunion annuelle. M. Jules Gauthier, archiviste, président de la Société d'émulation du Doubs, a été élu président du Comité. Entre autres projets importants, il est question d'entreprendre la publication d'une bio-bibliographie franc-comtoise.

Lettre inédite de Bourdaloue. — Le R. P. Henri Chérot, qui a pris pour tâche de rechercher les lettres inédites du célèbre prédicateur, a déjà eu la bonne fortune d'en publier trente-cinq. Voilà que, grâce au R. P. Thurston, rédacteur du *Month*, qui en a pris copie sur l'autographe conservé au British Museum, il peut aujourd'hui publier une trente-sixième lettre de Bourdaloue. Cette lettre, écrite le 5 septembre 1701, est adressée à François Bochart de Saron, évêque de Clermont, qu'il complimente du succès qu'a obtenu l'oraison funèbre de Monsieur (Philippe, duc d'Orléans, frère du Roi) prononcée, le 31 août 1701, en l'église de l'abbaye royale du Val-de-Grâce par son neveu, M. l'abbé Bochart de Saron. Le P. Chérot a fait précéder la lettre de Bourdaloue d'une notice sur Mgr François Bochart de Saron et sur l'abbé J.-J. Bochart de Saron ; en appendice, il a réimprimé l'oraison funèbre de Monsieur et les documents de « l'affaire dite des Bochardes ». Le tout est suivi d'une table des principaux noms propres.

Les Maîtres de l'affiche. — Les éditeurs de ce joli recueil annoncent dans la livraison d'octobre que la cinquième année des *Maîtres de l'affiche*, qui va commencer en décembre prochain, sera la dernière de la publication.

Ventes de livres. — En novembre prochain, à l'hôtel Drouot, vente de beaux livres anciens et modernes des XVIIIe et XIXe siècles provenant d'une importante bibliothèque (*M. Alexis Rouquette, expert*).

Contributions à l'histoire de l'imprimerie et de la librairie. – M. Paul Delalain, dont on connaît les importantes contributions à l'histoire de l'imprimerie et de la librairie, a commencé dans la Chronique de la *Bibliographie de la France* (nos des 30 septembre et 7 octobre 1899) la publication d'un travail appelé à rendre de grands services. L'érudit imprimeur-éditeur a dressé avec un soin méticuleux la « Liste des imprimeurs typographes de Paris du 1er avril 1811 au 10 septembre 1870, sous le régime du brevet »; il y donne l'indication des successeurs pendant cette période de chacun des imprimeurs typographes maintenus en 1811.

L'intention de M. Paul Delalain est de ne point s'arrêter à la liste, dont il vient de commencer la publication, des imprimeurs typographes ayant exercé à Paris, de 1811 à 1870, sous le régime du brevet ; il voudrait persévérer dans ses recherches pour les libraires de la même période, pour les imprimeurs-lithographes, fondeurs en caractères, etc., sans se borner à Paris seulement, mais en embrassant toute la France.

M. Delalain ne donne aujourd'hui qu'une simple nomenclature qui s'arrête, dans chaque maison, au titulaire en exercice au 10 septembre 1870, mais il compte prochainement indiquer quel est actuellement le sort de ces diverses imprimeries brevetées.

— La Société bibliographique vient d'extraire du compte rendu de ses travaux et de faire tirer à part une intéressante communication qu'a faite M. A. Claudin au Congrès bibliographique international tenu à Paris du 13 au 16 avril 1898, sous ses auspices.

Sous ce titre *Les Travaux sur l'histoire de l'imprimerie,* notre collaborateur a noté tout ce qui a été publié sur le sujet, pendant ces dix dernières années soit en France, soit à l'Etranger. Ce travail fort utile permet de se tenir au courant des recherches sur l'histoire de l'imprimerie en divers pays.

Ne quittons pas M. Claudin sans rappeler qu'il met actuellement la dernière main à un ouvrage capital « Histoire de l'imprimerie en France au XVe et au XVIe siècle », véritable monument de science, édité avec un luxe inusité par l'Imprimerie Nationale et qui paraîtra lors de l'ouverture de l'Exposition universelle de 1900.

— M. Henri Omont a publié dans les *Mémoires de la Société de Paris et de l'Ile-de-France,* t. XXV (1898) une très intéressante étude sur le « Catalogue des éditions françaises de Denys Janot, libraire parisien, (1529-1545) », étude qui vient d'être tirée à part et qui, selon les usages de la Société, n'est pas mise dans le commerce.

Le savant conservateur des manuscrits de la Bibliothèque Nationale, après avoir constaté que les catalogues de livres publiés par des imprimeurs ou des libraires en France ou à l'Etranger sont presque aussi anciens que l'invention de l'imprimerie, donne une liste provisoire des catalogues de ce genre, provenant d'officines

parisiennes, au milieu du XVIe siècle (catalogues de Regnaud Chaudière, Simon de Colines, Robert Ier Estienne, Henri II Estienne, Denys Janot, Jean Loys de Thielt, Guillaume Morel et Chrétien Wéchel). M. Omont a remarqué que dans la plupart de ces catalogues on ne trouve mentionnées que quelques rares éditions françaises; aussi lui « a-t-il semblé qu'il y aurait intérêt à publier la reproduction d'un petit catalogue du milieu du XVIe siècle qui ne parait pas avoir encore été signalé et qui fait exception par l'abondance des livres français dont il donne la nomenclature ; c'est la *Table des livres de Denys Janot, imprimeur du Roy en langue françoyse.* » Ce catalogue, dont le fac simile se trouve à la fin de la plaquette, contient l'indication de cent soixante-trois ouvrages. Les titres en sont très abrégés ; et si malgré ces titres très abrégés, l'on peut reconnaître un certain nombre des ouvrages, il était nécessaire, pour les autres, d'ajouter des notes « pour préciser les titres et les dates de la plupart des livres français qui y sont mentionnés ». C'est ce qu'en bibliographe consciencieux n'a pas manqué de faire M. Henri Omont.

Nécrologie. — Nous avons le vif regret d'apprendre la mort de M. Alexis Lucas, conservateur de la Bibliothèque de Châteaudun, décédé le 9 septembre, dans sa soixante-dixième année.

— Nous avons également à enregistrer la mort d'un bibliophile très distingué, M. E. Langlard, membre de la Société d'archéologie lorraine, décédé à l'âge de 73 ans.

Le regretté défunt avait formé une remarquable collection de livres relatifs à la Lorraine.

— Le 6 octobre, ont été célébrées, en l'église Notre-Dame des Champs, les obsèques de M. Etienne Charavay, archiviste-paléographe, chevalier de la Légion d'honneur, décédé à Brolles (Seine-et-Marne) le 2 octobre, dans sa 52e année.

On doit à Etienne Charavay, qui était vice-président de la Société de l'histoire de la Révolution francaise, un grand nombre de publications historiques fort estimées parmi lesquelles nous citerons les suivantes : *Faux autographes, Affaire Vrain-Lucas. Etude critique sur la collection vendue à M. Michel Chasles* (Paris, Charavay aîné, 1870, in-8) ; *Etude sur la chasse à l'oiseau au moyen-âge, une fauconnerie princière et l'éducation des faucons* (Paris, Aubry, 1873, in-8) ; *Collection de lettres autographes et de documents historiques sous le règne de Louis XIII, formée par feu A. Pécard* (Paris, Charavay frères, 1873, in-8) ; *Lettres autographes recueillies par le peintre J.-L. Boilly* (Ibid., id., 1874, in-8) ; *Documents inédits sur Samuel de Champlain* (Ibid., id., 1874, in-8) ; *Diderot et Fréron* (Ibid., id., 1875, in-8) ; *Procès criminel intenté contre une sorcière à Moudon, en Suisse* (Ibid., id., 1875, in-8) ; *Un duel à Romans* (Ibid., id., 1875, in-8) ; *Jean Lemaire*

de Belges, indiciaire de Marguerite d'Autriche, et Jean Perréal, pourtraicteur de l'église de Brou (Ibid., id., 1875, in-8) ; *Jean d'Orléans, comte d'Angoulême* (Ibid., id., 1876, in-8) ; *La Famille messine des Praillon* (Ibid., id., 1876, in-8) ; *La Remise des loyers aux parisiens pendant la Fronde* (Ibid., id., in-16); *Lettres autographes recueillies par feu M. A. Sensier* (Ibid., id., 1878, in-4); *Alfred de Vigny et Charles Baudelaire candidats à l'Académie française* (Ibid., id., 1879, in-8) ; *Inventaire des autographes et documents historiques réunis par M. Benjamin Fillon* (Ibid., id., 1879-1881, 3 vol. in-4) ; *Supplément à l'Isographie des hommes célèbres* (Ibid., id., 1881, 2 fasc., in-4) ; dans la « Collection de documents relatifs à l'histoire de Paris pendant la Révolution française » : *Assemblée électorale de Paris (18 nov. 1790-15 juin 1791). Procès-verbaux de l'élection des juges, des administrateurs, etc., avec des notes historiques et biographiques* (Paris, Quantin, 1890, gr. in-8) ; *Assemblée électorale de Paris (26 août 1791-12 août 1792). Procès-verbaux de l'élection des députés, etc., avec des notes historiques et biographiques* (Ibid., id., 1894, gr. in-8), dans la même collection ; *Le général La Fayette, 1757-1834, notice biographique* (Paris, Charavay, 1898, in-8) publication de la « Société de l'histoire de la Révolution française », couronnée par l'Académie française, etc., etc.

Parmi les revues qu'Etienne Charavay a fondées, publiées ou dirigées citons : la *Revue des documents historiques*, l'*Amateur d'autographes*, *La Révolution française*.

Nous adressons à notre sympathique confrère M. Noël Charavay, directeur de l'*Amateur d'autographes*, frère de l'érudit regretté, l'expression de nos bien vives et bien sincères condoléances.

LIVRES NOUVEAUX

Réimpressions de livres anciens, Bibliographie, Autographes, Manuscrits, Imprimerie, Reliure, Blason, Généalogie, Chroniques, Ex-libris, etc.

— Bibliographie des ouvrages relatifs à l'amour, aux femmes et au mariage et des livres facétieux, pantagruéliques, scatologiques, satyriques, etc, par le Cte d'I***. 4e édition entièrement refondue, augmentée et mise à jour par J. Lemonnyer. *Lille, Stéphane Bécour, 35, rue Esquermoise*, gr. in-8.

Le fascicule 2 du tome IV vient d'être mis en vente (6 fr. le fasc. sur pap. vélin, 10 fr. sur pap. vergé). Ce tome comprendra exclusivement la table par noms d'auteurs et se composera d'environ 6 fascicules

— Les Travaux sur l'histoire de l'imprimerie, par M. A. Claudin, lauréat de l'Institut. (Extrait du compte-rendu des travaux). *Paris, Société bibliographique*, in-8.

— Bibliographie géographique annuelle (1898), publiée par les Annales de géographie, sous la direction de M. L. Raveneau. *Paris, Armand Colin et Cie*, in-8 (5 fr.).

— Catalogue des éditions françaises de Denys Janot, libraire parisien (1529-1545), publié par Henri Omont. *Paris*, in-8.

Extrait des *Mémoires de la Société de l'histoire de Paris et de l'Ile-de-France*, t. XXV (1898). Non mis dans le commerce.

— Lettre inédite de Bourdaloue à François Bochart de Saron, évêque de Clermont (5 sept. 1701), publiée et annotée par le P. Henri Chérot, de la Compagnie de Jésus. *Paris, Victor Retaux*, in-8.

Publications de luxe.

Chez Alfred Mame et fils :

— René Bazin. — Une tache d'encre. Ouvrage couronné par l'Académie française. Orné de 25 compositions hors texte, tirées en héliogravure sur Chine, dont une aquarelle à la main et de 40 gravures dans le texte d'après les dessins d'André Brouillet. Pet. in-fol. (40 fr.).

Il a été tiré, en outre, 120 ex. sur pap. du Japon numérotés et portant le nom du souscripteur.

Société d'édition artistique (J. Gaultier, directeur) :

— Pierre de Nolhac. — Histoire du château de Versailles, d'après les sources inédites, papiers de Colbert, de Lou-

vois, de Mansart, dessins, comptes et correspondances de la surintendance des bâtiments du Roi au XVIIe et au XVIIIe siècle. Illustré de 240 gravures dans le texte et de 240 planches hors texte. Documents photographiques reproduisant les tableaux et dessins anciens relatifs à Versailles et à Trianon, les vues de l'état actuel des châteaux et des jardins, les statues, groupes et fontaines, les appartements. 2 vol. in-fol.

Paraît, à partir du 1er octobre 1899, en 16 fascicules mensuels (20 fr. le fascicule pris séparément). Prix des 2 vol. en souscription : 280 fr. Il sera en outre, tiré 50 ex. de luxe sur vélin numérotés et portant le nom du souscripteur avec les planches sur Chine et Hollande (700 fr.).

Chez M. Tallandier :

— Costumes des femmes françaises célèbres par leur talent, leur rang ou leur beauté. Reproduction intégrale du curieux volume de Pierre La Mésangère, paru en 1827. In-4o jésus.

Cet ouvrage paraît le 1er et le 15 de chaque mois (à partir du 1er octobre). Il sera complet en 24 livraisons contenant chacune 3 planches tirées en taille-douce, coloriées à la main, accompagnées chacune d'une notice biographique et de remarques sur les costumes (2 fr. 50 la livraison).

Publications diverses.

— Henri Welschinger. — La Mission secrète de Mirabeau à Berlin (1786-1787), d'après les documents originaux des Archives des Affaires étrangères, avec introduction et notes. *Paris, E. Plon, Nourrit et Cie*, in-8 (8 fr.).

— Les Maitres de l'affiche. — Publication mensuelle contenant la reproduction en couleurs des plus belles affiches illustrées des grands artistes français et étrangers, éditée par l'imprimerie Chaix (2 fr. 50).

Sommaire de la 47e livraison : Jules Chéret : Affiche pour le « *Magasin des Buttes-Chaumont* » (Impr. Chaix). — Forain : Affiche pour l'Exposition des Arts de la femme (sept dioramas de Poilpot) « *La Parisienne fin de siècle* » (Impr. Chaix). — Lorant-Heilbronn et V. Guillet : Affiche pour la représentation de l'opéra « *Messaline* » au Casino de Monte-Carlo (Impr. Paul Dupont). — Rudolf Koller : Affiche suisse pour « *Jubiläums Ausstellung* », exposition d'un jubilé artistique à Zurich (Zurich, Polygraph Institut).

— Maréchal Jourdan. — Mémoires militaires écrits par lui-même (Guerre d'Espagne), publiés d'après le manuscrit original par M. le Vicomte de Grouchy. *Paris, E. Flammarion*, in-8 (7 fr. 50).

Publications de luxe sous presse.

Chez A. Ferroud :

— GUSTAVE FLAUBERT. — Salammbô. Illustrations de G. Rochegrosse, gravées à l'eau-forte par E. Champollion. Préface par Léon Hennique. 2 vol. in-8 jésus.

Il a été tiré : 20 ex. (nos 1 à 20) sur pap. du Japon ou gr. pap. vélin d'Arches, avec trois états des eaux-fortes et une aquarelle originale de Georges Rochegrosse sur le faux-titre de chaque volume (1.000 fr.) ; 80 ex. (nos 21 à 100) sur pap. du Japon ou gr. pap. vélin d'Arches, avec trois états des eaux fortes (eau-forte pure, eau-forte terminée avant la lettre, avec remarque, eau-forte avec la lettre) à 350 fr. ; 100 ex. (nos 101 à 200) sur pap. du Japon ou gr. pap. vélin d'Arches, avec deux états des eaux-fortes (eau-forte terminée avant la lettre, avec remarque, eau-forte avec la lettre) à 250 fr. ; et 400 ex. sur pap. vélin d'Arches (60 fr.).

Annoncé pour paraître en novembre.

Chez L. Carteret et Cie, successeurs de L. Conqnet :

— THÉODORE DE BANVILLE. — Gringoire, illustré d'un portrait et de 14 compositions de Jacques Wagrez gravés au burin et à l'eau-forte par L. Boisson. In-8 raisin.

Il a été tiré : 30 ex. (nos 1 à 30) sur pap. du Japon ou pap. vélin, avec trois états des planches (eau-forte pure, épreuve d'état intermédiaire et épreuves terminées dans le texte *(souscrits)*; 70 ex. (nos 31 à 100) sur pap. du Japon ou pap. vélin du Marais, au choix du souscripteur, avec deux états des planches (épreuves d'état intermédiaire et épreuves terminées dans le texte) à 175 fr. ; et 150 ex. (nos 101 à 250) sur pap. vélin du Marais avec un seul état des planches (épreuves terminées dans le texte) à 60 fr.

Annoncé pour paraître fin octobre.

Chez Alexis Rouquette :

— PAUL FÉVAL — Le Premier amour de Charles Nodier. Illustré d'un portrait de Paul Féval, d'un portrait de Nodier d'après le médaillon de David d'Angers et de 26 dessins de H. Vogel, gravés sur bois par Florian, intercalés dans le texte. In-8.

Tirage unique à 150 ex. numérotés sur pap. de Chine, avec un tirage à part, également sur Chine, de toutes ces illustrations.

Annoncé pour paraître en novembre.

Chez les frères Bocca, à Turin :

— Monumenta palœographica sacra. Atlante paleografico-artistico Composto sui manoscritti esposti nel 1898 in Torino alla Mostra d'Arte Sacra, publicato dalla R. Deputazione di storia Patria delle antiche provincie e della Lombardia per cura di Francesco Carta, Carlo Cipolla e Carlo Frati. In-fol.

Contiendra 120 planches, avec texte explicatif. L'ouvrage est annoncé pour commencer à paraître en novembre. 200 ex. seulement sont mis dans le commerce (120 fr.).

ABONNEMENTS

AU

BULLETIN DU BIBLIOPHILE

Revue mensuelle

PARIS, **12** FR. PAR AN. — DÉPARTEMENTS, **14** FR.
ÉTRANGER, **16** FR.

A la Librairie TECHENER, 219, rue Saint-Honoré
(Au coin de la rue d'Alger.)

On s'abonne également dans tous les bureaux de poste de la France et de l'Étranger.

Prière de s'adresser :

Pour tout ce qui concerne la rédaction, à M. GEORGES VICAIRE, Directeur du *Bulletin du Bibliophile*; pour ce qui concerne l'administration, à MM. LECLERC et CORNUAU.

Le *Bulletin du Bibliophile* annoncera tous les ouvrages relatifs aux manuscrits, à l'imprimerie, à la reliure, à la bibliographie, à la bibliophilie, au blason, aux documents inédits (histoire, autographes, estampes) ainsi que les publications de luxe dont il sera envoyé un exemplaire à *M. GEORGES VICAIRE, 51, rue Scheffer*, ou *219, rue Saint-Honoré (Librairie Techener).*

LIBRAIRIE TECHENER

LIVRES RARES ET PRÉCIEUX

Livres gothiques

Impressions d'Anthoine Vérard, de Simon Vostre, Pigouchet, Arnoullet et autres

Romans de Chevalerie

POÈTES ET LITTÉRATURE DU XVIe SIÈCLE

LIVRES A FIGURES SUR BOIS, ANCIENNES CHRONIQUES

Manuscrits sur vélin et avec miniatures

Documents historiques — Chartes

PIÈCES SUR L'HISTOIRE DE FRANCE

Reliures anciennes avec Armoiries

Ouvrages sur les Beaux-Arts et l'Art dramatique
Publications sur le Moyen-Age
etc., etc.

INCUNABLES

ÉDITIONS PRINCEPS — ÉDITIONS ALDINES — ELZEVIRS

Éditions originales des grands Auteurs français

Bons ouvrages de bibliothèque sur l'histoire de France, la noblesse et les antiquités, la numismatique, l'archéologie, etc.

ACHAT DE BIBLIOTHÈQUES

Bibliopoliana, catalogue (paraissant tous les deux mois) de livres anciens, rares et curieux, en vente aux prix marqués.

Le *Bibliopoliana* est envoyé gratuitement à tous les abonnés du *Bulletin du Bibliophile*.

Les Propriétaires-Gérants :
LECLERC ET CORNUAU.

Vendôme. — Imp. Frédéric EMPAYTAZ

BULLETIN

DU

BIBLIOPHILE

ET

DU BIBLIOTHÉCAIRE

HARVARD COLLEGE LIBRARY
DEC 16 1899
CAMBRIDGE, MASS.

REVUE MENSUELLE

Fondée en 1834 par Charles Nodier, Baron Jérôme Pichon, Paul Lacroix, G. Peignot, J. C. Brunet, etc., etc.,

Publiée par la LIBRAIRIE TECHENER

Directeur : Georges Vicaire

15 NOVEMBRE

PARIS

LIBRAIRIE TECHENER

(H. LECLERC ET P. CORNUAU)

219, RUE SAINT-HONORÉ, 219

et 16, rue d'Alger.

1899

Collaborateurs du *Bulletin du Bibliophile*.

MM. Roger Alexandre; **Eugène Asse**, de la Bibliothèque de l'Arsenal; **Henri Béraldi**, des Amis des livres; **Jean Berlieux**; **Paul Beurdeley**; **Paul Bonnefon**, de la Bibliothèque de l'Arsenal; **Henri Bouchot**, conservateur des estampes à la Bibliothèque Nationale; Abbé **H.-M. Bourseaud**; **R. P. Henri Chérot, S. J.**; Comte **de Clapiers**, de la Société des Bibliophiles françois; **A. Claudin**, lauréat de l'Institut; Baron **de Claye (d'Eylac)**, de la Société des Bibliophiles françois; Comte **G. de Contades**; **Ernest Courbet**; **Ernest Coyecque**, archiviste-paléographe, sous-archiviste de la Seine; **A. Decauville-Lachênée**, de la Bibliothèque de Caen; **Léopold Delisle**, membre de l'Institut, administrateur général de la Bibliothèque Nationale; **Joseph Denais**; **Victor Désèglise**; **Félix Desvernay**, administrateur de la grande Bibliothèque de Lyon; **Léon Dorez**, de la Bibliothèque Nationale; **Emile Droit**; **Joseph Dumoulin**; **Alfred Dupré**, avocat à la Cour d'appel de Paris; **Dupré-Lasale**, conseiller honoraire à la Cour de Cassation; **Gaston Duval**, de la Bibliothèque de l'Arsenal; **Charles Ephrussi**; **Prince d'Essling**, de la Société des Bibliophiles françois; **Paul d'Estrée**; **Alfred Franklin**, administrateur de la Bibliothèque Mazarine; **Pierre Gauthiez**; **Tony Genty**; Marquis **de Granges de Surgères**; Vicomte **de Grouchy**; **Léon Gruel**; **Gabriel Hanotaux**, de l'Académie française; **Maurice Henriet**; **Henry Houssaye**, de l'Académie française; **Paul Lacombe**, des Amis des livres; **Abel Lefranc**, secrétaire du Collège de France; **Gustave Macon**, conservateur-adjoint du Musée Condé; **Ch. Malherbe**, archiviste de l'Opéra; **Paul Marais**, de la Bibliothèque Mazarine; **L. Marcheix**, de la Bibliothèque de l'Ecole des Beaux-Arts; **Henry Martin**, de la Bibliothèque de l'Arsenal; Abbé **J. B. Martin**, correspondant du Ministère de l'Instruction publique et des Beaux-Arts; **Fernand Mazerolle**, archiviste-paléographe; **Edmond Maignien**, de la Bibliothèque de Grenoble; **Georges Monval**, archiviste de la Comédie-Française; **A. Morel-Fatio**, secrétaire de l'Ecole des Chartes; **Louis Morin**, typographe à Troyes; **Eugène Muntz**, membre de l'Institut, conservateur des collections de l'Ecole des Beaux-Arts; **Gaston Paris**, de l'Académie française; **Léon-Gabriel Pélissier**; **Emile Picot**, membre de l'Institut; Baron **Roger Portalis**, de la Société des Bibliophiles françois; **Bernard Prost**, inspecteur général des Bibliothèques et des Archives; **Ernest Quentin-Bauchart**, de la Société des Bibliophiles françois; **Ph. Renouard**; **Natalis Rondot**, correspondant de l'Institut; Vicomte de **Savigny de Moncorps**, de la Société des Bibliophiles françois; **Gaston Schéfer**, de la Bibliothèque de l'Arsenal; **R. P. Carlos Sommervogel, S. J.**; Vicomte de **Spoelberch de Lovenjoul**; **Henri Stein**, archiviste aux Archives nationales; Abbé **Tougard**; **Maurice Tourneux**; Abbé **Ch. Urbain**; **Georges Vicaire**, de la Bibliothèque Mazarine; **Aimé Vingtrinier**, bibliothécaire de la grande Bibliothèque de Lyon; etc.

SOMMAIRE DU 15 NOVEMBRE.

Les Bibliothèques d'amateurs décrites par eux-mêmes ou par leurs amis, page 521.

Un Factum de Beuchot, par M. Maurice Tourneux, page 522.

Jules Cousin, conservateur de la Bibliothèque et des Collections historiques de la Ville de Paris (musée Carnavalet). 1830-1899, par M. Paul Lacombe, (*suite*) page 535.

Incunables de bibliothèques privées, deuxième série, par M. l'abbé J.-B. Martin, (*suite*), page 548.

Les Petits Romantiques. Edouard d'Anglemont, par M. Eugène Asse (*suite*), page 552.

Le Deuxième centenaire de Racine à la Bibliothèque nationale, par M. Maurice Henriet (*suite*), page 559.

Chronique, page 567.

Revue de publications nouvelles, par M. Georges Vicaire, page 570.

Livres nouveaux, page 574.

LES

BIBLIOTHÈQUES D'AMATEURS

DÉCRITES

PAR EUX-MÊMES OU PAR LEURS AMIS

HARVARD COLLEGE LIBRARY
DEC 16 1899
CAMBRIDGE, MASS.

Sous ce titre qui n'est peut-être pas définitif, mais auquel nous nous en tenons aujourd'hui, le *Bulletin du Bibliophile* se propose d'inaugurer, dans un délai assez rapproché, une série d'études sur certaines collections particulières, collections de livres anciens ou modernes. Nous avons pensé que nul n'était mieux en situation d'écrire une étude sur sa bibliothèque que le bibliophile qui l'a formée. Déjà nous avons recueilli de précieuses adhésions à notre projet; chaque jour nous en apporte de nouvelles; d'autres ne tarderont pas à nous arriver. Le concours d'un certain nombre de bibliophiles marquants, de Paris, des départements et de l'Etranger, nous est dès maintenant assuré.

Pour des raisons diverses, il se peut qu'un bibliophile ne puisse ou ne veuille décrire lui-même les richesses ou curiosités de sa collection, et préfère confier à un ami, en connaissant comme lui tous les éléments, le soin de les révéler. Ces études seront, nous en sommes convaincus, non seulement très goûtées de tous les amateurs, mais elles constitueront encore pour eux une source de renseignements utiles. Nous reviendrons ultérieurement et avec plus de détails sur le projet que nous nous bornons à signaler aujourd'hui.

G. V.

UN

FACTUM DE BEUCHOT

Quels que soient les progrès accomplis depuis soixante ans par les sciences historiques, la *Biographie universelle,* connue sous le nom des frères Michaud, n'en a pas moins conservé le rang honorable auquel elle s'était placée dès son apparition. Une réimpression récente et nécessairement revue et augmentée, pas plus qu'une publication concurrente bien connue, n'a en rien diminué la valeur de la première édition de cet immense répertoire qui, malgré ses préventions politiques, sera toujours consulté avec fruit, particulièment sur les hommes du XVIIIe siècle. Si la *Biographie universelle* put faire figurer sur ses listes un grand nombre de collaborateurs, et parmi eux quelques-uns de fort illustres, elle fut surtout l'œuvre de deux travailleurs aussi modestes qu'infatigables, Weiss et Beuchot. Le premier a été appelé par son compatriote et ami Nodier « l'Atlas de ce monde bibliographique ». Beuchot n'a pas obtenu tant d'honneur et sa participation non moins effective ne lui est pas comptée pour ce qu'elle vaut. Elle était cependant des plus considérables, ainsi qu'on va en juger par le mémoire suivant.

Ce mémoire, resté inédit, fut rédigé en juillet 1827, à la suite de contestations sur lesquelles Beuchot s'étend avec une abondance de détails qui a son prix, puisqu'ils nous font pénétrer en quelque sorte dans les coulisses de cette collaboration. Un accord survint sans doute promptement et le factum du plaignant rentra dans ses cartons. C'est en classant les papiers de son père et de son beau-père, pour en faire don à la Bibliothèque nationale (1), que feu M. Louis Barbier, ancien administrateur de la bibliothèque du Louvre, avait retrouvé ces feuillets jaunis. Il avait bien voulu me permettre d'en prendre copie et je crois intéressant de les publier, car cet exposé de griefs n'est plus aujourd'hui qu'une page assez piquante de l'histoire littéraire de la Restauration.

MAURICE TOURNEUX.

ADDITION A LA BIOGRAPHIE UNIVERSELLE

MÉMOIRE POUR A. J. Q. BEUCHOT

CONTRE

L. G. MICHAUD

On doit des égards aux vivants.
(Epigraphe de la *Biographie universelle*).

J'ai pendant dix-sept ans travaillé à la *Biographie universelle*. Les gens de lettres s'empressèrent de traiter avec des libraires qui prenaient pour enseigne, c'est-à-dire pour épigraphe de leur entreprise, ces mots : *On doit des égards aux vivants; on ne doit aux morts que la vérité*. De tous les colla-

(1) Les papiers de Barbier et de Beuchot y sont classés sous les cotes 5181-5221 des nouvelles acquisitions françaises.

borateurs domiciliés à Paris et étant ainsi fréquemment en contact avec M. L.-G. Michaud, je suis le seul qui, depuis son origine, ait travaillé *sans interruption* à cet ouvrage. Je croyais pouvoir aller jusques au bout; il en est autrement. J'ai ma retraite et avec elle, un procès. Je dois des explications à mes juges, je vais les donner.

La *Biographie universelle* devait être *universelle*, c'est-à-dire contenir des articles sur *tous* les personnages admis dans les dictionnaires historiques déjà publiés, et sur les personnages omis injustement dans ces dictionnaires. La nomenclature devait donc être très étendue et comprendre surtout les auteurs d'un ordre inférieur, dont l'importance, dans un dictionnaire historique ou biographique, est presque toujours dans l'ordre inverse de leur considération littéraire. Car si un dictionnaire historique est fait pour rappeler aux lecteurs les principales circonstances de la vie des hommes célèbres, il l'est encore plus pour donner des renseignements sur les hommes moins connus; il est consulté pour ce qu'on ne sait pas, bien plus que pour ce que l'on sait. Le problême à résoudre dans la confection d'un tel ouvrage est de donner le plus grand nombre de renseignements dans le moindre espace possible.

Justes ou non, ces idées furent celles de beaucoup de personnes, lorsqu'il fut question d'une *Biographie universelle*. Il était tout naturel de confier les articles des personnages du premier et du second ordre aux hommes de lettres distingués dont le prospectus de la *Biographie universelle* donnait les noms, mais les hommes du premier et du second ordre sont en minorité; et il ne pouvait pas convenir souvent aux collaborateurs distingués de traiter les articles d'un ordre inférieur, qui devaient être en si grand nombre.

Je me chargeai, pour les littérateurs, de cette tâche; je consentais ainsi à prendre pour l'objet de mon travail les articles dédaignés par les autres; c'était dans mon lot que devaient se trouver les articles les moins brillants et sur lesquels les renseignements sont les moins connus. J'avais donc, pour ces articles, d'immenses recherches à faire. Ici encore, la peine à prendre pouvait être en raison inverse de l'étendue des articles. Tel article d'une demi-colonne a coûté très souvent plus qu'un article de quatre pages. On ne devrait traiter ni à tant par article, ni à tant par feuille. Ce

que je viens de dire fera comprendre les motifs de la stipulation des conventions qui, le 13 septembre 1809, furent faites entre MM. Giguet, Michaud et moi.

Je m'engageais à faire, dans ladite entreprise, « les articles de littérateurs qui me seraient indiqués et en aussi grand nombre qu'il me serait possible en m'y consacrant cinq heures par jour ». Les articles des personnes qui n'ont pas place dans le dictionnaire de Lyon (1804), en 13 volumes in-8 (1), pouvaient seuls être refusés par moi; je m'engageais aussi « à corriger les épreuves de tout l'ouvrage et à faire sous les rapports typographique et littéraire les observations qui me paraîtraient nécessaires ».

MM. Giguet et Michaud devaient me payer mille francs par semestre à partir du 1er mai 1809; et à partir de la mise sous presse, sept cent cinquante francs tous les trois mois. Je me réservais, comme auteur, trois exemplaires, dont un en papier vélin. Enfin, MM. Giguet et Michaud devaient me fournir à leurs frais les livres et matériaux dont j'aurais besoin, ainsi que le papier pour mes nombreux articles.

C'est à mes frais et dépens, c'est de mes deniers cependant qu'ont été achetés les livres et matériaux, en très grande quantité, dont j'ai eu besoin pour ma collaboration à la *Biographie universelle*; et mainte fois ma collection immense a servi à des collaborateurs.

Plusieurs mois furent employés à des travaux préparatoires pendant lesquels journellement j'allais me réunir à deux autres hommes de lettres.

Lorsqu'on fut en état de commencer l'impression, il fallait quelqu'un pour y présider spécialement, pour faire une vérification de la nomenclature, pour lire les épreuves, pour examiner, admettre ou rejeter les observations typographiques ou littéraires que faisait chacun des huit ou dix collaborateurs qui lisaient aussi les épreuves, pour s'occuper

(1) On désignait communément ainsi la huitième édition, donnée par Mayeul-Chaudon et Delandine, d'un *Nouveau Dictionnaire historique* paru pour la première fois en 1766, dont le succès fut considérable au siècle dernier et qui se vit encore une fois réimprimé en 1810-1811 à Paris, sans que cette dernière refonte l'eut rendu beaucoup meilleur.

des recherches ou vérifications qu'exigeaient ces observations, pour en faire la rédaction définitive, pour en opérer la transcription sur les marges des articles avant leur mise en page, prendre une seconde lecture entière de chaque feuille, pour tenir note soit des renvois, soit des articles avec lesquels les articles imprimés auraient des rapports, etc. etc., enfin pour mettre le bon à tirer.

Personne ne se trouva pour se charger de ces nombreux détails; j'en pris l'embarras. J'allais donc, plusieurs fois par semaine, passer un long temps à l'imprimerie même ou dans un modeste local chez MM. Giguet et Michaud. Ce travail imprévu et peu séduisant pouvait, sans léser MM. Giguet et Michaud, être pris par eux, en place du travail moins désagréable pour lequel je m'étais engagé le 13 septembre 1809.

Le plus difficile était l'organisation, la mise en train de l'opération. Je continuai les soins dont j'ai parlé, pendant les quatre premiers volumes; mais au cinquième, je voulus m'en tenir aux termes de notre marché, c'est-à-dire à faire des articles et à une lecture des épreuves avec observations.

Sur les quatre premiers volumes, je ne m'étais pas borné à faire des observations. Je ne me contentais pas de signaler l'omission de telle ou de telle chose, ou telle erreur; en tant que cela est possible à un seul homme, je réparais l'omission, je corrigeais l'erreur. Ce n'était donc pas de simples observations que je donnais, mais des additions et corrections qui ne pouvaient être le fruit que des recherches et du temps (1). Je faisais aussi un travail général pour le complément et la corrélation des articles littéraires et quoique je n'y fusse pas engagé par notre marché, ce travail avait été promis par M. Michaud aux souscripteurs (voyez le prospectus de 1810, page 19).

M. Michaud désira que je continuasse ce travail sur toute *Biographie;* c'était changer l'objet de nos conventions; c'était

(1) Ces additions et corrections, fondues dans le corps de l'article, parurent quelquefois si importantes aux auteurs de l'article qu'ils exigeaient que ma signature fut mise à côté de la leur. Voilà pourquoi l'article de *Bailly* est signé de M. Biot et de moi; l'article *Colonna* (François), tome IX, 319-320, est signé de Ginguené et de de moi, etc.. etc. (Beuchot).

me réduire pendant presque toute la durée de l'entreprise à un travail non seulement aride et sans gloire, puisque, passant sous la signature d'autrui, il était inaperçu des lecteurs, mais encore, comme je l'ai déjà dit, plus pénible que celui pour lequel j'étais engagé. J'en ai trouvé le dédommagement dans les rapports qui s'établirent entre la plupart des collaborateurs et moi. Je me liai d'amitié avec quelques-uns; je crois avoir l'estime et la considération de tous.

Tout à coup, un procès en contrefaçon est intenté à MM. Michaud frères, liquidateurs de Giguet et Michaud. Les phrases de quelques articles de la *Biographie universelle* se trouvaient en effet dans un dictionnaire historique dont une nouvelle édition paraissait concurremment avec la *Biographie*. Quelques-uns des collaborateurs auraient peut-être été embarrassés pour retrouver la source où avaient été prises les phrases taxées de plagiat. Aucun n'eut, sans en être très contrarié, comparu au tribunal de la police correctionnelle, saisi de l'affaire.

Je me dévouai pour tous, de mon propre mouvement, sans espoir d'aucune récompense (qui en effet n'est pas venue; le simple remerciement est encore attendu, et si j'en parle après quinze ans, c'est que tout naturellement un procès en rappelle un autre); je me mis à fouiller maint et maint volume pour y retrouver les phrases inculpées. Je fus prié d'assister aux conférences chez les avocats. J'y lus quelques notes que j'avais rédigées à la hâte. L'un de nos premiers jurisconsultes m'en fit compliment et, comme je n'ai pas eu d'autres relations avec lui, ce ne peut être qu'au souvenir qu'il en conserva que je dois l'honneur d'avoir été fréquemment compris parmi les personnes à qui il donne ses ouvrages. Je fis porter à la chambre du conseil du tribunal plus de quarante volumes de ma bibliothèque, tout le temps que dura l'instruction (fin 1811). Je m'y rendais journellement et passais plusieurs heures devant le juge d'instruction, toujours en présence de la partie adverse. Ma comparution étant toute volontaire, je prévenais cependant ce magistrat lorsque je ne pouvais venir qu'au milieu de la séance; et je n'ai oublié ni les marques honorables pour moi de son impatience à mon arrivée, ni les paroles flatteuses qu'il m'a adressées sur ma mémoire et la facilité de mon travail. Il avait fini par ne tenir séance que les jours où je pouvais y

venir tout le temps. La cause de MM. Michaud alors était bonne; d'accord :

Mais encor le bon droit a souvent besoin d'aide.

Peu après le gain du procès, des instances furent faites et réitérées par MM. Michaud frères pour que mon traitement annuel fût réduit à 2.400 fr., sans qu'il soit rien changé aux autres articles de la convention du 13 septembre 1809. La demande de MM. Michaud était faite pour me surprendre, mais je tenais beaucoup à une entreprise pour laquelle j'avais fait beaucoup. Le 15 mars 1813, j'accédai à la réduction sollicitée. Ce fut toutefois en disant entre mes dents : « Et pourtant on a promis des égards aux vivants! »

Bientôt après, M. L.-G. Michaud, liquidateur de MM. Michaud frères (1), enhardi par la concession du 15 mars, me proposa une suspension de traitement; j'y consentis encore, mais je ne discontinuai pas mes investigations bibliographiques. Les circonstances de l'invasion de nos amis, les ennemis avaient momentanément ralenti l'impression de la *Biographie universelle;* mais il n'y eut pas suspension totale de l'impression; et il y eut suppression entière de mon traitement pendant plus d'un trimestre au moins : On doit des égards aux vivants!

Cette seconde concession avait probablement mis M. Michaud jeune en appétit. Quelques temps après que l'impression eut été totalement reprise, j'eus à essuyer de nouveaux égards de sa façon. M. Michaud jeune se plaignit des conventions déjà réduites selon sa demande; il trouvait le marché encore trop onéreux pour lui, il voulut que le paiement de tous travaux, au lieu d'être acquis par trimestre, eût lieu par volume. Il m'offrit cinq cents francs par volume pour continuer mes travaux comme depuis le cinquième.

Dans mes intérêts, j'aurais dû m'en tenir à notre marché du 15 mars, mais par la raison que j'avais déjà cédé deux

(1) J'ai dû employer la raison sociale tant qu'elle a duré, mais je dois déclarer que M. Michaud aîné, l'académicien, n'a jamais paru dans les demandes et discussions que soulevait M. Michaud jeune. (Beuchot).

fois, je devais céder encore. C'était là le moyen d'être délivré des continuelles importunités de M. L. G. Michaud qui demandait avec tenacité un arrangement par volume. Je luttai longtemps. Nous convînmes enfin de 600 francs par volume.

Ces dernières conventions sont toutes verbales et remontent à 1820.

Il est tellement fatigant d'avoir des comptes à régler avec M. L. G. Michaud, que si ce n'était la ressource d'un fondé de pouvoirs, j'aurais, à l'exemple de plusieurs collaborateurs, renoncé dans la contestation présente, à demander un règlement. Voilà pourquoi, au lieu de régler par volume, je ne réglais que tous les deux volumes. C'était, me dit-on, perdre l'intérêt; mais c'était gagner cinquante pour cent sur les désagréments, compensation qui me semblait déjà toute à mon avantage; c'était aussi gagner du temps. Plusieurs rendez-vous étaient proposés, pris, manqués, avant d'obtenir un règlement de compte; et le jour qu'il était obtenu, je me trouvais heureux d'en être quitte, après trois ou quatre heures employées à parler de mille choses étrangères à nos comptes et propres à détourner l'attention d'un homme impatient d'en finir pour retourner à ses études.

Cette attention fut si bien détournée le jour du premier règlement qui suivit la convention par volume, que les volumes ne furent réglés qu'à 500 francs au lieu de 600 francs, prix convenu. Il en fut de même pendant six ou sept règlements (chacun de deux volumes, pour la cause sus énoncée.)

Cependant je m'aperçus de l'erreur, je réclamai : erreur, n'est pas compte, dit-on. Je puis assurer que ce proverbe n'est pas reçu généralement. Mes réclamations furent vaines. Je pris alors le parti de déclarer que je ne continuerais pas mes travaux, puisque l'on ne tenait pas ses engagements. M. L. G. Michaud me promit alors 600 francs par volume... pour les volumes à venir.

La surveillance de l'impression que j'avais prise pendant les quatre premiers volumes et quelques autres détails furent, à partir du cinquième volume, confiés à feu C.-M. Pillet. Mais je faisais toujours les deux lectures des épreuves et un travail général pour le complément et la corrélation de tous les articles. Plus d'une fois M. C.-M. Pillet pensa à abandonner l'entreprise. On avait recours à moi et je le

suppléais, autant que je pouvais, jusqu'à l'aplanissement des difficultés entre M. Michaud et lui.

Plusieurs choses que je passe sous silence trouveront place dans un second mémoire s'il est nécessaire. Tout entier à des études chéries, si sur les douze à quatorze heures que j'y consacre chaque jour, je n'en avais donné que cinq à la *Biographie universelle*, je n'aurais pu faire tout ce ce que j'y ai fait. C'est à tous mes collaborateurs, témoins et appréciateurs compétents que j'en appelle. J'ai constamment dépassé mes engagements primitifs ; on a vu comment M. Michaud a tenu les siens.

Nous arrivâmes ainsi au XLe volume de l'ouvrage (qui doit en avoir 51, non compris le supplément), lorsque le 31 janvier 1827, M. Michaud vint me demander l'article *Villenfagne* mort à... en 1826 (et conséquemment n'ayant pas place dans le *Dictionnaire historique* de Lyon, qui est de 1804). « Je ne puis, répondis-je M. Michaud, me charger de cet article ; il vous a été offert par M. X., (1), secrétaire de l'Académie de... Vous m'avez dit, il y a trois mois, que vous lui écririez à ce sujet et vous m'avez autorisé à parler ainsi dans ma correspondance avec lui. Me charger aujourd'hui de cet article serait d'autant plus mal de ma part, que pour la partie biographique je serais réduit à suivre la notice imprimée par M. X... à petit nombre et dont il a eu la bonté de m'envoyer un exemplaire (2). Je n'aurai pas un tel procédé. » M. Michaud eut l'air de sentir et goûter ces raisons et me dit qu'il écrirait à M. X...

Quel fut mon étonnement, trente-six heures après, le vendredi matin, 2 février, de recevoir un billet par lequel

(1) Je mets ici une lettre qui n'est pas l'initiale du nom de la personne dont je parle. Si je ne nomme pas cette personne, c'est que j'ignore s'il lui convient d'être nommée; elle demeure hors de France, et si j'attendais sa permission, je serais obligé de retarder la publication de mon mémoire. (Beuchot).

(2) Il s'agit sans nul doute de la *Notice nécrologique sur MM. G. J. E. Ramoux et H. N. baron de Villenfagne* (Liège, 1826, in-8), par Ch. de Chenedollé. Cette brochure avait été tirée à 200 ex. pour présents. Dans la *Biographie universelle*, l'article Villenfagne est signé des initiales de Chenedollé, mais j'ignore si c'est un travail nouveau ou une réduction due à Michaud jeune.

M. Michaud me demandait l'article *Villenfagne* et quelques autres dont il n'avait jamais été question entre nous! Je dis au porteur du billet d'annoncer à M. Michaud que, dans la matinée, il aurait ma visite.

En effet, quelques heures après, étant allé rue des Bons-Enfants, dans l'établissement Silvestre, examiner et commissionner des livres dont j'aurais fait usage dans mes travaux pour la *Biographie universelle,* je me rendis chez M. Michaud, et après lui avoir fait observer que je ne pouvais improviser tant d'articles, j'en vins à l'article *Villenfagne* et lui répétai les observations de la surveille. — « Eh bien! me dit-il, vous me communiquerez vos matériaux et la notice de M. X... » — « Ce serait toujours un mauvais procédé envers lui et ce serait une escobarderie. » — « Mais M. X... ne me répond pas. » — « Donnez lui le temps : vous m'avez dit avant-hier que vous alliez lui récrire. »

M. Michaud me demanda alors de lui prêter le recueil intitulé : *Pièces intéressantes et peu connues* (1), recueil en 8 volumes, in-12, dont il avait besoin, dit-il, pour l'article *Villepatour.* Je répondis que cela m'était impossible. — « Et pourquoi ? ». — « Depuis six ans et plus vous vous obstinez à ne pas me rendre une brochure que je vous ai prêtée. Depuis six ans vous avez pu remarquer que, toutes les fois que vous m'avez demandé un livre à emprunter, je vous l'ai refusé; il en sera de même tant que vous ne m'aurez pas rendu la brochure que je vous ai tant de fois demandée. »

Sur cela M. Michaud s'emporta, dit que la brochure réclamée était peu de chose. — « Par son volume peut-être; mais par sa rareté et son contenu elle est très-curieuse et, dès lors, très-importante. Depuis six ans, vous n'avez pu, à ce qu'il paraît, en trouver un autre exemplaire. Je tiens pourtant beaucoup à la ravoir. »

(1) Recueillies par de La Place en partie dans les papiers de Duclos. Les fragments de mémoires de Villepatour, officier d'artillerie qui se distingua sous les maréchaux de Saxe et de Lowendal, se trouvent aux tomes II et III des *Pièces intéressantes.* Dans la *Biographie universelle,* l'article consacré à Villepatour est signé des initiales de Weiss.

Sur cela M. Michaud parla de nouveaux arrangements à faire entre nous. — « Je sais, lui dis-je, ce que c'est que les nouveaux arrangements avec vous ; j'en ai assez fait. » — « Je vous paye assez le temps que vous mettez à ma *Biographie.* » — « Puisque vous le prenez sur ce ton, je me retire. »

Et je me retirai.

A quelques jours de là, M. Michaud revint chez moi me redemander encore les matériaux pour l'article *Villenfagne.* Cette fois je répondis que je ne devais rien à une entreprise à laquelle j'étais étranger ; et, en présence de deux personnes qui se trouvaient chez moi, je rappelai à M. Michaud sa conduite à mon égard, telle à peu près que je l'ai exposée ci-dessus. M. Michaud ne nia aucun des faits ; il chercha seulement à modifier les paroles grossières qui m'avaient blessé. Il hésita longtemps à s'en aller. Les personnes qui étaient venues me voir étant parties, M. Michaud resta seul avec moi, parla beaucoup de la *Biographie*, de la nécessité, du désir qu'il avait de la terminer promptement, etc., etc., me répéta plusieurs fois que je ferais ce que je voudrais, puis s'en alla, sans que rien eut été arrêté entre nous. Tant que mes intérêts pécuniaires ont seuls été lésés, j'ai pu ne rien dire ; mais je ne saurais m'exposer une seconde fois à m'entendre adresser les paroles qui ont été proférées par M. Michaud le 2 février ; cela serait trop au-dessus de mes forces : un homme de lettres qui se respecte ne doit pas s'exposer à être traité comme un valet peut l'être par les gens mal élevés. Les expressions grossières dont s'est servi M. Michaud, et que je n'avais aucunement provoquées, ne me permettaient plus d'avoir avec lui des rapports comme ceux qui doivent exister entre des gens honorables et civilisés.

Le charme que la *Biographie universelle* avait pour moi a été rompu violemment et à jamais. M. Michaud pouvait me dire nettement qu'il ne voulait plus que je travaille à sa *Biographie.* Il l'a dit brutalement, je ne pouvais faire autre chose que ce que j'ai fait : j'en appelle, sans crainte, à tous les gens de lettres. Il m'a fallu pour régler les comptes, attendre la publication des volumes XLVII et XVLIII ; c'était alors seulement que je pouvais calculer mon travail sur le tome XLIII.

Mes travaux consistaient en trois parties :

1° Première lecture sur placards (c'était alors que je faisais les additions, corrections, dont j'ai parlé ci-dessus).

2° Livraison d'articles de ma composition.

3° Seconde lecture en feuille.

Ces trois parties ne font pas chacune le tiers du travail. La seconde lecture en feuille me coûtait près de trois heures chaque feuille, mais n'était rien en comparaison de la première lecture, pendant laquelle je faisais les additions et corrections qui ne pouvaient être que le résultat des recherches et vérifications nombreuses. Ainsi que le travail général, mes articles doivent aussi entrer pour quelque chose dans le prix qu'on me donnait par volume, à moins qu'on ne les compte en sus.

J'ai travaillé au XLVIIe volume tout entier ; je ne pense pas que le prix puisse m'être refusé en justice. Cependant M. Michaud ne s'est pas expliqué à cet égard. Qui ne dit mot, refuse. Mais je lui ai fait demander vainement pour ce XLVIIe volume 600 francs, plus mes trois exemplaires d'auteur.

Quant au XLVIIIe volume, j'ai en première lecture lu les trente premières feuilles (sur trente-cinq qu'a le volume). J'ai, pour la même portion du volume, donné tous les articles qui m'ont été demandés et que j'ai pu et voulu fournir.

Ces deux parties doivent entrer pour plus des deux tiers dans le prix de 600 francs. C'est donc le 6/7 de plus de 400 fr., que j'ai dû réclamer ; j'ai demandé... 350 fr. »

J'ai lu en feuille les 8 premières feuilles. C'est donc 8/35 sur le restant du prix ; j'ai demandé.. 45 »

	395	»
qui joint aux.....	600	»
du tome XLVII, font.....	995	»

Je réclame en outre les deux tiers de mes exemplaires d'auteur : c'est-à-dire que j'offre d'en payer un tiers. L'évaluation que j'ai faite de mes travaux au tome XLVII n'est peut-être pas rigoureuse, mais je ne crains pas de l'avoir exagérée. Loin d'être au-delà, je suis plutôt resté en deçà. L'exposé que je viens de faire ne permet pas de m'accuser d'avidité.

Depuis le 20 avril que les tomes XLVII et XLVIII de la

Biographie sont en circulation j'ai, pour obtenir ce qui m'est dû, employé successivement plusieurs moyens. J'ai d'abord eu recours à un intermédiaire qui n'a reçu que des propositions verbales et évasives. Je me suis décidé à faire faire une sommation : elle est du 19 juin et est restée sans réponse. Il a donc fallu en venir à l'assignation pour le 26 juin ; et j'irai jusqu'au bout. J'apporterai dans ce procès la constance que j'ai mise à la *Biographie*.

Dans le tome XLVIII, l'article *Vendôme* (Louis-Joseph) est signé de M. L. G. Michaud ou Michaud jeune. J'ai suivant un usage très-fréquent, donné la partie bibliographique de cet article, quoique rien ne l'indique. Depuis près de trois mois, M. Michaud retire le profit et la gloire du tout. La gloire n'est pas pourtant encore à lui; car il ne l'a pas encore payée.

On trouvera peut-être étrange qu'après avoir tant de fois négligé, sacrifié mes intérêts, je les défende aujourd'hui. J'ai ici une anecdocte à raconter.

Feu M. le Cardinal de Bausset ayant permis à un libraire de Versailles de faire une troisième édition de son *Histoire de Fénelon*, le libraire de Paris qui avait payé cent louis le droit de faire la première en 1808, et autant pour la seconde en 1809, prétendait avoir acquis la propriété de l'ouvrage, et menaça d'attaquer en contrefaçon le libraire de Versailles, et par suite Son Eminence en stellionat. M. de Bausset, à qui le libraire de Paris était allé lui-même faire part de son plan, me demanda ce que je pensais de l'affaire. — « Je crois, répondis-je, que le libraire de Paris calcule sur votre position sociale non moins que sur la douceur de votre caractère. Il s'imagine qu'un prince de l'Eglise ne voudra pas s'exposer à être traduit en police correctionnelle et fera tous les sacrifices qu'on lui demandera. » — « Je n'en ferai aucun, dit le cardinal, se soulevant sur les bras de son fauteuil où la goutte le retenait; ce serait donner une prime à la mauvaise foi. »

Sans être prince de l'Eglise, je ne veux pas donner une prime à l'incivilité.

BEUCHOT.

Juillet 1827.

JULES COUSIN

CONSERVATEUR

DE LA

BIBLIOTHÈQUE ET DES COLLECTIONS HISTORIQUES DE LA VILLE DE PARIS

(*Musée Carnavalet*)

1830-1899

(Suite)

Le zèle de Cousin eut les meilleurs résultats. J'ai dit avec quelle conscience il utilisa ses crédits ; il faudrait feuilleter le registre des *entrées* pour juger du discernement, du goût qu'il apporta dans le choix de ses achats. Il faudrait aussi dresser la liste de toutes les ventes aux enchères, plus ou moins importantes, qui se firent depuis vingt-cinq ans, en relire les catalogues, pour juger de l'accroissement rapide que Cousin sut donner à cette collection. Le rapporteur du Budget de la ville en 1872 constatait que dix mille volumes attendaient leur mise en place. Dès 1875, dix-huit mille volumes occupaient les rayons ; en 1881, il y en avait soixante mille. En 1888, le Conservateur évaluait sa collection à quatre-vingt mille volumes. Le chiffre de cent mille, qui est de beaucoup dépassé aujourd'hui, n'était pas loin d'être atteint à l'époque de sa retraite définitive.

Le nombre des estampes (vues de monuments, portraits et scènes de mœurs) avait suivi la même progression : de huit mille qu'il était en 1875, il était arrivé à soixante-dix mille en 1889.

La salle de travail, dans les premières années de l'installation de la Bibliothèque de la Ville à Carnavalet se trouvait dans la pièce bien connue qui fut jadis le salon de Madame de Sévigné, située au premier étage, à l'angle de la rue des Francs-Bourgeois. Cet état de choses dura environ huit ans ; dès que les aménagements matériels le lui permirent, Cousin installa ses lecteurs dans les deux salles donnant sur la cour, au fond de celle-ci, précisément en face de l'entrée de l'Hôtel. Ceux-ci trouvaient à leur disposition papier, crayons, plumes et encriers, sans même avoir à le demander. Ce qui est mieux, ils trouvaient ces deux salles garnies sur toutes faces, du plancher au plafond, de plusieurs milliers de volumes constituant les *instruments de travail*, spéciaux ou généraux, les meilleurs qu'ils pussent souhaiter. Les ouvrages étaient choisis avec un discernement, un jugement faisant le plus grand honneur à la science du maître de la maison.

La seconde de ces salles, celle du fond, attenant du côté du Musée à la Salle de la Révolution, était réservée aux travailleurs, aux intimes ou aux habitués. Les ouvrages de référence qu'ils avaient sous la main étaient particulièrement adaptés à leurs besoins.

La première salle, donnant sur l'escalier, et servant de pièce d'entrée (nous en publions une vue d'après un cliché pris en 1884), était consacrée aux simples lecteurs, aux élèves des lycées. Les uns et les autres avaient droit de haute et de basse justice sur une collection de l'*Illustration*, sur un *Larousse* qu'ils traitaient quelquefois, malgré la surveillance, d'assez piteuse

P. Emonts, photo.

SALLE DE LECTURE

1884

façon ! Cousin fermait les yeux sur ces méfaits qui n'étaient pas irréparables (1). Il était trop bon pour être trop sévère ; il avait cependant inséré dans son réglement un article interdisant formellement, sans une autorisation spéciale, la communication des traductions d'auteurs latins : les élèves de Charlemagne auraient trop facilement fait leurs versions !

Certes non, Cousin n'était pas sévère ; très accueillant et très affable, il savait concilier sa bonté avec les exigences que comportait sa responsabilité administrative. L'article à l'observation duquel il tenait le plus dans le réglement qu'il avait rédigé pour la Bibliothèque, et qu'il avait fait contresigner par l'autorité compétente était celui qui interdisait le prêt extérieur. Sur celui-là il était intraitable. On se rappelle encore l'appel qu'il fit sur ce point à l'autorité du Conseil municipal, offrant sa démission plutôt que de transiger (2). Cette question, il la considérait avec raison comme la condition vitale de l'établissement dont il avait la garde. Ce n'est pas ici le lieu d'énumérer tous les inconvénients du prêt, de montrer à quel point ils l'emportent sur les avan-

(1) Les larcins commis par les lecteurs étaient heureusement fort rares, car la clientèle de la bibliothèque se composait surtout d'*habitués*. Et cependant, elle est restée légendaire, l'histoire d'un *Guide-Joanne* disparu, remplacé et repris je ne sais combien de fois dans les rangs des *Usuels* de la première salle !

(2) *Conseil municipal de Paris*, 1886. *Rapport* [n° 26] présenté par M. Chassaing, au nom de la 2e commission, sur une pétition de M. Aulard, qui demande l'autorisation d'obtenir en communication des ouvrages et documents de la bibliothèque de la Ville, relatifs à la Révolution française. Annexe au procès-verbal de la séance du 22 mars 1886. Paris, imprimerie municipale, 1886, in-4, 4 p. — Lire dans *Le Rappel* du 26 juillet 1886 un article intitulé « Le Prêt des livres », signé : Frédéric Montargis. Lire surtout la charmante lettre écrite par Cousin en réponse à cet article, insérée dans le même journal, n° du 29 juillet.

tages dont pourraient profiter quelques privilégiés; constatons seulement que Cousin avait bien raison de dire qu'une bibliothèque est faite pour *tous*, pour que *tous* y trouvent *en tout temps* les documents qu'elle contient.

Ce n'est pas une page, ce ne sont pas dix, ce ne sont pas cent, c'est un volume entier qu'il faudrait pour décrire en détail les trésors que renferme la Bibliothèque historique de la Ville. Si le chercheur de curiosités, si le travailleur sérieux y trouvent de quoi satisfaire pleinement leur ardeur, l'un au moyen de collections de *canards* populaires (1), de brochures bizarres et oubliées, l'autre au moyen de pièces d'une importance capitale, le bibliophile y trouve aussi ses jouissances. La Bibliothèque des *Parisiens* a sa *Réserve*, absolument comme sa grande sœur de la rue Richelieu. Si cette *Réserve* n'est pas nombreuse, si elle ne comporte que deux ou trois vitrines, elle n'en est pas moins fort intéressante; mais comment donner un aperçu de ces quelques centaines de volumes, se recommandant les uns par leur excessive rareté, les autres par leur reliure; ceux-ci par les notes manuscrites d'un collectionneur connu, ceux-là par des corrections de l'auteur?

(1) Cette expression me rappelle un passage des *Mémoires secrets* de Bachaumont (13 novembre 1770, tome V, p. 185 de l'édition de 1784). A l'occasion de la mort de Bonamy le journaliste parle des « cartons, ramassés par le sieur Moriau, concernant toutes les parties de la ville de Paris, au nombre de plus de deux mille, et qui ne sont qu'un ramas d'estampes du Pont-Neuf, et autres niaiseries de cette espèce, propres à amuser des enfants ». Ces *cartons*, ces *niaiseries* font partie, depuis 1797, ainsi que je l'ai dit plus haut, de la Bibliothèque de l'Institut. Ai-je besoin de faire ressortir l'intérêt qu'il y aurait à ce que cette collection — au moins en ce qu'elle a de *parisien* — fît retour à la Ville, conformément aux intentions du donateur?

Voici un *Félibien*, aux armes du Dauphin, en maroquin bleu, parsemé de fleurs de lis et de petits dauphins. Les planches sont montées sur taffetas blanc. C'est un exemplaire tout à fait hors ligne.

Voici un magnifique recueil des *Vues de Paris*, de *Perelle*, relié en maroquin. Recueil des plus complets, en superbes épreuves.

Voici une *Entrée de Charles IX*, reliée en veau il est vrai, mais aux armes de Mme de Pompadour.

Et cet exemplaire de l'*Entrée de Henri II !* Exemplaire intact, non lavé ni rogné, très complet avec ses belles figures d'un tirage magnifique : l'éléphant avec le fameux obélisque (authentique, celui-là), les chevaliers. les portiques, etc. Il est curieux à plus d'un titre, car il a appartenu à François de Cléves, duc de Nevers, qui a figuré dans le cortège de la fête. Ce beau volume provient de la vente Cocheris (1882, n° 988 du catalogue) où Cousin l'a, de ses deniers, payé 400 francs pour en faire don à sa chère bibliothèque qui possédait déjà un exemplaire moins beau, payé 1.500 francs à la vente Didot.

La série des éditions de *Corrozet* n'est pas tout à fait complète, mais il en manque fort peu. Autre série très rare : celle des *Ordonnances royaux de la juridiction de la prévoté des marchands*. Cet exemplaire de la deuxième édition (1528) est tout à fait remarquable avec ses miniatures en coloris du temps, et son impression gothique qui fait de cet intéressant document historique un spécimen curieux de l'ancienne typographie parisienne.

Sans vous détailler la collection des *Livres d'heures* dont les beaux encadrements, gravés sur bois, mériteraient d'attirer notre attention, je veux au moins signaler un bel exemplaire de l'*Architecture française* de

Blondel (1752, 4 vol. gr. in-fol.). Celui-ci est en sept volumes : il avait été préparé pour l'édition complète de ce précieux ouvrage, telle qu'elle est annoncée dans la préface, et qui n'a jamais été terminé.

Il y aurait bien encore à parler de publications plus modernes et qui ont leur mérite ; mais sans nous attarder à feuilleter tant de beaux volumes, arrêtons nous sur ce superbe recueil des *Portraits des membres de l'Assemblée Nationale* de Dejabin. Il est d'un interêt doublement parisien : il provient de la bibliothèque de l'infortuné Bailly.

Projet d'un ex-libris
pour la Bibliothèque de la Ville,
gravé par A. Delauney
et non utilisé.

L'idée de la création d'un musée historique parisien est due à deux hommes de goût, de savoir et d'initiative, M. Charles Read, chef de section à l'Hôtel-de-Ville, et le baron Poisson, ami personnel de M. Haussmann (1). Par leur influence, M. Jules Gailhabaud, le savant auteur de *l'Architecture et les Arts qui en dépendent,* avait été chargé en 1867 de préparer les collections (2). On voulait faire vite; il s'y employa avec plus de zèle que de prudence. La Ville acheta l'hôtel Carnavalet (1866) et dépensa des sommes énormes en acquisitions qu'une fausse direction engagea quelque peu dans le sens du bric-à-brac ou, si le mot vous choque, dans un sens beaucoup trop général.

En 1880, la Bibliothèque historique municipale étant solidement et sérieusement installée depuis huit ans dans une partie des bâtiments de Carnavalet, M. Ferdinand Herold, préfet de la Seine, résolut de réunir définitivement la bibliothéque et le musée historiques dans un seul service sous la direction du même conserteur (3), en élargissant le programme qui devait comprendre l'histoire de Paris et celle de la Révolution française. La donation Liesville contribua puissamment au développement du projet, car elle devait, à elle seule, constituer un premier noyau important des nouvelles collections.

(1) C'est Cousin lui-même qui rend ce témoignage à ses prédécesseurs. On retrouve là sa franchise et son esprit de justice. *L'Hôtel Carnavalet*, dans *La France artistique et monumentale.* (Paris, librairie illustrée, [1892], in-4), p. 105.

(2) *Mémoire sur l'œuvre historique de la ville de Paris*, par le Bon C. Poisson, conseiller municipal... (Paris, Imprimerie Impériale, 1867, gr. in-8, 30 p.) — *Les Donateurs du musée historique de la ville de Paris*, par le Bon C. Poisson,... (Paris, *Ibid.*, 1868, gr. in-8, 24 p.). — Cf. *Le Moniteur universel* du 27 avril 1868.

(3) Arrêté préfectoral du 29 février 1880.

Il fallut d'abord se débarrasser de tous les objets sans intérêt qui encombraient le Service. Après deux ventes épuratoires, à l'exception de quelques spécimens archéologiques et de la collection gallo-romaine provenant de fouilles parisiennes, il ne resta à peu près rien du premier fonds. Il faut feuilleter le catalogue de l'une de ces deux ventes pour savoir à quel point on avait perdu de vue le côté parisien de la question dans la formation des collections historiques de la Ville. Achats inconsidérés, imprudentes acceptations de dons, tout avait contribué à les détourner de leur but. Cet ensemble avait en tout cas, fort peu de valeur historique, puisque c'est à peine si, dans le bloc, le Musée de Cluny put trouver quelques objets dignes de ses salles (1).

A dater de 1880 le patronage libéral du Conseil municipal et celui de l'administration préfectorale ont permis de donner au Musée Carnavalet le rapide développement qui en fait dès à présent l'un des conservatoires de curiosités les plus populaires qui existent à Paris. C'est en ces termes que Cousin parlait de son œuvre, passant sous silence les *ouvriers* à qui revenait l'honneur de la création nouvelle.

(1) *Catalogue* des objets d'art et de curiosité, faïences françaises et étrangères; sculptures en bois et en ivoire ; bijoux ; montres ; flacons ; tabatières et bonbonnières ; étuis ; porte-cartes ; navettes ; orfèvrerie ; matières précieuses ; couteaux et fourchettes ; horlogerie ; instruments d'astronomie ; fers ouvrés ; mouchettes.,. ; ustensiles divers ; objets variés... Provenant du musée Carnavalet et dont la vente aura lieu en vertu d'une délibération du Conseil municipal de Paris du 30 décembre 1880... Hôtel Drouot... les... 24, 25, 26, 27, 28 et 29 janvier 1881... M. Ch. Mannheim, expert... (Typogr. Pillet et Dumoulin, in-8) 97 p. 1042 nos. — J'ai abrégé beaucoup l'énumération des objets bizarres qui constituaient nos collections parisiennes. — Je suis certain qu'il y eut deux ventes ; je ne connais que ce catalogue.

M. Alfred de Liesville en donnant sa collection parisienne et révolutionnaire à la Ville apporta à Cousin un concours précieux dans l'installation du nouveau musée. C'était un amateur passionné, aussi modeste que compétent. Cousin avait obtenu pour lui le titre de conservateur-adjoint ; il ne le considérait pas seulement comme un collègue, mais comme le successeur qu'il se voyait dans l'avenir pour garder la tradition et continuer à se dévouer à l'œuvre commune. Cette espérance fut trop tôt déçue : Cousin perdit son collaborateur en 1885 (1).

Tant que Cousin n'eut pas à sa disposition l'ensemble des bâtiments de Carnavalet dont une partie fut occupée par les anciennes collections et qui appartenait au Service des travaux historiques, il dut se contenter d'orner comme il le put, les neuf salles de sa bibliothèque, c'est-à-dire une portion du premier étage de l'hôtel. Le peu qu'il put exposer consista principalement en estampes et en reliures (2).

La donation Liesville, le départ du Service voisin, lui

(1) Le comte Alfred-Robert Frigoult de Liesville est mort à 49 ans en février 1885, rue Gauthey, 28, dans la maison qu'il a léguée à la Ville pour en faire une école de dessin. On ne retrouve à Carnavalet que ses collections d'objets révolutionnaires ou parisiens, à la bibliothèque Saint-Fargeau que les livres de même nature. Il a légué au musée de Sèvres et à celui des arts décoratifs des séries importantes de céramique rare et curieuse. Ses obsèques eurent lieu le 4 février 1885. — Un anonyme lui a consacré une notice intéressante dans *le Temps* de la même date. Voir aussi le discours du président de la Société de l'histoire de Paris (A. de Montaiglon) prononcé à l'assemblée générale du 12 mai 1885 (*Bulletin* de la Société, 1885, p. 66-67).

(2) Il en existe un catalogue avec numéros, dans la brochure intitulée *L'Hôtel Carnavalet et la Bibliothèque de la ville de Paris. Notice descriptive...* Paris, Hôtel Carnavalet, 1878, pet. in-8, 32 p.

permirent de commencer l'installation du musée et de faire profiter le public des premières richesses dont il disposait. Au mois de juin 1881, il publiait la première édition de la *Notice sommaire* dont les vingt-six éditions ont popularisé les collections de Carnavalet, grâce à la généreuse distribution qui en était faite aux visiteurs.

« Nous ouvrons cette collection au public, conformément au vœu exprimé l'an dernier au Conseil municipal par Ulysse Parent. Dès que l'achèvement le permettra, nous ouvrirons de nouvelles salles et galeries consacrées aux tableaux... aux estampes... aux médailles et jetons de l'échevinage, des corporations (1)... »

Le programme était modeste ; on sait comment Cousin a su le remplir. Les batiments du fond n'existaient pas encore, ou du moins leur restauration était loin d'être terminée. Le musée était donc confiné dans l'ancien hôtel proprement dit et dans la galerie du fond du jardin où se trouvaient déjà la céramique révolutionnaire, les vitrines d'éventails et d'emblêmes, et, au centre, la reconstitution des boiseries d'un salon provenant de l'hôtel des Stuarts (2). Au rez-de-chaussée étaient ouvertes les trois salles d'antiquités gallo-romaines, la galerie des Arènes et celle des tombeaux.

Les monuments qui y sont conservés constituent de curieux documents archéologiques.

(1) *Notice sommaire des monuments et objets... exposés...* édition de juin 1881. Cette notice ne porte pas de nom d'auteur, mais elle est de Cousin qui n'aurait cédé à personne le plaisir et l'honneur de la rédiger. Ses éditions successives peuvent seules, faute de catalogue, montrer le développement que prit le musée de 1880 à 1893. J'en donnerai plus loin la bibliographie complète.

(2) Cet hôtel se trouvait rue Saint-Hyacinthe-Saint-Michel, à peu près à l'endroit où s'élève la maison dans laquelle est, en sous-sol, la nouvelle gare de la ligne de Sceaux.

P. Emonts, photo.

SALON DE L'HOTEL DES STUARTS

1884

P. Emonts, photo.

SALLE DE LA RÉVOLUTION

1884

Au premier étage les visiteurs admiraient déjà la salle de la Révolution, avec sa Bastille, sa curieuse armoire sculptée, ses drapeaux et ses trophées républicains (1).

Aidé de ses collaborateurs, chez lesquels il trouva un zèle égal au sien, Cousin travailla avec la plus grande activité. D'heureuses acquisitions lui permirent d'enrichir ses collections; celle de Liesville était presque exclusivement révolutionnaire, il manquait encore au musée les curiosités d'un genre plus spécialement *parisien*. A la fin de 1881, l'ouverture du salon Dangeau permit d'exhiber un certain nombre de tableaux et de dessins de maîtres (2). La salle du Palais-Royal, située dans le même bâtiment, au rez-de-chaussée et au-dessous de ce salon, attira un grand nombre de visiteurs quand elle fut installée en 1883 (3). Après trois ans de travail assidu l'organisateur avait déjà pu présenter au public un ensemble des plus intéressants.

Entre temps les travaux d'architecture étaient continués. La construction des bâtiments complémentaires de l'hôtel ne subissait guère d'interruption. Après la mort de Victor Parmentier qui dès l'acquisition de Car-

(1) *Notice sommaire*, édition de juin 1881. — La vue que nous donnons de cette salle présente la face opposée à la cheminée. Une autre vue, prise en sens contraire se trouve dans *La France artistique et monumentale* (1892, p. 113). Il existe, dans les collections de la Ville une série d'excellents clichés (j'en connais 27) de photographies prises dans l'intérieur du musée entre 1874 et 1889. Les amateurs peuvent s'en procurer des épreuves en s'adressant à M. P. Emonts, rue du Four, 9.

(2) *Notice sommaire*, édition de décembre 1881. — Ce salon et celui qui lui fait suite proviennent de l'hôtel Dangeau, place Royale (aujourd'hui place des Vosges). Cet hôtel fut longtemps occupé par la mairie de l'arrondissement et remplacé en 1867 par la synagogue de la rue des Tournelles.

(3) *Notice sommaire*, édition de juin 1883.

navalet avait été chargé de sa restauration, M. Félix Roguet, architecte de talent, lui avait succédé dans cette tâche.

« Il proposait d'entourer l'ancien jardin, sur ses trois faces, de petites galeries dans un style de transition, destinées à relier trois édifices rapportés : l'arc de Nazareth (XVIe siècle) provenant du Palais de Justice, le Bureau des Drapiers (Louis XIII), épave de la rue des Déchargeurs, et un pavillon Louis XIV, reste d'un hôtel de Choiseul emporté par la rue du Quatre-Septembre. Il ne put accomplir que la moitié de sa tâche ; M. Joseph-Antoine Bouvard la reprit, et l'acheva on ne peut plus heureusement, en 1889. C'est à cet habile maître, aussi excellent artiste que savant architecte, que l'on doit l'harmonie charmante qui règne en ce petit cloître fleuri, la disposition originale du jardin, avee son parterre de Lenôtre, l'admirable grille Henri II qui a transformé en porte monumentale l'ancienne arcade passagère de la rue de Nazareth, et la jolie galerie qui forme le premier étage (1). »

Jusqu'en 1889 le musée étant resserré dans des limites très étroites, Cousin n'avait pu présenter au public qu'une partie de ses trésors (2). Les uns restaient en réserve dans les magasins, les autres, entassés dans un petit nombre de salles, ne pouvaient être mis en valeur suffisante (3). L'achèvement des bâtiments permit à Cousin de faire profiter les amateurs de la grande quantité de tableaux, de dessins, d'estampes rares et d'objets curieux que, grâce à ses budgets annuels, il avait pu acquérir en prévision de l'agrandissement du musée. L'ouverture de la galerie parallèle à la rue des Francs-Bourgeois, et dont la porte s'ouvre en face des visiteurs

(1) *L'hôtel Carnavalet*, par Jules Cousin, dans *La France artistique et monumentale* (1892), p. 121.

(2) *Notice sommaire*, édition de novembre 1888.

(3) *Notice sommaire*, édition de juin 1889.

qui gravissent l'escalier principal de l'hôtel, mit ceux-ci à même d'admirer et d'étudier un merveilleux ensemble de documents topographiques et pittoresques. A ceux que possédait déjà le musée étaient venus se joindre les cent cinquante tableaux de la collection Baur qui avait déjà été proposée à Cousin en 1879. Elle était des plus intéressantes au point de vue artistique et documentaire. A cette époque, les pourparlers n'avaient pas abouti. Repris à la mort de M. Baur, ils furent clos par l'acquisition définitive, au moyen d'un crédit spécial, pour le prix de 60.000 francs, après avis favorable de la commission. Cousin fut fort heureux de la conclusion de cette affaire avantageuse, aussi heureux que si c'était lui qui en avait bénéficié et non la Ville (1).

L'installation de cette importante acquisition fut l'occasion de remaniements importants qui durèrent de 1889 à 1891. Le résultat obtenu fut tout à l'honneur du maître de la maison et de ses collaborateurs. Ce fut, cette œuvre étant terminée, après qu'il eût obtenu du Conseil municipal l'acquisition d'immeubles voisins destinés à des agrandissements indispensables, que Cousin songea à la retraite. Il y avait, certes, toutes sortes de droits, ayant su mener à bien, avec science et conscience, une fondation qui lui mérite la reconnaissance de tous les vrais *Parisiens*.

(A suivre.) PAUL LACOMBE.

(1) Cousin avait commencé en 1891, dans le *Bulletin des Musées* (publié sous la direction de M. Edouard Garnier), une étude sur cette importante collection. Il l'interrompit, malheureusement, après le neuvième article et la laissa inachevée. La même année, à l'occasion d'un remaniement de trois salles, parut un travail fait hâtivement, mais méritant d'être lu, dans *Le Soleil* (journal politique quotidien) du 21 avril. Cet article est signé : Marcel Briard.

INCUNABLES

DE

BIBLIOTHÈQUES PRIVÉES

DEUXIÈME SÉRIE

(Suite.)

HOLKOT (Robert). — (*Titre :*) Magistri Roberti holkot. Super quattuor libros sententiarum questiones. (*Colophon :*) Lugduni a magistro Iohanne Trechsel alemanno Mccccxcvij. ad nonas Aprilis. In-fol., goth., 2 col. (Hain *8763). — *Paris, Séminaire Saint-Sulpice.*

Homiliarium. — Opus preclarum omelarium et postillarum doctorum gregorij. augustini. hieronimi. ambrosij. bede. herici. leonis. maximi. iohannis episcopi atque origenis super euangelia dominicalia de tempore et de sanctis in partem hyemalem ac estiualem diuisum. (*Colophon :*) factore Petro drach iuniore in Spirensium urbe. 1482. in vigilia natiuitatis marie virginis. In-fol., goth., 2 col. (Hain *8790). — *Paris, Séminaire Saint-Sulpice* (*exemplaire incomplet de la fin*).

Homeliarius doctorum (*Colophon :*) factore Nicolao Kesler in Basiliensiū vrbe impressum. 1493. pridie kal. octobris In-fol., goth., 2 col., 2 vol. CLXXI ff. + 1 f. n. ch. et 77 ff (Hain *8791). *Avignon, Séminaire.*

Imitatio. — (*Titre :*) Gerson de ymitatione cristi Cum tractatulo de meditatione cordis. (*Colophon :*) Per Iohannem zeiner vlmensem. Anno lxxxvij. In-8, goth. (Hain *9093). — *Paris, Séminaire Saint-Sulpice.*

— Iohannes Gerson de imitatione Christi et opusculum de meditatione cordis. (*Colophon :*) Parisiis per Philippum Pygouchet. 1491. die ultima Martii. In-8. (Hain 9102). — *Paris, Séminaire Saint-Sulpice.*

(Isidore de Séville ?) De divinis officiis. (*Manque le titre. Colophon :*) hermannus lichtenstein coloni | ensis probatissimus librarie artis | exactor. Impressu3 Vincentie an | no domini M. cccc. lxxviij. In-fol., goth., 2 col., 59 l., signat. A-O. — *Dijon, Séminaire.*

Kamintus. — (*Colophon :*) Tractatus de regimine pestilantico domini Kamīti | episcopi Arusieñ. ciuitat⁹ regni dacie artis medicine | exptissimi professoris finem habet. | S. l. n. d. In-fol.. goth., 30 l., 5 ff. n. ch. signés a. — *Dijon, Séminaire.*

Kempis (Thomas a). — (*Titre :*) Opera et libri vite fratris Thome de Kempis. (*Colophon :*) In vigilia Andree apostoli. 1494. Nuremberge per Caspar Hochfeder. In-fol., goth., 2 col. (Hain *9769). — *Paris, Séminaire Saint-Sulpice.*

Lactance. — Lactantii Firmiani de uero cultu | libri sexti rubrice incipiunt. | (*Colophon :*) 1470. S. l. In-fol. caract. romain., sans signat. — *Paris, Séminaire Saint-Sulpice (exemplaire relié aux armes de Diane de Poitiers).*

Lombard (Pierre). — (*Colophon :*) Liber Sententiarum magistri Petri Lombardi : cum conclusionibus Henrici Gorichem. Impensis atq3 opera Nicolai Kesslers ciuis Basilieen. (*sic*) 1492. Duodecimo Kalñ. Martij. In-fol., goth., 2 col. (Hain *10197). — *Lyon, Séminaire.*

Ludolphe le Chartreux. — Vita Christi. (*Signat.* a 1 :) Prologus ludolphi cartusiensis in medi | tatiões vite Jhesu christi. | S. l. n. d. (*Lyon, Jean Syber, fin du XVe siècle.*) In-fol., goth., signat. a-z, aa-zz, ττ, ɔɔ, ꝑꝑ, A-F ; à la fin marque de Syber. — *Avignon, Séminaire.*

LYRE (Nicolas de). — Fratris Nicolai de lyra in testamentum vetus. (*Colophon :*) Uenetijs per Franciscum renner de Hailbrun M.CCCC.LXXXII. (*Suit :*) Additiones edite a Paulo de sancta Maria episcopo Burgensi quibus inserte sunt replice Matthie doring. (*Colophon :*) venetijs per franciscum renner de hailbrun M.CCCC.LXXXIII. In-fol. goth., 2 col., 3 vol. (Hain *3165). — *Meylan, Capucins.*

— (*Colophon :*) Expliciunt postille morales seu mystice super omnes libros sacre scripture. Mantue per Paulum Ioannis de Butschbach M.cccc.lxxxj iij Kal. madij. In-fol., goth., 2 col., (Hain * 10375). — *Chambéry, Séminaire.*

MACROBE. — Opera. Mediolani, per Ioannem Angelum Scinzenzeler, 1500. In-fol., caract. rom. — *Chambéry, Séminaire.*

MAGNUS. — (*Colophon :*) M.CCCC. lxxv. die prima Iunij. Impressum finit istud Sophologium Parisius per Martinum crantz Vdalricũ gering. Et Michaelem friburger. In-fol., goth., sans récl., ni signat. (Hain 10477). — *Romans, Séminaire* (*manque les premiers ff.*).

MAILLARD (Olivier). — Sermones dominicales. Lugduni, Johannes de Vingle, 1498 die 11 augusti. (*Suit :*) Sermones de stipendio peccati. Lugduni, Johannes de Vingle, 1498, augusti die 22. In-4, goth., 2 col., 111 ff. — *Lyon, Séminaire.*

Manuale. — (*Signat.* a 1) Modus benedicendi aquam. | Incipit Manuale ad usum lausannẽsem. (*Signat.* g 4 v° :) Finit manuale ad usum lausannensem. (*Signat.* g 5 :) la medecine de lame a son dernier trespas | Ensuyt une tresbõne doctrine pour enseigner chascune personne au lit de la mort | Cõpilee par Benoist Maistre Jehan Jerson. (*Colophon :*) Fin de la medecine de lame. M.CCCCC. S. l. n. n. In-4, goth., 58 ff. n. ch. signés a-g, 3 grav. (Hain 10720). — *Paris, Séminaire Saint-Sulpice.*

Mariale (*ou*) De Laudibus beate Marie Virginis. (*Au f. coté anciennement* 65 :) Prefacio in opvscvlvm de lav | dibus beate Marie Virgins (*sic*) intitu | latum incipit feliciter. S. l. n. d. In-fol., goth., sans signat., 2 vol., 213 ff. n. ch. (*cotés plus anciennement* XIII[20] 18). — *Paris, Séminaire Saint-Sulpice.*

Materia. — (*Colophon :*) Explicit materia aurea ꝛ enucleata | flos theologie nuncupata applicabi | lis ad sermones per totum annum ta3 | de tempore qua3 de sanctis cu3 registro | thematum et tabula abcdaria om | nium materiarum in libro presenti con | tentarum. | In-fol., goth., 2 col., sign. A-M. — *Chambéry, Séminaire.*

MEDIAVILLA (Richard de). — (*Colophon :*) Explicit scriptum super 4° sententiarum editum a fratre Ricardo de media villa. Cui finem imposuit Dionysius bononiensis in florentissima ciuitate venetorum M.cccc. octogesimo nono die decima nouembris. In-fol. goth., 2 col. (Hain * 10986). — *Lyon, Capucins.*

(Missale Bisvntinvm : reverendissimi ac piissimi patris et pastoris domini Caroli de Novo Castro, Dei et apostolicæ sedis gratia archimandritæ Bisvntini expresso mandato elaboratum circa annum Domini 1465, vel circa annum 1478). In oppido de Salinis per Ioannem de Pratis, Benedictum Bigot et Clavdivm Bodram impressores. (*S. d., avant* 1498, *date de la mort de l'archev.*). In-fol., goth., 2 col., 37 l., sans chiffres, ni récl., signat. a-o, A-K, p-r, L-X, caract. de deux grosseurs, rouges et noirs. — *Besançon, Chapitre* (*manque le calendrier jusqu'à juin inclus, soit 5 ff. et la fin.*

— Missalia ad diuinũ officiũ exe | quendũ necessaria (castigatis | pri⁹ repressisq3 errorib⁹) scdm | bisuntine metropolitane eccle | sie vsu3. Uenetijs ĩdustria Ja | cobi malieti in alma Uenetia | rũ ciuitate potẽtissima librarij | iurati summa cũ diligentia fi | deliĩ optimisq3 caracterib⁹ vt | visu emẽtib⁹ facillime constat | sunt impressa. Anno dñi mille | simo quingentesimo, die vero | mensis Aprilis xiiij. | (*Marque de J. Maillet*). In-8, goth., 2 col., 34 l., 306 ff., sans récl., signat. †, a-z, A-P, grav. au *Te igitur*, musique notée à la main, caract. rouges et noirs. — *Besançon, Séminaire.*

(*A suivre.*) J.-B. MARTIN.

LES

PETITS ROMANTIQUES

EDOUARD D'ANGLEMONT

(Suite)

X

Plus poète que prosateur, malgré deux incursions sur le domaine du drame en prose, Edouard d'Anglemont n'avait pas encore abordé le roman. Mais le genre était trop en vogue, et les plus célèbres d'entre les romantiques y avaient trop bien réussi, pour qu'il n'ambitionnât pas de marcher sur leurs traces. Avec ou depuis le *Cinq-Mars* (1826), de Vigny, qui fut un initiateur dans le roman comme dans le poème, on avait vu paraître coup sur coup : en 1825, *Fragoletta*, d'Henri de Latouche ; *la Chronique de Charles IX*, par Mérimée ; *les Chouans*, de Balzac ; *l'Ane mort et la Femme guillotinée*, de J. Janin ; *Ernest ou le Travers du siècle*, de G. Drouineau ; *le Dernier jour d'un condamné*, de V. Hugo ; en 1830, *la Maison du Chat-qui-pelote*, *le Bal de Sceaux*, *la Vendetta*, de Balzac ; *les Mauvais garçons*, d'Alphonse Royer ; en 1831,

Notre-Dame de Paris; Barnave, par J. Janin ; *la Peau de Chagrin, le Chef-d'œuvre inconnu,* de Balzac ; *Atar-Gul* et *Plik et Plock,* d'Eugène Sue ; *le Rouge et le Noir,* de Stendhal ; *Rose et Blanche,* de George Sand et Jules Sandeau ; *le Roi des Ribauds,* de Paul Lacroix ; en 1832, *les Deux cadavres,* de Frédéric Soulié ; *Stello,* de Vigny ; *la Salamandre,* d'Eugène Sue ; *Mme Firmiani, le Colonel Chabert, Louis Lambert,* de Balzac ; *Sous les Tilleuls,* d'Alphonse Karr ; *l'Ecolier de Cluny,* de Roger de Beauvoir ; le *Manuscrit,* de G. Drouineau ; *Indiana* et *Valentine,* de George Sand ; en 1833, *le Médecin de campagne, Eugénie Grandet,* de Balzac ; *Lélia; la Vigie de Koat Ven,* d'Eug. Sue ; *Une heure trop tard,* d'Alph. Karr ; *les Jeunes France,* de Théophile Gautier ; *l'Eccellenza,* de Roger de Beauvoir ; *Champavert,* de Pétrus Borel ; *Résignée,* de G. Drouineau ; *Mosaïque,* de Mérimée ; en 1834, *le Vicomte de Béziers,* de Fréd. Soulié ; *la Recherche de l'Absolu, le Père Goriot,* de Balzac ; *Jacques,* de George Sand ; *Mme de Sommerville,* de Jules Sandeau ; *Volupté,* de Sainte-Beuve ; *le Mutilé,* de Saintine ; en 1835, *Urbain Grandier,* d'Hip. Bonnelier ; *le Comte de Toulouse, le Conseiller d'Etat,* de Soulié ; *Isabel de Bavière,* d'A. Dumas ; *le Marquis de Fontanges,* Mme de Girardin ; *Flavien,* de Guiraud ; *André, Léone Lioni,* de George Sand ; *Lauzun,* de Paul de Musset ; *Servitude et Grandeur militaire,* de Vigny ; *Il vivere,* de Th. de Ferrière ; *Mademoiselle de Maupin,* de Th. Gautier ; *Grangeneuve,* de H. de Latouche ; *Lucile,* Eug. Sue ; en 1836, la *Confession d'un enfant du siècle,* d'Alfred de Musset ; *le Lys dans la vallée,* de Balzac ; *France et Marie,* de De Latouche ; *la Couronne de Bleuets,* d'Arsène Houssaye ; *le Notaire de Chantilly,* de Léon Gozlan ; *Madame de Mably,* de Saint-Valry ; *Simon,* de George Sand ; *Picciola,* de Saintine ; en 1837, *Latréaumont,* d'Eug. Sue ; *les Mémoires du Diable,* de Soulié ;

Mauprat, de G. Sand ; en 1838, *César Birotteau*, *la Femme supérieure*, *la Maison Nucingen*, de Balzac ; *le Connétable de Bourbon*, d'A. Royer ; *le Capitaine Paul*, de Dumas.

L'année même où d'Anglemont se revéla romancier, Balzac composait *le Curé de Village*, *Béatrix*, *Illusions perdues* ; F. Soulié, *le Maître d'Ecole* ; Eugène Sue, *le Marquis de Létorières*, *Deleytan* ; Ch. de Bernand, *le Paravent* ; J. Sandeau, *Marianna* ; Petrus Borel, *Mme Putiphar* ; Jules Lefèvre, *les Martyrs d'Arezzo* ; Jules de Saint-Félix, *la Duchesse de Longueville*, *Clarisse de Roni*.

Du roman historique, surtout moyenageux, et du roman de mœurs ou contemporain, entre lesquels se partageait la littérature, mais avec une préférence marquée pour le premier, d'Anglemont choisit le second, allant ainsi sur les traces de Stendhal et de Balzac, plutôt que sur celles de Victor Hugo, de Mérimée, d'Alphonse Royer. Ce fut là l'originalité de ce volume, que la *Bibliographie de la France* du 9 février 1839, enregistra sous le n° 722 :

Le | Prédestiné | Histoire contemporaine, | par | Edouard d'Anglemont. | Paris, | Jules Laisné, libraire-éditeur, | 1, passage Véro-Dodat, et 12, rue Vivienne. | 1839. — In-8 (1).

Faux-titre, au verso : Imprimerie de Maulde et Renou, rue Bailleul, 9-11 ; titre et 8 p. pour la préface et le second faux-titre, et 424 p. dont 2 pour la table — Couverture imprimée, papier chamois.

Ce roman est divisé en vingt-neuf chapitres, précédés chacun d'un faux-titre, dont voici la nomenclature :

(1) Bibl. Nat., Inventaire Y² 14018 — Non relié et non coupé

I *Le premier pas.*
II *Robin des Bois.*
III *Le rêve.*
IV *Le régisseur.*
V *Une visite.*
VI *La lettre de change.*
VII *Le dîner.*
VIII *Sainte-Geneviève.*
IX *La Chambre des députés.*
X *Le départ.*
XI *Une maison de jeu.*
XII *Rencontre.*
XIII *Accident.*
XIV *M. de Challange.*
XV *Une déclaration.*
XVI *Confidence.*
XVII *Le tir.*
XVIII *Vengeance.*
XIX *Le château de Menton.*
XX *Le médecin.*
XXI *L'excursion botanique.*
XXII *Sainte-Pélagie.*
XXIII *L'instruction.*
XXIV *Projets de mariage.*
XXV *Le joueur de Bourse.*
XXVI *Mlle de Saint-Albin.*
XXVII *Le faux.*
XXVIII *Sur le pavé.*
XXIX *La maison de santé.*

Dans sa préface, l'auteur regrette d'abord que pour le roman il n'y ait pas de modèle classique, sans cela il y serait fidèle, comme en d'autres genres littéraires, il l'a été à Racine et aux écrivains du siècle de Louis XIV : libre dans ses allures, voici ce qu'il a voulu :

« Notre but à nous, dit-il, serait de faire du roman une application morale des diverses phases de la civilisation contemporaine. Il y a donc dans l'exécution d'un tel plan la peinture des mœurs d'une époque ; et cette variété du fond

en introduit nécessairement une dans la forme : il doit s'y reproduire surtout un but toujours le même, une logique toujours régulière, une intelligence harmonieuse en toutes ses émanations de lumière ; et cela nous semble constituer l'unité des œuvres et l'efficacité de leur influence.

« L'ouvrage que nous livrons à l'attention publique est notre premier pas dans cette carrière. Quelques objections pourraient nous être adressées, mais ce livre a été écrit en 1837, et des détails vrais alors ne le sont plus aujourd'hui. Ainsi par exemple l'Odéon, vide longtemps, ouvre enfin ses loges dorées à l'aristocratie, qui ne se rallie qu'à la royauté de l'art ! Ainsi le démon du jeu remplissait encore ces maisons que, sans doute, l'on a fermées (1) pour laisser sans concurrence l'infâme tripot de la Bourse...

« Quelques gens d'une charité aveugle prétendent que cette plaie (une philosophie athée) a disparu, que la foi renaît dans les cœurs, et qu'une heureuse génération se prépare. Nous le souhaitons plus que nous ne le croyons.

« Qu'attendre en effet d'un peuple au milieu duquel il se passe au grand jour des phénomènes monstrueux, comme, en littérature, l'apparition scandaleuse de *Ruy-Blas* (2) ; comme, en politique, la conversion hypocrite de M. Lamartine. »

Au début du récit, nous sommes à Paris, en l'année 1825 ; un jeune homme, Jules Renaut, flânant le soir près de l'Odéon, est assailli par des vendeurs de contremarques pour une représentation de *Robin des Bois*, l'opéra de Weber — car l'Odéon alors abritait l'opéra ; — tenté d'abord, mais plus sage se refusant à une dépense que l'état de sa bourse ne justifierait pas, il va s'éloigner, lorsqu'un brillant équipage s'arrête devant le péristyle du théâtre, et la vue d'une femme qui en descend fait sur lui, par sa beauté, une telle impression qu'il paye

(1) En vertu d'une loi votée en 1836, toutes les maisons de jeu avaient été fermées le 31 décembre 1837. Il y en avait alors 7 à Paris, dont 4 au Palais-Royal.

(2) Représenté pour la première fois sur le Théâtre de la Renaissance, le 8 novembre 1838.

bien vite le premier billet qu'on lui offre et pénètre dans la salle. Un hasard heureux le place près de la loge où est entrée l'inconnue et au cours de la soirée il réussit à lui adresser quelques mots de politesse.

Ce début est vif, et nous place au cœur du sujet.

Ce n'est pas d'aujourd'hui, ni même d'hier, que l'Odéon était un thème de plaisanterie. D'Anglemont, en 1833, s'en servait déjà.

« Il existait aussi, à cette époque, une autre foi non moins précieuse à nos yeux que la foi politique; c'était la foi littéraire ! Quand on pense que le public allait à l'Odéon ! Odéon ! Odéon ! temple vide maintenant, que de fois la foule impatiente s'est pressée dans tes escaliers, dans tes corridors ! Que de fois des bravos innombrables et mérités ont retenti dans ton enceinte ! Que de gloires s'y sont relevées ! Hélas ! et tu n'es plus qu'un tombeau silencieux. »

Fils de Pierre Durosnel et d'une religieuse défroquée, Jules Renaut a débuté dans la vie par une idylle amoureuse avec une jeune fille, Louise Delatour, voisine de la propriété de son père dans le Loiret. Mais à Paris il l'oublie pour la femme entrevue à l'Odéon. Cette marquise de Chenevières, chassée par son mari qui a surpris ses amours, devient une aventurière, dont il partage bientôt la vie d'expédients peu scrupuleux. Amant ensuite d'une figurante des Variétés, il finit par commettre des faux, pousse au désespoir Louise qui devient folle. Changeant de drapeau politique, refait sa fortune sur les barricades de Juillet.

Tel est ce roman, très fortement empreint des théories romantiques et de cette exubérance de passion qui caractérisait des œuvres dont les héros étaient tous plus ou moins des Antony. C'est surtout par là que d'Anglemont appartient à l'école romantique. Si aujourd'hui en lisant ses vers, on est tenté de voir en lui un pseudo-

romantique, ou tout au moins un de ces romantiques timides qui firent à peine quelques pas dans les nouvelles routes poétiques, on n'a pas de ces hésitations quand on lit sa prose, qui est bien la prose romantique, à la fois violente d'allure, de sentiments, et assez molle de style. Pensée, style, sentiments, tout dans cette œuvre porte la date du romantisme de 1830.

(A suivre.) EUGÈNE ASSE.

LE

DEUXIÈME CENTENAIRE DE RACINE

A LA

BIBLIOTHÈQUE NATIONALE

(Suite)

Deux ouvrages de Plutarque sont exposés, tous deux pleins de notes, et, ce qui est mieux, la date des annotations a été indiquée par notre poète. Elles remontent à son séjour à Port-Royal.

Sur l'exemplaire des *Vies parallèles, Florence, Philippe Junta,* 1517, in-folio, exposé sous le n° 83, on lit : Joannes Racine, 1655. Il n'y a pas une des *Vies* écrites par Plutarque que le jeune élève des Solitaires n'ait consciencieusement annotée (1). Ce sont presque toujours des réflexions générales, des lieux communs, et l'on voit, comme l'a fait remarquer M. Paul Mesnard, que le jeune Racine « cherchait le moraliste dans le biographe. » En voici quelques exemples.

Dans la *Vie de Romulus :* « Prosperités rendent orgueilleux. Necessité rend genereux. »

(1) M. Paul Mesnard reproduit la plupart de ces notes, tome VI, p. 291 à 301.

Dans la *Vie de Solon :* « L'esprit est sujet a aimer autant qu'a penser et a songer. — Accommoder les lois au temps, et non le temps aux lois. »

Dans la *Vie de Publicola,* un mot de l'Evangile se fait jour : « Plus on se rabaisse, et plus on est elevé. »

Vie de Caton : « Caton aimait tellement la vertu qu'il semblait être poussé par une inspiration divine. — Grace suffisante. »

Vie de Brutus : « Providence de Dieu. »

Dans la *Vie de Thémistocle :* « Chercher en mariage plutost un homme sans argent que de l'argent sans homme. »

Dans la *Vie de Camille :* « Vaincre par justice plutost que par force. »

Dans la *Vie d'Aristide :* « Aimer mieux estre vertueux que de le paraistre. — La vertu est haïe des ignorans. — Faire plutost de belles actions que de louer celles de ses ancestres. »

Vie d'Alcibiade : « Vœux de Caen. Je suis consacrée aux Dieux pour faire des vœux pour le bien des hommes, et non pas des imprécations contre eux. »

Rapprochons cette autre note dans les *Vies d'Agis et de Cléomène :* « Vœu de Caen. Jés. Je suis prêtre, non pas pour maudire les hommes, mais pour les benir », et nous comprendrons très clairement la comparaison qui se fait dans l'esprit de l'élève de Port-Royal entre les belles paroles de païens et le vœu des Pères jésuites de Caen, imprimé en juin 1663, mais connu des Solitaires bien avant son impression, puisque leur disciple y fait allusion dès 1655 : « Que ceux qui ressuscitent les erreurs de Jansénius soient exclus de la rédemption apportée par Jésus-Christ à tous les hommes. »

Nous avons cité les réflexions du moraliste et les rapprochements du chrétien. Ajoutons que le jeune Racine aimait déjà à comparer, au point de vue littéraire, les traits qu'il rencontrait dans Plutarque avec ceux qui l'avaient frappé dans Tacite, dans Horace, Virgile, Lucain, Cicéron, Salluste, Quintilien, Pline le

jeune, etc... et que le poète dramatique, plus tard, se souviendra de ses annotations de 1655. « Alexandre, écrit-il dans la *Vie* de ce capitaine, ne derobait point la victoire. » C'était la réponse faite à Parménion et à ses amis qui, à Arbèles, conseillaient à Alexandre d'attaquer les Perses pendant la nuit. Et plus tard, dans le vers 1062 de la seconde tragédie de Racine, Alexandre répétera :

Jamais on ne m'a vu dérober la victoire.

Il en est de même pour Mithridate. Dans sa préface, Racine ne cache pas qu'il doit le caractère de Monime à Plutarque. « Plutarque semble avoir pris plaisir à décrire le malheur et les sentiments de cette princesse. C'est lui qui m'a donné l'idée de Monime et c'est en partie sur la peinture qu'il en a faite que j'ai fondé un caractère que je puis dire qui n'a point déplu. » Dans la *Vie de Lucullus*, on relève cette note, bien insignifiante en apparence : « Reine misérable. » Il n'en est pas moins vrai que, quand, après Plutarque, Racine « prendra plaisir à décrire le malheur et les sentiments » de Monime, il n'aura qu'à amplifier la remarque de ses jeunes années (vers 133 et suiv.). C'est Monime qui se plaint à Xipharès des assiduités de Pharnace.

Seigneur, je viens à vous. Car enfin aujourd'hui,
Si vous m'abandonnez, quel sera mon appui ?
Sans parents, sans amis, désolée et craintive,
Reine longtemps de nom, mais en effet captive,
Et veuve maintenant sans avoir eu d'époux,
Seigneur, de mes malheurs ce sont là les plus doux...
Peut-être je devrais, plus humble en ma misère,
Me souvenir du moins que je parle à son frère.
Mais, soit raison, destin, soit que ma haine en lui
Confonde les Romains dont il cherche l'appui,
Jamais hymen formé sous le plus noir auspice
De l'hymen que je crains n'égala le supplice.

Et si Monime en pleurs ne vous peut émouvoir,
Si je n'ai plus pour moi que mon seul désespoir,
Au pied du même autel où je suis attendue,
Seigneur, vous me verrez, à moi-même rendue,
Percer ce triste cœur qu'on veut tyranniser,
Et dont jamais encor je n'ai pu disposer.

Dans le même temps qu'il étudiait les *Vies parallèles* dans l'édition de Philippe Junta, Racine se livrait au même travail sur les *Œuvres morales*. La Bibliothèque nationale tient de Louis Racine et expose sous le n° 84 du catalogue un volume intitulé : *Plutarchi... varia scripta, quæ Moralia vulgo dicuntur, Basileæ, per Eusebium Episcopum et Nicolai Fr. hæredes*, 1574, in-folio. Sur le feuillet de titre se trouve, de la main de notre poëte, cette mention : « *Joannes Racine. Cœptum 29 mai 1656.* »

Les notes de Racine sont conçues dans le même esprit que celles des *Vies parallèles*, parfois même en termes presque identiques. Nous serons donc d'autant plus bref qu'on les trouve presque toutes dans l'édition de M. Paul Mesnard (1). Citons toutefois ces maximes : « On ne peut plaire au peuple sans deplaire aux hommes sages. — Il vaut mieux savoir bien se taire que bien parler. — Les mechans ne vivent que pour boire et pour manger, et les bons ne boivent et mangent que pour vivre. — Ne se laisser abattre par les malheurs. — Il est plus louable de prevenir sa colère que de l'apaiser. — Il n'y a rien de si doux que de bien supporter les injures. — La vertu seule merite de la gloire. — Apprendre a bien escouter (2). La nature nous a donné deux oreilles et une langue, etc. »

Comme dans les *Vies parallèles*, outre des citations

(1) Tome VI, p. 303 à 320.

(2) Le volume est ouvert, sous la vitrine, à la page 25, sur laquelle se trouve cette réflexion.

de classiques grecs et latins, « le jeune écolier de Port-Royal, dit M. Paul Mesnard (t. VI, p. 318), a pris le même soin de faire application de quelques endroits de Plutarque à des choses ou à des hommes de nos temps chrétiens, et particulièrement de signaler tout ce qui lui rappelait la question de la Grâce. » Nous retrouvons alors sous la plume de Racine les mots : « Grace, Providence, amour de Dieu, crainte de Dieu, confession, catechisme, monastere, penitence, péché originel, saint Louis, bon Roi, Jesuites, Vœu de Caen, etc... » Puis ce sont des renvois à St-Basile, à St-Thomas et aux livres religieux, puis encore des exhortations à écouter les prédicateurs et à profiter de leurs sermons : « Il faut non seulement se plaire aux sermons, mais pratiquer ce qu'on y apprend. — Ne considerer le predicateur, mais ses discours. — Comparaison. Quand on vient de nous faire le poil, nous le regardons en un miroir. Quand on sort d'un sermon, s'examiner soi-mesme. »

Nous trouvons dans le travail d'annotation des *Œuvres morales* une citation de plusieurs lignes, en italien. Elle est tirée d'un livre qui a pour titre : *Il libro del Cortegiano del conte Baldasar Castiglione*. Alde, 1528, in-folio. Elle est la preuve que, dès Port-Royal, malgré le soin qu'il donnait aux anciens, le jeune étudiant avait compris la nécessité de s'adonner également aux langues vivantes. Louis Racine n'a donc rien exagéré, lorsqu'il a dit dans ses *Mémoires* (édition P. Mesnard, t. I, p. 209) que son père « à 17 ou 18 ans, était rempli des auteurs grecs, latins, italiens, espagnols. » Au sortir de l'école, il continue à étudier les littératures étrangères. Avant d'arriver à Uzès et pendant son séjour auprès de son oncle Sconin, il émaille ses lettres de citations tirées des *Rime* de Pétrarque (1), de l'*Orlando furioso* de

(1) Saint Marc Girardin, dans une note de son édition des *Œuvres*

l'Arioste et de la *Jérusalem délivrée* du Tasse. Le 16 mai 1662, il écrit à son cousin Vitart : « Je me console avec mes livres. Comme on sait que je m'y plais, il y a bien des gens de la ville qui m'en apportent tous les jours. Les uns m'en donnent des grecs, les autres d'espagnols, et de toutes les langues. » Quelques jours après, le 30 mai, s'adressant au même Vitart, il fait allusion aux *Nouvelles Méthodes* (1) du solitaire Claude Lancelot, qu'il possède sans doute et qu'il a dû étudier toutes. Le 4 juillet suivant, il donne à l'abbé Le Vasseur un aperçu de sa bibliothèque : « Le nombre de mes livres est fort borné ; encore ne sont-ce pas des livres à conter fleurettes : ce sont des sommes de théologies latines, méditations espagnoles, histoires italiennes, Pères grecs, et

de Racine, t. I, p. 215, atteste avoir vu « à Hyères, dans la bibliothèque de M. Denys, ancien député, un Pétrarque, où Racine avait noté et traduit quelques expressions. » Le catalogue de la vente des livres de M. Victor Foucher, 1866, mentionne, sous le n° 1450, le même exemplaire, probablement. et il le décrit ainsi : « Il Petrarcha con nuove spositioni. In Lyone, appresso Guil. Rovillio, 1564, in-32. — Exemplaire du grand Racine, avec sa signature sur le titre. — Ancienne reliure maroquin v., tr. dor. » Le même exemplaire est annoncé dans le catalogue de la librairie Claudin, en juin 1878, sous le n° 4629. « Suivant une note manuscrite certifiée par M. Técher, lisons-nous dans ce catalogue, cet exemplaire serait celui de Racine, dont la signature se trouverait sur le titre. Malheureusement, cette signature a été coupée en partie par le couteau du relieur. »

(1) Nouvelles méthodes pour apprendre la langue latine (1644), pour apprendre la langue grecque (1655), pour apprendre la langue italienne (1660), pour apprendre la langue espagnole (1660). — Racine avait dans tous les cas cette dernière grammaire, s'il faut en croire le catalogue de la vente des livres de M. Villenave, *Paris, chez Charavay*, 1850. On lit, sous le n° 940 : « Nouvelle Méthode pour apprendre facilement et en peu de temps la langue espagnole, un vol. in-18, relié en veau, avec la signature de Racine sur le titre. » D'après une indication manuscrite qui se trouve sur l'exemplaire du catalogue Villenave conservé à la Bibliothèque nationale, la Méthode de Lancelot aurait été achetée 12 fr. 50 par le libraire Potier.

pas un français. » Il a reçu de son correspondant un de ces ouvrages polyglottes qui n'étaient pas rares aux XVIe et XVIIe siècles, probablement le Dictionnaire d'Ambroise Calepin, car il écrit à ce sujet : « J'avais étudié tout ce qu'il y a de plus rude et de plus injurieux dans les cinq langues que vous me donnez... N'êtes-vous pas fort plaisant avec vos cinq langues ? Vous voudriez justement que mes lettres fussent des Calepins (1) ». Or, ce Calepin, Racine l'a conservé toute sa vie ; on le retrouve dans la prisée faite après son décès, et il est inventorié en ces termes : « Calepinus, fol. », en même temps que les ouvrages suivants : « Dictionnaire allemand de Duez, 4°, 2 vol. (2). — Onze volumes 4°, 8° et 16°, dont Erizzo sopra medaglie (3). — Mercurio di Siri, 4°, 26 vol. (4). — Six Volumes 4°, dont Machiavelli. — Historia Veneta de Nani, 2 vol. 4° (5). — Dix vol. 12°, Italiens et Espagnols, dont opere de

(1) L'édition la plus complète du Dictionnaire de Calepin, *Bâle*, 1590 ou 1627, in-folio, est en onze langues.

(2) Dictionnaire français, allemand et latin, par Nathanaël Duez. *Amsterdam*, *Elzévir*, 1664, 2 vol. in-4.

(3) Discorso di Sebastiano Erizzo sopra le medaglie antiche, *Venise*, 1559, in-8, et 1569-1571, in-4.

(4) Dans ses Fragments et notes historiques, Racine fait une série d'emprunts au *Mercure* et aux *Mémoires secrets* de Vittorio Siri. La réunion de ces deux ouvrages forme d'ailleurs le chiffre de 26 volumes, indiqué dans l'inventaire de 1699. — Voici les titres de ces deux ouvrages : Il Mercurio, overo istoria dé correnti tempi (1635 à 1655), 15 tomes parus de 1644 à 1682 en 18 vol. in-4. — Memorie recondite dall'anno 1601 al 1640, 8 vol. in-4, parus de 1677 à 1679.

(5) Dans ses Fragments et notes historiques, Racine renvoie plusieurs fois à l'Histoire de Venise de Jean Nani de Viterbe. Comme il indique les pages, nous savons qu'il a sous les yeux l'édition in-4 en 2 vol. parue en 1679, à Venise, sous ce titre : Historia della Republica Veneta.

Testi (1). — Mariana, Historia de Espâna, fol. 2 vol. (2).

Nous avons remarqué plus haut, sur les marges d'un *Platon,* diverses notes prises par Racine relativement à la médecine. Nous avons dit que ces notes paraissaient avoir été prises à Port-Royal. Le *Plutarque* de 1574, qui a été certainement annoté pendant le séjour chez les Solitaires contient, lui aussi, sur tout le chapitre *De tuenda sanitate præcepta,* des notes, des points de repère tout à fait généraux, qui ont pour objet la médecine. Voici quelques-unes de ces remarques :

« Medecine jointe a la philosophie. — S'accoustumer aux viandes des malades lorsqu'on est en santé. — Ne manger de quoi que ce soit si on n'a faim. — Songes etranges, signes de maladie. — N'aller aux festins sans avoir faim. — Contre la pudeur de ceux qui s'enivrent pour contenter ceux qui les traitent. — Contre la vanité de ceux qui mangent des choses rares. — Contre ceux qui mangent plus chez autrui que chez eux. — Santé est la meilleures des sauces. — Travaux sont de bons assaisonnemens. — Visiter ses amis malades et s'enquerir de leur mal. — N'avoir besoin de medecin en santé. — Ne travailler a des choses qui bandent l'esprit, apres les repas. — Contre les pilules et le vin emetique. — Vin. Le bien tremper dans l'eau. S'abstenir de viande le plus qu'on peut. »

Cette dernière réflexion prouve que le végétarisme a compté de tous temps d'illustres adeptes dans la littérature.

(A suivre). MAURICE HENRIET.

(1) Le comte Fulvio Testi a laissé des poésies diverses, en italien, intitulées : Opere con nova aggiunta. *Bologna,* 1644, 2 parties en un volume in-12.

(2) Le Père jésuite Juan de Mariana a écrit, en 1592-1595, un ouvrage latin : Historiæ de rebus Hispaniæ libri XXX, *Tolède.* Il en a donné lui-même plus tard une version espagnole, dont une partie parut en 1601. Il paraît bien certain, d'après la rédaction des libraires-priseurs, que Racine possédait cette version.

CHRONIQUE

Légion d'honneur. — Nous apprenons avec un vif plaisir que M. Georges Masson, libraire-éditeur et bibliophile distingué, président de la Chambre de commerce de Paris, vient d'être promu au grade de Commandeur de la Légion d'honneur.

Un legs. — M. le comte Gérard de Contades, décédé au mois de juillet dernier en son château de Saint-Maurice (Orne), a légué par testament à la ville de La Ferté-Macé son importante collection de livres, estampes et gravures relatifs à la Normandie.

Bibliothèque nationale. — On sait qu'à l'entrée des salles de travail existe, depuis une dizaine d'années, un restaurant où travailleurs et fonctionnaires de la Bibliothèque peuvent aller déjeûner, évitant ainsi une perte de temps. Jusqu'alors ce restaurant était tenu par la femme d'un gardien qui encaissait tous les bénéfices, s'élevant, dit-on, par année à plusieurs milliers de francs. Depuis le 1er novembre, l'administration a modifié cet état de choses et pris une équitable décision qui favorise non pas un mais tous les gardiens de l'établissement de la rue de Richelieu. Désormais une gérante tient ce restaurant dont tous les gardiens font les frais mais auront à se partager, à la fin de l'année, tous les bénéfices, ce qui arrondira quelque peu le montant de leurs modiques appointements. La mesure prise par l'administration ne peut qu'être approuvée par tous ceux qui fréquentent la Bibliothèque et ont pu apprécier l'obligeance et le dévouement de ce personnel d'employés tout à fait digne d'intérêt.

Les Estampes de l'Arsenal. — M. Gaston Schéfer, bibliothécaire à l'Arsenal, a entrepris, comme on sait, de dresser le *Catalogue des estampes, dessins et cartes* que possède cette riche bibliothèque. Le *Bulletin du Bibliophile* a signalé à ses lecteurs cet important travail, véritable travail de bénédictin, au fur et à mesure de l'apparition des fascicules dont il se compose. M. Gaston Schéfer vient de faire paraître la sixième livraison de ce catalogue qui, une fois terminé, sera, grâce au goût et à la compétence artistique de son rédacteur, un auxiliaire des plus utiles pour les amateurs et permettra de se rendre un compte exact des richesses iconographiques du dépôt de l'Arsenal. Ce *Catalogue* est en vente aux bureaux de l'*Artiste*.

Mémoires de la Lune. — Il y a quelques années, M. Ludovic Lalanne, bibliothécaire de l'Institut, avait communiqué à M. le vicomte de Grouchy un curieux manuscrit, conservé à l'Institut, et intitulé : *Livre-journal des évènements remarquables ou Mémoires de la Lune*. Notre collaborateur qui est un infatigable déterreur de documents a copié ce manuscrit original et l'a publié dans la *Nouvelle revue rétrospective* de M. Paul Cottin. On ne sait quel est l'auteur de ces intéressantes pages; ce titre *Mémoires de la lune* est de pure fantaisie et uniquement destiné à voiler la personnalité de celui qui les a écrits. Toutefois, l'éditeur de cette chronique qui va

de 1756 à 1765, suppose que son auteur était membre du Parlement de Paris; elle forme un utile complément des Journaux de Mathieu Marais et de Barbier.

Un tirage à part de ces *Mémoires* a été fait à petit nombre; ainsi que ceux du Duc de Croy, précédemment publiés par M. le vicomte de Grouchy, et aujourd'hui recherchés, cette édition restreinte constitue une petite rareté bibliographique.

Maynard et Menard. — MM. Durand-Lapie, auteur d'un ouvrage très documenté sur *Saint-Amant*, et M. Frédéric Lachèvre viennent de publier un nouveau travail intitulé : *Deux homonymes du XVIIe siècle. François Maynard, président au Présidial d'Aurillac, membre de l'Académie française, et François Menard, avocat à la Cour de Parlement de Toulouse et au Présidial de Nîmes*, (Paris, H. Champion, in-8). Nous signalons volontiers cette intéressante étude bibliographique suivie d'une notice bibliographique des œuvres de François de Maynard, minutieusement établie. MM. Durand-Lapie et Lachèvre ont, de plus, imprimé à la fin de leur travail soixante-seize pièces omises dans l'édition des œuvres poétiques de cet auteur donnée en 1885-1888 par M. Garrisson. La plaquette se termine par un index alphabétique des noms cités et une table des matières.

Aux Editions d'art. — Le 7 novembre s'est ouverte, aux Editions d'art, l'exposition organisée par M. Edouard Pelletan, leur directeur, des compositions et gravures originales de M. Frédéric Florian pour l'illustration de l'*Almanach du Bibliophile* de 1899 (40 dessins et 38 fumés). On y peut voir aussi les compositions de M. H. Bellery-Desfontaines pour l'illustration de la *Prière sur l'Acropole*, d'Ernest Renan, ainsi que les épreuves d'artiste de M. Eugène Froment (60 dessins et aquarelles et 30 fumés). Cette exposition, à laquelle les bibliophiles sont conviés par une très jolie invitation illustrée, sera close le 20 novembre.

Les Bouquinistes des quais. — Une dizaine de bouquinistes dont les étalages ont momentanément été déplacés par suite des travaux exécutés par la Compagnie des chemins de fer d'Orléans, estimant que ce déplacement leur causait un grave préjudice, avaient introduit devant le Conseil de préfecture de la Seine des demandes d'indemnités. Quarante de leurs confrères, mieux inspirés peut-être, avaient traité à l'amiable.

Le Conseil de préfecture vient de rejeter les réclamations portées devant lui. Il a, en effet, dit le *Temps*, considéré que les permissions d'occuper des emplacements sur les quais étaient essentiellement précaires et révocables à toute époque au gré de l'administration; que les quais de la Seine et les parapets sur lesquels étaient installés les étalages font partie du domaine public national et que la ville de Paris (à qui les intéressés payent une redevance) n'a pu, par suite, accorder sur ces quais un droit opposable à l'Etat; qu'enfin les travaux en question, déclarés d'utilité publique par un décret du 29 novembre 1897, ont le caractère de travaux publics et que la Compagnie les a exécutés en qualité de concessionnaire et comme représentant l'Etat, aux droits duquel elle a été substituée.

Ventes de livres et d'autographes. — Les 16, 17 et 18 novembre, à l'Hôtel Drouot, salle n° 10, vente de beaux livres anciens et modernes, livres à figures du XVIIIe siècle, livres modernes et éditions originales, ouvrages sur l'art et la céramique, publications de grand luxe provenant de la bibliothèque d'un amateur. (*M. Alexis Rouquette, expert*).

— Du 15 au 18 novembre, vente de la bibliothèque de feu M. P. M. A. Chabouillet, conservateur honoraire du département des médailles et Antiques de la Bibliothèque Nationale. *(MM. Em. Paul et fils et Guillemin, experts).*

— Les 20, 21, 22, 27 et 28 novembre, à l'Hôtel Drouot, salle n° 11, vente des livres composant la bibliothèque de feu Francisque Sarcey. Littérature, ouvrages divers, etc. (*M. A. Durel, expert*).

— Les 23, 24 et 25 novembre, à l'Hôtel Drouot, salle n° 11, vente des livres composant la bibliothèque de feu Francisque Sarcey. Ouvrages relatifs au théâtre, œuvres dramatiques, autographes et manuscrits. *(M. Léon Sapin, expert).*

— Le 15 novembre, à l'Hôtel Drouot, salle n° 8, vente d'une précieuse collection de lettres autographes et de documents historiques. (*M. Noël Charavay, expert*).

Nécrologie. — Nous apprenons la mort de M. le Dr Robinet, conservateur-adjoint de la Bibliothèque de la ville de Paris.

M. le Dr Robinet était né le 24 avril 1825.

REVUE

DE

PUBLICATIONS NOUVELLES

— ANDRÉ THEURIET. — Fleurs de cyclamens. Illustrations de Ch. Coppier. *Paris, imprimé pour A. Girard,* 1899, pet. in-4 de 2 ff., 39 pp. et 1 f.

Ce n'est pas la première fois que M. A. Girard fait œuvre d'éditeur. Candidat à la Société des Amis des Livres que préside avec tant d'autorité M. le conseiller Paillet, il avait composé et fait imprimer une amusante petite fantaisie en vers, *Mon entrée à Bibliopolis,* qu'il adressa à tous les membres de la Compagnie. L'idée n'était pas banale, elle divertit fort l'aréopage ; et peu après la publication de sa requête, présentée sous la forme d'une élégante plaquette illustrée, le bibliophile entendait prononcer le sacramentel *Dignus est intrare.*

La nouvelle plaquette que M. Girard a conçue et ordonnancée avec goût et dont M. Durel, le sympathique libraire du passage du Commerce a souscrit les cent exemplaires destinés à la vente (le bibliophile s'étant réservé les quinze autres), est une très jolie petite nouvelle d'André Theuriet. Le poète y exhume un souvenir de la vingtième année, encore tout embaumé, vingt-cinq ans plus tard, de l'odeur pénétrante de ce bouquet de cyclamens que la jolie princesse russe avait détaché de son corsage pour récompenser son batelier improvisé. Une poésie intitulée *Au lac d'Annecy* sert de préface à *Fleurs de cyclamens.*

Avant de parler des eaux-fortes en couleurs dont est illustrée la plaquette, signalons le gracieux effet produit par ces bouquets légers qui forment l'encadrement du texte. Toutes ces fleurs harmonieusement jetées sur chacune des pages du livre, toutes différentes les unes des autres et coloriées à la main, lui donnent un caractère champêtre qui sied à merveille à la nature de l'œuvre de Theuriet. La flore de la vallée et de la montagne y est en partie représentée. Ici des pavots, là de la glycine, plus loin des cyclamens, du chèvrefeuille, des edelweiss, des chardons sauvages, des muguets, des boules de neige, de l'aubépine, etc.

Quant aux eaux-fortes, qui sont le morceau de résistance, M. Ch. Coppier en a dessiné et gravé neuf qui se répartissent ainsi : une sur la couverture, une sur le titre, une sur le faux-titre de la poésie, une en tête de la nouvelle, deux servant de cul-de-lampe et trois hors

texte. Ces illustrations, œuvre d'un jeune artiste plein d'avenir et dont j'ai eu l'occasion déjà de voir un certain nombre d'eaux-fortes puissamment traitées, réalisent une innovation dans l'estampe polychrôme.

C'est une tentative originale, hardie même, et qui mérite d'être encouragée. Une « note pour les bibliophiles », encartée dans chaque exemplaire, fournit au sujet de ces premiers essais d'intéressants détails techniques ; j'en citerai donc les quelques passages essentiels. Les illustrations de *Fleurs de cyclamens* « sont obtenues par *trois* planches repérées, tirées exclusivement avec les trois couleurs primaires, sans aucune retouche, et sans « pose » dans le tirage des tons..... ; l'estampe en creux peut seule donner toute la variété de tons désirable. La superposition transparente ou couvrante et la juxtaposition par touches et par points des trois couleurs primaires, forment tous les tons par combinaisons, et le noir par superposition ».

L'auteur de la note en question, faisant intervenir Debucourt, Janinet et leur école, conclut que leurs estampes « dont le noir forme l'armature linéaire et le modelé, gardent un aspect généralement lourd et monotone ». Il eut été plus sage de ne pas prendre ainsi à parti ces deux maîtres du XVIIIe siècle qui nous ont laissé tant d'admirables pièces, de purs modèles de grâce et d'élégance et qui resteront comme les chefs-d'œuvre du genre. Mais, si je ne puis m'associer à ce jugement qui n'est heureusement pas sans appel, je me plais très volontiers à constater l'heureux résultat obtenu par M. Ch. Coppier qui a eu pour but de rechercher, dans l'exécution de ses compositions, « la plus grande variété de tons et de donner dans ses neuf eaux-fortes polychrômes autant d'aspects particuliers et divers, ainsi que l'illusion et la fraîcheur des aquarelles originales ». Il faut donc savoir gré au bibliophile Girard d'avoir procuré à l'artiste l'occasion de faire connaître aux amateurs son nouveau procédé dans un livre aussi luxueusement édité, imprimé par Chamerot et Renouard pour le texte et dont le tirage des gravures a été confié à Wittmann.

GEORGES VICAIRE.

— Almanach du Bibliophile pour l'année 1899. *Se vend aux éditions d'art chez Edouard Pelletan, 125, boulevard Saint-Germain, Paris,* in-8 carré de 3 ff. II-289 pp. et 11 ff.

La deuxième année de cette publication qui est l'indispensable *vade-mecum* du bibliophile vient de paraître. Même format, même

justification, mêmes caractères que ceux de l'Almanach de 1898, mais couverture, titre et illustrations essentiellement différents. Cette année, ce sont les quais de Paris, actuellement saccagés, qui font, pour la plus grande partie, le sujet des pittoresques compositions dessinées et gravées par Florian. Les illustrations sont au nombre de trente-neuf parmi lesquelles quatre hors texte où l'artiste a personnifié avec une infinie poésie les quatre saisons ; ce sont de véritables petits tableaux. Comme culs-de-lampe, des petits coins de quais ou des portraits de bibliophiles, de libraires, de relieurs et de bouquinistes. Florian passait à juste titre jusqu'à présent pour un des maîtres de la gravure de reproduction, M. Pelletan vient de lui fournir l'occasion de se révéler comme maître-graveur original. Il n'y a que le premier pas qui coûte, dit-on ; souhaitons que l'éminent graveur ne s'en tienne pas à cet heureux début. A l'exception des planches des quatre saisons, toutes les compositions, vues parisiennes et portraits, sont traitées d'après nature avec une consciencieuse sincérité, un juste sentiment de la réalité et une grande finesse d'observation. Quant au texte, dû à la plume de plusieurs écrivains et bibliographes, il suffira, je pense, d'en indiquer le sommaire pour donner une idée de son importance et de son intérêt :

Janvier. — M. Anatole France, de l'Académie française : Les Bouquinistes et les quais.
Février. — M. J.-K. Huysmans : Le Quartier Notre-Dame.
Mars. — M. Georges Lamouroux : La Bibliothèque Mazarine. Les origines.
Avril. — M. Gustave Larroumet, membre de l'Institut : L'Ancienne Sorbonne et le vieux quartier Latin.
Mai. — M. Jules Claretie, de l'Académie française : Souvenirs d'un bibliophile parisien : la Librairie nouvelle.
Juin. — M. Georges Vicaire : La Bibliothèque d'Eugène Paillet.
Juillet. — M. Fernand Drujon : La Société des Amis des Livres.
Août. — M. Clément-Janin : Les Editions de bibliophiles.
Septembre. — M. d'Eylac : La Reliure de 1879 à 1899.
Octobre. — M. Pierre Dauze : Le Marché du livre.
Novembre. — Notules nécrologiques.
Décembre. — M. Gabriel Séailles : Puvis de Chavannes.
Les Sociétés de bibliophiles.
Revue bibliographique de 1898.
Les Premières théâtrales en 1898.

Les matières qui composent cet Almanach, très soigné au point de vue de la forme, comme le sont d'ailleurs toutes les publications signées Pelletan, offrent une très grande variété ; à côté de belles pages écrites par des maîtres de la plume, on trouve des articles bibliographiques ou documentaires, des renseignements bibliophiliques de toute sorte, utiles à tous ceux qui s'intéressent au livre, amateur ou libraire. L'*Almanach du Bibliophile* a donc aujourd'hui

définitivement pris sa place — et une bonne place — parmi les publications qu'un ami des livres doit constamment avoir sous la main.

G. V.

— Marguerite de Navarre et le Platonisme de la Renaissance, par ABEL LEFRANC. Extrait de la Bibliothèque de l'Ecole des Chartes. Année 1897, t. LVIII. *Paris*, 1897, in-8 de 81 pp.

M. Abel Lefranc, l'érudit secrétaire du Collège de France, a publié pour la Société d'histoire littéraire de la France, en 1896, *Les Dernières poésies de Marguerite de Navarre* avec une introduction et des notes. Cette publication de poésies inédites de la « Marguerite des Marguerites » a été très remarquée et elle méritait de l'être. Dans un nouveau travail, inséré dans la Bibliothèque de l'Ecole des Chartes, M. A. Lefranc étudie l'influence prépondérante qu'a exercé la sœur de François Ier sur les idée philosophiques et littéraires de son époque : il a recherché « quelles influences ont pu produire chez elle l'ensemble de sentiments et d'idées qui peuvent le mieux se grouper sous cette appellation de platonisme, quelles circonstances expliquent le développement intérieur qui la conduisit vers le divin philosophe.

M. A. Lefranc s'est surtout attaché à retrouver ce qu'il y avait de proprement platonicien dans l'œuvre littéraire de Marguerite de Navarre, qui est, selon lui « le miroir fidèle de ses pensées et de ses convictions intimes ».

Quoique portant la date de 1897, cette plaquette n'a été publiée qu'en 1899.

G. V.

LIVRES NOUVEAUX

Publications diverses.

— Paul Bourget, de l'Académie française. — Œuvres complètes. Tome premier. Critique. Essais de psychologie contemporaine (Baudelaire, Renan, Flaubert, Taine, Stendhal, Dumas fils, Leconte de Lisle, les Goncourt, Tourgueniev, Amiel). *Paris, E. Plon, Nourrit et Cie*, in-8 (8 fr.).

Il a été tiré, en outre, 100 ex. numér. sur pap. de Hollande (16 fr.); 10 ex. numér. sur pap. du Japon (32 fr.); 10 ex. numér. sur pap. de Chine (32 fr.).

— Ferdinand Brunetière, de l'Académie française. — Discours de combat. La Renaissance et l'Idéalisme. L'Art et la Morale. L'Idée de patrie. Les Ennemis de l'âme française. La Nation et l'Armée. Le Génie latin. Le Besoin de croire. *Paris, Perrin et Cie*, in-16 (3 fr. 50).

Il a été tiré, en outre, 15 ex. numér. sur pap. de Hollande (8 fr.).

— Les Maitres de l'affiche. — Publication mensuelle contenant la reproduction en couleurs des plus belles affiches illustrées des grands artistes français et étrangers, éditée par l'imprimerie Chaix (2 fr. 50).

Sommaire de la 48e livraison : Jules Chéret : Affiche pour les « *Magasins du Louvre* » (Imp. Chaix). — Steinlen : Affiche pour les « *Motocycles Comiot* » (Impr. Ch. Verneau). — René Péan : Affiche pour les Magasins « *A la place Clichy* » (Impr. Chaix). — G. Boano : Affiche italienne pour le « *Théâtre royal de Turin* » (Milan, imp. Ricordi).

Ce n° renferme, en outre, les faux-titre, titre et tables du quatrième volume. Le n° de décembre contiendra une prime de Jules Chéret réservée aux abonnés.

— André Chénier. — Œuvres poétiques, avec une notice et des notes par Raoul Guillard. *Paris, A. Lemerre,* 2 vol. pet. in-12 (12 fr. les 2 vol.).

Fait partie de la *Petite bibliothèque littéraire.*

— Ernest Renan. — Etudes sur la politique religieuse du règne de Philippe-le-Bel. *Paris, Calmann Lévy,* in-8 (7 fr. 50).

Il a été tiré, en outre, 10 ex. sur pap. de Hollande (10 fr.).

— Imbert de Saint-Amand. — Le Règne de Napoléon III. 1861. *Paris,* in-18 (3 fr. 50).

— Sophocle. — Traduction nouvelle, par Leconte de Lisle. *Paris, A. Lemerre,* in-18 (3 fr. 50).

— Frantz Funck-Brentano. — Le Drame des poisons. Etudes sur la Société du XVIIe siècle, et plus particulièrement la Cour de Louis XIV, d'après les Archives de la Bastille. Avec 8 planches hors texte. *Paris, Hachette et Cie*, in-16 (3 fr. 50).

— LUIS D'HERDY. — L'Homme-Sirène. Avec 40 dessins par Henri Thomas. *Paris, Girard et Villerelle*, in-18 (3 fr. 50).

Il a été tiré, en outre, 20 ex. sur Japon français crème, numérotés et signés par l'auteur (10 fr.).

— ROBERT MORVAN. — Mon âme, poésies. *Paris, Girard et Villerelle*, in-16 carré.

Tiré à 12 ex. sur Japon français crème, numérotés et signés par l'auteur (30 fr.) et 400 ex. sur pap. ordinaire (3 fr.).

— E. DUPRÉ LASALE, conseiller honoraire à la Cour de cassation. — Michel de l'Hospital avant son élévation au poste de Chancelier de France. Deuxième partie (1555-1560). Avec un portrait de M. de l'Hospital. *Paris, A. Fontemoing*, in-8 (5 fr.).

Publications de luxe.

Chez L. Carteret et Cie :

— THÉODORE DE BANVILLE. — Gringoire. Illustré d'un portrait et de 14 compositions par Jacques Wagrez, gravés à l'eau-forte et au burin par L. Boisson. In-8.

Edition entièrement souscrite.

Chez A Durel :

— ANDRÉ THEURIET, de l'Académie française. — Fleurs de cyclamens. Illustrations en couleurs de Charles Coppier. In-8.

Il a été tiré 115 ex. numérotés, savoir : 1 ex. (n° 1) avec tous les dessins de Ch. Coppier et les tirages successifs de toutes les eaux-fortes *(vendu)* ; 4 ex. (nos 2 à 5) avec les tirages successifs de toutes les eaux-fortes *(vendus)* ; 95 ex. (nos 6 à 100) avec les tirages successifs d'une seule eau-forte (150 fr.). Les nos 101 à 115 ont été réservés par M. A. Girard, l'éditeur du livre.

Chez Armand Magnier :

— EDMOND ROSTAND. — Cyrano de Bergerac. Illustré par Besnard, Flameng, Albert Laurens, Léandre et Adrien Moreau. Gravure sur bois de Romagnol. In-8.

Tiré à 500 ex. numérotés *(souscrits)*. Il a été tiré, en outre, 5 ex. sur Chine, format in-4°, gravures imprimées à la main par le graveur et comprenant les dessins originaux de chaque acte : *Acte I*, avec 8 dessins et 1 aquarelle d'A. Moreau *(à souscrire)* ; *Acte II*, avec 8 dessins et 1 aquarelle de Charles Léandre *(à souscrire)* ; *Acte III*, avec 8 dessins et 1 aquarelle de P. A. Laurens *(à souscrire)* ; *Acte IV*. avec 8 dessins et 1 aquarelle de F. Flameng *(à souscrire)* ; *Acte V*, avec les dessins et l'aquarelle de Besnard *(souscrit)*.

Chez Edouard Pelletan :

— Almanach du Bibliophile pour l'année 1899 (2e année). Trente-neuf compositions dessinées et gravées par Florian. In-8 carré.

Tiré à 50 ex. sur Chine fort, texte réimposé (25 avec un tirage à part à la presse des 39 gravures, sans la lettre, à 60 fr. net, et 25 sans suite à 35 fr. net) ; et à 950 ex. sur beau papier (10 fr.).

— Ernest Renan. — Prière sur l'Acropole. Illustrations de Bellery-Desfontaines, gravées par Froment et imprimées en couleurs. Gr. et pet. in-4o.

Il a été tiré : dans le *format gr. in-4°*, texte réimposé : 1 ex. (n° 1) sur pap. Whatman, contenant tous les dessins originaux, avec une double suite d'épreuves d'artiste signées, sur Japon et Chine *(souscrit)* ; 1 ex. (n° 2) sur pap. Whatman, contenant une aquarelle sur chacun des faux-titres, avec une double suite d'épreuves d'artiste signées, sur Japon et Chine *(souscrit)* ; 25 ex. (nos 3 à 27) sur pap. du Japon ancien à la forme, contenant une aquarelle originale, avec une double suite d'épreuves d'artiste signées, sur Japon mince et Chine (400 fr.) ; et 25 ex. (nos 28 à 52) sur gr. pap. vélin blanc à la forme d'Arches, contenant une aquarelle originale, avec une double suite d'épreuves d'artiste signées (400 fr.).

Format pet. in-4° : 45 ex. (nos 53 à 97) sur pap. de Chine fort, avec un tirage à part de toutes les gravures sur Chine (225 fr.) ; 100 ex. (nos 98 à 197) sur pap. vélin à la cuve du Marais, avec un tirage à part sur Chine de toutes les gravures (125 fr.) ; et 203 ex. (nos 198 à 400) sur pap. vélin à la cuve du Marais (60 fr.).

Ouvrages sous presse

Chez André Ferroud :

— Gustave Flaubert. — Salammbô. Illustrations de G. Rochegrosse, gravées à l'eau-forte par E. Champollion. Préface de Léon Hennique. 2 vol. in-8 jésus.

Une erreur typographique nous a fait dire que les 400 ex. sur papier vélin d'Arches seraient publiés à 60 fr. ; c'est 150 fr. qu'il faut lire.

Annoncé pour paraître fin novembre.

Chez Alexis Rouquette :

— Paul Féval. — Le premier amour de Charles Nodier. Illustré d'un portrait de Paul Féval, d'un portrait de Nodier et de 26 dessins de H. Vogel, gravés sur bois par Florian. In-8.

Le tirage primitivement annoncé par la librairie Rouquette à 150 ex. sur pap. de Chine, avec tirage à part des illustrations sur Chine, sera sur papier vélin, avec le tirage à part des illustrations sur Chine.

ABONNEMENTS

AU

BULLETIN DU BIBLIOPHILE

Revue mensuelle

PARIS, **12** FR. PAR AN. — DÉPARTEMENTS, **14** FR.
ÉTRANGER, **16** FR.

A la Librairie TECHENER, 219, rue Saint-Honoré
(Au coin de la rue d'Alger.)

On s'abonne également dans tous les bureaux de poste de la France et de l'Étranger.

Prière de s'adresser :

Pour tout ce qui concerne la rédaction, à M. GEORGES VICAIRE, Directeur du *Bulletin du Bibliophile*; pour ce qui concerne l'administration, à MM. LECLERC et CORNUAU.

Le *Bulletin du Bibliophile* annoncera tous les ouvrages relatifs aux manuscrits, à l'imprimerie, à la reliure, à la bibliographie, à la bibliophilie, au blason, aux documents inédits (histoire, autographes, estampes) ainsi que, les publications de luxe dont il sera envoyé un exemplaire à *M. GEORGES VICAIRE, 51, rue Scheffer*, ou *219, rue Saint-Honoré (Librairie Techener)*.

LIBRAIRIE TECHENER

LIVRES RARES ET PRÉCIEUX

Livres gothiques

Impressions d'Anthoine Vérard, de Simon Vostre, Pigouchet, Arnoullet et autres

Romans de Chevalerie

POÈTES ET LITTÉRATURE DU XVIe SIÈCLE

LIVRES A FIGURES SUR BOIS, ANCIENNES CHRONIQUES

Manuscrits sur vélin et avec miniatures

Documents historiques — Chartes

PIÈCES SUR L'HISTOIRE DE FRANCE

Reliures anciennes avec Armoiries

Ouvrages sur les Beaux-Arts et l'Art dramatique
Publications sur le Moyen-Age
etc., etc.

INCUNABLES

ÉDITIONS PRINCEPS — ÉDITIONS ALDINES — ELZEVIRS

Éditions originales des grands Auteurs français

Bons ouvrages de bibliothèque sur l'histoire de France, la noblesse et les antiquités, la numismatique, l'archéologie, etc.

ACHAT DE BIBLIOTHÈQUES

Bibliopoliana, catalogue (paraissant tous les deux mois) de livres anciens, rares et curieux, en vente aux prix marqués.

Le *Bibliopoliana* est envoyé gratuitement à tous les abonnés du *Bulletin du Bibliophile*.

Les Propriétaires-Gérants :
LECLERC ET CORNUAU.

Vendôme. — Imp. Frédéric EMPAYTAZ

BULLETIN

DU

BIBLIOPHILE

ET

DU BIBLIOTHÉCAIRE

HARVARD COLLEGE LIBRARY
FEB 7 1900
CAMBRIDGE, MASS.

REVUE MENSUELLE

Fondée en 1834 par Charles Nodier, Baron Jérôme Pichon, Paul Lacroix, G. Peignot, J. C. Brunet, etc., etc.,

Publiée par la LIBRAIRIE TECHENER

Directeur : Georges Vicaire

15 DÉCEMBRE

PARIS
LIBRAIRIE TECHENER
(H. LECLERC ET P. CORNUAU)
219, RUE SAINT-HONORÉ, 219
et 16, rue d'Alger.

1899

Collaborateurs du *Bulletin du Bibliophile*.

MM. Roger Alexandre; Eugène Asse, de la Bibliothèque de l'Arsenal; **Henri Béraldi**, des Amis des livres; **Jean Berlieux**; **Paul Beurdeley**; **Paul Bonnefon**, de la Bibliothèque de l'Arsenal; **Henri Bouchot**, conservateur des estampes à la Bibliothèque Nationale; Abbé **H.-M. Bourseaud**; **R. P. Henri Chérot, S. J.**; Comte **de Clapiers**, de la Société des Bibliophiles françois; **A. Claudin**, lauréat de l'Institut; Baron **de Claye (d'Eylac)**, de la Société des Bibliophiles françois; Comte **G. de Contades**; **Ernest Courbet**; **Ernest Coyecque**, archiviste-paléographe, sous-archiviste de la Seine; **A. Decauville-Lachênée**, de la Bibliothèque de Caen; **Léopold Delisle**, membre de l'Institut, administrateur général de la Bibliothèque Nationale; **Joseph Denais**; **Victor Désèglise**; **Félix Desvernay**, administrateur de la grande Bibliothèque de Lyon; **Léon Dorez**, de la Bibliothèque Nationale; **Emile Droit**; **Joseph Dumoulin**; **Alfred Dupré**, avocat à la Cour d'appel de Paris; **Dupré-Lasale**, conseiller honoraire à la Cour de Cassation; **Gaston Duval**, de la Bibliothèque de l'Arsenal; **Charles Ephrussi**; **Prince d'Essling**, de la Société des Bibliophiles françois; **Paul d'Estrée**; **Alfred Franklin**, administrateur de la Bibliothèque Mazarine; **Pierre Gauthiez**; **Tony Genty**; Marquis **de Granges de Surgères**; Vicomte **de Grouchy**; **Léon Gruel**; **Gabriel Hanotaux**, de l'Académie française; **Maurice Henriet**; **Henry Houssaye**, de l'Académie française; **Paul Lacombe**, des Amis des livres; **Abel Lefranc**, secrétaire du Collège de France; **Gustave Macon**, conservateur-adjoint du Musée Condé; **Ch. Malherbe**, archiviste de l'Opéra; **Paul Marais**, de la Bibliothèque Mazarine; **L. Marcheix**, de la Bibliothèque de l'Ecole des Beaux-Arts; **Henry Martin**, de la Bibliothèque de l'Arsenal; Abbé **J. B. Martin**, correspondant du Ministère de l'Instruction publique et des Beaux-Arts; **Fernand Mazerolle**, archiviste-paléographe; **Edmond Maignien**, de la Bibliothèque de Grenoble; **Georges Monval**, archiviste de la Comédie-Française; **A. Morel-Fatio**, secrétaire de l'Ecole des Chartes; **Louis Morin**, typographe à Troyes; **Eugène Muntz**, membre de l'Institut, conservateur des collections de l'Ecole des Beaux-Arts; **Gaston Paris**, de l'Académie française; **Léon-Gabriel Pélissier**; **Emile Picot**, membre de l'Institut; Baron **Roger Portalis**, de la Société des Bibliophiles françois; **Bernard Prost**, inspecteur général des Bibliothèques et des Archives; **Ernest Quentin-Bauchart**, de la Société des Bibliophiles françois; **Ph. Renouard**; **Natalis Rondot**, correspondant de l'Institut; Vicomte **de Savigny de Moncorps**, de la Société des Bibliophiles françois; **Gaston Schéfer**, de la Bibliothèque de l'Arsenal; **R. P. Carlos Sommervogel, S. J.**; Vicomte **de Spoelberch de Lovenjoul**; **Henri Stein**, archiviste aux Archives nationales; Abbé **Tougard**; **Maurice Tourneux**; Abbé **Ch. Urbain**; **Georges Vicaire**, de la Bibliothèque Mazarine; **Aimé Vingtrinier**, bibliothécaire de la grande Bibliothèque de Lyon; etc.

SOMMAIRE DU 15 DÉCEMBRE

Note sur un livre ayant appartenu à Napoléon Ier, par M. Georges Vicaire, page 577.

Incunables de bibliothèques privées, deuxième série, par M. l'abbé J.-B. Martin (*fin*), page 589.

Une relique et un manuscrit, par M. Georges Monval, page 595.

Jules Cousin, conservateur de la Bibliothèque et des Collections historiques de la Ville de Paris (musée Carnavalet), 1830-1899, par M. Paul Lacombe, (*suite*) page 597.

Les Petits Romantiques. Edouard d'Anglemont, par M. Eugène Asse (*suite*), page 614.

Revue de publications nouvelles, par M. Georges Vicaire, page 628.

A l'Hôtel Drouot, page 635.

Chronique, page 640.

Livres nouveaux, page 644.

Table des matières et des planches, page 649.

HARVARD COLLEGE LIBRARY
FEB 1 1900
CAMBRIDGE, MASS.

NOTE

SUR UN LIVRE AYANT APPARTENU

A NAPOLÉON Ier

L'histoire de ce livre qui, imprimé en Hollande au siècle dernier, vint s'échouer plus de cent ans plus tard dans la boîte d'un bouquiniste des quais, après avoir fait le voyage de Sainte-Hélène, n'est pas banale ; je dois aux lecteurs du *Bulletin du Bibliophile* de la leur conter. Le possesseur actuel du volume, M. Gabriel Hanotaux, recueillit, il y a quelques années, la précieuse épave, la sauvant ainsi d'une destruction presque certaine.

Relié en veau marbré, aux armes de Napoléon Ier, le bouquin, tome dépareillé de l'*Histoire romaine* de Rollin, avait plutôt l'apparence d'un de ces livres que l'on donne en prix dans les collèges ; une note, écrite sur le feuillet de garde d'une écriture à peu près indéchiffrable et une autre note marginale attirèrent cependant l'attention du bibliophile, piquèrent sa curiosité ; à tout hasard, il paya au marchand les cinquante centimes marqués sur la boîte, mit amoureusement dans sa poche le volume, l'examina à loisir au coin de son feu et réussit, non sans peine, à identifier son illustre provenance. Fier à juste titre de sa trouvaille, M. Hanotaux

en reconstitua l'histoire et consigna le résultat de ses recherches dans une lettre, signée seulement de l'initiale de son prénom et adressée au *Figaro* le 28 février 1894. La relique impériale, respectueusement enfermée dans un étui de maroquin vert aux armes de l'Empereur, fut alors mise en bonne place sur les rayons de la bibliothèque entre un superbe « Richelieu » et l'un des plus beaux spécimens de Le Gascon.

Depuis deux ou trois mois, la Presse périodique et la Presse quotidienne, revenant sur la trouvaille faite par M. Hanotaux en 1894, ont longuement disserté, — on peut même dire divagué, — à son sujet ; et si le *Bulletin du Bibliophile* n'a pas pris part à ce concert bibliophilique, quoique la question fût intéressante pour lui, c'est qu'il a eu souci de n'y point jouer faux. Aussi, fidèle à sa vieille tradition, a-t-il préféré prendre le temps de se documenter de façon sûre plutôt que de rééditer à la légère et sans les contrôler les récits ultra-fantaisistes de ses confrères. On ne tardera pas à voir qu'il a agi en sage.

Un article très documenté, publié par M. Gabriel Hanotaux dans le *Journal* du 2 novembre dernier, remet avec preuves à l'appui, les choses en leur véritable état. Le point de départ de l'affaire était d'ailleurs absolument faux puisque l'on s'évertuait à discuter sur « le premier tome d'une vieille édition des *Commentaires* de César » qui aurait appartenu à la Bibliothèque de Fontainebleau et dont les trois autres tomes se trouveraient encore aujourd'hui sur les rayons. On paraissait donc surpris que l'éminent académicien s'obstinât à conserver dans sa collection particulière un livre appartenant notoirement à une collection publique ; on le suppliait, on l'adjurait de faire réintégrer à l'absent son ancien domicile.

M. Léopold Delisle fut consulté, M. de Spoelberch de Lovenjoul interviewé. L'*Amateur d'autographes*, intervenant dans la question, déclarait avec beaucoup de bon sens, par la plume de M. R. Bonnet, qu'il n'était pas admissible que M. Hanotaux ignorât les droits de l'Etat et que, s'il conservait le volume acheté par lui, c'est qu'il en était bien le légitime possesseur. On a donc versé des flots d'encre et, en fin de compte, on fit ce par quoi on eut dû commencer, on se renseigna auprès de M. Hanotaux lui-même. On s'aperçut alors que ce « premier tome d'une vieille édition des *Commentaires* de César » était... un tome IV de l'*Histoire romaine* de Rollin et qu'il n'avait jamais appartenu à la Bibliothèque de Fontainebleau ; mais laissons le bibliophile nous conter l'histoire de son précieux volume. Voici, son article reproduit *in extenso* :

VIEUX BOUQUINS

Je l'avoue, je suis bibliophile ; ou, pour employer une expression plus modeste et plus exacte, j'aime à fureter dans les boîtes des quais. Par une de ces tièdes après-midi de la saison incertaine, si je n'ai rien de mieux à faire, je vais passer une heure aux étalages des libraires. Jadis, avant que l'Exposition n'eût bouleversé tout le quartier qui mène à l'Institut, c'était un plaisir de roi, — je veux dire innocent et pas cher. Aujourd'hui, comme il y a moins d'ombre et plus de poussière, le plaisir est plutôt mélancolique. Mais qu'y faire ? Parce que j'ai indiqué, un jour, qu'il fallait s'incliner devant les nécessités de la vie moderne et savoir gré à M. Picard de n'avoir abattu que quelques arbres pour construire un chemin de fer le long du quai, on m'a accusé d'être vendu aux Grandes Compagnies. C'est un de mes crimes ! En voici un autre... mais cela me ramène à mon goût pour les vieux livres.

Il y a bien une dizaine d'années, en cherchant dans les boîtes, j'ai trouvé un volume dépareillé de l'*Histoire romaine* de Rollin, relié en veau marbré, aux armes impériales, quel-

que chose comme un très médiocre livre de prix : d'ailleurs, le quatrième volume d'un ouvrage qui en compte douze. A l'intérieur du livre, sur la feuille de garde, comme on dit, il y avait une note manuscrite que j'eus quelque peine à déchiffrer, ou, pour mieux dire, que je ne déchiffrai pas du tout ; car elle était d'une écriture exécrable, et signée d'un nom indéchiffrable. Sur ces données vagues, j'achetai le livre et je l'emportai dans ma provende journalière. Rentré chez moi, je me livrai, sans remords, au second plaisir de l'acquéreur de bouquins : après celui de les avoir dénichés, celui de les ouvrir et de les examiner. On goûte là, parfois des joies pures et parfois des déceptions amères. Mes confrères en bibliophilie ont tous passé par ces heures émouvantes.

Donc, je regardai mon livre et, en m'y reprenant à plusieurs fois, je déchiffrai, sur ladite feuille de garde, la note manuscrite ainsi conçue : « *Paris, le 23 janvier 1837. Pour le fils aîné du comte de M... Ce livre, laissé par l'empereur Napoléon à son fils, et qui m'est échu en partage après le décès de ma mère, héritière de son petit-fils, acceptez-le, cher enfant ; voyez dans ce don une preuve de l'affection que j'ai pour votre famille. Je vous souhaite toutes les vertus de votre père ; pour vous et vos amis, je ne pourrais rien désirer de mieux.* Signé : *illisiblement*, comme on dit dans les actes. » Je m'en tins là, heureux déjà de reconnaître, par la mention manuscrite remontant à 1837, que le livre avait appartenu à l'empereur Napoléon et qu'il avait fait partie de la bibliothèque célèbre du comte de M..., à la vente duquel il avait été, probablement comme dépareillé, mis au panier.

Je rangeai donc le livre sur mes rayons, en comptant sur le temps pour m'aider à résoudre ce qu'il y avait encore d'obscur dans le petit problème de son origine. Cependant, en y revenant de temps à autre, je finis par me demander ce que pouvait bien être cette singulière généalogie déduite dans la phrase : « qui m'est échu en partage après le décès de ma mère héritière de son petit-fils » ; l'Empereur, la Mère, le Petit-fils, l'Héritier, devenu donateur à son tour, c'était un casse-tête. Après réflexion, je crus pouvoir rétablir les faits ainsi qu'il suit : le livre aurait appartenu à l'Empereur Napoléon, puis à son fils, c'est-à-dire le duc de Reichstadt, puis à la grand'mère de celui-ci, c'est-à-dire Madame-Mère

Lætitia ; puis à un des enfants de Madame-Mère, d'après le membre de phrase : « après le décès de ma mère. » Or, dans la signature illisible, il n'y a qu'une lettre bien formée, c'est celle qui indique le prénom de la personne qui a écrit la note : un C. Quel est donc parmi les enfants de Mme Lætitia, celui dont le prénom commence par un C ? Un seul, à savoir Caroline, Caroline de Naples, la femme de Murat. Mais comment signait-elle, et pourquoi ce nom étrange qui suit le C révélateur? Je vais à la Bibliothèque consulter une biographie de la reine Caroline, et je vois que, dans sa vieillesse, elle s'était retirée à Paris et qu'elle y vivait dans la retraite, sous le nom de comtesse de *Lipona*. Or, *Lipona* n'est rien autre chose que *Napoli* retourné. La signature illisible serait donc le nom d'emprunt de la sœur de l'Empereur, et, d'après la note écrite par celle-ci, le volume aurait appartenu à son fils, à sa mère, à sa sœur, qui en a fait don, à son tour, au fils du comte de M... qui avait été, si je ne me trompe, le maître des cérémonies de Caroline ou son écuyer quand elle régnait à Naples.

Cette fois, j'aurais pu me déclarer satisfait; mais les chercheurs sont insatiables, et il me restait un dernier tourment : Quelle malechance, me disais-je, que ce soit un tome quatrième ! Un volume dépareillé ! et un Rollin ! Si l'ouvrage était complet, ce serait tout autre chose ! Je me trompais, comme vous allez voir. De fil en aiguille, en effet, j'en vins à me demander pourquoi la note manuscrite avait été écrite *sur le quatrième volume* et non sur le premier. Pourquoi, oui, pourquoi? Il devait y avoir une raison à cela. La raison, je finis par la découvrir en examinant le contenu du volume. Dans l'histoire romaine du bon Rollin, le volume quatrième est celui qui est consacré aux *Guerres puniques*. Cette remarqne n'est-elle pas un trait de lumière? On sait l'admiration que Napoléon professait pour Annibal; il le considérait comme le premier général de l'antiquité. Il donnait ses campagnes comme des modèles; souvent, dans ses conversations de Sainte-Hélène, il revenait sur ce sujet.

Ouvrons le *Mémorial* : Je lis, dans le tome premier, page 292 : « Il parcourait souvent Rollin, il le trouvait diffus et trop bonhomme » ; et, à la page 164 : « Il se demandait si on devait croire aux grandes armées dont il est question dans l'histoire. Il pensait que la plus grande partie des

citations était fausse et ridicule. Ainsi, il ne croyait pas aux innombrables armées des Carthaginois en Sicile. Tant de troupes, observait-il, eussent été inutiles dans une aussi petite entreprise. Si Carthage eût pu en réunir autant, ou en eût vu davantage dans l'expédition d'Annibal, qui était d'une bien autre importance et qui, pourtant, n'avait pas *au-delà de quarante à cinquante mille hommes.* » Voyons ce que dit Rollin ; c'est à la page 322 du volume : « L'armée d'Annibal se trouva composée de cinquante mille hommes de pied, de neuf mille chevaux et de trente-sept éléphants... formidable, moins par le nombre que par la valeur des troupes. » Or, en marge de ce passage, il y a, sur l'exemplaire, quelques petites notes au crayon ; c'est un calcul, une addition refaisant le total auquel Rollin était arrivé par l'énumération des divers corps de troupes. Ce total donne, non pas cinquante mille hommes, comme le dit Rollin, mais bien vingt-neuf mille sept cent soixante-dix hommes : d'où la correction de Napoléon, disant qu'Annibal n'avait pas plus de *quarante à cinquante mille hommes.* De là à conclure que la note au crayon est de la main de Napoléon, et que le livre a été avec lui à Sainte-Hélène, il n'y a qu'un pas ; la recherche devenait palpitante.

Que Napoléon ait eu un Rollin, à Sainte-Hélène, cela ne fait pas de doute, puisque le *Mémorial* dit : « Il parcourait souvent Rollin. » Il est certain aussi qu'il en avait emporté un à l'île d'Elbe. Le fait résulte d'un document authentique publié par le comte d'Hérisson dans un curieux livre intitulé : les *Girouettes politiques. — Un secrétaire de Napoléon Ier.* Mais, que sont donc devenus les livres que Napoléon avait avec lui, à Sainte-Hélène? N'en reste-t-il aucune trace? Continuons. On lit, dans le Testament de Napoléon (*Mémorial,* tome II, page 859) : « Je lègue à mon fils, les boîtes, ordres et autres objets, LIVRES, etc., conformément à l'état annexé, coté A. » Voyons l'état annexé, coté A. Il dit : « Quatre cents volumes choisis dans MA bibliothèque parmi ceux qui ont le plus servi à mon usage. » Malheureusement, pas d'inventaire. Il n'en résulte pas moins du testament de l'Empereur que c'est le duc de Reichstadt qui a hérité des quatre cents volumes de la bibliothèque de Sainte-Hélène. Or, le *Rollin, Histoires des Guerres Puniques,* en était certainement, puisque Caroline dit, dans sa note manuscrite,

que le livre en question fait partie de ceux que le duc de Reichstadt avait hérité de son père.

D'ailleurs, on sait qu'à la mort de Mme Lætitia, ses enfants se sont partagé les livres ayant appartenu à l'Empereur qui lui venaient de son petit-fils.

En 1823, une première vente de ces livres a eu lieu à Londres. En 1894, un second lot de cinquante et un volumes s'est vendu également à Londres. La note du catalogue porte l'indication suivante : « L'histoire de ces livres est facile à suivre. Après la mort de Napoléon, ses effets furent envoyés en Europe et partagés entre ses frères. Jérôme Bonaparte eut en partage cette caisse de livres qu'il donna avec une lettre autographe au baron Stotling. Celui-ci la laissa à sa fille adoptive, Mlle Malvina Fischer », qui la faisait vendre, comme on avait déjà vendu un premier lot, en 1823.

Ces livres sont-ils légitimement en la possession de ceux qui les détiennent ? L'Etat a-t-il sur eux un droit de suite et de revendication ? telle est la question qui fut soulevée récemment à propos de celui que j'ai retrouvé sur les quais. On raconta, tout uniment, que j'avais, dans ma bibliothèque, un « *César* », — *couvert de notes de la main de Napoléon ;* — et que ce *César* venait de la bibliothèque de Fontainebleau, où il manquait encore sur les rayons ; on somma M. Léopold Delisle, comme administrateur de la bibliothèque de Fontainebleau, de revendiquer le volume et de le faire remettre à la place dans la collection des *Œuvres de César,* à laquelle il appartient et à la place qu'il n'aurait jamais dû quitter.

On sait maintenant ce qu'il y a de vrai dans l'histoire : 1° Le *César* est un *Rollin ;* 2° en tout et pour tout, il porte, outre la note de Caroline de Naples, quelques chiffres au crayon que je suppose être de la main de Napoléon ; 3e enfin, — ce qu'on aurait pu savoir facilement, si on avait bien voulu se renseigner auprès de moi, — c'est que je n'avais pas manqué de vérifier moi-même, à Fontainebleau, le point de savoir si le livre n'avait pas été pris par Napoléon dans la bibliothèque du château. En effet, dans les Mémoires du secrétaire de Napoléon publiés par le comte d'Hérisson, il est dit que l'Empereur, avant son départ *pour l'île d'Elbe,* avait fait prendre à Fontainebleau dans la grande bibliothèque *et dans celle de son cabinet* divers ouvrages et notamment un Rollin. Sur cette indication je suis allé à Fontaine-

bleau. J'ai demandé qu'on voulût bien rechercher s'il y avait un Rollin dépareillé ; il n'en existe aucun. J'ai demandé si un Rollin de format in-12 avait été mentionné dans les catalogues antérieurs à 1815 ; nullement. Ces vérifications faites, j'ai gardé le livre dont j'avais, en somme, sur des indices bien vagues, reconstitué la curieuse histoire.

Il y a quelques jours, un grand journal a, de nouveau, soulevé la question. Elle a été posée devant le public. Moi-même, d'ailleurs, j'ai fait connaître les faits, il y a plusieurs années, avec les détails que je viens de raconter.

On interrogea mon honorable et savant confrère, M. Léopold Delisle. Il répondit, sagement, qu'il ne pouvait juger que sur pièces. Je suis allé à la Bibliothèque nationale ; j'ai déposé l'ouvrage. On a envoyé un fonctionnaire à Fontainebleau ; il a refait les recherches que j'avais faites moi-même, et M. Léopold Delisle m'a rendu le livre en l'accompagnant de la lettre suivante :

« *Direction de la Bibliothèque Nationale*

« Paris, le 28 octobre 1899.

« Monsieur et cher confrère,

« Le volume que vous m'avez communiqué (tome IV de l'*Histoire romaine* de Rollin, Leide, Wetstin et fils 1772, in-12) avec note manuscrite de C. de Lipona (Caroline de Naples) ne porte pas de marque de propriété de l'Etat. En outre, des recherches faites a la Bibliothèque de Fontainebleau nous ont permis de constater que le catalogue d'octobre 1810 ne mentionne que l'édition de *1740* de l'*Histoire romaine* de Rollin. A mon avis, si Napoléon Ier a eu le volume dont il s'agit entre les mains, il était de la catégorie de ceux qu'il avait à Sainte-Hélène et dont il y a eu des ventes à Londres, à différentes époques, et notamment en 1823.

« Veuillez agréer, etc.

« *L'administrateur général,*
« L. DELISLE. »

Maintenant, la question paraît résolue, autant qu'il est humainement possible. Si je me trompe, c'est en bonne compagnie, puisque c'est après Napoléon, son fils, sa mère, sa sœur, M. de M... et M. L. Delisle.

Telle quelle, il m'a paru que l'histoire de ce petit bouquin, d'aspect si modeste et qui, sans l'intervention du hasard,

aurait probablement péri sous le pilon, méritait d'être racontée. Et puis, je n'était pas fâché, je l'avoue, de répondre aux petites méchancetés qui se sont produites. Par le temps qui court, il s'agirait des tours de Notre-Dame, que le plus prudent serait encore... Enfin, je m'entends et, comme dit l'autre, je parle à ma pantoufle.

La lettre de M. Léopold Delisle est claire : pas de marque de propriété de l'Etat sur le volume; pas d'édition de Rollin de 1772 figurant au catalogue d'octobre 1810 de la Bibliothèque de Fontainebleau.

Cette lettre suffit amplement à trancher la question. Un certain nombre d'autres indications nous sont parvenues en outre, dont nous croyons devoir faire profiter nos lecteurs. M. Hanotaux paraissait croire que son volume était dépareillé depuis l'origine et que Napoléon n'avait pas emporté à Sainte-Hélène les autres volumes de Rollin. Il n'en est rien. L'article du *Journal* a valu au savant historien de Richelieu des communications bénévoles dont il veut bien donner la primeur au *Bulletin du Bibliophile;* elles contiennent des renseignements inédits qui éclaircissent encore davantage ce débat. Ce sont deux lettres, l'une de M. Jean de Mitty, l'érudit éditeur du *Napoléon*, de Stendhal, l'autre de M. J. Marcaggi, bibliothécaire de la ville d'Ajaccio. Voici d'abord la lettre de M. Jean de Mitty :

Monsieur et cher maître,

Je sais où existe le tome II de l'Histoire de Rollin. Cet exemplaire a fait partie, comme celui que vous possédez, de la bibliothèque de l'empereur à Longwood : il porte le *timbre noir*. L'ouvrage est de M DCC LXX, et non de 1772.

Le livre est aux armes impériales sur les plats. Au dos du feuillet de garde, cette inscription :

Questo libbro (sic) *faceva parte della biblioteca di Napoleone à Santa Elena, e fu legato a ma nonna la Regina Carolina.*

Signé : G. Pepoli.

Ce Joachim Pepoli est le fils de Guy-Thadée Pepoli, comte de Castiglione, qui avait épousé Lætitia-Joséphine, fille de Murat et de Caroline. Joachim, marquis Pepoli, était marié à une Hohenzollern. Il est mort en 1881.

Enfin le livre est dans un étui de chagrin violet, où se lit encore l'incription que voici :

Libro che ha appartenuto a Napoleone primo.

Il a été acheté à Naples, l'an dernier par M. François Castanié, le collectionneur napoléonien connu.....

Je vous prie....

JEAN DE MITTY.

Voici maintenant la lettre de M. J. Marcaggi :

BIBLIOTHÈQUE D'AJACCIO

Ajaccio, 5 novembre 1899.

Monsieur,

Pour faire suite aux curieux renseignements que vous donnez dans votre article, *Vieux bouquins*, du *Journal* du 2 novembre, sur un *tome quatrième* de l'*Histoire romaine* de Rollin, ayant fait partie de la bibliothèque de l'Empereur à Sainte-Hélène, je tiens à vous signaler que ce volume n'est pas le seul portant une note manuscrite de Caroline.

La Bibliothèque d'Ajaccio possède le tome XIe (les 2 parties reliées en un seul volume) de l'*Histoire romaine* de Rollin, Amsterdam, Chatelain et fils, 1767, in-12, rel. veau marbré, aux armes impériales, qui porte sur la feuille de garde la note suivante, d'une écriture courante et, sauf un mot, très lisible :

Paris, 28 décembre 1836. Ouvrage laissé par l'Empereur à son fils, et qui m'est échu en partage après le décès de ma mère, héritière de son petit-fils. Donné par moi à [Illisible] *Mercey fils. Cesse de Lipona.*

Ce Mr de Mercey était fils d'un ancien administrateur général de l'Empire en Italie. Il fut lui-même, sous le second

Empire, directeur des beaux-arts. L'ouvrage a été légué à la Bibliothèque d'Ajaccio par son fils le Dr de Mercey.

Ce tome XI de l'*Histoire ancienne* de Rollin porte de nombreuses notes au crayon de la main de Napoléon. On ne saurait avoir de doute là-dessus. Il suffirait de s'en rapporter à la forme du p, en boucle, si caractéristique dans la signature de Napoléon.

Au livre XXIII (1re partie) intitulé *De la Science militaire*, pp. 258 et 259, où il est question de la composition de la légion et de la cohorte, les marges sont littéralement couvertes de chiffres; à chaque alinéa, Napoléon refait le calcul de Rollin.

Aux pages 268 et 269, également, au sujet des vivres du soldat et du cavalier, les marges sont criblées d'additions, de divisions, de fractions.

Une note, p. 285, sur la paye des centurions, une note, p. 297, sur le *Javelot*, un calcul, p. 315, sur les dimensions des fossés à creuser dans la fortification des camps, et enfin les chiffres semés ça et là, mais très rarement dans la 2eme partie (au chapitre Ier suite du livre XXIII sur la *Science militaire*). C'est tout.

Avant Ste-Hélène, Napoléon trouvait Rollin « bonhomme ». A dix neuf ans, quand, en 1788, dans la solitude d'Auxonne, il se livrait, la plume à la main, à d'immenses lectures sur l'histoire des peuples, préoccupé, avant tout, de dégager le fait, le chiffre, le renseignement précis, il trouvait Rollin insuffisant et éprouvait la nécessité de remonter aux sources. « Rollin, écrit-il, toujours superficiel n'explique pas assez le ressort des jugements ordinaires ». (Masson, *Napoléon inconnu*, papiers d'études, p. 302). Il y relevait même des contradictions, témoin cette réflexion sur son *Histoire ancienne* : « Cyrus, dit-on, marcha à la tête de 30.000 hommes au secours de son oncle et de 30.000 hommes d'élite ; 40.000 Perses vinrent recruter les premiers. A la bataille de Tymbrée, il y avait 70.000 Perses naturels. *Quelle contradiction! Comment un pays qui ne contient que 120.000 habitants pouvait-il produire 70.000 combattants?* » (Masson, *id.*, p. 286).

L'*Histoire romaine* de Rollin, pas plus que l'*Histoire ancienne* ne sont indiquées dans l'intéressante plaquette de M. Victor Advielle, *La bibliothèque de Napoléon à Ste-*

Hélène (Paris, Lechevalier, 1894, petit in-4, tirage à 300 ex.).

Au cours d'un voyage que M. le comte P..... fit l'année dernière à Ajaccio, il reconnut notre Rollin comme ayant appartenu à la bibliothèque de Napoléon à Ste-Hélène. I me semble même lui avoir entendu dire qu'il possédait une trentaine de volumes de cette collection.

Veuillez, etc.

J. MARCAGGI.

Après les lettres si bien documentées de MM. Jean de Mitty et J. Marcaggi, il ne saurait plus subsister le moindre doute sur la provenance du tome IV de l'*Histoire romaine* de Rollin, que possède M. Gabriel Hanotaux. Ce Rollin faisait partie de la Bibliothèque de l'Empereur à Sainte-Hélène, et, pour dépareillé qu'il soit, ce petit bouquin n'en est pas moins une précieuse relique.

Nous connaissons donc, à l'heure actuelle, trois volumes de l'exemplaire de cet ouvrage, ayant appartenu à Napoléon Ier : les tomes II, IV et XI. Quels sont les heureux bibliophiles qui détiennent les autres ? C'est ce qu'il serait intéressant d'apprendre. Nous voulons donc espérer que l'exemple de MM. de Mitty et Marcaggi ne tardera pas à être suivi et que de nouvelles communications nous permettront bientôt de reconstituer l'exemplaire dans sa totalité. Nous les enregistrerons au fur et à mesure qu'elles nous seront adressées.

GEORGES VICAIRE.

INCUNABLES

DE

BIBLIOTHÈQUES PRIVÉES

DEUXIÈME SÉRIE

(Fin.)

Missale Gebennense. — Incipit ordo missalis | scdm vsuʒ cathedralis ecclesie | dyocesis Gebeñn... | (*Colophon :*) Missale ad vsum Gebenñ. dyo | cesis per magistruʒ Johãnnem | fabri impressuʒ ꝛ accuratissime | emẽdatuʒ ad opus honorabil | viri Johãnis de stalle burgeñ | Gebenñ. Explicit feliciť. Anno | dñi millesimo quadringentesi- | mononagesimo primo. die ỷo | vltima mensis Maii | (*Marque*). S. l. (*Turin. d'après Hain*). In-fol., goth., 2 col., 241 ff. ch., caract. rouges et noirs. (Hain 11306). — *Annecy, Séminaire.*

Missale Parisiense. Per Johannem hygman Germanum expensis Simonis vostre, 1491 die 1 octobris. In-fol., goth. — *Paris, Séminaire Saint-Sulpice.*

Molitor (Jean). — (*Colophon :*) Tabula super totam summan Anthonini per Iohannem Molitoris ordinis predicatorum conuentus Coloniensis fratrem M.CCCC.lxxxiiij. pridie nonas Iulij. S. l. In--fol., goth., 2 col. (Hain *1262). — *Paris, Séminaire Saint-Sulpice.*

Nider (Jean). — Incipit Prologus in expositionem decalogi secundum fratrem Johannem Nyder. (*Colophon :*) per

Anthomuʒ (*sic*) Sorg ciuem Augustensem impressum M.CCCC.lxxv circiter IX kalendas Junias. In-fol., caract. rom. (*goth., d'après Hain*), 37 l., sans chiffres, récl., ni signat. (Hain *11789). — *Viviers, Séminaire.*

ORBELLIS (Nicolas de). — Commentaria in quatuor Sententiarum libros. (*Manque le titre et le colophon*). In-8, goth., 2 col., 42 l., signat. a-z, ꝛ, ɔ, aa-zz. — *Viviers, Séminaire.*

— Idem opus. Parisiis, opera felicis Balligaut impensis Johannis Richardi anno dñi. Millesimoquadringentesimo-nonagesi | mo octuauo decimo (*sic*). Duodecimo Calendas Octobris. In-4, goth., 4 parties. (Hain 12047). — *Paris, Séminaire Saint-Sulpice.*

OCKAM (Guillaume). — Summaria seu epitomata operis nonaginta dierum Guilhelmi de ockam. (*Colophon :*) Per Iohannem Trechsel Lugduni M.cccc.xcv. Die XVI. Iulij. In-fol., goth., 2 col. — (Hain *11935) — *Paris, Séminaire Saint-Sulpice.*

— (*Titre :*) Quodlibeta septem una cum tractatu de sacramento altaris Guilhelmi de Ockam anglici. (*Colophon :*) Argentine M.ccccxcj post festum Epiphanie. In-fol., goth., 2 col. (Hain *11941). — *Paris, Séminaire St-Sulpice.*

PIERRE COMESTOR. — (*Colophon :*) Historia scolastica sup libros biblie Cō | posita a magistro petro manducatoris | finit feliciter. | S. l. n. d. (*date manuscrite :* 1486). In-fol., goth., 2 col., 44 l., sans chiffres, récl., ni signat. — *Besançon, Séminaire.*

POMERIUS (Julien). — Incipiūt prenosticata Julia | ni pomerii vrbis toletane epis | copi de futuro seculo. | (*Colophon :*) Expliciūt p̄nosticata Juliani pomerij. S. l. n. d. In-8, goth., signat. a-e. — *Avignon, Séminaire.*

Pontificale. — (*Colophon :*) Finit liber Pontificale emendatus diligentia Iacobi de Lutijs episcopi Caianeñ. et Ioannis Burckardi Capelle S. D. N. pape Cerimoniarum magistri. Rome per Stephanum Plannck M.cccc. lxxxxvij. Die xvj. Augusti. In-fol., goth., 2 col., musique. (Hain *13287). — *Chambéry, Séminaire.*

PRAGMATICA SANCTIO. (*Colophon :*) Finiunt decreta Basiliensia necnon Bituricesia (*sic*) que pragmatica sanctio intitulantur glosata per magistrum Cosmam Guymier vtriusqꝫ iuris licentiatum. Lugduni per Nicolaum philippi alemanum Mcccclxxxviij die 6 septembris. In-fol., goth., 2 col., signat. a-z, ꝛ. — *Viviers, Séminaire.*

PROSPER. — Prosper de vita contemplatiua atqꝫ actuali : siue de norma ecclesiasticorum. (*Colophon :*) M.cccclxxxvij. S. l. n. n. In-4, goth., 2 col., signat. a-g. (Hain *13418). — *Avignon, Séminaire.*

Sacramentarium. — (*Colophon :*) Finit feliciter sacramentarium secumdum vsum Uticens. Impressum in amenissima ciuitate Lugduñ. per Franciscum Fradin et Johannem Fyroben alemanum. 1500. mense augusti. die xvij. In-8, goth., lxxv ff. ¦- 1 f. n. ch. — *Lyon, Séminaire.*

SAINT-GÉMINIEN (Jean de). — Summa de exemplis ac similitudinibus rerum (*Colophon :*) Uenetijs per Johanneꝫ et Gregorium de Gregorijs. Mccccxcix die xij Iulij. In-4, goth. (Hain *7547). — *Lyon, Domicains.*

— Sermones funebres magistri Johannis de sancto Geminiano cum duplici tabula eorumdem. (*Colophon :*) Lugduni cura et expensis Johannis clein alemanno (*sic*) M.cccc.xcix die xi Maij (*marque de J. Clein*). In-4, goth., 2 col., 53 l., sans chiffres, signat. a-z, A-D. (Hain *7548). — *Avignon, Séminaire.*

SAMUEL. — Epistola rabbi Samuelis judei, ad rabbi Isaac judeum | de prophetiis veteris testamenti. S. l. n. d.. In-8, goth., signat. A-D. — *Besançon, Séminaire.*

SANCTA ELLA (Andreas de). — Elegantissima oratio habita per Andream de Sancta Ella hispan. coram Sixtum IIII. S. l. n. d. In-8, goth., 8 ff. n. ch. — *Besançon, Séminaire.*

Speculum artis bene moriendi de temptationibus. penis infernalibus interrogationibus agonisantium et varijs orationibus pro illorum salute faciendis. (*Gravure : un maître et deux élèves*). S. l. n. d. In-4, goth., 36 l., sans chiffres, ni récl., 16 ff. n. ch. signés A-C. (Hain *14912). — *Dijon, Séminaire.*

Stella clericorum. | (*marque avec initiales :* I. D. C ?) — Tractatus qui stella clericorum | inscribitur feliciter incipit. S. l. n. d. In-8, goth., signat. a-b. — *Besançon, Séminaire.*

Stella clericorum (*gravure. Colophon :*) ℭ Impressum Dauentriæ In | platea episcopi. Anno domi- | ni M.CCCC.xc. Decimaqr̄ | ta Julij. | In-fol., 33 l., sans chiffres, ni récl., 16 ff. n. ch., signés a-c. — (Hain 15077). — *Dijon, Séminaire.*

THOMAS D'AQUIN (S.). — (*Colophon :*) Beati Thome Aquinatis Continuum in quattuor euangelistas. Uenetijs impensa Hermanni Lichtensteyn Coloniensis : atqꝫ Iohannis hamman Spirensis socioruꝫ. 1482. die quarta septembris. In-fol., goth. (Hain *1334). — *Belley, Evêché.*

— Tertia pars summe sancti Thome de Aquino. (*Colophon :*) venetijs ductu ac impendio Bernardini de tridino ex monte ferrato M.CCCC.lxxxvi. die decimo aprilis. In-fol., goth., 2 col. (Hain *1470). — *Paris, Séminaire Saint-Sulpice.*

Tractatus contra vitia. (*Colophon :*) Argentine per Georgium Hussner inibi incolam M.cccc.ycviij, quinta die decembris. In-4, goth., 34 l., sans récl., 66 ff. ch., signat. ꝫ, a-l, titres courants. (Hain *15594). — *Dijon, Séminaire.*

TRITHÈME (Jean). — De laude scriptorum tractatus Iohannis tritemij (*Colophon :*) per Petrum Friedbergeñ. impressorem Maguntinum M.cccc.yciiij. In-4, goth., 36 l., 20 ff. (Hain *15617). — *Dijon, Séminaire* (*deux exemplaires*).

— De laudibus sanctissime matris anne tractatus ioannis tritemij (*Colophon :*) in ciuitate Maguntina per Petrum Friedbergensem Mccccyciiij. yij Kalendas Augusti. In-4, goth., sans chiffres, ni récl., 36 et 35 l., 32 ff. n. ch. signés a-e. (Hain *15633). — *Dijon, Séminaire.*

— De operatione diuī amoris. Oratio dñi johannis tritemij Abbatis spanhemensis habita erphordie in capitulo Annalī. vj Kalendas Septembris. Anno M.cccc.ycvij. S. l. n. d. (*Mayence, Pierre Friedberg*). In-4, goth., 36 et 35 l., sans chiffres, ni récl., 14 ff. n. ch. signés A-B. (Hain *15636). — *Dijon, Séminaire.*

TURRECREMATA (Jean de). — (*Colophon :*) Finiunt questiones euangeliorum tam de tempore quam de sanctis dñi Iohan-

nis de turre cremata cardinalis. S. l. n. d. In-fol., goth., 2 col. (Hain *15714). — *Chambéry, Séminaire.*

VINCENT DE BEAUVAIS. — Speculum historiale. Argentine, Johannes Mentelius, 1473. In-fol., goth., 2 col., 4 vol. — *Paris, Séminaire Saint-Sulpice.*

Viola sanctorum. S. l. n. d. (*Bâle, Bernard Richel, vers* 1475). In-fol., goth., sans signat. (Hain *10867). *Romans, Séminaire* (*exempl. incomplet de la fin*).

Viola sanctorum. (*Colophon :*) 1487. X. Kal. Septembris Argentimeñ impressum per Iohannem pruss. In-4, goth. (Hain *10870). — *Avignon, Séminaire.*

VORAGINE (Jacques de). — (*Manque le titre*) Incipit prologus super legen | das sanctoꝝ quas collegit in vnū frater ia | cobus de voragine natione ianuensis ordi | nis fratrum predicatorum. | S. l. n. n. n. d. In-fol., goth., 2 col., 46 l., signat. a-z, A-L, titres courants. — *Viviers, Séminaire.*

— Incipit prologus super Legendam sanctorum quaꝫ ꝯpilauit fraī | iacobus natione januēsis ordinis fratrū predicatoꝝ. | (*Trois ff. lim. contiennent :*) de festiuitatibus que occur | runt infra tpus renouatōis. | S. l. n. d. In-fol., caract. ronds, 39 l., 3 ff. n. ch. + 394 ff. — *Annecy, Séminaire.*

— (*Manque le titre et le début de la table ; signat.* a 1 :) Incipit legēda sanctoꝝ que lōbardica nominatur | hystoria. (*Manque le colophon*). S. l. n. d. (*XVe ou XVIe siècle*). In-fol., goth., 2 col., index + clvj ff. — *Viviers, Séminaire.*

— (*Fol.* a 1 *blanc. Colophon :*) Lombardica hystoria explicit. Anno dñi M.cccc lxxxiij. S. l. n. n. In-fol., goth., 2 col., signat. a-z, A-T. — *Avignon, Séminaire.*

— (*Signat.* aa 1 :) Legenda hec aurea nitidis excuditur | formis : claretqꝫ plurimum censoria castigati | one : vsqꝫ adeo vt nihil perperam adhibitū se- | motūue : quod ad rem potissimum pertinere | non videatur : offendi possit. | (*Colophon :*) M.ccccc. die xv Marcij. S. l. n. n. in-4, goth., 2 col., 12 ff. n. ch. + CCXLIII ff. — *Avignon, Séminaire.*

— (*Manque le premier f. du texte ; colophon :*) Cy finist la legēde doree ditte la vie | des saints en francois veue et

diligẽment corrigee ... par ... iehan batilli | er docteur en la saincte theologie de pa | ris religieulx de lordre des prescheurs | de la ville de lyon sur le rosne. Et im | primee en la dicte ville de Lyon par bar | thelemy buyer citoyen du dit lyon le | dix et huitiesme iour dapuril mil qua | tre cens septente et six. In-fol., goth., 2 col., sans récl., ni signat., manque aussi 2 ff. à la table. — *Viviers, Séminaire.*

Dans une première série (1) l'auteur de ces lignes a signalé et décrit les incunables conservés dans les séminaires et maisons religieuses qui avoisinent la ville de Lyon. Depuis lors ses recherches se sont élargies et il vient de présenter le résultat de ses voyages bibliographiques dans un certain nombre de séminaires qui s'étendent de Paris à Avignon. On remarquera que, malgré les dilapidations opérées à diverses époques dans ces établissements ecclésiastiques, il s'y trouve encore de beaux restes, surtout en matière liturgique. En tout cas, on sera fixé sur la nature et le nombre des incunables possédés par ces établissements.

J.-B. MARTIN.

(1) Voir *Bulletin du Bibliophile*, livraisons de février et mars 1898.

UNE

RELIQUE ET UN MANUSCRIT

Les Archives de la Comédie-Française viennent de s'enrichir de deux précieux objets :

L'un est le portefeuille de Racine, acquis pour être joint, dans le musée de la Comédie, à la bourse de Corneille et à la montre de Molière. C'est un grand portefeuille, de 42c sur 32, en maroquin noir doublé de tabis bleu, avec recouvrement en maroquin rouge semé de fleurettes d'or, avec filets et fleurs de lys, à serrure d'argent à crémaillère en argent, et portant frappés sur le plat ces mots : *M. Racine.* Cette relique de l'historiographe du Roi provient du château de Valençay.

L'autre objet est un legs de M. Louis Moland, l'érudit bien connu qui est mort le 21 septembre dernier, dans sa 76e année. L'éditeur de Molière, de Voltaire et de tant de chefs-d'œuvre ne dédaignait pas les ouvrages de second ordre, surtout quand ils appartenaient au théâtre. Il avait acquis, à la librairie Techener, en 1890, le manuscrit des *Importuns de Chastenay*, comédie de Malezieu, seigneur dudit Chastenay ; et quinze mois avant sa mort, il en faisait don à la Comédie dans les termes que voici :

« Je (soussigné) donne ou lègue à la Bibliothèque de la « Comédie-Française ce manuscrit d'une comédie intitulée « *les Importuns de Chatenay*, de Nicolas de Malezieu, de « l'Académie française, représentée à Châtenay chez ledit « Malezieu devant le duc et la duchesse du Maine, en 1706. « On peut voir sur cette pièce la *Revue d'Art dramatique* du « 1er juillet 1890 (tome XIX).

« Ce manuscrit, calligraphié avec soin, relié aux armes du « duc du Maine, est peut-être le seul qui subsiste : je n'en « ai pas, du moins, découvert une autre copie. La pièce n'a « pas été imprimée. On a seulement reproduit, dans les « *Divertissement de Sceaux* (1712), une courte épître dédica-

« toire en vers de ladite pièce à Mme la duchesse de Nevers « par l'auteur.

« Je fais don de ce manuscrit à la Bibliothèque de la « Comédie-Française à la seule condition que l'on veuille « bien conserver cette note collée au premier feuillet de « garde.

« Fait à Paris, le 26 janvier mil huit cent quatre-vingt-dix-« huit.

« Louis-Emile-Dieudonné MOLAND. »

Ce manuscrit de la facétieuse comédie en trois actes, à seize personnages, dans laquelle l'auteur, secrétaire des commandements du duc du Maine, remplissait, sous son propre nom, le rôle principal, est un bel in-4 de 60 pages relié en maroquin rouge, filets, tranche dorée, dos orné ; les armes de Louis-Auguste de Bourbon sont frappées sur les plats.

C'est une imitation des *Fâcheux* de Molière, et parmi les nombreux originaux de cette pièce « à tiroirs », il convient de citer : M. Fleurant *Stercorin*, médecin ; M. *Fouillebran*, apothicaire « dombiste » ; M. *Doublecroche*, musicien gascon, et deux prétieuses de Paris, la marquise *des Ampoules* et Mlle *des Sentiments*. Tel est le ton des plaisanteries qui faisaient pâmer les belles dames de la cour de Sceaux au temps de la vieillesse du grand Roi !

Nous profiterons de l'occasion pour demander ce qu'est devenu l'exemplaire de dédicace à la duchesse de Nevers, lequel figurait, également aux armes du duc du Maine, reliure identique, au catalogue de la bibliothèque de Soleinne, sous le no 1639, avec l'épître autographe de Malézieu ?

Nous rappellerons aussi que l'inexact chevalier de Mouhy, prétend, par deux fois, que *les Importuns* se trouvent, avec *la Tarentole* (1) et l'*Heautontimorumenos*, comédies du même Malezieu représentées aussi à Châtenay, dans un Recueil imprimé en 1706, in-12, intitulé, comme celui de 1712, *les Divertissements de Sceaux*.

Ce recueil existe-t-il ?

GEORGES MONVAL.

(1) Le manuscrit de *la Tarentole*, même reliure aux armes du duc du Maine, qui faisait partie de la bibliothèque de Soleinne, était naguère adjugé en vente publique au prix de 300 francs.

JULES COUSIN

CONSERVATEUR

DE LA

BIBLIOTHÈQUE ET DES COLLECTIONS HISTORIQUES
DE LA VILLE DE PARIS

(*Musée Carnavalet*)

1830-1899

(Suite)

III

BIBLIOGRAPHIE

1. — Les Nièces de Mazarin. Etudes de mœurs et de caractères au dix-septième siècle, par Amédée Renée. *Paris, Firmin-Didot frères, fils et Cie*, 1856, in-8. 2 ff. de titre, 496 pp. et 1 f. n. chif. pour la table.

L'exemplaire de la Bibliothèque historique de la Ville (n° 436) porte cette dédicace manuscrite : *A M. Jules Cousin, maréchal du logis Mancini*, A. Renée. Il contient en outre la note autographe suivante :

J'ai fait pour Monsieur Amédée Renée l'appendice de ce livre, comprenant tout ce qui est relatif au Palais Mazarin, à la Bibliothèque, et aux hôtels de Conti, de Bouillon, de Soissons, de Vendôme, etc. ; c'est ce qui explique la dédicace ci-contre.

J'ai ajouté, pour la seconde édition, une table analytique très soignée, et, pour l'édition grand in-8 avec portraits, une notice iconographique détaillée. Jules Cousin.

Le manuscrit original de ce travail de Cousin, ou du moins une partie importante de ce manuscrit est sous mes yeux. Il ne

parait pas être celui qui a servi à l'impression, car il diffère en quelques points du texte imprimé. Il porte, en titre : *Notice sur les résidences du cardinal Mazarin à Paris.* Postérieurement, l'auteur a ajouté cette note :

Publiée en appendice des « Nièces de Mazarin » par Amédée Renée. C'est mon premier travail imprimé. Cette fraction du manuscrit de Cousin ne se compose que de 38 feuillets contenant seulement ce qui se rapporte à l'hôtel de Saint-Paul, à l'hôtel de Cluny, à l'hôtel de Clèves, à la Basse-Cour du Palais-Royal et au Palais Mazarin.

Dans cette première édition qui est la moins complète, tant au point de vue du texte proprement dit de l'ouvrage qu'au point de vue de la collaboration apportée par Cousin, la part du travail provenant de celui-ci se trouve aux pages suivantes :

P. 416 : Premières résidences de Mazarin à Paris.
P. 424 : Le Palais Mazarin, ses richesses.
P. 446 : La Bibliothèque du cardinal.
P. 457 : Hôtel de Conti.
P. 461 : Hôtel de Vendôme.
P. 470 : Partage du Palais Mazarin.
P. 479 : Hôtel de Soissons.
P. 493 : Hôtel de Bouillon.

La collaboration de Cousin au livre d'Amédée Renée a été complètement anonyme. Il n'est pas une seule fois nommé dans le volume, pas plus dans la première édition que dans les suivantes.

1 A. — Les Nièces de Mazarin... par Amédée Renée. Deuxième édition revue, et augmentée de documents inédits et d'une table analytique. *Paris, Firmin-Didot frères, fils et Cie*, 1856, in-8. 2 ff. de titre, 491 pp., 1 f. de table et 1 f. d'errata.

L'*Appendice* occupe les pages 391-463. La *Table analytique* (alphabétique), rédigée par Cousin (voyez la note précédente) est paginée 465-491.

1 B. — Les Nièces de Mazarin... par Amédée Renée. Troisième édition, enrichie de nouveaux documents inédits. *Paris, Firmin-Didot frères, fils et Cie*, 1857, in-8. 2 ff. de titre et 556 pp.

Il a été tiré quelques exemplaires en grand papier. L'*Appendice* est à la page 435 et la *Table analytique* à la page 525.

1 C. — Les Nièces de Mazarin. Mœurs et caractères au dix-septième siècle, par Amédée Renée. Edition de luxe avec

portraits photographiés d'après les peintures du temps, accompagnés d'une Notice iconographique. *Paris, Firmin-Didot frères, fils et Cie*, 1858, gr. in-8, XII-556 pp.

C'est la quatrième édition. L'*Appendice* est à la page 435. Les titres sont compris dans les XII ff. liminaires. A la page V commence la *Notice iconographique des divers portraits gravés des nièces de Mazarin*, non signée, mais par COUSIN, ainsi que nous l'apprend la note autographe reproduite ci-dessus (nº 1). Les portraits intercalés dans le volume et décrits par COUSIN sont au nombre de sept, et se trouvent aux pages suivantes :

P. 99. La duchesse de Mercœur.
P. 115. La princesse de Conti.
P. 135. La duchesse de Modène.
P. 175. La comtesse de Soissons.
P. 257. La connétable Colonna.
P. 317. La duchesse de Mazarin.
P. 383. La duchesse de Bouillon.

Ces portraits, photographiés par les soins de M. Beroch, sur les dessins de M. W. Houssoullier (*sic*, lisez Haussoullier) ont, malheureusement, beaucoup pâli. Avec la *Notice iconographique* de Cousin, ils constituent tout l'intérêt de cette édition devenue assez rare. Il faut se défier de quelques exemplaires mis dans le commerce sans les photographies : ces exemplaires ne contiennent pas non plus la *Notice iconographique*.

1 D. — Les Nièces de Mazarin. Mœurs et caractères au dix-septième siècle, par Amédée Renée. Cinquième édition. *Paris, Firmin-Didot frères, fils et Cie*, 1858, in-8. 2 ff. de titre et 520 pp.

L'*Appendice* est à la page 405 ; la *Table analytique*, à la page 491.

2. — Chanson sur différents projets de tombeaux pour monseigneur le cardinal Fleury, exposée au salon de 1743, communiquée par M. JULES COUSIN.

Archives de l'art français, recueil de documents inédits relatifs à l'histoire des arts en France, publié sous la direction de Ph. de Chennevières... (Paris, J.-B. Dumoulin, 1851-1860, 6 vol. in-8), tome V (1857-1858), pp. 62-64.

Publication faite d'après un manuscrit de l'Arsenal, non désigné par l'éditeur (1).

(1) Il n'a pas été fait de tirage à part. Je ne répéterai pas cette mention ; elle serait trop fréquente. Chaque tirage à part est l'objet d'une description spéciale, et là où je n'en signale pas, c'est qu'il n'en a pas été fait.

3. — Notice historique sur les monuments de sculpture anciens et modernes de l'église Saint-Roch à Paris. Première partie. Saint-Roch avant la Révolution.

Revue universelle des arts publiée par Paul Lacroix (Bruxelles, imprimerie de A. Labroue et Cie), tome IX (1859), pages 123-151. Signée, p. 151 : JULES COUSIN.

Etude très complète et très intéressante ; elle n'a, malheureusement, pas été terminée et s'arrête à l'époque révolutionnaire.

4. — Anecdotes dramatiques. Anecdotes de la Comédie-Italienne.

L'Entr'acte du 8 décembre 1859. Article signé : JULES COUSIN, se composant d'extraits d'un manuscrit non désigné (1724-1741).

5. — Anecdotes dramatiques. Anecdotes de la Comédie-Française.

L'Entr'acte des 14 et 22 décembre 1859. Articles signés : JULES COUSIN, se composant d'extraits d'un manuscrit non désigné (1730-1740).

6. — Mlle Saulnier (de l'Opéra) et S. A. le prince Kabardinski (1785).

L'Entr'acte du 2 février 1860. Article signé : JULES COUSIN. — Au sujet de la mystification si drolatique dont fut victime Mlle Saulnier cadette. Cf. la *Correspondance de Caillot-Duval*. Voyez aussi : *Mystificateurs et mystifiés*, par le bibliophile Jacob qui a, par erreur, mis cette anecdote sur le compte de Mlle Sainval, de la Comédie Française.

7. — Une Comédienne carmélite.

L'Entr'acte du 11 février 1860. Article signé : JULES COUSIN.

Augustine Gautier débuta à la Comédie-Française le 3 septembre 1716. Elle était fort belle. A 22 ans elle était la maîtresse du feld-maréchal de Wurtemberg. En 1723, elle quitta le théâtre et se retira à Lyon dans un couvent où elle fit profession sous le nom de Sœur Augustine de la Miséricorde. Elle est morte le 8 avril 1757, en odeur de très grande piété.

L'auteur ne cite pas ses sources, mais il s'est visiblement inspiré de la *Préface trouvée dans les papiers de Duclos, pour un manuscrit intitulé : La conversion de Mlle Gautier, comédienne, et depuis carmélite, morte en 1757*. Cette pièce, avec le *Récit de la conversion de Mlle Gautier, copié sur le manucrit original de sa main*, se trouve dans les *Pièces intéressantes et peu connues pour*

servir à l'histoire et à la littérature, par M. D. L. P. [P.-A. De Laplace] (Bruxelles et Paris, 1785-1790, 8 vol. in-12), tome I, pages 259-308.

8. — La Comédie à la cour de Louis XV. Documents inédits sur les Spectacles des Petits Appartements.

L'Entr'acte des 22 février, 6, 22, 23 mars et 18 avril 1860. Ces cinq articles sont signés : JULES COUSIN. Le premier n'est pas chiffré et rien n'indiquerait que les quatre autres doivent lui faire suite s'ils n'étaient respectivement numérotés II, III, IV, et V. Le théâtre dit « des Petits Appartements » donnait ses représentations au palais de Versailles dans l'ancien cabinet des médailles. L'auteur donne le réglement de la troupe et quelques détails sur les pièces représentées. La représentation de *Tartufe* (10 janvier 1748) n'a pas dû être la moins piquante.

Ce travail a été rédigé par Cousin d'après un manuscrit de la Bibliothèque de l'Arsenal. (Voyez : *Catalogue des manuscrits de la Bibliothèque de l'Arsenal,* par Henry Martin, tome III (1887), p. 218, n° 3090.) Il prit en outre une copie intégrale de ce document qui consiste en Mémoires de fournitures de perruques, Comptes de tailleurs, Inventaire de costumes et d'accessoires pour le Théâtre des Petits Appartements, et la communiqua plus tard à M. E. Campardon. Celui-ci le publia sans notes ni commentaires, mais *in extenso* dans son volume intitulé : *Madame de Pompadour et la cour de Louis XV au milieu du dix-huitième siècle, ouvrage suivi du catalogue des tableaux... de Madame de Pompadour... et de documents entièrement inédits sur le théâtre des Petits-Cabinets...* (Paris, H. Plon, 1867, in-8), pp. 415-499.

Sept ans après, M. Adolphe Jullien publiait une *Histoire du théâtre de Madame de Pompadour dit Théâtre des Petits-Cabinets...* (Paris, J. Baur, 1874, gr. in-8) ; nouvelle utilisation du document découvert par Cousin en 1860. M. A. Jullien en parle à la page 68 de son travail ; il rappelle que Cousin en fit faire une copie, qu'il la communiqua à M. Campardon, et en donne un résumé.

9. — Le Pont au Change.

Signé : JULES COUSIN.

Gazette des Beaux-Arts, tome VIII (1860), 45e livraison, 1er novembre 1860, pages 151-163. Article écrit à l'occasion de la publication, faite par la *Gazette,* d'une eau-forte de C. Meryon, représentant la *Passerelle du Pont au Change après l'incendie de 1621,* d'après un dessin du temps appartenant alors à M. Bonnardot.

10. — Archéologie parisienne. L'église de Saint-Nicolas-du-Chardonnet.

Revue universelle des arts publiée par Paul Lacroix (Paris, Ve Jules Renouard ; Bruxelles, A. Labroue et Mertens), tome XVI (1862-1863), pages 359-369.

Signé, p. 369 : JULES COUSIN.

11. — Travaux de Paris. Jardins de la Place Royale.

Le Nord, édition du soir, du 9 janvier 1863. Article signé : JULES COUSIN.

12. — Les Créateurs de Paris. Etudes sur la vie et les travaux des architectes, peintres et sculpteurs, qui ont élevé, décoré, restauré ou mutilé les édifices parisiens. Avec le catalogue historique de leurs ouvrages.

Revue universelle des arts, Tome XVIII (1863-64), pages 215-228.

Premier et unique article d'un long travail que J. Cousin ne continua pas et que, plus tard surtout, il eût su, mieux que n'importe qui, mener à bonne fin. Cette première étude ne comprend que les deux Adam : l'aîné (1700-1759) et le cadet (1705-1778). L'auteur donne, d'après les meilleures sources (elles sont citées), la biographie des deux sculpteurs et la liste de leurs ouvrages exécutés à Paris.

13. — Monographies parisiennes. L'hôtel de Beauvais, rue Saint-Antoine.

Revue universelle des arts, publiée par Paul Lacroix (Paris, Ve Jules Renouard ; Bruxelles, A. Mertens et fils) tome XX (1865), pages 79-115 et pages 145-174.

Signée, pages 115 et 167 : JULES COUSIN. Un *Appendice,* qui occupe les pages 168-174, est signé : J. C.

Il a été fait un tirage à part décrit dans l'article suivant.

13 A. — Monographies parisiennes. L'hôtel de Beauvais (rue Saint-Antoine). Esquisse historique par JULES COUSIN, sous-bibliothécaire à l'Arsenal. *Paris, Revue universelle des arts (Bruxelles, imprimerie de A. Mertens et fils),* 1865, gr. in-8. Faux-titre et 108 pp., 6 planches et 3 ff. supplémentaires. Papier de Hollande. Couverture imprimée.

Tirage à part, à 150 exemplaire, ou plutôt nouvelle édition de l'article décrit sous le numéro précédent. Les remaniements sont nombreux et sautent aux yeux dès la première page. Les deux

tirages ne font pas double emploi; certaines indications de sources sont plus précises ou plus copieuses dans le tirage à part; d'autres notes ne s'y trouvent pas qui se lisent cependant dans l'article original. Les *Pièces justificatives*, ainsi que les *Additions et Corrections* (pages 73-104), ne se trouvent qu'ici.

Sur le faux-titre de l'exemplaire n° 17, offert jadis par l'auteur à Edouard Fournier, exemplaire que j'achetai à la vente de ce dernier, Cousin a bien voulu écrire de sa main la note suivante, le jour où je lui montrai mon heureuse acquisition :

Ce tirage à part à 150 exemplaires, augmenté de l'Appendice, des gravures et des deux pièces hors texte, s'est trouvé réduit à quatre-vingts exemplaires seulement, par suite d'un accident survenu au ballot expédié de Bruxelles. JULES COUSIN.

Donc, quatre-vingts exemplaires, et non cent cinquante ainsi que cela est imprimé au verso du titre. Voici qui suffirait à expliquer l'excessive rareté de ce volume s'il n'y avait un autre motif : l'intérêt qu'il présente et sa valeur documentaire qui est de premier ordre.

En plus du faux-titre et des 108 pages chiffrées dont se compose le volume, il faut y trouver :

1° Un titre gravé, précédant le titre typographié. Il est daté de 1864, et porte une vue de l'*état actuel* de l'hôtel de Beauvais, reproduction de celle qui se voit sur la couverture (L. Bénard *del.*). Papier vélin.

2° Une vue de l'hôtel de Beauvais, eau-forte de Martial, datée de 1863. (Cette planche est elle-même une sorte de tirage à part : elle se retrouve dans l'*Ancien Paris* de Martial (3 vol. in-fol.), tome II, planche 86, [ancien] 9e arrondissemeut).

3° P. 24. Entrée de l'hôtel, d'après Marot (L. Bénard).

4° P. 32. Plan du 1er étage, d'après Marot (L. Bénard).

5° P. 42. Façade de l'hôtel en 1706, d'après Rob. de Cotte (L. Bénard).

6° P. 108. Fac-simile (en deux feuillets repliés) d'une lettre de Madame de Beauvais à Colbert. (Le texte en est reproduit page 99.)

7° P. 6. Feuillet supplémentaire, non chiffré, sans nom d'imprimeur, imprimé au recto et au verso sur papier vergé, satiné et teinté, contenant les *Stances à Madame de B*** sur son adresse à donner des lavements.*

8° P. 10. Deux feuillets supplémentaires (4 pages), non chffrés (*Imprimerie Renou et Maulde*, s. d.), sur même papier que le précédent, contenant l'extrait d'une *Gazette rimée; mariage de Mademoiselle de Beauvais avec le marquis de Richelieu* (1652, d'après les papiers de Conrart).

14. — Chanson satirique sur le tableau votif, peint par Nicolas de Largillière, offert à l'abbaye de Sainte-Geneviève par la ville de Paris en 1694.

Revue universelle des arts, publiée par Paul Lacroix (Paris, Ve Jules Renouard ; Bruxelles, A. Mertens et fils), tome XXI (1865), pages 225-236.

Signé, p. 236 : J. C.

L'original de cette pièce se trouve à la Bibliothèque de l'Arsenal dans le manuscrit 3118. Il est bon d'en comparer le texte avec une autre copie contenue dans le no 6545 (tome V du Recueil Tralage), qui offre des variantes, et que Cousin semble n'avoir pas connue. Elle est de 1696.

15. — Le Tombeau de Watteau à Nogent-sur-Marne. Extrait de la Notice publiée par les soins du Conseil municipal. *Paris, typ. de Ch. Meyrueis,* 1865, in-8. 7 p.

Pas de titre ni de couverture ; l'intitulé ci-dessus est le titre de départ, page 1. En tête de ce titre de départ, au dessus d'un filet, on lit : *Offert gratuitement au public assistant à l'inauguration.* Celle-ci eut lieu le 15 octobre 1865.

Cette notice anonyme est très abrégée ; elle se retrouve avec additions et modifications dans l'ouvrage ci-après décrit.

16. — Le Tombeau de Watteau à Nogent-sur-Marne. Notice historique sur la vie et la mort d'Antoine Watteau, sur l'érection et l'inauguration du monument élevé par souscription en 1865, publiée par les soins du Conseil municipal. *Nogent-sur-Marne, Evecque ; et Paris, J. Renouard,* octobre 1865, in-8. 68 pages et 2 planches. Couv. impr.

Par Jules Cousin, secrétaire de la Commission chargée de suivre l'exécution du monument.

Il a été tiré de cet ouvrage :

300 exemplaires sur papier vélin ;
200 exemplaires sur papier vergé ;
50 exemplaires sur grand papier de Hollande.

La première planche, en tête du volume, est gravée par Gaucherel et représente *le tombeau Watteau.*

L'autre planche est gravée par Paul Fournier. C'est la *Maison de M. Lefèvre, où est mort Watteau. Appartenant à M. Séb. Archdeacon. Coté de la cour. Fac-simile d'une rare eau-forte gravée par D. Francueil en 1740.*

Cf. le no précédent.

17. — Monographies parisiennes. La Cour du Dragon.

Revue universelle des arts (Paris, Ve J. Renouard; Bruxelles, A. Mertens et fils, 1865), tome XXII (1865-1866), pages 249-255.

Signée, page 255 : J. C.

Il a été fait un tirage à part décrit dans l'article suivant.

17 A. — La Cour du Dragon. Notice par un flâneur parisien. Eaux-fortes par Martial. *Paris*, 1866, gr. in-8. 7 pages, 1 f. blanc et 3 planches. Papier de Hollande. Couverture imprimée.

Anonyme. Tirée à 100 exemplaires, ainsi que cela est indiqué au verso du dernier feuillet de l'ouvrage. Le texte est le même que celui de la publication originale ; cependant la note de la page 5 ne se trouve pas à la page 253 du volume de la *Revue universelle des arts*.

Comme dans la monographie de l'hôtel de Beauvais, les trois planches sont en quelque sorte un tirage à part : elles se retrouvent dans l'*Ancien Paris* de Martial (3 vol. in-fol.), tome III, nos 30, 31 et 32, [ancien] 10e arrondissement.

Il n'y a pas de titre typographié ; le titre est gravé, formant frontispice et tiré sur papier vélin. La couverture a été tirée au moyen de la même planche qui ne porte pas de signature d'artiste, mais seulement : *Imp. Cortet, rue Rousselet, 15, Paris.* Il est possible que la partie ornementale de cette planche soit de Martial.

18. — Le « Thérésisme » au XVIIIe siècle.

L'Intermédiaire des chercheurs et curieux, tome III (1866), col. 383-384.

Commnnication, signée J. C., d'une lettre du comte de Clermont relative aux chansons rustiques d'une bergère, d'un goût « non moins relevé que les idylles de l'Amaryllis de l'Alcazar ».

J'ai fait allusion, au commencement de cette notice, à cette communication qui fut si goûtée, que son auteur se décida à publier sa curieuse étude sur le comte de Clermont. Aussi est-ce elle que j'ai choisie dans la collection de *L'Intermédiaire* pour signaler la collaboration de Cousin à cette revue qui contient, dans les premiers volumes du moins, des documents fort curieux. Je n'ai pas voulu entreprendre de donner la liste complète des notes que Cousin a insérées dans *L'Intermédiaire* ; elles sont en général très courtes. Les unes sont signées de son nom, d'autres de ses initiales, d'autres enfin de son nom anagrammatisé : J. Suconi.

19. — Architecture.

Le Mois artistique, revue critique du vrai et du beau dans les arts, publié sous la direction de M. Eugène Loudun (Paris, E. Giraud, octobre 1866-janvier 1867, 4 livraisons in-12).

Cette revue n'eut, comme on le voit, que quatre numéros ; elle devait paraître tous les mois. Elle s'occupait de l'art en général, des théâtres, de la musique, de la peinture, de la sculpture, de l'architecture et de l'archéologie. Chacune de ces rubriques était traitée par un collaborateur différent. Je relève parmi ceux-ci les noms de Louis Roger, Delphin Balleyguier, H. Trianon, Adrien Desprez, P. Malitourne, et enfin celui de Jacques Dubrueil. Ce dernier nom est le pseudonyme sous lequel Cousin collabora au *Mois artistique*. Il signa ainsi, dans les quatre numéros, l'article *Architecture*. En voici un court sommaire.

N° 1. Octobre 1866 (pages 57-65). — *Nouveaux monuments de Paris*, MM. Viollet-le-Duc et Duban. — *Les Halles centrales ; le marché du Temple ; l'église Saint-Augustin*, M. Baltard. — *L'église de la Trinité*, M. Ballu. — *La Galerie des Tuileries ; le Pavillon de Flore*, M. Lefuel. — *Le Tribunal de Commerce*, M. Bailly. — *Les casernes ; la Bibliothèque impériale*, M. H. Labrouste. — *Les gares du Nord et d'Orléans ; les squares ; l'Histoire générale de Paris.*

N° 2. Novembre 1866 (pages 119-131). — *Les embellissements de Paris ; le Service des travaux historiques de l'Hôtel-de-Ville. — Publications de la Ville. Topographie historique du vieux Paris*, par M. A. Berty. — *Fouilles de la cour du Louvre ; Création du musée municipal ; Acquisition de l'hôtel de Carnavalet.*

N° 3. Décembre 1866 (pages 186-198). — *L'hôtel Carnavalet.*

N° 4. Janvier 1867 (pages 258-268). — *Transformation du Luxembourg.*

20. — Le comte de Clermont, sa cour et ses maîtresses. Lettres familières, recherches et documents inédits, publiés par Jules Cousin, de la Bibliothèque de l'Arsenal. *Paris, Académie des Bibliophiles*, 1867, 2 vol. in-18. Couv. impr.

Tome I : 2 ff. (faux-titre et titre imprimés en rouge et noir) ; 205 pp., 1 f. n. chiff. portant : au recto l'achevé d'imprimer, au verso la marque de la Société. Deux planches : l'une est un portrait du comte de Clermont en héliogravure ; l'autre (repliée) est un fac-simile d'une lettre du même.

Tome II : 2 ff. (faux-titre et titre) ; 212 pp. ; 1 f. n. chiff. contenant l'annonce des publications de la Société ; plus un autre feuillet

pour l'achevé d'imprimer et la marque. Une planche : Vue du château de Berny, d'après Perelle.

Tiré à 400 exemplaires sur papier fort de Hollande, et 12 sur Chine.

J'ai assez insisté sur la valeur de cet ouvrage et sur les circonstances qui amenèrent sa publication pour n'y pas revenir ici. Je rappellerai seulement qu'il est indispensable d'y joindre le volume de Sainte-Beuve dont j'ai aussi parlé, et dont voici le titre exact : *Le comte de Clermont et sa cour, étude historique et critique, par C.-A. Sainte-Beuve, de l'Académie française.* Paris, Académie des Bibliophiles, 1868, in-18. Couv. impr. 2 ff.; 76 pp., et 4 ff. n. chiff. 1 fac-simile d'autographe sur papier teinté. Tirage semblable à celui de l'ouvrage de Cousin.

Voyez ci-dessus *Bulletin*, page 314.

21. — Le Cafés de Paris en 1772, d'après les « Tablettes royales de renommée, ou Almanach général d'indication », par le sieur Rose de Chantoiseau, premier inventeur et fondateur des restaurants. *Paris, impr. Alcan-Lévy, s. d.* (1867), in-12. 12 pp.

Signé, p. 12 : JULES COUSIN.

On lit en tête du titre de départ énoncé ci-dessus (il n'y a pas de titre) : *Extrait de la Revue de Poche du 15 juillet 1867.*

Tirage à part à 50 exemplaires; papier vergé.

22. — Secrets magiques pour l'amour. Octante et trois charmes, conjurations, sortilèges et talismans publiés d'après les manuscrits de Paulmy par un Bibliomane. *Paris, Académie des Bibliophiles,* 1868, in-18. 4 ff. (dont 1 blanc), XII-102 pp., et 3 ff. n. ch. Couv. impr.

La *Préface* est signée : C. J., bibliomane. Tiré à 413 ex., dont 13 sur pap. de Chine. Je n'aurais pas cité cette publication si je n'avais craint que quelque censeur mal informé vînt m'accuser d'une omission : Cousin m'a souvent dit que M. Paul Lacroix était le principal éditeur de ce volume.

Cf. *Catalogue des manuscrits de... l'Arsenal,* par Henry Martin, tome II (1886), n° 2344.

23. — Histoire générale de Paris. Tableau des divisions. *S. l. n. d.* (*Paris,* 1873), in-4, 4 pp.

Impression lithographique.

Edition originale du cadre bibliographique du catalogue méthodique de la Bibliothèque historique de la ville. Voyez ci-dessus *Bulletin* du 15 octobre, pages 485-487.

Ce document a été réimprimé dans *Le Moniteur du Bibliophile,* livraison de mars et d'avril 1878, par M. Arthur Heulhard. Cousin l'a aussi inséré, avec quelques variantes, dans la *Préface* de ma *Bibliographie parisienne* publiée en 1887 (voyez ci-dessous le n° 59); enfin, il en a été fait une réimpression destinée aussi à l'usage des lecteurs de la Bibliothèque ; voyez l'article suivant.

23 A. — Bibliothèque de la ville de Paris. Histoire de Paris. Tableau des divisions. *Imprimerie Nouvelle (association ouvrière), 11, rue Cadet, A. Mangeot, directeur, s. d.* (1895), in-4. 4 pp.

Voyez l'article précédent.

24. — Notice historique sur l'hôtel Carnavalet. 1544-1871. *Paris, librairie du Moniteur universel, 13, quai Voltaire,* 1874, pet. in-8. 16 p. Couv. imp.

Cette *Notice* ne porte aucun nom d'auteur. Elle a été rédigée par Ernest Lacan, sous-bibliothécaire de la Ville, mais Cousin a fourni à celui-ci la plupart des indications intéressantes et les documents les plus curieux qu'elle contient.

25. — Les Fiacres de Paris avant la Révolution.

Bulletin de la Société de l'histoire de Paris, tome I (1874), pages 49-57.

Signé : Jules Cousin.

Réimpression partielle, avec commentaire, de deux pièces rares et curieuses conservées à la Bibliothèque historique de la Ville sous le n° 8005. Cf. *Bibliographie de l'histoire de Paris pendant la Révolution française,* par Maurice Tourneux (Paris, 1890 et ann. ss., gr. in-8), tome III, n°s 14586 et 14587.

26. — Un Plan de Paris en 1552.

L'Amateur d'autographes, n° 253. octobre 1874, pages 148-149.

Réimpression d'une *Lettre,* adressée par Jules Cousin au journal *Le Siècle,* touchant les circonstances qui avaient amené la découverte du plan de Truschet à Bâle. Cette réimpression est précédée d'une courte introduction qui n'est pas signée, mais qui est de M. Maurice Tourneux.

Voyez le n° suivant.

27. — Notice sur un plan de Paris du XVIe siècle nouvellement découvert à Bâle.

Mémoires de la Société de l'histoire de Paris, tome I (1875), pages 44-70.

Signée, pages 57 : Jules Cousin.

Il s'agit du plan de Paris de Truschet. J'ai dit plus haut (voyez le *Bulletin du Bibliophile* du 15 août 1899, p. 381) la part que Cousin prit à la réimpression de ce curieux document. Cf. les tomes I et III du *Bulletin de la Société de l'histoire de Paris,* passim.

Il a été fait un tirage à part. Voyez l'article suivant.

27 A. — Notice sur un plan de Paris du XVIe siècle nouvellement découvert à Bâle. Par JULES COUSIN. *Paris, (Nogent-le-Rotrou, imp. Daupeley-Gouverneur)*, 1875, in-8. 31 p. Couv. impr.

Tirage à part, à 700 exemplaires, de l'article décrit sous le n° précédent.

Au sujet du chiffre de tirage de cette *Notice*, voyez le *Bulletin de la Soc. de l'hist. de Paris,* tome V (1878), p. 78.

28. — Etat de Paris au XVIe siècle. Extrait de l'ouvrage de Théodore Zvinger intitulé : *Methodus apodemica...* 1577.

Mémoires de la Société de l'histoire de Paris, tome I (1875), pages 71-112.

Signé, p. 71 : JULES COUSIN.

Cette traduction annotée n'a pas, malgré son importance, été publiée en tirage à part.

29. — [Lettres patentes relatives à la Maison aux Piliers].

Bulletin de la Société de l'histoire de Paris, tome II (1875), pages 20-21.

Importante communication d'une charte appartenant aux archives de la famille La Trémoille.

30. — La Journée d'un vainqueur de la Bastille racontée par lui-même.

Bulletin de la Société de l'histoire de Paris, tome II (1875), pages 50-57.

Signé, p. 51 : JULES COUSIN.

Réimpression partielle d'une brochure publiée en 1789 par Cholat, marchand de vin, intitulée : *Service fait à l'attaque et prise de la Bastille.*

Cf. *Bibliographie de l'histoire de Paris pendant la Révolution,* par Maurice Tourneux (1890, gr. in-8), tome I, n° 1102.

31. — Paris à travers les âges. Aspects successifs des monuments et quartiers historiques de Paris depuis le XIIIe siècle jusqu'à nos jours, fidèlement restitués d'après les docu-

ments authentiques par M. F. Hoffbauer, architecte. Texte par MM. Edouard Fournier, Paul Lacroix, A. de Montaiglon, A. Bonnardot, Jules Cousin, Franklin, Valentin Dufour, etc. *Paris, librairie de Firmin-Didot et Cie*, 1875-1882, 2 vol. in-fol.

L'ouvrage a paru en quatorze livraisons, ayant leur pagination respective ; chacune est composée de 30 à 40 pages de texte et de 5 à 7 planches en chromolithographie représentant des vues de monuments et des plans de restitution à différentes époques. Chaque livraison est l'œuvre propre d'un seul écrivain ; Jules Cousin a signé la quatrième qui est intitulée : *La Cité entre le pont Notre-Dame et le pont au Change* (44 pp.). Cousin est aussi l'auteur de la *Préface* de ce bel ouvrage ; elle contient une dissertation iconographique du plus grand intérêt. Le texte entier des deux volumes est, dans cette première édition, imprimé sur fond teinté. C'est un des signes matériels qui la distingue de la suivante.

31 A. — Paris à travers les âges... Deuxième édition. *Paris, librairie de Firmin-Didot et Cie*, 1885, 2 vol. in-fol.

Dans cette deuxième édition, le texte est imprimé sur papier blanc, avec encadrement rouge. L'ordre des livraisons est le même, de sorte que celle qui est l'œuvre de Cousin y occupe la même place que dans la première. Pour la publication de la deuxième édition, Cousin reprit son travail, y introduisit les corrections qui, dans la première, constituaient les *errata*, et en modifia le texte en quelques parties.

32. — Les Derniers vestiges du vieux Paris, dessinés et gravés d'après nature par J. Chauvet et E. Champollion. Avec de courtes notices historiques rédigées sous la direction de M. Jules Cousin, bibliothécaire de la Ville. *Paris, H. Menu, s. d.* (1876), in-4.

L'intitulé ci-dessus est celui que porte la couverture. Il n'y a pas de titre.

Essai d'une publication qui n'a pas été continuée et qui s'est arrêtée dès la première livraison, ou du moins aux parties dont voici le collationnement exact :

La Tourelle de la rue de l'Ecole de Médecine, pages 1-3 (le v° est blanc). 1 planche.

La Maison et le cabinet de Marat, pages 1-4. 2 planches.

Le Cloître des Billettes, pages 1-2. 1 planche.

Le Bureau des marchandes lingères, pages 1-2. 1 planche.

La Fontaine Maubuée, pages 3-4. 1 planche.

Donc, 14 pages de texte (dont une en blanc) et 6 planches gravées à l'eau-forte. Chaque sujet traité ayant sa pagination respective, chaque feuille ne portant ni réclame, ni signature typographique, on ne peut déterminer l'ordre des feuilles de ce mince cahier. Il est devenu très rare. L'exemplaire de la Bibliothèque de la Ville contient cette note autographe de Cousin :

M. Chauvet m'avait demandé de lui donner une série de notices pour accompagner ses eaux-fortes. Je lui donnai la matière d'une première livraison sous ce titre : « Les Derniers vestiges du vieux Paris », en l'engageant à chercher pour la suite un collaborateur moins occupé. Il s'entendit avec l'abbé Dufour qui reprit la publication en modifiant légèrement le titre.

D'où cette première livraison spécimen sous mon nom, reprise avec variantes dans le travail de M. Dufour, interrompu après la septième livraison, faute de fonds pour soutenir l'affaire.

Cet ouvrage est en effet absolument différent, quant au texte, de celui qui a pour titre : *Le vieux Paris et ses derniers vestiges...* par L.-V. Dufour (Paris, Detaille, s. d. [1878], in-4, 100 pages de texte et 23 planches) qne l'on trouve décrit dans le *Manuel* de M. Georges Vicaire, tome III, col. 329.

33. — Note sur l'attribution à Du Cerceau du plan de Paris sous Henri III, dit plan de Saint-Victor.

Bulletin de la Société de l'histoire de Paris, tome III (1876), pages 26-30.

Signée : JULES COUSIN.

34. — Catalogue des documents sur Paris exposés au Palais de l'Industrie, à l'occasion de la 5e exposition de l'Union centrale des beaux-arts appliqués à l'industrie. Lettre rectificative.

Bulletin de la Société de l'histoire de Paris, tome III (1876), pages 151-153.

Signée : JULES COUSIN.

Ce *Catalogue* avait été publié dans le même volume (pages 98-120) par M. A. Longnon. Cousin rectifie quelques erreurs qui avaient échappé à l'auteur de ce travail intéressant.

35. — Document relatif à l'entrée d'Henri II (1549).

Bulletin de la Société de l'histoire de Paris, tome V (1878), pages 140-141.

Signé : JULES COUSIN.

36. — Le Journal de Paris de François Colletet (1676).

Bulletin de la Société de l'histoire de Paris, tome V (1878), pages 141-142.

Signé : JULES COUSIN.

A propos de la réimpression du *Journal des avis et affaires de Paris* faite par M. Arthur Heulhard dans *Le Moniteur du bibliophile*.

37. — L'Hôtel Carnavalet et la Bibliothèque de la ville de Paris. Notice descriptive des sculptures qui décorent l'édifice et des objets exposés dans les salles de la Bibliothèque. Souvenir offert aux visiteurs à l'occasion de l'Exposition universelle de 1878. *Paris, Hôtel Carnavalet, (Orléans, imp. G. Jacob,)* 1878, pet. in-8. 32 pp. Couv. impr.

Tirée à 800 exemplaires dont 12 sur papier de Hollande.

Anonyme. Par JULES COUSIN.

Pages 1-12 : Le Monument. — Pages 12-14 : La Bibliothèque. — Pages 15-22 : Catalogue des objets exposés (gravures, dessins et plans, 42 nos). — Pages 23-26 : Vitrines de reliures. — Pages 27-32 : Extraits des lettres de Mme de Sévigné relatifs à l'hôtel Carnavalet.

Cette brochure est très rare. Elle se distribuait gratis aux visiteurs et est absolument différente de la *Notice sommaire* décrite ci-dessous. Le musée ayant été organisé deux ans plus tard, elle devint sans intérêt d'actualité et n'a pas été réimprimée.

38. — Requête de Diane de France au Prévôt de Paris, relativement à l'hôtel d'Angoulême.

Bulletin de la Société de l'histoire de Paris, tome VI (1879). pages 26-28.

Signé : J. C.

A l'occasion de la découverte, faite par M. Fernand Bournon, d'une très curieuse pièce intéressant l'hôtel d'Angoulême de la rue Pavée au Marais.

39. — Les Lions de Jean Goujon à l'hôtel Carnavalet.

Bulletin de la Société de l'histoire de Paris, tome VI (1879), pages 42-43.

Signé : JULES COUSIN.

40. — La Débâcle de 1616, d'après une relation du temps.

Bulletin de la Société de l'histoire de Paris, tome VI (1879), pages 146-149.

Signé, p. 147 : J. C.

Réimpression d'une pièce du temps, avec commentaires.

41. — Catalogue des livres, des manuscrits et des autographes composant la bibliothèque de feu M. Edouard Fournier, homme de lettres, précédé d'une Notice par M. JULES COUSIN, bibliothécaire de la ville de Paris. La vente aura lieu du lundi 17 janvier au jeudi 3 février 1881... *Paris, Adolphe Labitte,* 1880, in-8. Titre, XI-302 pages, et 1 f. non chiffré contenant l'ordre des vacations.

Il a été tiré quelques exemplaires sur papier vergé, contenant en plus un portrait du collectionneur et une vue de son cabinet de travail.

Cousin, dans son intéressante note sur son ami Fournier, apprécie son talent avec autant de justesse que de justice. Il donne une énumération assez complète de ses travaux.

42. — Les Anciens propriétaires de l'hôtel Carnavalet (1544-1790).

Bulletin de la Société de l'histoire de Paris, tome VIII (1881), pages 163-168.

J'ai parlé ci-dessus de l'heureuse découverte, faite par Cousin, de ces documents inédits. Voyez le *Bulletin du bibliophile* du 15 août 1899, p. 383.

(A suivre.) PAUL LACOMBE.

LES

PETITS ROMANTIQUES

EDOUARD D'ANGLEMONT

(Suite)

XI

Ce nouveau recueil, annoncé dans la *Bibliothèque de la France*, du 2 mai 1840, sous le n° 1933, était :

Euménides | par | Edouard d'Anglemont | Paris | chez Philippe, éditeur, | rue de Rohan, 26. | 1840. — In-8. Prix, 8 fr.

Faux-titre, au verso : Imprimerie de Pommeret et Guénot, rue Mignon, 2 ; VIII p. pour le titre, avec fleuron — un serpent qui dresse la tête et lance son double dard — et la préface ; plus 338 p. dont 100 pour les notes et 2 pour la table. Couverture imprimée, papier vert d'eau, même fleuron que sur le titre.

Lorsque, en 1833, Edouard d'Anglemont, après les *Nouvelles Légendes françaises*, annonçait qu'il allait « entrer dans de nouvelles voies », il entendait par là le roman, et nous l'avons vu réaliser cette pensée par la publication de *Prédestiné*, en 1839. Mais comme poète il avait aussi une autre ambition : être un poète satirique. Les

évènements de 1830, la curée des ambitions, les honteuses palinodies ou les lâches désertions qui suivirent, avaient ému sa bile ; et si avec Auguste Barbier le parti patriotique et républicain avait trouvé son Juvénal, les légitimistes n'avaient pas encore le leur. Pourquoi ne le serait-il pas? Déjà, dès 1830, sa pièce *le Dix-huit Octobre, adressée au Peuple de Paris*, avait montré qu'il avait le tempérament du satirique. Nous avons vu que plus tôt encore, dans ses *Odes*, quelques vers de celle adressée à A. Lesguillon en portaient déjà la marque. Ce ne fut cependant, si nous l'en croyons, qu'à défaut d'un plus illustre qu'il s'arma du fouet de la satire. Victor Hugo, dont après 1830, les légitimistes attendaient les traits vengeurs que semblaient promettre tant de vers jadis inspirés par le plus ardent royalisme, s'était peu à peu converti à la monarchie populaire. Ce silence, paraît-il, détermina Edouard d'Anglemont. Sa préface peut faire sourire aujourd'hui, mais elle est curieuse, non seulement comme expression du sentiment personnel de l'auteur, mais surtout comme reflet de l'opinon qui existait alors dans un certain parti :

« La loyauté me force à reconnaître publiquement que le titre de ce volume est une réminiscence du grand lyrique qui, dans une de ses premières odes, le *Poète dans les Révolutions* (1), a répondu à la voix pusillanime de l'intérêt personnel par de si généreuses pensées et s'est écrié dans son enthousiasme sublime

Quand le crime, Python livide,
Brave impuni le front des lois,
La Muse devient Euménide,
Apollon saisit son carquois.

(1) La 1re édition des Odes, où se trouve cette pièce, est de juin 1822, sous ce titre : *Odes et Poésies diverses*, par Victor-M. Hugo, Paris, Pélicier, in-18.

Après cette noble et candide profession de foi, pouvait-on douter du poète qui avait pris possession de la faveur publique par des compositions éminemment belles, éminemment monarchiques, comme *la Vendée, Quiberon, Louis XVIII*... Ne devait-on pas s'attendre à voir, au milieu de la tempête révolutionnaire qui bat encore notre malheureuse patrie, M. Victor Hugo poursuivre de son courroux vengeur, comme une implacable Euménide, toutes les lâchetés, toutes les turpitudes, toutes les corruptions, tous les crimes vomis par l'insurrection de 1830? Pouvions-nous soupçonner que celui qui semblait continuer son ancienne promesse par ce dernier vers des *Feuilles d'automne :*

Et j'ajoute à ma lyre une corde d'airain (1)

faillirait un jour, dans l'à-propos des circonstances, à la conscience du devoir, à la religion de la reconnaissance? (2). Un autre se chagera donc de la tâche à laquelle fait défaut un écrivain qui devait la renoncer moins que personne. J'ai donc pris des mains de M. Victor Hugo une arme qu'il laissait oisive et qu'on ne me verra jamais abandonner. »

(1) Cette pièce qui commence ainsi : « Ami, un dernier mot... », est datée de novembre 1831 et la dernière, en effet, des *Feuilles d'automne* qui avaient paru, chez Renduel, au mois de décembre 1831. Dans ce recueil, composé surtout de pièces inspirées par des sentiments de la vie intime, Victor Hugo se montrait encore par celle intitulée *Rêverie d'un passant à propos d'un roi,* datée du 18 mai 1830, mais qui semble bien écrite plus tard, royaliste respectueux, tout en prophétisant l'avènement du peuple :

Ecoutez, écoutez, à l'horizon immense,
Ce bruit qui parfois tombe et parfois recommence...
C'est le peuple qui vient! c'est la haute marée
Qui monte incessamment par son astre attirée.

(2) En 1835, dans les *Chants du crépuscule* par ses pièces : *Dicté après juillet 1830*, où il dit des vainqueurs de Juillet :

Frères! et vous aussi vous avez vos journées...
Soyez fiers; vous avez fait autant que vos pères
Les droits d'un peuple entier conquis par tant de guerres,
Vous les avez tirés tout vivants du linceul.

A M. le D. d'O. [duc d'Orléans], pour une œuvre de bienfaisance; mais aussi avec des retours de légitimiste, comme dans *A l'homme*

Après avoir dit ainsi l'origine de ses nouveaux vers, d'Anglemont lance de vrais anathèmes contre le temps présent, où « la Muse... n'assiste qu'à un spectacle affreux de misères, écroulement du passé, ruines du présent, débordement de l'avenir ; et est étonnée de la quantité des mauvaises passions qui se déchaînent... » La mission qu'il se donne est presque une mission divine. « Il entre dans le temple, et, la verge de fer à la main, il flagelle, il chasse de l'enceinte sacrée ces adorateurs de Mammon qui placent leurs impurs étalages où Dieu veut qu'on relève ses autels. » Il termine enfin cette préface fulgurante par ce dernier éclat :

« En un mot, je publie ce livre comme une protestation contre le présent honteux qui nous enserre ! Ceux qui aiment notre France d'un amour vrai, d'un amour pur me sauront peut-être gré de ma franchise et de mon courage. »

Comme bien on pense, les évènements politiques qui se produisirent de 1830 à 1840 ont inspiré la plus grande partie des vers des *Euménides*. Sur les vingt-huit pièces qui les composent, huit seulement ne sont pas des vers politiques. Pour ajouter, sans doute, à la force de ses anathèmes, l'auteur revient à l'usage des épigraphes qu'il avait abandonné dans ses trois précédents recueils. Elles sont empruntées à Byron et Napoléon, à Shakspeare et Machiavel, à Isaïe, Bergasse,

qui a livré une femme (le juif Deutz et la duchesse de Berry) ; en 1837, dans *les Voix intérieures*, par ses pièces : *Ce siècle est grand et fort* : *A l'arc-de-triomphe* ; et en 1840, dans *les Rayons et les Ombres*, par celles : *Au roi Louis-Philippe après un arrêt de mort* (Barbès) ; *Sunt lacrimæ rerum*, (sur la mort de Charles X) ; *le Sept Août 1829* (entrevue avec Charles X à l'occasion de *Marion Delorme*), — ces deux dernières marquées encore par quelques notes d'un légitimisme sentimental, — Victor Hugo se montrait tout à la fois de plus en plus orléaniste et bonapartiste.

Pétrarque, Montbel, Job, Chateaubriand, David, vicomte Walsh, Virgile, Gœthe, Horace, Bernard, Massillon, saint Luc, Bossuet, Jérémie, Benjamin Constant, Victor Hugo. Les titres de ces pièces disent assez les circonstances qui les ont inspirées.

Ces satires peuvent se ranger en trois groupes :

D'abord celles inspirées par la politique intérieure de la France, ce sont : *Les Fleurs de lys*, à propos de Louis-Philippe faisant enlever du fronton du Palais-Royal l'écusson de ses armes, et oubliant

Ce cri qu'en un vertige et d'honneur et d'audace
Jeta Philippe-Egalité,
Devant un écusson aux armes de sa race,
Au fond de son âtre resté !
Armes de ma Maison, moi, que je vous efface !
Ce serait une lâcheté !

L'Eglise de Saint-Germain-l'Auxerrois (III) qui venait, le 18 mars 1836, d'être saccagée et pillée par la populace.

La voyez-vous l'émeute, instrument imbécile,
Qui rêve qu'à sa voix le pouvoir est docile,
Saluer à grands cris la chute de la croix,
Couronne de ton front,...
Et rouler sur les quais sa grotesque parade
Vis-à-vis du bœuf gras traînant sa mascarade.

Le duc de Reichstadt (IV), dont le nom avait servi de prétexte à l'émeute du 5 juin 1831, et où l'auteur, pas plus bonarpartiste qu'il n'était orléaniste ou républicain, se rend coupable d'un grosse injustice pour ce malheureux fils de Napoléon, aiglon enchaîné par Metternich qui agonisait à Vienne :

. . . . Si son cœur eût bondi sous la flamme
D'où sort quelque chose de grand...
N'eut-il pas quand, après notre orage, la France
Flottait encore sans souverain,
Le front tout radieux d'une noble espérance,

Déployé l'aigle aux bords du Rhin ?
N'eut-il pas, quand du roi des conquêtes naguère
Se levaient les vieux compagnons,
Lorsque les Polonais poussaient leur cri de guerre,
Joint son mousquet à leurs canons ?

Le Mont-Valérien (V), dont, disait-on (20 juin 1836), les saints ermitages allaient être démolis, rasés,

Pour bâtir une grande et belle forteresse
Qui prête au roi de fait, au temps de la détresse,
L'abri qu'il n'aura plus dans le palais des rois !

Le Mariage du duc d'Orléans (XIV), 30 mai 1837, où pour la première fois on voyait un héritier du trône de France s'allier à une protestante ; aussi, écoutez d'Anglemont, ce mariage sera maudit :

Malheur à vous ! vos fronts, qu'épura le baptême,
Sont marqués aujourd'hui du sceau de l'anathème,
Vous n'échapperez pas au Dieu fort et jaloux !
Qui sait même, qui sait, si sa main n'est point prête
A vous envelopper dans la même tempête ?
Malheur à vous ! Malheur à vous !

L'Eglise de Notre-Dame-de-Lorette (XV), qui venait d'être inaugurée, le 4 juin 1837, mais dont on critiquait le style trop peu religieux :

Mais pourquoi tout l'éclat de ce chœur où s'étale
D'un tapis opulent la pompe orientale,
Où des caisses de fleurs exhalent un encens
Qui rappelle Paphos et le culte des sens ?
Pourquoi ces rangs nombreux de chaises azurées,
Ce splendide plafond, ces rosaces dorées,
Ces colonnes de stuc, ces rideaux fastueux ?
Oh ! ne dirait-on pas un salon somptueux ?

Le Traité de la Taffna (XVI). Ratifié le 30 mai 1837, par le roi Louis-Philippe, malgré les réserves du général

Danrémont, gouverneur général de l'Algérie, et les critiques de quelques députés, ce traité qui abandonnait à Abd-el-Kader un vaste territoire, sans même lui imposer de tribut, avait été très mal accueilli par l'opinion publique. D'Anglemont s'en fait l'écho :

Oh ! s'il vivait encore notre vieux roi de France,
Comme il aurait le cœur brisé par la souffrance !
Oh ! comme il trouverait l'exil du trône amer,
Lui qui devant la peur n'abaissa pas nos gloires,
Qui de Napoléon complèta les victoires
En détruisant les nids des vautours de la mer.

La Citadelle de Doullens (XVII), dans laquelle le lieutenant Laity, complice dans la tentative du prince Louis-Napoléon à Strasbourg, (3 octobre 1836), avait été enfermé. D'Anglemont oppose les rigueurs dont il était l'objet, aux facilités qu'avait obtenues, au XVIIIe siècle, Maillebois également emprisonné dans cette forteresse.

Toi, Maillebois, ton crime était la félonie
Et l'outrage à la royauté,
Mais lorsque tu vivais c'était la tyrannie !
Aujourd'hui c'est la liberté

La côte de Boulogne (XVIII) : Souvenir de la colonne de la grande armée, opposé à la politique anglaise du gouvernement de juillet :

Elle dit que c'est là qu'au nom de la patrie
Le vainqueur de Lodi, d'Egypte et de Syrie,
A l'aspect d'Albion que dévorait ses yeux,
Le front étincelant de l'éclat de sa gloire,
Fêta de ses combats marqués par la victoire
Les compagnons audacieux.

La princesse Marie (XXII). Le poète n'est pas resté insensible au triste destin de cette princesse, fille de Louis-Philippe, mariée au duc de Wurtemberg, que

son amour pour l'art, et des œuvres remarquables, comme la statuette de Jeanne d'Arc, et le buste de Charlotte Corday, avaient rendue chère aux artistes français, et qui venait de mourir à Pise le 2 janvier 1839, à l'âge de vingt-six ans. Mais en même temps, il lance au roi cette sinistre prédiction :

Pleure, élu de juillet ! l'éclair de la tempête
Te vient des rives de l'Arno !
De la chaîne des maux qu'un Dieu vengeur t'apprête
Ce deuil est le premier anneau.

Vilaine chose décidément que la politique, qui ne respecte pas même les larmes versées sur une morte.

Cri de guerre (XXIII). C'est bien en effet ce cri-là que l'auteur pousse ici à l'occasion de la chute du cabinet Molé, conséquence de la coalition parlementaire, de l'ordonnance de dissolution et de nouvelles élections générales (2 mars 1840) qui devaient être particulièrement passionnées.

Arrière les boulets, les sabres et la poudre
Pour la guerre des nouveaux temps !
Venez voter, venez faire éclater la foudre
Des noms de vos représentants !
Et que ce bruit, pour nous un éveil d'espérance,
Au gouvernant porte un effroi,
Présage du seul cri qui peut sauver la France :
Fils de Mammon, tu n'es plus roi !

Le second groupe (XX) de ces satires, qui nous arrêtera moins, est celui relatif à la politique étrangère. Ce sont, la *Statue d'Achille,* — l'auteur s'égaye sur le monument assez ridicule où, à Londres, Wellington est représenté en héros de l'Iliade — et quatre autres pièces toutes relatives à la péninsule Ibérique et à ses révolutions.

Un combat de Taureaux (XXIV) dont d'Anglemont demande l'abrogation, avec un ton de prophète qui n'a pas menti :

Si tu ne les détruits, crains le courroux céleste !
Le Seigneur t'a deux fois marqué d'un sceau funeste !
Sous les mœurs du vieux temps cesse enfin de ramper;
Et tu ne verras plus tes sujets parricides
Las d'exercer entre eux leurs poignards homicides
Les tenir prêts à te frapper

La fête de Jean VI (XXV), sujet à peu près analogue, une jeune fille tuée au milieu d'un bal par un taureau échappé ; *Charles V en Espagne* (XXVI), en faveur de don Carlos, qui venait en mai 1838 de faire une nouvelle tentative pour conquérir la couronne que lui disputait, pour sa fille, la reine Marie-Christine.

Ton roi que nous voyons avec sa seule épée,
Avec son seul drapeau, drapeau de ses aïeux,
Réclamer fièrement leur couronne usurpée,
Leur héritage glorieux.

Maroto (XXVII), général carliste, qui avait trahi don Carlos, et fait manquer sa marche sur Madrid.

Mais, qui pouvait penser que Deutz, le juif immonde,
Dont le front porte un écriteau
Qui ne s'effacera qu'au dernier jour du monde
Serait vaincu par Maroto.
..... Honte, honte immortelle.
A toi qui, recréant Judas le traître antique,
Vendis ton maître et ton seigneur.

Toutes ces pièces qui n'ont pas une grande valeur littéraire, sont cependant intéressantes comme signe du diapason où étaient montées alors les querelles politiques et la fureur des partis.

Le troisième groupe, ne se rattache à la politique que d'une façon rétrospective, et appartient plutôt à la haute inspiration de l'histoire : c'est *Waterloo,* dont nous avons déjà parlé parce que, par un côté, il relève bien un peu de la politique ; et *l'Arc-de-Triomphe* (XXVIII), qui venait d'être inauguré en 1837. Par habileté peut-être, nous ne pouvons croire que ce soit par rivalité, Edouard d'Anglemont y prend juste le contrepied de Victor Hugo dans l'ode célèbre qui porte le même titre, et qui avait paru en 1837 dans les *Voix Intérieures.* Dans cette pièce, le grand lyrique, donnant la vision du monument dans un lointain avenir, en faisait une des trois ruines grandioses qui survivraient à Paris disparu, alors que

Il ne restera plus dans l'immense campagne,
Pour toute pyramide et pour tout panthéon,
Que deux tours de granit faites par Charlemagne
Et qu'un pilier d'airain fait par Napoléon.

Et terminait par cette réserve, qui est aussi une épigramme :

Je ne regrette rien devant ton mur sublime
Que Phidias absent et mon père oublié.

En quoi, si le gouvernement s'était montré injuste envers le général Hugo en n'inscrivant pas son nom sur l'Arc-de-Triomphe, le poète l'était aussi en oubliant le grand artiste Rude, qui de son souffle avait animé le groupe de *la Marseillaise.*

Quant à d'Anglemont, c'est dans le présent seul qu'il célèbre l'Arc-de-Triomphe ; il ne se sent aucune admiration anticipée pour ses ruines, si pittoresques qu'elles puissent être un jour, et afin qu'on le sache bien, il oppose son chant à celui de l'auteur des *Voix Intérieures :*

Qu'un autre en ses chants dise, ô colosse superbe,
Que tu serais plus beau vêtu de lierre et d'herbe,
Que les traces des ans manquent à ta grandeur,
Moi, dont le cœur ému te regarde et t'encense,
J'admire ta magnificence ;
Moi, je t'aime paré de ta jeune splendeur.

Je t'aime avec l'orgueil de ta jeune structure
Où de nos Phidias resplendit la sculpture
Où la France a jeté tant de noms éclatants
Je t'aime avec ces mots fleurons de ton attique,
Que dira ma muse extatique
Quand ton front roulera sous la vague du temps.

Si Victor Hugo est trop sévère en refusant un Phidias à l'Arc-de-Triomphe, Edouard d'Anglemont ne l'est pas assez, quand il lui en donne plusieurs. Son poème a également le tort de tomber dans une nomenclature historique des victoires du grand Empereur, et c'est un peu les bulletins de la Grande Armée mis en vers. Cependant, lui aussi, estime que quelque chose fait défaut au glorieux monument : c'est l'Aigle, symbole de l'Empire.

Pourtant, malgré l'éclat dont ton nom s'environne,
Géant, à ta parure il manque une couronne !
A décorer ta cime une seule a des droits !
Arche, il te faut à toi cet aigle, effroi du monde,
Dont la serre en palmes fécondes
Jetait à nos guerriers les couronnes des rois.

En ceci le poète était l'écho de l'opinion publique, très favorable alors à un projet qui donnait pour couronnement à l'Arc un aigle immense, planant les ailes éployées, et qui ne fut abandonné que par la difficulté de sa réalisation à cette hauteur et sous l'effort des vents.

En dehors de ces trois groupes on trouve encore dans les *Euménides* une huitaine de pièces inspirées simple-

ment par des souvenirs de famille, ou de voyage. Ainsi, dans celle intitulée *Bonnebosc*, le poète revient à sa jeunesse, à ses courses pittoresques dans les environs de Pont-Audemer, sur les bords de la Rille. D'Anglemont restait fidèle à son habitude d'aller, chaque automne,

Visiter son berceau, semblable à l'hirondelle
Qui lorsque fuit l'hiver, s'envole vers son nid.

On y lit de jolis détails, d'un sentiment tout ému

De revoir Saint-Samson, la maison paternelle
Où mon bon ange encor m'abritait sous son aile;
Où de mes premiers ans s'écoula la moitié,
Ses limpides viviers, sa pompe végétale;
De donner quelques pleurs au cloître de Pentalle
Ecroulé sous les coups d'un marteau sans pitié;

De retrouver, au fond du val des Tourterelles
Le château de Saint-Mards, ses fossés, ses tourelles,
Où, jeunes écoliers avec ordre rangés,
Aux retentissements du cor, de votre foudre,
Pistolets où nos mains engloutissaient la poudre,
Nous combattions jadis, assiègeants, assiégés,

De revoir Bonnebosc, ces vieilles avenues
A la sombre verdure et de moi si connues,
D'où l'œil trouve un aspect et si frais et si beau,
Ce colombier peuplé de pigeons innombrables,
Cette chapelle...
C'est là sur ces vastes pelouses
Qu'enfants nous poursuivions de nos gazes jalouses
L'agile papillon qui devançaient nos pas
.....
Et c'est là que plus tard, quand de l'adolescence
Bouillonnait en mes sens la fraîche effervescence,
En des laves de flamme étreint comme René,
Répandant comme lui des pleurs involontaires,
Je me suis dit souvent en mes pas solitaires:
Quand le baiser d'amour me sera-t-il donné?

N'en doutons pas, ce baiser d'amour lui fut donné ; et dans ce recueil même nous trouvons la trace d'une passion qui vers 1837 le remplissait tout entier. Il nous le dit à propos de l'Arc-de-Triomphe. S'il n'a pas plus tôt chanté l'Arc glorieux, il en donne ainsi la raison :

C'est qu'à l'amour alors j'abandonnais ma voile ;
C'est qu'alors des plis de son voile
L'amour obscurcissait et mon âme et mes yeux.

L'excuse n'était peut-être pas très bonne, car c'est précisément tout près de là qu'il avait bâti son nid d'amour, amour très légitime ; nous croyons qu'il s'agit de sa jeune femme. En effet, ailleurs, dans sa pièce du *Mont-Valérien*, décrivant le magnifique horizon qu'on y découvre sur Paris et ses environs, il disait en juin 1836 :

Oui, mais ne croyez pas que la France et sa gloire
Tournent là les regards de mon front soucieux.

Non, c'est que près de l'Arc, panthéon de l'armée,
Sous les rideaux épais d'une verte ramée
Comme un nid de colombe est caché le séjour
De la femme qui tient ma pensée asservie,
Dont le regard brûlant, étoile de ma vie,
Suit au fond de mon âme et la nuit et le jour.

L'Ermitage de J.-J. Rousseau (VI), à Montmorency, est une agréable description, à laquelle se mêle une mordante épigramme contre Flamant-Grétry, alors propriétaire de l'Ermitage, et neveu du compositeur célèbre, lequel percevait 50 centimes des personnes visitant ce lieu deux fois illustré par le génie. Les autres pièces, *Saint-Gratien* (VII), *Arles* (VIII), *Aquilée* (IX), où se trouvaient de passage la duchesse d'Angoulême et les deux enfants du duc de Berry :

Trinité de martyrs et vivante ruine,
La fille de nos Rois, l'immortelle héroïne
Dont l'âme tant de fois a vaincu la douleur,
Dont Bordeaux a gardé le souvenir durable,
Qui donne à l'Univers l'exemple incomparable
Et des vertus et du malheur

Et ces nobles enfants que la fortuue opprime,
Que du cœur paternel priva le bras du crime
.....

Argenteuil (X), consacré par le souvenir d'Héloïse et de Mirabeau ; le *Château-Gaillard,* (XII), tout plein encore des hauts faits de Richard Cœur de Lion ; l'*Abbaye de Jumièges* (XIII), avec ses sanglantes ou pieuses légendes, auraient pu prendre place dans une réimpression du recueil de 1839, *Pélerinages.* Le même sentiment les a en effet inspirés, celui que l'auteur nous révèle, quand il dit :

Car soumis au pouvoir d'un charme sympathique,
Je m'arrête surtout, pélerin poétique,
Parmi les morts et les débris ! (1)

Ces six dernières pièces, datées de 1836, 1834, 1837, 1839, 1836, nous renseignent ainsi sur les voyages ou les excursions que l'auteur accomplit en ces années. Il y faut ajouter le séjour qu'il fit, au mois de septembre 1838, en Angleterre, et où il composa les trois pièces sur Westminster, le château de Windsor, et le monument de Trafalgar Square.

(A suivre.) EUGÈNE ASSE.

(1) *Aquilée.*

REVUE
DE
PUBLICATIONS NOUVELLES

— THÉODORE DE BANVILLE. — Gringoire, comédie en un acte, en prose. Un portrait et quatorze compositions de J. Wagrez, gravés à l'eau-forte par L. Boisson. *Paris, librairie Conquet, L. Carteret et Cie, succrs, 5, rue Drouot*, 5, 1899, gr. in-8 de 1 f. blanc, 3 ff., IV-98 pp. et 1 f.

Si plusieurs éditions originales de Théodore de Banville ont paru accompagnées d'une eau-forte de Bracquemond ou d'un dessin de Georges Rochegrosse, aucune œuvre du merveilleux ciseleur de rimes n'avait encore été complètement illustrée et présentée aux bibliophiles sous la forme d'un livre de luxe. C'est donc à M. Léopold Carteret que revient l'honneur d'avoir ouvert au poète des *Odes funambulesques* les portes des sanctuaires bibliophiliques et nous ne pouvons que féliciter grandement le sympathique éditeur d'avoir accompli cet acte de justice. Il y a dans l'œuvre du maître quantité de pages exquises, soit prose, soit vers, qui appellent l'illustration. M. Léopold Carteret a jeté son dévolu sur *Gringoire;* il faut reconnaître qu'il ne pouvait faire un meilleur choix. C'est, en effet, une délicieuse petite comédie que ce *Gringoire*, représenté pour la première fois, le 23 juin 1866, à la Comédie française et qui fait aujourd'hui partie du répertoire de notre première scène. La vérité historique n'y a pas été scrupuleusement respectée par Banville puisqu'en 1469, époque à laquelle se déroule la pièce, l'auteur des *Faintises du monde* n'avait point encore vu le jour (ses historiens le font naître entre 1475 et 1480); mais n'y regardons pas de si près et ne demandons pas aux poètes, ces enfants gâtés de la fantaisie, d'être des historiens. Le texte choisi et judicieusement choisi, il s'agissait de trouver un illustrateur dont le talent et le genre convinssent à l'œuvre. M. Jacques Wagrez, qui avait déjà imagé pour les bibliophiles le *Decameron*, de Boccace, fut chargé par M. Carteret d'illustrer *Gringoire*. Choix plus intelligent ne pouvait être fait. Les quatorze compositions — sans compter le beau portrait de Banville placé en tête du volume — qu'a dessinées l'excellent artiste pour cette comédie en traduisent aussi fidèlement que possible les principales scènes. Remarquablement gravées à l'eau-forte par un maître aqua-fortiste, M. L. Boisson, elles sont intercalées dans le texte, même les grandes planches. La couverture porte sur

le premier plat une composition discrète et, comme, titre simplement : *Gringoire;* sur le second plat, un très joli fleuron.

L'éditeur n'a pas négligé de réimprimer, dans sa magnifique édition, la dédicace de Théodore de Banville à Victor Hugo, l'avant-propos, daté du 4 juillet 1866, et à la fin du volume, les « Notes de l'auteur » avec le texte intégral de la *Ballade des pendus* et celui de la *Ballade des pauvres gens,* qui, à la scène, avaient dû être forcément coupées.

J'aurais eu plaisir à recommander *Gringoire* à l'attention des bibliophiles ; cette recommandation est aujourd'hui devenue superflue ; les bibliophiles m'ont devancé, car le jour même de la mise en vente — c'est la *Bibliographie de la France* qui me l'apprend — toute l'édition était souscrite. Mon rôle devient dès lors tout platonique; je dois donc me borner à féliciter l'heureux éditeur du succès très légitime qu'il vient d'obtenir et, puisque l'heure des souhaits va sonner dans quelques jours, à lui souhaiter de rester dans l'avenir, comme il est dans le présent, le fidèle continuateur des traditions de Conquet (1).

GEORGES VICAIRE.

— Emile Michel, membre de l'Institut. — Rubens, sa vie, son œuvre et son temps. Ouvrage contenant 354 reproductions directes d'après les œuvres du maitre. *Paris, librairie Hachette et Cie, 79, boulevard Saint-Germain, 79,* 1900, gr. in-8 de 2 ff. VIII-624 pp.

L'année dernière, à pareille époque, la librairie Hachette publiait une magistrale étude de M. Eugène Müntz, de l'Institut, sur Léonard de Vinci. Le livre de M. Emile Michel qu'elle vient de faire paraître continue la série de ces intéressantes et belles publications d'art qui comptent déjà le *Rembrandt* de M. Emile Michel et le *Raphaël* de M. Eugène Müntz. Les travaux sur Rubens — Rubens le Magnifique, comme eût volontiers dit Fromentin — sont nombreux; du vivant

(1) La librairie L. Carteret et Cie annonce pour paraître le 20 décembre, un livre de M. Gaston Bergeret, intitulé : *Les Evènements de Pontax,* « cent cinquante pages manuscrites et plus de quatre cents aquarelles originales d'après Henriot », gr. in-8. Voici l'indication de son tirage : Nos 1 à 25, ex. sur Japon, avec une aquarelle originale d'Henriot sur le faux-titre (*souscrits*), et nos 26 à 200, sur pap. vélin (125 fr.).

de l'illustre artiste, ses contemporains recueillaient sur lui des renseignements qu'ils publièrent aussitôt après sa mort; depuis les recherches ont continué et ce fut surtout dans ces derniers temps que des curieux et des érudits, allemands, français ou belges, firent d'importantes découvertes sur le maître anversois. Mais, toutes ces études, parmi lesquelles il en est d'excellentes, n'étaient, en somme, que partielles et personne encore n'avait osé se livrer à une étude embrassant à la fois l'ensemble de la vie de Rubens et de ses productions. M. Emile Michel a mis sa profonde érudition artistique au service de cette lourde tâche que rendait plus périlleuse l'abondance même des matériaux recueillis par le savant membre de l'Institut puisqu'elle l'obligeait, comme il le dit lui-même « après les avoir réunis, à les vérifier, à les subordonner les uns aux autres, avant de les fondre dans cette étude ». Mais si multiples qu'aient été les difficultés, M. Emile Michel les a vaillamment surmontées et quand on a lu les six cents et quelques pages de son beau livre, où il fait si bien revivre le célèbre peintre et son œuvre admirable, il reste de cette lecture une impression à la fois charmante et forte. Soit en effet que nous admirions surtout, en Rubens, la richesse tranquille d'une intelligenee également ouverte à toutes les belles connaissances soit que nous songions davantage à son art éclatant et fort, c'est toujours la même idée de grandeur vraie qui s'éveille dans notre esprit. Et cette idée n'est pas altérée quand nous pénétrons dans les détails d'une existence à la fois simple et opulente et qui se trouve, en plusieurs rencontres, mêlée à quelques-unes des grandes affaires de l'Europe.

N'est-ce pas en effet comme diplomate, autant que comme peintre, que le duc de Mantoue l'envoie en Espagne? Et plus tard, quand il vient à Paris, pour y travailler à la décoration du palais du Luxembourg et aux peintures qui glorifieront Marie de Médicis, ne voit on pas qu'il travaille sous main avec une autorité qu'il tient et de ceux qui l'accréditent et de son propre génie à l'établissement de la paix en Europe? Et puis, au retour de ces missions et de ces voyages, le voilà dans cette maison qu'il a fait lui-même construire, qu'il a disposée, meublée, ornée à son goût : ici est sa galerie de tableaux, composée avec un libéralisme tout ensemble éclectique et judicieux; là, sa bibliothèque où les plus hautes sciences, la théologie, la philosophie, la jurisprudence ont accès, non moins que l'anatomie et l'étude des curiosités de la nature.

C'est assez dire que l'étude de M. Emile Michel est, dans tous les sens, exactement égale au sujet qu'elle traite. Car elle l'embrasse tout entier et c'est à travers les épisodes de la vie de Rubens qu'elle nous permet de suivre le développement de son génie. Les milieux mêmes dans lesquels cette vie s'est déroulée sont l'objet des descriptions les plus pittoresques. Et ainsi la vie s'explique en partie

par les circonstances qui l'ont entourée et, par la vie, l'œuvre à son tour se fait mieux comprendre.

Cet œuvre, les nombreuses reproductions (portraits, croquis, paysages, esquisses, études) qui accompagnent le texte permettent de l'étudier avec plus de fruit; si fines que soient les analyses de l'éminent critique, si précises que soient ses descriptions, la vue directe des chefs-d'œuvre auxquels elles se rapportent est d'un grand secours, outre qu'elle constitue pour les yeux un véritable charme. Les éditeurs de Rubens ont, en effet, répandu à profusion dans cet ouvrage les illustrations; je ne compte pas moins de 80 planches hors texte dont 40 en taille douce et 40 en couleurs, plus 274 gravures intercalées dans le texte, les unes et les autres tirées avec le plus grand soin.

M. Emile Michel n'a pas, comme il l'avait fait pour *Rembrandt*, dressé le catalogue complet de l'œuvre de Rubens; il renvoie pour cela au travail de M. Max Rooses qui en a donné précédemment l'énumération détaillée; il s'est donc borné à signaler les collections et les monuments qui contiennent les plus remarquables productions du maître. Plusieurs tables terminent l'ouvrage : une table par ordre chronologique des principaux écrits relatifs à Rubens, un index alphabétique des noms propres, une table des gravures dans le texte, une autre pour les planches hors texte et enfin une table des matières.

G. V.

— Prière svr l'Acropole, par Ernest Renan. Compositions de H. Bellery-Desfontaines, gravées par Eugène Froment. *Paris, Edouard Pelletan, éditeur, 125, boulevard Saint-Germain, 125,* M DCCC XCIX, gr. et pet. in-4 de 3 ff., 39 pp. et 2 ff.

Bibliophile, arrête-toi et salue respectueusement cette *Prière svr l'Acropole,* car c'est un maître livre. A quelque point de vue qu'elle se place, la critique trouverait difficilement, je crois, à s'exercer; l'excellence du texte de cette publication, sa majestueuse illustration comme sa parfaite exécution matérielle la rendent invulnérable. L'Exposition universelle de 1900 approchant, M. Edouard Pelletan a voulu joindre un nouvel effort à tous ceux qu'il a tentés jusqu'ici, avec grand succès du reste; et c'est, nous dit-il dans un prospectus,

le premier volume qu'il présente aux bibliophiles en vue de cette grande manifestation internationale. *Les Syracusaines*, de Théocrite et *La Rôtisserie de la reine Pédauque*, d'Anatole France, lui feront cortège dans les vitrines de l'Exposition.

Il ne s'agit point ici de porter un jugement sur l'œuvre de Renan; depuis longtemps, critiques, philosophes et théologiens l'ont discuté, loué ou blâmé suivant leur conscience comme suivant leurs aspirations; mais tous, amis ou adversaires, se sont accordés pour rendre hommage au maître écrivain qui a doté notre langue de pages immortellement belles. Au nombre de ces pages, il faut ranger la *Prière sur l'Acropole* et c'est pourquoi cette invocation à la Sagesse méritait d'être, selon l'expression même de l'éditeur, traitée en chef-d'œuvre. M. Pelletan n'a donc rien négligé pour faire de ce livre un monument qui honore à la fois l'auteur, la typographie française en la personne de M. Lahure et de ses collaborateurs, les artistes qui ont apporté le concours de leur beau talent, MM. Bellery-Desfontaines et Eugène Froment, et enfin l'éditeur qui en a été le savant architecte. Les pages du volume sont ornées, sur trois côtés, d'encadrements, tous différents les uns des autres, tirés en deux couleurs (noir et brique); les lettres initiales sont enluminées en or à la main. M. Pelletan, dans le prospectus cité plus haut, expose les raisons qui l'ont amené à adopter définitivement la forme sous la quelle il présente la *Prière sur l'Acropole;* ses raisons me semblent d'une logique serrée et je crois utile d'extraire de sa notice quelques-uns de ses passages essentiels :

...Que devait être, écrit-il, la présentation extérieure de ce chef-d'œuvre ? Rappelons-nous ce qu'était Renan et examinons le caractère de ces pages. Renan était un esprit religieux, et la Prière elle-même est un acte de foi. Il fallait que ce volume, avant même qu'il ne fût lu, révélât ce qu'il contenait et l'encadrement de la page, signe traditionnel de la signification religieuse du texte, nous a paru, ici, logiquement s'imposer.

De même, l'attribution raisonnée du bleu et du rouge aux invocations, et l'enluminure or des grandes initiales, concourraient à renforcer cette impression, sans toutefois que le reproche de pastiche ou simplement d'imitation pût être adressé.

Car ce livre n'est point et ne pouvait être une réminiscence. Il est de notre temps. Notre époque veut le livre en couleurs, mais jusqu'ici l'on semble n'avoir pas réfléchi suffisamment sur ce que devait être la couleur dans le livre, on l'a cherchée toujours en dehors de la typographie quand, à notre avis, c'est par elle qu'il fallait la réaliser. L'illustration n'est que l'accessoire du livre qu'elle décore et accompagne. *Le livre est un texte,* comme nous l'avons précédemment défini, et c'est sur lui que doit porter l'effort du coloriste.

Par le jeu des noir, des bleu, des rouge et des or — *par cinq tirages successifs* — nous sommes arrivés à faire chanter la page qu'enserre rigoureusement et typographiquement une vignette, dont toute la valeur demeure où elle doit être : dans son style et dans sa gravure...

Voilà, ce me semble, d'excellentes raisons et qui ont le mérite d'être formulées clairement.

La *Prière sur l'Acropole* a été ornée par M. Bellery-Desfontaines de trente compositions d'une inspiration élevée, d'une allure grandiose et en parfaite harmonie avec le texte qu'elles interprètent ; M. Eugène Froment les a gravées sur bois avec un art consommé. Un superbe médaillon d'Ernest Renan d'après J. C. Chaplain est placé entre le titre et la première des pages liminaires où l'illustre écrivain explique les circonstances dans lesquelles il fit cette prière.

Bibliophile, arrête-toi et salue respectueusement cette *Prière sur l'Acropole.*

G. V.

— Paul Féval — Le Premier amour de Charles Nodier. Avant-propos de Maurice Tourneux. *Paris, librairie A. Rouquette, 69, passage Choiseul, 73,* 1900, pet. in-8 de 4 ff., VII-36 pp. et 2 ff.

Cette nouvelle sortie de la plume de l'auteur du *Bossu* est assurément l'une des pages les plus délicates de son œuvre. Je me souviens de l'avoir entendu conter par Paul Féval lui-même et, bien que de longues années se soient écoulées depuis cette audition, le souvenir charmant m'en est resté très présent à la mémoire. Malgré qu'il ait été imprimé plusieurs fois dans des périodiques ou dans des livres, ce *Premier amour de Charles Nodier* était, en somme, demeuré peu connu. En le sortant du tiroir aux oubliettes où il risquait fort de rester enfoui et en le publiant avec le luxe que mérite ce petit chef-d'œuvre de Féval, M. Alexis Rouquette a fait acte d'éditeur avisé et de goût. Cette plaquette, d'un format coquet, réunit toutes les qualités que le plus exigeant des bibliophiles est en droit de désirer. Le récit de l'aventure amoureuse du jeune Nodier dont les débuts dans l'amour furent accueillis par la magistrale fessée que lui administra la notairesse, objet de ses déclarations enflammées, est écrit par le spirituel conteur avec une bonhomie délicieuse. M. Vogel en a augmenté l'agrément en l'ornant de vingt-six jolies compositions, des portraits de Féval et de Nodier, supérieurement gravés sur bois par E. Florian. Voilà donc déjà deux qualités essentielles : excellent texte, agréable illustration. Ajoutez-y que le héros de l'aventure est Charles Nodier, et que tout ce qui touche au célèbre écrivain intéresse les bibliophiles dont on peut dire qu'il est un des plus vénérés patrons. Je vois aussi, dans

l'élégante plaquette, publiée par le jeune éditeur, un autre attrait et qui n'est pas l'un des moindres, je veux parler du délicat avant-propos dans lequel Maurice Tourneux résume, en quelques pages très documentées, la genèse de la nouvelle de Féval. De 1859, date de sa première publication jusqu'en 1878. où elle entra dans un volume intitulé *Douze femmes*, le *Premier amour de Charles Nodier* subit quelques retouches d'ordre purement littéraire. C'est le texte de 1878, définitivement adopté par l'auteur, qui a servi pour l'édition illustrée qui vient de paraître et qui n'est tirée, comme on sait, qu'à cent cinquante exemplaires, tous sur le même papier. Tous comportent aussi un tirage à part des compositions sur Chine.

M. Rouquette semble vouloir prendre pour principe de ne faire imprimer ses éditions de luxe qu'à un nombre très restreint d'exemplaires; elles n'en sont évidemment que plus recherchées et je n'ai pas à juger ici sa manière de voir à cet égard, mais il m'est permis de constater que le tirage de sa publication de l'an dernier, *Une rue de Paris et son habitant*, de Balzac, si spirituellement illustrée en couleurs par François Courboin, n'a pas suffi à satisfaire tous les bibliophiles qui souhaitaient la posséder. Il en sera de même, j'en suis convaincu, pour le *Premier amour de Charles Nodier*.

G. V.

Au moment de donner le bon à tirer de cette livraison du *Bulletin du Bibliophile*, déjà quelque peu en retard, trop tard donc pour en pouvoir faire le compte rendu, je reçois de la librairie Hachette et Cie, le nouveau livre de M. Armand Dayot, inspecteur des Beaux-arts, intitulé : *L'Image de la femme*, gr. in-8, illustré de 20 planches en taille douce et de 350 gravures dans le texte (30 fr.). Je ne puis, pour aujourd'hui, que signaler sommairement et recommander ce beau et intéressant volume qui fait passer devant nos yeux les représentations les plus caractéristiques de la beauté de la femme telle que l'ont connue les artistes de tous les temps et de toutes les écoles.

G. V.

A L'HOTEL DROUOT

Deux ventes de livres intéressantes ont eu lieu le mois dernier, la première, faite par M. Alexis Rouquette était composée de beaux livres anciens et modernes, provenant de la bibliothèque d'un amateur ; la seconde, faite par MM. Léon Sapin et A. Durel, comprenait la bibliothèque de Francisque Sarcey. Voici quelques-uns des prix obtenus aux enchères :

BIBLIOTHÈQUE D'UN AMATEUR

(Vente des 16, 17 et 18 novembre 1899)

Total : 97,506 fr. 50.

1. — Lettres d'Abailard et d'Héloïse, 1782, 2 vol. in-8, mar. rouge, rel. de Derome. 2 belles miniatures ajoutées, 1000 fr.
6. — Dorat. Fables nouvelles, 1773, in-8, mar. rouge, rel. anc., ex. en gr. pap., 1120 fr.
7. — Galerie de la duchesse de Berry, 1822, 2 vol. in-folio, rel. de Simier avec ornements mosaïque et aux armes de la duchesse de Berry, 905 fr.
9. — Gessner. Œuvres, 1799, 4 vol. in-8, mar. rouge, rel. de Bozérian, ex. en gr. pap., avec les fig. de Moreau avant la lettre, 530 fr.
10. — Heures à l'usage de Rome. *Simon Vostre.* 1495, pet. in-8, mar. brun doublé, rel. de Joly, ex. sur pap., 720 fr.
14. — La Borde. Choix de chansons, 1773, 4 vol. gr. in-8, mar. violet *(Derome)*, ex. des bibliothèques Quentin-Bauchart, La Roche Lacarelle et Bordes, contenant les 25 fig. de Moreau avant la lettre, 9950 fr.
15. — Même livre, rel. de Lortic en mar. doublé, 1802 fr.
16. — Fables de La Fontaine, 1755-1759, 4 vol. in-fol., mar. rouge, large dent, magnifique rel. de Derome, ex. des bibliothèques Paillet et Muller, 8100 fr.
17. — Fables de La Fontaine, 1765-1775, 6 vol. in-8, mar. vert *(anc. rel.)*, 499 fr.

18. — Contes de La Fontaine, 1762, 2 vol. in-8, mar. rouge (*anc. rel.*), 700 fr.
21. — Amours de Daphnis et Chloé, 1718, pet. in-8, mar. rouge, dent. (*anc. rel.*), 751 fr.
22. — Malfilâtre. Narcisse dans l'île de Vénus, 1769, in-8, mar. rouge (*Bradel Derome*), 1000 fr.
23. — Œuvres de Molière, 1734, 6 vol. in-4, mar. bleu (*anc. rel.*), 475 fr.
32. — Scarron. Le Roman comique, 1796, 3 vol. in-8, mar. rouge (*anc. rel.*), ex. sur gr. pap. vélin, avec les fig. de Le Barbier en deux états : eaux-fortes et avant la lettre, 1360 fr.
33. — Freudeberg et Moreau. — Première (deuxième et troisième) suite d'estampes pour servir à l'histoire des mœurs et du costume des françois, 1784-1777-1783, 3 part. en 1 vol. mar. rouge (*Cuzin*). Précieux recueil avec le texte de la troisième partie et les planches de Moreau portant la marque A. P. D. R., 8620 fr.
36. — About. Tolla, 1889, in-4, mar. rouge (*Mercier*), ex. sur Japon, 325 fr.
40. — Album de 68 aquarelles et dessins originaux de l'époque romantique, in-fol. obl., mar. grenat. (*Rel. romantique*), 905 fr.
44. — Antar, illustrations de Dinet, 1898, in-4 broché, ex. sur pap. du Japon, avec une aquarelle inédite de E. Dinet, 1500 fr.
47. — L'Art, revue hebdomadaire illustrée, 1875-1893, 55 vol. in-fol., demi-rel. mar. rouge, ex. sur pap. de Hollande, 1500 fr.
51. — Bentzon. Jacqueline, illustrations par Albert Lynch, 1893, in-4, mar. bleu, riche rel. de Canape, ex. sur pap. de Chine, avec une aquarelle de Lynch, 405 fr.
58. — Boccace. Le Decameron. *Paris, Boudet,* 1890, 3 vol. in-4, mar. vert, riche rel. de Canape, ex. sur Japon, 421 fr.
62. — Bourget. Pastels. *Paris, Conquet,* 1895, in-8, riche rel. de Canape, aquarelle de Robaudi, 572 fr.
63. — Même livre, in-8 cartonné. Un des 8 ex. tirés sur gr. pap. vélin blanc, 560 fr.
64-65. — Même livre. Ex. formé des épreuves d'imprimerie de l'ouvrage avec corrections autographes de Bourget. — Pastels de Bourget. Album de 24 croquis originaux des

figures, de 383 épreuves des fig. dans tous les états et 18 lettres autographes de Bourget, Giraldon, Robaudi, 720 fr.

69. — Duc de Broglie. La Journée de Fontenoy. *Navarre*, 1897, in-8 broché, 325 fr.

87. — Petite collection antique. *Paris, Quantin*, 1878-1887, 14 vol. in-18, rel. de Chambolle de différentes couleurs, ex. sur Japon, 505 fr.

88. — Coppée. Le Passant. *Paris, Magnier*, 1897, gr. in-8, ex. sur pap. de Chine, fig. en 4 états, 240 fr.

111. — Droz. Monsieur, Madame et Bébé, 1878, gr. in-8, riche rel. de Canape, ex. sur pap. de Chine, 471 fr.

116. — Alexandre Dumas. Les Trois Mousquetaires, 1894, 2 vol. gr. in-8, riche rel. de Mercier, ex. sur pap. de Chine, 1520 fr.

117. — A. Dumas fils. La Dame aux camélias. *Paris, Quantin, s. d.*, in-4, riche rel. de Ruban, ex. sur Japon, 400 fr.

120. — Les Estampes en couleur du XVIIIe siècle. *Paris, Lemonnyer*, 1885-1889, 2 tom. en 1 vol., demi-rel. mar. bleu, 1050 fr.

127. — Les Saints Evangiles. *Paris, Hachette*, 1873, 2 vol. in-fol., mar. rouge, ex. sur pap. de Hollande, 570 fr.

131. — Fabre. L'Abbé Tigrane. *Paris, Conquet*, 1890, in-8, mar., ex. sur Japon, fig. en 3 états, 275 fr.

135. — Féminies, 1896, in-8, riche rel. de Canape, 365 fr.

154. — Th. Gautier. Militona. *Paris, Conquet*, 1887, in-8, mar., rel. de Mercier, ex. sur Japon, fig. en 3 états, 500 fr.

155. — Th. Gautier. La Chaîne d'or. *Paris, Ferroud*, 1896, gr. in-8, riche rel. de Canape, 475 fr.

166. — Goudeau. Paysages parisiens. *Paris, imp. pour Henri Béraldi*, 1892, gr. in-8, mar. (*Canape*), 626 fr.

167. — Goudeau. Paris qui consomme. *Paris, imp. pour Henri Béraldi*, 1893, gr. in-8, mar. (*Canape*), 435 fr.

182. — Gruyer. La Peinture à Chantilly. *Paris, Plon*, 1896-1898, 3 vol. in-4, demi-rel. mar., ex. numérotés, 512 fr.

185. — Halévy. L'Abbé Constantin. *Paris, Boussod*, 1887, in-4, belle rel. de Mercier, ex. sur Japon, 810 fr.

187. — Haraucourt. L'Effort, 1894, gr. in-8, mar. (*Canape*), 300 fr.

192. — Hervieu. Flirt. *Paris, Boussod*, 1890, in-4, belle rel. de Mercier, ex. sur Japon, 815 fr.

193. — Histoire des quatre fils Aymon, 1883, in-4, riche rel. de Canape, ex. sur Japon, 551 fr.

201. — V. Hugo. Les Orientales. *Paris, imp. pour les Amis des livres*, 1882, in-4, mar. (*Canape*), 285 fr.

220. — Mme de La Fayette. La Princesse de Clèves. *Paris, Conquet*, 1889, in-8, rel. de Joly, ex. imp. pour l'éditeur, aquarelle de J. Garnier, 510 fr.

221. — Album pour la Princesse de Clèves, édition Conquet, contenant 15 dessins et croquis de Jules Garnier et 84 épreuves des gravures dans tous les états, 820 fr.

231. — L. Larchey. Cahiers du capitaine Coignet. *Paris, Hachette*, 1888. in-4, riche rel. de Canape, ex. sur Japon, contenant 2 dessins de Le Blant, 381 fr.

232. — Le même livre. *Paris, Hachette*, 1896, ex. sur Japon, contenant également 2 dessins de Le Blant, riche rel. de Canape, 395 fr.

237. — Les Lettres et les Arts. *Paris, Boussod*, 1886-1889, 16 vol. in-4, demi-rel. mar. rouge, 570 fr.

251. — Loti. Pêcheur d'Islande, 1893, in-8, riche rel. de Canape, ex. imp. sur Japon pour Henri Launette, avec une aquarelle de Rudaux, 720 fr.

267. — F. Masson. Cavaliers de Napoléon. *Paris, Boussod et Valadon, s. d.*, in-4, mar. doublé (*Canape*), ex. sur pap. Whatman, avec triple suite des illustrations et une aquaquarelle d'Edouard Detaille, 1100 fr.

268. — Guy de Maupassant. Contes choisis, publ. par la Société des Bibliophiles contemporains, gr. in-8, mar. doublé de Canape, 705 fr.

269. — Guy de Maupassant. Le Lit. *Evreux*, 1895, in-8, mar. (*Canape*), 380 fr.

270. — Guy de Maupassant. Pierre et Jean, *Paris, Boussod*, 1888, in-4, riche rel. de Canape, ex. sur Japon, avec une aquarelle de Duez, 450 fr.

279. — Théâtre de Molière. *Lyon Scheuring*, 1864-1870, 9 vol. in-8, mar. belle rel. de Canape, ex. imprimé sur vélin, 1800 fr.

295. — Nodier. Journal de l'expédition des Portes de fer, 1844, gr. in-8, mar. (*Canape*), 562 fr.

307. — Perret. Les Demoiselles de Liré. *Paris, Boussod, s. d.* in-4, belle rel. de Mercier, ex. sur pap. de Chine, avec une aquarelle de Maurice Leloir, 800 fr.

314. — Les Premières illustrées, 1881-1888, 5 vol. in-4, ex. sur pap. du Japon, avec 2 suites des illustrations. On y a ajouté 134 dessins, 600 fr.

322. — Jules Richard. L'Armée française, 1885-1889, 2 vol. in-fol., rel. de Canape en mar., ex. sur pap. du Japon, 1250 fr.

336. — G. Sand. La Mare au diable, 1889, gr. in-8, riche rel. de Canape, ex. sur gr. pap. vélin, fig. en 2 états et 3 suites d'artiste ajoutées, aquarelle d'E. Rudaux, 710 fr.

354. — Theuriet. Nos Oiseaux. *Paris, Launette,* 1886, in-4, mar. doublé, riche rel. de Canape, ex. sur pap. du Japon, avec une aquarelle de Giacomelli, 1105 fr.

358. — Theuriet. Reine des bois. *Paris, Boussod,* 1890, in-4, belle rel. de Canape, ex. sur pap. du Japon, avec une aquarelle de Laurent-Desrousseaux, 450 fr.

360. — Theuriet. Le Secret de Gertrude. *Paris, Launette,* 1890, gr. in-8, mar. rel. de Canape, ex. sur pap. du Japon, avec 2 dessins d'Emile Adan, 400 fr.

377. — Vaucaire. Vingt masques. *Paris, Rouquette, s. d.,* in-8, mar. doublé *(Canape),* 290 fr.

379. — Vigny. Servitude et Grandeur militaires. *Paris, Pelletan,* 1897-98, 2 vol. in-8, non rel., ex. sur pap. de Chine, 352 fr.

381. — Villon. Les Ballades. *Paris, Pelletan,* 1896, gr. in-8, belle rel. de Canape, ex. sur pap. de Chine, 600 fr.

382. — Villon. Œuvres. *Paris, Conquet,* 1897, gr. in-8, belle rel. de Canape, ex. sur pap. de Chine, avec un dessin de Robida, 700 fr.

383. — Vivant Denon. Point de lendemain. *Paris, Rouquette,* 1889, in-8, belle rel. de Canape, ex. sur pap. du Japon, avec un dessin de Paul Avril, 360 fr.

391. — Zola. Nouveaux contes à Ninon. *Paris, Conquet,* 1886, 2 vol. in-8, mar., belle rel. de Cuzin, ex. sur pap. du Japon, fig. en 4 états et dessin de Rudaux, 620 fr.

Dans la prochaine livraison, nous publierons les principaux prix de la vente Francisque Sarcey.

CHRONIQUE

Legs à la Bibliothèque nationale. — M. Paul Ristelhuber, littérateur et bibliographe, décédé le 20 septembre dernier, a légué par testament à la Bibliothèque nationale, sa bibliothèque qui comprend environ 40000 volumes. *Le Polybiblion* annonce que l'établissement de la rue de Richelieu a pris possession de cette importante collection qui renferme une incomparable série d'*Alsatica*.

Bibliothèque de la Chambre de Commerce de Paris. — On se rappelle que le 14 mai dernier, la bibliothèque de la Chambre de commerce fut détruite par un incendie. M. Georges Masson, président de la Chambre, qui est aussi un bibliophile des plus distingués, voulant dans la mesure du possible, réparer ce désastre, fit appel à tous les éditeurs de Paris, ses confrères, Son appel a été entendu et désormais la bibliothèque est en partie reconstituée. *La Revue des Arts graphiques* nous apprend, en outre, que les divers ministères, les préfectures de la Seine et de police, ont contribué à la reconstitution des collections perdues en envoyant les ouvrages publiés par leurs soins.

Congrès des sociétés savantes. — Le 38e congrès des délégués des sociétés savantes de Paris et des départements s'ouvrira le mardi 5 juin 1900 à la Sorbonne et continuera ses travaux jusqu'au 8. Le 9, aura lieu la séance générale de clôture dans le grand amphithéâtre de la Sorbonne.

L'Art du livre à l'Exposition universelle de 1900. — On sait qu'à l'exposition contemporaine de chaque classe sera jointe une exposition rétrospective. Pour la classe II (Typographie), cette exposition devra remonter jusqu'aux origines de l'histoire si intéressante de l'art de l'imprimerie et groupera ce qui se rapporte à l'histoire : 1° des impressions typographiques; 2° des impressions lithographiques; 3° des impressions en taille-douce; 4° de la photogravure; 5° de la fonte des caractères ; 6° du clichage.

La sous-commission rétrospective, instituée par le Comité d'admission de la classe II, est persuadée qu'elle constituerait une curieuse et intéressante collection en groupant toutes les publications techniques éditées en France et dues au travail et à l'érudition de Français; cette collection comprendrait : 1° les ouvrages relatifs à l'histoire générale et aux procédés des industries que représente la classe II ; 2° les monographies consacrées à l'introduction et au

développement de la typographie dans les différentes localités de notre pays.

La sous-commission rétrospective fait donc appel aux collectionneurs curieux de tout ce qui touche à l'industrie du livre (ancien matériel, livres, fragments de livres, affiches, placards, images, bois, gravures sur bois, gravures en taille-douce, eaux-fortes, etc.) et sollicite leur concours en leur demandant de vouloir bien contribuer par le prêt des documents ou objets en leur possession à une œuvre qui mérite assurément d'être encouragée. Les amateurs qui désireraient participer à cette exposition sont priés de s'adresser, pour plus amples renseignements, à M. Paul Delalain, président, 115, boulevard Saint-Germain, ou à M. Georges Vicaire, 51, rue Scheffer, membre du Comité.

Société des Amis des livres. — Aux seize publications qu'elle a déjà fait paraître depuis 1876, cette Société vient d'en ajouter une dix-septième : *Aspasie, Cléopâtre, Théodora,* par Henry Houssaye, de l'Académie française, un volume in-8, illustré par A. Giraldon de frontispices, en-têtes et culs-de-lampe, et imprimé par Chamerot et Renouard. Ces savantes études de l'auteur de **1814** ont été tirées à 120 exemplaires numérotés, savoir : les nos 1 à 50 pour les membres titulaires des Amis des livres; les nos 51 à 74, pour les membres correspondants; les nos 75 à 86, pour être offerts; le no 87, pour les Archives de la Société, et les nos 88 à 120, portant seulement un numéro d'ordre, destinés à la vente. L'exemplaire réservé à Francisque Sarcey, qui faisait partie des Amis des livres, a figuré ces jours-ci dans la vente de l'éminent critique. L'ouvrage, paru alors que l'impression du catalogue était terminée et qui n'avait, par conséquent, pu être catalogué, a été vendu après le no 11 et a atteint le prix de 325 francs. Ne quittons pas les Amis des livres sans annoncer qu'ils préparent une nouvelle édition de *La Tour de Nesle,* d'Alexandre Dumas et Auguste Maquet, illustrée par Robida, et la publication d'une nouvelle de Jules Claretie, *La Corde,* extraite de l'un de ses volumes intitulé : *La Cigarette.*

Les Cent Bibliophiles viennent aussi de publier un petit volume, *Mimi Pinson,* par Alfred de Musset, illustré de charmantes eaux-fortes, tirées en deux tons, par François Courboin. L'exemplaire de Sarcey a passé en vente dans les mêmes conditions que l'*Aspasie, Cléopâtre, Théodora ;* il a été adjugé 180 francs.

Les Orphelins des industries du Livre. — Signalons une œuvre charitable actuellement en formation, l'*Œuvre des Orphelins de l'industrie du Livre.* Cette Société a pour but de recueillir et d'adopter les enfants des ouvriers et employés français appartenant aux différentes industries du livre (imprimeurs, libraires, brocheurs, relieurs, marchands et fabricants de papiers, fondeurs en caractères,

photograveurs, galvanoplastes, etc.) lorsqu'ils sont privés de leurs soutiens naturels. Elle subvient à leurs besoins, les met en nourrice, leur fait donner l'instruction primaire, les met en apprentissage et leur conserve sa protection jusqu'à leur établissement. A partir de ce moment, elle leur continue ses conseils et son appui moral. Elle a son siège à Paris.

La Société se compose de membres souscripteurs payant une cotisation annuelle qui ne peut être inférieure à 20 francs; de membres bienfaiteurs (cotisation annuelle de 50 francs au moins), de membres fondateurs (cotisation annuelle de 100 francs au moins) et de membres honoraires perpétuels (1.000 francs une fois donnés).

Le conseil d'administration provisoire est composé de : MM. Joseph Bourdel, de la Maison Plon, Nourrit et Cie, *président*; René Fouret, de la Maison Hachette et Cie, Georges Chamerot, imprimeur, *vice-présidents*; Victor Lecoffre, libraire-éditeur, *trésorier*; Etienne Vedie, directeur, à Paris, de la Maison Mame et fils, de Tours, *secrétaire*; Henri Belin, imprimeur-éditeur, Henri Chaix, de la Maison Turlot et fils, fondeur en caractères, Ferdinand Champenois, imprimeur-lithographe, Louis Fernique, photograveur, Jean Gainche, imprimeur, Albert Gauthier-Villars, imprimeur-éditeur, Léon Gruel, relieur, libraire-éditeur, Ferdinand Levé, imprimeur, Paul Maunoury, marchand de papiers en gros, et Charles Poussielgue, libraire-éditeur, *membres*. Pour de plus amples renseignements sur cette œuvre tout à fait recommandable, s'adresser à M. Victor Lecoffre, trésorier, 90, rue Bonaparte.

A la mémoire d'Etienne Charavay. — M. Maurice Tourneux a consacré, dans l'*Amateur d'autographes* du 15 octobre, quelques lignes émues à la mémoire d'Etienne Charavay, qui a rendu d'éminents services non seulement à la science des autographes mais à la science historique en général; cette courte notice était suivie, dans la revue que dirige notre confrère M. Noël Charavay, du discours prononcé par Anatole France sur la tombe du regretté savant. Un tirage à part réunissant ces intéressantes pages a été fait à 30 exemplaires sur papier vergé et distribué à quelques amis.

Le Sergent Sans-Soucy. — M. Henry Houssaye, délégué de l'Académie française, a lu, dans la séance publique annuelle des cinq Académies, le 25 octobre dernier, une amusante historiette militaire du temps de Louis XV, dont Martin Aubry fut le héros. Ce Martin Aubry qui, en s'engageant dans le régiment de Tournaisis, avait pris le surnom de Sans-Soucy, ne tarda pas à se faire remarquer par ses gasconnades comme aussi par sa bravoure. Sans-Soucy fut nommé successivement lieutenant, aide-major de la place de Neuf-Brisach, chevalier de Saint-Louis, puis capitaine de grenadiers. Parvenu à ce grade, ce ne fut plus Sans-Soucy mais Martin d'Aubry. et c'est son histoire qu'en quelques pages, pleines d'entrain, a contée

M. Henry Houssaye. Un tirage à part de cette lecture a été imprimé à quelques exemplaires.

A la gloire d'Adrienne Le Couvreur. — M. Georges Monval, archiviste de la Comédie française, vient d'exhumer un poème en douze chants (quatre mille deux cents vers) dédié par un versificateur du XVIIIe siècle à la gloire d'Adrienne Le Couvreur.

Ce poème, quoique imprimé, a jusqu'à présent échappé non seulement aux bibliographes, mais encore aux historiens du théâtre, aux biographes de la célèbre tragédienne et à ceux de l'auteur. L'ouvrage, intitulé *Thémire ou l'actrice nouvelle sur le théâtre d'Athènes,* est l'œuvre d'un auteur obscur, né à Liège, le baron de Walef, à la fois homme d'épée et homme de plume. M. Georges Monval, qui a déterré *Thémire* dans le tome IV des *Œuvres* du baron de Walef, en a donné une très fine analyse dans la *Revue de Paris* du 1er novembre 1899. Un tirage à part de cette curieuse étude a été fait à 25 exemplaires.

Manuscrits orientaux. — La collection des manuscrits orientaux rassemblés par M. Charles Schéfer, le regretté membre de l'Institut et directeur de l'Ecole des langues orientales, vient d'être acquise par le ministre de l'Instruction publique pour la somme de 100,000 francs. Cette collection sera versée à la Bibliothèque Nationale; elle comporte 1,160 pièces, réunies en 700 volumes (ouvrages arabes, turcs et persans).

Ventes de livres. — Le 6 décembre a commencé, à la Salle Silvestre, la vente d'une importante réunion de livres anciens et modernes, rares et curieux (livres illustrés, sciences, arts, beaux-arts, belles-lettres, histoire, reliures anciennes, livres armoriés). Cette vente continuera jusqu'au 23 décembre. (*MM. Emile Paul et fils et Guillemin, experts*).

— Le 21 décembre, à 2 heures, à l'Hôtel Drouot, vente de bons livres anciens et modernes provenant de la bibliothèque d'un amateur. *(M. Ch. Porquet, expert).*

Une famille académique. — Un fait probablement unique dans nos annales littéraires, va être ces jours-ci signalé dans la séance publique de l'académie de Rouen. La Compagnie y célébrera le cinquantenaire académique de son vétéran, M. de Glanville, plus que nonagénaire, bien connu par le service important qu'il rendit à la Société française d'Archéologie et à l'Association normande.

A cette occasion on doit rappeler que M. de Glanville a succédé dans l'Académie à son père, lequel avait également eu pour prédécesseur son père, M. de Prémagny, qui prononça le discours d'ouverture de la première séance de l'Académie, en 1745.

L'aïeul maternel du vénérable jubilaire, le docteur Lessecq de la Clôture, fut aussi un académicien distingué, qui a laissé des ouvrages estimés, notamment sur la constitution médicale de la Haute-Normandie.

LIVRES NOUVEAUX

Réimpressions de livres anciens, Bibliographie, Autographes, Manuscrits, Imprimerie, Reliure, Blason, Généalogie, Chroniques, Ex-libris, etc

— Notice biographique et bibliographique sur Michel de Montaigne, par E. COURBET. *Paris, Alphonse Lemerre,* in-8.

— Bibliographie du sonnet français au XIXe siècle, [par les VII amis du sonnet.] *Louvain, imprimerie Polleunis et Ceuterick,* in-4 (5 fr.).

Fascicule I. Abadie — Banville.

Publications de luxe.

Chez Boudet :

— Les Sept péchés capitaux, illustrés d'encadrements typographiques variés, et de neuf eaux-fortes originales en couleurs dessinées et gravées par Henri Detouche. Poésies inédites de EDMOND HARAUCOURT, HENRI DE RÉGNIER, FRANCIS DE CROISSET, EMILE VERHAEREN, JULES DE MARTHOLD, ANDRÉ FONTAINES, MARC LEGRAND. In-4 jésus.

Tiré à 25 ex. (nos 1 à 25) sur pap. du Japon, avec suite à part en camaïeu de toutes les eaux-fortes en couleurs (125 fr.) ; et 150 ex. sur pap. vélin du Marais (50 fr.).

Chez F. Champenois et H. Piazza et Cie :

— Le Pater. Commentaire de l'oraison dominicale écrit et illustré par A. MUCHA. 25 grandes compositions en couleurs et une couverture. In-4 colombier.

Tiré à 10 ex. (nos 1 à 10) sur Japon, contenant une aquarelle originale de A. Mucha, une suite en couleurs sur Japon et une suite en noir sur Chine (400 fr.) ; 50 ex. (nos 11 à 60) sur Japon, avec une suite en couleurs sur pap. du Marais et une suite en noir sur Chine (300 fr.) ; 50 ex. (nos 61 à 110) sur Japon, avec une suite en couleurs sur pap. du Marais (250 fr.) ; et 400 ex. (nos 111 à 510) sur pap. du Marais (100 fr.).

Annoncé pour paraître en décembre.

Chez Cl. Charavay et H.-E. Martin :

— LESAGE. — Gil Blas de Santillane. Edition illustrée de douze aquarelles hors texte et de trente-huit gravures en couleurs par Maurice Leloir. Préface de Léo Claretie. In-8o colombier (20 fr.).

Il a été tiré, en outre, 10 ex. sur pap. du Japon (nos 1 à 10) contenant une suite sur Chine, en noir, de toutes les gravures, une suite sur Chine

en triples états jaune, bleu et rouge, des clichés nécessaires à la reproduction des aquarelles et une aquarelle originale de Maurice Leloir sur le faux-titre (400 fr.); 10 ex. sur pap. du Japon (nos 11 à 20), avec les mêmes suites, mais sans aquarelle originale (200 fr.); et 30 ex. sur pap. du Japon (nos 21 à 50) à 120 fr. Ces 50 ex. sont souscrits par Mme Melet.

Chez Henry Floury :

— LÉON HENNIQUE. -- Pœuf. Edition illustrée de 45 dessins inédits de Jeanniot, gravés sur bois par Viejo, et d'une couverture héliogravée en couleurs. In-8.

Il a été tiré un ex. sur papier vélin (n° 1) contenant la suite unique des bois en premier état, la suite des épreuves d'artiste, avec le bon à tirer, une suite de fumés avec la signature du graveur et 10 dessins originaux ayant servi à l'illustration de l'ouvrage *(souscrit)*; 9 ex. sur pap. de Chine (nos 2 à 10), contenant une suite des fumés, signés par le graveur et 4 dessins originaux (400 fr.); 40 ex. sur pap. de Chine (100 fr.); et 200 ex. sur pap. vélin (50 fr.).

Chez Hachette et Cie :

— EMILE MICHEL, de l'Institut. — Rubens, sa vie, son œuvre et son temps. 250 gravures dans le texte, 40 planches en taille-douce, 40 planches hors texte en couleurs. Gr. in-8 jésus (40 fr.).

— ARMAND DAYOT, inspecteur des beaux-arts. — L'Image de la femme. Illustré de 20 planches en taille-douce et de 350 gravures. Gr. in-8 jésus (30 fr.).

Chez A. Lemerre :

— BERNARDIN DE SAINT-PIERRE. — Paul et Virginie. La Chaumière indienne. Avec une notice par Anatole France. 75 compositions de Paul Leroy, gravées sur bois par Romagnol et portrait de l'auteur gravé à l'eau-forte. In-8.

Tiré à 25 ex. sur pap. du Japon, avec une suite tirée à part sur Chine des dessins et un portrait de A. France gravé sur bois (250 fr.): 25 ex. sur Chine, avec la même suite (200 fr.); et 300 ex. sur pap. vélin du Marais (60 fr.).

Annoncé pour paraître en décembre.

Chez Paul Ollendorff :

— OCTAVE UZANNE. — La Locomotion à travers l'histoire. Illustrations de Eugène Courboin (20 hors texte aquarelles s'ouvrant en tryptique, 20 simili-gravures hors texte en noir et en couleurs, 100 gravures dans le texte). In-8 soleil.

Tiré à 1500 ex. (40 fr.); il a été tiré, en outre, 60 ex. sur pap. du Japon, avec double suite des tryptiques hors texte, l'une sur Japon en couleur,

l'autre sur Chine, en noir au trait (80 fr.); 10 ex. sur Japon, avec double suite des hors texte et dessins originaux de Eugène Courboin, chacun au nombre de deux hors texte triptyques au trait et de douze compositions, des dessins dans le texte (400 fr.).

Chez Edouard Rahir et Cie (librairie Damascène Morgand) :

— MAURICE FENAILLE. — L'Œuvre gravé de P. L. Debucourt (1755-1832). Préfaces et notes par Maurice Vaucaire. Illustré de 2 gravures en couleurs et 12 figures en héliogravure hors texte, de 6 en-têtes et culs-de-lampe gravés sur cuivre et sur bois et de 16 fac-similés. In-4.

Tiré à 315 exemplaires dont 200 seulement mis dans le commerce (75 fr.).

Chez Alexis Rouquette :

— PAUL FÉVAL. — Le Premier amour de Charles Nodier. Illustré du portrait de Paul Féval, de celui de Charles Nodier, d'après le médaillon de David d'Angers, et de 26 dessins de H. Vogel, gravés sur bois par E. Florian. In-8.

Tiré à 150 ex. sur pap. vélin du Marais, avec un tirage à part, sur pap. de Chine de toutes les illustrations (75 fr.).

Chez J. Rothschild :

— GASTON VUILLIER. — Plaisirs et jeux depuis les origines. Frontispice en couleurs d'après une aquarelle de l'auteur. 18 héliogravures hors texte, et environ 150 gravures dans le texte. Pet. in-fol. (30 fr.).

Tiré à 3.300 ex. numér. à la presse dont 50 sur pap. du Japon avec double suite des hors texte, dont une sur Japon (60 fr.).
Annoncé pour paraître en décembre.

Société artistique du livre illustré :

— PAUL VERLAINE. — Fêtes galantes, ornées de 69 dessins par A. Gérardin, gravés sur bois par les membres de la Société. In-8.

Il a tiré 10 ex. sur été satin (nos 1 à 10) renfermant chacun un dessin original spécialement fait pour l'exemplaire et une suite sur Chine des planches signées par les artistes ; 10 ex. sur pap. du Japon (nos 11 à 20) comprenant une suite des planches sur Japon (ces 20 ex. souscrits par MM. Bernoux et Camen, de Lyon) ; 10 ex. sur pap. de Chine (nos 21 à 30), avec une suite des planches sur Chine (250 fr.) ; 75 ex. sur pap. de Chine (nos 31 à 105), à 200 fr. (ces ex. sur Chine souscrits par L. Carteret et Cie). Le texte de ces 105 ex. est réimposé et 145 ex. sur pap. vélin à la cuve (nos 106 à 250 fr.), à 100 fr.

Publications diverses.

— ANATOLE FRANCE, de l'Académie française. — Clio. 12 illustrations en couleurs par Mucha. *Paris, Calmann Lévy,* in-16 (6 fr.).

Il a été tiré, en outre, 100 ex. numér. sur pap. du Japon *(souscrits)*; 50 ex. numér. sur pap. de Chine, avec deux suites des illustrations, au trait et en couleurs *(souscrits)*; et 20 ex. numér. sur pap. vélin de Hollande *(non mis dans le commerce)*.

— Vte E.-M. de VOGÜÉ, de l'Académie française, — Le Rappel des ombres. *Paris, Armand Colin et Cie*, in-18 (3 fr. 50).

— JULES BRETON, de l'Académie des beaux-arts. — L'Art et les Artistes. Nos peintres du siècle. *Paris, Société d'édition artistique, (Jules Gaultier, directeur général)*, in-18 (4 fr.).

— J.-K. HUYSMANS. — Pages catholiques. Préface de M. l'abbé A. Mugnier. *Paris, P. V. Stock,* in-18 (3 fr. 50).

Il a été tiré, en outre, 30 ex. sur pap. de Hollande (20 fr,); 10 ex. sur pap. du Japon (25 fr.); et 13 ex. sur pap. de Chine (30 fr.).

— LES MAITRES DE L'AFFICHE. — Publication mensuelle contenant la reproduction en couleurs des plus belles affiches illustrées des grands artistes français et étrangers, éditée par l'imprimerie Chaix (2 fr. 50).

Sommaire de la 49e livraison. — JULES CHÉRET : Série de quatre panneaux décoratifs sans texte : La Danse, la Musique, la Comédie et la Pantomime. La présente livraison contient : *La Danse* (Impr. Chaix). — WILLETTE : Affiche pour l'« *Exposition Charlet* » (Impr. Belfond et Cie). — ROEDEL : Affiche pour le « *Linge Monopole* » (Impr. Chaix). | HENRI MEUNIER : Affiche belge pour le « *Savon Starlight* » (Bruxelles, lithogr. O. de Rycker). Cette livraison contient, en outre, une préface de M. Roger Marx, et un dessin original de Jules Chéret pour les *Maîtres de l'affiche*, prime réservée aux abonnés.

— MONTAIGNE. — Les Essais. Tome cinquième. Avec notice sur la vie de Montaigne, une étude bibliographique, des variantes, des notes et un glossaire. Portrait de Montaigne gravé à l'eau-forte par Bracquemond. *Paris, A. Lemerre,* in-8 (10 fr.).

— CASIMIR STRYIENSKI. — Deux victimes de la Terreur. La Princesse Lubomirska. — Madame Chalgrin. Orné d'un portrait. *Paris, Girard et Villerelle,* in-16 (3 fr.).

Il a été tiré, en outre, 10 ex. sur pap. du Japon français, numér. et signés de l'auteur (10 fr.).

— JEAN RICHEPIN. — Lagibasse, roman magique. *Paris, Eugène Fasquelle,* in-18 (3 fr. 50).

Il a été tiré, en outre, 15 ex. numér. sur pap. de Hollande (10 fr.) et 5 ex. numér. sur pap. du Japon (15 fr.).

— EMILE FAGUET. — Politiques et moralistes du dix-neuvième siècle. Trosième série. Stendhal — Tocqueville — Proudhon — Sainte-Beuve — Taine — Renan. *Paris, Lecène, Oudin et Cie*, in-18 (3 fr. 50).

— ALFRED RÉBELLIAU. — Bossuet. Avec un portrait en héliogravure, *Paris, Hachette et Cie*, in-16 (2 fr.).

De la collection *Les grands écrivains français.*

— SAINT-SIMON, — Mémoires. Nouvelle édition collationnée sur le manuscrit autographe, augmentée des additions de Saint-Simon au « Journal de Dangeau » et de notes et appendices, par A. de Boislisle, membre de l'Institut, et suivie d'un lexique des mots et locutions remarquables. Tome XIV. *Paris, Hachette et Cie*, in-8 (7 fr. 50).

Il a été tiré, en outre, 200 ex. sur pap, gr. vélin (20 fr.)

— GEORGES MONTORGUEIL. — Les Trois couleurs, suite et fin de *France* et de *La Cantinière*. Imagé par Job. *Paris, Cl. Charavay et H.-E. Martin*, album in-4° (12 fr.).

Il a été tiré, en outre, 50 ex. sur pap. du Japon (nos 1 à 50), à 60 fr., souscrits par M. Paul Desbois ; et 50 ex. sur pap. de Chine fort (nos 51 à 100) à 50 fr., souscrits par Mme Melet.

— HENRI CHÉROT, S. J. — Lettre à M. Fr. Rabbe à propos d'une soi-disant découverte. Extrait des *Etudes* du 20 novembre 1899. *Paris, imprimerie de D. Dumoulin*, in-8.

TABLE DES MATIÈRES

A l'Hotel Drouot, vente de Ruble. pp. 298-351
— Vente de la bibliothèque d'un amateur . . . . . p. 635
A la Salle Sylvestre . . . . p. 40
Chronique, pp. 37-95-150-203-250-303-356-408-467-514-567-640

Correspondance

— Lettre de M. F. Lachèvre. . p. 93
Livres nouveaux. . pp. 46-103-155-207-255-306-359-411-467-518-574-644

Mélanges historiques, bibliographiques et littéraires

— La Première édition de l'Ode à M. de Bellegarde, par M. Ch. Urbain . . . . . p. 1
— A propos du « Journal de l'Expédition des Portes de Fer » de Ch. Nodier, par M. Georges Duplessis. p. 6
— Le Grand Condé et le Théâtre (1676-1686), par M. Gustave Macon. pp. 9-82
— Les Origines de l'imprimerie à Paris. La Première presse de la Sorbonne *(fin)*, par M. A. Claudin. pp. 22
— Les Filles de Louis XV à Fontevrault. Lettres inédites du roi et de Mesdames de France. Par le P. H. Chérot, S. J. . . . . pp. 49-119
— Les Petits Romantiques. Edouard d'Anglemont, par M. Eugène Asse. pp. 65-142-180-236-283-343-387-443-490-552-614
— Une Lettre inédite de Godescard, par M. l'abbé A. Tougard. p. 78
— Un Atelier de peintres-dominotiers à Troyes, par M. Louis Morin . . . . . p. 105
— Lettres inédites de Ch.-J. Panckouke, P.-D. Pierres et Achille Richard, communiquées par M. le Vte de Grouchy et publiées par M. Maurice Tourneux. . . p. 134
— Lettres et vers inédits de Françoise de Rochechouart, grande-prieure puis abbesse de Fontevrault, par M. L.-G. Pélissier . . . . . p. 157
— Un Magicien du XVIIe siècle à propos de Cyrano de Bergerac, par M. Ch. Urbain. . . . . p. 173
— Un Credo en breton du XVe siècle, par M. P. Le Roux . . . . p. 192
— Les Archives notariales de la Seine à l'hôtel de Lausun, par M. E. Coyecque . . . . . p. 209
— L'Entrée en Angleterre des livres venus de France à la fin du XVIIe siècle, par le P. E. Griselle, S. J. p. 228
— L'Exposition Racine à la Bibliothèque nationale . . . . . p. 247
— La Bibliothèque de Mathias Corvin. Notes nouvelles, par M. Eugène Müntz . . . . . p. 257
— Le Deuxième centenaire de Racine à la Bibliothèque nationale, par M. Maurice Henriet. . pp. 264-329-399-453-501-535-559
— Jules Cousin, conservateur de la Bibliothèque et des collections historiques de la ville de Paris (Musée Carnavalet) 1830-1899. par M. Paul Lacombe pp. 309-378-427-479-597
— La Mort de Jacques Grévin, par M. Léon Dorez. . . . . p. 325
— Poésies de Théophile Gautier mises en musique, par M. le Vte de Spoelberch de Lovenjoul. p. 361
— Quelques lettres inédites de Charles de Pougens, par M. L.-G. Pélissier. . . . . p. 414
— Le moins cher des journaux, par M. l'abbé A. Tougard . . . p. 441
— Incunables de bibliothèques privées. Deuxième série, par M. l'abbé J.-B. Martin . . . pp. 470-548-589
— Les Bibliothèques d'amateurs décrites par eux-mêmes ou par leurs amis, par M. G. V. . p. 521
— Un Factum de Beuchot, par M. Maurice Tourneux. . . p. 522

— Note sur un livre ayant appartenu à Napoléon Ier, par M. Georges Vicaire . . . . . p. 577
— Une Relique et un manuscrit, par M. Georges Monval . . . . p. 595
MEMENTO. . . . . pp. 354

NÉCROLOGIE

— Charles Royer . . . . . p. 39
— Charles Read. . . . . p. 39
— Anatole Chabouillet . . . p. 39
— Jules Cousin . . . . . p. 151
— Charles Nuitter. . . . . p. 151
— Georges Duplessis . . . . p. 204
— Cte Henri Delaborde . . . p. 305
— Alfred Spont . . . . . p. 305
— Victor Cherbuliez . . . . p. 357
— Alexandre Baillieu . . . . p. 358
— Eugène de Robillard de Beaurepaire . . . . . p. 358
— Marty-Laveaux . . . . . p. 409
— Jules Flammermont . . . p. 410
— Alexis Lucas . . . . . p. 516
— E. Langlard. . . . . p. 516
— Etienne Charavay . . . . p. 516
— Dr Robinet . . . . . p. 569

REVUE DE PUBLICATIONS NOUVELLES, par M. Georges Vicaire.

— *Léonard de Vinci*, par Eugène Müntz. . . . . p. 41
— *Le Dix-huitième siècle* . . . p. 43
— *Foires et marchés normands*, par Joseph L'Hopital. . . . . p. 97
— *Bourdaloue, sa correspondance et ses correspondants*, par le P. Henri Chérot . . . . . p. 99
— *Catalogue de la bibliothèque du Conservatoire royal de musique de Bruxelles*, par Alfred Wotquenne. p. 101
— *Bibliographie lyonnaise*, 4e série, par le Président et J. Baudrier. p. 152
— *Toulon et les Anglais en 1793*, par M. Paul Cottin. . . . . p. 153
— *Les Artistes nantais*, par M. le Mte de Granges de Surgères. . p. 199
— *Sainte-Helène*, journal du général baron Gourgaud, publié par MM. le Vte de Grouchy et Antoine Guillois . . . . . p. 201
— *Souvenirs et impressions d'un bourgeois du quartier latin* (1854-1869), par M. Henri Dabot. . . . p. 252
— *Le Salon de la vieille dame à la tête de bois*, par Firmin Maillard. p. 253
— 1815, par Henry Houssaye. p. 353
— *La Mandragore*, par Jean Lorrain. p. 460
— *La Maison du Chat-qui-Pelote*, par H. de Balzac. . . . . p. 462
— *Le Thresor du sonet*. . . . p. 464
— *Monographie de la cathédrale d'Angers*, par Joseph Dennis. . p. 511
— *Louis XV intime*, par le Cte Fleury. p. 513
— *Fleurs de cyclamens*, par André Theuriet. . . . . p. 570
— *Almanach du bibliophile* pour 1899. p. 571
— *Marguerite de Navarre et le Platonisme de la Renaissance*. par Abel Lefranc . . . . . p. 573
— *Gringoire*, par Théodore de Banville . . . . . p. 628
— *Rubens*, par Emile Michel. p. 629
— *Prière sur l'Acropole*, par Ernest Renan . . . . . p. 631
— *Le Premier amour de Charles Nodier*, par Paul Féval . . p. 633
— *L'Image de la femme*, par Armand Dayot . . . . . p. 634

ASSE (Eugène). — Les Petits romantiques. Edouard d'Anglemont. pp. 65-142-180-236-283-343-367-443-490-552-610

CHÉROT (Le P. Henri), S. J. — Les Filles de Louis XV à Fontevrault pp. 49-119

CLAUDIN (A.). — Les Origines de l'imprimerie à Paris. La Première presse de la Sorbonne *(fin)*. p. 22

COYECQUE (E.). — Les Archives notariales de la Seine à l'hôtel de Lausun . . . . . p. 209

DOREZ (Léon). — La mort de Jacques Grévin. . . . . p. 325

DUPLESSIS (Georges). — A propos du « Journal de l'Expédition des Portes de fer » par Charles Nodier. p. 6

GRISELLE (Le P.), S. J. — L'Entrée

en Angleterre des livres venus de France à la fin du XVIIe siècle. p. 228
GROUCHY (Vte de). — Lettres inédites de Ch.-J. Panckouke, P.-D. Pierres et Achille Richard. . . . . p. 134
HENRIET (Maurice). — Le Deuxième centenaire de Racine à la Bibliothèque nationale. pp. 264-329-399-453-501-535-559
LACOMBE (Paul). — Jules Cousin, conservateur de la Bibliothèque et des collections historiques de la ville de Paris (Musée Carnavalet) 1830-1899 . pp. 309-378-427-479-597
LE ROUX (P.). — Un Credo en breton du XVe siècle . . . . . p. 192
MACON (Gustave). — Le Grand Condé et le théâtre (1676-1686). pp. 9-82
MARTIN (L'abbé J.-B.). — Incunables de bibliothèques privées. Deuxième série. . . . pp. 470-548-589
MONVAL (Georges).— Une Relique et un manuscrit . . . . . p. 595
MORIN (Louis). — Un Atelier de peintres-dominotiers à Troyes. p. 105
MÜNTZ (Eugène). — La Bibliothèque de Mathias Corvin. Notes nouvelles . . . . . p. 257
PÉLISSIER (L.-G.). — Lettres et vers inédits de Françoise de Rochechouart . . . . . p. 157
— Quelques lettres inédites de Charles de Pougens . . . . p. 414
SPOELBERCH DE LOVENJOUL (Vte de).— Poésies de Théophile Gautier mises en musique. . . . . p. 361
TOUGARD (M. l'abbé). — Une Lettre inédite de Godescard. . . . p. 78
— Le moins cher des journaux. p. 441
TOURNEUX (Maurice). — Lettres inédites de Ch.-J. Panckouke, P.-D. Pierres et Achille Richard. p. 134
— Un Factum de Beuchot. . p. 522
URBAIN (Ch.). — La Première édition de l'Ode de M. de Bellegarde. p. 1
— Un Magicien du XVIIe siècle à propos de Cyrano de Bergerac. p. 173
VICAIRE (Georges). — Les Bibliothèques d'amateurs décrites par eux-mêmes ou par leurs amis. p. 521
— Note sur un livre ayant appartenu à Napoléon Ier . . . . . p. 577
— Revue de publications nouvelles. pp. 41-43-97-99-101-152-153-199-201-252-253-353-460-462-464-511-513-570-571-573-628

TABLE DES PLANCHES

Fac-simile d'une lettre de A. Dauzats à Raffet et d'un croquis, (dans le texte) . . . . . p. 7
Fac-simile d'une lettre et d'un croquis de A. Dauzats, (hors texte) . . . . . p. 8
Fac-simile d'un ex dono de Madame Louise de France, (dans le texte). . . . . p. 51
Reproduction, en noir, d'une aquarelle faite par Madame Louise de France, en 1746, (hors texte). . . . . p. 63
Fac-simile d'une pièce notariale, (hors texte). . . . p. 220

Portrait de Jules Cousin, conservateur de la bibliothèque et des collections historiques de la Ville de Paris, (hors texte). p. 309
Fac-simile du cachet de Jules Cousin, (dans le texte). p. 312
Ex libris de Jules Cousin, (hors texte). . . . . p. 320
Salon de Mme de Sévigné, à l'Hôtel Carnavalet (1884), (hors texte) . . . . . p. 379
Médaille d'or offerte par le Conseil municipal à Jules Cousin, (hors texte). . . . . p. 435
Salle de lecture, à l'Hôtel Carnavalet (1884), (hors texte). p. 536
Projet d'un ex libris pour la Bibliothèque de la Ville, (dans le texte). . . . . p. 540
Salon de l'hôtel des Stuarts, à l'Hôtel Carnavalet (1884), (hors texte) . . . . . p. 544
Salle de la Révolution, à l'Hôtel Carnavalet (1884), (hors texte). p. 545

Vendôme. — Imprimerie F. Empaytaz.

ABONNEMENTS

AU

BULLETIN DU BIBLIOPHILE

Revue mensuelle

PARIS, **12** FR. PAR AN. — DÉPARTEMENTS, **14** FR.
ÉTRANGER, **16** FR.

A la Librairie TECHENER, 219, rue Saint-Honoré
(Au coin de la rue d'Alger.)

On s'abonne également dans tous les bureaux de poste de la France et de l'Étranger.

Prière de s'adresser :

Pour tout ce qui concerne la rédaction, à M. GEORGES VICAIRE, Directeur du *Bulletin du Bibliophile*; pour ce qui concerne l'administration, à MM. LECLERC et CORNUAU.

Le *Bulletin du Bibliophile* annoncera tous les ouvrages relatifs aux manuscrits, à l'imprimerie, à la reliure, à la bibliographie, à la bibliophilie, au blason, aux documents inédits (histoire, autographes, estampes) ainsi que, les publications de luxe dont il sera envoyé un exemplaire à *M. GEORGES VICAIRE, 51, rue Scheffer*, ou *219, rue Saint-Honoré (Librairie Techener)*.

LIBRAIRIE TECHENER

LIVRES RARES ET PRÉCIEUX

Livres gothiques

Impressions d'Anthoine Dérard, de Simon Vostre, Pigouchet, Arnoullet et autres

Romans de Chevalerie

POÈTES ET LITTÉRATURE DU XVIe SIÈCLE

LIVRES A FIGURES SUR BOIS, ANCIENNES CHRONIQUES

Manuscrits sur vélin et avec miniatures

Documents historiques — Chartes

PIÈCES SUR L'HISTOIRE DE FRANCE

Reliures anciennes avec Armoiries

Ouvrages sur les Beaux-Arts et l'Art dramatique
Publications sur le Moyen-Age
etc., etc.

INCUNABLES

ÉDITIONS PRINCEPS — ÉDITIONS ALDINES — ELZEVIRS

Éditions originales des grands Auteurs français

Bons ouvrages de bibliothèque sur l'histoire de France, la noblesse et les antiquités, la numismatique, l'archéologie, etc.

ACHAT DE BIBLIOTHÈQUES

Bibliopoliana, catalogue (paraissant tous les deux mois) de livres anciens, rares et curieux, en vente aux prix marqués.

Le *Bibliopoliana* est envoyé gratuitement à tous les abonnés du *Bulletin du Bibliophile*.

Les Propriétaires-Gérants :

LECLERC ET CORNUAU.

Vendôme. — Imp. Frédéric EMPAYTAZ

JUL 11 1927